

**GERMAIN LESAGE, o.m.i.**  
D.Ph., D.Th., D.D.C., D. ès Sc.Soc., D. ès L.  
Professeur à l'Université d'Ottawa

**HISTOIRE  
DE LOUISEVILLE**

1665 - 1960



## Préface

En 1965, les citoyens de Louiseville tiendront certainement à commémorer avec éclat le trois centième anniversaire de leur localité. Il n'est pas trop tôt pour y penser ! Lorsque le regretté M<sup>r</sup> Donat Baril a demandé au père Germain Lesage, o.m.i., de se faire l'historiographe de sa paroisse natale, il voulait, j'en suis sûr, fournir à ses ouailles un livre de chevet pour préparer les cœurs et les esprits aux célébrations du troisième centenaire.

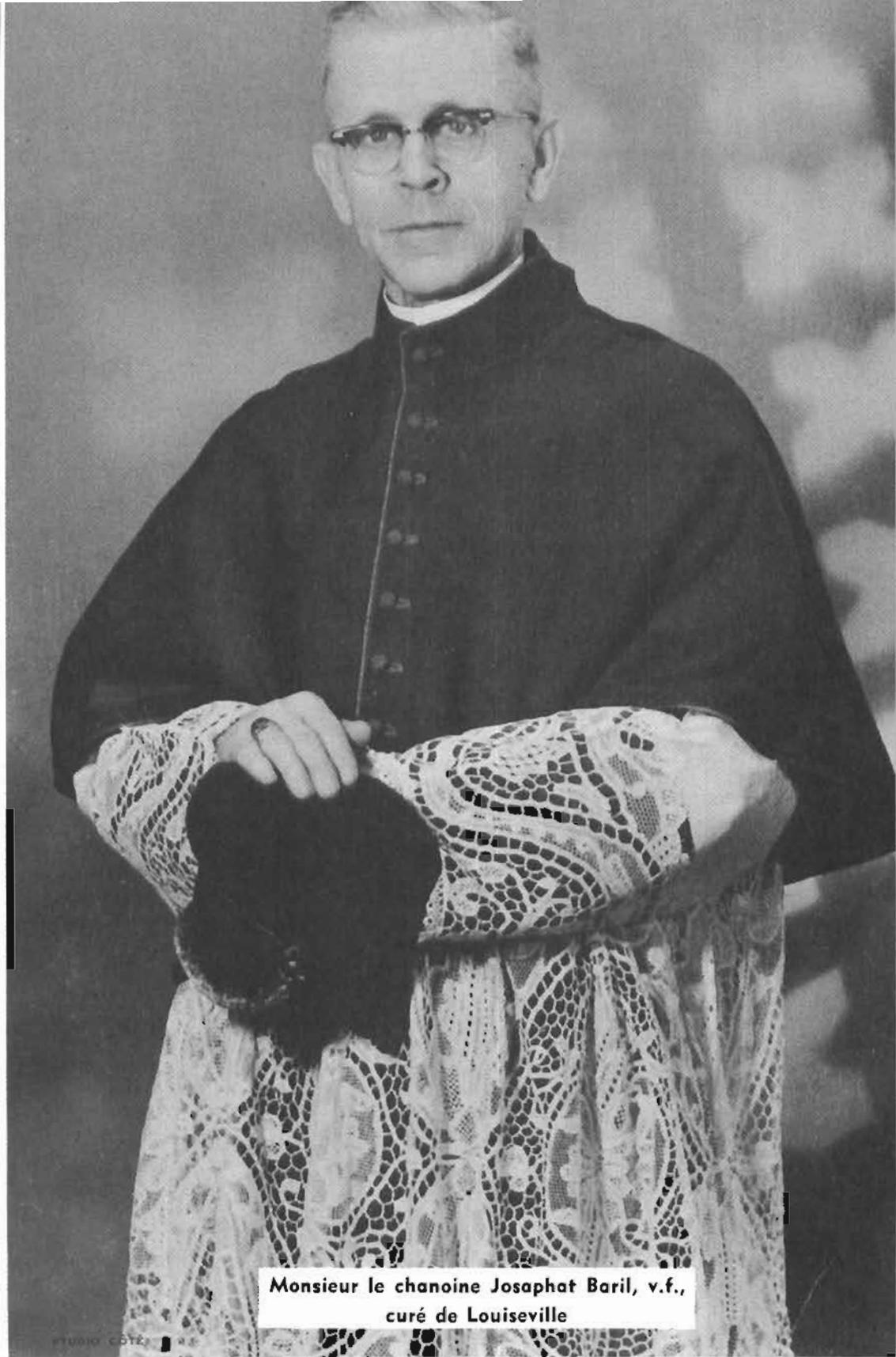
Le père Lesage a mis à son travail beaucoup de patience, un grand souci de précision historique, et un amour filial qui est tout à son honneur. Il n'a oublié aucune source de documentation. Les très nombreuses références qu'il donne marquent son souci de ne rien négliger pour reconstituer fidèlement tous les aspects et toutes les nuances de la vie des générations qui ont fait son petit pays. Je connais peu de monographies paroissiales qui soient aussi substantielles, aussi chargées de menus détails et, malgré cette profusion, aussi agréables à lire, même pour un étranger.

L'Histoire de Louiseville est une sorte de Livre de raison à l'échelle paroissiale; une chronique où sont enregistrés les événements de la vie courante, qui permet de suivre, presque jour après jour, la succession des menus faits dont est tissée la trame de l'histoire.

Rien n'a été omis de ce qui pouvait éclairer l'action, plus facile à déceler, des chefs religieux et civils, et celle, plus cachée, des humbles qui ne sortent pas du rang mais accomplissent de leur mieux leur tâche de chaque jour. Tous les domaines sont touchés : religieux, scolaire, municipal, politique, familial, économique, artisanal, artistique, etc... Cette multiplicité minutieuse pourra peut-être ennuyer les lecteurs qui ne s'intéressent qu'aux faits de portée nationale ou universelle, mais elle captivera, par contre, ceux qui sentent palpiter la vie sous le déroulement apparemment monotone des jours suivant les jours... On n'arrive à l'universel que par une grande fidélité à la réalité particulière !

Le père Lesage a tenu à écrire surtout pour ses concitoyens. Il a voulu leur rappeler que la ville qu'ils habitent, que la région dont ils tirent profit de tant de façons, n'ont pas atteint automatiquement l'expansion dont ils sont fiers à bon droit. Il a fallu, pour en arriver là, le travail tenace et obscur de plusieurs générations. Il convient de n'être ni ingrat ni infidèle à la ligne tracée par ceux qui ont accueilli « toutes les privations pour que la descendance ait tout le bonheur »...

Tous les fils de Louiseville, ceux qui l'habitent actuellement comme ceux que la vie a dispersés de par le monde, éprouveront beaucoup de joie et beaucoup d'émotion à parcourir la chronique, toujours captivante et souvent



**Monsieur le chanoine Josaphat Baril, v.f.,  
curé de Louiseville**

## Introduction

Introduire une monographie paroissiale au lecteur, c'est lui en expliquer les sources; car un travail historique vaut ce que vaut sa documentation.

Or, en ce qui concerne notre petite histoire canadienne-française, nos archives sont d'une incalculable richesse. Il est souvent possible de suivre pas à pas les tout premiers débuts d'un établissement, la situation exacte des concessions de terre, la généalogie des colons, puis chacun de leurs actes importants: mariages, transactions financières, déménagements, etc. Les naissances, les décès sont généralement inscrits avec fidélité. De-ci de-là, des inventaires notariés nous font connaître jusqu'au moindre détail tout ce qu'un ancêtre possédait à tel moment donné.

On peut ainsi reconstruire le milieu primitif et suivre progressivement les développements d'une localité.

Avec les années et le peuplement, apparaissent des institutions qui possèdent leurs archives propres; puis des journaux enregistrent au jour le jour, plus ou moins authentiquement, les menus faits; finalement, des écrivains, des maniaques de la recherche, commencent à scruter le passé et à le faire revivre.

En voilà assez pour soupçonner le labeur immense que suppose la composition d'une véritable histoire.

Pour notre part, nous avons essayé de ne négliger aucun document qui pouvait se trouver raisonnablement à notre portée. Nous n'osons pas prétendre que jamais rien de nouveau ne se découvrira plus sur Louiseville, mais nous avons tenté d'apporter une contribution consciencieuse à la reconstruction de son passé. Au cours du travail, les références particulières permettront de suivre avec plus de précision la documentation intégrale, mais il convient d'énumérer dès l'abord nos principales sources.

Il existe déjà quelques travaux portant spécifiquement sur Louiseville ou sur la région. Benjamin Sulte a écrit jadis une petite monographie sur *La Rivière-du-Loup*; F.-J. Audet a imprimé, dans la série des *Pages trifluviennes*, une brochure sommaire sur *Le Comté de Maskinongé*. Mais celui qui a le mieux étudié l'histoire louisevillienne est le notaire Richard Lessard, de Sainte-Ursule; il a écrit environ cent vingt-cinq articles sur divers thèmes locaux et sous divers pseudonymes, dont les principaux sont: Charles Drisard, Agricola, DuVern, Lacertus, Narrator, Quæstor, Ricles, etc.; ces essais ont été publiés en plusieurs journaux et revues, mais surtout dans *L'Écho de Saint-Justin*.

Parmi les autres chercheurs qui ont scruté le passé paroissial, il faut mentionner M. Michel Côté, connu sous le pseudonyme de Louis Blazon;

F.-L. Desaulniers qui, en 1907, a fait paraître, dans *Le Trifluvien*, des recherches importantes sur les premières familles; M. Maurice Bélard dont les reportages dans *Le Nouvelliste* ou *L'Écho de Louiseville* ne manquent pas d'intérêt; l'abbé Joseph-G. Gélinas, M. Charles-Arthur Milot, et quelques autres.

Certains périodiques constituent aussi une mine féconde de renseignements : les journaux trifluviens de toutes les époques, et surtout les hebdomadaires du comté de Maskinongé. Une grande partie de ces derniers semble irrémédiablement perdue. Mais *Le Courrier de Maskinongé*, de 1878 à 1881, se trouve à la Bibliothèque du Parlement d'Ottawa et une collection de *L'Écho de Louiseville*, de 1894 à 1897, est conservée à la Bibliothèque du Parlement de Québec. Des séries complètes de *L'Écho de Saint-Justin*, et de *L'Écho de Louiseville* récent, sont plus aisément à la portée. Parmi les périodiques encore, il faut mentionner le *Bulletin paroissial* dont la valeur historique est considérable.

Nous ne nous arrêtons pas aux articles ou brochures d'occasion qui peuvent éclairer un moment ou un aspect de la vie louisevillienne : nous les retrouverons au cours de notre récit. Passons donc aux manuscrits qui font revivre plus explicitement notre passé.

Tout d'abord, signalons les archives paroissiales. Elles datent de 1714, alors que débutent les registres de baptêmes, mariages et sépultures, continués depuis sans arrêt. En 1788, commencent, humblement et sans beaucoup de détails, les livres de la Fabrique où l'on trouve même les ordonnances des visites épiscopales. Divers recueils de comptes et des liasses de documents individuels s'ajoutent aux registres pour former la base de nos recherches. Malheureusement, il existe, ici et là, dans la série des livres, des hiatus déplorables.

Depuis 1875, les chroniques du couvent local et les archives de la maison mère des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, constituent un véritable trésor.

Mentionnons également la documentation recueillie par M. Michel Côté et les collections du R.P. J. Gravel, o.m.i., de l'Université d'Ottawa, ou de M. Charles-Arthur Milot. Le notaire Richard Lessard a laissé d'importants travaux inédits et des recueils utiles.

Les documents civils officiels fournissent un appoint indispensable à l'historien. Or, ceux de Louiseville ont tous été conservés : registres des délibérations du conseil de comté, des municipalités et des commissions scolaires de la ville et de la campagne.

En dehors de la documentation proprement louisevillienne s'étend le champ immense des archives centrales, religieuses ou civiles.

Au point de vue ecclésiastique, les archives de l'archevêché de Québec sont très fécondes pour tout le temps où la paroisse dépendait de ce diocèse; ensuite, il faut recourir à celles de l'évêché de Trois-Rivières, également bien fournies.

Parmi les archives privées, une mention d'honneur revient à celles du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, habilement organisées par M<sup>re</sup> Albert Tessier : elles possèdent des fonds épistolaires d'une valeur inappréciable. Les archives des Ursulines de Trois-Rivières, désorganisées par les incendies de 1752 et de 1806, ont été partiellement reconstituées et éclairent la période où cette communauté possédait la seigneurie de la Rivière-du-Loup.

Les Archives publiques du Canada, à Ottawa, sont une mine quasi inépuisable; il en est ainsi des Archives de la province de Québec, grâce à leurs collections de manuscrits et à leur section artistique.

En ce qui concerne les contrats et les actes de l'état civil, les archives des palais de justice de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal et de Sorel, sont d'une extrême importance.

Finalement, pour tout le temps qui précède 1714, il faut consulter les registres paroissiaux de Trois-Rivières, de Sorel, de Saint-François-du-Lac. Mais il reste, dans la suite des baptêmes, mariages et sépultures, des lacunes irrémédiables dues à la perte de documents originaux.

Nous espérons offrir à nos lecteurs un travail historique digne de foi. D'aucuns rêveraient peut-être d'un ouvrage plus simple et plus littéraire. Cependant, nous avons cru que beaucoup, surtout les descendants des pionniers, aimeraient suivre, avec certitude et précision, même les petits détails des premiers âges de Louiseville.

En ce qui concerne la période moderne ou contemporaine, l'on nous excusera de ne pas tout dire... Beaucoup de personnages importants sont peut-être passés sous silence; et, à notre insu, il peut se glisser dans le récit d'apparentes injustices qui sont certes involontaires; nous en accusons l'impossibilité où nous sommes de faire une enquête personnelle sur les événements des récentes années : nous dépendons nécessairement de sources parfois insuffisantes.

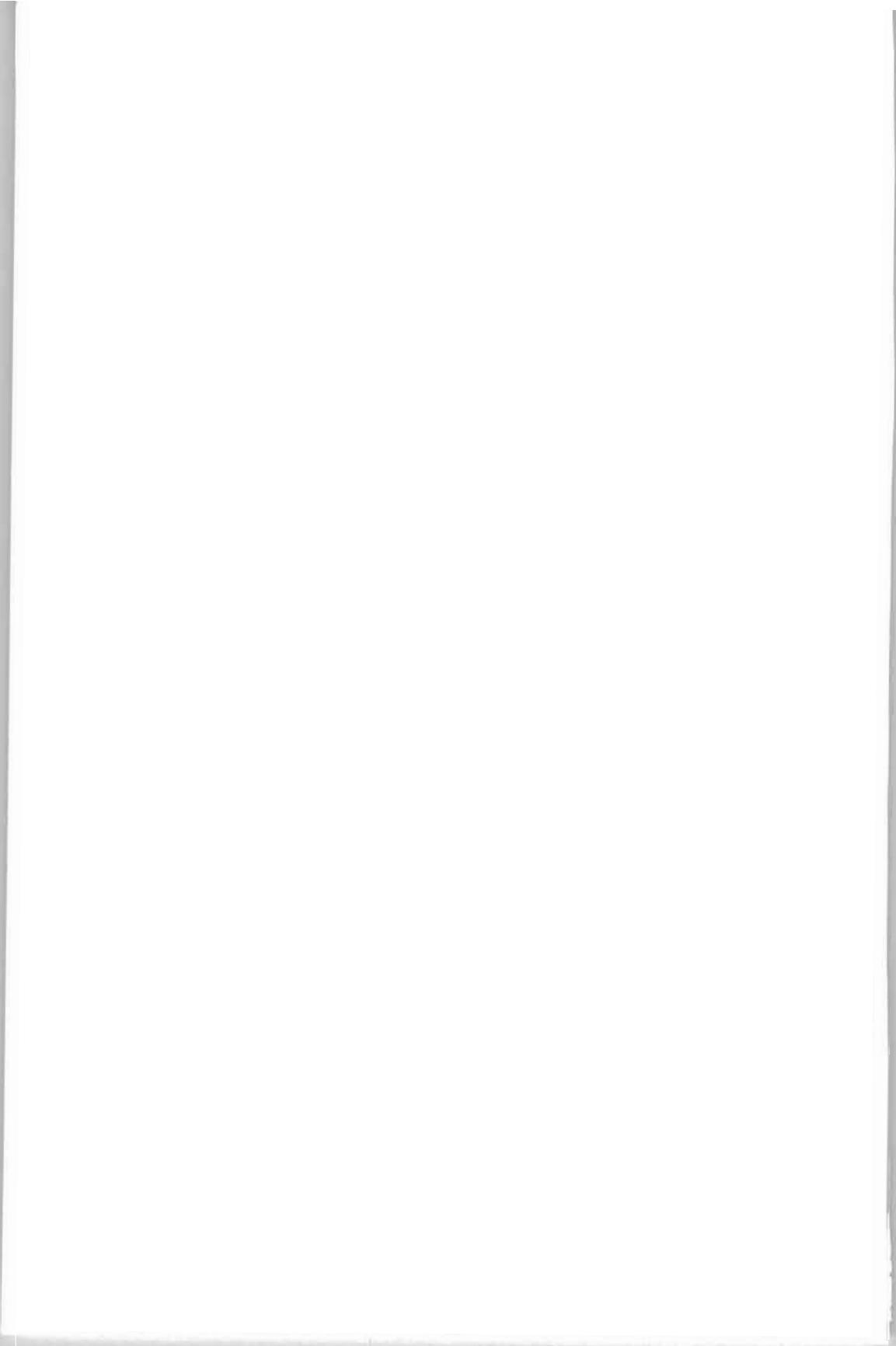
Non pas seulement le passé religieux, mais toutes les gestes de la localité voudraient revivre en ces humbles pages que l'auteur, fier de ses origines, offre avec beaucoup de joie à ses compatriotes. En se recommandant à leur bienveillance, il espère leur fournir, en cette *Histoire de Louiseville*, un nouveau titre de gloire !

## Sigles

- AAQ — Archives de l'archevêché de Québec.  
AASVL — Archives du couvent des Sœurs de l'Assomption de Louiseville.  
AASVN — Archives de la maison mère des Sœurs de l'Assomption de Nicolet.  
ACSL — Archives de la commission scolaire de Louiseville.  
ACSLL — Archives du Collège Saint-Louis-de-Gonzague de Louiseville.  
AEN — Archives de l'évêché de Nicolet.  
AETR — Archives de l'évêché de Trois-Rivières.  
APC — Archives publiques du Canada, Ottawa.  
APJL — Archives du palais de justice de Louiseville.  
APJM — Archives du palais de justice de Montréal.  
APJQ — Archives du palais de justice de Québec.  
APJS — Archives du palais de justice de Sorel.  
APJTR — Archives du palais de justice de Trois-Rivières.  
APL — Archives paroissiales de Louiseville.  
APQ — Archives de la province de Québec, Musée provincial, Québec.  
ASN — Archives du Séminaire de Nicolet.  
ASTR — Archives du Séminaire de Trois-Rivières.  
AUTR — Archives des Ursulines de Trois-Rivières.  
AVL — Archives de la ville de Louiseville.  
BRH — *Bulletin des Recherches historiques.*  
CM — *Le Courrier de Maskinongé.*  
EL — *L'Écho de Louiseville.*  
ESJ — *L'Écho de Saint-Justin.*  
IOAMP — Inventaire des œuvres d'art du Musée provincial, Québec.  
RAPQ — Rapport de l'archiviste de la province de Québec.  
SMRL — Secrétariat de la Municipalité de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.  
VPL — *La Vie paroissiale à Louiseville.*

## Croquis topographiques

1 — Seigneurie de Manereuil (1671) .....	23
2 — Seigneurie de Manereuil (1676) .....	31
3 — Seigneurie Lechasseur (1684) .....	43
4 — Seigneurie Beaubien (1709) .....	67
5 — Seigneurie des Ursulines (1724) .....	81
6 — Route Québec-Montréal (1733) .....	88
7 — Territoires des Fiefs (1771) .....	106
8 — Chronologie du peuplement (1665-1775) .....	110



## Une rude épopée

(1665-1683)

C'est vraisemblablement à la mi-octobre 1665 que remonte la fondation de Louiseville.

Après de longues années d'escarmouches contre les Iroquois, un souffle d'espoir revivifiait alors la Nouvelle-France. Le roi Louis XIV et le ministre Colbert semblaient décidés de réaliser la grandeur du Canada. Trois chefs énergiques venaient prendre les rênes du pouvoir : le gouverneur de Courcelles, l'intendant Jean Talon et le commandant de Tracy. Le Régiment de Carignan débarquait à Québec avec ses contingents d'officiers et de soldats disciplinés, exhibant un air martial qui stupéfiait les indigènes. Un fort groupe d'artisans et de jeunes filles s'ajoutait à la petite population du pays. Des cargaisons d'armes et de matériel, même une douzaine de chevaux, « les originaux de France », permettaient à la colonie d'inaugurer une ère de progrès auparavant insoupçonnée.

A peine installé, l'intendant Talon prend des mesures efficaces pour accélérer le peuplement. Dès le mois d'octobre, il écrit : « ... desja je commence a faire deffricher <sup>1</sup>... » Le seul moyen d'assurer à la fois la paix et la prospérité des colons est de multiplier les villages sur tout le parcours du fleuve, afin de relier entre elles les villes naissantes de Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Pour effectuer ses grands projets, l'Intendant compte avant tout sur les militaires; et il leur fait partager ses rêves : « ... une partie des soldats du Régiment de Carignan, dit-il au Roi, restera en Canada, puisque plusieurs officiers ont promis de m'ayder au dessein que je forme de les faire travailler cet hiver à former pour eux des habitations, a desfricher, et cultiver la terre au printemps prochain <sup>2</sup> ».

Avant la prise des glaces, Talon se hâte de distribuer les diverses compagnies dans les forts du Richelieu et dans les districts de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal <sup>3</sup>. Le Gouverneur va lui-même, au cours d'octobre, « assigner les quartiers d'hiver aux troupes <sup>4</sup> ».

<sup>1</sup> Jean TALON, *Mémoire du Roy pour servir d'instruction à Talon (27 mars 1665) avec notes de Talon, Octobre 1665*, dans RAPQ, 1930-1931, p. 16.

<sup>2</sup> Même source, p. 18.

<sup>3</sup> Jean TALON, lettre au ministre Colbert, Québec, 4 octobre 1665, dans RAPQ, 1930-1931, p. 35.

<sup>4</sup> *Le Journal des Jésuites*, Québec, Brousseau, 1871, p. 337.

C'est donc alors, tout probablement, que les fondateurs mettent pied à terre à l'embouchure de la rivière du Loup.

Ils sont au nombre de trente-six : quatre officiers et trente-deux simples soldats. Les officiers sont : le capitaine Jean-Maurice Philippe de Vernon, Sieur De la Fouille; le lieutenant Philippe Gauthier de Comporté; l'enseigne Charles de Goudon de Jeu, Vicomte de Manereuil; le caporal Guillaume de Lanné. Les troupiers sont : Christophe Fevrier dit Lacroix, Jean Bérard dit Laverdia, Jean Letellier dit la Fortune, Saint-Germain, Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, Pierre Faye dit Vilfagnan, Jean Laspron dit la Charité, Marin Marais dit Labarre, Joachim Germano, Louis Maseau dit Maisonseule, Paul Guyon dit Latremblade, Antoine Dubois, Didier Villefroy, Esmardit, Jacques Têtu dit la Rivière, Jean Huitonneau dit la Forêt, François Banhiac dit Lamontagne, Noël Laurance, le Petit Breton, Saint-Amant, Guillien Dubord dit la Fontaine, Pierre Brugnou dit la Pierre, Jean le Niay, Jean-Baptiste Charon dit la Ferrière, Jean Cherlot dit des Moulins, Étienne Boyer dit la Fontaine-Millon, La Noiray, François Nepveu dit la Croix, La Fortune, François le Roux dit Cardinal, Jacques Paviot dit la Pensée, Jean Paladeau dit Saint-Jean <sup>5</sup>.

La mauvaise calligraphie des manuscrits a peut-être fait défigurer quelques noms; mais cette liste ressuscite tout de même en nos esprits quelque chose des espoirs qui naissaient, sous le froid automnal de 1665, à l'embouchure de la rivière du Loup.

Le territoire arrosé par ce cours d'eau aurait jadis été en possession des Iroquois de la tribu des Loups. D'après la légende, les Algonquins y auraient massacré leurs ennemis séculaires et se seraient emparés de leurs terrains de chasse. Le district aurait pris, dans la langue des vainqueurs, le nom de Mahigan-sipiy — la Rivière-du-Loup. Ce vocable conservait peut-être le souvenir des anciens occupants; mais il pouvait simplement rappeler la fréquente apparition, près de l'embouchure, de quelque loup maraudeur <sup>6</sup>.

La première mention que l'histoire écrite nous a laissée de cet endroit semble provenir de Samuel de Champlain. Le 29 juin 1603, le fondateur de Québec traverse le lac auquel il donne, selon la fête du Missel, le nom de Saint-Pierre <sup>7</sup>. Il ne mentionne pas alors notre cours d'eau, qu'il aperçoit sans doute de loin; mais en 1609, faisant un nouveau voyage, il écrit : « Du costé du nort nous vismes une riviere qui est fort agreable, qui va dans les terres 50 lieues, & l'ay nommée sainte Suzanne <sup>8</sup> », d'après la titulaire liturgique du jour.

Pendant longtemps, le silence se fit sur l'affluent « fort agreable » dont Champlain avait involontairement exagéré l'importance. Cependant, l'embou-

<sup>5</sup> Voir *Régiment de Carignan*, liste préparée par Léo Leymarie, Paris, 18 novembre 1929, original, APC.

<sup>6</sup> Voir L.-E. Bois, *Collection Bois*, original, ASN.

<sup>7</sup> *Œuvres de Champlain*, Québec, Desbarats, 2<sup>e</sup> édit., t. 1, 1870, p. 32-33.

<sup>8</sup> Même source, t. 3, p. 180.

chure de la rivière du Loup dut maintes fois servir de havre aux colonisateurs de Montréal, aux traiteurs de fourrures, aux soldats en guerre, aux missionnaires qui se dirigeaient vers le pays des Grands Lacs ou de l'Ottawa. C'est tout près, dans la direction de la rivière aux Glaises, que le père Bressau fut fait prisonnier au printemps de 1644. Le Jésuite romain voyageait avec des Hurons qui, « ayant tiré quelques coups de fuzil sur des Outardes, se firent reconnoître par trente Iroquois, qui n'estoient pas loin de là, & qui leur dressèrent une embuscade ». Le Missionnaire fut emmené en captivité avec deux de ses guides, tandis qu'un autre était tué, scalpé, dépecé et dévoré sur place par les assaillants<sup>9</sup>.

En août 1661, la rivière du Loup sortit une autre fois de l'oubli avec Médard Chouart des Groseilliers et Pierre-Esprit Radisson. N'ayant pu obtenir du gouverneur D'Augour la permission d'aller à la Baie d'Hudson, les deux aventuriers avaient décidé de suivre clandestinement les Indiens du Sault-Sainte-Marie, venus faire la traite à Trois-Rivières. Une nuit où tous les Trifliviens étaient plongés dans le sommeil, le capitaine Chouart ouvrit les portes du fort dont il avait les clefs et « s'esquiva avec Radisson et un nommé François Larivière. Puis tous trois coururent rejoindre leurs alliés » à sept lieues plus haut<sup>10</sup>, vraisemblablement donc à la Rivière-du-Loup, d'où ils s'élançèrent hardiment vers la Baie James.

#### Les premiers travaux.

En 1665, au temps de la chute des feuilles, cette même embouchure de la Mahigan-sipiy voit débarquer les soldats du Sieur De la Fouille, épris d'aventures et remplis de courage, qui ont reçu l'ordre d'y passer l'hiver. L'endroit est désert; l'on n'y décèle d'autres traces humaines que les cendres et les déchets des bivouacs dressés, au cours de l'été, par les Algonquins sortant de leurs terrains de chasse pour aller trafiquer à Trois-Rivières.

Tout y est à faire, et il faut agir vite sous la menace du froid hivernal. Mais la nature n'est pas avare. La rivière, belle et poissonneuse, donne à la fois son eau et ses pêcheries. La forêt offre les arbres les plus divers et les plus utiles, soit pour le foyer, soit pour la construction. Dans les sous-bois, le gibier abonde. Tout près, se trouve le lac : « l'endroit de toute la colonie le plus abondant en poissons »; le gel va bientôt y permettre la pêche sous la glace, rapportant, selon La Potherie, des maskinongés de « cinquante à soixante livres », des bars « monstrueux », des dorés « des plus délicats », des achigans « d'un très bon goût »<sup>11</sup>.

Les bras vigoureux ont vite fait d'abattre et d'équarrir les arbres voisins et, en quelques jours, les soldats possèdent déjà leur abri fortifié. Sous la

<sup>9</sup> B. VIMONT, *Relation de [...] 1643 & 1644*, dans R. G. THWAITES, *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Vol. 26, Cleveland, The Burrows Brothers, 1898, p. 30-32; aussi note, p. 314.

<sup>10</sup> N.-E. DIONNE, *Chouart et Radisson*, Québec, Laflamme & Proulx, 1910, p. 65.

<sup>11</sup> B. DE LA POTTERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. 1, Paris, Didot, 1722, p. 306.

discipline militaire, le temps s'emploie utilement et l'on en oublie presque la solitude, la froidure, les longues nuits.

Sans doute, l'on est loin de la belle France, en ce Canada quasi désert, peuplé à peine de trois mille deux cents âmes. Mais la vie surgit tout à l'entour : la région du Richelieu se garnit de forts; la rive sud du lac Saint-Pierre reçoit aussi des soldats. A sept lieues en aval du fleuve, il y a Trois-Rivières, un tout petit village, mais qui respire l'air du pays, avec sa garnison, avec son enceinte de pieux, flanquée de trois redoutes et de nombreux bastions, renfermant une église, la résidence du gouverneur et une trentaine de maisons, le tout complété par un moulin à vent et quelques habitations qui se hasardent hors des murs<sup>12</sup>.

A cette époque, les constructions sont faites de grosses pièces de bois superposées aux joints bourrés de mousse; on les chauffe avec des foyers de perches disposées en cône et enduites de mortier ou de glaise, et où l'on enfouit d'immenses bûches; les fenêtres, munies de parchemin ou de toile, sont protégées par de solides contrevents<sup>13</sup>. Tel doit être aussi le style du réduit où les fondateurs de la Rivière-du-Loup se cantonnent dès les premières neiges.

L'animateur du groupe est l'enseigne Charles de Goudon de Jeu qui signe fièrement : « Seigneur en partie du Grand Rosoy, Vicomte de Manereuil ». Vraisemblablement, il a déjà donné à Talon l'assurance qu'il s'établira définitivement en cet endroit; et, en retour, l'Intendant a promis de l'y nommer Seigneur. Tout en remplissant sa charge militaire, De Manereuil commence à préparer son futur domaine. Il est secondé par plusieurs soldats qui se proposent d'y devenir colons lorsque leur engagement sera échu : tel Pierre Brugnol dit la Pierre qui, dans la force de ses vingt-trois ans, se met résolument au service du futur châtelain<sup>14</sup>.

Parmi les autres censitaires en perspective, quelques-uns doivent retenir l'attention.

En premier lieu, vient sans doute Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, le seul pionnier dont les descendants ont, depuis lors, continuellement demeuré à la Rivière-du-Loup. Fils et héritier de Ferdinand de Gerlaise, Seigneur des Hametaux, et de Damoiselle Dorothée Cona, de la paroisse de Saint-Paul de Liège, en Belgique<sup>15</sup>, le Sieur De Saint-Amant est un bourgeois distingué et quelque peu instruit; âgé d'environ vingt-deux ans, il est célibataire comme tous ses compagnons.

<sup>12</sup> FAILLON, *Histoire de la colonie française en Canada*, t. 3, Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1866, p. 374.

<sup>13</sup> Sur le genre de vie à cette époque, voir P. BOUCHER, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et production du pays de la Nouvelle-France*, nouvelle édition, Montréal, G. Coffin, 1882, *passim*.

<sup>14</sup> Voir contrat Manereuil-Brugnol, 2 janvier 1671, greffe Becquet, original, APJQ.

<sup>15</sup> Voir P.-E. TRUDEL, o.f.m., *Généalogie de la famille Trudel(le)*, Montréal, Sourds-Muets, 1955, p. 75-76.

Jean Bérard dit Laverdia, un autre fondateur, est fils d'André Bérard et d'Andrée Périer, habitants de Mainreuil, dans la paroisse des Forges Saint-Baulnay, en Normandie <sup>16</sup>.

François Banhiac dit Lamontagne, sabotier de profession, est âgé de vingt-quatre ans environ. Fils de Jean Banhiac et de Françoise Petit, il est originaire de Chantrezac, au diocèse d'Angoulême <sup>17</sup>.

Marin Marais dit Labarre, est âgé de vingt-quatre ans.

Joachim Germano, fils de Jean, est natif de la paroisse Saint-Maximin dans le diocèse de Limoges <sup>18</sup>.

Nous retrouverons également, plus tard, les noms des soldats suivants : Didier Villefroy, Louis Maseau dit Maisonseule, Jacques Paviot dit la Pensée, Paul Guyon dit Latremblade, Jean Huitonneau dit la Forêt et Jean Letellier dit Lafortune.

Bref, un officier et au moins douze soldats de la compagnie du Sieur De la Fouille figurent, plus ou moins diversement, dans la fondation de la Rivière-du-Loup. C'est en quelque sorte une entreprise « de famille » qui s'élabore. Tous ces jeunes gens, désireux de s'établir en Nouvelle-France, commencent en commun, sous la direction du Vicomte de Manreuil, le défrichement de leurs futurs domaines.

Cependant, ils restent encore militaires avant d'être colons. Vers le 18 janvier 1666, une estafette venue de Trois-Rivières, leur ordonne d'y rejoindre un corps d'armée arrivé de Québec l'avant-veille et sur le point de s'attaquer au pays des Iroquois. Sous la direction du capitaine De la Fouille, un peloton de vingt soldats quitte donc la Rivière-du-Loup et, le 24 janvier, se réunit au reste du régiment.

Dès le lendemain, on repart; cette fois pour Sorel et pour la guerre. Chartier de Lotbinière, qui fait partie du convoi, raconte en vers piquants les déboires du voyage :

Sans cheval sans mulle et sans asne  
 Du havre sacq chacun chargé  
 Voila tout le monde arrangé  
 A la traîne chacun selle  
 Et lon enfille la venelle  
 Apres avoir dit maint adieu  
 Affin de gagner Richelieu <sup>19</sup>.

La journée du 25 janvier fut extrêmement rude. Les soldats souffrirent et du froid et de la marche : « ... les uns avoient les jambes coupées par les glaces, & les autres les mains ou les bras, ou d'autres parties du corps entierement gelées <sup>20</sup> ».

<sup>16</sup> Voir contrat Laverdia-Quoy, 12 novembre 1669, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>17</sup> Voir A. GOUBOUT, o.l.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1953-1955, p. 65.

<sup>18</sup> Voir contrat Germano-Couc, 26 avril 1684, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>19</sup> Chartier de LOTBINIÈRE, *Vers Burlesques*, dans BRH, t. 33, 1927, p. 268.

<sup>20</sup> F. LE MERCIER, *Relation de 1665-1666*, dans THWAITES, t. 50, p. 132.

Ces campagnes militaires que la compagnie De la Fouille dut entreprendre durant ses trois années de service, faisaient trouver plus agréable le travail de défrichement poursuivi à la Rivière-du-Loup.

Le succès des troupes favorisait par ailleurs la colonisation. Le père Le Mercier, s.j., pouvait affirmer dans la Relation de 1667 et 1668 : « Nous avons commencé depuis plus d'un an à jouir des fruits de la paix, & à goûter les douceurs du repos que les armes de sa Majesté nous ont procuré par la soumission des Iroquois. Il fait beau voir à présent presque tous les rivages de nostre fleuve de S. Laurent habités de nouvelles colonies, qui vont s'estendant sur plus de quatre-vingt-lieues de pais le long des bords de cette grande Riviere, où l'on voit naître d'espace en espace de nouvelles bourgades qui facilitent la navigation, la rendant & plus agréable par la veue de quantité de maisons, & plus commode par de frequens lieux de repos <sup>21</sup>. »

Dès novembre 1667, l'intendant Talon écrit lui-même au ministre Colbert : « Ce pays commence à prendre une autre forme, que celle qu'il avoit avant l'arrivée des troupes du Roy, il se découvre en beaucoup d'endroits, et la Resolution que forment plusieurs officiers de s'y habituer, ne contribuera pas peu à son établissement <sup>22</sup>. »

La Rivière-du-Loup est l'un de ces endroits que défrichent les militaires résolus d'en devenir habitants. Les « découverts » s'agrandissent et plusieurs soldats songent à s'y « habituer » définitivement.

Ainsi, dès 1667, Jean Jacquet de Gerlaise, voyant son avenir assuré, décide de convoler en justes noces. Il avait jeté son dévolu sur Jeanne Trudelle, fille de Jean Trudelle de la Côte de Beaupré. Ce dernier, tisserant de métier, exploitait une ferme comprenant quatorze arpents en culture et neuf bêtes à cornes; il était originaire de Parfondeval de Mortagne, au Perche. Son épouse, Marguerite Thomas, fille de Jean Thomas et de Marguerite Frédry, venait de la paroisse de Staban dans le diocèse de Liège, en Belgique; elle était donc compatriote de Jean Jacquet de Gerlaise, ce qui, peut-être, avait provoqué les fréquentations. Aînée d'une famille de six enfants <sup>23</sup>, Jeanne n'était pourtant âgée que de onze ans, un mois, deux jours, lorsque son contrat de mariage fut signé, le 12 septembre 1667. Ce document nous décrit la dot que les parents Trudelle donnent à leur fille : « ... la somme de cinq cent livres tournois, en meubles dont les dits futurs époux auront besoin et nécessité, et en outre, la nourriture et ébergement des dits futurs époux l'espace d'un an du jour des épousailles; la dite somme de cinq cent livres payable, comme dit, alors que les dits futurs époux se retireront en leur ménage et particulier. De plus, donnent les dits pere et mere de la dite fille future épouse, à icelle, trois habits selon sa qualité et condition, avec ses habits de fille et linges à elle servant <sup>24</sup>. »

<sup>21</sup> Même auteur, *Relation de 1667-1668*, même endroit, t. 51, p. 166.

<sup>22</sup> Jean TALON, lettre au ministre Colbert, Canada, 19 novembre 1667, dans *BRH*, t. 28, 1922, p. 267-268.

<sup>23</sup> Voir Recensement de 1666, dans Benjamin SULTZ, *Histoire des Canadiens français*, Montréal, Wilson, 1882, t. 4, p. 54; Recensement de 1667, même endroit, p. 73.

<sup>24</sup> P.-E. TRUDEL, o.f.m., *Généalogie de la famille Trudel(le)*, p. 76-77, 15.

L'époux ne se montre pas moins prodigue que les parents et offre à sa belle un jonc coûteux en or massif.

On ignore la date de la cérémonie nuptiale, car un feuillet manque précisément cette année-là au registre de Château-Richer. Elle eut lieu sans doute peu après le contrat; mais il fallait, selon le droit canonique de l'époque, que la petite Jeanne soit « grande et forte » pour que son alliance fut valide!

Après les noces, Jean de Gerlaise poursuit sa carrière militaire, tout en travaillant, selon les possibilités, avec les autres colons de la Rivière-du-Loup, où le Sieur De Manereuil ne négligeait ni ses censitaires ni ses plans d'avenir. Le Seigneur était présent au contrat matrimonial de Jean Jacquet; et précisément en cet automne de 1667 il empruntait quatre cents livres tournois chez Nicolas Dupont de Neufville<sup>25</sup> afin, ce semble, de pourvoir aux défrichements et aux bâtisses de son domaine.

En 1668, lors du licenciement du Régiment de Carignan, tous les soldats de la compagnie De la Fouille s'établissent au Canada. Plusieurs s'installent dans le fief de leur enseigne, le Vicomte de Manereuil.

Ce dernier entreprend alors avec confiance et hardiesse la pleine mise en valeur de ses terres. Il continue à s'endetter pour cela; en 1668 et 1669, il emprunte de Guillaume Feoiou, marchand de Québec, en argent et en marchandises, une somme de treize cent seize livres seize sols et dix deniers, « employée aux bastiments et deserts par luy faits faire sur sa dite terre de Manereuil à la riviere du loup<sup>26</sup> ».

Le fier gentilhomme n'a perdu, en s'« habituant » à la Nouvelle-France, ni ses allures belliqueuses, ni sa vigueur de caractère. Il aime s'amuser, exhiber sa maîtrise de la langue anglaise et poser au chevalier sans peur. Mal lui en prend! Le 2 mars 1669, à l'auberge Crevier du Cap-de-la-Madeleine, il a causé, bu, joué avec les Sieurs De Montigny et Anseau dit du Berry, lorsqu'il est importuné et brusqué par ce dernier. De Manereuil garde quelque peu le beau rôle, mais en vient aux coups d'épée et blesse sérieusement l'adversaire qui lui intente un procès devant le juge De Saint-Quentin. Mais le Seigneur de la Rivière-du-Loup n'est condamné qu'à payer les frais de justice conjointement avec le Sieur De Montigny<sup>27</sup>.

C'est en ce printemps de 1669 que Jean Jacquet de Gerlaise aménage son foyer. Le beau-père vient travailler pendant six semaines sur la concession afin de tout préparer pour l'arrivée de sa fille qui apporte de Château-Richer une cargaison de cadeaux: deux vaches, un taureau de trois ans, trois cochons, dont un grand et deux petits, vingt-quatre minots de blé, une paillasse, deux

<sup>25</sup> Contrat De Manereuil-Dupont, 17 octobre 1667, greffe Becquet, original, APJQ.

<sup>26</sup> Obligation De Manereuil-Feoiou, 20 novembre 1670, greffe Becquet, original, APJQ.

<sup>27</sup> Voir Requête du Sieur De Berry, le 5 mars 1669; Témoignage de Dame Marguerite Crevier, le 7 mars; et Sentence du Tribunal, le 20 mars, dans Registre des audiences de la Juridiction Royale de Trois-Rivières, 1655-1671, copie, APQ; aussi, Prévôté de Trois-Rivières, 1655-1671, copie, APQ.

couvertures, l'une neuve et l'autre vieille, une paire de draps de dix aunes, deux plats d'étain, deux assiettes et une demi-douzaine de cuillères, deux sacs montés, une poêle à frire, un gril, une hache et une houe, un croc à fumier, un coffre, du linge de table, tant nappes que serviettes ouvragées et serviettes communes, une baratte, une demi-douzaine de baquets, deux marmites, un habit, deux chemises fines, une camisole de « crézeau », une paire de mitaines, une paire de bas, deux paires de souliers français, un « guéneçon » de toile fine, deux « guéneçons » de grosse toile, deux grosses chemises, deux paires de bas de toile fine et du ruban...

Le transport de tout ce ménage jusqu'à la Rivière-du-Loup est entrepris par Bertrand Chesnay dit la Garenne, qui reçoit pour salaire un taureau de deux ans<sup>28</sup>.

La jeune madame De Gerlaise est probablement la première femme à venir dans la colonie naissante. Mais voici que le 12 novembre 1669, Jean Bérard dit Laverdia passe son contrat de mariage avec demoiselle Charlotte Quoy, originaire de Saint-Nicolas-des-Champs<sup>29</sup>. Les noces ne doivent pas tarder, et la Parisienne vient habiter tout près des De Gerlaise, dans une petite cabane de bois équarri située sur la rive gauche de la rivière.

La vie n'est pas toujours rose en ces parages. Le 29 septembre 1670, un ancien troupière de la compagnie De la Fouille, Paul Guyon dit Latremblade, est accusé de meurtre; deux des témoins à charge, Christophe Gerbaud et Jacques Passard<sup>30</sup>, sont des censitaires du fief. Le crime s'était commis peut-être au cours d'un voyage de traite, mais il prouve que les rapports sont violents entre ces soldats, célibataires, passionnés d'aventures et avides de s'enrichir.

#### Concession de terres.

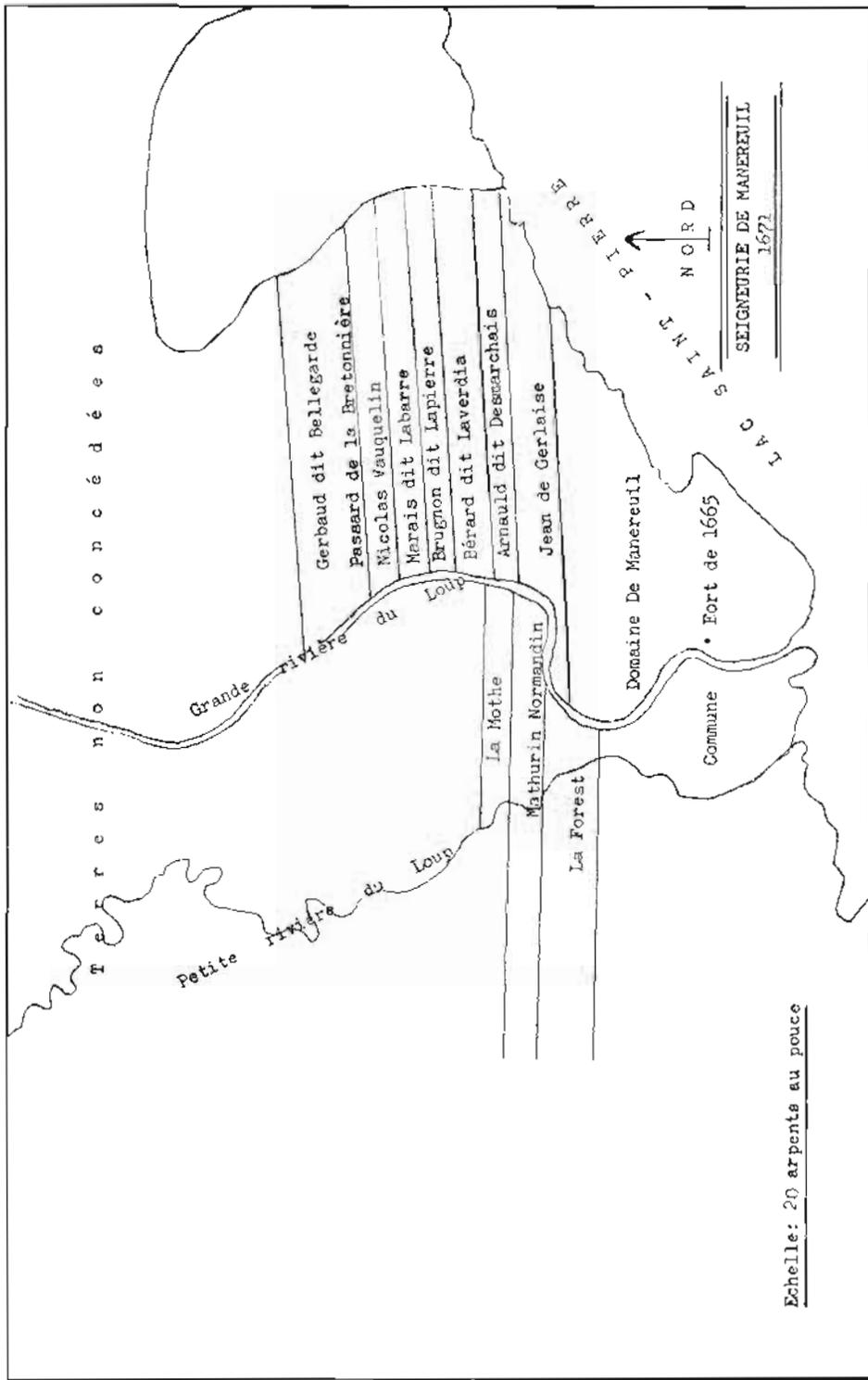
Le Seigneur n'est pas toujours là pour ramener l'harmonie. Ainsi, le 20 novembre 1670, on le trouve à Québec, logé à l'enseigne de « La Ville de La Rochelle » et hypothéquant, comme garantie de sa dette envers Feniou, sa « terre et Seigneurie » de la rivière du Loup<sup>31</sup>. Le 2 janvier suivant, il est encore dans la capitale et, sans titre officiel sur son domaine, il n'en concède pas moins à Pierre Brugnion dit la Pierre une « habitation » mesurant « six arpents de terre de front sur le bord de la Rivière de Manereuil, et de profondeur depuis la dite rivière jusques à l'anse du lac, tant qu'elle se pourra estendre, Bornée d'un costé Jean Berard dit La Reverdia, et d'autre costé Marin Marest dit Labarre »; le censitaire obtient « droit de chasse et de pesche au devant et au dedans de la dite habitation »; de plus, « pour les agréables services à luy rendus par le dit Brugnion pendant six ans », le Vicomte lui cède

<sup>28</sup> P.-E. TRUDEL, o.l.m., *Cénéalogie de la famille Trudel(te)*, p. 77-78.

<sup>29</sup> Voir contrat Laverdia-Quoy, 12 novembre 1669, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>30</sup> Voir *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, t. 1, Québec, Côté, 1885, p. 640-641.

<sup>31</sup> Voir obligation De Manereuil-Feniou, 20 novembre 1670, greffe Becquet, original, APJQ.



Echelle: 20 arpente au pouce

gratuitement le fruit des travaux déjà exécutés : « terre en valleur, abatis et découvertes, avec une Cabanne <sup>32</sup> ».

Brugnon était illettré puisque, dans le contrat, il déclare ne pas savoir signer. Il était encore célibataire. Au service du Sieur De Manereuil depuis 1665, il avait évidemment fait sa part de défrichement et de construction sur les terres prêtes à concéder ou déjà habitées.

Parmi les voisins de la première heure, se trouve Jean Joubert dit des Fontaines. Lui aussi est un célibataire, établi là vraisemblablement depuis quelques années, puisqu'il possède une propriété bien organisée qu'il échange, le 17 mai 1671, pour celle de François Arnauld dit Desmarchais, de la rivière Nicolet. L'habitation de Joubert comprend alors « environ six arpents de bois abbatu », avec « une maison, cabane & hangar »; la terre tient « au sourouest par un bout par trois arpents de front a la dicte riviere de Manreuil au suest ou environ aux terres de Jean Gerlay dict St Amand & au norouest a celles de Jean Berard dict la Reverdia ». Dans le pacte, Jean Joubert se réserve la récolte des grains déjà ensemencés et reçoit en retour de ses biens « la somme de soixante livres tournois payable en bled froment ou pelletteries <sup>33</sup> ».

Dès 1671, l'on retrace au moins dix concessions distribuées sur les deux rives de la rivière Manereuil.

Du côté sud-est, en remontant depuis l'embouchure, se trouvent : le domaine seigneurial; Jean de Gerlaise déjà marié mais encore sans enfants; François Arnauld dit Desmarchais; Jean Bérard qui a un bébé d'un an, Christophe <sup>34</sup>; Pierre Brugnon, célibataire; Marin Marais qui est sur le point d'épouser Marie Deschamps s'il ne l'a pas fait déjà; Nicolas Vauquelin; les associés Christophe Gerbaud dit Bellegarde, et Jacques Passard, Sieur De la Bretonnière, tous deux célibataires et traiteurs de fourrures <sup>35</sup>.

L'autre côté de la rivière commence aussi à se défricher. Le 31 mai 1671, le Vicomte concède à Mathurin Normandin dit Beausoleil, une terre d'une largeur de trois arpents s'étendant depuis la grande jusqu'à la petite rivière, « tenant d'un costé la concession du nommé La Forest et d'autre costé celle du nommé La Mothe <sup>36</sup> ».

Normandin est âgé de trente-quatre ans; il est probablement encore célibataire, mais épousera bientôt Jeanne Dodier, veuve d'Adrien Jolliet et mère de trois enfants. Son voisin du nord paraît être Jean Huitonneau dit la Forêt et celui du sud, un nommé La Mothe impossible à identifier.

<sup>32</sup> Concession De Manereuil-Brugnon, 2 janvier 1671, greffe Becquet, original, APJQ.

<sup>33</sup> Contrat Joubert-Desmarchais, 17 mai 1671, greffe Ameau, original, APJTR.

<sup>34</sup> A moins d'indication contraire, nos renseignements d'état civil proviennent du *Dictionnaire généalogique de TANGUAY* ou du Recensement de 1681.

<sup>35</sup> Voir concession Gerbaud et Passard-François Raingauld, 31 octobre 1674, greffe Becquet, original, APJQ.

<sup>36</sup> Concession De Manereuil-Normandin, 31 mai 1671, greffe Basset, original, APJM.

Parmi ces onze censitaires, se trouvent cinq véritables colons; les autres sont des traiteurs de fourrures, ou des concessionnaires étrangers qui ne viendront pas du tout, ou bien peu, sur leur terre.

Après tant d'années d'activités, le Vicomte de Manereuil attend encore ses patentes royales. C'est seulement le 3 novembre 1672 que l'intendant Talon lui accorde, à titre de seigneurie : « ... une lieue de front sur deux lieues de profondeur, à prendre sur le Lac St. Pierre, demye lieue au dessus et demye au dessous de la riviere du Loup, icelle comprise ». Le Souverain se réserve « les bois de chesnes » qui sont « propres à la construction des vaisseaux », ainsi que les « mines, minieres ou minéraux » trouvés dans l'étendue du fief <sup>37</sup>.

Au moment de cet arrêté, le premier seigneur de la Rivière-du-Loup, Charles Goudon de Jeu, Vicomte de Manereuil, est probablement déjà parti pour la France. Il a sans doute l'intention d'en revenir; mais son départ s'avère définitif. Il s'établit dans le Poitou où il rejoint, semble-t-il, son ancien capitaine : Jean-Maurice Philippe de Vernon, Sieur De la Fouille. Il deviendra avec le temps conseiller du roi, rapporteur et vérificateur des défauts, en la sénéchaussée de Montmorillon <sup>38</sup>.

L'absence du Seigneur rend impossible la concession de nouvelles terres dans la localité. Le nombre des tenanciers reste donc à peu près stationnaire pendant plusieurs années. Cependant, quelques propriétés changent de mains et la population s'accroît quelque peu.

Ainsi, l'année 1673 apporte au foyer de Jean de Gerlaise <sup>39</sup> et de Jeanne Trudelle, une fillette du nom de Catherine. La mère se rend dans la paroisse de L'Ange-Gardien pour l'heureuse naissance qui a lieu le 14 avril.

Trois mois et demi plus tard, c'est la famille Marais qui accueille aussi son premier bébé : la petite Marie-Thérèse, née et baptisée à la Rivière-du-Loup même.

Ce baptême est le premier événement religieux, survenu dans la paroisse, qui soit connu avec certitude.

En voici l'acte : « L'an de grâce mil six cent septante et trois, ce premier août, je F. Claude Moireau, Récollet faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, ai baptisé solennellement a la riviere du Loup ou je faisais la mission, Marie Therese Marest, née le 30 juillet, du legitime mariage de Marin Marest et de Marie Deschamps ses pere et mere, et a esté tenue sur les fonds par Benjamin Anseau sieur de Berry et Marie Lemaistre ses parein et mareine qui l'on nommée Marie Therese. F. Claude Moireau, Récollet indigne <sup>40</sup>. »

<sup>37</sup> *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, demandés par une adresse de l'Assemblée Législative, 1851*, Québec, Fréchette, 1852, p. 313-314.

<sup>38</sup> Voir Charles DRISARD, *La fondation de la Rivière-du-Loup (en-haut)*, dans *ESJ*, 23 août 1934, p. 5; aussi G. MALCHELOSSE, *M. de Manereuil*, dans *ESJ*, 6 septembre 1934, p. 1.

<sup>39</sup> Voir M<sup>me</sup> L.-J. DOUCET, *Généalogie de Gerlaise-Desjarlais*, dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, t. 7, avril 1956, p. 78.

<sup>40</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

Le curé de Trois-Rivières, qui signera plus tard « Moreau », est le premier prêtre que l'on trouve à la Rivière-du-Loup. Il se peut que les chapelains du Régiment de Carignan ou les curés de Sorel soient venus, auparavant, y exercer occasionnellement quelque ministère, mais ils n'en ont laissé aucune preuve certaine.

Le père Claude Moireau<sup>41</sup> peut donc être considéré comme le missionnaire-fondateur de la paroisse. Né en France, il s'y était fait Récollet et y avait reçu le sacerdoce avant de passer au Canada en 1671. Nommé aussitôt desservant de l'église trifluvienne, il quittera la région dès 1674, pour un poste acadieu; il y remplira une carrière fructueuse avant de revenir à Québec où il décédera le 16 octobre 1705.

Mais nous sommes encore en 1673. C'est vraisemblablement en cette année que François Banhiac dit Lamontagne vient résider dans la Seigneurie de Manereuil. Après le licenciement de la compagnie De la Fouille, il s'était installé à la Côte de Beaupré où il fut parrain, le 8 septembre 1668, de Jacques Lesot, enfant de Jacques-François Lesot et de Marthe Gagnon, veuve de Jean Doyon. Cette dernière gardait près d'elle la petite Marie-Madeleine, née de son premier mariage et âgée de neuf ou dix ans. François Banhiac s'attacha à la fillette et ne l'oublia pas lorsqu'il se transporta au Cap-de-la-Madeleine<sup>42</sup> puis à la Rivière-du-Loup. En ce dernier endroit, il acquiert une partie de la terre de Mathurin Normandin et s'y trouve voisin de son ancien camarade de régiment: le voyageur Joachim Germano, avec lequel il conclut, le 7 février 1674, un accord notarié<sup>43</sup>.

Le 20 juillet suivant, les époux Bérard font baptiser à Sorel la nouvea-née Marie-Charlotte, future grand-mère du curé Laurent Bertrand, qui a pour parrain Jean Lafortune, un ancien ami de son père dans la compagnie De la Fouille.

En ce même été, la petite colonie faillit perdre un insigne pionnier. Le 27 juillet, en effet, Jean de Gerlaise accepte de devenir fermier de l'hôpital Saint-Joseph, à Montréal<sup>44</sup>; et deux semaines plus tard il loue sa terre à Jacques Paviot<sup>45</sup>. L'on ne saurait dire pourtant si De Gerlaise occupe effectivement sa nouvelle fonction. Chose certaine, il ne reste pas même un an à Ville-Marie et sa ferme de la Rivière-du-Loup semble être cultivée, durant l'absence, par Jean Bérard dit Laverdia.

Une autre transaction de portée éphémère a lieu le 31 octobre 1674, lorsque les Sieurs Bellegarde et De la Bretonnière vendent au soldat québécois François

<sup>41</sup> Voir QUÉSTON, R. *Père Claude Moireau*, dans *ESJ*, 19 juillet 1934, p. 1.

<sup>42</sup> Voir A. GOUBOUT, o.f.m., *Nos ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *RAPQ*, 1953-1955, p. 464; aussi Recensement de 1666, dans B. SULTE, *Histoire des Canadiens français*, t. 4, p. 55; Recensement de 1667, même endroit, p. 75.

<sup>43</sup> Accord Germano-Banhiac, 7 février 1674, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>44</sup> Bail De Casson-De Gerlaise, 27 juillet 1674, greffe Basset, original, APJM.

<sup>45</sup> Bail De Gerlaise-Paviot, 12 août 1674, greffe Adhémar, original, APJM; aussi M<sup>me</sup> L.-J. DOUCET, *Généalogie de Gerlaise-Desjarlais*, p. 77.

Raingauld de la Chapelle, une partie de la concession qu'ils tiennent oralement du Vicomte de Manereuil <sup>46</sup>.

Mais l'événement capital de l'année est l'achat de la terre de François Arnauld par Pierre LeMaître de Trois-Rivières. Ce contrat, daté du 28 décembre 1674 <sup>47</sup>, emmène à la Rivière-du-Loup l'une de ses plus grandes familles et, du coup, l'un des personnages les plus remuants de son histoire : Judith Rigaud.

Née à Saint-Jean-d'Angély en Saintonge, du mariage d'Élizé Rigaud et de Suzanne Dugast, Judith s'en vient au Canada comme « fille du Roy ». Après avoir été domestique à Trois-Rivières, elle y épouse, le 6 mai 1654, François LeMaître dit le Picard, un traiteur de fourrures. La nouvelle épouse ne tarde pas à se livrer elle-même au négoce. A l'été de 1665, alors qu'elle est enceinte, elle laisse au foyer ses cinq enfants, dont le plus âgé a dix ans, et s'embarque pour la France où ses affaires l'attirent. Durant son séjour là-bas, elle donne naissance à un fils, Charles, qui est baptisé à La Rochelle le 15 avril 1666.

L'été suivant, lorsqu'elle revient à Trois-Rivières avec son bébé, elle apprend que son mari est mort depuis la mi-janvier, à la suite vraisemblablement d'une querelle malheureuse. La jeune veuve de trente-trois ans reprend ses enfants, qui ont été recueillis par leur oncle Antoine LeMaître dit la Morille <sup>48</sup>, et se met en quête d'un nouveau mari. Elle ne tarde pas à trouver et, le 26 janvier 1667, elle épouse le trafiquant Jean Terrien de Ponceau dit Duhaime, originaire de Saint-Jacques de Dieppe <sup>49</sup>, qui est onze ans plus jeune qu'elle et qui accepte de vivre avec les six enfants LeMaître. Le couple paraît mener grande vie; il a deux engagés à son service et possède une ferme dont trente arpents sont en culture et où il garde cinq bêtes à cornes <sup>50</sup>.

Les époux Terrien ont au moins deux fils; mais le bonheur ne dure guère, car le mari décède bientôt, probablement en 1669 et au cours d'une expédition de traite <sup>51</sup>.

Un malheur, certes, ne vient jamais seul ! En plus d'être deux fois veuve en si peu de temps, Judith Rigaud se voit poursuivre par ses créanciers qui menacent de saisir son mobilier, sa garde-robe de prix, et les fourrures qu'elle cache sûrement quelque part. Mais la Cour lui concède un délai de trois ans pendant lequel elle ne peut aliéner les biens immeubles que lui a légués son premier époux <sup>52</sup>.

<sup>46</sup> Concession Bellegarde et Labretonnière-François Raingauld. 31 octobre 1674, greffe Becquet, original, APJQ.

<sup>47</sup> Vente Desmarchais-LeMaître, 28 décembre 1674, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>48</sup> Contrat Terrien-Rigaud, 25 janvier 1667, greffe Aneau, original, APJTR; aussi C. TANGUAY, *A travers les registres*, Montréal, Cadioux & Derome, 1886, p. 52, et [Registre paroissial de Trois-Rivières], original, AETR; Recensement de 1666, dans B. SUTRE, *Histoire des Canadiens français*, t. 4, p. 62.

<sup>49</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>50</sup> Recensement de 1667, dans B. SUTRE, *Histoire des Canadiens français*, t. 4, p. 69.

<sup>51</sup> Voir [Registre paroissial de Trois-Rivières], 17 mars 1669, copie, APJTR; aussi obligation Rigaud-Pellerin, 4 novembre 1670, greffe Becquet, original, APJQ.

<sup>52</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Quelques Montréalais au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *BRH*, t. 48, 1942, p. 359.

Par inclination sentimentale, ou par besoin de revenus extraordinaires, la veuve Terrien s'engage sans retard dans une triste aventure<sup>53</sup> puis décide enfin de quitter Trois-Rivières, peut-être pour échapper à la réprobation publique, peut-être pour se lancer plus vigoureusement, loin de la police trifluvienne, dans son commerce de fourrures.

Et ce personnage, à la fois complexe et troublant, vient s'installer à la Rivière-du-Loup, non loin de son fils Pierre LeMaître, sur la terre de Didier Villefroy.

Trois autres nouveaux résidents apparaissent l'année suivante.

Le premier est Louis Baron qui, le 12 juin 1675, se met pour peu de temps au service de Jean Bérard<sup>54</sup>.

Vient ensuite François Bergeron, un célibataire qui atteint la trentaine. Le 29 août 1675, il achète, de Pierre Brugnion dit la Pierre, une moitié de concession probablement située au sud de celle de Marin Marais<sup>55</sup>. François était natif du bourg de Saint-Hilaire-sur-l'Autize, au diocèse de Luçon dans le Poitou. Fils de feu Charles Bergeron, tailleur de pierre, et de Marie Pernelle, il était venu assez jeune en Nouvelle-France et avait d'abord été serviteur chez Marc Bateau de la Côte de Beaupré<sup>56</sup>. Son établissement à la Rivière-du-Loup est définitif et ses descendants s'y perpétueront.

Le troisième personnage qui évolue maintenant dans la localité est le « maître chirurgien » Jean Laplanche, originaire de Laffèche en Anjou. Fils de feu Zacharie Laplanche et de Perrine Gilberte, il avait pris la profession de son père et était venu au Canada comme médecin du Roy à bord d'un navire amenant des colons<sup>57</sup>. En 1670, il résidait à Trois-Rivières et témoigna comme expert au procès de Paul Guyon dit Latremblade. A la Rivière-Manereuil, on peut croire qu'il s'adonne au commerce des fourrures aussi bien qu'à la pratique médicale, car celle-ci ne peut certes pas lui rapporter grand-chose. Mais s'il n'y trouve pas la richesse, il y rencontre une dulcinée : Judith Rigaud en personne ! Les amours s'intensifient au point que les noces ont lieu le 6 octobre 1675. L'époux n'est pas aveuglé par la tendresse car il exige, dans le contrat de mariage, que la séparation des biens soit établie entre lui et elle<sup>58</sup>.

#### Activités multiples.

Le 21 octobre suivant, François Arnauld dit Desmarchais achète le reste de la concession de Mathurin Normandiu, possédée par le « Grand-Michel ». Celui-ci, dont le vrai nom est Jacques Loyseau dit Grandinière, avait acquis

<sup>53</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], 5 avril 1671, copie, APJTR.

<sup>54</sup> Engagement Baron-Bérard, 12 juin 1675, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>55</sup> Vente Brugnion-Bergeron, 29 août 1675. Voir A. Roy, *Inventaire des Greffes des Notaires du Régime français*, t. 5, Québec, APQ, 1943, p. 16.

<sup>56</sup> A. GOUBOUR, o.l.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1955-1957, p. 415.

<sup>57</sup> Procès Loyseau-Laplanche, 14 mars 1676, dans Prévôté de Trois-Rivières, 1672-1679, copie, APQ.

<sup>58</sup> Contrat Laplanche-Rigaud, 21 janvier 1676, greffe Adhémar, original, APJM; aussi G. MALCHELOSSE, *Le premier médecin de la Rivière-du-Loup*, dans *ESJ*, 15 novembre 1934, p. 1.

la ferme de Normandin peu de temps auparavant; mais célibataire convaincu, il décide finalement de rester au service de son vieux maître Élie Grimard du Cap-de-la-Maddeleine<sup>59</sup>, et il revend sa propriété à Arnaud. Ce dernier ne la garde guère non plus et la cède, dès le 26 décembre 1675, au marchand trifluvien Joseph Petit dit Bruno<sup>60</sup>.

Comme on le voit, nos anciens colons sont d'excellents clients pour les notaires de l'époque; ils le sont aussi pour les avocats, avec leurs fréquents procès. Ainsi, le 3 septembre 1675, le magistrat Boyvinet de Trois-Rivières juge quatre causes venant de la Rivière-du-Loup: celles des héritiers de Simon Baston contre Judith Rigaud, de Jean de Gerlaise contre Jean Bérard, de Didier Villefroy contre Judith Rigaud, et de Judith Rigaud contre François Banhiac dit Lamontagne<sup>61</sup>!

A la fin de janvier 1676, plusieurs contrats rédigés à la « Rivière-Manereuil » par le notaire Antoine Adhémar, nous renseignent sur la situation de la Seigneurie.

Le principal client de l'homme de loi y est alors Jacques Passard, Sieur De la Bretonnière. Ancien soldat de la compagnie Du Gué, dans le Régiment de Carignan, il est fils de feu Louis Passard, seigneur en partie de la Bretonnière, et de damoiselle Anne Pinçot, de la paroisse de Nozay, au diocèse de Nantes. Le noble Breton est à la fois « commandant de la Rivière de Manereuil<sup>62</sup> », colon, aventurier et trafiquant.

Le premier des quatre contrats passés par le Sieur De la Bretonnière est un accord qu'il signe, le 21 janvier, pour mettre fin à une longue dispute avec Judith Rigaud. Il exigeait que la dame Laplante lui paie deux propriétés et rende compte de ses revenus depuis quatre ans; mais la future belle-mère préfère remettre les deux terres; ce qui est exécuté sur-le-champ<sup>63</sup>.

Le lendemain, le même Jacques Passard vend au « docteur » Laplanche une terre de six arpents de front, qui vient de lui être remise par Judith Rigaud; on y trouve maison, grange et étable, et elle se situe entre les fermes de Didier Villefroy et de Louis Maseau dit Maisonseule<sup>64</sup>.

En même temps, Passard signe son contrat de mariage avec Marie LeMaître, fille de feu François LeMaître et de Judith Rigaud, âgée de dix-huit ans et demi, avec laquelle il convole le jour même<sup>65</sup>.

<sup>59</sup> Vente Chcsnay-Desmarchais, 21 octobre 1675, greffe Aneau, original, APJTR; aussi Recensement de 1666, endroit cité, p. 65; Recensement de 1667, endroit cité, p. 69; Recensement de 1681, endroit cité, t. 5, p. 64.

<sup>60</sup> Vente Desmarchais-Bruno, 26 décembre 1675, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>61</sup> Session du 3 septembre 1675, dans Prévôté de Trois-Rivières, 1672-1679, copie, APQ.

<sup>62</sup> Contrat Passard-LeMaître, 22 janvier 1675, greffe Adhémar, original, APJM; aussi G. MALCHELOSSE, *Jacques Passard de la Bretonnière commandant à la Rivière du Loup*, dans *ESJ*, 31 octobre 1934, p. 1; E.-Z. MASSICOTTE, *Quelques Montréalais au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 359-361.

<sup>63</sup> Accord Passard-Rigaud, 21 janvier 1676; voir A. ROY, *Inventaire des Greffes des Notaires du Régime français*, t. 5, p. 16.

<sup>64</sup> Vente Passard-Laplanche, 22 janvier 1676, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>65</sup> Contrat Passard-LeMaître, 22 janvier 1676, greffe Adhémar, original, APJM.

Le surlendemain, 24 janvier, le nouveau marié reçoit en guise de cadeau de nocés un acte notarié par lequel Jean de Gerlaise renonce à une poursuite judiciaire intentée contre lui à Trois-Rivières<sup>66</sup>.

En ces quelques jours, le Sieur De la Bretonnière a donc gagné deux terres, une épouse et un procès !

« Maître Laplanche » profite lui aussi de la présence du notaire Adhémar pour mettre ordre à ses affaires. Tout d'abord, le 21 janvier, il ratifie le contrat de mariage passé privément avec Judith Rigaud le 15 juillet précédent<sup>67</sup>. Le lendemain, le chirurgien achète la terre de La Bretonnière et vend à François LeMaître, Sieur de la Morille, une concession « de la contenance de trois arpents de frond », entre les propriétés de Louis Maseau et de François Lamontagne<sup>68</sup>.

Christophe Gerbaud dit Bellegarde ne tarde pas à suivre son ami Jacques Passard dans l'état matrimonial. Le 2 mai 1676, il épouse à Sorel Marguerite LeMaître, belle-sœur de Passard, fille de feu François LeMaître dit le Picard et de Judith Rigaud. Fils d'Élie Gerbaud, Sieur De Bellegarde, et de Perrine Philippe de Saint-Nicolas d'Angers, Christophe a alors près de trente-trois ans tandis que son épouse est âgée seulement de douze ans et trois mois.

Une manifestation sans précédent se produit à la Rivière-du-Loup au cours du mois de juin : Monseigneur de Montmorency-Laval, évêque de Québec, s'y arrête en revenant de Montréal et y donne la confirmation à trois personnes : Marguerite LeMaître, la nouvelle madame Gerbaud dit Bellegarde, son frère Jean LeMaître qui doit avoir quatorze ou quinze ans, et Marin Marais, âgé d'environ trente-cinq ans, qui est marié et père d'un enfant. C'est sans doute la première visite du prélat dans la seigneurie; plusieurs fois déjà Monseigneur de Laval avait dû passer tout près en se rendant à Montréal, mais il n'y était probablement jamais arrêté<sup>69</sup>.

Au cours de l'été, le marchand québécois Moyse Petit intente, *in absentia*, un procès au Sieur De Manereuil, dans le but de recouvrer la somme de treize cent seize livres seize sols et dix deniers, qui est due à son père, Alexandre Petit, de La Rochelle, en sa qualité de successeur de feu Guillaume Fenjou. De son côté, Maître Nicolas Dupont, Sieur De Neufville, qui est aussi un créancier du Vicomte, entame également des procédures pour faire vendre à son profit la Seigneurie de la Rivière-du-Loup. Les deux demandeurs s'accordent en vue du procès, mais il semble que rien de concret n'en soit résulté<sup>70</sup>.

Tandis que les titres légaux du Seigneur sont mis en question devant les tribunaux, les censitaires continuent à préparer l'avenir.

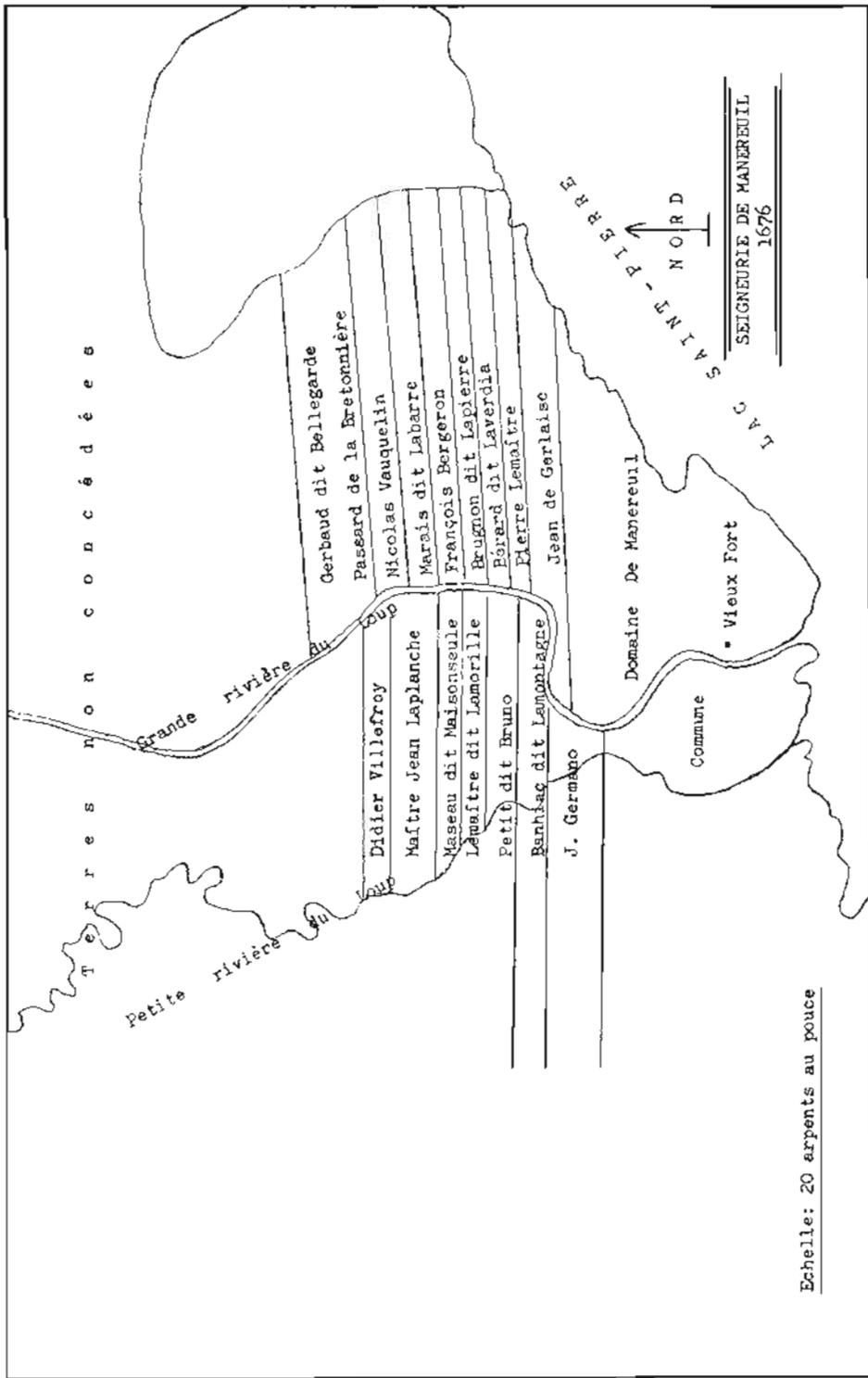
<sup>66</sup> Transaction De Gerlaise-Passard, 24 janvier 1676, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>67</sup> Contrat Laplanche-Rigaud, 21 janvier 1676, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>68</sup> Vente Laplanche-LeMaître, 22 janvier 1676, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>69</sup> *Catalogue ou Registre des confirmés, l'an 1749* [...], original, p. 81, AAQ.

<sup>70</sup> B. SURE, *La Rivière-du-Loup (en haut)*, dans *Mélanges historiques*, t. 10, Montréal, Ducharme, 1922, p. 10; aussi *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, t. 2, p. 2.



Le 3 novembre 1676, François Bergeron épouse, dans l'église de Trois-Rivières, demoiselle Étienne Leclercq, âgée de treize ans, fille de feu Florent Leclercq et de Marie Gendre. Dans son contrat, le mari déclare « avoir vaillant », à Saint-Hilaire-sur-l'Autize, la somme de mille livres ou environ consistant en la quatrième partie de vingt-quatre arpents de terre labourable, maison et grange<sup>71</sup>. Cependant, il préfère à cet héritage du Poitou les futures espérances de ses abattis et de son foyer nouveau !

L'an 1677 ne semble avoir apporté à la Rivière-du-Loup que des événements familiaux : un départ, un mariage, des baptêmes, des sépultures.

Le départ est celui de Maître Jean Laplanche que l'on trouve à Montréal, au début de l'année suivante<sup>72</sup>, en compagnie de sa moitié Judith Rigaud.

Le mariage est celui de François Banbiac dit Lamontagne qui épouse, à trente-six ans, l'adolescente Marie-Madeleine Doyon, âgée de dix-sept ans, et venant de la Côte de Beaupré où il l'avait connue jadis.

Le premier baptême de l'année a lieu le 15 mai, à Sorel. C'est celui de Marie-Anne Passard, fille de Jacques Passard de la Bretonnière, et de Marie LeMaître. L'enfant était née le 27 décembre 1676, mais en raison de l'absence de toute prêtre et de la difficulté des voyages, elle n'avait pu être présentée plus tôt à l'église<sup>73</sup>.

Le 17 mai, c'est au tour des parents Bérard de faire baptiser le petit Jean-Baptiste, né le 14 précédent. Malheureusement le hébé ne survit point : décédé le 31 mai, il est inhumé à Sorel le 2 août suivant<sup>74</sup>.

Le 11 août 1677, les époux Gerbaud dit Bellegarde présentent au baptême leur premier-né, François. Ils se trouvent alors à Montréal, « à cause de la traite des Outaouais », et c'est là qu'a lieu la cérémonie; la marraine n'est autre que la « femme de Mtre Jean de la planche », qui signe avec assurance : « Judith Rigaud<sup>75</sup> ».

A cette date, on déplore à la Rivière-Manereuil la mort de Jean Bérard dit Laverdia, décédé probablement au mois de juillet. Le 18 novembre, le notaire Antoine Adhémar vient y assermenter Christophe Gerbaud dit Bellegarde comme tuteur des deux enfants du défunt : Christophe et Charlotte. Il procède aussi à l'inventaire des biens de Bérard. Tout d'abord, sa terre, située entre celles de Pierre LeMaître et de Pierre Brugnion, mesure trois arpents de front; « il y a une maison & engard de peu de valleur, & environ trois arpens de terre nette & quelque peu de bois abattu ». Le pauvre foyer ne possède pas grand-chose : « Une chemise a demy usée, un vieux capot tout deschire, la moitié d'une peau passée, deux peaux tres meschantes de manichicha [...] Une

<sup>71</sup> A. GOUBOUT, o.l.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1955-1957, p. 415.

<sup>72</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Les chirurgiens, médecins, etc.etc., de Montréal sous le régime français*, dans RAPQ, 1922-1923, p. 136.

<sup>73</sup> [Registre paroissial de Sorel], original, archives de l'église Saint-Pierre de Sorel.

<sup>74</sup> Même source.

<sup>75</sup> [Registre paroissial de Notre-Dame de Montréal], copie, APJM.

marmitte avec son couvercle, une culhere a pot [...] Une petite chaudiere ronde, une vielhe chaudiere [...] Une houe, une hasche, une faucille, deux vieux paires de raquettes, & trois crochets servantz de Cremaillere, un Gré, une pelle de bois [...] Deux cuiviers, une demy barrique, une husche, quatre baquetz, trois Auragans, une Canelle de bois, trois Culheres d'Estain, une Tinette, un couteau [...] Plus six poulles & un Coq [...] Deux vielhes poches [...] six meschantes chemises a enfant de Nulle Valleur [...] Un meschant grapin de Nulle valleur. Plus la dite veufve declare que le dit feu Berard avoit seme quatre minotz de bled froment sur la dite Concession lequel [...] est pendant par les Racines. » Enfin, la petite Charlotte possède une vache et son veau. C'est un cadeau du parrain, Jean Lafortune qui, pour deux aunes d'étoffe, avait acheté la vache encore génisse et, autour du jour de l'an 1675, l'avait donnée à sa filleule âgée de six mois à peine. Depuis, la bête était devenue mère, si bien que la fillette possède à présent « la dite vache & suite <sup>76</sup> ».

La pauvreté de la famille Bérard doit être celle de tous les colons. Mais nul d'entre eux ne craint pour autant d'avoir un trop grand nombre d'enfants. Les baptêmes se multiplient en effet. Le 26 septembre, les époux De Gerlaise font baptiser à Sorel un bébé, né le 30 août, qui reçoit le nom de Pierre; l'enfant vit quelques mois seulement et est inhumé le 14 janvier 1678 <sup>77</sup>.

Le 24 avril suivant, la chapelle soreloise ouvre encore ses portes à des censitaires de la Rivière-Manereuil. Cette fois, c'est pour le mariage de Pierre Brugnon dit la Pierre, célibataire de trente-six ans, qui convole avec sa voisine, Charlotte Quoy, veuve de Jean Bérard <sup>78</sup>.

A partir de l'été 1678, les Récollets trifluviens recommencent à visiter la seigneurie. Depuis quelques années, celle-ci devait relever de l'église de Sorel, puisque les registres trifluviens, bien conservés, ne mentionnent aucune visite des Pères dans le domaine du Vicomte de Manereuil. Désormais, le père Xiste Le Tac viendra, à l'occasion, desservir la Rivière-du-Loup.

Né à Rouen en 1650 et profès chez les Récollets à l'âge de dix-huit ans, le père Xiste partait pour le Canada, après son ordination, au mois de juin 1676. En 1678, il venait d'être chargé de la cure de Trois-Rivières qu'il gardera, avec les dessertes environnantes, jusqu'en 1682, alors qu'il accompagnera Monseigneur de Saint-Vallier en Acadie, puis sera chargé d'une mission à Terre-Neuve. Personnage remarquable, il a écrit une *Histoire chronologique de la Nouvelle-France*, qui a beaucoup fait parler d'elle, à cause de sa sympathie extrême pour le gouverneur Frontenac <sup>79</sup>.

C'est le 21 août 1678 que le père Le Tac vient pour la première fois à la « rivière du Loup » où il baptise un nouveau-né : François, fils de François

<sup>76</sup> Inventaire Bérard, 18 septembre 1677, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>77</sup> [Registre paroissial de Sorel], original, archives de l'église Saint-Pierre de Sorel.

<sup>78</sup> Même source.

<sup>79</sup> Voir O.-M. JOUVE, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, Paris, Missions Franciscaines, 1934, p. 25-26.

Banhiac dit Lamontagne et de Madeleine Doyon<sup>80</sup>. Hélas ! la joie est bien éphémère au foyer, car la jeune mère décède six ou sept jours plus tard<sup>81</sup>.

Le 5 novembre, à Sorel, où l'on se rend souvent plus aisément qu'à Trois-Rivières, a lieu le baptême de Jean Brugnon dit la Pierre, premier enfant de Charlotte Quoy et de son second mari.

En cette même année 1678, si l'on en croit un recensement subséquent, la famille Marais s'accroît d'un garçonnet, qui reçoit le nom de Martin et qui n'atteindra pas l'adolescence. Vers le même temps, une fillette serait née aussi au foyer de Jean de Gerlaise, mais elle ne survivra pas non plus<sup>82</sup>.

Bientôt la Rivière-du-Loup assiste au retour dramatique de Judith Rigaud, chassée de Montréal. Peu après son arrivée là-bas, madame Laplanche s'était empêtrée dans de mauvaises affaires tant et si bien que son mari l'avait abandonnée à son sort et, au mois de juin 1678, était parti définitivement pour la France. Quelque temps après, l'épouse délaissée, peut-être encore sentimentale, peut-être en quête d'un gîte, se trouvait au logis de Pierre Cavalier. La gendarmerie l'y poursuivit sous l'accusation d'avoir déserté son foyer conjugal et de vivre maritalement, de façon illicite, au grand scandale des Montréalais. Lorsqu'on voulut la déloger, elle reçut l'huissier et ses aides à la pointe d'une fourche ! La loi recula devant elle mais emprisonna son complice. Voyant la partie perdue, Judith Rigaud s'enfuit secrètement. Tout de même, on la jugea et, le 14 avril 1679, le tribunal la condamna par contumace à dix années de bannissement de l'île de Montréal, sous peine de châtement corporel<sup>83</sup>. Et c'est à la Rivière-Manereuil, hors des atteintes de la maréchaussée et auprès de ses enfants, que la malheureuse vient chercher un asile, reprenant, dans son ancienne maison, son ancien métier.

Vers la fin de 1679, des réfugiés d'un autre genre arrivent dans le district. Des Abénaquis de Kennebec, vaincus par les Bostonnais, émigrent au Canada et se fixent à la rivière Saint-François, de l'autre côté du lac Saint-Pierre<sup>84</sup>. Ils ne tardent pas à venir chasser tout le long de la rivière du Loup qu'ils appellent, en leur langue, Abamasic, la rivière croche.

Le 3 avril 1680, le père Le Tac réapparaît dans la localité où il baptise Marie, fillette de Pierre Brugnon et de Charlotte Quoy<sup>85</sup>.

Peu de temps après, François Banhiac dit Lamontagne convole en secondes noces avec Marie-Angélique Pelletier, âgée de dix-sept ans. Fille de François Pelletier-Antaya et de Marguerite Mauriceau, la nouvelle épouse était née à Sillery et avait eu pour parrain le gouverneur D'Avaugour. Elle était l'aînée d'une famille de huit enfants qui demeurait alors dans la Seigneurie D'Autray,

<sup>80</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>81</sup> A. GODBOUT, o.l.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1953-1955, p. 465.

<sup>82</sup> M<sup>me</sup> L.-J. DOUCET, *Généalogie de Gerlaise-Desjarlais*, p. 78.

<sup>83</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Quelques Montréalais au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 360.

<sup>84</sup> Voir J.-A. MAURULT, prêtre, *Histoire des Abénakis depuis 1605 jusqu'à nos jours*, Sorel, La Gazette de Sorel, 1866, p. 174, 272.

<sup>85</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

près de Berthier-en-baut. Madame Lamontagne est fort bienvenue à la Rivière-du-Loup où son habileté de sage-femme sera souvent mise à profit <sup>86</sup>.

Le reste de l'année 1680 est marqué par des transactions financières. Le 19 mars, Jean de Gerlaise signe une obligation en faveur d'Alexandre Petit <sup>87</sup> et, le 2 septembre suivant, il se met d'accord avec Joachim Germano au sujet du loyer de la terre de ce dernier, qu'il cultivait en retour d'une rente annuelle, tandis que le propriétaire voyageait et commerçait au loin <sup>88</sup>. Le 6 octobre, Christophe Gerbaud dit Bellegarde acquiert de Joseph Petit dit Bruno une concession qui mesure trois arpents de front et se trouve entre celles de François Banhiac et de Judith Rigaud <sup>89</sup>.

Les six premiers mois de 1681 se signalent, dans la seigneurie, par trois nouvelles naissances. Le 12 juillet, François Banhiac et Marie-Angélique Pelletier font baptiser à Sorel, sous le nom de Marguerite, une fillette, née le 17 avril précédent <sup>90</sup>, et que l'éloignement du prêtre et l'impossibilité des voyages avaient empêché d'emmener auparavant à l'église. Trois jours plus tard, à Trois-Rivières cette fois, l'on procède au baptême de la petite Marie-Jeanne, fille de Jacques Passard de la Bretonnière; et le lendemain, 16 juillet, à lieu celui de la cousine Marie-Marguerite, fille de Christophe Gerbaud dit Bellegarde <sup>91</sup>.

Les pères des deux dernières nouveau-nées étaient absents des cérémonies ! A cette époque même, ils étaient arrêtés par la justice pour avoir traité, « au préjudice du Roi », avec des sauvages éloignés. Ils furent condamnés à deux cents livres d'amende et se firent confisquer leurs fusils, pistolets, ustensiles et canots <sup>92</sup>. Pareille mésaventure entraine dans les risques de la profession et ne scandalisait personne à la Rivière-du-Loup où plusieurs autres, les LeMaitre et Germano, pratiquaient le même métier. Judith Rigaud elle-même avait repris son commerce favori puisqu'on la voit faire des marchés avec Petit dit Bruno <sup>93</sup>.

C'est vraisemblablement en octobre 1681 qu'a lieu le recensement général <sup>94</sup>. Les renseignements recueillis sur la Rivière-Manereuil sont pitoyables, par la faute peut-être de l'énumérateur qui ne dut pas s'y rendre en personne; mais aussi à cause des erreurs commises sûrement par le copiste qui nous a transmis le document. Cette liste aide tout de même à dresser un tableau de la population de la seigneurie qui compte alors neuf censitaires réels.

<sup>86</sup> A. COUBOUT, o.f.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1953-1955, p. 465; aussi Recensement de 1667, p. 64; Recensement de 1681, p. 64; [Registre paroissial de Louiseville], 9 juillet 1720, original, APL.

<sup>87</sup> Voir A. ROY, *Inventaire des greffes des notaires du Régime français*, t. 5, p. 62.

<sup>88</sup> Compte Germano-De Gerlaise, 2 septembre 1680, greffe Adhémar, original, APJM; aussi Procès La Badié-De Gerlaise, 14 novembre 1678, dans Prévôté de Trois-Rivières, 1672-1679, copie, APQ.

<sup>89</sup> Vente Bruno-Gerbaud, 6 octobre 1680, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>90</sup> [Registre paroissial de Sorel], original, archives de l'église Saint-Pierre de Sorel.

<sup>91</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], original, AETR.

<sup>92</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Quelques Montréalais au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 361.

<sup>93</sup> Compte Bruno-Rigaud, 15 octobre 1691, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>94</sup> Recensement de 1681, dans B. SULTE, *Histoire des Canadiens français*, t. 5, p. 63, 64.

1 — Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant, âgé de trente-huit ans. Son épouse, Jeanne Trudelle, âgée d'environ vingt-cinq ans. Sa fille, Catherine, âgée de huit ans. Il possède un fusil, deux bêtes à cornes, sept arpents en valeur.

2 — François Banhiac dit Lawontagne. Sabotier, âgé de quarante ans. Marie Pelletier, son épouse, âgée de dix-neuf ans environ. Un garçonnet, François, âgé de trois ans, enfant du premier lit. Une fillette, Marguerite, âgée de six mois. Il possède un fusil, dix bêtes à cornes et dix arpents en valeur.

3 — Marin Marais dit Labarre, âgé de trente-sept ans. Son épouse Marie Deschamps, âgée de vingt-cinq ans. Ses enfants, Marie, âgée de huit ans et Martin, âgé de trois ans. Il possède un fusil, six bêtes à cornes et douze arpents en valeur.

4 — Pierre Brugnion dit la Pierre, âgé de trente-neuf ans. Son épouse, Charlotte Quoy, veuve de Jean Bérard dit Laverdia, âgée de trente-deux ans. Il a avec lui : Christophe Bérard, âgé de dix ans; Charlotte Bérard, âgée de sept ans, et Marie Brugnion âgée d'un an et demi; Jean, le premier-né du second lit, n'est pas mentionné dans le recensement, mais il est bien vivant. Le couple possède un fusil, trois bêtes à cornes et neuf arpents en valeur.

5 — Jacques Passard, Sieur De la Bretonnière, âgé de trente-cinq ans. Son épouse, Marie LeMaître, âgée de vingt-quatre ans. Ses fillettes : Marie, âgée de cinq ans, et Jeanne, baptisée en juillet précédent. Il possède deux fusils, une vache et six arpents en valeur.

6 — Christophe Gerbaud dit Bellegarde, âgé de trente-huit ans. Son épouse, Marguerite LeMaître, âgée de dix-sept ans. Son fils, François, âgé de quatre ans, et sa fillette Marguerite, baptisée en juillet précédent. Il possède un fusil, deux bêtes à cornes et onze arpents en valeur.

7 — Judith Rigaud, âgée de quarante-huit ans, épouse de Jean Laplanche, veuve de François LeMaître dit le Picard et de Jean Terrien dit Dubaime.

8 — Joachim Germano, célibataire, ne figure pas dans le recensement. Sa terre est probablement cultivée par Jean de Gerlaise, mais il doit y faire lui-même des apparitions intermittentes.

9 — François Bergeron n'est pas mentionné non plus sur la liste; mais il réside bel et bien dans la localité. Son épouse est Étienne Leclercq et il n'a pas encore d'enfants.

L'énumérateur ne dit rien des frères LeMaître : François, Pierre, Jean et Charles. Deux d'entre eux possèdent des concessions dans la place; et l'on peut croire que tout en commerçant les fourrures au loin ils conservent leur pied-à-terre dans la seigneurie.

Des anciens habitants, comme Didier Villefroy, François Arnauld, Louis Maseau, sont partis définitivement.

L'année 1682 débute avec deux naissances. Le 11 février, le père Xiste Le Tac baptise, à Trois-Rivières, sous le nom de François, le premier-né de la famille Bergeron<sup>95</sup>. Le 22 mars, naît un autre François, fils de Pierre Brugnion dit la Pierre, qui est baptisé à Sorel le 30 suivant; mais il meurt aussitôt et est inhumé le 6 avril<sup>96</sup>.

Malgré leurs démêlés avec la loi, Christophe Gerbaud et Jacques Passard n'ont pas renoncé au trafic des fourrures. En mai 1682, ils se procurent tous deux, chez le marchand Joseph Petit dit Bruno, des provisions pour la traite<sup>97</sup>.

Une toute autre aventure attire bientôt le Sieur Bellegarde! Petit dit Bruno et d'autres gros marchands s'étaient laissés entraîner par Chouart des Groseilliers et Pierre-Esprit Radisson à former une société pour commercer à la Baie d'Hudson. En mai 1682, deux navires, le *Saint-Jean* et le *Saint-Pierre*, appareillèrent, sous prétexte de pêche aux environs de Gaspé, pour entreprendre clandestinement l'expédition projetée. Afin d'éviter les soupçons des autorités, plusieurs engagés ne partirent que plus tard et rallièrent les vaisseaux à Percé; de ce nombre fut Christophe Gerbaud, qui s'obligea, le 22 juin, à « suivre et accompagner le sieur Desgroseilliers dans le voyage qu'il va faire sur la barque St Pierre et, pendant iceluy, faire en sorte que les personnes qui lui seront données sous sa conduite, conjointement avec lui, travaillent autant qu'il sera en eux à l'avantage du dit Sr Bruno et ses intérêts. » L'expédition était périlleuse: défenses du Gouverneur, menace des Anglais, embûches des Sauvages, furie des vents et des glaces! Si bien que l'un des voyageurs jugea prudent de faire son testament avant de partir. De fait, les armateurs perdirent leurs bateaux dans des embâcles et leur équipage ne se rapatria qu'au prix de misères sans nombre<sup>98</sup>.

À la Rivière-du-Loup tout est alors paisible. L'unique fait notable de l'été est l'inventaire des biens de François Banhiac; probablement le plus prospère colon de la seigneurie il possède entre autres choses: « une paire de bœufs soulds poil rouge aagés de six ans »; « deux vaches soulds poil rouge aagées l'une de cinq ans et l'autre de sept ans »; « deux petits taureaux soulds poil brun et caille »; « un petit taureau soulds poil caille aagé de trois mois »; « cinq cochons » et « six poules<sup>99</sup> »!

Parmi les témoins présents à l'acte on découvre deux nouveaux habitants: Louis Devost et Pierre Burel; traiteurs de fourrures ou engagés temporaires, ils ne laisseront aucune trace.

Au cours des mois suivants, rien de neuf ne se passe dans le petit village. Mais l'année 1683 débute avec le baptême de Marie Banhiac, qui a lieu à Sorel le 28 février<sup>100</sup>.

<sup>95</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>96</sup> [Registre paroissial de Sorel], original, APJS.

<sup>97</sup> Voir A. ROY, *Inventaire des greffes des notaires du Régime français*, t. 11, p. 117.

<sup>98</sup> Voir A. GOUBOUT, o.f.m., *Jean Daigle dit Lallemant*, dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne française*, t. 4, janvier 1950, p. 12.

<sup>99</sup> Inventaire Banhiac, 30 juillet 1682, greffe Adhémar, original APJM.

<sup>100</sup> A. GOUBOUT, o.f.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1953-1955, p. 465.

Bientôt cependant survient un événement de conséquence : le 12 mars 1683, la seigneurie du Vicomte de Manereuil est réunie d'autorité, en raison de son absence, au Domaine du Roi; le Gouverneur sera désormais libre de la concéder à un autre maître.

Tout comme le nom de Sainte-Suzanne jadis donné par Champlain, celui de Manereuil va maintenant disparaître.

## Dans l'incertitude

(1683-1701)

Le 20 avril 1683, le gouverneur Lefebvre de la Barre et l'intendant Jacques de Meulles concèdent le fief de la Rivière-du-Loup au Sieur Jean le Chasseur.

Âgé d'environ cinquante ans et célibataire, le nouveau seigneur était arrivé en Nouvelle-France à l'automne de 1672, en même temps que le Comte de Frontenac, et il avait été son secrétaire durant tout son terme d'office<sup>1</sup>.

Le document assigne au récipiendaire les titres légaux du Sieur De Manereuil sur « une demie lieue de terre de front au dessus de la Rivière du Loup » et « une autre demie lieue au dessous »; de plus, « attendu qu'une grande partie de la dite concession est par les débordements des eaux noyée tous les printemps », on ajoute aux deux lieues de profondeur possédées par le premier tenancier, « deux autres lieues sur la même largeur de la dite concession en sorte que la dite rivière fust au milieu de la dite largeur ». Le décret accorde le droit de « haute moyenne et basse justice et celui de chasse et de pesche » selon les formules ordinaires; il réserve au Roi la propriété des « bois de chesne qui se trouveront propres pour la construction des vaisseaux » ainsi que la haute main sur les « mines, minieres ou minéraux si aucuns sy trouvent ». Enfin, l'arrêté enjoit « aux habitans qui se sont habitués sur la dite terre sans titre ny permission, de reconnoitre le dit sieur Le Chasseur pour seigneur de la dite terre et de luy payer d'ores navant les redevances accoutumées<sup>2</sup> ».

Le 17 juillet 1683, le nouveau maître est mis en possession de son domaine par le juge Gilles de Boyvinet, conseiller du roi et lieutenant général au siège de la juridiction de Trois-Rivières. L'événement se passe au cours de l'après-midi dans la maison de Jean de Gerlaise, Sieur De Saint-Amant, en présence du notaire Adhémar, agissant comme greffier, et des censitaires de l'endroit : le marchand trifluvien Joseph Petit dit Bruno, Pierre Brugnion dit la Pierre, Marin Marais dit Labarre, François Banhiac dit Lamontagne « et autres habitants de la dite rivière<sup>3</sup> ».

<sup>1</sup> Charles DRISARD, *Jean Lechasseur*, dans *ESJ*, 30 août 1934, p. 1.

<sup>2</sup> *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, demandés par une adresse de l'Assemblée Législative, 1851*, Québec, Fréchette, 1852, p. 381-382.

<sup>3</sup> P.-G. ROY, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, foies et hommages et aveux et dénombremens conservés aux Archives de la Province de Québec*, Beauceville, L'Éclairteur, t. 5, 1929, p. 248-249.

## Développements encourageants.

En même temps que le changement d'allégeance féodale a lieu celui de la juridiction ecclésiastique. A cette date, les Récollets ont quitté Trois-Rivières par ordre de l'Évêque de Québec et y ont été remplacés par le clergé séculier<sup>4</sup>. En raison de leur départ, la seigneurie du Sieur Le Chasseur est rattachée pour le ministère pastoral à la paroisse de Sorel.

Un rapport officiel de Monseigneur de Laval, daté de 1683, dit en effet : « Mr Volant preste du Seminaire de Quebec natif de pais agé de 28 ans, dessert Saurel, Saint François, Autray, Bertier et la Riviere du Loup qui ont sept lieues d'estendue. Il y a une chapelle à Saurel longue de 30 pieds et large de douze, sans presbitere; le prestre y fait sa résidence. Il y a 41 familles et 262 âmes. Les dixmes vallent 250 livres, prix de Canada<sup>5</sup>. »

D'après un autre document de l'époque, la Rivière-du-Loup compte alors « 8 familles et 33 âmes; elle est habitée d'une lieue dans les terres; on y dit la messe dans une maison, n'y ayant point de chapelle<sup>6</sup>. »

C'est donc maintenant l'abbé Pierre Volant de Saint-Claude qui est chargé de la seigneurie. Né à Trois-Rivières, de Claude Volant et de Françoise Radisson, il avait étudié à Québec et avait été ordonné prêtre par Monseigneur de Laval le 17 septembre 1678, en même temps que son frère jumeau, Claude. Depuis lors, il avait fait du ministère à Sainte-Anne de la Pérade et Groudines, puis à Saint-Louis de Lotbinière. Le 7 janvier 1683, il remplaçait son frère à la cure de Sorel où il demeurera quelques années<sup>7</sup>. La mission soreloise était alors un poste tout à fait modeste; la valeur de toutes les dîmes annuelles correspondait au prix de trois bœufs.

A cette époque, la faiblesse du gouverneur De la Barre laisse renaître les menaces iroquoises. Pourtant, à la Rivière-du-Loup, la vie se poursuit sans trop d'anicroches.

Pendant l'automne de 1683, Jacques Passard de la Bretonnière et Christophe Gerbaud dit Bellegarde s'adonnent encore au commerce des fourrures<sup>8</sup>. Au cours de l'année, les époux Bergeron donnent naissance à une fillette, Jeanne, dont l'acte baptismal n'a pas été retrouvé<sup>9</sup>.

<sup>4</sup> O.-M. JOUVE, o.l.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, Paris, Missions Franciscaines, 1934, p. 26-27; FERDINAND COISSARD, *Estat de la Mission des PP. Recolets de Canada*, dans XISTE LE TAC, *Histoire Chronologique de la Nouvelle-France*, Paris, Grassart, 1883, [Édit. E. Réveillaud], p. 216-217; *Estat présent des Cures et Missions de Canada fait en l'année 1683*, p. 3, copie manuscrite, AAQ.

<sup>5</sup> *Estat présent des Cures et Missions de Canada fait en l'année 1683*, p. 3.

<sup>6</sup> M<sup>GR</sup> DE LAVAL, *Plan général de l'état présent des Missions du Canada fait en l'année 1683*, dans *Mandements, Lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec*, t. 1, Québec, Côté, 1887, p. 124.

<sup>7</sup> CHARLES DRISARD, *Pierre Volant de Saint-Claude*, dans *ESJ*, 17 août 1933, p. 1.

<sup>8</sup> Obligation Passard-LeMaître, 3 novembre 1683; Constitution de rente Petit-Gerbaud, 12 novembre 1683; dans A. ROY, *Inventaire des greffes des notaires sous le régime français*, t. 11, p. 123.

<sup>9</sup> A. GOUBOUR, o.l.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *RAPQ*, 1955-1957, p. 415.

Le 15 avril 1684, Sa Majesté Louis XIV confirme l'attribution du fief de Manereuil à Jean le Chasseur qui vient aussitôt résider sur ses terres s'il n'y était pas déjà rendu.

L'un de ses plus anciens censitaires, Joachim Germano, alors âgé de quarante-huit ans, ne semble pas croire que ses voyages presque constants s'opposent à la fondation d'un foyer; le 30 avril, il convole à Sorel avec Élisabeth Conc.

Cette dernière, âgée d'environ dix-sept ans, était fille de Pierre Couc dit Laffeur et d'une Algonquine, Marie Mitouamegouekoue, qui demeuraient à Saint-François-du-Lac. L'une de ses sœurs, Jeanne, avait été assassinée en 1679, au cours d'une bagarre, par Jean Rattier dit Dubuisson. Le meurtrier avait été condamné à mort; mais comme il n'y avait pas en ce moment d'exécuteur des hautes œuvres, il eut la vie sauve à la condition d'accepter à l'avenir la charge de bourreau, qu'il préféra tout de même à la mort! Dans le contrat de mariage, fait à Saint-François par Antoine Adhémar le 26 avril 1684, Germano apparaît comme « habitant, demeurant à la Rivière dite du Loup<sup>10</sup> »; mais il reste sûr que sa concession n'était pas autre chose pour lui qu'un simple pied-à-terre entre ses expéditions de traite.

Au début de juin 1684, le célèbre voyageur La Hontan traverse le lac Saint-Pierre en se rendant à Montréal. « On m'a dit, écrit-il dans ses mémoires, qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivières fort poissonneuses, à l'embouchure desquelles je decouvris de très-belles Maisons avec mon telescope<sup>11</sup>. » En plus de ces « très-belles Maisons » qui devaient être celles de la rive sud plutôt que celles de la rive nord, il ne put manquer d'apercevoir aussi les quelques petites résidences de la Seigneurie Le Chasseur qui se trouvaient les plus proches du lac.

A cette époque précisément, le nouveau maître revise les titres légaux de ses censitaires. Et l'on peut s'imaginer tout le brouhaha qui se produit dans la localité, entre le 9 et le 14 juin 1684, lorsque le notaire Adhémar vient y rédiger les actes de concession donnés « à titre nouvel » aux anciens tenanciers.

Le 9 juin, Le Chasseur confirme les droits de neuf propriétaires : Joseph Petit dit Bruno; François LeMaître dit Lamorille; Pierre LeMaître; Judith Rigaud, veuve de François LeMaître Lamorille dit le Picard, au nom de ses fils Charles LeMaître dit Augé et Jean LeMaître dit Lalongée, qui sont alors « en voyage au pays des outaouats » où ils font le commerce des fourrures; Christophe Gerbaud dit Bellegarde; Jacques Passard de la Bretonnière; François Bergeron; Marin Marais dit Labarre; Pierre Brugnon dit la Pierre.

<sup>10</sup> Voir contrat Germano-Couc, 26 avril 1684, greffe Adhémar, original, APJM; aussi P.-G. Roy, *Les Bourreaux de Québec sous le régime français*, dans *BRH*, t. 29, 1923, p. 5-6; Recensement de 1667, dans B. SÉLVE, *Histoire des Canadiens français*, Montréal, Wilson, 1882, t. 4, p. 70.

<sup>11</sup> *Nouveaux voyages de M. le Baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, La Haye, Frères l'Honoré, 1703, p. 24.

Le 10 juin, c'est le tour de François Banhiac dit Lamontagne.

Le surlendemain : deux concessions de Jean de Gerlaise dit Saint-Amant.

Le 13 juin, une seconde propriété est assignée à François Banhiac<sup>12</sup>.

Le lendemain, ce dernier profite du passage de Maître Adhémar pour donner à ses beaux-parents une quittance de la dot qu'il en a reçue : soit une valeur totale de deux cent cinquante livres; là-dessus, quarante-deux livres ont soldé une dette du gendre à monsieur de Berthier, soixante-sept livres ont été livrées en bestiaux et le surplus a été reçu en effets : « un lit de plume, un gril, nypes » et autres meubles<sup>13</sup>.

Cependant, les contrecoups de la guerre iroquoise commencent à se faire ressentir durement dans la colonie. Le 14 août 1684, le commandant de la Rivière-du-Loup, le Sieur De la Bretonnière, figure avec le titre de lieutenant dans l'expédition que le gouverneur De la Barre conduit au Fort Cataracoui, aujourd'hui Kingston<sup>14</sup>.

Tout de même, le seigneur Le Chasseur poursuit la réorganisation de son fief. Le 24 août, il s'adjoint un nouveau censitaire : Jean la Marche, « demeurant de présent près des trois rivières », qui obtient une terre d'environ quatre arpents de front sur vingt arpents de profondeur, située sur la rive gauche de la rivière, entre Marin Marais et le Sieur De la Bretonnière. Ce Jean la Marche est le quatrième époux de Marie Gendre, belle-mère de François Bergeron; il est âgé d'à peu près soixante ans et ne résidera pas, d'une façon constante du moins, à la Rivière-du-Loup<sup>15</sup>.

En collationnant les divers actes du notaire Adhémar, on découvre alors dans la localité treize censitaires distribués sur les deux côtés de la rivière.

Sur la rive est, s'échelonnent depuis l'embouchure en remontant : le domaine seigneurial, Jean de Gerlaise, Pierre LeMaître, Pierre Brugnion dit la Pierre, François Bergeron, Marin Marais dit Labarre, Jean la Marche, Jacques Passard de la Bretonnière et, plus haut, une seconde terre de Jean de Gerlaise.

Du côté ouest l'on compte, toujours en remontant : Joachim Germano, François Banhiac dit Lamontagne, Joseph Petit dit Bruno, Christophe Gerbaud dit Bellegarde, Judith Rigaud et François LeMaître dit la Morille.

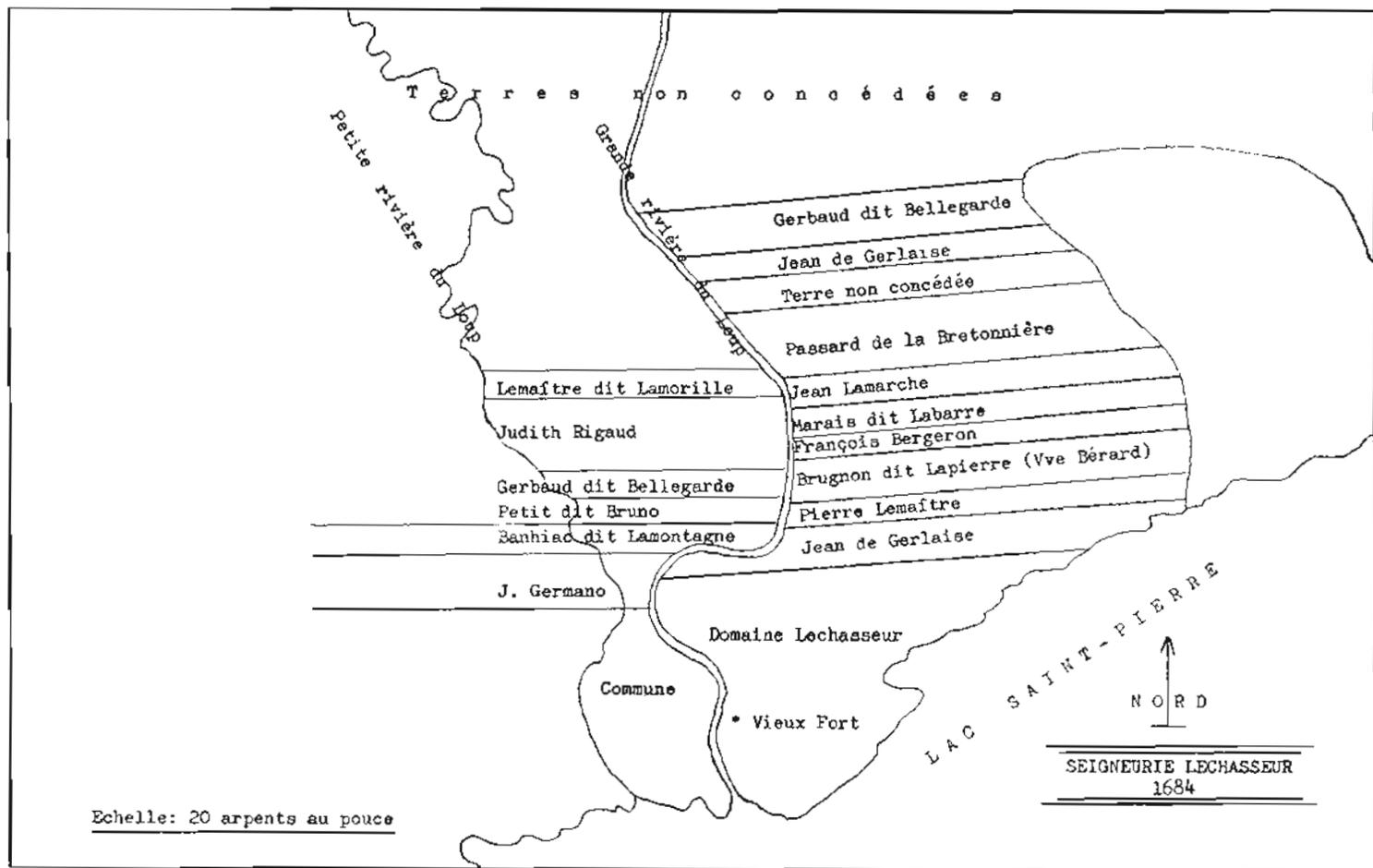
Parmi ces concessionnaires, cinq seulement sont de véritables colons : De Gerlaise, Brugnion, Bergeron, Marais et Banhiac; quatre sont des voyageurs ou commerçants qui cultivent quelque peu ou qui louent leur terre : La Bretonnière, Germano, Bellegarde et Judith Rigaud; quatre sont des résidents de Trois-Rivières : Pierre LeMaître, La Marche, Bruno et François LeMaître.

<sup>12</sup> Concessions Le Chasseur-Bruno [etc.], 9 au 13 juin 1684, greffe Adhémar, originaux, APJM; aussi contrat Augé-Lalongée, 4 mars 1704, greffe Pottier, original, APJTR.

<sup>13</sup> Quittance Banhiac-Pelletier, 14 juin 1684, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>14</sup> Voir R. Roy, *M. de La Bretonnière*, dans *BRH*, t. 33, 1927, p. 39.

<sup>15</sup> Concession Le Chasseur-La Marche, 24 août 1684, greffe Adhémar, original, APJM; aussi Recensement de 1681, dans B. SULTE, *Histoire des Canadiens français*, t. 5, p. 64.



La population de la petite colonie ne s'accroît guère que par les naissances, lesquelles d'ailleurs se succèdent rapidement. Le 26 septembre 1684, l'épouse de Christophe Gerbaud donne naissance à Marie-Josephite, dont le baptême, en raison de la saison difficile et de l'éloignement, ne peut avoir lieu que le 17 octobre suivant, à Trois-Rivières <sup>16</sup>.

Marie-Josephite Gerbaud dit Bellegarde aura la distinction de devenir la première religieuse née à la Rivière-du-Loup. En 1703, à l'âge donc de dix-neuf ans, elle quittera sa famille, alors installée à Montréal, pour entrer au noviciat des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, où elle prendra le nom de sœur Saint-Gabriel. Après sa profession, elle enseignera à Québec pendant quelques années. Mais sa santé s'y étant altérée, Mouscigneur de Saint-Vallier conseillera un changement de poste : en 1717, il écrira à Mère du Saint-Sacrement : « Vous devez envoyer une Sœur le plus tôt que vous pourrez, par le premier retour des barques, la Sœur Saint-Gabriel étant dans un état d'infirmité à ne pouvoir rien faire, et à n'être qu'à charge à cette mission. » Rentrée à la maison mère, sœur Saint-Gabriel se rétablira et, en 1723, elle y deviendra économe. Elle décédera à Montréal le 31 mars 1734, à l'âge de cinquante ans <sup>17</sup>.

Vers l'époque même où naît la future religieuse, le seigneur Le Chasseur fait bâtir sur son domaine le premier manoir de la Rivière-du-Loup. C'est Mathurin-Albert Charpentier, de Saint-François-du-Lac, qui entreprend la construction. La modeste résidence, dont les murs sont faits de pièces de bois équarries, sera terminée vers la fin de l'hiver. Mais, comme il convient en ces temps héroïques, l'affaire sera couronnée par un procès en bonne et due forme entre le seigneur et le constructeur <sup>18</sup> !

La vie du village suit quand même son cours normal avec ses petits événements. Le 18 janvier 1685, madame François Banhiac donne naissance à Marie-Geneviève, troisième enfant d'une famille qui comprendra neuf filles et un seul garçon <sup>19</sup>.

Un contrat du 11 mai suivant nous apprend que Joachim Germano, tout en « demeurant à la Rivière du Loup », poursuit toujours son commerce de fourrures <sup>20</sup>.

Quelques mois plus tard, Pierre Brugnon dit la Pierre et Charlotte Quoy vendent au trifluvien Pierre LeMaître une section de deux arpents de front prise sur la terre appartenant à la succession de Jean Bérard dit Laverdia <sup>21</sup>.

<sup>16</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>17</sup> Voir \*\*\**Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, t. 4, Montréal, [C.N.D.], 1941, p. 39-40.

<sup>18</sup> Voir Séance du 16 août 1688, dans *Prévôté de Trois-Rivières, 1682-1690*, copie, APQ.

<sup>19</sup> Voir A. Godbout, o.f.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1953-1955, p. 465.

<sup>20</sup> Obligation Germano-Boudor, 11 mai 1685, greffe Adhémair, original, APJM.

<sup>21</sup> Contrat Brugnon-LeMaître, 16 septembre 1685, greffe Potier (3 juin 1701), original, APJTR.

A cette époque, un rapport du Marquis de Denonville, le nouveau gouverneur, confirme que les habitants de la Seigneurie Le Chasseur sont canoniquement rattachés à la paroisse de Sorel<sup>22</sup>.

L'année 1686 voit plusieurs naissances. Un fils de Pierre Bruguon dit la Pierre est baptisé à Sorel, le 13 mars, sous le nom de Jacques. Deux enfants jumeaux naissent, à une semaine de distance, au foyer du Sieur De la Bretonnière; mais ils ne survivent pas et sont inhumés à Trois-Rivières le 3 mai suivant<sup>23</sup>. Le 14 juin, à Sorel cette fois, est baptisée Marie-Claire, fillette de François Bergeron<sup>24</sup>.

En dépit de la guerre iroquoise, la traite des fourrures ne s'interrompt pas. Le 11 juin 1686, Pierre Burel, que nous avons entrevu en 1682, s'engage à Pierre LeMaître de Trois-Rivières « pour faire le voyage au pays des outaouas<sup>25</sup> ». Charles LeMaître-Augé et Jean LeMaître-Lalongée<sup>26</sup> sont alors vraisemblablement associés tous deux à leur frère Pierre; ils se transporteront bientôt à Montréal, mais nous les retrouverons finalement à la Rivière-du-Loup.

Dans la seigneurie même, le grand événement de l'année est le départ du Sieur Le Chasseur : le 23 juillet 1686, monsieur De Meulles le nomme en effet « Conseiller du roi et lieutenant général au siège ordinaire des Trois-Rivières », en remplacement du juge Gilles de Boyvinet récemment décédé. Le décret, publié en octobre suivant, est on ne peut plus solennel. « Estant certain de la suffisance, capacité, prudence, & expérience de Maître Jean le Chasseur au fait de judicature, & affection au service de Sa Majesté », l'Intendant lui confie le tribunal trifluvien « pour connoître en presmiere instance de toutes matieres, tant civiles que criminelles, que de police, commerce & navigation, suyvnt les us coutumes de la prévoté vicomté de Paris suyvie en ce pays<sup>27</sup> ».

C'est là une promotion fort honorable, à un poste lucratif. Aussi, le Seigneur de la Rivière-du-Loup, dont les revenus sont maigres, transporte-t-il aussitôt ses pénates à Trois-Rivières où il exerce ses fonctions au moins dès la mi-novembre<sup>28</sup>.

Le manoir et le domaine seigneuriaux devenant inoccupés, le juge Le Chasseur les loue, le 10 décembre, à Jacques Vandry du Cap-de-la-Madeleine. Ce dernier était originaire de Normandie et avait épousé à Trois-Rivières, vingt-cinq ans plus tôt, la Rocheloise Jeanne Renault<sup>29</sup>. Le nouveau locataire vient donc résider à la Rivière-du-Loup : sa terre comprend une « maison, fournil et autres batiments » avec le droit exclusif de pêcher à la « belle pointe »

<sup>22</sup> M. DE DENONVILLE, *Estat general des cures et missions de Canada fait en l'année 1686*, copie, AAQ.

<sup>23</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>24</sup> A. GODBOUT, o.f.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1955-1957, p. 415.

<sup>25</sup> Engagement Burel-LeMaître, 11 juin 1686, greffe Ameau, original, APJTR.

<sup>26</sup> Transport Le Coutre-LeMaître, 25 juin 1686, greffe Basset, original, APJM; aussi Séance du 15 septembre 1687, Prévôté de Trois-Rivières, 1682-1690, copie, APQ.

<sup>27</sup> Voir Entrée du 2 octobre 1686, dans Prévôté de Trois-Rivières, 1682-1690, copie, APQ.

<sup>28</sup> Charles DRISARD, *Jean Lechasseur*, dans ESJ, 30 août 1934, p. 1.

<sup>29</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], 14 février 1661, copie, APJTR.

qui s'étend sur toute la devanture du domaine, depuis le lac jusque chez Jean de Gerlaise<sup>30</sup>.

Le 9 mars 1687, un événement inusité s'inscrit dans le registre de Sorel : le baptême d'Étiennette, petite Abénaquise dont le parrain et la marraine sont François Bergeron et son épouse<sup>31</sup>. Ce fait démontre que les Indiens de Saint-François-du-Lac fréquentent alors la Rivière-du-Loup assez assidûment pour s'y faire des amis.

Le 15 du même mois, le négociant trifluvien Pierre LeMaître loue pour deux ans à Marin Marais, sa « terre & habitation », comprenant cinq arpents de front et située entre les fermes de Jean de Gerlaise et de Pierre Brugnion. Le locataire pourra y faire deux récoltes, mais il devra en retour ébroussailler la propriété « en sorte qu'elle puisse estre cultivée à la pioche a la fin des deux années<sup>32</sup> ».

Quelques semaines plus tard, le 12 mai, la petite Françoise-Élisabeth Passard de la Bretonnière est baptisée à Trois-Rivières où sa mère, Marie LeMaître, a « fait ses couches<sup>33</sup> », à cause sans doute de l'atmosphère d'incertitude qui règne dans le fief Le Chasseur.

La guerre iroquoise bat alors son plein dans toute la Nouvelle-France. La Hontan raconte qu'en cet été, il accompagne l'intendant Champigny pour conscrire quarante-six hommes « de la rivière du Loup » et autres lieux du lac Saint-Pierre, en vue de l'expédition que le Marquis de Denonville entreprend contre les envabisseurs<sup>34</sup>.

Cette campagne militaire, malhabilement dirigée, a pour résultat d'exaspérer les ennemis, les incitant à redoubler leurs efforts. L'on doit bâtir, partout où se trouvent quelques maisons, des fortins ou « réduits » entourés de palissades pour servir de refuge, en cas d'alerte, aux soldats comme aux colons<sup>35</sup>.

La situation est pratiquement désespérée, au point que les autorités écrivent au cours de l'automne : « ... la conservation de chaque particulier de la Colonie est un miracle visible car si Dieu n'aveuglait pas nos Ennemys il n'en faudrait que cent opiniastres pour ruiner toutes nos habitations<sup>36</sup> ».

Les censitaires de la Rivière-du-Loup restent quand même sur leurs concessions où ils poursuivent leur existence accoutumée. En août 1687, Christophe Gerbaud fait baptiser, puis inhumer, un nouveau-né du nom de Claude<sup>37</sup>. Durant le même mois, Joachim Germano vend à Joseph Aubuchon

<sup>30</sup> Bail Le Chasseur-Vandry, 10 décembre 1686, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>31</sup> [Registre paroissial de Sorel], original, Archives de l'église Saint-Pierre de Sorel.

<sup>32</sup> Bail LeMaître-Marais, 15 mars 1687, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>33</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>34</sup> *Collection Oakes, Nouveaux documents de La Hontan*, Archives publiques du Canada, Ottawa, Patenaude, 1940, p. 48.

<sup>35</sup> Denonville et Champigny, lettre au ministre, Québec, 6 novembre 1687, copie, APC.

<sup>36</sup> *Mémoire de l'Estât présent des affaires de Canada, 27 octobre 1687*, copie, APC.

<sup>37</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

de Champlain un canot qui arrive de Cataracoui et est destiné à la traite chez les Outaouais<sup>38</sup>.

Cependant, un grand deuil attriste bientôt la petite localité. Le 6 novembre 1687, Pierre Brugnon dit la Pierre y décède « sans avoir reçu les sacrements » à cause de l'éloignement de l'église. C'est l'un des pionniers de la seigneurie qui disparaît, à l'âge d'environ quarante-cinq ans, laissant enceinte son épouse Charlotte Quoy, déjà chargée de la petite famille issue de ses deux mariages. En dépit de la mauvaise saison, en ces temps reculés où il n'y a pas d'autre route que le fleuve ni d'autres véhicules que le canot en été et la raquette en hiver, les braves colons ne veulent pas que leur ami soit enterré sans aucun rite religieux; aussi, François Banhiac et François Bergeron vont-ils conduire le défunt, de peine et de misère sans doute, jusqu'à Trois-Rivières où il est inhumé le 8 novembre dans le cimetière paroissial<sup>39</sup>.

Une semaine plus tard, le chanoine Benoît-Pierre Duplein vient faire, à la Rivière-du-Loup même, un baptême et un mariage.

Natif de France, le nouveau missionnaire de la seigneurie était débarqué à Québec en l'année 1671. Quoique destiné au Séminaire, il s'était vite livré au ministère pastoral en divers endroits puis à Québec même où, le 5 mai 1685, il était devenu chanoine de la cathédrale. Deux ans plus tard, il se dépensait à Champlain<sup>40</sup> et, maintenant, il arrivait à Sorel pour y prendre charge de la paroisse et faire aussi « les fonctions curiales » à la Rivière-du-Loup.

Le 15 novembre 1687, le chanoine Duplein baptise donc, « dans la maison seigneuriale », un fils de Jacques Vandry, né le premier du mois et qui reçoit le nom de Joseph<sup>41</sup>.

Le lendemain, le missionnaire célèbre le mariage de Pierre Passerieu avec Thérèse Marais. L'époux, qui est un colon, est âgé de vingt ans et fils de Curelat Passerieu et de Guillemet DuBreu, de la paroisse de Chalay, au diocèse de Périgueux; l'épouse, qui a quatorze ans, est fille unique de Marin Marais et de Marie Deschamps<sup>42</sup>.

Quelques semaines plus tard, le 21 décembre, a lieu à Sorel la sépulture d'une nouveau-née, Antoinette, enfant de François Banhiac<sup>43</sup>.

Le 25 février 1688, le Sicur Le Chasseur ratifie les titres de la concession de Joachim Germano, située entre celle de François Banhiac et les terres de la commune<sup>44</sup>; quoique voyageur invétéré, Germano tient donc à se conserver un pied-à-terre à la Rivière-du-Loup où son épouse réside probablement d'ailleurs.

<sup>38</sup> Vente Germano-Aubuchon, 22 août 1687, greffe Adhémar, original, APJM.

<sup>39</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>40</sup> Voir Charles DESARD, *L'abbé Benoît-Pierre Duplein*, dans *ESJ*, 20 juillet 1933, p. 1.

<sup>41</sup> [Registre paroissial de Saint-François-du-Lac], copie, APC.

<sup>42</sup> Même source.

<sup>43</sup> A. GOMBOUT, o.f.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *RAPQ*, 1953-1955, p. 465.

<sup>44</sup> Bail Le Chasseur-Germano, 25 février 1688, greffe Ameau, original, APJTR.

Ce contrat est le dernier acte officiel posé par le Seigneur : le 15 mai suivant, il vend son fief à Nicolas Perrot, un explorateur et coureur des bois de grande renommée.

On ignore l'endroit de naissance du nouveau propriétaire, comme aussi la date de son arrivée au Canada. En 1660, il est au service des missionnaires Jésuites à la Baie des Puants. En 1666, il réside à Montréal comme domestique chez Charles Testard de Folleville, époux de la célèbre Anne la Marque. Il se lance ensuite dans les voyages, fréquente diverses tribus sauvages, puis épouse, en 1671, Marie-Madeleine Raclos. Le recensement de 1681 nous le montre à Bécancour, âgé de trente-sept ans et père de six enfants; il possède deux fusils, cinq bêtes à cornes et dix-huit arpents de terre cultivée<sup>45</sup>. Il n'est pas douteux tout de même qu'il préfère de beaucoup la vie d'interprète et de traiteur à celle de cultivateur. Devenu seigneur de la Rivière-du-Loup, il ne change pas ses habitudes. Dès le lendemain de la signature du contrat il part du côté de l'Outaouais et laisse à son épouse le soin d'aller prendre possession du fief et de veiller à la mise en valeur du domaine. Il ne s'acquitte d'ailleurs aucunement des quatre mille livres promises comme prix d'achat et se contente d'exiger, de temps à autre, les rentes de quelques censitaires. Bref, on peut à peine le considérer comme véritable seigneur; d'autant plus que ses titres seront plus tard annulés.

Au moment du contrat de vente, le domaine seigneurial, qui comprenait « une maison, grange, 7 autres bastiments, terres labourables, bois de haute fustaye », était exploité par Jacques Vandry dont le bail devait durer encore un an et demi<sup>46</sup> et qui y demeurait avec toute sa famille.

Il semble qu'en ce même été 1688 commence l'exode des censitaires de la Rivière-du-Loup. Le 20 mai, à la naissance de Louis, fils posthume de Pierre Brugnion, la veuve Charlotte Quoy doit être déjà réfugiée à Trois-Rivières puisque le baptême y a lieu le jour même<sup>47</sup>.

C'est que la guerre indienne se poursuit plus féroceement que jamais. La trêve conclue à Montréal n'arrête pas les hostilités. Au cours du mois de juillet, le lac Saint-Pierre est le théâtre d'une invasion désastreuse. Des Iroquois, qui avaient obtenu de l'eau-de-vie à crédit chez des marchands trifluviens et voulaient échapper au paiement de leurs dettes, font irruption à Saint-Ours, Sorel, Contrecoeur, Saint-François-du-Lac, dans les îles du lac Saint-Pierre et à la Rivière-du-Loup<sup>48</sup>.

<sup>45</sup> Voir Charles DRISARD, *Nicolas Perrot*, dans *ESJ*, 6 septembre 1934, p. 1; aussi Recensement de 1666, dans B. SULTE, *Histoire des Canadiens français*, t. 4, p. 60; Recensement de 1681, même source, t. 5, p. 75.

<sup>46</sup> Vente Le Chasseur-Perrot, 15 mai 1688, greffe Adhémar, original, APJM; aussi procès Le Chasseur-Perrot, 24 novembre 1698, Prévôté de Trois-Rivières, 1690-1701, original, APQ.

<sup>47</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>48</sup> *Relation [...] A Québec, le 30 octobre 1688*, copie, APC; aussi F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada*, t. 1, 5<sup>e</sup> édit., Paris, Alcan, 1913, p. 336.

Ces endroits restaient pratiquement sans défense, car presque tous les hommes valides étaient partis pour escorter jusqu'au fort Frontenac un grand convoi organisé par De Callières <sup>49</sup>.

A la Rivière-du-Loup, les Indiens massacrent Jacques Vandry et un nommé Pellerin. Les deux hommes sont probablement surpris pendant qu'ils travaillaient sur le domaine, situé près du lac <sup>50</sup>.

Les agresseurs brûlent le manoir, mais doivent s'enfuir à la hâte; les autres habitants ne sont pas touchés et un bœuf appartenant au Seigneur n'est pas massacré <sup>51</sup>.

#### Émigration des habitants.

Pour échapper aux dangers constants, quelques familles quittent aussitôt la localité. Le 29 août suivant, lors du baptême de son fils Pierre, Christophe Gerbaud est déjà installé à Trois-Rivières <sup>52</sup>. Il y logera dans une maison du marchand Petit dit Bruno et s'engagera à son service, voyageant à Québec, Montréal, Maskinongé, et s'occupant de diverses affaires et de la traite des fourrures <sup>53</sup>. En octobre, la veuve Vandry réside au Cap-de-la-Madeleine <sup>54</sup>.

A l'automne de 1688, il ne reste vraisemblablement à la Rivière-du-Loup que les familles des quatre cultivateurs : Jean de Gerlaise, François Bergeron, Marin Marais et François Banhiac.

Tous les autres sont partis : la veuve Vandry est retournée près des siens; Pierre LeMaître est à Trois-Rivières; ses frères François <sup>55</sup>, Jean et Charles sont à Montréal, où bientôt se trouveront aussi Judith Rigaud, la veuve Bruguon, Christophe Gerbaud et Jacques Passard.

Ces familles conservent leurs propriétés dans la Seigneurie Perrot, et la plupart ont peut-être l'intention d'y revenir dès que la menace iroquoise sera disparue. En attendant, la population du petit village est pitoyablement décimée.

Cependant, un prêtre vient encore de temps à autre visiter la localité puisque, le 6 octobre, le père « Dominique de Sainte-Elizabeth, Augustin déchaussé, faisant les fonctions curiales », y baptise, sous le nom d'Étiennette, une fille de François Banhiac. Le parrain est Marin Marais et la marraine, madame François Bergeron.

<sup>49</sup> J.-B.-A. FERLAND, *Cours d'histoire du Canada*, 2<sup>e</sup> édit., Québec, Hardy, 1882, t. 2, p. 169-170.

<sup>50</sup> A. GOSSELIN, *L'abbé Benoît Duplein*, dans *BRH*, t. 30, 1924, p. 276; aussi Recensement de 1666, p. 54, 63.

<sup>51</sup> Voir procès Le Chasseur-Perrot, 24 novembre 1698.

<sup>52</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>53</sup> Voir procès Bruno-Bellegarde, 13 juillet 1689, Prévôté de Trois-Rivières, 1682-1690, copie, APQ.

<sup>54</sup> Voir contrat Renault-Boulanger, 15 octobre 1688, greffe Cusson, original, APJTR.

<sup>55</sup> [Registre paroissial de Montréal], copie, APJM; aussi contrat LeMaître Augé-LeMaître Lalongée, 4 mars 1704, greffe Pottier, original, APJTR.

Le nouveau missionnaire est un personnage mystérieux. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était venu de France en 1668 et qu'il décédera sous peu<sup>56</sup>.

Durant les quelques années suivantes, l'histoire de la population se déroulera tout autant au dehors que dans la seigneurie elle-même.

En 1689, Passard de la Bretonnière semble prospérer à Montréal, où il prend un logement chez l'armurier Pierre Gadois, pour le prix de deux cent cinquante livres par an<sup>57</sup>. Le 11 octobre de la même année, à Montréal également, a lieu le mariage de Charles LeMaître-Augé avec demoiselle Madeleine Crevier, fille de Nicolas Crevier et de Louise le Coutre, du Cap-de-la-Madeleine<sup>58</sup>. Au bas du procès-verbal de la cérémonie, la mère de l'époux signe crânement son nom : Judith Rigaud.

C'est la dernière fois que nous rencontrons cette femme légendaire. Alors âgée de cinquante-six ans seulement, elle va disparaître silencieusement de la scène. La date et le lieu de son décès sont inconnus; les registres de Montréal et de Trois-Rivières, où demeurent ses enfants, ne mentionnent pas sa sépulture. Peut-être reviendra-t-elle à la Rivière-du-Loup et y décédera-t-elle en l'absence du prêtre et sans cérémonie religieuse? Mais il reste possible que l'acte de sa sépulture se soit égaré comme beaucoup d'autres de cette époque. Avant de dire adieu à cette personne remuante, il faut lui rendre au moins l'hommage d'avoir donné à ses enfants le sens de l'initiative et du travail, car ils réussiront à merveille. Elle aura des petites-filles religieuses dans la Congrégation de Notre-Dame; son fils François sera l'une des figures montréalaises les plus marquantes du temps et deviendra marguillier en charge; d'autres de ses descendants constitueront à la Rivière-du-Loup une élite respectée.

A cette époque, la vie était tragique en Nouvelle-France : c'est le 5 août de cette année 1689, qu'avait lieu le massacre de Lachine. Cependant, le 15 octobre, l'arrivée du Comte de Frontenac, nommé gouverneur pour un second terme, redonnait de l'espoir et du courage à la population. Le Marquis de Denonville avait commis plusieurs fautes dans ses luttes contre les Iroquois; l'on espérait que Frontenac, plus énergique, mieux au fait de la psychologie des indigènes et doué de plus d'ascendant sur eux, pourrait bientôt ramener la paix<sup>59</sup>.

La confiance persiste sans doute à la Rivière-du-Loup, puisque l'on y trouve encore des résidents. Le 25 octobre 1689, Marin Marais et son épouse Marie Deschamps se font un don mutuel de tous leurs biens<sup>60</sup>. Au début de novembre, les époux De Gerlaise donnent naissance à une fillette, Josephite; mais

<sup>56</sup> [Registre paroissial de Saint-François-du-Lac], copie, APC. Voir J.-B.-A. ALLMIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français. Les Anciens*, Montréal, Sourds-Muets, 1910, p. 488.

<sup>57</sup> Voir E.-Z. MASSICOTTE, *Quelques Montréalais au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *BHR*, t. 48, 1942, p. 361.

<sup>58</sup> [Registre paroissial de Montréal], copie, APJM.

<sup>59</sup> J.-B.-A. FERLAND, *Cours d'histoire du Canada*, t. 2, p. 188.

<sup>60</sup> Contrat Marais-Deschamps, 25 octobre 1689, greffe Aneau, original, APJTR.

comme l'on est au temps de la prise des glaces, l'enfant ne peut être portée à Trois-Rivières que six semaines plus tard, le 19 décembre, afin d'y être baptisée par le nouveau curé, l'abbé Abel Maudoux<sup>61</sup>.

Le printemps suivant, au départ des glaces, Jean de Gerlaise visite ses beaux-parents à la Côte de Beaupré; le 4 mai 1690, il écrit en effet de sa propre main un billet témoignant qu'il a « reçu de Jean Trudelle et de Marguerite Thomas, nos père et mère, ce qu'ils nous avaient promis en mariage, duquel je suis content<sup>62</sup> ... »

Le pays tout entier est alors menacé par les Anglais en même temps que par les Iroquois.

Au mois d'octobre 1690, l'amiral Sir William Phipps, qui fait le siège de Québec, est vigoureusement repoussé par l'énergique Frontenac. Mais sur le front indien, les choses vont autrement. Pendant l'été, des enfants de Sorel sont enlevés par une bande d'ennemis; le Chevalier de Clermont, accouru à leur rescousse, parvient à les libérer, à l'exception d'un seul qui n'a pu suivre les ravisseurs et a été mis à mort. Vers le même temps, un parti de maraudeurs descend, par la rivière des Prairies, dans l'île de Montréal où il est découvert avant de frapper les colons. Un autre groupe d'indigènes culève une quinzaine de personnes, femmes et enfants, près de Bécancour et, se voyant talonné par un contingent de troupiers, massacre sans vergogne tous les prisonniers. Bref, l'on n'est nulle part en sûreté et une grande partie des terres ne peut être cultivée, ce qui causera une famine générale et fera monter excessivement le prix du blé et des autres denrées<sup>63</sup>.

L'année 1691 n'apporte guère de répit. Malgré un échec subi au sud de Montréal, les Iroquois continuent leurs incursions sur les deux rives du fleuve. Leurs guerriers rôdent sans cesse dans les campagnes. Ils brûlent les habitations à Saint-Ours et à Contrecoeur. Une de leurs bandes est surprise dans les îles Bouchard, non loin de Verchères. Il faut partout se tenir retranché dans les « réduits » et se rendre aux champs en groupes armés pour ne pas être assassiné<sup>64</sup>.

Malgré tout cela, les colons de la Seigneurie Perrot restent sur place; ils célèbrent même la naissance d'un fils de François Bergeron, qui est baptisé à Trois-Rivières le 15 juillet 1691 sous le nom de Pierre<sup>65</sup>.

A Montréal, l'un des cossitaires émigrés, le Sieur De la Bretonnière, a de graves démêlés avec la police. Il loge dans une belle maison de la rue Saint-Paul, propriété de l'ancien juge Migeon de Branssat. « Ce fut là que le rusé Breton entendit des gens roder autour de sa demeure, le soir. Voulant mettre

<sup>61</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>62</sup> Voir P.-E. TRUDEL, o.s.m., *Généalogie de la famille Trudel(le)*, Montréal, Sourds-Muets, 1955, p. 79.

<sup>63</sup> DE CHARLEVOIX, s.j., *Histoire de la Nouvelle France*, t. 2, Paris, Rolin, 1744, p. 58-59.

<sup>64</sup> F.-X. CARNEAU, *Histoire du Canada*, t. 1, 5<sup>e</sup> édit., Paris, Alcan, 1913, p. 395.

<sup>65</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

fin à ce maraudage, une nuit, il tira au hasard dans la direction des pas. Il avait visé juste. Un cri s'éleva. On se rendit voir; un vagabond gisait, blessé à mort. Passard se livra à la justice. Pour justification, il raconta que quelque temps auparavant, pendant son absence, des voleurs étaient entrés en sa maison et, le pistolet au poing, s'étaient emparés de près de 500 livres en argent ainsi que du linge, etc. » Le tribunal accepta l'explication et le Sieur De la Bretonnière fut acquitté<sup>66</sup>.

Les familles demeurées à la Rivière-du-Loup vivent constamment dans l'angoisse. Pour empêcher la culture des terres, les Iroquois tiennent toute la population en alerte. Des guerriers, qui paraissent sortir mystérieusement du sol, surgissent à Boucherville, à Yamaska, à Trois-Rivières et ailleurs. Ils subissent des défaites et ne torturent plus, par crainte de représailles, les prisonniers qu'ils capturent<sup>67</sup>; mais ils frappent tout de même sans pitié quand l'occasion se présente.

Les historiens rapportent qu'en cet été de 1692, les ennemis capturent quatre ou cinq jeunes gens à la Rivière-du-Loup<sup>68</sup>. Si ce fait est exact, il ne saurait s'agir de résidents de la localité, puisque à cette date il ne s'y trouve que des hommes âgés et de tout petits garçonnets. Peut-être sont-ce des soldats que l'on y avait cantonnés pour protéger ou effectuer les travaux agricoles.

Les fermiers y demeurent toujours. Le 10 juillet 1692, le curé de Trois-Rivières, qui baptise Marie-Jeanne Banhiac, mentionne que ses parents sont « habitans de la Riviere du Loup<sup>69</sup> ».

La traite des fourrures se poursuit malgré tout; le 19 août 1692, Joachim Germano s'organise pour entreprendre une tournée au pays des Outaouais<sup>70</sup>.

La colonisation est cependant entravée dans la région du lac Saint-Pierre. En 1692, l'on compte seulement trois cent quarante-trois habitants pour Trois-Rivières, Rivière-du-Loup, Baie Saint-Antoine, Tonnancour et Labadie<sup>71</sup>. La population de la Seigneurie Perrot se maintient à quatre familles.

En 1693, l'on y assiste à deux événements, un baptême et un procès, qui démontrent la persistante vitalité des pionniers !

Le baptême, celui de Jean-François de Gerlaise, né le 18 mars, a lieu le 24 suivant, à la Rivière-du-Loup même. Le parrain est François Bergeron et la marraine, madame François Banhiac. Le célébrant est le père Laurent Quedré, récollet qui y remplit « les fonctions curiales<sup>72</sup> ».

Les pères Franciscains, revenus à la paroisse de Trois-Rivières, reprennent donc la desserte des seigneuries environnantes.

<sup>66</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Quelques Montréalais au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 361.

<sup>67</sup> F.-X. CARNEAU, *Histoire du Canada*, t. 1, p. 396.

<sup>68</sup> Voir O.-M. JOUVE, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, p. 56.

<sup>69</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>70</sup> Voir E.-Z. MASSICOTTE, *Repertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1778)*, dans RAPQ, 1929-1930, p. 20.

<sup>71</sup> DE LA HONTAN, *Collection Oakes*, p. 68.

<sup>72</sup> [Registre paroissial de Saint-François-du-Lac], copie, APC.

Cet immense territoire, comprenant Nicolet et la Baie-du-Febvre sur la rive droite du fleuve et s'étendant sur la rive gauche jusqu'à Maskinongé, est totalement dépourvu de routes. Le voyage de la Rivière-du-Loup constitue une rude entreprise qui doit s'effectuer, selon les saisons, soit à l'aviron, soit à la raquette, contre le vent ou le froid, les vagues ou les poudreries, les embâcles ou la menace des embûches iroquoises. Les Récollets trifluviens, comme les curés de Sorel, s'imposent donc d'indescriptibles misères pour apporter quelque secours religieux aux rares familles dispersées à de si longues distances.

En ces conjonctures, il convient de reconnaître les mérites du père Quédre, le premier Franciscain qui apparaisse à la Rivière-du-Loup depuis plus d'une décade <sup>73</sup>.

Le second épisode survenu en 1693 est un procès intenté par François Banhiac dit Lamontagne, pour se défendre contre Joseph Petit dit Bruno dont il avait loué la terre l'été précédent. Le négociant trifluvien réclamait une somme de cinquante-deux livres qui restait à payer sur le montant convenu. Banhiac s'était engagé à remettre un minot et demi de blé par arpent cultivé. Or, d'après le témoignage de Marin Marais, de François Bergeron et de madame Jean de Gerlaise, la quantité et le prix de la récolte avaient été tels que Lamontagne devait bel et bien le surplus exigé. En conséquence, le juge le condamna à payer sa dette au Sieur Bruno et à solder les frais de justice <sup>74</sup>.

En cette année 1693, on trouve donc encore dans la place les quatre familles : De Gerlaise, Bergeron, Marais et Banhiac. Ils s'acharnent à cultiver leurs champs pour fournir leur quote-part de vivres en ce temps de famine; d'autant plus que la rareté des produits et la cherté exorbitante des grains rendent leurs travaux plus profitables que jamais.

C'est vers cette époque que décède madame Marais, née Marie Deschamps. Elle meurt probablement à la Rivière-du-Loup même, sans le secours du prêtre et sans cérémonie religieuse, car l'on ne trouve point l'acte de ses funérailles dans les registres des paroisses voisines. Elle n'est certes plus le 7 novembre 1694 puisque ce jour-là son époux signe un accord notarié avec son gendre, Passerieu dit Bonnefond, au sujet de sa succession <sup>75</sup>. Le veuf quitte sa terre peu après cette date et va habiter Trois-Rivières où il épousera Anne Guesdon, veuve de Gabriel Benoist dit Laforest <sup>76</sup>.

François Bergeron ne tarde pas non plus à se réfugier sous les fortifications trifluviennes; il y est probablement rendu lorsque son fils Maurice est baptisé, le 10 mai 1694, dans l'église paroissiale de la petite ville <sup>77</sup>.

En ce même temps, une nouvelle menace, celle d'une attaque concertée des Anglais et des Iroquois, plane sur la Nouvelle-France et met toute la

<sup>73</sup> Voir O.-M. JOUVE, *o.f.m.*, *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, p. 54, 62.

<sup>74</sup> Procès Banhiac-Bruno, 13 juillet 1693, Prévôté de Trois-Rivières, 1690-1701, original, APQ.

<sup>75</sup> Contrat Marais-Passerieu, 7 novembre 1694, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>76</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], 7 février 1695, copie, APJTR; aussi bail Poulain-Marais, 9 août 1700, greffe Aneau, original, APJTR.

<sup>77</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

population aux abois. « Avec le peu de force que nous avons, écrit Frontenac, les troupes diminuant toujours, nous aurions beaucoup de peine à supporter cette invasion générale [...]. Nous serions dans l'obligation de conserver seulement les trois principaux postes qui sont Québec, Montréal et les Trois-Rivières et d'abandonner toutes les côtes, où nos ennemis, en prenant le temps des semences ou des récoltes, feraient tous les ravages qu'ils désireraient<sup>78</sup>. »

Il est possible donc qu'un bataillon militaire ait alors été de faction à la Rivière-du-Loup, comme dans les autres « côtes », pour y permettre la culture des terres et arrêter au besoin les sorties iroquoises. Dans leur rapport de 1695, le Gouverneur et l'Intendant parlent précisément des troupes qui sont postées « dans les côtes entre les Trois-Rivières jusques au bout de la colonie », à l'abri de fortins comprenant un corps de garde où logent les officiers et la plupart des soldats, sauf quelques-uns qui « s'accomodent » chez les habitants<sup>79</sup>.

La situation du pays n'est cependant pas terrifiante au point de désespérer de l'avenir : le 30 juillet 1695, le gouverneur Frontenac et l'intendant Jean Bochart de Champigny concèdent un nouveau fief qui est partiellement compris dans les futures limites de la Rivière-du-Loup.

Le seigneur est Pierre Lambert Boucher, Sieur De Grand Pré, « major de la ville des Trois-Rivières en ce pays, où il est marié et etably »; il obtient « une lieue de terre de front sur trois de profondeur dans le lac St. Pierre, teuant d'un costé aux terres concedées de la riviere Hyamachiche et de l'autre a celles de la riviere du Loup, ensemble les isles, islets et battures adjacentes pour pouvoir par le dit sieur de Grand Pré s'y faire un establissement et y mettre des habitans ». Le concessionnaire est obligé de commencer la distribution et la mise en valeur de ses domaines « aussitost la presente guerre finie ». Il jouit des droits ordinaires de justice, de rente, de chasse et de pêche, et doit réserver à la Couronne les chênes et les mines<sup>80</sup>.

Pendant ce temps, Frontenac ne néglige rien pour ramener la paix. En 1696, il porte la guerre au sein même du pays des Iroquois et met un frein à leur ardeur belliqueuse. Mais il lui faudrait du renfort. Il y a, dit-il, « un nombre considérable de seigneuries depuis les Trois-Rivières jusqu'à Montréal presqu'entièrement abandonnées, parce qu'elles sont si exposées qu'on ne peut entreprendre de les cultiver et en recueillir les grains sans un risque presque inévitable de perdre la vie; ce qui oblige les habitans à rester une grande partie de l'année enfermés dans les forts sans oser s'en écarter, et il faudrait six fois plus de troupes que nous n'en avons pour subvenir à couvrir ceux qui travailleraient soit aux semences soit aux récoltes<sup>81</sup> ».

<sup>78</sup> Frontenac, lettre au ministre, 9 novembre 1694, dans RAPQ, 1927-1928, p. 196.

<sup>79</sup> Frontenac et Champigny, lettre au ministre, 10 novembre 1695, dans RAPQ, 1928-1929, p. 288.

<sup>80</sup> *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, demandés par une adresse de l'Assemblée législative, 1851*, p. 414; aussi Charles DRISARD, *Fief et Seigneurie de Carufel*, dans *ESJ*, juillet 1931, p. 16 : le titre est erroné, il faut lire Grandpré, non Carufel.

<sup>81</sup> Frontenac, lettre au ministre, 25 octobre 1696, dans RAPQ, 1928-1929, p. 313.

Il semble que dans la région du lac Saint-Pierre la colonisation soit pratiquement arrêtée. Le recensement de 1698 donne, pour Trois-Rivières, Rivière-du-Loup, Baie Saint-Antoine, Tonnancour et Labadie, une population globale de trois cent cinquante-huit âmes<sup>82</sup>, soit une augmentation de quinze seulement pour les six dernières années.

Puisque la Rivière-du-Loup est mentionnée dans le dénombrement, il semble que l'on y maintient encore des habitants. Mais si tel est bien le cas, ils ne doivent plus y hiverner. Des quatre familles demeurées après 1688, deux sont en effet parties depuis 1694; et les deux dernières, celles de Jean de Gerlaise et de François Banhiac dit Lamontagne apparaissent ailleurs durant la saison des froids.

C'est à La Pérade, en effet, que la petite Marie-Anne de Gerlaise est baptisée, le 19 mars 1698.

Et c'est à Champlain, d'après le contrat du notaire, que demeurent les Banhiac lorsque leur fille Marguerite y épouse, le 10 novembre, François Dupuis dit Jolicœur. Ils y font d'ailleurs baptiser, cinq jours plus tard, leur huitième fillette, Marie-Angélique.

Cependant, cet exil n'est que temporaire. Ainsi, les parents Banhiac donnent à leur gendre le droit d'ensemencer, dès le printemps 1699, une partie de la terre « qu'ils ont dans la Rivière du Loup<sup>83</sup> ».

C'est qu'un souffle de paix traverse la Nouvelle-France. Les Iroquois, harassés, semblent disposés à mettre bas les armes. Le traité officiel est peut-être retardé par le décès de Frontenac, survenu le 28 novembre, mais l'on peut quand même compter d'ores et déjà sur des jours meilleurs.

Les procédures judiciaires recommencent autour de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup. Nicolas Perrot, qui l'avait acquise en un temps défavorable, n'a pas rempli les conditions du contrat. Aussi, le conseiller Le Chasseur lui intente-t-il un procès qui est jugé à Trois-Rivières, le 24 novembre 1698. Après lecture du réquisitoire de Perrot et audition de la riposte serrée du demandeur, le magistrat Godefroy de Tonnancourt prononce sa sentence :

1 — Il déclare que le contrat d'achat du 19 mai 1688 est « nul et résolu », étant donné que le montant convenu pour la transaction, soit quatre mille livres, n'a pas été payé.

2 — Il somme Perrot de remettre « incessamment » au demandeur la seigneurie avec tous ses titres.

3 — Il condamne le défendeur à payer quatorze cents livres en castor, comme intérêts du capital dû pendant les sept ans dont il a joui du fief.

4 — Il l'oblige à remettre en plus, à Le Chasseur, un montant de trois cent quatre-vingt-cinq livres dix sols trois deniers qui lui est dû à d'autres titres.

<sup>82</sup> Recensement de 1698, copie, APC.

<sup>83</sup> Contrat Banhiac-Dupuis, 24 octobre 1698, greffe Normandin, original, APJTR; aussi A. Gombout, o.f.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1953-1955, p. 465.

5 — Il ordonne enfin au défendeur de payer les frais de la cause<sup>84</sup>.

Le 29 décembre, le Sieur Perrot interjette appel au Conseil Souverain de Québec; celui-ci confirmera substantiellement, le 11 octobre 1700, la sentence du juge De Tonnancourt et condamnera Perrot à payer les quatorze cents livres d'intérêts et à verser les quatre mille livres du prix d'achat ou à remettre la seigneurie. Le perdant adoptera ce dernier parti<sup>85</sup>.

Le conseiller Le Chasseur, qui avait repris le nom de « Seigneur » dès le jugement de Trois-Rivières, recouvre maintenant d'une façon définitive tous ses droits légaux.

Pendant ce temps, la vie reprend peu à peu son cours normal à la Rivière-du-Loup.

Le 9 décembre 1700, le père Élisée Crey, récollet, vient y baptiser le nouveau-né Charles, neuvième enfant et premier garçon de François Banhiac<sup>86</sup>.

Le père Crey, maintenant missionnaire attitré de la Seigneurie Le Chasseur, était natif de Beaujeu, au diocèse de Besançon. Il avait fait profession chez les Récollets en 1692 et était venu immédiatement au Canada. Ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> février 1693, il était devenu curé de Trois-Rivières en 1697. Remplacé dans cette charge en 1699, il continuera cependant d'exercer son ministère dans la région jusqu'en octobre 1701, alors qu'il deviendra supérieur du monastère de Montréal<sup>87</sup>.

Le 10 décembre 1700, le seigneur Le Chasseur concède à « Pierre Dulignon, Escuyer, sieur de la mirande », l'ancienne terre de Joachim Germano maintenant décadé<sup>88</sup>.

Le nouveau censitaire venait de quitter la compagnie de Joseph Desjordy-Moreau, Sieur De Cabanac, où il détenait le poste de sergent. Né le 20 janvier 1655 de parents protestants, il avait été baptisé dans le temple de La Rochefoucauld, près d'Angoulême. Fils aîné de Théodore Dulignon et de Marthe Pacquet, demoiselle de haute extraction, il était devenu, au décès de son père en 1660, seigneur du domaine de la Mirande, dans la paroisse de Rancogne. Il avait deux frères puînés : Jean et Théodore. Le premier, doué d'un caractère aventureux, était venu au Canada tout jeune adolescent pour s'y livrer à la traite des fourrures; il avait épousé à Montréal une fille de la cabaretière Anne la Marque. Quant au cadet de la famille, Théodore, il était resté en France, probablement en possession des biens paternels<sup>89</sup>.

<sup>84</sup> Procès Le Chasseur-Perrot, 24 novembre 1698, Prévôté de Trois-Rivières, 1690-1701, original, APQ.

<sup>85</sup> Charles DRISARD, *Jean Lechasseur*, dans *ESJ*, 30 août 1934, p. 1.

<sup>86</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>87</sup> O.-M. JOUVE, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, p. 63, 71 s.

<sup>88</sup> Concession Le Chasseur-De Lamirande, 10 décembre 1700, greffe Normandin, original, APJTR.

<sup>89</sup> A. Godbout, o.f.m., lettre à G. Lesage, o.m.i., 7 janvier 1960, original.

Le Sieur De Lamirande apporte dans la Seigneurie de la Rivière-du-Loup le double prestige de la vie militaire et de la noblesse; son surnom de « chevalier » s'attachera à certains de ses descendants, si bien qu'il deviendra l'ancêtre de trois grandes familles : celui de tous les Dulignon et les De Lamirande du Canada, et celui des Chevalier de la localité.

À la fin de 1700, le fief Le Chasseur commence donc à se repeupler pour de bon. L'on y trouve certainement, en plus de Dulignon, les familles De Gerlaise et Banhiac. François Bergeron y est probablement déjà revenu. Charlotte Bérard y a peut-être fait une apparition, puisqu'un contrat daté du 21 mars 1700 qualifie son mari, Jean Bertrand, d'« habitant de la Rivière-du-Loup<sup>90</sup> ».

Les familles La Bretonnière et Bellegarde resteront définitivement à Montréal.

Marin Marais, qui vient de louer une terre à Nicolet<sup>91</sup>, reviendra quand même bientôt sur sa concession.

Deux membres de la famille LeMaître, Charles et Jean, s'établissent aussi à la Rivière-du-Loup.

Les deux frères y possédaient conjointement l'ancienne habitation de leur mère et, en 1699, voyant les « apparences d'une pais avec les Iroquois », ils avaient décidé de « faire valoir cette terre qui estait demeurée inculte depuis quinze ou seize ans a cause de la guerre ». Comme Charles « estait sur le point d'entreprendre un nouveau voyage au dit pays des outaouas dou il ne scavait quand revenir a cause de la conjoncture des affaires qui estaient alors en ce pays », il avait offert sa moitié de concession à Jean pour que celui-ci la cultive et en paie les rentes afin d'éviter une éviction<sup>92</sup>.

Dès lors, le Sieur Jean LeMaître dit Lalongée vient probablement tous les étés veiller à la culture de son champ, qui se trouve au nord de la propriété de Gerband dit Bellegarde. Mais son épouse et ses jeunes enfants resteront encore quelques années à Montréal<sup>93</sup>.

Quant à Charles LeMaître dit Augé, il revient définitivement à la Rivière-du-Loup à l'automne de 1700 et s'installe probablement sur la concession de son frère Jean<sup>94</sup>, où sa femme, Madeleine Crevier, ne tardera pas à le rejoindre avec leurs quatre enfants : Charles, Étienne, Catherine et Jeanne.

<sup>90</sup> Obligation Bertrand-St. Germain, 21 mars 1700, greffe Raimbault, original, APJM. Cependant, il est dit habitant de la Côte-Saint-Pierre dans obligation Bertrand-Milot, 21 mars 1700, greffe Raimbault, original, APJM. Quoi qu'il en soit, le couple demeure à Montréal aux dates suivantes : 23 septembre 1697, 5 septembre 1699, 12 novembre 1701; voir [Registre paroissial de Montréal], copie, APJM.

<sup>91</sup> Bail Poulain-Marais, 9 août 1700, greffe Ameau, original, APJTR.

<sup>92</sup> Contrat Augé-Lalongée, 4 mars 1704, greffe Pottier, original, APJTR.

<sup>93</sup> Voir [Registre paroissial de Montréal], 7 mai 1700, 2 mars 1702, 22 juin 1703, copie, APJM.

<sup>94</sup> Contrat Pierre LeMaître-Charles LeMaître-Augé, 3 juin 1701, greffe Pottier, original, APJTR.

Le Sieur Augé, qui est parrain de Charles Banhiac le 9 décembre 1700, est déjà lancé dans la traite des fourrures. Une semaine après cette cérémonie, il donne « quinze chopines d'eau de vie a des Sauvages abénaquis qui revenaient de chasse et qui ont demeuré cabanés proche de la maison pendant quatre à cinq jours », ce qui lui vaut, le 14 janvier suivant, d'être condamné, par le juge Le Chasseur, à payer une amende de vingt livres « applicables aux menues nécessités de la paroisse » de Trois-Rivières<sup>95</sup>.

Mais Charles LeMaître-Augé entend s'installer pour de bon en une propriété qui lui appartienne. Le 3 juin 1701, il achète donc la terre de son frère Pierre, le marchand de Trois-Rivières, qu'il cultive déjà d'ailleurs, et qui est voisine de Jean de Gerlaise. Cette concession, qui mesure cinq arpents de large, est presque toute « en bois debout de haulte futaye »; on y trouve seulement cinq arpents de défrichés, sans aucun bâtiment<sup>96</sup>.

Les censitaires de la Rivière-du-Loup, encore si peu nombreux et si peu riches, voient cependant l'avenir avec un sentiment de confiance.

Et voici que bientôt, une grande nouvelle leur arrive : le 13 juin 1701, le juge Jean le Chasseur a vendu son fief à un jeune seigneur, intéressé et actif.

La période des incertitudes est révolue : une paroisse va bientôt naître !

<sup>95</sup> Séance du 14 janvier 1701, Prévôté de Trois-Rivières, 1690-1701, original, APQ.

<sup>96</sup> Contrat Pierre LeMaître-Charles LeMaître-Augé, 3 juin 1701, greffe Pottier, original, APJTR.

### CHAPITRE III

## L'organisation paroissiale

(1701-1723)

Le 13 juin 1701, la Seigneurie de la Rivière-du-Loup est achetée par Michel Trottier dit Beaubien, fils d'Antoine Trottier dit Desruisseaux, qui lui sert de fidéjusseur.

Sans porter de titres de noblesse, le nouveau seigneur appartient cependant à une grande famille, originaire de Saint-Martin d'Igé, au Perche. Son père avait épousé, en 1663, Catherine Lefebvre qui lui avait donné douze enfants. Le Sieur Desruisseaux dirigeait à Batiscan une exploitation considérable. Il possédait une ferme, immense pour l'époque, qui en 1681 comptait déjà cent arpents en valeur et nourrissait un troupeau de trente bêtes à cornes. Il était aussi l'un des marchands les plus prospères de la région et pouvait se payer le luxe d'une domestique.

Michel, le deuxième fils d'Antoine, serait né vers 1672. Marié à Trois-Rivières, le 3 mai 1700, avec Agnès Godefroy de Linctôt, il en avait eu une fillette, Marie-Catherine, baptisée et inhumée à Batiscan au début d'avril 1701<sup>1</sup>.

Le seigneur Michel Trottier dit Beaubien acquiert alors, pour la somme de quatre mille livres, le fief de la Rivière-du-Loup. C'est un acte de confiance en l'avenir car, pour le moment, les revenus sont presque nuls; cependant une somme de deux mille livres est bientôt payée sur le prix d'achat<sup>2</sup>.

Le nouveau maître vient immédiatement s'installer sur ses terres. Le 2 juillet 1701, lorsque naît le petit Michel, fils de Charles LeMaitre-Augé, le seigneur est choisi pour parrain; mais comme le baptême a lieu à Trois-Rivières, il s'y fait représenter par un procureur<sup>3</sup>, vraisemblablement parce qu'il est retenu sur son domaine par les travaux de réhabilitation des défrichés et la construction du manoir.

Tandis que le Sieur Beaubien se met résolument à l'œuvre, toute la région prend à la fois de l'intérêt et de la valeur. Le 13 octobre 1701, le gouverneur Louis-Hector de Callières et l'intendant Jean Bochart de Champigny donnent

<sup>1</sup> Charles DRISARD, *Michel Trottier sieur de Beaubien*, dans *ESJ*, 13 septembre 1934, p. 1; Recensement de 1681, dans B. SULTE, *Histoire des Canadiens français*, t. 5, Montréal, Wilson, 1882, p. 61; Séance du 4 juillet 1690, Prévôté de Trois-Rivières, 1682-1690, copie, APQ; [Registre paroissial de Batiscan], copie, APJTR. Le contrat d'achat de la seigneurie par le Sieur Beaubien est introuvable.

<sup>2</sup> Séance du 11 mars 1709, Prévôté de Trois-Rivières, 1701-1715, copie, APQ.

<sup>3</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], 2 juillet 1701, copie, APJTR.

en fief, aux Ursulines de Trois-Rivières, un territoire qui appartiendra plus tard à la paroisse de la Rivière-du-Loup.

Cette seigneurie est destinée au soutien financier du pensionnat pour jeunes filles et de l'hôpital pour malades pauvres, qui ont été fondés à Trois-Rivières en 1697. Afin d'assurer quelques revenus aux religieuses, Monseigneur de Saint-Vallier avait songé à leur obtenir une propriété susceptible de développement. Les autorités civiles, se prêtant à la transaction, accordent donc « en titre de fief et seigneurie, haute moyenne et basse justice, avec droit de pesche et chasse, une concession de l'espace de terre non concédée qui se trouve dans le lac St. Pierre au fleuve Saint Laurent du côté du nord, consistante à environ trois quarts de lieues de front, entre le sieur Joseph Petit dit Bruno seigneur de Maskinongé, et le sieur Trotier dit de Beaubien seigneur de la Rivière du Loup, sur la profondeur de deux lieues ». Le contrat comporte les autres clauses ordinaires : obligation de conserver le bois de chêne, de déclarer les découvertes de mines, de faire « désarter », c'est-à-dire défricher les terres, etc.<sup>4</sup>.

Le nouveau fief, qui porte le nom officiel de « Saint-Jean », est sillonné, dans sa partie nord, par la petite rivière du Loup. Pour le moment, il n'a ni habitant, ni terre cultivée, ni aucun chemin.

#### Reprise de la colonisation.

Mais tout à côté, la Seigneurie Beaubien se développe d'une façon encourageante sous l'énergique impulsion du maître. Malheureusement, il nous est impossible de suivre pas à pas le progrès des premières années, car il manque, entre 1700 et 1705, une précieuse source de renseignements sur les activités de la population : le registre d'état civil. Les Récollets trifluviens sont alors remplacés, comme missionnaires de la Rivière-du-Loup, par les curés de Sorel dont les actes n'ont pas été conservés.

C'est ainsi, par exemple, que la date de naissance de Marie-Joséphite Trottier dit Beaubien nous est inconnue. Il est cependant indubitable que la fillette naît dans la seigneurie en 1702.

Le seul indice direct d'un acte religieux posé dans la localité entre 1700 et 1705, est un contrat de mariage rédigé, à l'été 1703, par l'abbé Léonard Chaigneau, sulpicien, qui se souscrit : « Missionnaire Curé de la Rivière-du-Loup et autres Lieux. »

Né à Limoges et ordonné prêtre à Saint-Sulpice, monsieur Chaigneau se trouve à Montréal entre 1688 et 1699. Nommé curé de la Pointe-aux-Trembles en 1699, il est transféré à la Rivière-des-Prairies en 1702. L'année suivante, il prend charge de Sorel où il demeurera jusqu'en 1708<sup>5</sup>. C'est alors qu'il s'occupe des postes environnants, particulièrement de la Rivière-du-Loup.

<sup>4</sup> Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale demandés par une adresse de l'Assemblée législative, 1851, Québec, Fréchette, 1852, p. 450-451; voir *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 1, Trois-Rivières, Ayotte, 1888, p. 257-258; aussi Charles DRISARD, *Le Fief Saint-Jean*, dans *ESJ*, mai 1931, p. 1.

<sup>5</sup> J.-B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français. Les Anciens*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1910, p. 107.

Le contrat matrimonial auquel il préside, le 27 juillet 1703, est celui du « chevalier » Pierre Dulignon de Lamirande et de Marguerite de Gerlaise, fille de Jean de Gerlaise dit Saint-Amant. Le missionnaire fait le document, « en attendant que le contract soit passé par main de nottaire selon la Coutume de Paris ».

La teneur de l'acte est révélatrice de l'aisance relative dont jouissent maintenant les parents De Gerlaise; car ils donnent à leur fille : deux taureaux de deux ans, une vache avec sa génisse, quatre cochons dont deux prêts à tuer et deux pour hiverner, « quatre poules dindes » et une douzaine de poules. De plus, le beau-père promet de labourer, pendant trois ans, sur la concession de son gendre, autant de terre que celui-ci en voudra ensemençer; et même, la première année, il prêtera un lopin de sa propriété assez grand pour que De Lamirande puisse y semer trois minots de blé<sup>6</sup>.

Le 10 janvier 1704, Maître Jean-Baptiste Pottier de Trois-Rivières viendra rédiger, dans la maison même de De Gerlaise, le contrat officiel<sup>7</sup>.

Le 4 mars suivant, le notaire revient à la Rivière-du-Loup pour une autre transaction. Il s'agit de ratifier l'abandon de la demi-propriété fait oralement par Charles LeMaître-Augé, vers 1699, à son frère Jean LeMaître Lalongée. Celui-ci avait fait exécuter « des travaux considerables sur la totalité de la dite concession tant pour les batiments que pour mettre le desert en estat<sup>8</sup> », aussi convenait-il de lui en octroyer un titre sûr.

Le Sieur Lalongée ne réside que depuis peu sur sa terre; en effet, l'année précédente, il était encore « marchand » à Montréal<sup>9</sup>, où il s'était établi durant la guerre iroquoise, et où il avait épousé, le 22 novembre 1696, demoiselle Catherine Godefroy, une trifluvienne, fille de Joseph Godefroy de Vieux-Pont, lieutenant réformé dans le détachement de la marine. Au moment de son arrivée à la Rivière-du-Loup, la famille Lalongée compte trois enfants : Marguerite, Maurice et Judith, ainsi qu'un neveu : Pierre Gerbaud dit Bellegarde, âgé de quinze ans, qui est pour ainsi dire adopté.

En cette année 1704, nous découvrons deux autres futurs censitaires.

Le premier, Pierre Guinard, s'engage le 28 mars pour faire un voyage de traite au lac Érié<sup>10</sup>. Le second, Pierre Lefebvre dit Descoteaux, intente un procès le 16 août à Pierre de Lamirande. Voici l'objet du litige : à l'automne de 1703, Lefebvre, qui vraisemblablement possédait déjà une propriété dans la Seigneurie Beaubien, avait mis en friche à la commune une pouliche qui était allée se prélasser sur les terres du Sieur De Lamirande. Exaspéré, ce dernier avait abattu la bête d'un coup de fusil. D'où le recours à la justice. Le

<sup>6</sup> Voir contrat De Lamirande-De Gerlaise, 10 janvier 1704, greffe Pottier, original, APJTR.

<sup>7</sup> Même endroit.

<sup>8</sup> Contrat Augé-Lalongée, 4 mars 1704, greffe Pottier, original, APJTR.

<sup>9</sup> [Registre paroissial de Montréal], 23 juin 1703, copie, APJM.

<sup>10</sup> Voir E.-Z. MASSICOTTE, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1778)*, dans RAPQ, 1929-1930, p. 208.

magistrat Le Chasseur condamne le noble Dulignon à verser au propriétaire de l'animal une compensation de soixante livres; de plus, il enjoint « aux habitants de la dite Rivière du loup de garder à l'avenir leurs bestiaux en sorte qu'ils ne fassent aucun dommage à peine de payer yeeluy et en lamande <sup>11</sup> ».

Ce procès, tout en illustrant la rudesse de cette époque, nous apprend pour la première fois l'existence de chevaux dans la place : c'est une nouveauté, car il n'y en avait certes pas eu avant l'année 1700.

Bientôt, le Sieur Beaubien lui-même est aux prises avec la magistrature. Le 14 janvier 1704, le commerçant trifluvien Jean-Baptiste Poulain de Courval avait fait saisir les biens du seigneur pour défaut de paiement d'une dette de trois cent trente livres. En conséquence, le 5 mai suivant, le procureur De Tonnanmour ordonne la vente à l'enchère du « principal manoir terre et seigneurie de la Rivière du Loup ». Ces procédures constituaient une manœuvre juridique, concertée entre de Courval et Beaubien, pour « purger tous droits de servitude et autres prétentions qu'aucuns auroient pu avoir et prétendre sur la dite seigneurie ».

Trois personnages cherchaient, en effet, à faire admettre des titres sur le fief : le juge Le Chasseur, qui réclamait son paiement; Nicolas Perrot, qui alléguait l'invalidité de l'achat; la dame Marie Boucher, veuve d'Étienne de Lafond, qui soutenait, sans pouvoir en fourvoir de preuves légales, que la seigneurie lui revenait pour avoir été concédée à son défunt père avant de l'être au Sieur De Mancreuil.

La mise en vente doit régler la question. De fait, comme le fief de la Rivière-du-Loup est loin d'être une mine d'or, le seul intéressé à l'enchère est le Sieur Courval qui ne soumissionne pas; de sorte que, le 18 octobre 1704, le procureur De Tonnanmour adjuge définitivement et exclusivement « au dit Sieur de Beaubien pour luy, ses hoirs et ayant cause le fond et propriété du dit principal manoir <sup>12</sup>... », etc.

Désormais assuré de droits indiscutables, le seigneur pousse le développement de ses concessions. Ainsi, nous y voyons bientôt un nouveau colon : le voyageur Pierre Guinard, fils de Pierre Guinard dit d'Olonne et de Françoise Tierce, veuve d'Aufroy Coulon, qui épouse, le 4 janvier 1705, Marie-Angélique, fille de François Banhiac dit Lamontagne <sup>13</sup>.

Cette même année 1705 voit réapparaître les pères Récollets qui, pendant près de trente ans, desserviront le petit village et y organiseront la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Le 5 mars, une fillette de Jean LeMaître-Lalongée, Catherine, est baptisée sur place par le père Siméon Dupont <sup>14</sup>.

<sup>11</sup> Séance du 16 août 1704, Prévôté de Trois-Rivières, 1701-1715, copie, APQ.

<sup>12</sup> Séance du 14 janvier 1704, Prévôté de Trois-Rivières, 1701-1715, copie, APQ; aussi jugement du 18 octobre 1704, original, Archives judiciaires de la province de Québec, n° 336, APQ.

<sup>13</sup> Voir F.-L. DESAULNIERS, *La Rivière-du-Loup en 1725*, dans *Le Trifluvien*, 17 mai 1907, p. 4; aussi A. GODDETT, o.f.m., *Nos Ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans RAPQ, 1953-1955, p. 465.

<sup>14</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

Ce missionnaire, originaire de Paris, avait fait profession chez les Récollets en 1688. Venu au Canada en 1700, il avait été chargé, un an plus tard, des postes de la rive sud du lac Saint-Pierre. Désormais, et jusqu'en 1714, il s'occupera, en plus, de ceux de la rive nord <sup>15</sup>.

Organisateur habile, le père Dupont fait construire dès ce printemps 1705 la première église de la Rivière-du-Loup. Bâtie tout probablement de pièces de bois équarries, la petite chapelle est située à quelques cents pieds du manoir seigneurial, tout près de la rivière et, sans doute par méprise, sur la propriété du Sieur De Gerlaise <sup>16</sup>.

C'est là que la petite Agathe, fille de François Banhiac, est baptisée le 3 mai : l'acte baptismal, inscrit à Trois-Rivières, renferme pour la première fois une mention de cette chapelle.

Ce même document indique aussi la présence d'un personnage jusqu'ici ignoré et qui sert de parrain : Jean Gaussin dit Saint-Germain <sup>17</sup>. Cordonnier de métier et célibataire, le nouveau venu est âgé d'environ quarante ans. D'origine bordelaise, il avait pour parents Jean Gaussin et Jacqueline Gengonelle qui résidaient à Saint-Germain.

La vie de la seigneurie devient de plus en plus active et la population augmente peu à peu. Le 20 août 1705, apparaît un nouvel habitant : Antoine Trottier dit Pombert <sup>18</sup>. Frère du seigneur Beaubien, le Sieur Pombert est alors âgé de vingt-quatre ans et est célibataire. De plus, à la fin de l'année, on retrouve installé dans la localité Pierre Passerieu dit Bonnefond, le gendre de Marin Marais <sup>19</sup>.

Les actes juridiques nombreux qui signalent l'an 1706 nous renseignent sur une bonne partie des censitaires.

Le 7 janvier, Jean Jolliet, habitant de Batiscan et époux de Marie-Jeanne Cusson, obtient une concession de six arpents de front qui s'étend depuis la grand-rivière jusqu'à la Seigneurie de Grandpré; située à plus d'un mille au nord des dernières habitations <sup>20</sup>, elle ne semble pas avoir été exploitée.

Le même jour, le Sieur Pombert achète de son frère, pour la somme de six cents livres, une propriété appelée la « Belle-Pointe », qui est immédiatement au-delà de celle de Jolliet. Cette terre mesure vingt arpents de large en suivant la rivière et se rend jusqu'à la limite du fief Beaubien. On trouve « une maison sur icelle de vingt pieds de long et vingt deux de large; couverte de planches », ainsi que cinq arpents défrichés. De plus, sans doute parce que

<sup>15</sup> Voir O.-M. Jouve, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, Paris, Missions Franciscaines, 1934, p. 73, 311.

<sup>16</sup> Voir contrat Beaubien-De Gerlaise, 11 septembre 1711, greffe Normandin, original, APJTR.

<sup>17</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], 3 mai 1705, original, AETR.

<sup>18</sup> Même source, copie, APJTR.

<sup>19</sup> Même source, copie, APJTR.

<sup>20</sup> Contrat Beaubien-Jolliet, 7 janvier 1706, greffe Normandin, original, APJTR.

Pombert ne veut pas aller demeurer si loin des autres habitants, il obtient à la commune un lot d'un demi-arpent en vue de s'y bâtir une maisonnette et d'y cultiver un jardin <sup>21</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mai 1706, le seigneur Beaubien concède encore cinq autres terres : à Jean-Baptiste Lesage, Passerieu dit Bonnefond, Gaussin dit Saint-Germain, Antoine de Gerlaise, Lefebvre dit Descoteaux. Les trois premières fermes sont à l'ouest de la grand-rivière et les deux autres à l'est.

Jean-Baptiste Lesage, dont le nom apparaît pour la première fois mais qui demeurait déjà dans la place, obtient une concession « contenant quatre arpents de front et de profondeur jusqu'à la petite rivière du loup, tenant d'un côté en montant au nommé Bonnefond, d'autre côté en descendant au sieur La Longée ». Le nouveau tenancier, âgé d'environ trente-cinq ans et célibataire, est fils de feu Jean Lesage et de feu Marguerite Roussel; ces derniers, dont on ignore la date d'arrivée au Canada de même que le lieu et l'époque du décès, demeuraient de leur vivant dans la ville de Québec <sup>22</sup>.

Pierre Passerieu dit Bonnefond reçoit une terre de « quatre arpents de front et de profondeur jusques a la petite rivière du loup, tenant d'un côté en montant en la dite rivière du loup aux terres du nommé Saint Amant fils et d'autre côté en descendant la dite rivière au nommé Jean Baptiste Lesage <sup>23</sup> ».

La concession d'Antoine de Gerlaise, fils de Jean-Jacquet, contient quatre arpents de front et s'étend en profondeur jusqu'à la petite rivière; au sud, elle est voisine de Passerieu et, au nord, du Sieur Augé fils <sup>24</sup>.

Jean Gaussin dit Saint-Germain s'établit du côté gauche de la grand-rivière, au nord de la terre « du deffunct Sr La Bretonnière » et au sud de la deuxième propriété de Jean de Gerlaise; cette concession va en profondeur jusqu'à la Seigneurie de Grandpré <sup>25</sup>.

La dernière terre, entre celle du Sieur De Gerlaise et les espaces non concédés, est acquise par Pierre Lefebvre dit Descoteaux. Elle contient six arpents de front et a la même longueur que la précédente <sup>26</sup>.

Le 4 mai 1706, François Bergeron se fait assigner une bande de terrain d'un demi-arpent de large, prise sur le domaine seigneurial, au sud de l'habitation de Jean de Gerlaise et « de profondeur jusques au dernier plaine pres du lac St Pierre <sup>27</sup> ».

En cette même année, l'on retrace, parmi les voyageurs des pays d'en haut, un ancien de la Rivière-du-Loup, Jean Brugnon, fils de Pierre Brugnon dit la

<sup>21</sup> Contrat Beaubien-Pombert, 7 janvier 1706, greffe Normandin, original, APJTR.

<sup>22</sup> Contrat Beaubien-Lesage, 1<sup>er</sup> mai 1706, même endroit; aussi contrat Lesage-De Gerlaise, 23 mai 1709, greffe Pottier, original, Archives judiciaires de Québec, n° 2282, APO.

<sup>23</sup> Contrat Beaubien-Bonnefond, 1<sup>er</sup> mai 1706, greffe Normandin, original, APJTR.

<sup>24</sup> Contrat Beaubien-St-Amand fils, 1<sup>er</sup> mai 1706, même endroit.

<sup>25</sup> Contrat Beaubien-St-Germain, 1<sup>er</sup> mai 1706, même endroit.

<sup>26</sup> Contrat Beaubien-Descoteaux, 1<sup>er</sup> mai 1706, même endroit.

<sup>27</sup> Contrat Beaubien-Bergeron, 4 mai 1706, même endroit.

Pierre, maintenant âgé de vingt-sept ans et marié, depuis le 6 janvier 1700, avec Anne-Charlotte Prévost; il s'engage le 15 juin à Antoine de La Mothe, pour faire le voyage du fort Pontchartrain<sup>28</sup>.

L'année 1707 révèle la naissance de deux Marie-Françoise. La première est fille du seigneur Michel Beaubien; née le 16 janvier, elle est ondoyée le lendemain, dans la maison seigneuriale, par le père Dupont qui complète subséquemment les cérémonies dans la chapelle<sup>29</sup>. La seconde Marie-Françoise, fille de Pierre de Lamirande, naît le 16 février, mais ne reçoit le baptême que le 13 mars, lors de la visite du missionnaire<sup>30</sup>.

C'est le Sieur Antoine Trottier dit Pombert qui tient le premier plan en l'an 1708. Le 20 janvier, il épouse à Champlain Marie-Charlotte Mercereau et, le 10 mars, il achète le domaine seigneurial où le « sieur Beaubien faisait sa demeure tel qu'il se poursuit et comporte, avec une maison couverte de planches et granges, estable couverte de pailles; joignant le dit manoir d'un costé en montant la dite riviere du Loup a un demy arpent de terre que le dit Sieur Vandeur a concedé du dit manoir au nommé Bergeron, et à St Amant, d'autre costé en descendant la dite riviere et d'un bout par derriere au lac de Saint Pierre; et d'autre bout par devant a la dite riviere du Loup; plus le dit Sieur Beaubien vend aussi au dit Sieur Pombert et Mercereau sa femme, deux bœufs, deux vaches, une rouge et une noire, une cavalle avec son harnoy tel qu'il est et enfin quatre cochons [...] ensemble une charrue et charcette esquipée [...] avec aussi droit de commune [...] moyennant le prix et somme de trois mille livres », en plus de la rente seigneuriale qui demeure<sup>31</sup>.

A cette date, la famille Beaubien s'est transportée sur l'ancienne propriété de Pierre Brugnon, entre Charles LeMaitre-Augé et Marin Marais, dans un nouveau manoir construit « de pieces sur pieces de trente-cinq pieds de long sur vingt-cinq de large<sup>32</sup> ».

Un contrat du 28 février 1709 nous fait connaître un nouveau censitaire : Jean-Baptiste Testard de Folleville dit Papineau, qui s'installe sur une terre de cinq arpents de large, au nord de celle de Passerieu<sup>33</sup>.

Baptisé à Montréal le 8 juin 1675, et encore célibataire, le Sieur Papineau était fils de feu Charles Testard et de feu Anne la Marque qui avait été l'une des cabaretières les plus pétulantes de Montréal; se moquant de la police, des magistrats, des seigneurs, du curé, elle y avait eu de sonores démêlés avec les gardiens de la paix.

<sup>28</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1778)*, dans RAPQ, 1929-1930, p. 210.

<sup>29</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>30</sup> Même source.

<sup>31</sup> Contrat Beaubien-Pombert, 10 mars 1708, greffe Normandin, original, APJTR.

<sup>32</sup> Voir F.-L. DESAULNIERS, *La Rivière-du-Loup en 1725*, dans *Le Trifluvien*, 30 avril 1907, p. 4; aussi carte de Jean-Baptiste Decouagne, 1709, original, APC.

<sup>33</sup> Contrat Beaubien-Papineau, 28 février 1709, greffe Normandin, original, APJTR.

Au mois de mars 1678, les gendarmes montréalais, ayant décidé de faire observer le couvre-feu, se rendirent chez la dame Testard contre laquelle une plainte avait été reçue. Mais il y tombèrent en face de tout un groupe de gentilshommes « de haute classe », attablés et jouant. En présence de cette noblesse, les policiers décidèrent de retraiter, se contentant pour sauver la face de faire remarquer « avec beaucoup d'égards » à madame de Folleville qu'il était neuf heures passées; à quoi elle répondit « avec hauteur » qu'elle n'avait pas entendu la cloche !

En 1680, deux archers, qui avaient perçu des bruits insolites s'échappant à une heure indue du cabaret La Marque, y trouvèrent une bande de clients qui trinquaient et se chamaillaient. La vue des gardiens de la paix souleva l'ire des buveurs qui s'élançèrent à leur poursuite, l'épée au clair. L'un des gendarmes fut blessé aux mains et aux bras, mais parvint à s'échapper et à se réfugier, avec son compagnon, chez le lieutenant de la maréchaussée. Celui-ci les fit escorter chez eux par deux serviteurs; mais malgré ce renfort, l'attaque se poursuivit et l'un des domestiques fut blessé à son tour par les malotrus <sup>34</sup>.

La cabaretière La Marque avait même été citée en justice pour possession d'un livre de magie ! Mais elle avait su faire jouer des influences secrètes pour détourner une fois de plus les menaces <sup>35</sup>.

Il faut croire que Jean-Baptiste Papineau n'avait pas le tempérament impétueux de sa mère, puisqu'il venait s'établir dans une localité comme la Rivière-du-Loup, où il était probablement attiré par Pierre de Lamirande, le beau-frère de sa sœur aînée, Marie Testard.

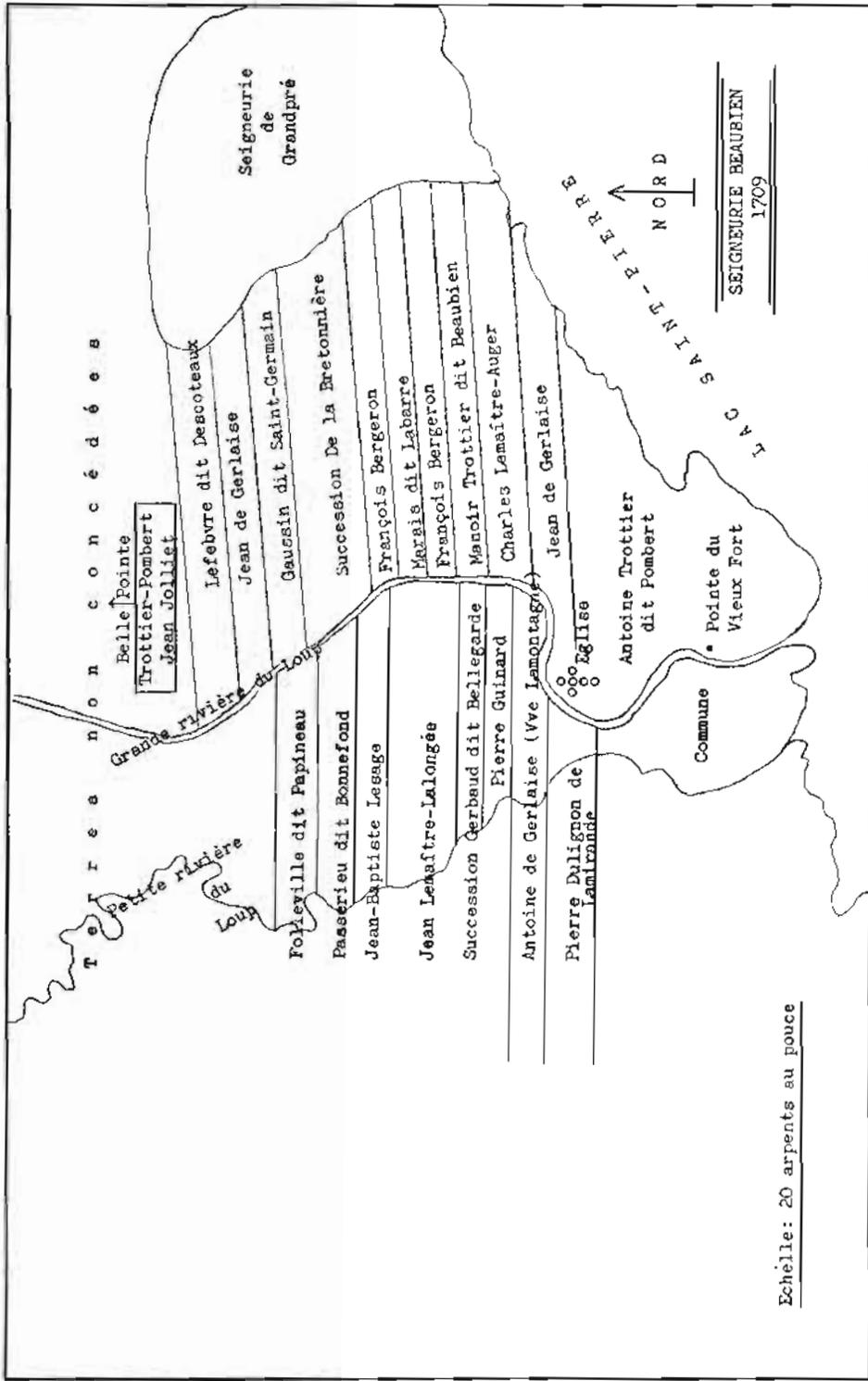
Mais même dans la Seigneurie Beaubien, les litiges ne manquent pas ! Le 11 mars 1709, trois procès intentés par le conseiller Jean le Chasseur sont jugés à Trois-Rivières.

Tout d'abord, l'ancien seigneur réclame que Jean LeMaître-Lalongée paie les rentes de feu Christophe Gerbaud dit Bellegarde dont il a cultivé la terre située près de la sienne. Mais Lalongée riposte qu'il a « jouy de la terre du dit deffunct Bellegarde que denviron un cart darpent pour faire un petit jardin qu'il a luy mesme déserté et nettoyé de ferdoches qui y estoient venues et navoir en ses mains aucune chose appartenant au dit deffunct Bellegarde au contraire qu'il a en sa maison un de ses enfans qu'il a eslevé jusqua présent ». Le défendeur plaide tant et si bien que le juge de Tonnancour lui donne gain de cause.

Le Sieur Le Chasseur n'est pas plus heureux dans sa requête contre Jean Gaussin dit Saint-Germain. Il veut imposer à ce dernier le paiement des redevances de feu Jacques Passard de la Bretonnière, vu qu'il a joui de sa terre pendant un certain temps. L'intimé se fait représenter à Trois-Rivières par le Sieur Lalongée, alléguant qu'il est âgé, qu'il n'a pas de voiture et que

<sup>34</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Auberges et cabarets d'autrefois*, dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, section I, série III, vol. 21, 1927, p. 101-102, 102 en note.

<sup>35</sup> *Id.*, *Sacrilège, Magic et Sorcellerie*, dans *BRH*, t. 31, 1933, p. 452-453.



Echelle: 20 arpents au pouce

les chemins sont très mauvais pour s'y rendre; il fait expliquer qu'il ne détient d'ailleurs aucun bien de son voisin; s'il en a cultivé la terre, c'est par suite d'une demande faite par madame La Bretonnière, lorsque son mari était parti pour Terre-Neuve. Et le juge De Tonnancour rejette encore cette pétition du demandeur.

Cependant, Messire Le Chasseur est plus heureux dans sa cause contre le seigneur Beaubien. Il en réclame une somme de deux mille livres qui reste due sur les quatre mille convenues comme prix du fief; de plus, il demande le remboursement de certains autres frais. Le défendeur rétorque que sa dette devrait être réduite, car il a acheté la Seigneurie de la Rivière-du-Loup dans l'assurance qu'elle avait quatre lieues de profondeur; or, voici que la seigneuresse de Grandpré, à la suite d'un récent arpentage, lui enlève deux lieues là-dessus. Il serait donc équitable de diminuer le prix d'achat du fief. En dépit de cet argument, le juge Poulain de Courval condamne le défendeur à payer la totalité de ses obligations<sup>36</sup>.

Le grand événement social de l'année 1709 est un double mariage célébré le 25 mai dans l'église de Trois-Rivières. Les premiers époux sont Antoine de Gerlaise et Marie-Angélique Pelletier, veuve depuis peu de François Banhiac dit Lamontagne, qui est âgée d'environ quarante-sept ans. Les deux autres nouveaux mariés sont Jean-Baptiste Lesage, âgé d'environ trente-huit ans, et Joseph de Gerlaise, sœur d'Antoine, âgée de dix-neuf ans et demi<sup>37</sup>. Antoine de Gerlaise ne laissera pas de descendance; mais Jean-Baptiste Lesage deviendra l'ancêtre d'une famille qui a peuplé toute la région et s'est peu à peu disséminée au Canada et aux États-Unis.

Un document bien connu, le cadastre de Jean-Baptiste Decouagne, remonte à cette année 1709. Sans être rigoureusement précis ni complet, il nous aide à fixer l'emplacement des terres.

Du côté est de la rivière, à partir de l'embouchure, se trouvent neuf concessionnaires: le Sieur Antoine Trottier dit Pombert qui occupe le domaine seigneurial; le pionnier Jean Jacquet de Gerlaise; Charles LeMaître-Angé, capitaine de milice; le Sieur Michel Trottier dit Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup; Marin Marais dit Labarre; François Bergeron; la succession de Jacques Passard de la Bretonnière; Jean Gaussin dit Saint-Germain; Pierre Lefebvre dit Descoteaux.

Entre la grande et la petite rivières, en remontant vers le nord, s'échelonnent huit censitaires: Pierre Dulignon de Lamirande; la veuve de François Banhiac devenue dame Antoine de Gerlaise; Pierre Guinard; la succession de Christophe Gerbaud dit Bellegarde; Jean LeMaître-Lalongée; Jean-Baptiste Lesage; Pierre Passerieu dit Bonfond; Jean-Baptiste Testard de Folleville dit Papineau.

<sup>36</sup> Séance du 11 mars 1709, Prévôté de Trois-Rivières, 1701-1715, copie, APQ.

<sup>37</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR; aussi contrat De Gerlaise-Pelletier, 24 mai 1709, greffe Pottier, original, APJTR; contrat Lesage-De Gerlaise, 23 mai 1709, greffe Pottier, original, Archives judiciaires de Québec, n° 2282, APQ; C. HAMELIN, *Mémorial de Familles*, (Montréal), Le Devoir, 1910, p. 7.

Il faudrait ajouter, sur la carte Decouagne, la chapelle et le cimetière qui se trouvent tout près de chez Jean de Gerlaise, ainsi que la propriété du Sieur Pombert et la terre inoccupée de Jean Jolliet qui sont situées à plus d'une lieue en amont.

Un pionnier des temps héroïques, Jean LeMaître-Lalongée, décède en avril 1710 après avoir reçu les sacrements de l'Église; il est inhumé, le 14 de ce mois, dans l'église de Trois-Rivières<sup>38</sup>.

Quelque temps après, arrive dans la seigneurie le Sieur Charles Paillé, « maître charpentier de moulin ». Fils du Limousin Léonard Paillé et de la Poitevine Louise Vachon, il a été baptisé à Beauport, le 20 septembre 1683; il est encore célibataire. C'est le 27 octobre 1710 qu'il acquiert la seconde concession de Jean de Gerlaise, située entre celles de Saint-Germain et de Descoteaux: la propriété a trois arpents de large par quarante-deux de profondeur et l'on y trouve « une maison, une grange, le tout de pieux en terre couverte de paille et environ sept arpents en valeur<sup>39</sup> ».

Le dernier démêlé du juge Jean le Chasseur, qui décédera le 1<sup>er</sup> septembre 1713, a lieu le 7 novembre 1710. Il s'agit d'une requête faite contre lui par Pierre de Lamirande. Celui-ci avait obtenu de l'ancien seigneur une terre qui était supposée mesurer quatre arpents de large, mais qu'un chaînage ultérieur avait réduite à deux arpents. Il demande donc que le prix d'achat en soit diminué de moitié. Le Chasseur propose alors qu'on restitue la partie qui manque, à même la commune avoisinante, et que l'on maintienne le montant original. Cette solution sourit à l'Intendant qui la transmet au juge de Trois-Rivières pour en décider selon son ressort<sup>40</sup>.

De multiples événements signalent, à la Rivière-du-Loup, le cours de l'année 1711.

Au début de février, Maître Charles Paillé convole avec Marie-Françoise, fille de Charles LeMaître-Augé<sup>41</sup>.

Le 10 du même mois, la veuve Lalongée fait ratifier ses titres sur l'ancienne terre de Louis Maseau dit Maisonseule; ce qui ajoute trois arpents, vers le nord, au bien légué par son mari<sup>42</sup>.

Dix jours plus tard, Pierre Passerieu, qui part pour la Pointe-du-Lac<sup>43</sup>, vend au Sieur Pierre Trottier dit Valcourt, sa propriété mesurant quatre arpents de large et comportant « environ six arpents de terre en valeur avec une maison de pieux enterrés couverte de paille<sup>44</sup> ». L'acheteur, qui est originaire

<sup>38</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], 14 avril 1710, copie, APJTR.

<sup>39</sup> Contrat De Gerlaise-Paillé, 27 octobre 1710, greffe Pottier, original, APJTR.

<sup>40</sup> Ordonnance de Raudot, 7 novembre 1710, original, Archives judiciaires de Québec, n° 443, APQ.

<sup>41</sup> Contrat Paillé-LeMaître, 8 février 1711, greffe Pottier, original, APJTR.

<sup>42</sup> Concession Beaubien-Lalongée, 10 février 1711, même endroit.

<sup>43</sup> Concession Tonnancour-Passerieu, 21 février 1711, même endroit.

<sup>44</sup> Contrat Passerieu-Valcourt, 20 février 1711, même endroit.

de Batiscan et cousin germain du seigneur Beaubien, vient aussitôt s'établir sur sa concession avec sa jeune épouse, née Marie-Jeanne Mercereau.

Le 11 septembre 1711, Jean-François de Gerlaise, fils de Jean, acquiert une terre de cinq arpents de front située aussi entre les deux rivières, plusieurs arpents au nord de celle du Sieur Valcourt <sup>45</sup>.

Le même jour, le Sieur Michel Beaubien passe avec l'aucêtre De Gerlaise un contrat digne de mention, au sujet de la chapelle que l'on avait élevée, en 1705, à l'extrémité sud-ouest de sa concession. Le petit sanctuaire aurait dû se bâtir sur le domaine féodal; c'est pourquoi le Seigneur, tenant à donner lui-même cet emplacement pour les besoins du culte, achète-t-il de « messire Jean Gerlaise huissier Royal » le site en question, soit : « un arpent de terre en carré [...] joignant le dit arpent de terre en dit carré a la concession du sieur Pombert, pour bastir sur icelluy une Eglise avec cimetièrre & presbitere; dont a present est basty la dite Eglise sur icelluy arpent en carré ». Le Seigneur verse en retour la somme de cent livres et promet de faire réserver « au dit Gerlaise une place dans la dite Eglise proche des balustres pour y placer un banc comme auront les autres habitants, du costé de la gauche d'icelle Eglise sans en payer d'Entrée mais seulement la rente ainsy qu'il sera convenu. Duquel banc le dit Gerlaise et sa femme jouiront pendant leur vivant; et après leurs deceds leurs enfants en auront la préférence <sup>46</sup>... »

Ne se croirait-on pas dans une grande cité, où le nombre des fidèles et la multiplicité des conditions fait surgir les querelles de préséance ? Ou n'est-ce point là un reste de la fierté aristocratique qui caractérisait si bien la vieille France féodale ?

C'est que la Rivière-du-Loup devient de plus en plus considérable. Le 12 septembre 1711, le seigneur Beaubien concède à Pierre Déziel dit Labrèche, une terre de cinq arpents et demi de front sur la petite rivière du Loup « et de profondeur jusqu'à la seigneurie des Reverendes Meres Ursulines des Trois-Rivières <sup>47</sup> ». Quelques voisins s'adjoindront bientôt à Déziel pour constituer un nouveau « rang ».

L'année 1712 amène le décès d'un inconnu : « Christophe Baguet, âgé de soixante et quelques années » que le père Siméon Dupont inhume, le 16 février, « dans le cimetièrre de l'Eglise de la Riviere du Loup <sup>48</sup> ».

Le missionnaire vient desservir la Seigneurie Beaubien à des intervalles assez rares, puisqu'un fils du Sieur Valcourt, nommé Pierre, qui était né le 11 novembre 1712, n'est baptisé que le 1<sup>er</sup> janvier suivant <sup>49</sup>.

<sup>45</sup> Concession Beaubien-De Gerlaise, 11 septembre 1711, greffe Normandin, original, APJTR.

<sup>46</sup> Contrat Beaubien-De Gerlaise, 11 septembre 1711, même endroit.

<sup>47</sup> Concession Beaubien-Labrèche, 12 septembre 1711, même endroit.

<sup>48</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>49</sup> Même source.

Tout de même, le père Siméon se retrouve dans l'église de Saint-Antoine le 13 juin 1713, pour y célébrer la fête du titulaire; il baptise alors la petite Marie-Anne Paillé qui était née le 28 mai précédent<sup>50</sup>.

Malgré l'accroissement de la population, le progrès du défrichement et l'amélioration du service religieux, l'esprit d'aventure ne s'éteint pas : la jeune génération va suivre la trace des anciens. Ainsi, le 18 juillet 1713, Charles LeMaître-Augé, qui est âgé de dix-neuf ans, s'engage à Montréal pour faire un voyage de traite au pays des Outaouais<sup>51</sup>. Il poursuivra longtemps, avec d'autres compatriotes, cette vie aventureuse.

C'est alors que le père Siméon Dupont abandonne son ministère sur la rive nord du lac Saint-Pierre, ne pouvant plus suffire à un labour toujours croissant. Un document du 22 janvier 1714 le donne encore comme « desservant la cure<sup>52</sup> » de la Seigneurie Beaubien, mais c'est le dernier indice que nous ayons de sa présence dans la localité.

Le père Dupont avait consciencieusement travaillé; il avait bâti une église dans chacun des trois postes : Rivière-du-Loup, Yamachiche et Maskinongé, où l'on ne trouvait pourtant encore qu'une population globale de trente-quatre familles<sup>53</sup>.

#### Le règne du père Quintal.

Le 26 juillet 1714, le père Augustin Quintal, récollet, apparaît dans la région. Il baptise ce jour-là à Yamachiche Marie-Anne de Lamirande, fille du chevalier Pierre, née le 6 juin précédent<sup>54</sup>.

Le père Quintal, qui jouera un grand rôle à la Rivière-du-Loup, avait été baptisé à Boucherville, le 18 décembre 1683, sous le nom de Joseph. Son père, François, était originaire de La Rochelle et avait épousé à Québec Marie Gautier dit Boisverdun. Le 20 novembre 1707, le frère Quintal avait fait profession chez les Récollets sous le nom d'Augustin. Mais son ordination avait été retardée par suite du décès de Monseigneur de Laval et de l'absence de Monseigneur de Saint-Vallier, captif en Angleterre puis retenu en France jusqu'en 1713. Au retour du prélat, le frère Augustin avait reçu successivement tous les ordres jusqu'au sacerdoce, qui lui avait été conféré le 8 octobre. En décembre suivant, il était venu résider à Trois-Rivières et avait pris charge des dessertes de la rive nord du lac Saint-Pierre.

Le père Augustin acquiert bientôt un grand ascendant sur les fidèles de son district qui admirent à la fois ses talents d'artiste, ses vertus et son énergie<sup>55</sup>. Son souvenir s'attachera tenacement au sentier qu'il suivait, à pied,

<sup>50</sup> Même source.

<sup>51</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1778)*, dans RAPQ, 1929-1930, p. 214.

<sup>52</sup> Décret du 22 janvier 1714, Prévôté de Trois-Rivières, 1701-1715, copie, APQ.

<sup>53</sup> Recensement de 1713, copie, APC.

<sup>54</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>55</sup> O.-M. JOUVE, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, p. 130-131; 135-136.

en allant de la Rivière-du-Loup à Maskinongé : pendant plus d'un siècle l'on y trouvera, en effet, « la fontaine du père Augustin », « le coteau du père Augustin »<sup>56</sup>.

Le premier acte officiel du nouveau desservant dans le fief Beaubien est la sépulture de l'épouse même du Seigneur : demoiselle Agnès de Linctôt, inhumée le 21 octobre 1714, à l'âge d'environ quarante ans<sup>57</sup>.

Pour la toute première fois, le titre de paroisse « de St Antoine » est alors donné à la Rivière-du-Loup. C'est assurément le père Siméon Dupont qui avait choisi comme titulaire de sa petite église le cèleste franciscain. Le bon saint des objets perdus était fort invoqué à cette époque puisque, vers le même temps, au moins trois autres paroisses sont placées sous sa protection : Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Antoine-de-la-Valtrie et Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre, où les registres débutent respectivement en 1702, 1716 et 1718<sup>58</sup>.

Dans notre localité, c'est le 16 novembre 1714 que le père Augustin Quintal ouvre le livre officiel sous ce titre : « Registre des baptêmes, mariages et sepultures faits dans les Eglises paroissiales de St Antoine de Pade de la Riviere du Loup de Ste Anne de Yamachiche et de St Joseph de Masquinongé diocese de Quebec »<sup>59</sup>.

L'acte initial, daté du 19 novembre, y décrit le baptême de « Joseph, fils de Charles Paillier maître Charpentier et de Marie Françoise Oger son épouse »<sup>60</sup>.

Désormais, les livres paroissiaux nous décriront, en leur style juridique, la vie quasi quotidienne de la « paroisse de St Antoine de Pade ».

Le 19 avril 1715, le missionnaire y inscrit le décès d'Étiennette Leclercq, épouse de François Bergeron, décédée la veille, « après avoir reçu les sacrements de St viatique et extreme onction selon les rittes de notre mere la Ste Eglise »<sup>61</sup>. La défunte, qui était arrivée encore adolescente dans la Seigneurie de Manereuil, avait connu depuis 1676 les voyages rudes et périlleux, les pénibles défrichements, les attaques iroquoises, les déménagements, toute la vie héroïque des commencements.

Tandis que cet événement nous tourne vers les gloires du passé, un autre va bientôt se présenter, souriant à l'avenir. Le 27 octobre 1715, le Sieur Michel Trottier dit Beaubien épouse, dans l'église de Trois-Rivières, demoiselle Thérèse Moras, âgée de vingt-sept ans, fille de feu Pierre Mouet de Moras, seigneur de Nicolet<sup>62</sup>.

<sup>56</sup> N. CARON, prêtre, *Histoire de la Paroisse d'Yamachiche*, Trois-Rivières, Ayotte, 1892, p. 34.

<sup>57</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

<sup>58</sup> Voir HUGOLIN, o.l.m., *Saint-Antoine de Padoue et les Canadiens français*, Québec, 1911, p. 13; aussi C. TANGUAY, prêtre, *A travers les Registres*, Montréal, Cadieux & Derome, 1886, p. 229-230.

<sup>59</sup> Original, APL.

<sup>60</sup> Même source.

<sup>61</sup> Même source.

<sup>62</sup> [Registre paroissial de Trois-Rivières], copie, APJTR.

Aussitôt, la nouvelle châtelaine vient avec sa mère habiter le manoir de la Rivière-du-Loup où son mari est seul depuis le départ de ses deux fillettes, Marie-Josephite et Françoise, pour le pensionnat des Ursulines de Trois-Rivières où elles poursuivent leurs études<sup>63</sup>.

Au début de 1716, le père Quintal est remplacé à la Rivière-du-Loup, où il reviendra cependant plus tard, par le père Chérubin Deniau.

Celui-ci avait toute une histoire. Il était originaire du diocèse d'Angers et portait le prénom de Joseph. Tout jeune, il s'était engagé dans la carrière ecclésiastique; mais ayant tué accidentellement un homme avec une arme à feu, il avait gagné furtivement Paris où il s'était enrôlé dans un détachement militaire en partance pour le Canada. A Québec, il avait été de faction au palais du Gouverneur; Frontenac l'avait présenté à l'abbé De Bernières, en quête d'un professeur de grammaire et de lecture pour le Séminaire. Accepté sur-le-champ, Joseph Deniau avait vu renaître ses aspirations sacerdotales et s'était fait Récollet. Le 3 décembre 1700, à l'âge de trente-trois ans, il avait été ordonné prêtre par Monseigneur de Laval. Depuis lors, il s'était dépensé comme missionnaire en divers lieux, notamment à Détroit<sup>64</sup>.

Pendant sept ans, sauf un bref intermède rempli par le père Quintal en 1718, le père Deniau s'occupera de la Rivière-du-Loup où les registres indiquent sa présence presque continuelle; car l'on y trouve maintenant un presbytère<sup>65</sup> qui permet de desservir plus commodément tout le district.

C'est probablement en cette même année 1716 que Marie-Josephite Beaubien, qui dépasse à peine les quatorze ans, entre au postulat des Ursulines de Trois-Rivières où elle fera profession en 1718 sous le nom de Mère Marie-du-Sacré-Cœur<sup>66</sup>, devenant ainsi la deuxième religieuse issue de la Rivière-du-Loup.

La seigneurie est alors en pleine transformation. Le père Deniau, qui y remplit la « charge curiale », lui donne le nom de « paroisse » et l'on y élit même un marguillier : « le sr Antoine de Jerlais dit St Amand<sup>67</sup> ».

Le 16 août 1717, Antoine Trottier dit Pombert, veuf depuis un an et demi, épouse demoiselle Marie-Anne, fille du seigneur Jean Sicard de Carufel. Le 25 août de l'année suivante, madame Michel Beaubien est marraine au baptême de Jean-Louis, le premier né de cette union<sup>68</sup>; c'est là le dernier acte de présence posé par la Seigneuresse à la Rivière-du-Loup.

A l'automne de 1718, le Sieur Michel Trottier dit Beaubien va en effet résider sur l'île Moras, à l'entrée de la rivière Nicolet<sup>69</sup> : il y amène donc son

<sup>63</sup> Voir J.-E. BELLEMARE, *pre*, *Histoire de Nicolet, 1669-1924*, t. 1, Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska, 1924, p. 73.

<sup>64</sup> O.-M. JOUVE, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, p. 115.

<sup>65</sup> Recensement de 1716, copie, APC.

<sup>66</sup> Sauf indication contraire, nos renseignements sur les religieux et religieuses nés à Louiseville proviennent de leurs communautés respectives.

<sup>67</sup> [Registre paroissial de Louiseville], 13 mai 1717, 13 juin 1717, original, APL.

<sup>68</sup> Même source.

<sup>69</sup> Voir [Registre paroissial de Trois-Rivières], 6 mai 1719, copie, APJTR.

épouse, sa fillette Marie-Anne âgée d'un an à peine, et sa belle-mère Marie Toupin; le petit Michel, né en 1716, est peut-être déjà décédé à cette époque.

La Rivière-du-Loup, qui compte alors une population de quinze familles <sup>70</sup>, semble rentrer pour ainsi dire dans l'ombre et produit bien peu d'événements notables.

Cependant, l'on y fête le 22 février 1719 le mariage de Marguerite LeMaître, fille de feu Jean LeMaître-Lalongée, avec le Sieur Charles-François Gaillard. Ce dernier est fils du Saintonguais Guillaume Gaillard qui, vers 1690, s'est fait marchand à Québec où il a prospéré et s'est créé une réputation; en 1710, il est devenu membre du Conseil Supérieur et, deux ans plus tard, il a acheté de François Berthelot, pour la somme fabuleuse de vingt-quatre mille francs, le « comté » de l'île d'Orléans <sup>71</sup>. Les noces d'une demoiselle de la localité avec le noble fils d'un tel personnage, consolent presque les habitants de la Rivière-du-Loup du départ de leur seigneur.

Dans une sphère plus humble, un des censitaires remporte des succès enviablés : c'est le maître charpentier Charles Paillé qui, le 16 décembre 1719, obtient un contrat de Jean-Baptiste Fafard dit Laframboise pour rebâtir, en pierre cette fois, le moulin à vent de la banlieue de Trois-Rivières détruit par un incendie <sup>72</sup>.

Mais voici que l'année 1721 va donner à la petite desserte de Saint-Antoine-de-Padoue un statut nouveau.

A mesure que la Nouvelle-France se développait, que la population se dispersait tout le long du fleuve, le problème de la délimitation des paroisses se posait d'une façon de plus en plus urgente, particulièrement pour le paiement de la dime, qui relevait du pouvoir civil comme de l'autorité ecclésiastique.

Aussi, le Marquis de Vaudreuil décida-t-il de régler la question d'une manière claire et définitive. Il députa le Sieur Benoît-Mathieu Collet, procureur général du Conseil Supérieur, pour enquêter là-dessus. Accompagné d'un greffier, Nicolas-Gaspard Boucault, Maître Collet parcourut toute la contrée, entre le 4 février et le 3 juin 1721.

Il tient une assemblée à la Rivière-du-Loup au matin du 13 février, en présence des notables locaux et de représentants venus de Yamachiche et de Maskinongé.

D'après le procès-verbal de la séance, les assistants dirent « ... qu'ils sont actuellement desservis par le P. Chérubin, religieux récollet, en qualité de missionnaire, lequel est présentement aux Trois-Rivières, que le dit missionnaire dit la messe, et fait le service deux dimanches de suite en l'église de

<sup>70</sup> Recensement de 1719, copie, APC.

<sup>71</sup> L. LEJEUNE, o.m.i., article « Gaillard » dans *Dictionnaire général du Canada*.

<sup>72</sup> Contrat Fafard-Paillé, 16 décembre 1719, greffe Poulin, original, APJTR.

Saint-Antoine scituée en la présente seigneurie de la Rivière-du-Loup, que le dimanche d'ensuite il dit la messe, et fait le service en l'église de St-Joseph scituée en la dite seigneurie de Maskinongé, et le quatrième dimanche en l'église de Ste-Anne scituée dans le dit fief de Grosbois, et qu'à l'esgard des festes particulières, le dit missionnaire choisit l'une des trois églises ainsy que bon luy semble pour y dire la messe et y faire le service, et qu'à l'esgard des festes annuelles il fait le service, et dit la messe dans l'église de Saint-Antoine ».

Le territoire appartenant à la chapelle de la Rivière-du-Loup comprend : à l'est, le fief de Grandpré où il n'y a aucun résident; à l'ouest, celui des Ursulines également inhabité; et au centre, celui du seigneur Beaubien, où se trouvent « des concessions tant au nord est qu'au sud ouest de la dite rivière qui montent jusqu'à environ une lieue », et où il y a « quinze chefs de familles y tenants feu et lieu, et trois autres qui ne sont point habitans du dit fief mais qui y font valloir leurs terres<sup>73</sup> ».

Par suite des investigations de Collet, quatre-vingt-deux districts paroissiaux sont délimités dans la province.

Le territoire de l'église Saint-Antoine-de-Padoue est décrit comme suit : son étendue « sera de deux lieues et trois quarts, savoir : une lieue de front que contient le fief du feu Sieur Boucher de Grandpré, à prendre du côté d'en bas, depuis Grosbois, en remontant jusqu'au fief de la Rivière du Loup; une lieue de front que contient aussi le dit fief de la Rivière du Loup depuis le dit fief de Grandpré, en remontant jusqu'au fief des Ursulines des Trois-Rivières, et trois quarts de lieue de front que contient le dit fief des Ursulines, depuis celui de la Rivière du Loup, en remontant jusqu'au fief de Maskinongé, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes; et sera la dite paroisse desservie par voie de mission jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à la subsistance et entretien d'un curé<sup>74</sup> ».

D'après le texte légal, la nouvelle circonscription mesure donc deux lieues et trois quarts de front et s'étend sur une profondeur illimitée. Mais concrètement, toute la population se répartit uniquement dans les trois petits rangs de la Seigneurie Beaubien situés, les deux premiers, de chaque côté de la grand-rivière et le dernier, au sud-ouest de la petite rivière où les défrichements viennent de commencer.

#### La paroisse et ses deuil.

Le document juridique concernant le « district des paroisses » est signé à Québec le 20 septembre 1721, par le gouverneur De Vaudreuil, Monseigneur de Saint-Vallier et l'intendant Bégon.

<sup>73</sup> *Procès-verbaux du Procureur Général Collet sur le district des paroisses de la Nouvelle-France*, annotés par M. l'abbé Ivanhoë CARON, dans *RAPQ*, 1921-1922, p. 283-285.

<sup>74</sup> *Subdivisions du Bas-Canada en Paroisses et Townships, en réponse à l'adresse ci-jointe de l'Assemblée législative, 1853*, Québec, Fréchette, 1853, p. 16.

C'est de ce jour que date l'érection officielle de la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup<sup>76</sup>.

Le père Chérubin Deniau, récollet, jusqu'alors « missionnaire », devient par le fait même premier curé au sens canonique du mot.

L'incorporation civile de la Fabrique n'entre cependant en vigueur que le 3 mars 1722, date de la confirmation royale<sup>76</sup>.

On peut s'imaginer la joie de la population à cette nouvelle qui laisse espérer la construction prochaine d'une église plus convenable et une organisation religieuse plus parfaite.

Mais voici que, le 20 décembre 1722, disparaît le principal pionnier de la localité : Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant. Depuis cinquante-sept ans, il avait résidé presque continuellement sur sa petite ferme du Bas-de-la-Rivière. Tandis que plusieurs des premiers colons s'adonnaient surtout à la traite des fourrures, lui s'était toujours attaché à la culture de sa terre. Même durant la guerre iroquoise, il ne semble pas avoir quitté son domaine d'une façon quelque peu durable. Parmi les tout premiers fondateurs, il est le seul qui ait laissé dans la paroisse une descendance ininterrompue : celle des Desjarlais, par son fils Jean-François, et celle aussi des familles De Lamirande, Chevalier et Lesage, par ses filles Marguerite et Josephite.

Dans l'acte de sa sépulture, le père Chérubin Deniau abandonne le style stéréotypé des registres, pour déclarer que le vieux patriarche est décédé « après nous avoir donné des marques d'un bon et véritable chrétien, et après avoir reçu tous les sacrements nécessaires en bon et sain jugement et avec une piété exemplaire<sup>77</sup> ».

A cette date, un autre important personnage disparaît de la scène locale. Michel Trottier dit Beaubien vient, en effet, de céder son fief de la Rivière-du-Loup aux Ursulines de Trois-Rivières.

Vers la fin de l'été 1722, la fille cadette du Seigneur, Françoise, qui est alors âgée de quinze ans et demi, entre au monastère des Ursulines trifluviennes où elle prend le nom de sœur Saint-Michel. Le 31 octobre suivant, par un contrat « sous seing privé », le père vend sa seigneurie aux religieuses, dans le but sans doute de pourvoir sans trop d'embarras à la dot et à l'héritage de la postulante.

Vers la fin de février 1723, le Sieur Beaubien est pris du mal inconnu qui emporte, en quinze jours, trois membres de sa maisonnée. Se voyant dangereusement attaqué, il se rend auprès de ses deux filles à l'Hôpital des Ursulines de Trois-Rivières.

<sup>76</sup> *Règlement des Districts des Paroisses de la Nouvelle France*, Québec, le 20ème Septembre xvii<sup>e</sup> vingt an, p. 39, copie, APC.

<sup>78</sup> *Subdivisions du Bas-Canada en Paroisses et Townships, en réponse à l'adresse ci-jointe de l'Assemblée législative, 1853*, p. 16.

<sup>77</sup> [Registre paroissial de Louiseville], original, APL.

Le 6 mars, il y ratifie devant le notaire Pierre Petit le contrat privé par lequel il s'était défait de son fief; il s'en réserve toutefois l'usufruit jusqu'à la profession de Françoise et retient le droit d'y faire paître ses chevaux à la commune.

Le prix de la transaction est de huit mille livres : là-dessus, quatre mille serviront à la dot de demoiselle Beaubien dont elles éteindront aussi les droits de succession maternelle<sup>78</sup>; les quatre autres mille seront versées au vendeur par les Ursulines au moment de la profession de Mère Saint-Michel. Enfin, les mille livres qui manquent à la somme exigée par les ordonnances du roi pour une dot de religieuse seront données au Monastère également à l'époque des vœux<sup>79</sup>.

Ayant mis ses affaires en bon ordre, le Sieur Beaubien décède le 7 mars 1723, à l'âge d'environ cinquante ans<sup>80</sup>, et reçoit les hommages funéraires dans la chapelle des Ursulines.

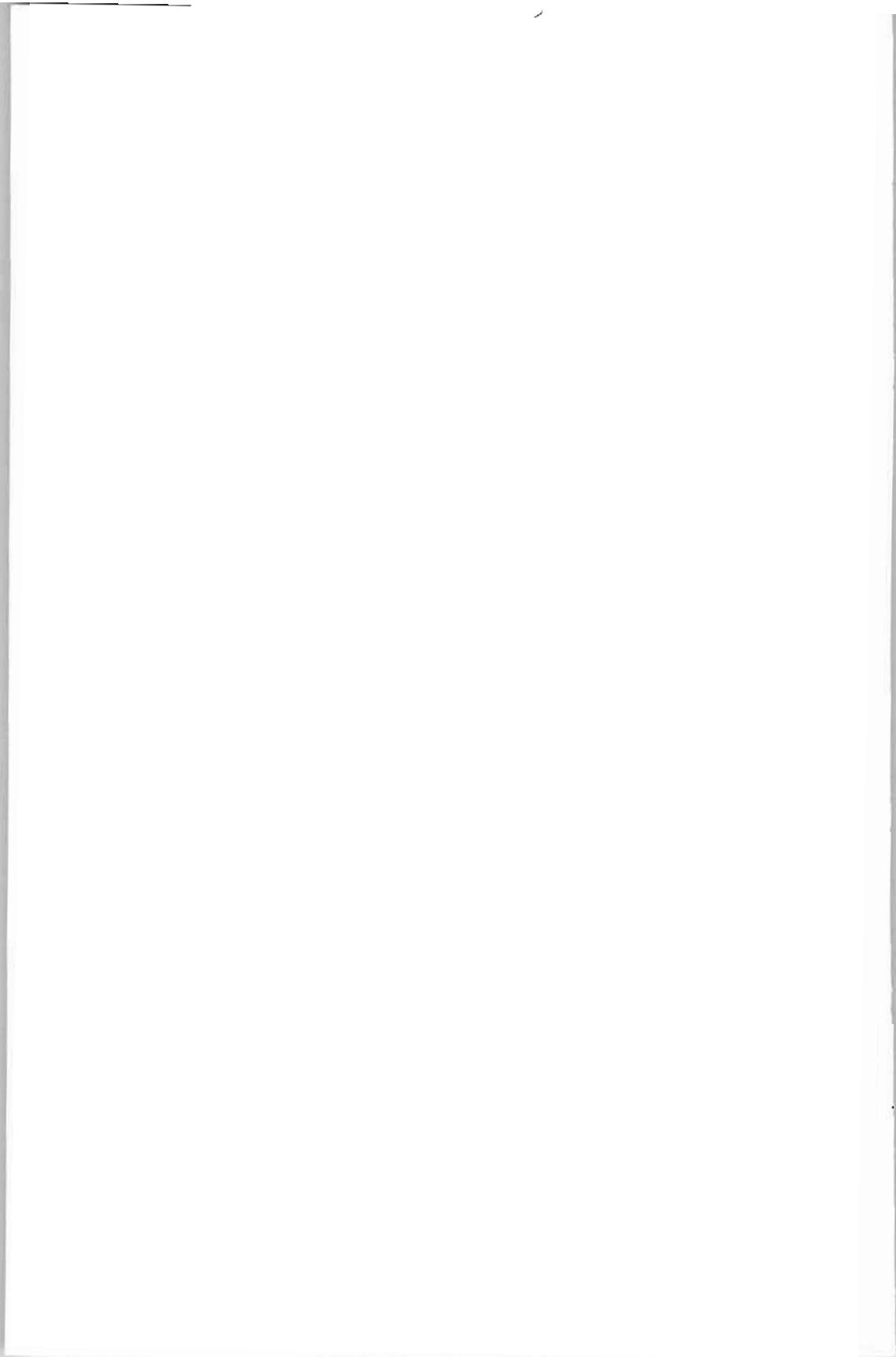
Michel Trottier dit Beaubien avait été seigneur de la Rivière-du-Loup pendant vingt-deux ans; il y avait résidé pendant dix-sept ans; il l'avait ressuscitée au lendemain des guerres iroquoises; il l'avait fait défricher progressivement; il y avait attiré des parents qui s'y multiplieront; il avait veillé magnaniment à son organisation religieuse.

Avec lui, c'est l'époque des origines qui s'achève : tout est prêt pour la floraison.

<sup>78</sup> Contrat Beaubien-Ursulines, 6 mars 1723, greffe Petit, original, APJTR.

<sup>79</sup> Contrat Beaubien-Ursulines, 22 décembre 1723, greffe Poulin, original, APJTR; quittance Beaubien-Ursulines, 2 juin 1725, greffe Petit, original, APJTR.

<sup>80</sup> Voir J.-E. BELLEMARE, *Histoire de Nicolet, 1669-1924*, t. 1, p. 74.



## CHAPITRE IV

# Les premiers curés résidents

(1723-1760)

Dès qu'elles prennent possession de leur Seigneurie de la Rivière-du-Loup, les religieuses Ursulines s'empressent de parfaire son organisation : quelques années leur suffiront pour y construire une grande église, pour y ouvrir des routes, pour la doter d'un moulin batial.

Elles seront puissamment aidées dans leur œuvre par le père Augustin Quintal. En septembre 1723, ce dernier remplace en effet le père Chérubin Deniau, pour devenir le deuxième curé de la paroisse Saint-Antoine.

Le nouveau pasteur arrive avec l'intention précise de construire des édifices du culte proportionnés aux besoins d'un avenir qui s'avère encourageant<sup>1</sup>. Et pour assurer tout d'abord à la Fabrique une source utile de revenus, il concerta avec les Ursulines la concession d'une terre.

La donation, signée le 2 mai 1724, est un événement d'importance. Elle a lieu, en présence du notaire Poulin, dans la maison de « la Dame Lalongée », à la Rivière-du-Loup même où se sont rendues les trois dirigeantes du monastère trifluvien : les Mères Sainte-Thérèse, supérieure, Saint-Joseph, assistante, et Saint-François, économiste.

Les Seigneures profitent de l'occasion pour promouvoir le nom qu'elles désirent octroyer à leur fief : celui de Saint-Jean, plus chrétien pour sûr que celui de Rivière-du-Loup.

En vertu de ce contrat, les Ursulines donnent « à la fabrique de l'église de St Antoine de la dite Rivière St Jean, a ce présent et acceptant pour la dite fabrique le reverend frère Augustin Quintal Recollet faisant les fonctions curiales en la dite eglise de St Antoine, et Antoine Gerlaise St Amand et Pierre Lefebvre Decoteau marguilliers en charge de l'œuvre et fabrique de la dite eglise a ce présent et acceptant, preneurs et retenants au dit titre pour la dite fabrique : une terre et concession de quatre arpents de terre de front sur la profondeur jusqu'à la petite Rivière du Loup, tenant d'un côté à la concession du nommé Louis Grolos, du coté du sud-est, d'autre au nord-ouest aux terres non concédées des dites dames, d'un bout au nord-est à la Rivière St-Jean, d'autre au sud-ouest à la dite petite Rivière du Loup, avec droit de commune comme les autres tenanciers; Pour les dits trois [sic] arpents de terre ci-dessus

<sup>1</sup> Voir O.-M. Jouve, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, Paris, Missions Franciscaines, 1934, p. 295.

spécifiés circonstances et dépendances d'icelle jouir faire et disposer au dit titre par les dits preneurs au dit nom, leurs successeurs marguilliers ayant cause, comme de chose appartenant à la dite fabrique a vrai et juste titre aux charges, clauses et conditions suivantes. C'est à savoir : que les dits preneurs au dit nom, leurs successeurs et ayant cause, seront tenus pour toutes redevances de la dite terre, de faire dire dans la dite église de Saint-Antoine de Padoue autant que faire se pourra et a perpetuité par chaque année, trois messes basses pour le repos des âmes des religieuses décédées dans leur monastère et celles qui decederont par la suite et ce dans tout le mois de novembre si cela se peut <sup>2</sup>... »

#### Une organisation progressive.

Le père Quintal ne doit pas tarder à entreprendre la construction de l'église. Celle-ci est bâtie en pierre des champs et en forme de croix latine; elle porte un clocher sur son frontispice et se termine par une abside arrondie. Elle mesure environ quatre-vingt-dix pieds dans sa plus grande longueur et quarante pieds de largeur aux transepts. Les murs, hauts de vingt-quatre pieds, sont en maçonnerie et surmontés d'un toit aigu. Les fenêtres sont cintrées et encadrées de pierre de taille; un œil-de-bœuf décore le haut de la façade <sup>3</sup>.

Situé du côté ouest de la grand-rivière, vers laquelle il s'oriente, le nouveau temple est à environ un mille en amont de l'ancienne chapelle, près des fermes de la dame Lalongée et de Jean-Baptiste Lesage; il se trouve pratiquement au centre des territoires concédés.

Pour l'heure, la seigneurie ne compte qu'une vingtaine de familles. Un *Aveu et dénombrement* fait en 1724, par le notaire Pierre Petit, permet de localiser avec probablement beaucoup d'exactitude chacun des censitaires.

Dans le premier rang, à l'est de la grand-rivière, s'échelonnent en remontant le courant onze propriétaires :

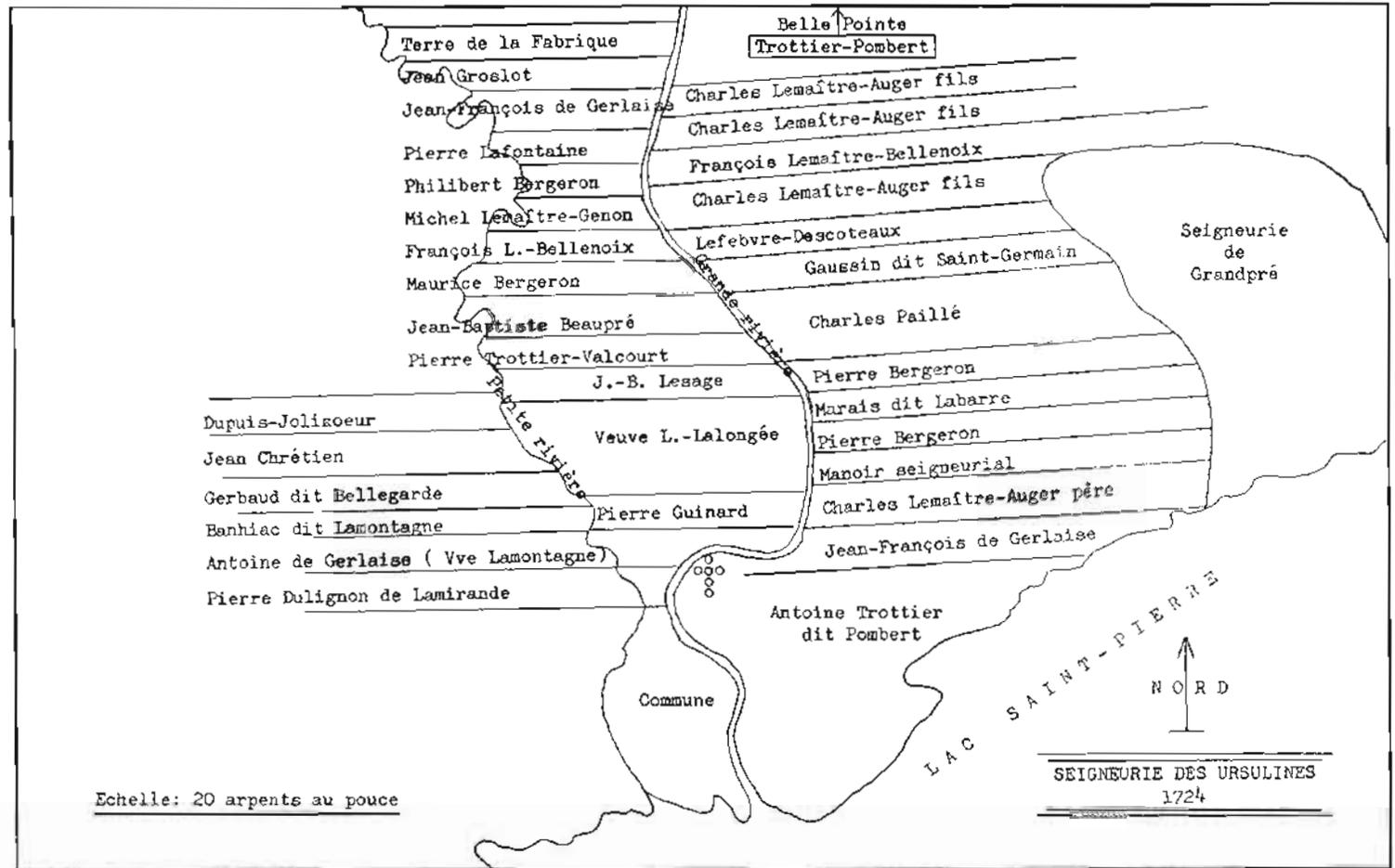
1 — Antoine Trottier dit Pombert, qui possède l'ancien domaine seigneurial, soit vingt arpents de front sur la profondeur qui va depuis le bord de la rivière jusqu'au lac Saint-Pierre; il s'y trouve une maison, grange, étable, quarante arpents de terre labourable avec des prairies naturelles au bord du fleuve.

A plus d'une lieue au nord, du même côté de la rivière, Pombert exploite encore sa terre de la « Belle-Pointe » qui a douze arpents de large et sur laquelle il y a aussi une maison, une grange, et vingt-cinq arpents de terre défrichée.

2 — Jean-François de Gerlais, maintenant marié à Catherine Aubé, qui possède une limite de cinq arpents, avec maison, grange, étable et trente arpents en culture.

<sup>2</sup> Contrat Ursulines-Fabrique, 2 mai 1724, greffe Poulin, copie notariée, APL.

<sup>3</sup> A. DESROSIERS, dans *Collection Michel Côté*. M. Desrosiers fit ses observations lorsqu'il démolit, en 1872, la maçonnerie de l'église bâtie par le père Quintal. Cette dernière se trouvait sur la ferme possédée, en 1960, par M. Pierre Béland.



Echelle: 20 arpents au pouce

SEIGNEURIE DES URSULINES  
1724

Il détient entre les deux rivières une autre propriété de cinq arpents de front, un peu au sud de la terre de la Fabrique et sur laquelle il n'y a ni bâtiment ni défrichement.

3 — Charles Lemaître-Auger, capitaine de milice, qui occupe cinq arpents de largeur, avec maison, grange, étable et trente arpents en valeur.

4 — Le « domaine » des Ursulines, qui renferme quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur; on y trouve le « manoir », construit de pièces sur pièces, une grange de pieux longue de quarante pieds et large de vingt; une étable de vingt pieds carrés construite de la même façon, et quinze arpents de prairie naturelle sur la grève.

5 — Pierre Bergeron, époux de Madeleine Giguère-Despins, qui a une propriété de quatre arpents de large avec les bâtisses usuelles. Il garde vraisemblablement auprès de lui son père François, l'un des pionniers de la seigneurie, qui décédera à la Rivière-du-Loup même et y sera inhumé le 12 mai 1726.

Quelques cents pieds plus haut, Bergeron possède une autre terre de quatre arpents de front, où il n'y a aucune construction, mais quinze arpents d'éclaircie.

6 — Marin Marais dit Labarre, qui détient quatre arpents de large, sur une profondeur allant jusqu'au fief de Grandpré. Il y a une maison, une grange, une étable et cinq arpents de terre labourable.

7 — Charles Paillé, le maître charpentier, qui occupe une concession de neuf arpents, avec maison, grange, étable et cinq arpents en valeur.

8 — Jean Gaussin dit Saint-Germain, le maître cordonnier, qui a quatre arpents le long de la rivière, avec seulement une maison et dix arpents de terre labourable.

9 — Pierre Lefebvre dit Descoteaux, époux de Madeleine Lemaître-Auger, qui est propriétaire d'un bien de quatre arpents de large, sur lequel se trouvent une maison, une grange, une étable et dix arpents de sol défriché. Tout en exploitant son domaine, il continue à voyager dans les pays d'en haut, s'engageant, en 1724, pour aller jusqu'à Détroit<sup>4</sup>.

10 — Charles Lemaître-Auger, fils du capitaine de milice, qui détient cinq arpents de façade sur la rivière, avec une maison et dix arpents de terre labourable.

Il possède, un peu plus en amont, deux autres propriétés de quatre arpents chacune, sur lesquelles il ne se trouve aucune dépendance mais onze arpents cultivables.

<sup>4</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1778)*, dans RAPQ, 1929-1930, p. 240.

Ce Charles Lemaître-Auger, né à Montréal le 8 juin 1694<sup>5</sup>, est un habitué des expéditions de traite. Nous l'avons déjà vu faire un voyage chez les Outaouais; en 1723 et en 1724, il s'engage envers Charles Nolan de la Marque pour se rendre à Michilimakinac<sup>6</sup>.

11 — François Lemaître-Auger dit Bellesnoix, cadet du précédent, né en 1705, qui est également un voyageur de l'Ouest<sup>7</sup>. Il possède quatre arpents de large sans aucun bâtiment et avec cinq arpents de défrichés.

Au-delà de la rivière, il détient une seconde concession de quatre arpents, sans aucun édifice, où trois arpents sont cultivables.

Le deuxième rang de la seigneurie se situe au sud-ouest de la grand-rivière. En commençant au lac, l'on y trouve, après la commune :

1 — Pierre Dulignon de Lamirande, qui possède une limite d'environ cinq arpents; il a une maison, grange, étable et trente arpents cultivés.

2 — Antoine de Gerlais, époux de Marie-Angélique Pelletier, veuve de François Banhiac dit Lamontagne, laquelle jouit d'une maison, grange, étable, et de vingt-cinq arpents de terre en valeur, sur une largeur de cinq arpents.

3 — Pierre Guinard, qui détient trois arpents et demi de front, avec maison, grange, étable et trente arpents en exploitation.

4 — Madame veuve Jean Lemaître-Lalongée, qui possède douze arpents donnant sur la rivière, avec maison, grange, étable et trente arpents labourables.

5 — Jean-Baptiste Lesage qui est propriétaire de quatre arpents de front, avec maison, grange, étable et dix arpents en valeur.

6 — Pierre Trottier dit Valcourt, qui a quatre arpents de rivage, avec une maison seulement et dix arpents en culture.

7 — Jean-Baptiste Beaupré, un inconnu, qui possède cinq arpents de front sans bâtiment et avec quatre arpents défrichés.

8 — Maurice Bergeron, fils de François, né le 8 mai 1694, qui a une concession de quatre arpents de large sans dépendances et avec dix arpents cultivables.

Ce Maurice Bergeron est un grand voyageur de l'Ouest; demeuré vraisemblablement célibataire, il sera inhumé à Trois-Rivières le 5 mai 1728<sup>8</sup>.

Vient ensuite la deuxième propriété de François Lemaître-Auger dit Bellesnoix.

9 — Michel Lemaître-Auger dit Genon, frère du précédent, né en 1701 et encore célibataire, qui épousera le 20 novembre 1727 Marie-Charlotte Trottier

<sup>5</sup> [Registre paroissial de Montréal], copie, APJM.

<sup>6</sup> E.-Z. MASSICOTTE, ouvrage cité, p. 236, 244.

<sup>7</sup> Même source, p. 241.

<sup>8</sup> Voir F. L.-DESJAULNIERS, *La Rivière-du-Loup en 1725*, dans *Le Trifluvien*, 28 mai 1907, p. 4.

dit Valcourt<sup>9</sup>. Il possède un bien de quatre arpents sans aucun édifice ni défrichement.

10 — Claude-Philibert Bergeron, fils de François, un autre voyageur, que l'on trouve à Détroit en 1724<sup>10</sup>. Il a quatre arpents le long de la rivière, sans aucun bâtiment, avec environ six arpents de terre cultivable.

11 — Pierre Lafontaine, qui s'est fait concéder quatre arpents de front, sans bâtisses ni terrain défriché. Il s'identifie peut-être avec Pierre Dubord dit Lafontaine, fils d'un troupière de la compagnie De la Fouille, dont une sœur est alliée à la famille Trottier de Batiscan.

Vient alors la seconde concession de Jean-François de Gerlais.

12 — Jean Groleau, un inconnu, qui possède quatre arpents de large sans constructions ni éclaircies.

La terre de la Fabrique, où il n'y a aucun travail de fait, se trouve à l'extrémité des espaces concédés.

Le troisième rang de la paroisse est situé au sud-ouest de la petite rivière. A partir de la commune, il compte quatre propriétés :

1 — Charles Lamontagne, qui est fils de François Banbiac dit Lamontagne et de Marie-Angélique Pelletier. Grand voyageur de l'Ouest, il épousera, le 30 octobre 1729, Madeleine Lemaitre-Lalongée. Il détient une terre de deux arpents et demi de front, depuis la petite rivière du Loup jusqu'au fief Saint-Jean; l'on n'y trouve aucun bâtiment et seulement quatre arpents de terre défrichée.

2 — Pierre Bellegarde, qui est fils de Christophe Gerbaud dit Bellegarde et époux de Marie-Anne Lamontagne. Il possède quatre arpents de front avec maison, grange, étable et dix arpents en culture.

3 — Jean Chrétien, qui épousera Marguerite Lamontagne, la future veuve de François Dupuis<sup>11</sup>. Il possède cinq arpents donnant sur la petite rivière, sans bâtiment, avec trois arpents labourables.

4 — François Dupuis dit Jolicœur qui habite Maskinongé et décédera bientôt. Né à Saint-Astier, diocèse de Périgueux, en 1673, il a marié Marguerite Lamontagne en 1698. Il possède ici quatre arpents de front sans bâtisses aucunes et seulement trois arpents défrichés<sup>12</sup>.

D'après le document du Sieur Petit<sup>13</sup>, la paroisse comprend donc trente-quatre terres concédées, vingt-huit propriétaires et dix-huit maisons, sans compter la petite église et le presbytère, situés alors près du domaine Pombert.

<sup>9</sup> Même endroit, 21 mai 1907, p. 4.

<sup>10</sup> E.-Z. MASSICOTTE, ouvrage cité, p. 240.

<sup>11</sup> F. L. DESAULNIERS, endroit cité, 21 mai 1907, p. 4.

<sup>12</sup> Même endroit.

<sup>13</sup> *Aveu et dénombrement de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup-en-Haut, 1725*, copie, APQ.

Le rang nord-est de la grand-rivière compte onze maisons : Antoine Trottier dit Pombert, Jean-François de Gerlais, Charles Lemaître-Auger, le manoir des Ursulines, Pierre Bergeron, Marin Marais dit Labarre, Charles Paillé, Jean Gaussin dit Saint-Germain, Pierre Lefebvre dit Descoteaux, Charles Lemaître-Auger fils, plus une seconde habitation d'Antoine Pombert.

Le rang sud-ouest de la grand-rivière a six maisons : Pierre de Lamirande, Antoine de Gerlais, Pierre Guinard, la veuve Lemaître-Lalongée, Jean-Baptiste Lesage et Pierre Trottier dit Valcourt.

Le rang sud-ouest de la petite rivière n'a qu'une seule maison, celle de Pierre Gerbaud dit Bellegarde.

Sans être très nombreux, les paroissiens du père Augustin Quintal sont remplis de bonne volonté puisqu'en peu de temps ils érigent leur nouvelle église de pierre qui aurait été terminée dès 1725.

Le 10 août de cette même année, une mesure progressive est prise par les autorités : la verbalisation d'un chemin reliant entre elles les maisons des deux principaux rangs. L'acte de Pierre Robineau de Bécancour renferme une précieuse description de la localité dont la voirie est tout à fait primitive.

Le sentier qu'utilisent les habitants pour leurs déplacements d'une habitation à une autre n'est pas clôturé de chaque côté; mais à la frontière de certaines propriétés, une ouverture est faite dans les enclos et l'on y installe des perches que les passants doivent enlever une à une, puis soigneusement replacer après la traversée ! Le règlement du Grand Voyer ne change pas le système général, mais il oblige à munir les passages de barrières « roulantes », plus rapidement maniables, et stipule que « ceux qui les laisseront ouvertes après avoir passé paieront un escu d'amande et le domage qui pourroient faire les bestiaux ».

Le chemin officiel débute au lac qui, à cette date, constitue l'unique issue pour se rendre à Trois-Rivières et ailleurs. A partir du rivage, vers le sud-est de la propriété du Sieur Pombert, la voie publique traverse un fossé, longe un ruisseau, puis atteint la grand-rivière qu'elle suit vers le nord, passant au sud-ouest des bâtiments de Pombert et continuant de là jusque chez Jean-François de Gerlais où se rencontrent deux dépressions de terrain qu'il comblera lui-même; toutefois, les voisins l'aideront si les inondations et la débâcle causent trop de dégâts. Le chemin monte alors en amont, toujours auprès de la rive, jusque chez Charles Lemaître-Auger fils, et au bout du rang.

Entre les deux rivières, la route commence dans la commune, passe devant les maisons d'Antoine de Gerlais et de Pierre de Lamirande, atteint la terre de ce dernier et s'y bute à une décharge creusée pour l'égouttement des terres; il y faudra un pont que les voisins devraient aider à construire et « mettre en estat de porter les charois »; le chemin traverse ensuite un ruisseau naturel sur un pont que tous les résidents du rang devront mettre « en estat »; il suit alors le bord de la rivière, passe entre celle-ci et le pignon de la maison de

Pierre Guinard, au sud-ouest des « bastiments » de la veuve Lalongée et au sud-ouest aussi de la maison et des dépendances de Jean-Baptiste Lesage, pour aboutir toujours auprès du rivage chez Michel Lemaître-Genon.

La construction et l'entretien de la voie publique sont imposés aux propriétaires eux-mêmes et sous peine d'amende : « Chacun en droy soy rendra son chemin praticable abattant les buttes, esouchant, efredochant, remplissant les trous, pavant les mouilleres s'il s'en rencontrent. Les chemins auront au moins dix pieds et les ponts douze de large. En sorte que les dits chemins puissent estre praticables et civils. Enjoignons au Sr Auger Capitaine de Milice [...] de faire faire les dits ponts et chemins. Et que ceux qui embarrasseront les dits chemins seront condamnés à vingt livres d'amande applicable à la Fabrique du dit lieu, que le marguillier en charge sera tenu de faire payer, sauf à luy d'en repondre en son propre et privé nom, faultte de faire le recouvrement des deniers <sup>14</sup>. »

Pendant que s'effectuent, avec plus ou moins d'enthousiasme, les travaux de voirie, le père Quintal termine ses constructions. A l'été de 1727, ayant vraisemblablement achevé l'aménagement des propriétés paroissiales : église, presbytère et cimetière, il quitte le district de la Rivière-du-Loup, où il s'est tant dépensé et où il est remplacé temporairement par deux confrères récollets : les pères François Brekenmaker et Emmanuel Crespel.

Le père Chérubin Deniau reprend ensuite son ancien poste, depuis le 19 octobre 1727 jusqu'au 21 octobre 1728.

Le 7 novembre 1728, le troisième curé de la paroisse Saint-Antoine entre en fonction : c'est le père Salvien Boucher, récollet. Il se déclare « desservant par voie de mission <sup>15</sup> », mais il est bel et bien curé. Le nouveau pasteur, né en France vers 1700 et ordonné prêtre à Québec le 1<sup>er</sup> octobre 1725, demeurera pendant cinq ans à la Rivière-du-Loup <sup>16</sup>.

En dépit du défrichement rapide de la seigneurie, les « Pays d'En haut » continuent d'enflammer l'esprit aventurier des colons. Chaque année, plusieurs s'engagent pour voyager au service des compagnies de traite; la plupart sont des célibataires cherchant à s'amasser quelque bien pour pouvoir s'établir confortablement et faire vivre une famille.

Cependant, sous la gouverne des Ursulines, la population locale s'accroît vite. En prévision des développements futurs, elles obtiennent en 1727 que leur fief Saint-Jean soit augmenté d'une profondeur de trois lieues. Elles ne tardent pas à faire bâtir un moulin banal près de l'embouchure de la rivière Chacoura <sup>17</sup>.

<sup>14</sup> Procès-verbal de Pierre Robineau de Bécancour, 10 août 1725, original, cahier I, p. 54, APQ.

<sup>15</sup> [Registre paroissial de Louiseville], 7 novembre 1728, original, APL.

<sup>16</sup> Voir O.-M. Jouve, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada, Aux Trois-Rivières*, p. 297.

<sup>17</sup> Le nom « Chacoura » vient d'un mot abénaquis : *chacourais*, qui signifie grenouillère. Voir *Dictionnaire Abnaquis-français par le Père Aubry, Jésuite, Missionnaire à S<sup>t</sup>. François*, p. 760, manuscrit original, ASN.

Tandis que la Rivière-du-Loup se transforme de la sorte et progresse à un rythme accéléré, le dernier survivant des troupiers du Sieur De Manereuil, Marin Marais dit Labarre, fait ses adieux à la terre. Il est inhumé le 4 mars 1732, à l'âge « d'environ quatre-vingt-douze ans, après avoir reçu avec édification les sacrements de pénitence, Eucharistie et extreme onction <sup>18</sup> ».

Avant de décéder, Marin Marais a vu la Mahigan-sipiy des Algooquins se transformer, de bivouac indien occasionnel, en une paroisse florissante, qu'une route tracée cet été même à travers la forêt va bientôt relier aux autres agglomérations de la rive nord du fleuve.

Le 6 juin 1732, le grand voyer Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc vient en effet désigner les endroits où passera le futur « Chemin du Roy » qu'il a entrepris de construire entre Québec et Montréal.

La grande route devra mesurer vingt-quatre pieds de large et s'étendra, entre Yamachiche et Maskinongé, sur une longueur de deux lieues et demie. Presque partout elle traversera « le bois debout » et cotoiera une élévation naturelle, à l'abri des débordements printaniers du lac Saint-Pierre.

En quittant la Seigneurie de Grandpré, le chemin royal franchit la propriété d'Antoine Trottier dit Pombert dans « le Bois brûlé de la Catinerie », contourne la « Belle-Pointe », longe la grande rivière du Loup par les terres non concédées, passe vis-à-vis l'embouchure de la rivière Chacoura, non loin du moulin seigneurial, puis descend en suivant toujours le rivage jusqu'aux premières habitations : celle de Perusse, « qui fera un pont sur le fossée de lignance », celles aussi de Michel Lemaître-Genon et de François Lemaître-Auger dit Bellenoix.

De là, le tracé de Boisclerc se poursuit vers le sud et passe la rivière avant d'arriver chez Jean-François de Gerlais, le procureur des Ursulines; de l'autre côté, il se dirige vers la petite rivière et la traverse « vis-à-vis le jardin de Pierre Gerbeau » où il faudrait faire un pont, pour aboutir enfin à une savane « ou avec une perche de cinq pieds nous n'avons pas trouvé le fond et qui n'a pas d'esgout <sup>19</sup> ».

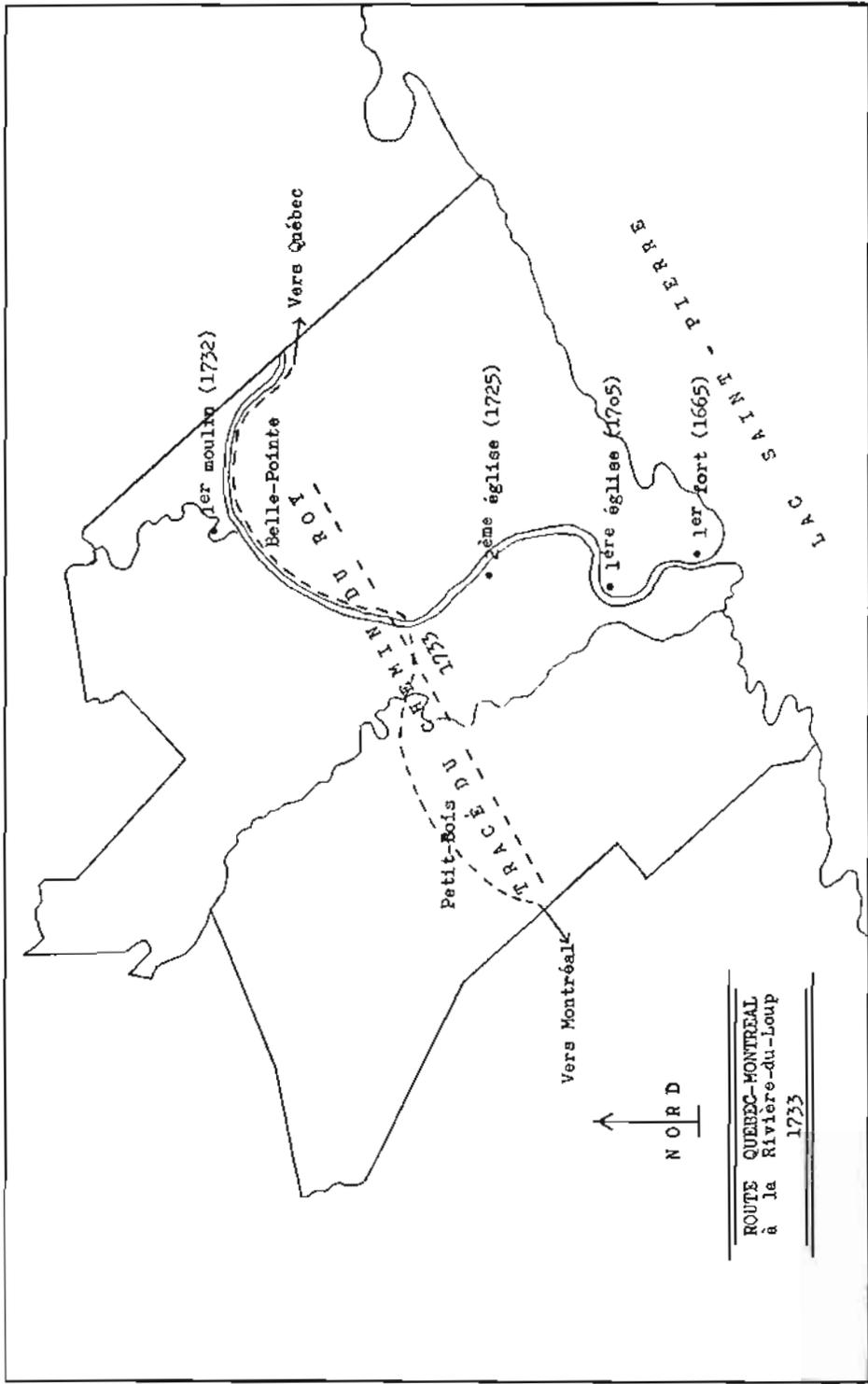
Immobilisé par cette impasse, le Grand Voyer décide d'examiner plus à fond la configuration du terrain environnant et de se reprendre l'année suivante.

Les 12 et 13 juin 1733 il poursuit le jalonnement. Sur la requête des habitants de Maskinongé, qui ont « besoin d'un grand chemin tant pour vacquer à leurs affaires que pour avoir leur missionnaire qui demeure ordinairement à la Rivière du Loup », il améliore le tracé antérieur.

Le parcours de la voie royale reste le même depuis Yamachiche jusque chez François Lemaître-Auger; mais là, « un canot avec une corde de chaque

<sup>18</sup> [Registre paroissial de Louiseville], 4 mars 1732, original, APL.

<sup>19</sup> Procès-verbal du 6 juin 1732, dans *Procès-verbaux des Grands Voyers*, original, cahier 5, p. 34, APQ.



ROUTE QUÉBEC-MONTREAL  
 à la Rivière-du-Loup  
 1733

costé de la Rivière » permet de traverser sur la terre de Claude-Philibert Bergeron; le chemin longe la limite de cette propriété puis traverse en biais la terre de Lemaître-Lalongée où se trouve le ruisseau « Castor » qu'il franchit avant d'atteindre la petite rivière du Loup; il traverse celle-ci vis-à-vis la séparation des propriétés de Jean-François Saint-Louis et de Louis Brûlé; il suit alors cette frontière jusqu'au « pays brûlé », sur une petite élévation qui le mène à la paroisse de Maskinongé<sup>20</sup>.

Entre les deux rivières du Loup, ce nouveau tracé abandonne celui de l'année précédente et passe deux milles plus au nord, à peu près exactement à l'endroit de la rue Saint-Laurent actuelle.

Tandis que le Grand Voyer dresse ses plans et que le Capitaine de milice s'évertue à les faire exécuter, le père Salvien Boucher quitte la localité : son dernier acte y date en effet du 26 octobre 1733.

Son remplaçant, qui devient le quatrième curé et se dit « desservant de la paroisse St Jean de la Rivière du Loup<sup>21</sup> », est le père Jean-Baptiste Lajus. Né en France et entré chez les Récollets, il avait été ordonné prêtre le 24 août 1727. Il avait été précédemment curé de Lotbinière et chapelain du fort Frédéric. Le père Lajus est le dernier curé franciscain de la paroisse Saint-Antoine où il restera moins d'un an.

A cette date, la route de terre menant de Québec à Montréal est en pleine construction. Si l'on en croit une lettre de Hocquart, le 14 octobre 1733, il ne reste plus « que d'arracher quelques souches dans l'estendue d'environ deux lieues depuis la Rivière du Loup jusqu'à celle de Maskinongé à dix lieues des Trois-Rivières où le lac finit. L'ouvrage aurait été entièrement fait cette année si une partie des habitants de ces quartiers n'eussent été obligés de le quitter pour aller ailleurs chercher à subsister, n'ayant pas recueilli en 1732 de quoi vivre jusqu'à la nouvelle récolte. » Il reste cependant à construire un pont sur la petite rivière et un bac pour la grande rivière du Loup<sup>22</sup>.

Au témoignage de l'Intendant, l'ouverture du chemin accélère incroyablement la colonisation : une douzaine de nouveaux censitaires sont déjà établis, selon lui, dans les fiefs des Ursulines.

Mais le Sieur Hocquart est plutôt optimiste et le « Chemin du Roy » est loin d'être terminé. C'est que les travaux de voirie déplaisent on ne peut plus aux habitants dont ils contrarient l'esprit d'indépendance. Les corvées publiques leur sont aussi odieuses que le service militaire. Les Seigneuses ont elles-mêmes fait « tracer les chemins à leurs frais, deraciner et arracher les arbres et fredoches, ce qui leur coustait pres de deux cent livres ». La supérieure du monastère trifluvien, Mère du Sacré-Cœur, la fille aînée de l'ancien seigneur Beaubien, doit demander à l'Intendant de faire achever la construction par les propriétaires qui sont maintenant au nombre de quarante<sup>23</sup>.

<sup>20</sup> Procès-verbal des 12 et 13 juin 1733, même source, p. 56.

<sup>21</sup> [Registre paroissial de Louiseville], original, APL.

<sup>22</sup> Lettre de M. Hocquart, Québec, 14 octobre 1733, copie, APC.

<sup>23</sup> Requête du 30 juin 1734, original, Archives judiciaires de Québec, n° 2641, APQ.

Le 11 septembre 1734, Lanouillier de Boisclerc, plus au fait que Hocquart, constate qu'il reste beaucoup à exécuter : la route est impassable depuis la frontière de Yamachiche, sur la terre d'Antoine Trottier dit Pombert, dans la « Catinerie », à la « Belle-Pointe », le long de la grande rivière du Loup. Le bac qui doit assurer la traversée de cette dernière, entre François Lemaitre-Auger et Claude-Philibert Bergeron, n'est pas encore terminé, quoique les habitants assurent « qu'il seroit fait et parfoit citost et après les presentes récoltes ». Ce sera Philibert Bergeron qui se chargera du passage des voyageurs, avec privilège et salaire « y attribués <sup>24</sup> ».

Le 13 novembre 1734, le registre paroissial nous apprend l'arrivée d'un cinquième curé de la Rivière-du-Loup, venu remplacer le père Lajus dont la dernière signature est datée du 14 août précédent. Les Franciscains ont maintenant quitté définitivement la paroisse Saint-Antoine qui leur doit toute son organisation première. Le nouveau pasteur est l'abbé Jean-Marie Matis, sulpicien. Né au diocèse de Reims le 30 mai 1701 et ordonné prêtre en 1726, monsieur Matis était aussitôt venu au Canada. Il avait été curé de Sainte-Anne de Bellevue et de Saint-Laurent, près Montréal. Lui aussi restera moins d'un an dans la localité.

L'un de ses premiers actes est la sépulture de Jeanne Trudelle qui a lieu le 30 novembre. L'épouse de feu Jean Jacquet de Gerlaise dit Saint-Amant est décédée à l'âge de soixante-dix-huit ans. Dernier témoin des débuts de la paroisse où elle était arrivée au printemps de 1669, elle avait courageusement subi les travaux et les dangers du défrichement en pleine forêt, sous la menace iroquoise, dans les privations inouïes. Elle avait élevé, en dépit de tout, une famille de nombreux enfants qui comptaient maintenant parmi les notables les plus respectés de la Seigneurie.

#### Les premiers curés séculiers.

Le 9 octobre 1735, l'abbé Charles Pocqueleau, « prêtre faisant les fonctions curiales dans cette dite paroisse » remplace monsieur Matis dont le dernier acte apparaît au registre le 24 juin. Sixième curé de la Rivière-du-Loup, l'abbé Pocqueleau est le premier prêtre séculier à prendre ce titre et à pouvoir s'y considérer comme « officiellement » résident <sup>25</sup>. Depuis l'érection canonique en 1721, les desservants successifs, Récollets ou Sulpiciens, avaient la plupart du temps demeuré au presbytère, mais leur statut de religieux ne leur permettant pas d'y établir leur domicile juridique, ils s'étaient contentés du titre de « desservants » ou de « missionnaires ».

Né en France vers 1710, l'abbé Pocqueleau avait été ordonné prêtre le 18 octobre 1734. Il commence pour ainsi dire son ministère. Pendant six ans, il sera en charge de la paroisse elle-même et de la desserte de Maskinongé <sup>26</sup>.

<sup>24</sup> Procès-verbal du 11 septembre 1734, dans *Procès-verbaux des Grands Voyers*, cahier 5, p. 116, 117, original, APQ.

<sup>25</sup> Voir *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 1, Trois-Rivières, Ayotte, 1888, p. 260.

<sup>26</sup> Certificat de C. Pocqueleau, Ptre, original (*Autographes*, p. 421), APQ.

En ces années, la Seigneurie des Ursulines se développe considérablement grâce à l'ouverture des grands chemins : « Ils sont roulants de Québec à Montréal <sup>27</sup> », écrira fièrement Hocquart le 11 octobre 1737.

Le progrès de la colonisation est, de fait, le plus grand avantage de la voie royale qui n'accélère guère les communications. La meilleure route, l'été et même l'hiver, reste encore le fleuve Saint-Laurent; l'on y voyage plus confortablement que sur la terre ferme où les fondrières, les souches, les bacs, secouent généreusement les passants !

Malgré la commodité relative qui résulte de la route pour défricher de nouvelles concessions, le flot des départs pour les Pays d'En haut augmente sans cesse, soit à cause de l'attrait inné des Canadiens pour les aventures, soit à cause du manque de ressources dans les familles toujours si fécondes.

Entre 1735 et 1741, on trouve parmi les engagés des compagnies de traite : Claude et Michel Chevalier de Lamirande, Jacques Dulignon de Lamirande, Charles Lemaître-Auger, Pierre Bergeron, tous pour le voyage de Michilimakinac; Louis Trottier dit Pombert et Pierre Lesage pour une expédition dans les « pays d'en hault <sup>28</sup> ».

En octobre 1741, un septième curé vient remplacer l'abbé Pocqueleau dont la signature disparaît après le 29 septembre : c'est monsieur Jacques-Maxime Chefdeville. Il était né à Québec, le 28 mars 1714, de Jacques Chefdeville de la Garenne et de Marie-Anne Cayer. Ordonné prêtre le 23 septembre 1741, il fait donc ses premières armes à la Rivière-du-Loup; il y demeurera deux ans et passera ensuite à Yamachiche où il sera curé jusqu'à sa mort qui surviendra en 1778.

Le huitième curé sera l'abbé Jean-Auguste Mercier dont le premier acte canonique est daté du 19 décembre 1743. Né à Québec le 20 mars 1704, il avait été desservant de Terrebonne, puis curé au Cap-de-la-Madeleine, à Lavaltrie et à Saint-Michel de Bellechasse. Son stage à la Rivière-du-Loup durera cinq années.

Durant toute cette période, l'histoire de la localité ne révèle que les incessants voyages de traite. Les noms de jeunes paroissiens figurent chaque année sur les listes des trafiquants de fourrures : en 1742, Claude de Lamirande va à Michilimakinac; en 1743, Jacques Chevalier, Claude et Joseph de Lamirande vont à la Baie des Puants; en 1744, Claude de Lamirande s'engage pour Michilimakinac; en 1745, on trouve à la Baie : Antoine Auger, Pierre et Joseph Desjarlais, Pierre et Joseph Pombert, Jean-Baptiste de Lamirande; et à Michilimakinac : Jean-Baptiste et Michel Auger, Jacques de Lamirande et Pierre Bergeron <sup>29</sup>.

<sup>27</sup> Lettre de M. Hocquart, Canada, 11 octobre 1737, copie, APC.

<sup>28</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1670-1778)*, dans RAPQ, 1929-1930, p. 296-399, *passim*.

<sup>29</sup> E.-Z. MASSICOTTE, même endroit, p. 421-463, *passim*; aussi \*\*\**Les congés de Traite sous le régime français au Canada*, dans RAPQ, 1922-1923, p. 208-217, *passim*.

A cette époque, un personnage complexe passe quelque temps dans la paroisse : c'est le meunier itinérant Pierre Gibeau, auquel les Ursulines louent leur moulin, le 2 mai 1746; mais effrayé par les réparations à effectuer, le farinier résilie son bail dès le 20 août suivant <sup>30</sup>.

Lors de son séjour à la Rivière-du-Loup, maître Gibeau a avec lui son fils aîné, Pierre, baptisé à Montréal le 7 avril 1737, qui manifeste déjà de grands talents. Près de vingt ans plus tard, ce dernier embrassera la carrière ecclésiastique sous la protection paternelle de Monseigneur Briand. Ordonné prêtre à Québec le 19 mars 1768, après deux ans et demi de grand séminaire, il partira aussitôt pour le pays des Illinois où il avait déjà demeuré avec sa famille. Là-bas, monsieur Gibeau favorisera la guerre de l'indépendance américaine et s'attirera les foudres de l'autorité anglaise. Vers 1780, interdit par un visiteur canonique et refusé au Canada par le gouvernement, il ira se fixer avec un groupe de Canadiens au-delà du Mississipi, dans les territoires espagnols; il y décédera en 1804, après une carrière qui n'aura pas répondu aux beaux espoirs qu'il avait donnés dans sa jeunesse <sup>31</sup>.

Mais nous sommes encore en 1746, dans la Seigneurie de la Rivière-du-Loup, à laquelle les Ursulines renoncent maintenant de donner le nom de Rivière-Saint-Jean, qui ne s'impose pas à l'usage et qui s'en va rejoindre aux oubliettes celui de Sainte-Suzanne et de Manereuil.

Tandis que le Petit-Bois et le Haut-de-la-Rivière se peuplent presque en entier et que les concessions plus éloignées s'ouvrent aux colons, le Chemin du Roy, sans être parfaitement carrossable, est fréquenté de plus en plus. En août 1747, Lanouillier de Boisclerc peut se rendre en calèche de Québec à Montréal. Les voitures de poste circulent aussi tant bien que mal. Cependant, le fleuve reste la voie de communication la plus aisée et l'on continue de s'en servir quitte à prendre la voie terrestre dans les cas les plus urgents <sup>32</sup>.

Le passage des cavaliers et des voitures ne bouleverse pas la vie du petit village qui s'établit peu à peu entre les deux rivières; le capitaine de milice Lemaître-Lalongée <sup>33</sup> n'a guère de peine à maintenir l'ordre dans la paisible population.

A l'automne de 1748, l'abbé Mercier, dont le dernier acte date du 12 août, est remplacé par messire Joseph-François Youville, dont la signature apparaît le 31 octobre. Le neuvième curé de la Rivière-du-Loup était né à Montréal le 22 septembre 1724, du mariage de François-Madelcine Youville, Sieur De la Découverte et de Marguerite Dufrost de la Jemmerais. Il avait été ordonné prêtre le 23 septembre 1747 par Monseigneur de Pontbriand, au moment où

<sup>30</sup> *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 4, Québec, L'Action sociale, 1911, p. 28.

<sup>31</sup> Voir A. GOSSELIN, *L'Église du Canada. Après la Conquête*, t. 1, Québec, Laflamme, 1916, p. 330-341.

<sup>32</sup> Lanouillier de Boisclerc, lettre, Québec, 4 novembre 1747, copie, APC. Voir Y. CARON, *Le Chemin de la rive nord du Saint-Laurent : Québec-Montréal*, dans *BRH*, t. 31, 1925, p. 289-290.

<sup>33</sup> Voir *Complément des Ordonnances et jugements des Gouverneurs et Intendants du Canada*, Québec, Fréchette, 1856, p. 369.

sa mère se préparait à fonder la communauté des Sœurs Grises. Le fils de la bienheureuse Mère d'Youville a donc vingt-quatre ans à peine lorsqu'il vient prendre charge de la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue.

Il est un pasteur soigneux, si l'on en juge par le soin qu'il met à dresser le procès-verbal d'une élection de marguillier : le seul qui ait été rédigé au cours du siècle : « L'an mil sept cent quarante neuf, écrit-il, le cinq janvier, après la messe paroissiale dans laquelle les habitants de la rivière du loup furent convoqués par moy soussigné missionnaire de la dite paroisse pour l'élection d'un nouveau marguillier, et étant assemblés au presbitaire vingt sept habitants, après avoir recité le *Veoi Sancte*, j'ai recueilli les voix d'un chacun et la pluralité des voix a été pour Joseph Socier habitant de cette paroisse rivière du loup, à ce présent et acceptant la charge de marguillier et promettant de s'en acquitter en honneur et conscience<sup>34</sup>... »

Le 2 août 1749, le naturaliste Pierre Kalm fait halte dans la seigneurie, après être parti le matin même de Montréal, en compagnie du major de Sermonville. « Tard dans la soirée, écrit le célèbre Suédois, nous laissâmes le lac St. Pierre pour entrer dans une petite rivière appelée la Rivière du Loup, à la recherche d'un gîte pour la nuit. Parvenus à environ un mille anglais de son entrée, nous avons trouvé un pays habité de chaque côté de la rivière, qui est profondément encaissée, bien que la contrée en général soit unie. Nous passâmes la nuit chez un fermier. [...] Nous nous rembarquâmes dès cinq heures du matin. Redescendre le cours de la petite rivière fut l'affaire d'un instant, et bientôt nous nous retrouvâmes sur le lac St. Pierre, suivant une direction inclinée vers le bas. Après avoir ramé quelque temps, nous aperçûmes une haute chaîne de montagnes dans le nord-ouest, dominant tout le pays d'alentour, qui est plat et uni<sup>35</sup>. »

Peut-être est-ce la calme monotonie de ce paysage, si frappante pour les étrangers, qui incite les natifs de la place à chercher au loin les aventures ! Il ne se passe guère d'année en effet sans que des jeunes gens partent pour la traite des fourrures.

En 1749, Louis Desjarlais s'engage au Sieur Raymond Quesnel pour aller chez les Illinois<sup>36</sup>; Joseph et Pierre Bergeron, Antoine, Charles et Jean-Baptiste Auger partent avec une flottille de quatre canots pour se rendre aux forts Dauphin et Bourbon, dans le Manitoba septentrional d'aujourd'hui<sup>37</sup>.

Après une année de séjour à la Rivière-du-Loup, l'abbé d'Youville est transféré à Lanoraie. Il est remplacé par monsieur Louis-Michel Guay, dont l'acte initial est du 3 novembre 1749. Le dixième curé de la paroisse était né à Saint-Joseph de Lévis le 20 octobre 1722. Son père s'appelait Michel et sa

<sup>34</sup> [Registre paroissial de Louiseville], 5 janvier 1749, original, APL.

<sup>35</sup> Pierre KALM, *Voyage dans l'Amérique du Nord*, dans *Mémoires de la Société historique de Montréal*, t. 8, Montréal, Berthiaume, 1880, p. 63-64.

<sup>36</sup> E.-Z. MASSICOTTE, ouvrage cité, dans RAPQ, 1930-1931, p. 390.

<sup>37</sup> \*\*\**Les congés de Traite sous le régime français au Canada*, dans RAPQ, 1922-1923, p. 239.

mère, Marguerite Grenet. Après avoir fait ses études à Québec, il venait d'être ordonné prêtre, le 20 septembre précédent. Il en est donc à son premier poste; il le conservera cinq ans.

Durant ce temps, la localité n'est témoin que de menus faits divers.

Le 14 mars 1751, les Ursulines concèdent le moulin seigneurial et les terres attenantes au meunier Jean Duguay, venu tout jeune de la France <sup>38</sup>.

Le 3 mai suivant, c'est leur ferme de l'Ange-Gardien, située entre les deux rivières, que les Seigneuresse louent au volontaire Augustin Carpentier; pour le prix annuel de trente minots de blé, le tenancier obtient une terre qui produit, bon an mal an, neuf cents bottes de foin, en plus des céréales, des légumes et des pâturages <sup>39</sup>.

Vers la fin de l'hiver 1753, le voyageur Louis Franquet passe par le village en allant de Montréal à Québec. Il est en voiture et suit d'abord le fleuve puis le Chemin du Roy, « tortueux, raboteux et serré ». Rendu à la rivière Maskinongé, il en remonte le cours pendant une demi-heure et s'arrête pour changer de chevaux. « Il commençait à se faire tard, écrit-il, le mauvais temps continuait : ces inconvénients présentaient qu'il aurait été prudent de rester en cet endroit, mais on y aurait été par trop mal logé, d'autant que cette maison n'est point sur la route qu'on tient d'ordinaire en hiver, de sorte que les chevaux attelés, rembarqués en carriole, remontés encore la dite rivière assez longtemps, puis ensuite suivis les terres de la gauche pendant un bon quart d'heure, entrés dans un bois plus ou moins épais et traversés de distances à autre quelques campagnes », celles de la Rivière-du-Loup, pour aller héberger chez Lesieur, à Yamachiche <sup>40</sup>.

Ce récit, pour laconique qu'il soit, nous apprend tout au moins qu'il y a un bois entre Maskinongé et la petite rivière, que la route suit des rangs déjà habités et qu'elle est praticable même par les pires saisons.

A cette époque, ce sont encore les voyageurs des Pays d'En haut qui tiennent le premier plan dans l'histoire locale.

En 1750, vont à Michilimakinac : Joseph Desjarlais, Jean-Baptiste Auger et Pierre Pombert; au poste de Détroit : Jean-Baptiste et Pierre Bergeron; à la Baie des Puants et aux Sioux : Joseph Paillé.

En 1751, Jacques Lesage, Jean-Baptiste Auger et Pierre Pombert partent pour Michilimakinac et les Illinois.

En 1752, s'engagent pour la « Baie des Puants et aux Scioux » : François Bergeron et Charles Lemaître-Auger; pour Michilimakinac et les Illinois : Pierre Pombert, Pierre Bergeron et Jean-Baptiste Lesage.

<sup>38</sup> Contrat Ursulines-Duguay, 14 mars 1751, greffe Pillard, original, APJTR.

<sup>39</sup> *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 4, Québec, L'Action sociale, 1911, p. 29; contrat Ursulines-Carpentier, 3 mai 1751, greffe Pillard, original, APJTR.

<sup>40</sup> L. FRANQUET, *Voyages et Mémoires sur le Canada*, Québec, Côté, 1889, p. 158.

En 1753, Louis et Joseph Desjarlais, Jean-Baptiste Lesage et Jacques Chevalier de Lamirande vont à Michilimakinac; Jean-Baptiste Auger s'engage pour le Grand Portage.

En 1754, Louis Desjarlais, Jean-Baptiste Lesage et François Lamontagne se rendent à Michilimakinac <sup>41</sup>.

On peut imaginer l'intérêt que suscitaient ces voyageurs au retour de leurs rudes expéditions. Leurs récits occupaient les soirées, enflammaient l'imagination des auditeurs et créaient un esprit d'aventure et de rêves. Aussi, se trouvait-il toujours des jeunes gens, las du travail monotone de la ferme ou sans espoir immédiat de s'établir, pour se décider à courir les risques du lointain mais séduisant inconnu.

Au début de l'hiver 1754, l'abbé Louis-Michel Guay, dont le nom disparaît du registre après le 21 octobre, est remplacé par messire Médard Pétrimoulx, qui devient ainsi le onzième curé de la Rivière-du-Loup. Fils de Pierre-Michel Pétrimoulx et de Louise Mailloux, le nouveau pasteur avait fait ses études à Québec où il venait d'être ordonné prêtre, le 13 octobre 1754, à l'âge de vingt-trois ans et dix jours. Sa signature commence à figurer au bas des actes le 27 janvier 1755 <sup>42</sup>.

Le territoire défriché de la seigneurie continue à s'agrandir : les rangs de la Carrière, de Beauséjour et de Chacoura s'ouvrent et se peuplent.

La paroisse Saint-Antoine devient l'une des plus importantes de toute la région. L'Évêque de Québec, qui lui porte un intérêt marqué, fait reviser, le 3 juillet 1755, le contrat du bien-fonds fabricien qui datait de 1724. « Ayant reconnu que les terrains appartenant aux fabriques étaient toujours très difficilement administrés à cause du changement annuel des marguilliers et des dépenses pour les découvrir et foyés », Monseigneur Briand décide « que la dite terre appartiendrait au Curé ». La paroisse reste tenue à la célébration des trois messes prévues par le contrat original, mais c'est le curé qui est obligé « de bailler et donner du découvert à ses voisins à fur et à mesure que requis sera; de fournir et entretenir sur la dite terre tous les chemins et ponts qui seront jugés nécessaires pour l'utilité publique et suivant les règlements de police et voirie ». Le curé jouit ainsi de l'usufruit de la propriété, mais « sans pouvoir rejeter sur les successeurs aucune impense en façon quelconque <sup>43</sup> ».

Ce nouvel arrangement suscite certes des commentaires dans le village où les grands événements sont rares ! Depuis que la guerre gronde les personnages les plus divers circulent fréquemment sur la route, mais beaucoup ne laissent aucune trace; tel le Chevalier de la Pause qui décrit brièvement son étape du 18 juillet 1755 : « ... après avoir traversé le bois de Machiche, écrit-il,

<sup>41</sup> E.-Z. MASSICOTTE, ouvrage cité, dans RAPQ, 1930-1931, p. 391-445, *passim*; RAPQ, 1931-1932, p. 244-294, *passim*; aussi \*\*\**Les congés de Troite sous le régime français au Canada*, dans RAPQ, 1922-1923, p. 246-262, *passim*.

<sup>42</sup> Voir Charles DRISARD, *Les deux Abbés Pétrimoulx*, dans *ESI*, septembre 1931, p. 16.

<sup>43</sup> Contrat Ursulines-Fabrique, 3 juillet 1755, greffe Pillard, copie certifiée, APL.

à 1 lieue 1/3 nous trouvâmes la paroisse de la Rivière du Loup, nous passâmes la rivière qui est fort étroite et fort profonde, et à un quard de lieue nous entrâmes dans le bois de Maskinongé<sup>44</sup> ».

Si les paroissiens de l'abbé Pétrimoult étaient avides de sensation, ils furent servis à souhait au printemps de 1757.

Un vol fut alors commis dans le coffre-fort de la sacristie. Les gens ne tardèrent pas à soupçonner un nommé Dominique Ducos, originaire de la Gascogne, qui était venu de France comme soldat quelques années plus tôt et n'avait que vingt-trois ans.

L'on découvrit que Ducos avait fait des dettes chez le marchand Joseph Grenet et n'avait pas payé sa pension chez Louis Pombert jusqu'au moment du larcin, alors qu'il avait soldé tout son dû.

Pombert, qui était un homme juste et pieux, fit vœu de faire chanter une messe au Saint-Esprit si ce vol était éclairci. Puis il confia ses soupçons au militaire qui avoua son méfait et parut se laisser convaincre d'aller remettre l'argent au presbytère.

Mis au courant des rumeurs, le procureur royal de Trois-Rivières fit arrêter Ducos dont le procès fut instruit par René-Ovide Hertel de Rouville. Devant le tribunal, l'accusé nia toute culpabilité et récusait la confession que lui attribuait Pombert.

Comme l'on manquait de preuves décisives l'enquête traîna en longueur. Le prisonnier commença à trouver son régime trop pénible et voulut obtenir certains adoucissements; ayant besoin d'argent pour cela, il pria son procureur, le notaire Rigaud, d'aller à la Rivière-du-Loup chercher une somme d'environ quatre cents livres, qu'il avait cachée dans la grange de Pombert, et une autre d'environ cent cinquante livres, qu'il avait enfouie à côté de la laiterie. Mais Rigaud mit le greffier du tribunal au courant de la confidence et la cause fut rouverte.

Interrogé par le juge sur la provenance de cet argent, Ducos répondit qu'il en avait apporté de France, qu'il en avait reçu de son oncle, Guillaume Loleau, quand ce dernier avait quitté Chacoura, et qu'il avait gagné le reste en vendant de l'eau-de-vie. On lui demanda alors pourquoi il avait caché cet argent s'il lui appartenait légitimement; il répondit qu'il avait voulu le mettre en sûreté lorsqu'il s'était senti soupçonné du vol de la fabrique.

Les déclarations de l'accusé furent partiellement corroborées par Louis Pombert et dame Thérèse Guinard qui affirmèrent que l'oncle Loleau avait, de fait, donné de l'argent à Dominique avant de partir de la paroisse.

Quant au curé Pétrimoult, qui « était incapable de dire du mal du prochain », il ne voulut pas témoigner.

<sup>44</sup> M. DE LA PAUSE, *Mémoire et observations sur mon voyage en Canada*, dans RAPQ, 1931-1932, p. 12.

En raison sans doute de circonstances qui nous échappent, Ducos fut trouvé coupable et l'affaire fut référée au Conseil Supérieur de Québec qui ordonna un procès extraordinaire.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1757, le magistrat Jacques Imbert interrogea l'inculpé qui nia avoir commis quelque délit que ce soit depuis son arrivée au pays, sauf une peccadille : « Je n'ai fait qu'une seule friponnerie. La première année que j'étais au Canada, la boisson me fit prendre, à la place des miens qui étaient mauvais, une bonne paire de souliers; mais la boisson passée, je l'ai rendue. »

Et comme il refusait d'avouer son crime, l'on recourut à la torture. Le bourreau dépouilla Ducos de ses vêtements, le lia par les bras à la selle du supplice et le déchaussa. Puis il lui mit les brodequins : espèce de boîte formée de quatre planches serrées sur les jambes par des cordes; en enfonçant des coins entre les sections du milieu, l'on produisait une pression qui broyait les os et forçait les aveux.

Et la « question » commença, décrite minutieusement par le greffier :

« Au premier coin, le corps de l'accusé se crispe, ses nerfs se détendent, ses dents se serrent, mais il ne dit rien.

« Au deuxième coin, l'accusé dit : Ah ! mon Dieu, un coup d'eau, je me trouve mal.

« Au troisième coin l'accusé gémit : Ah ! ah ! ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! mon Dieu !

« Au quatrième coin, l'accusé dit qu'il avoue que c'est lui qui a fait le crime et s'écrie : Ôtez-moi, Messieurs, je vous en prie. »

Interrogé par le juge, Ducos admit qu'il avait ouvert le coffre de la fabrique avec un casse-tête, qu'il avait acheté de la boisson avec l'argent dérobé, qu'il avait réellement fait à Louis Pombert les aveux que celui-ci avait révélés. Il demanda ensuite que l'on ajourne le procès jusqu'au lendemain pour qu'il puisse se confesser du vol et de ses autres péchés.

Mais sur le réquisitoire du procureur royal, le magistrat condamna le voleur à « être pendu et étranglé » à une potence dressée à cet effet sur la place publique de la basse ville, tandis que ses biens seraient confisqués au profit du Roi.

Et la sentence fut exécutée <sup>45</sup>.

Les habitants de la Rivière-du-Loup furent sans doute atterrés par cet événement auquel s'ajoutaient les bruits menaçants de la guerre contre les Anglais.

<sup>45</sup> \*\*\**Les Causes célèbres*, dans *La Patrie*, 6 février 1926, p. 9. L'original du procès se trouve aux Archives judiciaires de Québec, n° 1875, APQ.

Mais l'année suivante leur apporte une diversion. C'est l'arrivée du père Dominique Pétrimoult, frère cadet du curé. Né à Québec le 20 juillet 1735, et baptisé sous le nom de Jean-Baptiste, il avait fait profession chez les Récollets en 1755. Ordonné prêtre le 23 septembre 1758<sup>46</sup>, il vient aussitôt prêter main-forte à l'abbé Médard. Pendant longtemps, les deux frères : « le prêtre » et « le père », comme on les appelle, s'occuperont non seulement de la Rivière-du-Loup, mais aussi de Maskinongé. Leurs registres embrouillés susciteront des commentaires acerbes sur « leur jugement si droit et si intéressé<sup>47</sup> !... »

La menace d'une invasion plane alors sur la colonie entière. Depuis la chute de l'Acadie en 1755 on est continuellement aux abois.

Cependant, le trafic des fourrures se poursuit malgré tout et continue à attirer les jeunes gens.

En 1755, Joseph Desjarlais, Jacques et Charles Auger partent pour l'Ouest.

En 1756, Charles et Pierre Auger, François Branchaud, Eustache Lambert, Jean Desjarlais, Pierre Pombert, Jean-Baptiste et Joseph Bergeron font le voyage de Michilimakinac.

Probablement à cause des nécessités militaires, les engagements cessent alors presque complètement et l'on ne trouvera plus que celui de Louis Desjarlais qui, en 1758, se rend à Michilimakinac<sup>48</sup>.

Pour subvenir aux besoins des troupes et réduire la pénurie de vivres, les fermiers qui ne sont pas conscrits dans les milices doivent s'attacher à leurs travaux. Et l'on peut croire que les autorités exigent plus de rendement d'une seigneurie où, selon Bougainville, les terres « sont bonnes, fertiles et point difficiles à défricher<sup>49</sup> ».

Mais c'est la fin de la Nouvelle-France.

Les habitants de la Rivière-du-Loup peuvent assister au dernier acte de la défaite.

Les 11 et 12 août 1760, les quarante-six vaisseaux de la flotte ennemie manœuvrent sur le lac Saint-Pierre avant de passer, presque sans coup férir, devant les fortifications de Sorel.

On ne tarde pas à apprendre que Montréal a capitulé.

Et à partir du 14 septembre, l'on voit descendre sur le lac les bateaux britanniques transportant à Québec les troupes du Chevalier de Lévis qui sont irrémédiablement vaincues<sup>50</sup>...

<sup>46</sup> O.-M. JOUVE, o.f.m., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*, p. 212; aussi QUÉZITOR, *Les deux abbés Pétrimoult*, dans *ESJ*, 30 mars 1933, p. 1.

<sup>47</sup> J.-F. BÉLAND, prêtre, dans [Registre paroissial de Maskinongé], t. 3, fol.176-177, original, APM.

<sup>48</sup> E.-Z. MASSICOTTE, ouvrage cité, dans RAPQ, 1931-1932, p. 303-363, *passim*; et RAPQ, 1932-1933, p. 252-293, *passim*.

<sup>49</sup> L.-A. DE BOUGAINVILLE, *Mémoire de Bougainville sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de sept ans (1757)*, dans *Revue maritime*, Paris, 1861, p. 565.

<sup>50</sup> M. DE LA PAUSE, *Journal de l'entrée de la campagne 1760*, dans RAPQ, 1932-1933, p. 388, 391.

## Le peuplement définitif

(1761-1786)

La conquête anglaise ne paraît pas avoir changé beaucoup les us et coutumes de la Rivière-du-Loup.

Cependant, les nouveaux maîtres réquisitionnent du bois de chauffage pour les casernes de Trois-Rivières : à l'automne de 1761, l'on en réclame six cordes par mois; et en novembre 1762, l'on en demande trente cordes pour toute la saison<sup>1</sup>.

Les conquérants raffent aussi les armes à feu par crainte d'une rébellion : en octobre 1760, on compte cent onze fusils dans la localité et l'année suivante on n'en trouve plus que sept. Cette mesure apparemment drastique impose peu de privations aux gens : la chasse, qui au début de la colonisation était un moyen de subsistance, est en effet devenue un simple sport.

Le 5 juin 1762, Haldimand instaure un système élaboré d'administration judiciaire. Le gouvernement de Trois-Rivières comprend quatre districts dont l'un a pour chef-lieu la Rivière-du-Loup; mais cet agencement ne durera guère<sup>2</sup>.

### Aux débuts du régime anglais.

Un recensement plus ou moins exact effectué au début du régime anglais, donne quelque idée de la population et de ses éléments sociologiques.

Autour de 1760-1762, il y a 414 habitants dans la localité; l'on y compte 116 maisons et 88 censitaires. En cette même période, la population de Trois-Rivières est de 586 âmes, avec 110 habitations; celle de Yamachiche se chiffre à 566 personnes et à 103 maisons; Sainte-Anne de la Pérade compte 528 habitants répartis dans 101 résidences; Yamaska, sur la rive sud, a 483 âmes et 117 maisons.

L'agriculture est prospère : sur 6,200 acres de terre concédés, 1,200 sont mis en valeur; les cultivateurs n'ont par ailleurs que 160 bêtes à cornes, 20 moutons et 90 chevaux, car leurs troupeaux ont été décimés par les réquisitions de guerre et les déprédations de Bigot; mais ces chiffres sont sujets à caution parce que les fermiers, instruits par l'expérience et craignant les

<sup>1</sup> M. TRUDEL, *Le Régime militaire dans le Gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1952, p. 45-46.

<sup>2</sup> Même source, p. 37.

razzias du gouvernement, préfèrent sans doute paraître plutôt pauvres que riches.

La paroisse compte 88 hommes aptes au service militaire; l'on y trouve les artisans les plus divers; il y a même un chirurgien : François-Joseph Raimbault.

La population locale s'accroît de multiples manières. L'Acadie lui fournit un contingent d'exilés parmi lesquels on distingue Anselme et Amable Bastarache, Joseph Corneau, Pierre Doucet, Joseph Laure, Simon Savoie, Jean-Baptiste Pitre et Joseph Richard.

Le recensement britannique donne les noms de 129 chefs de foyers dont la liste constitue un document historique précieux, même si l'incurie des énumérateurs, le défaut d'instruction des habitants ou l'orthographe difficile des manuscrits peuvent causer des erreurs. Ces résidents se répartissent en 82 familles :

Arseneau,	Denommé,	Lafontaine,	Pichet,
Auger,	Desaulniers,	Lambert,	Plante,
Bastien,	Descoeaux,	Lamirande (de),	Poïtras,
Beaudet,	Desjarlais,	Lemontagne,	Pombert,
Beauvoyer,	Desrosiers,	Lamy,	Pratte,
Béland,	Drouin,	Larose,	Raimbault,
Bellegarde,	Duchêne,	Lefebvre,	Rolet,
Bellenois,	Duclos,	Lemay,	Rouchiak [?],
Bellisle,	Duguay,	Lesage,	Roy,
Bergeron,	Duhaine,	Marieau,	Saint-Amant,
Billy dit Saint-Louis,	Dupuis,	Michel,	Saint-Onge,
Boisvert,	Fafard,	Migneron,	Saint-Pierre,
Branchaud,	Gaudin,	Minot,	Saint-Yves,
Brindamour,	Gauthier,	Morin,	Saunier,
Brulé,	Gladu,	Nobelle,	Sancier,
Caron,	Grenet,	Oridan [?],	Saucy,
Carpentier,	Grenier,	Paillé,	Sicard,
Chauret,	Guinard,	Parent,	Vanasse,
Chevalier,	Harnois,	Parenteau,	Voisard <sup>3</sup> .
Chrétien,	Jacques,	Perras,	
Clermont,	Juneau,	Pétrimoulx,	

La population est alors en mouvement continu; les contrats du temps nous apprennent presque chaque semaine des noms nouveaux; la colonisation pénètre profondément dans les trois fiefs de la Rivière-du-Loup, de Saint-Jean et de Grandpré: les futures paroisses de Saint-Léon et de Sainte-Ursule commencent à se développer.

A cette époque, le moulin banal part de la rivière Chacoura; le centre démographique du territoire des Ursulines s'étant déplacé vers le nord-ouest,

<sup>3</sup> Même source, p. 17, 27, 28; aussi *Recensement des habitants de la ville et gouvernement des Trois-Rivières tel qu'il a été pris au mois de septembre mil sept cent soixante*, dans RAPQ, 1946-1947, p. 12 s., 53.

les Seigneures en font construire un autre au rang de la Carrière où on le trouve dès 1762<sup>4</sup> : il est le seul en opération à cette date, si l'on en croit la « Carte de Murray » dressée au tout début du régime anglais<sup>5</sup>. Les premiers meuniers y auraient été les frères Pierre et Louis Arseneau<sup>6</sup>.

L'année 1762 nous fait assister à une transaction importante. L'église paroissiale n'était pas construite sur la terre que les Ursulines avaient donnée en 1724 pour le soutien financier de la paroisse, mais plus d'un mille en aval, sur une concession acquise par François Lemaître-Duhaime. Messire Pétrimoult, qui avait depuis 1755 la jouissance de la terre de la Fabrique, « plus onéreuse que lucrative », décide de faire un échange : Duhaime prend la propriété fabricienne et le Curé, celle « où maintenant sont bâtis l'Eglise et le presbitère<sup>7</sup> ». Ceci ne comporte que des avantages pour les deux parties : l'abbé Pétrimoult sera maintenant logé sur son propre terrain et pourra s'en occuper plus activement, tandis que l'autre contractant trouvera une terre commodément arrosée par un ruisseau où l'on rêvera plus tard de construire un moulin.

En mars 1764, le gouvernement fait une campagne intensive de recrutement pour les milices volontaires. La région de Trois-Rivières donne en tout une seule compagnie de soixante hommes dont les cadres ne peuvent se compléter que le 6 avril.

Les Canadiens, habitués à la conscription obligatoire et à l'achat de leur propre équipement sans recevoir aucune solde, voyaient d'un œil soupçonneux les offres de l'état-major britannique qui les armait, logeait, vêtait, nourrissait et payait. Ils se méfiaient de tout cela, croyant que de si belles conditions couvraient un traquenard et qu'une fois enrôlés on les garderait bon gré mal gré pour toute la vie; ils n'étaient point enchantés d'ailleurs de marcher sous le drapeau qui les avait vaincus<sup>8</sup>.

Il n'y a donc que peu de jeunes gens disposés à s'enrégimenter. Pourtant, un nombre de plus en plus considérable d'entre eux reste dans l'inactivité, par suite de la cessation quasi totale, pendant une vingtaine d'années, des engagements pour les voyages de traite. Quelques-uns se dirigent quand même vers l'Ouest : l'on trouve, ici et là, certains signes montrant la témérité de l'esprit aventureux de nos ancêtres. Ainsi, verrons-nous un nommé Xiste du Tremble de Haut-de-la-Rivière partir, en dépit des circonstances, pour les « Pays d'En haut<sup>9</sup> ».

<sup>4</sup> Concession Ursulines-Rabouinac, 30 décembre 1762, greffe Pillard, résumé, AUR; aussi concessions Ursulines-Duhaime, 10 février 1762, greffe Pillard, résumé, AUR; 5 juillet 1756, greffe Leproust, résumé, AUR.

<sup>5</sup> *The Murray Map, Legends*, dans H. R. HOLMBEN, *Catalogue des Cartes, plans et cartes marines conservés au dépôt des cartes des Archives canadiennes*, Ottawa, Imprimerie Nationale, 1912, p. 607; aussi original de la Carte de Murray, APC.

<sup>6</sup> Voir Charles DRISARD, *Le moulin de la Carrière à Ste-Ursule*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> décembre 1923, p. 5.

<sup>7</sup> Contrat Pétrimoult-Duhaime, 3 mai 1762, greffe Pillard, original, APJTR.

<sup>8</sup> M. TRUDEL, *Le Régime militaire dans le Gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764*, p. 184-185.

<sup>9</sup> Voir *Procès-verbal du Grand Voyer*, 27 août 1774, cahier n° 1, folio 99, original, APJTR.

A cette époque, les moyens de communication s'améliorent considérablement. Dès 1763, un service postal est organisé par Benjamin Franklin, le maître général dans les colonies anglaises. L'Écossais Hugh Finlay est chargé du système pour tout le Canada; gardant lui-même le bureau local de Québec il nomme John Thompson à Montréal et Aaron Hart à Trois-Rivières. Il établit aussitôt des facteurs à cheval qui vont de Québec à Montréal en trente heures, soit à une vitesse moyenne de six milles à l'heure; un courrier mensuel relie Montréal à New-York, pour y faire le raccordement avec les bateaux transatlantiques<sup>10</sup>. L'organisation, sommaire au début, prend peu à peu de la consistance; les cavaliers sont remplacés par des calèches ou carrioles voyageant régulièrement, avec conducteurs et chevaux de relais; les voitures n'apportent pas seulement les lettres mais elles prennent aussi, selon un tarif fixé par le gouvernement, tous les voyageurs qui se présentent.

Dans chaque localité importante l'on désigne un maître de poste qui doit avoir une bonne conduite et observer les règlements officiels<sup>11</sup>; il a le droit exclusif de transporter les passants qui ne circulent pas dans leur propre véhicule. Sans ce monopole, disait-on, le public aurait grandement souffert: durant les mortes-saisons et par les beaux temps, les fermiers auraient fait concurrence aux maîtres de poste, les forçant à abandonner leur service; et alors, à la reprise des travaux agricoles ou quand les routes seraient mauvaises, il ne se trouverait plus personne pour transporter les voyageurs<sup>12</sup>.

Chaque « postillon » doit avoir à sa disposition plusieurs voitures et de nombreux chevaux toujours prêts à partir, pour ne pas retarder le trajet rendu long et fatiguant par la précarité des chemins et la traversée des grands cours d'eau, telle la rivière du Loup, où il n'y a pas encore de pont<sup>13</sup>.

L'influence anglaise se fait alors sentir dans la région, non seulement par les mesures administratives, mais aussi par l'arrivée de personnages marquants.

Ainsi, le 16 mai 1764, la Seigneurie de Grandpré, située au sud-est et au nord de celle des Ursulines, passe aux mains de Conrad Gagy<sup>14</sup>. Le nouveau venu était né à La Haye, d'un officier suisse au service de la Hollande. Tout jeune, il s'était enrôlé dans un régiment anglais qui avait pris part à la conquête du Canada. Après la guerre de sept ans, sur les instances des autorités britanniques, il était resté au pays. Parlant à la fois le français et l'anglais, il pouvait quoique protestant être d'un grand secours dans les temps difficiles du changement d'allégeance. Il était d'ailleurs « un gentilhomme dans la force du terme, franc et sans dol, très fort sur le point d'honneur [...] et très respecté par la population. Les Anglais l'estimaient beaucoup à cause des services qu'il leur rendait tous les jours, et surtout à cause de sa fidélité au drapeau britan-

<sup>10</sup> R. COURCHESNE, *La poste à travers les âges*, dans *La Presse*, 7 novembre 1923, p. 32.

<sup>11</sup> H. FINLAY, *Plan Humbly proposed...*, 29 August 1765, original, APC.

<sup>12</sup> *Complaints from the Post Men*, 2 may 1769, original, APC.

<sup>13</sup> F.-L. COGNET, *Noms des différentes Rivières sur lesquelles il faut des bacs ou des bateaux...*, 6 décembre 1765, original, APC.

<sup>14</sup> Charles DRISARD, *Fief et Seigneurie de Carufel*, dans *ESJ*, juillet 1931, p. 16.

nique. Il professait, en effet, un vrai culte pour les institutions d'Angleterre, et il ne désirait rien tant que de les voir s'introduire dans notre pays<sup>15</sup>. » Il achète donc le fief de Grandpré et s'établit à Yamachiche.

Le Sieur Gagy a laissé à la Rivière-du-Loup des souvenirs moins excellents en raison des démêlés qu'il y eut avec la plupart des notables.

Un nouveau chirurgien, Jean Carles, vient quelque temps plus tard s'installer dans la localité. Fils de Jean Carles et de Françoise Davignon, originaires de la Gascogne, il avait épousé à Chambly le 2 janvier 1761 demoiselle Marie-Anne Poirier. Le 29 mars 1766, il obtient une concession des Ursulines<sup>16</sup>; il demeurera à divers endroits dans la place et décédera en 1800.

Le « docteur » Carles est une des figures prédominantes de la paroisse où l'on ne trouve pas, comme presque partout ailleurs, un seigneur résident dont le prestige et l'autorité s'imposent à tous; il n'y a pas non plus d'aristocratie militaire ou de haute lignée; la seule famille jouissant d'un certain titre de noblesse reste celle des De Lamirande<sup>17</sup>.

La population composée surtout de cultivateurs, mais aussi d'artisans divers, augmente sans cesse. En 1768, l'on doit construire un jubé pour accommoder plus de fidèles dans la petite église. Le marguillier en charge, Nicolas Vanasse, rapporte qu'il a coûté cent cinquante-sept livres huit sols pour les matériaux, et six cent cinquante livres pour la « façon » qui fut effectuée par le menuisier « Berio »<sup>18</sup>.

Le 6 août de cette même année, Monseigneur Jean-Olivier Briand vient faire sa tournée pastorale. Depuis la confirmation conférée par Monseigneur de Laval en 1676, c'est la première fois que l'on est témoin d'une visite épiscopale. Il se peut que les évêques de Québec aient passé quelques fois à la Rivière-du-Loup durant cette longue période, mais aucun document n'en fait mention. Cette fois, Monseigneur Briand rédige un acte officiel et ordonne : « 1o - Une sacristie de pierre d'environ vingt pieds en carré. 2o - un soleil d'argent avec son croissant doré. 3o - un bénitier. 4o - un drap mortuaire. 5o - que la coupe du ciboire soit dorée intérieurement [...] de plus une cloche convenable au clocher de l'Église<sup>19</sup>. »

L'été de 1769 amène le départ du brave Messire Médard Pétrimoulx.

Deux ans auparavant, l'Évêque lui avait offert la paroisse de l'Islet; mais le Curé n'était pas pressé de changer de place. Au cours de l'hiver, le Prélat était revenu à la charge, présentant cette fois Saint-Joseph-de-Chambly. L'abbé Pétrimoulx était disposé à accepter pourvu que son successeur soit son frère Dominique; mais Monseigneur Briand, impressionné sans doute par des rapports défavorables, ne consentait pas à l'arrangement.

<sup>15</sup> N. CARON, *pre, Histoire de la Paroisse d'Yamachiche*, Trois-Rivières, Ayotte, 1892, p. 26.

<sup>16</sup> Contrat Ursulines-Carles, 29 mars 1766, résumé, AÜTR.

<sup>17</sup> *Etat général de la Noblesse canadienne*, dans *Rapport sur les Archives du Canada, 1888*, Ottawa, Chamberlin, 1889, p. 34.

<sup>18</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>19</sup> Même endroit.

Le 26 juillet 1769, l'abbé Médard écrit à l'Évêque de Québec une lettre pressante en faveur de son cadet : « ... je sais qu'il y a eu à Maskinongé quelques plaintes contre luy mais elles n'étoient pas fondés, qu'il y a essayé quelques contradictions mais qui sont ceux qui nen éprouvent pas surtout lorsqu'ils veulent faire leur devoir ? au reste je ne connais pas en cette Parroisse un honneste homme qui ne Luy rende justice et ne le regrette. Pour moy, Monseigneur, vous devez etre bien persuadé que j'aurois été au desespoir de vous le proposer pour desservir en quelque lieu que ce fut si j'eü connu en luy quelque deffaut qui put le rendre incapable de travailler au salut des ames; d'ailleurs voila dix a douze ans qu'il sert le diocese. Et dans les plus tristes cures ou avec bien d'autres secours que la dixme. Les predecesseurs s'endettoient et mouraient de faim. Seroit-ce une injustice de luy en donner une un peu plus gracieuse et ou il puisse avoir la consolation de soulager une famille affligée. Car c'est bien la aussi en partie la raison qui m'engage a vous importuner la dessus; je ne voudrais cependant pas le faire d'une façon qui put vous deplaire; ainsi vous en ordonnerez ce qu'il vous plaira; pour moy qui sans cela vois un tres-petit avantage à changer, je resteray ou je suis <sup>20</sup>... »

Le Prélat se rendit à cette demande et l'abbé Médard partit pour Chambly où il restera de 1769 à 1777 tout en desservant Saint-Mathias; il sera ensuite chargé de L'Assomption où il décédera le 11 avril 1799.

Quant au « petit père Pétrimoulx » il devient titulaire de la Rivière-du-Loup, après avoir desservi Maskinongé de 1758 à 1769, la Pointe-du-Lac de 1760 à 1763, et Bécancour de 1767 à 1769 <sup>21</sup>.

Le père Dominique, qui était « d'une affabilité naïve et de mœurs patriarcales <sup>22</sup> », ne manquait pas de savoir-faire. L'une de ses premières mesures est de s'engager un sacristain. Le 3 décembre 1769, il convoque une assemblée de Fabrique « pour deliberer et prendre ensemble les arrangement necessaire pour avoir un bedeau, lesquels sont tous convenus d'une vois unanime de donner à Alexis Callier 10 deniers par feux et une paire de soulier françois que la fabrique fournira tous les ans ».

Le 22 avril 1770, une autre séance des francs-tenanciers décide cette fois d'exécuter la principale ordonnance de la visite épiscopale antérieure : l'on octroie à trois associés le contrat de construction d'une « sacristie de ving pieds caré sur trois pands; comme ce batimand n'aurait point de liéson ils s'engagent de faire les arrachic necessaire de tel façon que la massonne doit etre lié des deux coste depuis le bas jusqu'and haud. De plus ils promettent de monter la dite massonne de douze pieds de haud, prie auras de chausé, dans laquelle doit etre deux fenestre et une porte, si on le juge convenable deux armoire

<sup>20</sup> M. Pétrimoulx, ptre, lettre à Monseigneur Briand, La Rivière-du-Loup, 26 juillet 1769, original, AETR.

<sup>21</sup> Charles DRISARD, *Les deux Abbés Pétrimoulx*, dans *ESJ*, septembre 1931, p. 16; aussi *QUESTOR*, *Les deux abbés Pétrimoulx*, dans *ESJ*, 30 mars 1933, p. 1.

<sup>22</sup> N. CARON, ptre, *Histoire de la Paroisse d'Yamachiche*, p. 49.

prises a meme le mure et une cheminé. Le tout pour prie et somme de cinquante ecus, ving livres de lard et trois minot de bled... » L'entreprise est menée à bonne fin : dans sa reddition de compte, le marguillier en charge pour 1770, Gervais Lambert, entre sous la rubrique des dépenses extraordinaires une somme de cent cinquante livres pour les maçons et une autre de cent livres pour la menuiserie : couverture en planches, plancher, plafond, armoire, autel avec gradins <sup>23</sup>.

En cette même année, les Ursulines ont de nouvelles difficultés avec leur fermier qui résilie son engagement. Le 7 février 1770, Jean-Baptiste Pichet, forgeron, prend charge de leur terre de l'Ange-Gardien en retour d'un loyer annuel de trente-cinq minots de blé froment, bon, sec, loyal et marchand <sup>24</sup>.

En 1770 également, un notable de Trois-Rivières vient établir son commerce à la Rivière-du-Loup. C'est Jean-Baptiste Perreault, né à Québec le 3 juillet 1727, du mariage de François Perreault, marchand, et de Suzanne Pagé. Il avait terminé de bonnes études à l'âge de vingt ans et obtenu de l'Intendant un permis de négociant aux Forges Saint-Maurice où on le trouvait en 1748. Il y pratiquait la même profession et détenait un monopole des vivres, boissons et marchandises, lorsque Franquet y était passé en 1752. Le 12 septembre 1757, il avait épousé Marie Lemaître et en 1760 il en avait eu un fils, également nommé Jean-Baptiste, qui sera plus tard explorateur et commerçant dans le Nord-Ouest. Après la conquête, le général Haldimand avait confié à Perreault la charge d'inspecteur à Trois-Rivières; en 1764, il y avait été élu marguillier. Six ans plus tard, il vient s'établir à la Rivière-du-Loup, où l'avenir s'annonce prometteur <sup>25</sup>.

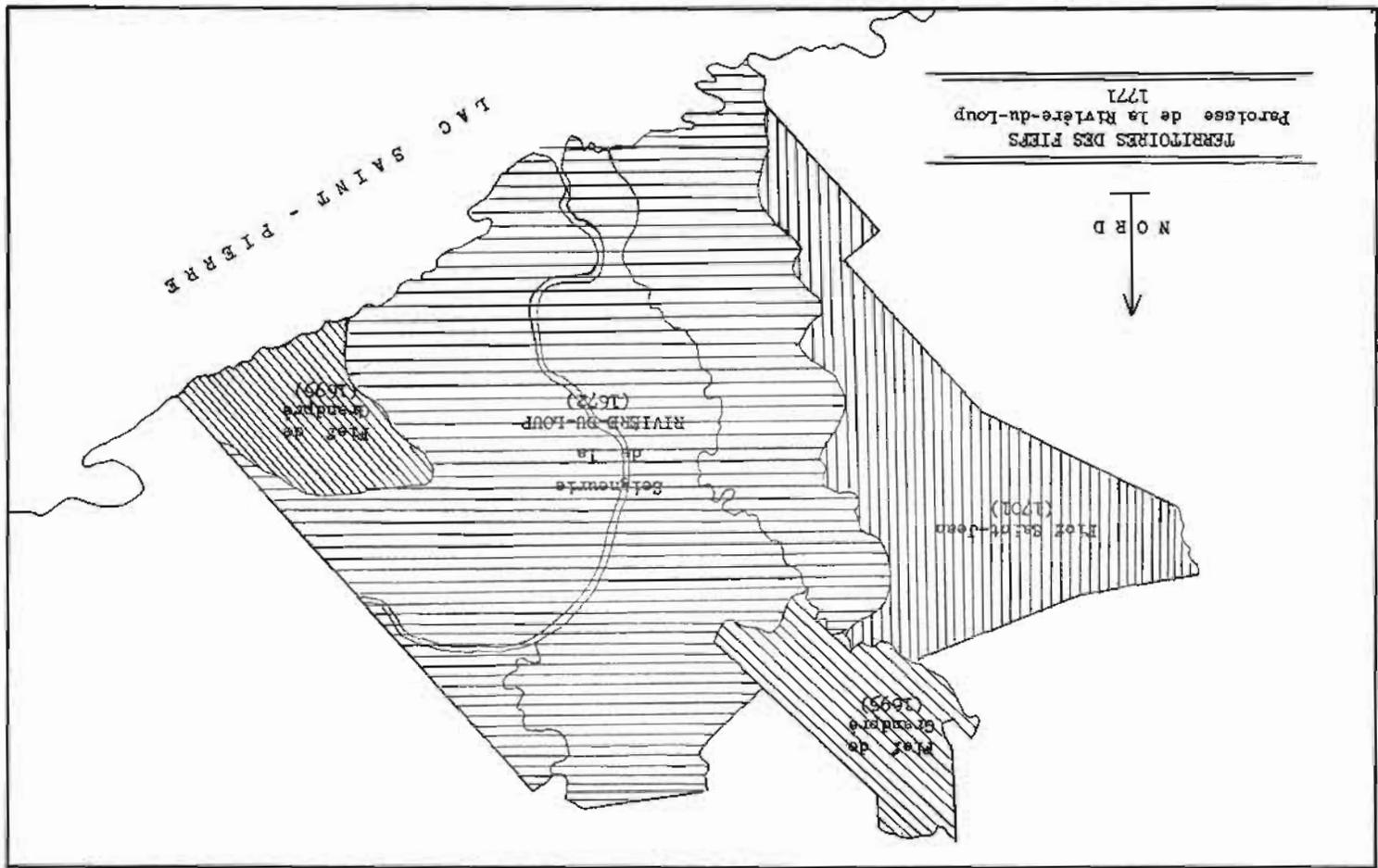
Un autre personnage remarquable s'établit dans la localité à cette époque : c'est Daniel Forbes, qui y est nommé maître de poste. Né en Écosse, à Glengarry comté d'Inverness, vers 1735, il s'était enrôlé en 1757 avec deux de ses frères, dans le régiment des Highlanders du colonel Fraser. Tous trois prirent part au siège de Louisbourg en 1758 et à celui de Québec en 1759. Catholiques et parlant français, les frères William, Daniel et John Forbes se trouvèrent pour ainsi dire chez eux au Canada et décidèrent de s'y fixer.

Pour sa part, Daniel obtient le relais de la poste à la Rivière-du-Loup. L'on ne saurait dire quand il y arrive exactement. Mais ce doit être tout au moins vers 1770. Il ne tarde pas à s'éprendre d'une demoiselle de la localité avec laquelle il contracte mariage le 10 février 1772. La cérémonie a lieu à Québec avec permission spéciale de l'Évêque. L'acte du registre décrit l'époux comme le « Sr Daniel Forbes originaire Décosse actuellement residant a la

<sup>23</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>24</sup> *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 4, Québec, L'Action sociale, 1911, p. 29.

<sup>25</sup> B. SUTRE, *Les Forges Saint-Maurice*, dans *Mélanges historiques*, t. 6, Montréal, Ducharme, 1920, p. 98-126, *passim*; aussi John Baptiste PERRAULT, *Indian Life in the North-West in 1783*, dans H. R. SCHOOLCRAFT, *Information respecting the History, Condition and Prospects of the Indian Tribes of the United States*, Part III, Philadelphia, Lippincott, Grambo & Co., 1853, p. 353.



Rivière Du loup fils de feu Daniel Forbes et de Dle Marie Forbes »; l'autre conjoint est « marie-louise Pichet fille de Jean Pichet et de marie-magdelene Pailliez habitants a la Riviere Du loup <sup>26</sup> ». L'union ne durera pas longtemps car l'épouse mourra dès le 11 février 1773, quelques jours après avoir donné naissance à une fillette. Daniel Forbes se remariera avec Margaret McGillivray le 26 mai 1789 <sup>27</sup>.

Le 19 octobre 1771, le Sieur Conrad Guky obtient des Ursulines trifluviennes les droits seigneuriaux sur « tout le terrain qui peut leur appartenir dans le haut de la grande Rivière-du-Loup au dessus des limites du fief Grosbois »; il donne en échange, une propriété de cent quarante-sept arpeuts située au nord-est du fief Saint-Jean <sup>28</sup>. Cette transaction clarifie une partie des problèmes pratiques qui se posaient aux frontières des Seigneuries de la Rivière-du-Loup et de Grandpré, en raison du mode particulier dont avait été concédée la première.

Tandis que tous les autres fiefs de la région s'orientaient perpendiculairement au cours du fleuve, celui des Ursulines tel que concédé au Vicomte de Manereuil était parallèle à la grande rivière du Loup. Il en résultait que son territoire, en se courbant comme la rivière, laissait libre une grande région du côté nord, tandis que du côté est il éliminait presque entièrement la seigneurie de Guky. Ce dernier n'était pas homme à accepter de bon cœur cet état de choses; aussi obtint-il des Ursulines une rectification.

Cette mesure s'imposait alors; car Beauséjour, le rang des Gravel et celui des Noël achevaient d'être concédés et la colonisation s'étendait toujours. Il fallait des titres seigneuriaux sûrs pour garantir les droits des censitaires déjà établis ou désireux de s'établir plus loin.

Le rang des Gravel et une partie de celui des Noël ainsi qu'un petit triangle situé au sud-est de la grand-rivière, dans le « pays brûlé », étaient les seules portions de la Seigneurie Grandpré comprises dans ce qui constitue aujourd'hui la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup; tout le reste était situé dans les deux fiefs relevant des Ursulines.

Comme le nombre des habitants s'accroît sans arrêt, la Fabrique peut maintenant se permettre diverses améliorations. Ainsi, dans sa reddition de comptes pour l'année 1773, le marguillier en charge Antoine Pétrimonlx, frère du Curé, mentionne une dépense de neuf cent dix livres pour l'achat d'un crucifix et aussi d'un retable destiné sans doute à rehausser l'aspect du maître autel <sup>29</sup>.

En cette année 1773 Monseigneur Briand fait sa visite pastorale. Son acte officiel en date du 22 mai est rédigé comme suit :

<sup>26</sup> Elie-J. AUCLAR, *Vie de M<sup>r</sup> John Forbes*, [s.l., 1928], p. 311; aussi \*\*\**La Famille Forbes*, dans *BRH*, t. 44, 1938, p. 368-370.

<sup>27</sup> (Registre paroissial de Louiseville), original, APL.

<sup>28</sup> Contrat Ursulines-Guky, 19 octobre 1771, greffe Badeaux, résumé, AULR.

<sup>29</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

Nous avons gémi nos Très chers enfants, lorsque nous avons vu que vous aviez négligé l'exécution des ordres de notre dernière visite; nous disons négligé, car nous ne pouvons croire que vous les ayés méprisés. Nous réitérons donc notre ordonnance avec une douce confiance que vous l'exécuterés avec plus de fidélité; d'autant mieux qu'il ne s'agit que de l'honneur et de la gloire que vous devés rendre à votre créateur, votre Sauveur et votre juge qui doit décider de Votre bonheur ou de votre malheur éternels.

A ces causes nous avons ordonné et ordonnons : 1o - qu'avant toutes choses on ait à se fournir d'un soleil d'argent dont la lunelle ou le croissant soit doré. 2o - de faire dorer la coupe intérieure du ciboire. 3o - d'acheter un drap mortuaire décent. 4o - d'avoir une lampe qui brûle continuellement autant que faire se pourra devant le St. Sacrement. 5o - comme il est de notre devoir de veiller à tout ce qui a rapport à la religion, et que notre affection pour vous nous rend sensible et attentif même à vos interest temporels, nous vous exhortons et néanmoins nous enjoignons de prendre au plutôt les mesures les plus propres pour réparer solidement la couverture du presbitère; chargeant nos bien aimés fils en notre Sr, les marguilliers anciens et nouveaux de poursuivre l'exécution de cet ouvrage par les voix ordinaires. 6o - Vous avés nos très chers enfants facilement sans doute découvert la douleur dont notre âme a été pénétrée en considérant la cloture de votre cimetièrre; nous vous avons fait sentir qu'une pareille négligence ou indifférence pour un lieu saint si respectable pour vous, pour mille raisons que votre religion doit vous faire considérer, était criminelle; et qu'elle choquait et blessait également les sentimens de la raison et de la religion; c'est pourquoi pour reprimer un pareil abus humiliant pour des chrétiens qui savent que les restes des morts ont été des temples du St. Esprit; nous avons ordonné et ordonnons qu'à la réquisition du Reverend père Mission<sup>ne</sup> de votre paroisse, il soit convoqué une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et principaux pères de famille de la paroisse, dans laquelle on traite ou delibere et on arrête la manière la plus juste de réparer cet inconvenient <sup>30</sup>...

Les livres de la Fabrique ne nous disent pas si les « très chers enfants » de Monseigneur Briand délibèrent longtemps avant d'exécuter les ordres de leur évêque !

Le 3 mars 1774, François Lemaître-Duhaime fils acquiert, d'un nommé Larose, les droits d'un bail emphythéotique « sur le moulin à farine et le moulin à scie qui se trouvent scies et situés à l'endroit nommé La Carrière avec une terre de trois arpents ou environ <sup>31</sup>... » Le nouveau meunier était né à la Rivière-du-Loup le 13 novembre 1734, du mariage de François Lemaître-Duhaime et de Charlotte Guinard. Duhaime fut un grand brasseur d'affaires : ses transactions de moulins, de terres et de seigneuries furent fort nombreuses. D'après la légende il mesurait plus de six pieds : on l'avait donc surnommé le « grand Duhaime ». Quand ses affaires le conduisaient à Québec ou à Montréal, ce qui était fréquent, les parents, voisins et amis lui confiaient leurs achats : si on lui donnait l'argent avant le départ, il disait : « Votre commission est faite », et il la faisait; mais quand on négligeait cette formalité, il insinuait en homme pratique : « Votre commission se fera », et il ne la faisait pas <sup>32</sup> !

<sup>30</sup> Même endroit.

<sup>31</sup> Voir Charles DRISARD, *Le moulin de la Carrière à Ste-Ursule*, p. 5.

<sup>32</sup> Collection Michel Côté.

### La guerre de 1775 et ses effets.

En 1775, les paisibles habitants de la Rivière-du-Loup sont violemment soulevés par l'invasion américaine.

Malgré les avis de l'Évêque de Québec qui recommandait la soumission aux autorités du pays, beaucoup de Canadiens se montraient sympathiques à la cause des rebelles et refusaient de se battre contre eux. Les gens de la région du Richelieu, qui s'étaient mis du côté des envahisseurs, faisaient proclamer partout que ceux-ci venaient abolir l'oppression anglaise. « Le peuple Canadien, crédule quand il ne le faut point, écrit un contemporain des événements, donna dans le sentiment des paroisses de Chambly, et presque tout le gouvernement des Trois-Rivières refusa de marcher, à l'exception de quelques volontaires des paroisses de la Rivière du Loup, Machiche et Masquinongé<sup>33</sup> », qui s'enrôlèrent dans les milices du Canada.

Le danger se précipitant, le Maître général des Postes adresse à tous ses subordonnés une requête, datée du 9 octobre et écrite en français, les priant de s'engager pour la défense du pays. Daniel Forbes s'offre alors comme volontaire<sup>34</sup>, mais ses services ne semblent pas avoir été requis.

Les hostilités débutent par un succès des Américains : le 2 novembre 1775, ils font au fort Saint-Jean un grand nombre de prisonniers parmi lesquels on trouve des soldats de la Rivière-du-Loup : Jean-Marie Mousset, Jean-Marie Paquin, Charles Auclair, François de Lamirande, Antoine Desjarlais, Pierre Plante, Joseph Grenier, Antoine Lessard, Charles Auger, Antoine Foucher, Joseph Gaucher, Augustin Houde et Pierre de Sicard Sieur de Rives<sup>35</sup>.

Pendant ce temps les esprits s'échauffent dans la localité. Le 4 décembre, le seigneur Gury de Yamachiche est arrêté à la suite de plaintes portées par François Larose de la Rivière-du-Loup. Le procès a lieu le lendemain devant le magistrat Levingston siégeant à Trois-Rivières. Au dire de maître Badeaux, Larose déploie « un paquet de papiers rempli des sottises les plus atroces, disant que Mr Gury avait forcé les Canadiens à marcher contre les Bastonnais, qu'il avait menacé de les faire fouetter s'ils ne voulaient marcher... », etc. Le juge fait taire l'accusateur et donne à Gury « un écrit pour faire publier à la porte de l'Eglise et donner à connaître au public le caractère » de Larose. « Ainsi, M. Gury fut déchargé des fausses imputations faites contre lui<sup>36</sup>. »

Le Seigneur de Yamachiche n'en a pas fini, car les partisans des « congressistes » de Boston demeurent actifs dans la paroisse Saint-Antoine où le capitaine de milice n'est autre que Larose lui-même.

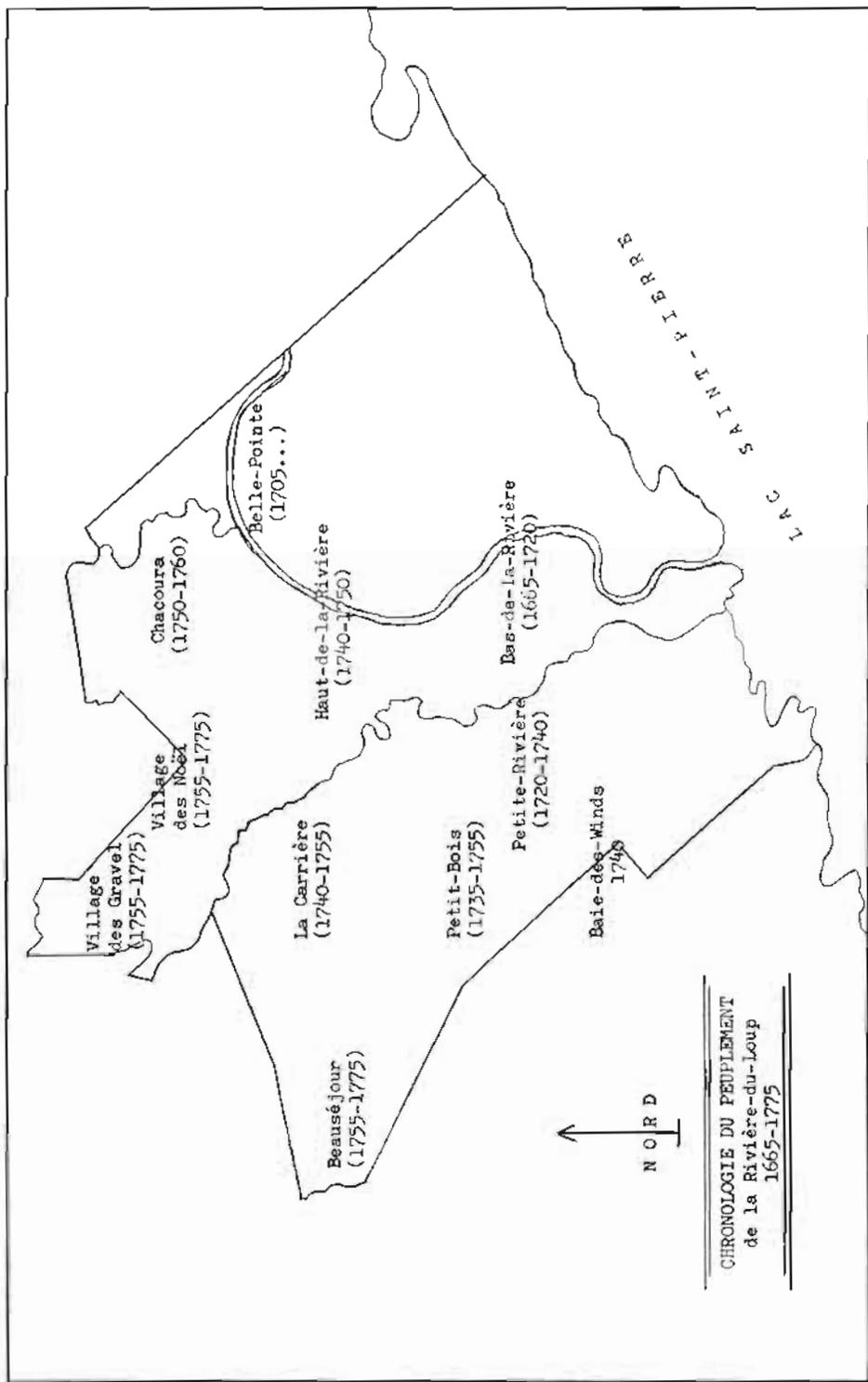
Ce François Guillot dit Larose était originaire d'Anel, diocèse de Bayeux en Normandie. Venu en Nouvelle-France comme soldat en 1740, il était resté

<sup>33</sup> J.-B. BADEAUX, *Journal des opérations de l'Armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-1776*, Montréal, Sénécal, 1871, p. 3.

<sup>34</sup> H. FINLAY, *Requête aux maîtres de postes*, Québec, 9 octobre 1775, copie, APC.

<sup>35</sup> RICLES, *François Guillot dit Larose*, dans *ESJ*, 11 juin 1936, p. 1.

<sup>36</sup> J.-B. BADEAUX, *Journal des opérations de l'Armée américaine...* p. 14.



à Québec après la conquête et y avait pris un négoce. Il était bientôt apparu à la Rivière-du-Loup où le premier recensement anglais signale sa présence. Le 25 juillet 1763, il avait épousé Marie Raton, veuve de Jacques Létourneau. Le 11 juin 1770, le moulin de la Carrière lui avait été affermé par les Ursulines; depuis qu'il l'avait cédé au « grand Dubaime », il était redevenu commerçant<sup>37</sup>.

François Larose s'efforce de contrecarrer partout l'influence de Gogy. Le Seigneur de Grandpré ayant chassé son meunier, celui-ci vient demander conseil au capitaine de milice qui lui dit de rester au moulin, parce que les Américains prendraient bientôt le pays et lui laisseraient sa place. Mais Conrad Gogy n'en poursuit pas moins son dessein et obtient du commandant de Trois-Rivières l'éviction du récalcitrant.

Une grande activité militaire règne alors dans la région. Le 27 mars 1776, quatre-vingt-cinq Américains passent à Trois-Rivières en se rendant à Québec<sup>38</sup>. Vers la fin de mai Larose, décidé de ne plus seulement parler mais d'agir, rejoint l'armée républicaine qui vient d'atteindre Sorel.

Dans la soirée du 7 juin, croyant pouvoir attaquer Trois-Rivières avant l'arrivée des secours attendus de Québec, le général Thompson traverse le lac Saint-Pierre avec dix-huit cents hommes et aborde à la Pointe-du-Lac. Il est guidé par François Guillot lui-même et un certain Paul Dupaul qui forcent un fermier, Antoine Gauthier, à les conduire vers la ville par une voie sûre.

Gauthier leur explique alors le danger qu'il y a de suivre la grande route, à cause des canons postés sur la rive, et propose de se rendre à travers bois jusqu'à Sainte-Marguerite. Il fait un si long détour que la garnison trifluvienne a le temps de creuser une tranchée dans les terrains communaux et d'installer une batterie sur une hauteur avoisinante.

Le lendemain, 8 juin 1776, à huit heures du matin, les Américains attaquent sur tout le front de la tranchée où sont postés les volontaires de Joseph Boucher de Niverville. La bataille dure assez longtemps pour permettre aux renforts du gouverneur Carleton de parvenir au lieu du combat et de mettre en déroute les envahisseurs. Ceux-ci ont près de cinq cents hommes tués ou blessés tandis que deux cents autres, dont le général Thompson lui-même, sont faits prisonniers. Les milices canadiennes par contre n'ont que douze blessés et s'emparent d'un butin considérable : vingt bateaux, huit pièces de canon, vingt barils de lard, etc.

Poursuivis par les Abénaquis jusque près de Yamachiche, à travers des terrains marécageux, les vaincus s'échappent avec peine pour se rendre à Sorel.

Larose qui a survécu suit les Républicains et, vers la fin d'octobre, il passe aux États-Unis. Là, il obtient le commandement d'une compagnie de « braves Canadiens français » qui comptera jusqu'à cinq cents hommes. Mais il meurt

<sup>37</sup> RICLES, *François Guillot dit Larose*, p. 1.

<sup>38</sup> J.-B. BADAUX, *Journal des opérations de l'Armée américaine...*, p. 23.

peu de temps après, car le 20 janvier 1785 sa veuve convole avec Augustin Sicard de Rives<sup>39</sup>.

A la Rivière-du-Loup, la guerre de l'Indépendance a des effets plus considérables que ces escarmouches ou ces discussions : elle y amène en effet un certain nombre d'étrangers qui contribueront de diverses manières à son développement. Cependant, l'acclimatation ne va pas sans quelque heurt, comme le montre un petit incident survenu au début de 1777.

Au mois d'octobre précédent, un régiment de quatre mille hommes commandé par le major général Frederick von Riedsel, était arrivé à Trois-Rivières. C'étaient des Allemands venus aider les Anglais à défendre les Canadiens contre les Américains.

Un peloton de ces militaires, commandé par le lieutenant-colonel Pretorius, est cantonné durant l'hiver 1776-1777 aux casernes qui se trouvent à Maskinongé<sup>40</sup>.

C'est alors que se produit une scène dont le principal acteur est Pierre de Sales Laterrière. Né en 1747, ce dernier avait étudié quelque peu la médecine à La Rochelle puis était passé en Angleterre et de là au Canada où il était arrivé en 1766. D'abord teneur de livres et commissionnaire à Québec pour les Forges Saint-Maurice, il était venu en 1775 résider aux Forges mêmes avec le titre d'inspecteur. Issu d'une famille noble, il était d'un caractère aventureux et prompt. Les Anglais l'avaient surnommé *the French Dog*. On le verra plus tard faire d'infructueux essais de commerce. Il reprendra finalement la médecine et s'établira à la Baie-du-Febvre d'où il viendra, à travers le lac, soigner les malades de la Rivière-du-Loup<sup>41</sup>.

Au commencement de 1777 Laterrière demeure donc encore aux Forges, quand il passe par la Rivière-du-Loup en compagnie du Comte de Saint-Aulaire. Il raconte son aventure :

Nous avons été invités par M. le curé Petrimoux, de la Rivière-du-Loup, à aller passer quelques jours avec lui; nous acceptâmes et huit jours après, un samedi soir des jours gras, nous nous rendîmes au logis, où nous rencontrâmes sa belle-sœur, son frère, et une demoiselle Falaise. Le régiment du colonel Pretorius, corps auxiliaire à la solde de l'Angleterre, était en quartier d'hiver dans cette paroisse; un capitaine dans ce corps avait fait connaissance de Melle Falaise, et ne la quitta pas une minute, c'était son cavalier, et il était si jaloux qu'elle ne pouvait faire la partie de cartes qu'avec lui. [...]

De Saint-Aulaire et ce capitaine allemand se prirent doucement de paroles. Ce dernier semblait être persuadé de nous épouvanter tous et ne cherchait qu'à ravaler le nom et l'honneur français. J'eus beau m'efforcer de tout calmer, le moment critique arriva, et l'insulte nous fut jetée à tous les deux.

<sup>39</sup> RICLES, *François Guillot dit Larose*, p. 1.

<sup>40</sup> R. LESSARD, *Famille Phinéas*, dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, t 3, 1948-1949, p. 137.

<sup>41</sup> J.-E. BELLEMARE, *dire*, *Histoire de la Baie-Saint-Antoine dite Baie-du-Febvre, 1683-1911*, Montréal, La Patrie, 1911, p. 98-101.

— Il est temps, dit le comte, faisons-le sortir par la fenêtre, sans le frapper.

Aussitôt, nous le saisissons à nous deux, et sa tête fit, dans la fenêtre, un trou net. Un tas de neige, en dehors, le reçut mollement. Pas de mal; rien que de la honte...

Nous nous disions que des gentilshommes ne doivent ni vouloir jamais prendre parti pour un polisson et que d'ailleurs, il était haï de tout le régiment, à cause de son humeur insociable.

L'épouvante était grande dans la maison. Le pauvre curé et sa famille s'attendaient à nous voir, à tous moments, assaillis par tout le corps des officiers. Personne ne se coucha, excepté le comte et moi, dans la même chambre pourtant, ayant à portée nos épées et chacun une paire de pistolets, et bien résolus à ne pas nous éloigner l'un de l'autre, en cas d'attaque.

— N'importe, dit le comte, le vin est versé, il faudra le boire honnêtement, à la française !

Et de paroles à sommeil, de ce dernier au jour, du jour au déjeuner, il n'arriva rien de nouveau, jusqu'au moment de nous mettre à table, que deux aides-de-camp du colonel Pretorius entrèrent, se présentèrent à nous et nous firent, de la part de ce colonel, cette commission :

— Le colonel Pretorius fait ses compliments à monsieur le comte de Saint-Aulaire et à monsieur Laterrière, et les prie de vouloir faire connaître les particularités des faits qui ont donné lieu à la sortie prompte et poliment forcée du capitaine un tel, par les fenêtres de monsieur Pétrimoult.

Le comte raconta les choses en détail à ces deux messieurs et en appela au témoignage du curé, de la belle-sœur et de mademoiselle Falaise, qui dirent et assurèrent tous que c'était là la pure vérité adoucie et racourcie.

— A ces traits, répondirent les aides-de-camp, nous reconnaissons l'homme !

Et à l'instant même, ils allèrent faire leur rapport. Nous étions encore à table lorsque le colonel Pretorius renvoya les deux mêmes personnages, avec une invitation à dîner. Nous acceptâmes avec plaisir ainsi que l'aimable famille Pétrimoult. Nous nous amusâmes de notre mieux à ce dîner, où se trouvait tout l'état-major, à l'exception de notre fou, qui était aux arrêts pour huit jours<sup>42</sup>...

A cette époque, la guerre est terminée et déjà de nouveaux résidents se présentent dans la région. Un bon nombre de royalistes américains s'étaient rendus auprès de l'armée anglaise du Canada plutôt que de se soumettre à la république. Il fallait les placer quelque part. Plusieurs furent dirigés vers le seigneur Gury de Yamachiche qui devait voir à les établir<sup>43</sup>. Quelques-uns de ceux-là s'en viennent à la Rivière-du-Loup dès 1779.

Parmi ces réfugiés se trouve tout d'abord Georges Dame. Lieutenant dans le régiment Royal Emigrant et époux de Mary Chase, il pratique le culte anglican; il sera l'ancêtre d'une lignée de médecins qui joueront un grand rôle dans la paroisse<sup>44</sup>.

<sup>42</sup> *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*, Québec, L'Événement, 1873, p. 152-156.

<sup>43</sup> E. Foy, lettre à D. Munro, Sorrell, 11th Septber 1778, copie, APC.

<sup>44</sup> DUVERN, *La famille Dame*, dans *ESJ*, 6 décembre 1934, p. 1.

Henry Tisdale, un loyaliste de la Nouvelle-Angleterre lui aussi, vient dans la localité probablement vers la même année; il donnera naissance à la grande famille des Teasdale ou Thisdel<sup>45</sup>.

Le personnage le plus considérable de la Rivière-du-Loup est alors George Davidson. Il doit y arriver autour de 1779; chose certaine, il y est déjà fermement installé le 9 janvier 1781 lorsqu'il demande au Grand Voyer de faire redresser un chemin. En 1783, il est nommé conseiller législatif, devenant le premier résident de la région à porter le titre d'Honorable. Cependant il démissionne le 6 septembre 1787 pour être adjoint de Sir Thomas Mills, receveur général de la province. Il restera tout de même dans la paroisse pendant quelques années encore; et jusqu'à sa mort, survenue en 1800, il exercera une activité influente tout à l'entour, possédant des terres et des moulins, participant à la société d'agriculture régionale et remplissant les fonctions de juge de paix<sup>46</sup>.

Quelques soldats de Frederick Adolphus von Riedsel ne tardent pas à suivre les brisées des loyalistes et à s'établir au village.

C'est ainsi qu'une figure tout à fait marquante, Heinmann Phineas, d'origine allemande et juive, vient dès son licenciement ouvrir un magasin. L'un de ses enfants, Isaac, sera militaire, industriel et grand commerçant de propriétés immobilières<sup>47</sup>.

Un autre Allemand, Johan-Benjamin Schiller, assistant-chirurgien dans le régiment de von Riedsel, vient pratiquer sa profession à la Rivière-du-Loup. Il épouse, vers 1786, Marguerite Hébert qui lui donne une fille baptisée le 21 juin 1787 sous le nom de Marie-Louise<sup>48</sup>. Le docteur Schiller se convertira au catholicisme. Son acte de foi, signé le 29 mars 1801 par l'abbé Bertrand, porte ces détails : « ... nous avons reçu la profession de foi du Sieur Benjamin Schiller allemand de nation et chirurgien, âgé d'environ quarante ans, lequel, étant au lit bien malade, avons absous de l'excommunication qu'il a encourue par l'hérésie Lutherienne, qu'il a spécialement abjuré, pour embrasser et professer la religion Catholique, apostolique et Romaine, dans laquelle il a protesté vouloir vivre et mourir ». Le 9 juin, remis de sa maladie, Schiller fera sa première communion à l'église et signera de sa propre main l'acte d'abjuration<sup>49</sup>.

Paul Chevel, « allemand de nation, cordonnier de profession », apparaît dans la localité à peu près vers le même temps. Plus tard, il épousera Louise Desjarlais et se convertira à la foi catholique<sup>50</sup>.

La Seigneurie de la Rivière-du-Loup est donc en pleine croissance. Sa situation sur la route allant de Québec à Montréal lui assure une constante

<sup>45</sup> *Muster Roll Loyal New Englanders, 1779, APC.*

<sup>46</sup> Charles DRISARD, *L'Honorable Georges Davidson*, dans *ESJ*, 7 juin 1934, p. 1.

<sup>47</sup> R. LESSARD, *Famille Phinéas*, p. 137.

<sup>48</sup> G. MALCHELOSSE, *Schiller*, dans *ESJ*, 18 octobre 1934, p. 5.

<sup>49</sup> [Registre paroissial de Louiseville], 9 juin 1801, original, APC.

<sup>50</sup> Même source, 29 juin 1904, feuille libre, original, APL.

activité. Il faut cependant admettre que le « Chemin du Roy » ne ressemble pas encore à un grand boulevard moderne. Le 10 mai 1780, le Maître général des Postes en fait l'inspection. Partant du relais de Yamachiche, tenu par Charles Lesieur, Hugh Finlay vient à celui de Daniel Forbes à la Rivière-du-Loup. Là, il trouve cinq chevaux et quatre calèches, tandis que l'assistant de Forbes, Baptiste Saucier, garde deux chevaux et deux calèches. Toute la route de Yamachiche à la Rivière-du-Loup, rapporte-t-il, est faite selon les exigences de la loi, le fossé est entretenu de chaque côté et le bon effet en est vu et senti par tous les voyageurs. Entre la Rivière-du-Loup et le poste de Maskinongé tenu par L. Bélaire le chemin est rempli de trous<sup>51</sup>.

Comme il n'y a pas de pont sur la grande rivière du Loup et que le besoin s'en fait de plus en plus sentir, les ingénieurs de l'armée se mettent à l'œuvre pour en construire un. Le 11 janvier 1781, William Twiss vient examiner la situation et, le 15 suivant, il écrit à Haldimand que les piliers de pierres seront terminés avant la fin de l'hiver. Le 19 mars, il demande au Gouverneur de donner au capitaine de milice Jean Desjarlais, l'ordre de faire couper, équarrir et transporter sur place tout le bois nécessaire pour que la structure puisse être érigée au mois de juillet suivant<sup>52</sup>.

La construction de ce pont, qui se trouvait situé à quelques centaines de pieds au sud de la voie actuelle du Pacifique Canadien, n'est pas le seul progrès fait alors par le village. Le 6 avril 1781, le marguillier en charge adjuge à Claude Minot le contrat de menuiserie pour la maison du « bedeau »; la Fabrique doit fournir les matériaux et l'entrepreneur s'oblige, pour le prix de cent quarante-sept livres, à finir l'ouvrage dans le cours de juin<sup>53</sup>.

Cependant, le plus grand événement de l'année a lieu le 7 octobre. Une assemblée extraordinaire des paroissiens est convoquée ce jour-là « à la maison presbiteriale », « aux fins d'y élire deux syndic pour la batisse d'une école publique. En conséquence, le Sr J. Bte Perrault et le Sr François Paillé pere ont été nommé syndic de la dite batisse<sup>54</sup> ». L'orthographe de l'acte lui-même et surtout le grand nombre de croix tenant lieu de signatures au bas du texte, démontrent que le besoin d'une école se fait réellement sentir !

La Rivière-du-Loup est donc en train de devenir une « ville »; déjà même on l'appelle ainsi. La circulation augmente sans cesse sur le chemin royal, et auprès du nouveau pont les résidences et les échoppes se multiplient.

En 1782, Hugh Finlay donne comme assistant au Maître de poste le capitaine Desjarlais, auquel le seigneur Gogy veut faire accorder la prépondérance sur Daniel Forbes<sup>55</sup>. Mais le Maître général se porte à la défense de ce

<sup>51</sup> H. FINLAY, *Report of the state of the Post Houses and Post Road*, Québec, 19 of May 1780, copie, APC.

<sup>52</sup> W. Twiss, lettres à Haldimand, Machiche, Janr 11th 1781, copie, APC; Sorrell, Jan 15th 1781, même endroit; Memorandum, March 19th 1781, même endroit.

<sup>53</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>54</sup> Même source.

<sup>55</sup> H. Finlay, lettre à Daniel Forbes, Québec, 8th July 1782, copie, APC; Conrad Gogy, lettre à H. Finlay, Machiche, 12th nov. 1782, copie, APC.

dernier : il n'a jamais retardé les courriers, assure-t-il, il garde le nombre légal de chevaux, de calèches et de carrioles; il a servi le Roi plusieurs années en bon soldat; il a des certificats de bonne conduite et s'est toujours montré sobre, attentif et obligeant depuis qu'il est au service des Postes<sup>66</sup>.

La même année, Jean-Baptiste Perreault, le fils du syndic scolaire, termine ses études à Québec et vient aider son père dans le commerce. En mars 1783, s'étant rendu à Montréal pour régler des affaires, il y assiste aux préparatifs de voyage que fait M. Marchesseau, un habitué des Pays d'En haut : et le voilà tenté de se lancer lui-même dans la grande aventure ! Il revient à la Rivière-du-Loup avertir les siens et part aussitôt. Le 16 mai, il s'embarque pour les Illinois à titre de clerc libre de tout travail manuel<sup>67</sup>. Après quelques années dans cet emploi, il fera la traite des fourrures pour son propre compte près du lac Supérieur, aux environs d'Ontonagon. Il reviendra quelques fois à la Rivière-du-Loup où il fera baptiser un fils, le 27 septembre 1798, et trois autres enfants, le 12 octobre 1803. Après avoir amassé une fortune considérable, il se retirera au Sault-Sainte-Marie, où l'historien américain Schoolcraft le rencontrera vers 1828. En 1834, à Mackinaw, il fera bénir son mariage avec Marianne Gendron. Lors de son décès, en 1844, aucun héritier ne se présentera pour réclamer ses biens<sup>68</sup>.

A cette époque, les voyages de traite sont repris de plus belle. En 1783, Pierre Auger s'engage pour Michilimakinac et Joseph Saucier, pour le Grand Portage. En 1784, Claude Desjarlais, Louis et Pierre Lesage vont avec Joseph Frobisher au Grand Portage, tandis que Charles Navers, Hyppolite et Paul Chevalier se rendent au Détroit. En 1785, François Béland, Jean-Baptiste Desrosiers, Pierre et Jean Saucier, s'engagent pour le Mississipi, et Pierre Lesage va à Michilimakinac<sup>69</sup>.

Le prestige des voyageurs n'est pas diminué dans la paroisse. L'on s'extasie devant les trophées et les peaux de bêtes qu'ils rapportent de l'Ouest; et l'on écoute avec avidité leurs récits d'aventures.

Telle l'histoire de Desjarlais dit Saint-Amant, qui fut pris un jour par les Comanches avec un de ses camarades :

Les sauvages avaient perdu des hommes pendant une escarmouche avec les blancs et firent des préparatifs pour brûler leurs prisonniers en représailles. Solidement attachés à des poteaux, avec des lanières de peau verte, les prisonniers attendaient la mort pour le lendemain. St-Amant, qui parlait la langue, implora qu'on lui apporte de l'eau, et une Sauvagesse vint lui donner à boire; remarquant une petite médaille attachée au cou du prisonnier, elle lui dit qu'elle avait été élevée près d'une mission en Californie. Quelques heures après, il entendit un

<sup>66</sup> H. Finlay, lettre à Conrad Gogy, Québec, 16th novr 1782, copie, APC.

<sup>67</sup> John Baptiste PERRAULT, *Indian Life in the North-West in 1783*, p. 353.

<sup>68</sup> T. SAINT-PIERRE, *Histoire des Canadiens du Michigan et du Comté d'Essex, Ontario*, Montréal, « La Gazette », 1895, p. 196-197.

<sup>69</sup> J.-J. LEFEBVRE, *Répertoire des engagements pour l'Ouest, 1778-1788*, dans RAPQ, 1946-1947, p. 319, 354, *passim*.

bruit derrière lui et sentit se desserrer ses liens. Détacher les lanières qui tenaient ses pieds ne prit qu'un instant, et comme il rampait dans l'obscurité, la squaw se dresse devant lui.

— « Veux-tu sauver mon camarade » ? lui demanda St-Amant ;

— « Non, lui dit-elle ; la rivière est là, sauve-toi ! »

Après quatre jours de marche, mourant de faim, il parvint à atteindre un poste militaire américain. Longtemps après, il apprit que son camarade avait été massacré une heure après sa fuite<sup>60</sup>.

Dans la paroisse, il semble que tout ne va pas à la perfection, car le bon père Pétrimoult juge à propos de faire nommer des constables pour assurer le maintien de l'ordre dans le lieu saint : « L'an mil sept cent quatre-vingt trois, rapporte le registre, le vingt six janvier, les habitans de la paroisse St Antoine de la rivière du Loup se sont assemblés au presbitaire y ayant été convoqué aux prones de la grande messe et au son de la cloche, pour y elire quatre personnes qui occuperont la chaise d'en bas de l'Eglise et qui seront autorisé a faire payer l'amande a tous ceux qui porteront scandale. Les Sr Capitaines Antoine Augé et Jean Gerlais, et les Sr Antoine Petrimoult et Le Clair ont été choisi à ces caucses<sup>61</sup>. »

Aucun événement notable ne survient dans la place au cours des années qui suivent. La grande noirceur de 1785 elle-même ne laisse pas de traces. Mais cette année-là, l'arpent de terre de la Fabrique où se trouvait située la première chapelle est louée pour trois ans à Joseph Desjarlais, moyennant le prix annuel de huit livres dix sols<sup>62</sup>.

L'an 1786 voit disparaître deux importants personnages.

Le premier est le seigneur Conrad Guky, qui décède le 10 avril léguant le fief de Grandpré à demoiselle Élisabeth Wilkinson.

Le second est le « bon petit Père » Dominique Pétrimoult, qui est transféré à Yamachiche.

Au cours de ses vingt-huit années de ministère à la Rivière-du-Loup, comme assistant de son frère ou comme curé en titre, il avait rencontré diverses difficultés, même des oppositions. On l'avait violemment dénoncé auprès des autorités du diocèse.

En décembre 1785, tous les notables et la grande majorité des paroissiens étaient venus à sa rescousse, écrivant au Grand Vicaire : « ... nous assurons Sa Grandeur, sans déguiser la vérité, que nous avons un très digne et respectable pasteur; en qui nous avons mis notre confiance; et que rien ne nous seroit plus sensible, si Sa Grandeur le retiroit; mais nous nous jettons à ses genoux,

<sup>60</sup> L. GUYON, *Etude généalogique sur Jean Guyon et ses descendants*, Montréal, Mercantile Printing, 1927, p. 162.

<sup>61</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>62</sup> Même source, 26 mai 1785.

et aux vôtres, vous suppliant de nous laisser ce Pasteur dont le mérite est connu de tous les Supérieurs spirituels, et temporels <sup>63</sup> ».

Huit jours plus tard, d'autres avaient adressé à l'Évêque lui-même une violente diatribe, reprochant au Curé de trop s'occuper de sa famille et de se laisser influencer par une clique. Bref, la situation était tragique : « ... les vieillards ont perdu les premiers principes de leur Religion, la jeunesse ne reconnoit d'autre auteur de la Vie que le Libertinage <sup>64</sup> ».

Dans une lettre subséquente, le père Dominique avait expliqué que les signatures relativement peu nombreuses de ce réquisitoire avaient été extorquées et que plusieurs étaient celles de simples enfants. Puis il s'était excusé avec une éloquence que ne troublait pas le souci de l'orthographe :

... on m'accuse de ne point instruire ma paroisse... Il est vrai que je n'ay point le don de la chaire, mais que je leur lise la parole de Dieu, ou que je la preche, ils y doivent la même attention : d'ailleurs, si je ne les preche point en chaire, je le fait dans les tribunaux de la penitence; je preche d'exemple autant qu'il m'est possible (ou du moins je le crois); je preche enfin dans le particulier; lorsque j'apprend quelque scandale dans ma paroisse, je fais venir les coupables en ma presence, je les presse de rentrer en eux même, leur remontrant leurs devoirs, et leurs obligations, et en un mot tout ce que Dieu m'inspire. En outre, Monseigneur, vous n'ignorez point que l'instruction d'une paroisse depend principalement de l'instruction de la jeunesse; or je ne crois point que ma paroisse ait aucuns reproches a me faire la dessus; les precautions que j'ai pris doivent vous le prouver. Premièrement m'étant apperçu qu'il n'y avoit au catéchisme l'après midy que tres peu de jeunes gens, je l'ai fait faire regulierement le matin au premier coup de la grande messe, feste et dimanches, ou j'ai la consolation d'y voir assister quantité de mes habitants qui si rendes avec un vrai plesir; l'après midy au premier coup des vepres l'instruction si fait ainsi que devant la messe. Quand a la premiere communion, j'y prete toute mon attention, les faisant passer par l'examen dans leurs jours de retraites et n'en admettant point qu'ils ne soient suffisamment instruits <sup>65</sup>...

Les opposants ne désarmant pas, le père Pétrimoult avait écrit à l'Évêque, le 27 février 1786 : « Seroit-il possible, que cinq à six personnes, à qui il n'est point permis de lier la langue et les mains, puissent exciter une pareille tempete; et faire succomber l'innocent contre le témoignage d'une paroisse aussi nombreuse, de laquelle je possède la confiance depuis dix sept ans <sup>66</sup>... »

Quand même, le brave Curé doit finalement partir, soit en raison du malaise répandu chez ses paroissiens, soit parce qu'un changement s'impose à Yamachiche et que le père Dominique y sera peut-être l'homme de la situation.

Son dernier acte dans le registre de la Rivière-du-Loup est daté du 9 juin 1786. Nommé curé de la paroisse voisine il n'y demeurera que quelques mois et sera remplacé, dès novembre, par l'abbé Jean-Baptiste Griault. Il aura alors des difficultés avec l'autorité épiscopale et se retirera pendant longtemps

<sup>63</sup> *Requête au Grand vicaire Saint-Onge*, 11 décembre 1785, copie certifiée, AETR.

<sup>64</sup> *Requête à l'Évêque de Québec*, 19 décembre 1785, original, AETR.

<sup>65</sup> D. Pétrimoult, Récollet, lettre à l'Évêque de Québec, Rivière du Loup, 26 janvier 1786, original, AETR.

<sup>66</sup> Le même, lettre au même, Rivière-du-Loup, 27 février 1786, original, AETR.

du ministère actif. Il passera les dernières années de sa vie à L'Assomption, auprès de son frère Médard auquel il survivra quelques semaines pour décéder le 3 juin 1799<sup>67</sup>.

A la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue, le père Pétrimoult est remplacé par l'abbé Joseph-Laurent Bertrand, dont la première signature apparaît dans les livres fabriciens le 15 juillet 1786.

Petit-fils de Jean Bertrand et de Charlotte Bérard dit Laverdia, le nouveau pasteur était né à Montréal le 8 novembre 1741, du mariage de Jacques Bertrand et de Louise Dumouchel. A l'âge de vingt-cinq ans, il avait épousé Marie-Thérèse Dulignon, fille de Jean Dulignon de Lamirande. Ayant perdu son épouse après quelques années seulement de mariage, il était entré au séminaire et avait été ordonné prêtre à Québec, le 8 août 1776, par Monseigneur Briand.

L'abbé Bertrand avait débuté comme vicaire à Saint-Joachim de Montmorency, puis était devenu curé de Yamachiche en 1778<sup>68</sup>.

En cet endroit, la reconstruction de l'église à la suite d'un incendie lui avait causé une infinité de tracas. Les paroissiens s'étaient violemment divisés sur le choix d'un site, ayant même recours à la force pour faire valoir leurs prétentions. Tandis que l'abbé Bertrand préférait garder l'ancienne place, c'étaient les partisans d'un nouvel endroit qui avaient gagné leur point. « La position du pauvre prêtre n'était plus tenable, et dans le mois de juin suivant il fut transféré<sup>69</sup>. »

L'Évêque de Québec l'envoie alors, provisoirement seulement, à la Rivière-du-Loup; mais constatant qu'il y réussit à merveille, il décide au cours de l'automne de l'y laisser définitivement<sup>70</sup>.

Le treizième curé de la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue possède une forte personnalité; c'est un personnage attachant dont le peintre Louis DuLongpré nous a laissé le portrait: belle tête bien proportionnée, quoique la bouche et le nez soient un peu forts; le teint est olivâtre et les yeux bleus; il porte un faux-col et un rabat à liséré blanc<sup>71</sup>. La toile, même après avoir subi les dommages du temps, produit encore aujourd'hui une impression sympathique.

En prenant possession de sa charge, messire Laurent Bertrand fait un inventaire, avec le marguillier en charge Joseph Lesage, de tous les objets appartenant à la Fabrique<sup>72</sup>; et il se met résolument à l'ouvrage, rêvant déjà de doter sa paroisse d'une église qui sera l'œuvre marquante de son long règne curial.

<sup>67</sup> QUÉSOR, *Les deux abbés Pétrimoult*, dans *ESJ*, 30 mars 1933, p. 1.

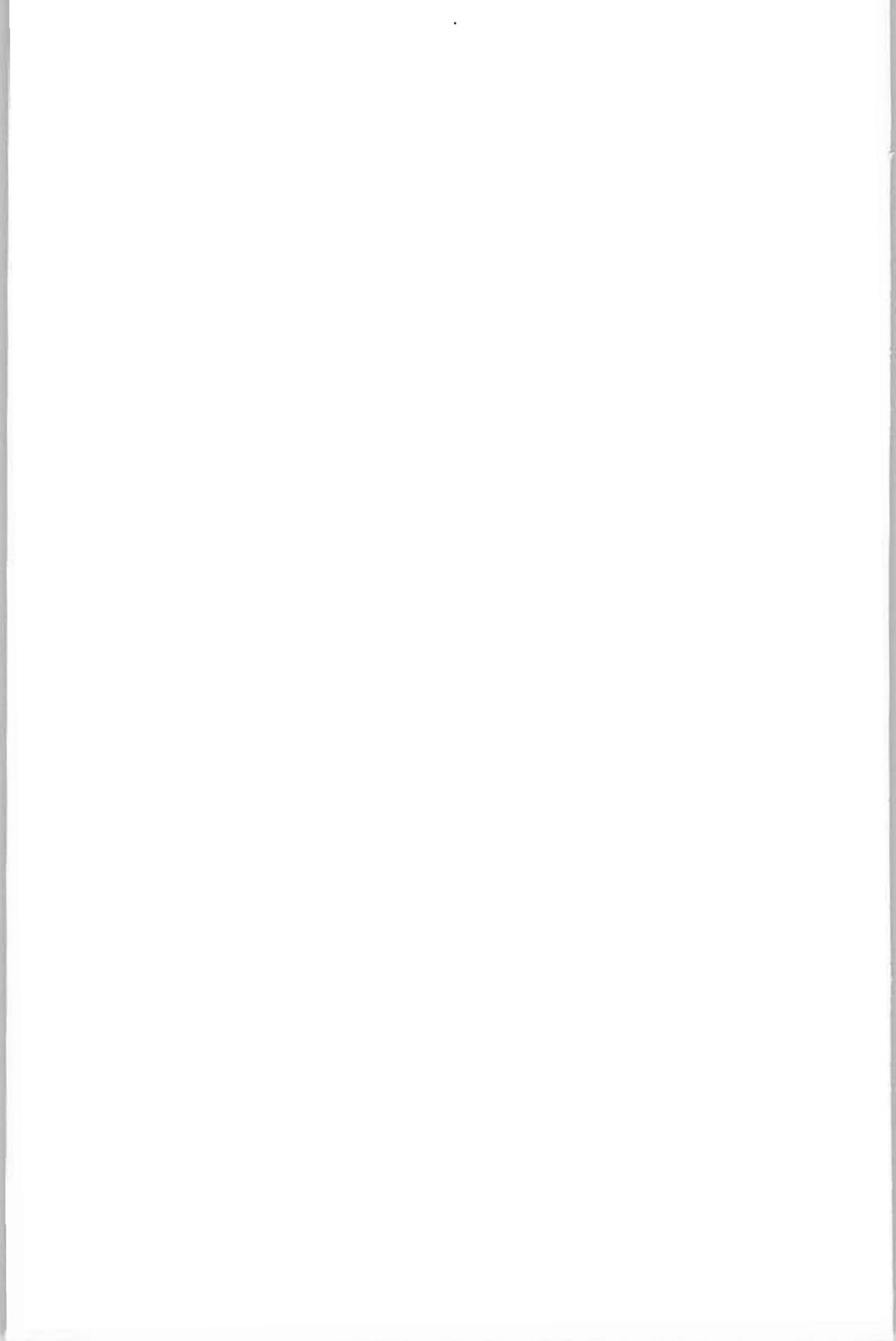
<sup>68</sup> J.-B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français, Les Anciens*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1910, p. 50-51.

<sup>69</sup> N. CARON, *pte*, *Histoire de la Paroisse d'Yamachiche*, p. 49.

<sup>70</sup> M<sup>re</sup> L.-P. D'Esgly, lettre à M. Bertrand, [octobre 1786], copie, AAQ.

<sup>71</sup> J. BAZIN, *Notes prises en septembre 1940*, IOAMP. Le tableau lui-même demeure la propriété de la Fabrique de Louiseville.

<sup>72</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.



## CHAPITRE VI

# L'église et le village

(1786-1813)

Lorsque l'abbé Laurent Bertrand devient curé de la Rivière-du-Loup, la paroisse est en plein essor.

En 1789, il y a dans la localité 316 familles constituant une population totale d'environ 1,700 personnes, parmi lesquelles il se trouve 960 communiant.

Les dîmes rapportent 700 minots de blé, 450 d'avoine, 60 d'orge et 15 de pois. La Fabrique a en réserve deux mille cent quarante-cinq livres et douze sols<sup>1</sup>.

Il ne faut pas croire cependant que l'on est au paradis : car au dire du Curé 37 foyers sont véritablement pauvres<sup>2</sup>.

Une petite colonie dissidente demeure dans la paroisse. Le révérend Charles Inglis, qui y passe en juin 1789, écrit : « Ici, j'ai fait une visite à M. Davison qui m'a envoyé conduire à Maskinongé dans sa voiture à quatre roues. Autour de M. Davison se trouvent 15 familles protestantes venues surtout d'Ecosse. Elles ont exprimé le désir que je leur prêche maintenant ou à mon retour. J'ai promis de les recommander au soin de M. Doty de Sorel, à 27 milles de la Rivière-du-Loup<sup>3</sup>. »

### La localité et ses personnages.

Vers la fin du siècle, le centre des terres habitées se situe à environ un mille en amont de l'église, là où le Chemin du Roi passe entre les deux rivières, quelques arpents au sud du grand pont.

Ce dernier, quoique datant de moins de vingt ans, menace ruine. Beaucoup voudraient le rebâtir précisément au bout de la route de Maskinongé, vis-à-vis la terre d'Augustin Harnois à l'ouest, et vis-à-vis celle de Joseph Duhaime à l'est. Mais le grand voyer John Antrobus s'y oppose. Une soixantaine de propriétaires en appellent à la Cour du Banc du Roi et proposent le nouveau site, alléguant « que le terrain y est meilleur des deux côtés et plus solide et d'autant plus commode au public qu'une des deux extrémités du pont se

<sup>1</sup> *Visites du District de Montréal, Mgr Hubert, Coadjuteur, en 1789, 1790, original, AAQ.*

<sup>2</sup> *Dénombrement de la paroisse de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, 23 janvier 1789, copie, APC.*

<sup>3</sup> C. INCLIS, [Journal], June 29, 1789, *Church and State Papers for the years 1787 to 1791*, dans RAPQ, 1953-1955, p. 93. Nous traduisons.

trouvera en ligne directe avec le Chemin du Roi ». Le 14 mars 1799, le Tribunal se prononce en leur faveur et ordonne que la construction se fasse en cet endroit <sup>4</sup>.

Mais nonobstant cette sentence solennelle rien ne bouge, ni au nouveau site, ni même à l'ancien. Le passage devenant de plus en plus dangereux, le Curé décide d'intervenir lui-même auprès du lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, Sir Robert Shore Milnes <sup>5</sup>. Le grand voyer Gabriel-Elzéar Taschereau est député pour examiner la situation et rapporte que le pont « menace de s'écrouler »; quoique le danger ne soit pas imminent, l'on a peur de s'y engager, ce qui nuit beaucoup au commerce de la localité <sup>6</sup>. John Antrobus entre de nouveau en scène, soutenant que l'opinion des habitants ne vaut rien « à cause de leur ignorance des mathématiques et de la géométrie <sup>7</sup> »; et il ordonne simplement de réparer l'ancienne structure <sup>8</sup>.

Vers la même époque, il faut aussi s'occuper de la petite rivière du Loup que traverse la grande route. A l'automne de 1796, Antrobus y fait construire un pont, vis-à-vis la ligne de séparation des terres de Joseph Mathieu et du capitaine de milice Joseph Lesage <sup>9</sup>. En 1807, il déplacera légèrement ce tracé et un nouveau pont sera érigé <sup>10</sup> non loin d'un ancien moulin démoli <sup>11</sup>.

En 1804, le village se trouve surtout entre les deux rivières, sur le grand chemin qui prend le nom de rue Saint-Laurent, en l'honneur du patron céleste de messire Bertrand. Isaac Phinéas, qui possède la terre située immédiatement au sud, la divise en lots et y ouvre la rue Saint-Georges; celle-ci est parallèle à la voie principale et communique avec elle par la rue Phinéas, située à l'endroit exact de la rue Saint-Antoine actuelle.

Le 16 septembre 1805, la terre de Phinéas est vendue par le shérif et acquise par les frères Benjamin et Alexander Hart, fils de Aaron Hart, de Trois-Rivières. Ceux-ci se hâtent de vendre des emplacements. Dès le 19, l'abbé Bertrand prend deux sections à l'endroit où se trouve, en 1960, le couvent des Sœurs de l'Assomption. Le 30 septembre, Joseph Frigon, maître menuisier, achète un terrain donnant sur la rue Saint-Georges, en arrière de celui de messire Bertrand et entre les propriétés d'Augustin Houde à l'est et de Joseph Vanasse à l'ouest <sup>12</sup>.

Bientôt, la rue Saint-Georges prend le nom de Sainte-Élisabeth, en l'honneur d'une des sœurs des Hart; une rue parallèle est tracée plus au sud et

<sup>4</sup> *Jugement de la Cour du Banc du Roi, 14 mars 1799, copie certifiée, SMRL.*

<sup>5</sup> L. Bertrand, ptre, requête à Sir Robert Shore Milnes, 27 juin 1801; voir P.-G. Roy, *Inventaire des procès-verbaux des Grands Voyers*, t. 4, p. 202.

<sup>6</sup> G.-E. Taschereau, rapport du 9 juillet 1801, même source, p. 203.

<sup>7</sup> J. Antrobus, lettre à H. Ryland, 8 juillet 1801, même source, p. 203.

<sup>8</sup> Le même, procès-verbal des 13 et 14 juillet 1801, même source, p. 203-204.

<sup>9</sup> Le même, procès-verbal du 6 octobre 1796, copie, cahier n° 3, p. 1, APJTR.

<sup>10</sup> Le même, procès-verbal du 26 juin 1807, original, SMRL.

<sup>11</sup> Le même, procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 1803, original, SMRL.

<sup>12</sup> Contrat Hart-Bertrand, 19 septembre 1805, greffe Badeaux, copie certifiée, APL; contrat Hart-Frigon, 30 septembre 1805, greffe Badeaux, copie certifiée, APL.

reçoit le nom de Sainte-Dorothée, en souvenir cette fois de leur mère, madame Aaron Hart<sup>13</sup>.

La Rivière-du-Loup n'est donc plus une bourgade de colons perdue en pleine forêt; elle est devenue une petite ville desservie par une route, excellente dans les belles saisons, qui la relie aux grands centres de la province.

Isaac Weld qui visite le pays entre 1795 et 1797 écrit dans ses mémoires : « On ne trouve point, dans toute l'Amérique septentrionale de route aussi commode et aussi bien servie que celle qui conduit de Québec à Montréal. Des postes sont établies à des distances réglées. Là, des chevaux, des calèches ou des carioles, suivant la saison, paroissent attendre le voyageur. » La halte à chaque relais ne dure qu'un quart d'heure le jour et une demi-heure la nuit. « Quoique les calèches de poste soient lourdes et grossièrement construites, elles ne cahotent pas le voyageur, et elles sont en tout point préférables aux diligences américaines, dans lesquelles, si l'on n'a pas eu la précaution de se pourvoir de coussins, on est sûr d'avoir les côtes et les bras meurtris avant d'arriver au terme de son voyage. Les chevaux du Canada sont petits et lourds, mais ils sont infatigables, si l'on en juge par ceux que l'on emploie pour la poste », et qui se rendent en quatre jours de Québec à Montréal. « De nombreux villages, remarque Weld, couvrent la route, et le pays est partout cultivé et en bon état, mais aucune perspective, aucun objet n'attire particulièrement l'attention du voyageur<sup>14</sup>. »

Hugh Gray, qui parcourt la province en 1807 et 1808, juge que les routes n'y sont pas aussi plaisantes qu'en Angleterre; mais il déclare que les auberges et les moyens de transport sont beaucoup préférables à ce qu'on trouve en Espagne, au Portugal et même en France; l'on y est partout traité avec la plus grande courtoisie, ce qui rachète des milliers d'inconvénients. « Les Canadiens, poursuit-il, semblent avoir apporté avec eux dans ce pays la vieille politesse française et l'avoir transmise à cette génération. » Pour passer de Québec à Montréal. « vous pouvez soit louer une calèche pour y aller directement, soit prendre une calèche de poste en poste. Si vous allez directement, elles font généralement 24 relais; et vous arrivez à Montréal le matin du troisième jour sans voyager durant la nuit. » Le tarif de la poste y est moins élevé qu'en Angleterre, mais les voitures sont moins bonnes, n'étant tirées que par un seul cheval.

Gray remarque encore : « Le chemin diffère de tous ceux que j'ai vus, en ceci qu'on peut le dire une rue presque continue; une maison succède à une autre si rapidement, que je crois sûr de dire qu'il n'y a pas un mille sans qu'il s'en trouve une<sup>15</sup>. » Pour un européen, habitué à de longues campagnes

<sup>13</sup> Voir requête de H.F. Clément, 20 octobre 1860, original, SMRL; aussi *Réponse à un lecteur*, dans *EL*, 15 novembre 1956, p. 10. Isaac Phinéas avait aussi deux filles portant les noms d'Elisabeth et de Dorothée.

<sup>14</sup> Isaac WELD, *Voyage au Canada, pendant les années 1795, 1796 et 1797*, t. 2, Paris, Munier, [1797], p. 155-156, 163, 174, 175.

<sup>15</sup> Hugh GRAY, *Letters from Canada*, London, Longman, 1809, p. 125-129, *passim*.

désertes où les fermiers, résidant dans les villages fortifiés, ne se rendent que durant le jour, le spectacle des habitations ainsi placées à de brefs intervalles est tout à fait inédit.

Si l'on en croit Hugh Gray, l'on continue encore à se servir du Saint-Laurent pour les voyages d'hiver. Lui-même se rend de Québec à Montréal par la voie du fleuve, mais il doit monter sur le chemin d'été près de la *river du loup* qui lui offre, pendant plusieurs lieues, un chemin agréable, libre de cahots<sup>16</sup>.

Le grand voyer Antrobus ne se satisfait pas aussi aisément que les étrangers. Il écrit une lettre sévère aux marguilliers, demandant leur concours pour amener les habitants à réparer les chemins. Sans cela, dit-il, les communications vont s'arrêter. « Je le sais par ma propre expérience; le printemps dernier, quand je fus obligé, comme tous ceux qui voyageaient, de plonger à pied à travers la boue, pour soulager de mon poids le cheval qui pouvait à peine tirer la calèche<sup>17</sup>. »

Le même esprit d'indépendance qui fait détester aux Canadiens les corvées de voirie, incite encore les jeunes gens de la Rivière-du-Loup à entreprendre les excursions de traite. Entre 1788 et 1813, plus de cent soixante-quinze engagements nous sont connus, et pour tous les coins du continent : pour aller là où leurs patrons « jugeront à propos », « dans tout endroit qui... sera indiqué »; au Détroit, au Nipigon, au Sault-Sainte-Marie, à Michilimakinac, au Grand Portage, « dans le Nord », « dans le Nord-Ouest », « dans les pays d'en Haut », aux « Missisipi et Missouri », « au fort des Prairies ou à la Rivière-Rouge », « pour aller dans le sud et passer par les Lacs », « dans la Rivière du Lièvre », dans « la Grande Rivière », « au Lac de la Pluie », « dans la Rivière Athabaska », « dans la Rivière du Pas », « à Rabaska », « à Temiscaming et Abittiby<sup>18</sup> »...

Plusieurs de ces voyageurs demeurent dans le Nord-Ouest, s'y allient avec des femmes indigènes et y font souche. Quelques-uns ramènent des enfants illégitimes. La plupart reviennent, après avoir gagné quelque argent, pour s'acheter des terres ou partir un commerce.

Le plus célèbre peut-être des paroissiens de la Rivière-du-Loup vivant dans l'Ouest à cette époque est Benjamin Gervais. Né le 15 juillet 1786, il part pour la Rivière-Rouge vers 1803 et travaille plusieurs années pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le 29 septembre 1823, il épouse à Saint-

<sup>16</sup> Même source, p. 265.

<sup>17</sup> J. Antrobus, lettre aux marguilliers de la Rivière-du-Loup, Three Rivers, 17<sup>th</sup> October 1810, copie manuscrite, APL.

<sup>18</sup> Voir E.-Z. MASSICOTTE, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1788-1821)*, dans RAPQ, 1943, p. 268-391, *passim*; RAPQ, 1944, p. 335-438, *passim*; le même, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1802, 1804)*, dans RAPQ, 1945, p. 311-400, *passim*; le même, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1805-1821)*, dans RAPQ, 1946, p. 227-331, *passim*.

Boniface Geneviève Larent originaire de Berthier. Chassé du Manitoba par les inondations et les sauterelles, il s'établit en 1837 près du fort Snelling. De là, il émigre à Saint-Paul au Minnesota où, le 4 septembre 1839, son fils Basile est le premier blanc à naître. Aidé de ses deux fils, Gervais défriche la partie la plus élevée de la ville d'aujourd'hui. Plusieurs années après, il vend sa propriété et fonde à huit milles plus au nord, sur le bord d'un lac, une colonie alors connue comme le « petit Canada » et qui porte maintenant le nom de son fondateur. Dépourvu d'instruction, mais doué d'un rare bon sens et d'un jugement sûr, Benjamin Gervais exercera une grande influence dans le comté de Ramsay où il demeurera jusqu'à sa mort en janvier 1876<sup>19</sup>.

Un autre voyageur légendaire est Antoine Desjarlais. Baptisé le 9 août 1778, il gagne très jeune encore les territoires de l'Ouest. Il épouse successivement à Florissant, Montana, les demoiselles Thérèse Gagné et Thérèse Pelletier. Entre 1800 et 1805, il est commis pour la Compagnie du Nord-Ouest au lac Manitoba. En 1805, il devient traiteur et chasseur pour son propre compte près du lac La Biche, dans l'Alberta d'aujourd'hui. En juin 1814, il s'y trouve encore, avec ses nombreux enfants métis, quand Gabriel Franchère le rencontre et lui lit des lettres vieilles de deux ans que Desjarlais, totalement sans instruction, n'avait pas eu l'occasion de se faire déchiffrer plus tôt<sup>20</sup>.

Jean-Baptiste Desmarais, né vers 1770, se trouve à Pembina, comme employé de la Compagnie du Nord-Ouest en 1793. Il passe ensuite au bas de la rivière Rouge. En 1800 et 1801, il sert d'interprète au jeune Alexander Henry dans son voyage du fort Garry à la Rivière au Parc; d'après le traiteur anglais, il est un vétéran des explorations, l'un des premiers à remonter ce cours d'eau; il est un armurier de grande habileté même avec les outils les plus rudimentaires. Il doit être le nommé Desmarais qui réside en 1847 parmi les pionniers de Saint-Paul au Minnesota<sup>21</sup>.

Charles Bellegarde, engagé le 23 septembre 1793 à D. P. Grant, « pour aller dans le Nord », se trouve au Manitoba le 19 juin 1816 lors de l'incident de la Grenouillère<sup>22</sup>; c'est dans sa maison que les Métis insurgés incarcèrent temporairement les trois prisonniers qu'ils font parmi les colons<sup>23</sup>.

Un autre voyageur notoire des pays d'en haut est Jean-Baptiste Lafrenière qui en ramène trois petits enfants baptisés le 23 octobre 1826.

Il en est de même de Toussaint Lesieur, natif de Yamachicho, qui apparaît à la Rivière-du-Loup avec une esclave de race « Panis », baptisée le 19 mars 1799

<sup>19</sup> J. TASSÉ, *Les Canadiens de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> édit., t. 2, Montréal, Berthiaume & Sabourin, 1882, p. 9-11.

<sup>20</sup> A.-G. MORICE, o.m.i., *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> édit., Québec, Garneau, 1912, p. 65; aussi Mme Louis-Joseph DOUCET, *Généalogie de Gerlaise-Desjarlais*, dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, t. 7, avril 1956, p. 81.

<sup>21</sup> A.-G. MORICE, o.m.i., *ouvrage cité*, p. 89.

<sup>22</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *Répertoire des engagements pour l'Ouest conservés dans les Archives judiciaires de Montréal (1788-1821)*, dans RAPQ, 1943, p. 329.

<sup>23</sup> A.-G. MORICE, o.m.i., *ouvrage cité*, p. 23.

et décédée le 7 août suivant; Lesieur retourne au Nord-Ouest et revient finalement dans la paroisse avec une petite fortune; il devient capitaine de milice et meurt le 14 avril 1811, à l'âge d'environ cinquante-six ans et sans laisser aucun descendant<sup>24</sup>.

La Rivière-du-Loup compte alors plusieurs personnages influents : commerçants, professionnels ou autres.

Le citoyen le plus marquant de l'époque est Étienne Mayrand, né à Montréal le 3 septembre 1776, d'un père auvergnat et d'une mère canadienne : Agathe Roy. Il s'était engagé pour la Compagnie du Nord-Ouest et avait acquis là-bas une grande expérience et quelques biens. Soit par choix, soit peut-être par crainte des Indiens, il était revenu dans la province avec ses deux fillettes. Le 3 mai 1808, il achète l'ancienne propriété de Daniel Forbes, située « au devant du pont », à l'ouest de la rivière et au nord du village.

Étienne Mayrand ne tarde pas à acquérir une forte influence grâce à son esprit d'initiative et à son éducation. Il prospère dans le commerce, surtout celui des grains. Même des marchands éloignés s'approvisionnent chez lui. Il achète les produits agricoles de la région, principalement le foin, le blé et les pois. C'est un spectacle peu banal que de voir en hiver, après le battage, des processions de vingt-cinq à cinquante voitures lourdement chargées qui se pressent auprès de ses hangars, construits presque en face de sa demeure, au bord de la rivière. Chaque été sa propre flottille de trois berges fait la navette entre Québec et cet entrepôt, apportant des ravitaillements divers et remportant les céréales.

Avec les années, Mayrand amasse une fortune considérable; il achète des propriétés dans tout le district et se bâtit une maison spacieuse, semblable aux manoirs seigneuriaux de l'époque, qui mesure environ soixante pieds par quarante et qui durera, après être passée en d'autres mains, jusqu'au jour de Pâques 1905 alors qu'elle sera détruite par un incendie. Dans cette résidence se trouvent particulièrement deux salles de grand style : le salon familial et le bureau d'affaires, où l'on n'est admis que sur invitation. Si par hasard quelque intrus y pénètre sans le placet du maître, il ne tarde pas à être foudroyé d'un regard qui signifie clairement et sans paroles : monsieur ne reçoit pas en ce moment !

Étienne Mayrand s'est marié quatre fois. Après une première union dans le Nord-Ouest, il épouse Sophie Héneau à Berthier le 20 août 1806; puis Thérèse Heney à Montréal le 30 septembre 1811; celle-ci lui donne plusieurs enfants qui continueront sa lignée et meurt dans la fleur de l'âge en 1825. Le veuf convole alors, une quatrième fois, avec Félicité Lemaître-Bellenois veuve de Louis Gauvreau<sup>25</sup>.

<sup>24</sup> [Registre paroissial de Louiseville], original, APL; aussi Collection Michel Côté.

<sup>25</sup> E.-Z. MASSICOTTE, *La famille de l'honorable Étienne Mayrand*, dans *ESJ*, 15 février 1928, p. 1; Charles DBISARD, *L'honorable Étienne Mayrand*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> août 1924, p. 16; voir contrat Mayrand-Brousseau, 5 mai 1838, greffe Dumoulin, copie certifiée, APQ; aussi Collection Michel Côté.

Un autre personnage local des plus remarquables est le docteur Daniel Arnoldi issu d'une vieille famille allemande de médecins. Son grand-père Johann-Daniel, demeurait à Zarsbach sur la Moselle : c'est là qu'était né Peter venu au Canada dès le début du régime anglais. Daniel, fils de celui-ci, arrive à la Rivière-du-Loup vers 1794. Il y épouse Élisabeth Franchère et pratique sa profession de nombreuses années. Quoique protestant, le docteur Arnoldi fait étudier sa fillette Élisabeth chez les Ursulines de Trois-Rivières où elle entre comme pensionnaire en 1803. Une sœur du docteur, Phébé Arnoldi, devient d'ailleurs religieuse au monastère trifluvien après le décès de son mari John Justus Diehl; elle y fait profession sous le nom de Mère Sainte-Angèle.

Après plusieurs années, le docteur Arnoldi se transporte à Montréal. En 1847, à l'âge de soixante-treize ans, il sera doyen de sa profession et Lord Dorchester le nommera président du Collège des Médecins du Canada. Sans avoir fréquenté aucune école médicale, comme beaucoup de praticiens d'alors, il possède une grande maîtrise de son art. L'Université McGill lui confèrera le titre de docteur en médecine *honoris causa*. Peu après, il sera victime d'une épidémie de choléra sévissant dans la métropole<sup>26</sup>.

En 1796, on trouve à la Rivière-du-Loup une des personnalités les plus fortes de la région : Nicolas-Gorge de Saint-Martin. Né à Trois-Rivières le 10 août 1753, il s'était fait soldat en 1775 dans le corps des volontaires de Louis de Salaberry et avait servi sous les ordres de Dorchester puis du général Burgoyne. A la paix de 1783, De Saint-Martin avait été mis à la retraite. Le 11 août 1784 il avait épousé, à la Rivière-du-Loup, probablement pour éviter les commérages trifliviens, demoiselle Marie-Louise Godfroy de Tonnancour. D'après l'annaliste des Ursulines, cette union était un véritable roman à la Roméo et Juliette. Marie-Louise, en visite dans sa famille tout juste à la veille de sa profession définitive dans l'Ordre de Sainte-Ursule, avait décidé, à la dernière minute, de convoler avec le galant De Saint-Martin; et les noces n'avaient pas tardé. Nicolas-Gorge ne manquait pas de ressources. Il avait été député de Trois-Rivières entre 1792 et 1796, mais durant cette période il n'avait pris la parole qu'une seule fois en Chambre. Le 4 janvier 1796, il s'était déclaré malade et incapable de se rendre au Parlement. Le 10 juin suivant, il devenait membre de la commission pour la construction des églises dans le district de Trois-Rivières<sup>27</sup> et, dès la fin de l'été, il est à la Rivière-du-Loup avec assez de santé et de voix pour s'y mêler de toutes les questions brûlantes.

Maître Louis Loiseau dit Châlons est également un citoyen caractéristique de cette époque. Né à Boucherville en 1735, du notaire Antoine Loiseau et de Marie-Anne Taillandier, il appartenait à une famille distinguée; sa sœur Marie, épouse d'Antoine Ménard, sera l'aïeule de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine. En 1760, Louis reçoit sa commission notariale et succède à son père; mais en 1788, il délaisse son étude pour s'établir comme cultivateur à la Rivière-

<sup>26</sup> *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 1. Trois-Rivières, Ayotte, 1888, p. 347.

<sup>27</sup> Voir Francis-J. AUDET, *Les Députés des Trois-Rivières (1792-1808)*, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1933. p. 15-21, *passim*.

du-Loup; vraisemblablement il n'y exerce pas sa profession mais se souscrit toujours « notaire ». L'endroit où il demeure, en montant vers le moulin de la Carrière, portera pendant des générations le nom de « Côte-à-Châlons ». Il décédera le 14 janvier 1805<sup>28</sup>.

Un autre notaire, pratiquant celui-là, s'en vient aussi dans la paroisse vers 1794 : c'est Antoine Gagnon qui était né à Québec le 1<sup>er</sup> janvier 1768; il y avait fait ses études classiques et obtenu sa commission légale. Le 16 février 1795 il épouse Marie-Reine Raimbault, fille du chirurgien François Raimbault et de Madeleine Sicard de Rives. Durant ses premières années, il habite auprès de ses beaux-parents au Bas-de-la-Rivière, du côté est.

Maître Gagnon se transporte ensuite près du village, dans une résidence qui existe encore rue Notre-Dame sud et qui a toute une histoire ! Elle est, en effet, un ancien presbytère de Yamachiche abandonné après la « grande chicane ». En décidant le transport de l'église, l'Évêque avait ordonné « Qu'il ne soit plus célébré aucun office public dans le presbytère de la Grande-Rivière, qui désormais ne sera plus censée maison curiale ». Plus tard, la Fabrique de Yamachiche mit la maison en vente et le notaire l'acheta, la démolit, la transporta puis la rebâtit identiquement à la Rivière-du-Loup.

Le Sieur Antoine Gagnon était d'une piété exceptionnelle. Ayant appartenu à la Congrégation de la Sainte Vierge au petit Séminaire de Québec, il continuait à réciter l'office marial tous les jours; les dimanches et les jours de fêtes, il le solennisait en chantant l'hymne *O Gloriosa*. On peut croire qu'il était un virtuose, puisque ses enfants seront des artistes réputés<sup>29</sup>.

Parmi les nouvelles familles établies dans la localité il s'en trouve encore quelques-unes de langue anglaise. C'est ainsi qu'apparaît James Burke, meunier, fils de James et de Margaret Donahue; le 1<sup>er</sup> juin 1785, à la Baie des Chaleurs, il avait épousé Sara Monin en présence d'un simple officier civil vu l'absence de tout prêtre; le 14 février 1795, il fait bénir ce mariage par l'abbé Bertrand.

Un peu plus tard, le village accueille un aubergiste d'extraction juive : Bernard Lyon, époux de Françoise Davis. Leur fille Marie-Sophie se convertira au catholicisme le 30 septembre 1809 et épousera aussitôt Antoine Franchère, fils de Jacques Franchère et de Marie Carrière.

Par ailleurs, un vieux citoyen écossais disparaît bientôt : le 17 juin 1805, Daniel Forbes décède à l'âge d'environ quatre-vingts ans; puisque l'acte officiel lui attribue la profession d'agriculteur<sup>30</sup>, il semble qu'il n'était plus maître de poste.

<sup>28</sup> Collection Michel Côté.

<sup>29</sup> *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 4, Québec, L'Action sociale, 1911, p. 30; N. CARON, *ptre, Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, Trois-Rivières, Ayotte, 1892, p. 41; J. HERTEL, *Les Gagnon*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1924, p. 1. L'ancienne maison « Gagnon » est aujourd'hui possédée par madame Napoléon de Lamirande.

<sup>30</sup> [Registre paroissial de Louiseville], 14 février 1795, 30 septembre 1809, 3 octobre 1809, 18 juin 1805, original, APL.

Parmi les notables de la paroisse, les Sicard de Rives sont au premier rang en leur qualité de chantres liturgiques. L'un d'eux, Louis, décède au printemps de 1794 après avoir rempli « pendant plus de vingt-cinq ans, sans avoir reçu la moindre rétribution », la charge de « premier chantre ». Aussi les marguilliers condescendent-ils à ne pas exiger de paiement pour ses funérailles : il en avait chanté tant, et gratuitement, durant sa carrière ! Un mois plus tard, jugeant sans doute que les vivants méritent aussi quelque gratitude, les fabriciens décident de laisser à deux autres piliers de la chorale, les Sieurs Augustin et Pierre de Rives « ... pour eux seuls, leur vie durant, le banc qu'ils occupent dans la nef de la dite Eglise, a raison d'un écu de rente, et ce par reconnaissance des services qu'ils ont rendus et de ceux qu'on espère qu'ils rendront à l'avenir... ».

En 1799, c'est un bedeau qui monte sur la scène. Le 21 juillet, les Sieurs marguilliers se réunissent « ... aux fins d'établir un bedeau pour le service de la dite paroisse; à ces causes Jean-Baptiste Rivard dit Dufrêne s'est offert et a été accepté de l'assemblée pour servir la dite paroisse en qualité de bedeau et de sacristain, lequel dit Jean-Baptiste Rivard s'est obligé et s'oblige à s'acquitter fidèlement de toutes les obligations que renferment les deux qualités de bedeau et de sacristain, à condition que la fabrique lui donnera par chaque année vingt piastres d'Espagne, une paire de souliers français; et une robe neuve tous les trois ans, la vieille lui restant pour son usage particulier; en outre, une ferrée, une pelle de bois, une hache et une pioche; le tout sans préjudice de son casuel <sup>31</sup>... » qui consiste en un pourboire à l'occasion de chaque service funèbre.

La vie politique commence à poindre dans la localité qui est englobée, avec tous les villages de la région, dans le comté de Saint-Maurice. Chaque circonscription a alors deux représentants; l'on trouve ainsi comme mandataires du peuple entre 1792 et 1814 : Thomas Coffin, Augustin Rivard, Nicolas Montour, Matthew Bell, David Munro, Michel Caron, Louis Gogy et François Caron <sup>32</sup>.

Celui-ci est le premier résident de la paroisse à devenir député. Fils de Michel Caron et de Marie-Joseph Parent, il était né à Saint-Roch-des-Aulnaies en 1766. En 1783 il s'était établi à Yamachiche avec son père, sur une immense ferme que ce dernier avait payée un gros prix et argent comptant. Le 21 novembre 1791 il avait épousé Catherine Lamy et, vers 1799, il s'était transporté, encore avec son père, à l'est de la grand-rivière, vis-à-vis le village de la Rivière-du-Loup. C'est là qu'il demeure lorsque, le 21 avril 1810, il succède comme député au seigneur de Grandpré, Louis Gogy. François Caron siégera à l'Assemblée, de concert avec son frère Michel résident de Yamachiche,

<sup>31</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>32</sup> J. DESJARDINS, *Guide Parlementaire historique de la Province de Québec, 1792 à 1902*, Québec, 1902, p. 140.

jusqu'au 22 mars 1814. Il sera l'ancêtre de l'une des plus grandes familles du comté et décédera à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 12 novembre 1848<sup>33</sup>.

Mais plus que l'activité politique, c'est la vie religieuse qui domine alors dans la place.

Messire Bertrand devient archiprêtre — ou vicaire forain — en 1790<sup>34</sup>. L'année suivante, alléguant qu'il est « prudent, discret, etc. », Monseigneur Jean-François Hubert le nomme confesseur extraordinaire des Ursulines de Trois-Rivières<sup>35</sup>.

#### La construction de l'église.

Cependant, le Curé de la Rivière-du-Loup a une entreprise plus considérable encore à conduire : celle de la nouvelle église. Pendant plus de treize ans, cette construction dominera la scène paroissiale et causera une foule de démarches, requêtes, contre-requêtes, lettres, voyages, procès, etc., dont la seule description exigerait un volume. C'est que les paroissiens se divisent sur le choix d'un site : gardera-t-on l'ancien, ou en prendra-t-on un nouveau ?

Le 13 août 1792, une douzaine de signataires adressent à l'Évêque de Québec cette pétition impressionnante : « ... notre vieille Eglise est tout a fait a l'autre bout de la paroisse. Et ci petite quelle ne peut contenir la quantité de paroissient qui aime mieux rester chez eux que de venir entendre la messe dehors. Et cest bien de valeur pour une paroisse comme la notre, qui avont tout pour bâtir une Eglise sant sortir de notre paroisse<sup>36</sup>. »

Monseigneur Hubert a déjà reçu une requête d'un ton différent. Aussi écrit-il à messire Bertrand : « ... j'exige en bonnes formes une requête présentée par la majorité des paroissiens. Sans cela, point de réponse à leurs différents écrits. [...] Je voudrais avoir bien plus de temps pour vous prier de bien veiller sur cette batisse, et de faire en sorte que les tracasseries d'Yamachiche ne passent pas jusqu'à la Rivière du Loup. Mais il n'en sera pas ainsi, je m'en fie sur votre prudence<sup>37</sup>. »

Déjà les démêlés sont en cours. Comme l'Évêque avait émis, au cours de sa visite pastorale, l'idée de rebâtir l'église sur le même emplacement et d'ériger éventuellement une autre paroisse plus au nord, les partisans du changement accusent l'abbé Bertrand de leur être défavorable et d'avoir suggéré ce plan au prélat<sup>38</sup>.

Cependant, le 3 novembre 1793, cent vingt-deux paroissiens, auxquels beaucoup d'autres se joindront le 4 août 1794, présentent à l'Ordinaire cette

<sup>33</sup> Voir même endroit; aussi [Registre paroissial de Yamachiche], 21 novembre 1791, original; F. L.-DESJARDINS, *Les Vieilles familles d'Yamachiche*, t. 1, Montréal, Beauchemin, 1898, p. 153, s.; [Registre paroissial de Louiseville], 14 novembre 1848, original, APL.

<sup>34</sup> M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, lettre à M. Bertrand, Québec, 10 mars 1790, original, AAQ.

<sup>35</sup> Le même, lettre au même, Québec, 15 mai 1791, même endroit.

<sup>36</sup> *Requête à M<sup>sr</sup> Hubert*, Rivière du Loup, 13 d'août 1792, original, AETR.

<sup>37</sup> M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, lettre à M. Bertrand, Québec, 16 août 1792, original, AAQ.

<sup>38</sup> L. Bertrand, ptre, lettre à M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, Rivière du Loup, 10 septembre 1792, original, AETR.

requête officielle : « ... après avoir invoqué les lumières du St. Esprit, et après une mure délibération — Convaincu que le temple que nous occupons maintenant est de beaucoup trop petit pour contenir le grand nombre de paroissiens, ce qui occasionne souvent des indécences contraires au respect du à nos St Mistères, Nous sommes tous demeurés d'accord d'adresser la présente requête à Votre Grandeur pour la supplier avec toute la soumission possible d'ordonner ce qui sera le plus avantageux pour l'honneur de notre Dieu et le bien général de notre paroisse. L'intérêt que nous prenons pour l'honneur de notre sainte religion, et le bien public, sont les deux principaux motifs qui nous font agir. Et dans la persuasion ou nous sommes que la volonté de Dieu se manifeste par celle de nos supérieurs légitimes auxquels le St Esprit donne des graces d'état pour conduire les peuples; sachant d'ailleurs qu'à Votre Grandeur seule appartient de prononcer dans le cas où nous nous trouvons : nous protestons ici que nous nous soumettons sous peine de droit, d'en passer avenglement par tout ce qu'il plaira à votre Grandeur d'ordonner, persuadé qu'elle ne décidera rien, qu'en suivant cet esprit de sagesse et de prudence qui caractérisent si bien votre auguste personne <sup>39</sup>... »

Cette sainte indifférence des pieux et obéissants paroissiens ne les empêche pas de se pourvoir de munitions pour gagner la bataille. Les villageois, sous la conduite de Joseph Lemaitre-Duhaime, lieutenant de milice, font faire un arpentage favorable à leur thèse et adressent le rapport à l'Évêque : « ... pour lui faire connoître l'endroit le plus central du dit fief St Antoine : lequel par computation faite selon le front des terres des tenanciers, s'est trouvé être environs au chemin de ligne qui conduit de la grande rivière du loup à la petite rivière de même nom, auquel point les dits requérants se proposent de supplier sa grandeur, de placer une Eglise <sup>40</sup>... »

Appuyés sur cette expertise, cent huit paroissiens, dont la signature ou la croix sont authentiquées par le notaire Gagnon, demandent à Monseigneur Hubert de fixer l'église sur le grand chemin : « Tous résolus que nous sommes, disent-ils, de nous conformer entièrement à la décision qu'il plaira à votre Grandeur de donner à ce sujet, nous espérons néanmoins qu'elle ne trouvera pas mauvais la démarche que nous faisons en ce moment. » Et les arguments pleuvent en faveur de leur proposition : site plus central et plus commode pour le ministère; proximité des matériaux de construction; état pitoyable de l'emplacement actuel où l'eau endommage les murs et submerge les cadavres du cimetière; coût minime d'un nouveau cimetière et d'un nouveau terrain. « Mais quoiqu'il puisse arriver, concluent les pétitionnaires, nous protestons de nouveau que nous nous soumettons à tout ce qu'il plaira à Votre Grandeur d'ordonner <sup>41</sup>. »

L'Évêque temporise le plus possible; mais le 16 mars 1796, il écrit cette lettre circulaire qui est lue en chaire le 27 suivant :

<sup>39</sup> Requête à M<sup>re</sup> J.-F. Hubert, Rivière-du-Loup, 3 novembre 1793, 4 août 1794, original, APL.

<sup>40</sup> M. Desdévins de Glandons, procès-verbal du 3 juin 1794, copie certifiée, AETR.

<sup>41</sup> Requête à M<sup>re</sup> J.-F. Hubert, Rivière du Loup, 19 août 1794, copie certifiée, APL.

Voyant n.t. ch. f. : que les divisions au sujet de votre Eglise loin de diminuer ne font que s'accroître, nous nous sommes déterminés à répondre aux differens écrits qui nous ont été adressés. Après les avoir comparés les uns avec les autres; nous avons trouvé la paroisse partagée à peu près en deux parties égales.

Une partie qui demande que l'église reste où elle est actuellement, en l'augmentant soit par le portail, soit par deux chapelles en forme de croix, donne pour raison :

1o - Que ce sont les habitants de cet endroit qui ont autrefois bâti l'église; et que ce sont de nouveaux venus qui la désirent ailleurs.

2o - Que de la transporter à 25 arpents plus loin est un objet bien peu important en comparaison de la perte inévitable des pierres, des bois, & d'une Eglise, d'un presbitère, des autres batiments qu'il faudroit transporter.

3o - Qu'il faudroit dans quelques années exhumer tous les corps du cimetière.

4o - Que la paroisse étant déjà trop grande pour un seul prêtre qui a 1400 communians, il sera nécessaire bientôt de diviser cette paroisse, surtout depuis que le fief Grandpré s'établit avec succès, ayant déjà 84 habitans qui demandent une Eglise particulière.

Vu ces raisons & autres, notre avis est que l'Eglise et presbitère de St Antoine Riviere du Loup soit réparée ou augmentée au lieu où elle est actuellement <sup>42</sup>...

Ce mandement, on peut le croire, ne règle pas la situation ! Des « gens d'en haut » calomnient la conduite publique et privée du Curé qu'ils accusent d'influencer l'Évêque; ils font même imprimer des affiches anonymes contre le décret épiscopal <sup>43</sup> et écrivent au prélat qu'ils sont « déterminés à ne s'y point conformer <sup>44</sup> ».

De fait les hostilités s'accroissent. Les partisans du changement font faire un examen des murailles de l'église : trois maçons déclarent sous serment qu'elles sont trop faibles pour l'agrandissement projeté. Les « gens d'en bas » en font autant de leur côté et trois autres maçons y trouvent la solidité requise. Tout cela, avec des menaces de procès, prend le chemin de Québec <sup>45</sup> !

Mais voici que le 20 août 1796 les « gens du nord » achètent une partie de la terre d'Augustin Harnois, à l'extrémité est du village, « ... pour y bâtir une église; en supposant que Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Québec consente »; l'emplacement mesure trois arpents de front sur le chemin du roi par deux arpents de profondeur; du côté est il touche au « terrain de Monsieur Davison où se trouve bâti son moulin <sup>46</sup> ».

Cette transaction, par-dessus tout le reste, ne plaît guère à Monseigneur Hubert. Le 12 septembre, il semonce les mécontents : « ... le Démon de la discorde qui a semé parmi vous la zizanie, ne permet ni que vos assemblées

<sup>42</sup> M<sup>sr</sup> J.-F. HUBERT, *Mandement à M. Bertrand*, Québec, 16 mars 1796, original, APL.

<sup>43</sup> Affiches imprimées, original, AETR.

<sup>44</sup> M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, lettre à M. Bertrand, Québec, 28 avril 1796, original, AAQ.

<sup>45</sup> Le même, *Mandement aux paroissiens de la Rivière-du-Loup*, Rivière-du-Loup, 9 août 1796, original, APL; aussi P. DULAC, *Miettes d'histoire locale*, dans *VPL*, mars 1949, p. 6.

<sup>46</sup> Contrat Harnois-St-Martin, 20 août 1796, greffe Gagnon, original, APL.

soient décentes, ni que vos actions soient modérées; vous ne vous réunissez que pour vous accabler d'injures, vous ne vous séparez que pour travailler à vous nuire; et c'est avec des cœurs pleins de fiel que vous voulez élever un temple au Dieu de charité<sup>47</sup>? » Un peu plus tard, le Prélat écrit au Sieur De Saint-Martin : « Je gémiss des désordres passés et de ceux que je prévois<sup>48</sup>. » Au début d'octobre, il s'adresse au capitaine Desmarais : « Que ne vous épargnez-vous, mes très chers frères, ces volumes d'écrits tout pleins de récriminations déplacées? Examinez mes démarches de bonne foi : vous verrez qu'elles ne tendent qu'à vous épargner des frais et des contestations<sup>49</sup>. » L'Évêque décide pourtant de reprendre toute l'affaire à neuf.

Le 10 octobre 1796, Monseigneur Hubert délègue l'abbé François Noiseux, grand vicaire à Trois-Rivières, pour régler définitivement le litige<sup>50</sup>. Il annonce cette nomination à messire Bertrand et lui déclare que son « ... intention est que les raisons de chaque côté soient mûrement pesées, et que la justice et la paix ne soient point séparées<sup>51</sup> ».

Le Grand Vicaire se met à l'œuvre avec son doigté coutumier. Dès le 29 décembre il peut écrire : « J'espère terminer l'affaire de la Rivière du Loup le 15 janvier. Je dois m'y transporter pour ce jour là. Celui qui me chagrine davantage c'est Mr de St Martin, mais je le pousse par ma patience et ma tranquillité à faire tant d'extravagances qu'elles affoiblissent son crédit dans son parti. Je me suis attiré la confiance du Capitaine Desmarais qui peut beaucoup la et qui a un grand ascendant dans son parti. J'aurois bientôt eu tranché le nœud Gordien en fixant la place de la nouvelle église, mais j'ai joint à mon projet celui de réunir les differens partis; ou au moins de n'agir que sur la grande majorité de leurs suffrages. De rétablir la paix est une si belle chose<sup>52</sup>... »

Le 1<sup>er</sup> janvier 1797, monsieur Noiseux convoque donc une assemblée des fabriciens pour le 15 suivant : « Nous espérons par la, dit-il, terminer et anéantir les longues querelles qui divisent depuis plusieurs années cette belle paroisse<sup>53</sup>... »

Sentant leur cause perdue, les « gens d'en bas » expriment leurs griefs à l'Évêque dans une requête datée du 14 janvier et portant cent dix-sept noms : « ... qu'il nous soit permis de vous exposer très respectueusement qu'étant immédiatement intéressés dans cette conjoncture comme antiens de la paroisse fondateurs du temple actuellement situé dans la Rivière du Loup que nous et nos Peres en avons erigé l'Édifice tel qu'il subsiste a gros frais et aux dépens de nos Sueurs. Nous croyons par consequent que nous avons droit de nous

47 M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, lettre à A. Desmarais, Québec, 12 septembre 1796, original, AAQ.

48 Le même, lettre à M. de St Martin, Québec, 24 septembre 1796, original, AAQ.

49 Le même, lettre à A. Desmarais, Québec, 4 octobre 1796, original, AAQ.

50 Le même, lettre à M. F. Noiseux, Québec, 10 octobre 1796, original, AAQ.

51 Le même, lettre à M. Bertrand, Québec, 20 octobre 1796, original, APL.

52 F. Noiseux, g.v., lettre à M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, Trois-Rivières, 29 décembre 1796, original, AAQ.

53 Le même, *Mandement aux paroissiens de la Rivière-du-Loup*, Trois-Rivières, 1<sup>er</sup> janvier 1797, original, APL.

recriminier contre tous attentats a nos privileges Sacrés<sup>54</sup> ». La pièce est entièrement de ce ton et porte à se demander si beaucoup des constructeurs de 1725 survivent encore en 1797 et combien d'entre eux n'ont pas encore eu le temps de sécher leurs « Sueurs » !

Comme l'emplacement d'Augustin Harnois avantage plus des neuf dixièmes de la population, l'abbé Noiseux le choisit et parvient à maintenir l'assemblée du 15 janvier dans une atmosphère paisible. Le 19 suivant il écrit à Monseigneur Hubert : « Je crois avoir terminé les dissensions de la rivière du loup au sujet de la place de leur église. Elle est déterminée à la satisfaction de la très grande majorité des habitants<sup>55</sup>. »

Pour parvenir à son but, messire Noiseux n'avait pas ménagé sa peine. Il avait rencontré séparément chez eux les habitants de chaque rang, leur expliquant la situation et les engageant au calme. Il avait aussi étudié la possibilité d'une future église pour les résidents du haut de Chacoura, dans le fief Grandpré.

Pourtant les derniers spasmes de la crise n'ont pas encore eu lieu. Les « gens d'en bas », dont les chefs sont Jacques Franchère, Charles Lemaitre-Auger et François Lamontagne, ne peuvent laisser clore l'affaire sans protestations. Le 27 janvier ils écrivent au Grand Vicaire :

... nous declaron que le procede de la Foule du dimanche du quinze janvier est illegal d'autant qu'il y a quantitées de personnes qui ont donné des suffrages en qualité de tuteurs dont leurs chargés ne possèdent aucun biens fonds et qui sont même a la mendicité ainsi, peu leur importe ou l'Eglise se batisse; qu'il y en a d'autres qui ont donné des suffrages pour des Innocents. Et de plus forte raison parce que le discours que vous avez tenu publiquement dans le presbitaire lorsque vous etes venu pour la premiere assemblé disant que vous desiriez que tout le monde donneroit leur voix que l'Eglise changeasse de place, nous a donné lieu de soupçonner que vous avez imbibé des sentiments contre nous [...] Enfin nous sommes fatigués des demarches inutiles qui nous sont ordonné, nous croyons que la Gloire de Dieu sera beaucoup mieu reconnu en nous tenants tranquils. Nous sommes contents de notre Temple que nous avons bati a gros fraix et au depens de nos Sueurs. Il est bon, nous a servi jusqu'a cet heure, il nous servira encore, nous ne voulons plus le demolir et nous defendons a qui que ce soit d'y toucher. Nous nous renfermons dans le Mandement de Mousseigneur du Seiz de Mars 1796, parce que le peu de distance qui n'est que dix huit a vingt arpens n'est pas un objet d'assez grande importance pour ôter l'Eglise d'un beau côteau de sable pour la mettre à double fraix dans un trou de vase<sup>56</sup>...

C'est le chant du cygne !

Le 21 février 1797, messire Noiseux rédige son ordonnance définitive :

Nous nous sommes transportés à la dite Rivière du Loup pour examiner la place de l'église actuelle et sur les représentations d'une grande partie des habitants

<sup>54</sup> Requête à M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, Rivière-du-Loup, 14 janvier 1797, copie, APL.

<sup>55</sup> F. Noiseux, g.v., lettre à M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, Trois-Rivières, 19 janvier 1797, original, AAQ.

<sup>56</sup> Requête à M. F. Noiseux, Rivière du Loup, 27 janvier 1797, copie, APL; voir aussi, pour les noms, M<sup>sr</sup> J.-F. HUBERT, *Mandement aux Paroissiens de la Rivière-du-Loup*, Rivière-du-Loup, 9 août 1796, original, APL.

qui se plaignoient que l'Eglise n'étoit pas au milieu de la paroisse, ce qui allongeoit a presque tous le chemin qu'il falloit faire pour y aller et que de plus ne pouvant a la sortie de l'Eglise déboucher que par un seul chemin, cela causait beaucoup d'inconveniens et d'accidens. Nous avons examiné d'autres places et nous en avons trouvé surtout une qui subvient aux inconveniens énoncés ci-dessus et ce sur la terre du sieur Harnois [...] Tout bien examiné, nous avons consenti et consentons qu'on fasse l'acquisition de la susdite place d'au moins six arpens en superficie pour y construire une Eglise qui a leur requisition sera de cent vingt cinq pieds de long sur cinquante deux de large, avec deux chapelles comme elles sont marquées sur un plan à nous présenté, un presbitère de trente pieds quarrés, un cimetière <sup>57</sup>...

Par le même acte, messire Noiseux exempte de toute contribution pour la nouvelle église les habitants du fief Grandpré qui auront bientôt une paroisse propre.

Le lendemain, 22 février, le Grand Vicaire donne son mandement à monsieur Bertrand et lui indique la procédure à suivre en conformité avec la loi civile <sup>58</sup>.

Comme Monseigneur Hubert avait parié avec lui qu'une solution pacifique était impossible, l'abbé Noiseux lui écrit, le 17 mars : « Notre affaire de la rivière du Loup s'achemine grand train. Quand j'ai été retourné de Québec, j'ai rendu une ordonnance motivée sur le changement de place que je voulais faire, et ai fixé la nouvelle place. » Le Grand Vicaire informe l'Évêque qu'il a averti l'abbé Bertrand de faire exécuter sa décision avec prudence, en évitant de laisser croire aux gens qu'il y était opposé. Conséquemment, le document fut publié, « ... les habitans se sont assemblés pour demander la permission de nommer des syndics, les juges ont donné la permission avec toute la précaution possible pour éviter que quelques personnes mal intentionné puisses chicaner ». Et monsieur Noiseux de conclure triomphalement : « Vous voyez par tout cela, que j'espère réussir et que vous perdrez votre gageure <sup>59</sup>. »

Ne recevant pas de réponse le vainqueur revient à la charge une semaine plus tard :

— l'affaire de la rivière du loup est entierement finie. La place que j'ai marqué est acceptée à la satisfaction générale des habitans. Ils ont fait une croix que je vois aller faire planter lundi prochain et la bénir. Ce n'est plus qu'emulation a qui fournira davantages pour les nouveaux édifices. Les plus mutins sont parfaitement revenus. Le curé, pour faire voir à toute la paroisse qu'il était content de cet accord général a offert de payer de ses deniers la nouvelle place qui est achetée 1500 l. Les habitans veulent l'acheter eux mêmes sans préjudice de leurs contributions communes et Mr le Curé consent à remettre ses 1500 l. aux syndics pour la bonne œuvre. On a procédé suivant les ordonnances et 7 syndics ont été élus dimanche dernier parmi lesquels il y en a deux des anciens opposans qui acceptèrent de tous leur cœur. Enfin l'union et la paix sont rétablies <sup>60</sup>.

<sup>57</sup> F. Noiseux, g.v., procès-verbal du 21 février 1797, original, APL.

<sup>58</sup> Le même, lettre à M. Bertrand, Trois-Rivières, 22 février 1797, original, APL.

<sup>59</sup> F. Noiseux, g.v., lettre à M<sup>sr</sup> J.-F. Hubert, Trois-Rivières, 17 mars 1797, original, AAQ.

<sup>60</sup> Le même au même, Trois-Rivières, 30 mars 1797, original, AAQ.

Ces bonnes dispositions persévèrent. Dès le 3 avril, par un nouveau contrat résiliant celui de l'année précédente, Augustin Harnois et son épouse cèdent à la Fabrique un emplacement « d'un arpent et demi de front » sur le « chemin de detour », le long de la rivière, par « quatre arpents de haut », sur le « chemin de roy » : « Icelle portion de terre pour y bâtir une Eglise, presbitere et autres batiments à l'usage du curé ainsi que pour un cimetièrre, et les commodités des habitants et du curé desservant la paroisse. Cèdent et donnent en outre les dits vendeurs à la dite fabrique pour servir tant à l'usage du curé desservant qu'à tout le public un chemin pour aller et descendre à la Grande Rivière du Loup, de dix-huit pieds de large, le long de la terre des héritiers ou représentants Mr Monin. »

La somme de « quinze cent livres ou chelins de vingt sols » demandée en retour est versée sur-le-champ<sup>61</sup>.

Comme bouquet de toutes ses démarches messire Noiseux reçoit enfin un message du secrétaire de Monseigneur Hubert qui est malade à l'hôpital : « ... Sa Grandeur se réjouit du succès que vous avez eu dans l'affaire [...] de la Rivière du Loup, et vous prie de témoigner à Mr Bertrand combien il applodit à la conduite noble et généreuse qu'il y a gardée<sup>62</sup>. »

Les « gens d'en haut », ayant gagné leur point, laissent alors tomber une poursuite intentée contre le curé Bertrand au sujet de la terre de la Fabrique dont la mutation d'usufruit décrétée en 1755 et l'échange fait en 1762 étaient présumés invalides. Mais ce point de vue n'est pas admis par l'abbé Bertrand : « Depuis ce temps, écrit-il, le curé a joui paisiblement de la terre; pendant une espace de 41 années, ce qui fait, je crois une présomption en faveur de ma cause<sup>63</sup>. » Quoi qu'il en soit des fondements légaux, le litige ne va pas plus loin.

Un autre procès met alors aux prises les Seigneuresses et François Lemaître-Duhaime. Il s'agit d'un moulin que ce dernier voulait construire, précisément à l'ancienne terre de la Fabrique. En 1790 la première ronde de la lutte s'était terminée par un résultat nul : les deux parties se tenant réciproquement quittes de toute demande ou prétention quelconques. Mais les hostilités avaient repris et, le 2 janvier 1798, les Ursulines font signifier à leur censitaire trop entreprenant l'ordre de cesser les travaux commencés. Cette fois elles ont le dernier mot : François Lemaître-Duhaime décède le 14 mars 1800 sans avoir pu réaliser son rêve<sup>64</sup>.

Vers le même temps les Dames de la Rivière-du-Loup subissent les assauts du seigneur Louis Gogy au sujet de la section de son fief située dans le rang du Brûlé.

<sup>61</sup> Contrat Harnois-Fabrique, 3 avril 1797, greffe Gagnon, original, APL.

<sup>62</sup> M<sup>re</sup> J.-F. Hubert, lettre à F. Noiseux, Québec, 6 avril 1797, dictée, AAQ.

<sup>63</sup> L. Bertrand, prêtre, lettre à M. Faucher, Rivière du Loup, 6 mars 1797, original, APL.

<sup>64</sup> Contrat Ursulines-Duhaime, 5 juillet 1790, greffe Badeaux, résumé, AUTR; aussi *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 4, p. 29; t. 1, p. 415; Collection Michel Côté.

Le propriétaire de la Seigneurie de Grandpré est alors le neveu du défunt Conrad et le fils de Barthélemy Gogy, militaire suisse au service du roi de France. Né à Paris en 1770, il avait épousé à Londres en 1795 Juliana O'Connor, puis était venu s'établir l'année suivante au manoir de Yamachiche. Le débonnaire Monseigneur Caron assure qu'il « avait toute l'exquise politesse française ». Il participera à la guerre de 1812 et obtiendra un siège à la Chambre d'Assemblée, puis au Conseil Législatif. Il deviendra finalement shérif de Montréal où il décédera en 1840, laissant d'heureux souvenirs parmi ses censitaires, mais n'ayant pas réussi à se faire pardonner par les Canadiens français de Montréal ses fortes attaches à l'Angleterre<sup>65</sup>.

Le Seigneur de Grandpré qui est tenace en affaires fait fixer, le 2 septembre 1799, les limites du triangle de terre qui lui appartient au sud-est du territoire des Ursulines. « Comme le fief de la Rivière du loup est le plus anciennement concédé », il faut « qu'il remplisse son titre avant celui de Grandpré »; conformément donc à la charte du Sieur De Manereuil une frontière parallèle à la grand-rivière sera fixée à une distance d'un mille et demi, d'après une ligne toujours tirée perpendiculairement au centre du cours d'eau<sup>66</sup>. Quelques années plus tard un arpentage en bonne et due forme terminera la question sur le terrain même<sup>67</sup>.

A cette époque la colonisation a tellement élargi les cadres de la paroisse qu'un seul prêtre ne suffit plus au ministère. Le 28 septembre 1797, Monseigneur Pierre Denaut écrit à l'abbé Bertrand : « J'ai trouvé, quoiqu'avec difficulté, le moyen de vous donner un vicaire, Monsr Bélair. Il a droit en cette qualité à la somme de \$200 par année, et votre table. La rétribution de ses messes lui appartient. Si vous faites davantage, il vous en devra des remerciemens. Il n'a de pouvoirs que dans votre paroisse<sup>68</sup>. »

Le premier vicaire de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup était né à Montréal le 16 janvier 1770, de François Plessis et de Josephte Beaudry. Il venait d'être ordonné prêtre le 13 août précédent. Il demeurera quatre ans à son poste puis deviendra premier curé de Varennes. En 1807 monsieur François Plessis-Bélair sera transféré à Sainte-Rose-de-Laval où il décédera le 31 octobre 1830.

En 1801 l'abbé Charles Bezeau, originaire de Québec, devient vicaire de messire Bertrand. Dès l'année suivante il est remplacé par l'abbé Louis Delaunay. Celui-ci était né à Montréal le 19 août 1761. Ordonné prêtre le 24 août 1798, il avait été vicaire de la Jeune-Lorette avant de venir à la Rivière-du-Loup. A partir de 1805 il sera en même temps curé de Saint-Léon; en 1813 il délaissera la charge vicariale et résidera dans sa paroisse où la mort l'emportera le 7 mai 1837.

<sup>65</sup> Charles DRISARD, *Fief et Seigneurie de Carufel*, dans *ESJ*, juillet 1931, p. 16; aussi N. CARON, *pire, Histoire de la Paroisse d'Yamachiche*, p. 28.

<sup>66</sup> Accord Noisieux-Gogy, 2 septembre 1799, copie, APQ.

<sup>67</sup> F. LEGENDRE, *Procès verbal et rapport d'une opération faite entre le fief Grandpré et les terres de la couronne*, du 12 et 13 mars 1805, original, APQ.

<sup>68</sup> [M<sup>gr</sup> P. Denaut], lettre à M. Bertrand, Longueuil, 28 septembre 1797, original, AAQ.

Parmi les événements qui marquent les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle l'on remarque une tragédie : le 10 mai 1803 trois jeunes gens, Charles Navers, Jean-Baptiste Baribeau et Pierre Deveault se noient dans la grand-rivière; c'est l'un des pires désastres causés par ce cours d'eau qui, dans l'espace de deux siècles, a emporté la vie d'une trentaine de personnes<sup>69</sup>.

A cette date une magnifique église est en construction sur la rue Saint-Laurent. Ses plans ont été dessinés par Alexis Millette, ancien disciple de Quevillon et directeur, à Yamachiche, d'une maîtrise d'architecture et de sculpture<sup>70</sup>. Le constructeur est François Daveluy-Larose, maître maçon<sup>71</sup>, qui est aussi chargé de l'érection du presbytère.

L'entreprise ne va pas sans accroc. Le 27 avril 1803, à l'instigation du Sieur De Saint-Martin, la commission pour la construction des églises ordonne la suspension du syndic Joseph Pichette qui a la garde des fonds<sup>72</sup>. Mais cette sentence est désapprouvée en haut lieu et le travail se poursuit. Le 25 juillet suivant, messire Bertrand informe l'Évêque de Québec : « ... on a béni et posée la première pierre de l'église le 20 du courant; la maçone du presbitère est rendue aux poudres et sera finie avant 15 jours, et les fondations de l'église hors de terre dans trois semaines, si les pluies ne nous retardent point. Les matériaux sont abondans. Davelui La rose est notre entrepreneur, vous connaissez sa diligence, c'est ce me semble en dire asses. Le syndic Pichet, d'accord avec ses confrères, se met peu en peine de l'interdit qui n'a point été publié; il exerce sa charge avec une activité remarquable : ceux de son district le regardent toujours comme leur Syndic, et lui obéissent avec joie<sup>73</sup>. »

L'église, en forme de croix latine, a une longueur de quatre-vingt-dix-huit pieds et une largeur de soixante vis-à-vis les transepts; les murs ont vingt-huit pieds de haut et les deux clochers s'élèvent à quatre-vingt-dix pieds. La maçonnerie, solide et massive dans le style du temps, est faite de pierres des champs que les paroissiens ont transportées par corvées<sup>74</sup>.

A l'été de 1805 le corps de l'édifice est terminé. Le 23 juin les marguilliers décident de faire faire des bancs neufs par François Lamontagne et François Bourret, deux menuisiers locaux<sup>75</sup>.

La bénédiction solennelle de l'église a lieu le 14 novembre 1805; elle est présidée « par Messire Noiseux, Vicaire général de ce diocèse, accompagné de Messieurs Pouget, Lamotte, Vinet, Ecuyer, Delaunay, Desforges, prêtres<sup>76</sup> », et en présence de l'abbé Bertrand.

<sup>69</sup> [Registre paroissial de Louiseville], original, APL; aussi Collection Michel Côté.

<sup>70</sup> E. VAILLANCOURT, *Une maîtrise d'art en Canada*, Montréal, Ducharme, 1920, p. 91.

<sup>71</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>72</sup> *Arrêt de la Commission pour bâtisse d'église*, 27 avril 1803, copie, AETR.

<sup>73</sup> L. Bertrand, père, lettre à l'Évêque de Québec, Rivière-du-Loup, 25 juillet 1803, original, AETR.

<sup>74</sup> Voir Collection Michel Côté.

<sup>75</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>76</sup> [Registre paroissial de Louiseville], 14 novembre 1805, original, APL.

Le Curé profite de la visite de tout ce clergé pour le consulter sur une question capitale : où mettra-t-on dans la nouvelle église qui n'a pas de jubé les bancs qui se trouvaient dans celui de l'ancienne ? Le Grand Vicairé opine qu'ils devraient venir « à la suite des autres en bas » parce que, dit-il, « s'ils étoient auparavant dans le jubé, c'est qu'il n'y avoit pas de place en bas où ils auroient été mis si l'église avait été plus longue ». Son avis est adopté à la satisfaction des propriétaires intéressés, mais non pas à celle des marguilliers ni de tout le monde comme il fallait s'y attendre<sup>77</sup>.

Mais ce n'est là qu'une anicroche qui va disparaître. La Fabrique a d'ailleurs d'autres soucis. Car elle est à faire bâtir une maison de pierre, mesurant soixante pieds par trente-cinq, qui servira de résidence au sacristain et comprendra une « salle des habitants » où les paroissiens éloignés pourront se retirer avant ou après les offices. C'est là aussi qu'auront lieu les assemblées de la Fabrique<sup>78</sup>.

En 1806 le curé Bertrand fait édifier sur ses terrains, situés en face du presbytère, une école mesurant cinquante pieds par vingt-six et contenant deux classes<sup>79</sup>. C'est une amélioration des plus nécessaires, car il semble que l'essai scolaire de 1781 n'avait pas été fructueux. Les paroissiens désireux de faire instruire quelque peu leurs enfants devaient les envoyer au Petit Séminaire de Québec ou chez les Ursulines de Trois-Rivières. En 1803 l'inauguration du Séminaire de Nicolet avait ouvert de nouveaux horizons; mais pour une raison ou pour une autre peu de garçonnets de la localité s'y étaient dirigés : la première année, Joseph Giguère y avait commencé un séjour de cinq ans; c'est en 1809 seulement qu'il sera suivi par Michel Ringuet, un futur prêtre, et en 1810 par François Caron, le fils du député, qui y demeurera deux années<sup>80</sup>. Si l'on considère qu'aucune vocation, soit sacerdotale soit religieuse, n'a germé dans la paroisse depuis près d'un siècle il est grand temps qu'on y possède une école convenable.

Lors de sa visite pastorale de 1807 Monseigneur Joseph-Octave Plessis fait diverses recommandations : il ordonne qu'on utilise la pierre de l'ancienne église pour clore la devanture du nouveau cimetière; qu'un baptistère soit disposé au bas de la nef; que des confessionnaux soient placés dans la sacristie pendant l'hiver; que l'on mette aussi des confessionnaux ou au moins des grilles dans les chapelles latérales où s'entendent d'ordinaire les confessions; que l'on achète un second ciboire; que l'on prenne des mesures immédiates pour garder continuellement de la lumière devant le Saint-Sacrement; que l'on fasse une clôture décente à l'ancien cimetière.

La Fabrique ne s'empresse guère de donner suite à ces décrets. Elle est alors en procès. Au début de janvier 1807 le marguillier en charge Jean

<sup>77</sup> L. Bertrand, prêtre, lettre à l'Evêque de Québec, Rivière-du-Loup, 9 janvier 1806, original, AETR.

<sup>78</sup> \*\*\*Une maison historique disparaît, dans *ESJ*, 2 novembre 1923, p. 8\*.

<sup>79</sup> *Ecoles de la Paroisse de la Rivière-du-Loup (en haut)*, 19 décembre 1838, original, APC.

<sup>80</sup> J.-A.-I. DOUVILLE, prêtre, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, 1803-1903*, t. 2, Montréal, Beauchemin, 1903, p. 127\*-132\*.

Chabrier avait vendu à l'enchère, sans les précautions légales requises, le banc de madame veuve Hyppolite Paillé; or le dimanche suivant celle-ci, accompagnée de son gendre Jean Descoteaux, avait refusé de quitter sa place. Les marguilliers anciens et nouveaux avaient décidé le 25 janvier de recourir aux tribunaux afin d'empêcher à l'avenir « un pareil scandale ». Malheureusement pour eux les fabriciens perdront leur cause et madame Paillé gardera son banc.

Mais le parachèvement de l'église est encore en marche. Le 2 septembre 1808 l'on décide « de faire venir de Londres une cloche pesante sept cent livres en métal, avec la monture et la corde convenable... ». Le 29 avril 1810, « pour le profit et l'honneur » de la paroisse, on fait faire « une corniche de l'ordre ionique, un jubé avec des bancs, une boisure et retable dans le sanctuaire, et une autre dans la sacristie et autres ornements convenables<sup>81</sup> ».

En 1811 la Fabrique doit subvenir aux besoins du « très grand nombre » d'indigents de la localité<sup>82</sup>. Monseigneur Plessis permet que la quête de l'Enfant-Jésus « soit distribuée aux pauvres cultivateurs qui n'ont rien à semer ni peut-être à manger ». Puis il recommande au Curé : « Dans les entreprises que vous faites pour la décoration de votre église, tachez de ne pas perdre de vue l'exécution des ordonnances de la dernière visite. Un beau retable est moins urgent qu'un baptistère décent, des grilles pour confesser, et de l'huile pour entretenir la lampe<sup>83</sup>. »

A cette époque, probablement à cause de l'accroissement de la circulation, le Ministère des Postes n'a plus le monopole des transports. Un service privé de diligences s'établit entre Québec et Montréal. C'est Jacques de Lamirande qui obtient le relais de la Rivière-du-Loup. Le 18 mars il s'engage par contrat à prendre les voyageurs, trois fois par semaine, « chez Lupien maître de poste à Maskinongé » et à les mener dans des voitures couvertes et avec la plus grande rapidité possible jusqu'à Yamachiche, « chez Frédéric Bettez ». Le lendemain, à quatre heures du matin, il prendra là les voyageurs venus de Trois-Rivières pour les mener à Maskinongé. Il devra mettre au moins deux chevaux sur chaque voiture légère et quatre sur la diligence si nécessaire; ce stage, comme on l'appelle alors, doit comporter une malle fixe et fermant à clef pour servir au courrier. Les voyageurs paient six deniers par mille; quant au tarif des lettres, il relève du Maître général des Postes<sup>84</sup>.

Mais voici que la menace d'une invasion américaine plane sur la province entière. En 1812 et 1813 plusieurs paroissiens s'enrôlent dans le Deuxième Bataillon de Trois-Rivières sous le commandement du colonel Thomas Coffin; ce sont : le lieutenant-colonel Nicolas de Saint-Martin, commandant; le major François Boucher; l'adjutant Étienne Mayrand; les capitaines Emmanuel Desmarais, Augustin Harnois, Jean-Baptiste Lemaître-Auger et Michel Doucet;

<sup>81</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>82</sup> L. Bertrand, cure, lettre à l'Évêque de Québec, Rivière du Loup, 12 février 1811, original, AETR.

<sup>83</sup> M<sup>sr</sup> J.-O. Plessis, lettre à M. Bertrand, Québec, 18 février 1811, original, APL.

<sup>84</sup> Convention Bureau-De Lamirande, 18 mars 1811, original, greffe Doucet, APJM.

les lieutenants François Caron, Jean-Baptiste Lafrenière, Amable Lapierre, Gonzague Heneau et Louis Lebrun; les enseignes Alexis Lesieur-Desaulniers, Pierre Ringuet, David Grant, Louis Voligny, Chevalier Sicard, Louis-André Duchesnay, Pierre Fortier; le quartier-maître Isaac Phineas<sup>85</sup>.

Plusieurs autres s'engagent plus tard : Augustin Baribeau, Joseph Carles, Jean-Baptiste Loranger, Régis Paillé, François Pratte, François Roy et François Voisard<sup>86</sup>. Le docteur Schiller entre dans le Troisième Bataillon de Trois-Rivières, sous le commandement de James Cuthbert; il prendra part à quelques engagements, sera décoré de la « médaille de Châteauguay » et recevra en récompense des concessions de terres<sup>87</sup>.

Une autre épreuve frappe alors la paroisse.

A la mi-juin 1813, messire Laurent Bertrand tombe « très sérieusement » malade<sup>88</sup>. Il souffre d'une enflure des jambes et de douleurs d'estomac dont il ne peut se remettre.

Il décède, vers l'heure de minuit, entre les 28 et 29 octobre suivants, après avoir chargé le grand vicaire Noisieux de veiller à la distribution de ses legs et avoir désigné pour ses exécuteurs testamentaires les abbés Écuyer et Vinet et le Sieur De Saint-Martin.

La paroisse passe sous la direction de l'abbé François-Xavier Marcoux, un vicaire « tout nouveau » mais « plein de zèle<sup>89</sup> », en attendant la nomination d'un pasteur.

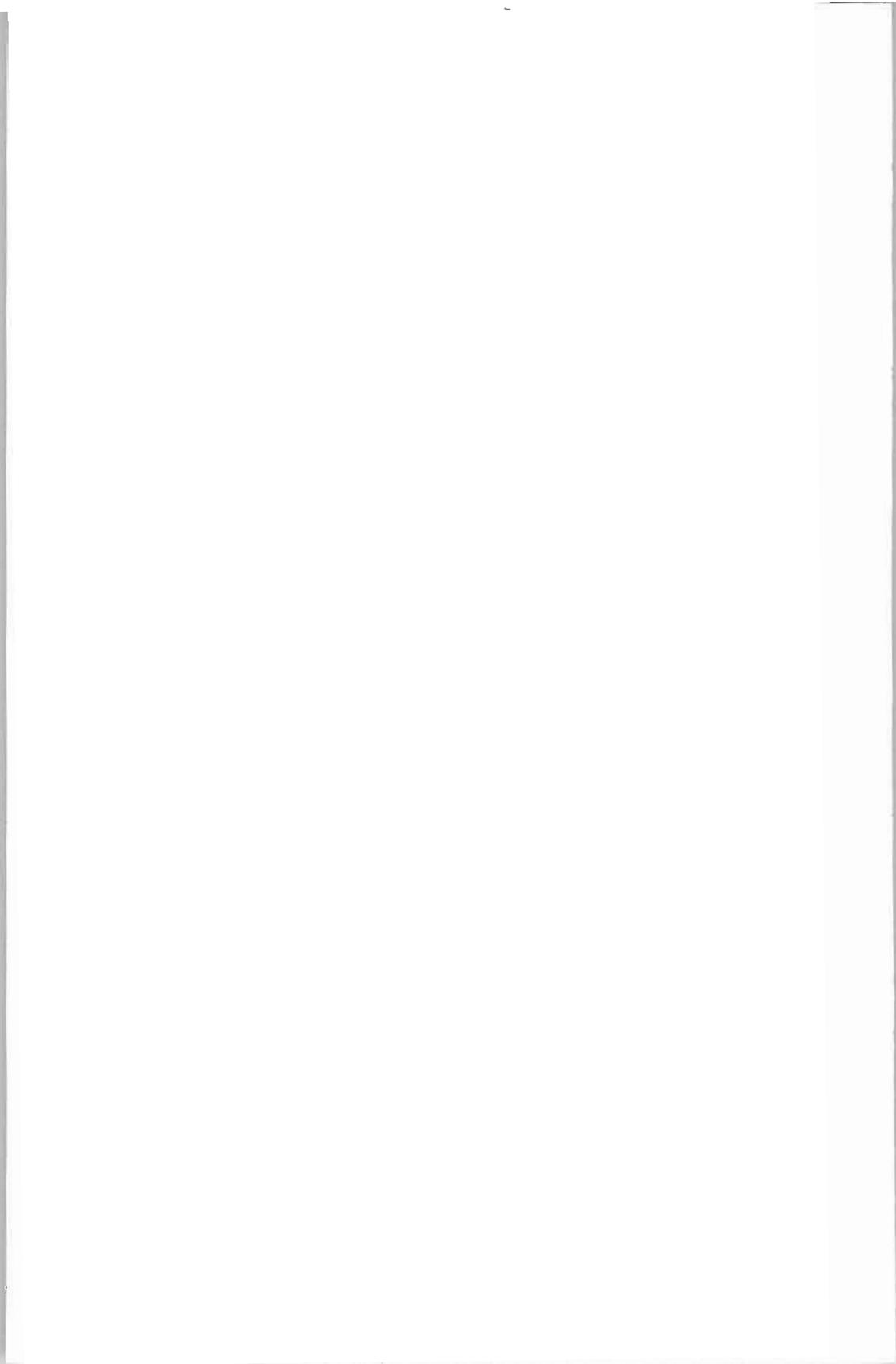
<sup>85</sup> L. H. IRVING, *Officers of the British Forces in Canada during the War of 1812-15*, Welland, Tribune Print, 1908, p. 159.

<sup>86</sup> *Nos vétérans de 1812*, dans *ESI*, 1<sup>er</sup> septembre 1924, p. 16.

<sup>87</sup> G. MALCHELOSSE, *Schiller*, dans *ESI*, 18 octobre 1934, p. 5.

<sup>88</sup> F. Noisieux, g.v., lettre à l'Évêque de Québec, Trois-Rivières, 17 juin 1813, original, AAQ.

<sup>89</sup> Le même, lettre au même, Trois-Rivières, 6 novembre 1813, original, AAQ.



## Les cadres éclatent

(1813-1836)

L'abbé Laurent Bertrand laissait dans la paroisse un souvenir des plus estimables; il y avait créé des œuvres. L'église lui était due. Il avait réorganisé l'école. Sauf durant la crise du transport des lieux de culte il ne paraît guère avoir eu de critiques : chose vraiment extraordinaire pour un curé qui avait été pendant vingt-sept ans en charge d'une population considérable et remuante. Son successeur n'aura pas une mince tâche à entreprendre pour se hausser à son niveau.

Le 6 novembre 1813, une semaine après le décès de messire Bertrand, Monseigneur Joseph-Octave Plessis envoie à l'abbé Jacques Lebourdais dit Lapière la lettre que voici : « Par la présente vous êtes chargé jusqu'à nouvel ordre de notre part ou de celle de nos successeurs évêques, de la desserte de la cure et paroisse de St Antoine de la Rivière du Loup, district des Trois-Rivières, où vous exercerez les pouvoirs que le droit commun du diocèse accorde aux autres curés. » Le prélat donne ensuite des directives pour la prise de possession du nouveau poste et termine par ce souhait : « Beaucoup de ferveur et de régularité <sup>1</sup>. »

Le quatorzième curé de la Rivière-du-Loup était né à L'Islet le 12 octobre 1783, de Joseph Lebourdais dit Lapière, marchand, et de Geneviève-Victoire Panet, sœur de Monseigneur Bernard-Claude Panet. Ordonné prêtre à la Rivière-Ouelle, le 22 février 1809, par son oncle le Coadjuteur de Québec, l'abbé Lebourdais avait suivi celui-ci à Varennes, à titre de vicaire et de secrétaire. Le 6 octobre 1812 Monseigneur Plessis l'avait chargé de la cure de Sainte-Genève de Batiscan et de la desserte de Saint-Stanislas. C'est de là qu'il vient à la Rivière-du-Loup <sup>2</sup>.

D'après le portrait peint par Jean-Baptiste Roy-Andy, messire Lebourdais avait la figure grosse et ronde, les yeux petits et bleus, le front haut et le teint fleuri. Comme les prêtres de l'époque il portait le faux-col et le rabat blancs <sup>3</sup>. Très spirituel et jovial, il était pieux mais il y allait rondement avec le bon Dieu.

Son passe-temps favori était la chasse à laquelle il consacrait ses loisirs. Lorsqu'il était curé de Sainte-Genève il ne dédaignait pas de pousser une

<sup>1</sup> M<sup>ss</sup> J.-O. Plessis, lettre à M. Lebourdais, Québec, 6 novembre 1813, original, APL.

<sup>2</sup> Charles DUBSARD, *L'abbé Jacques Lebourdais dit Lapière*, dans *ESJ*, décembre 1931, p. 1.

<sup>3</sup> Jules BAZIN, *Notes prises en septembre 1940*, IOAMPQ.

pointe jusqu'à Saint-Tite, où le ruisseau Lebourdais gardera la mémoire de ses exploits cynégétiques. Monseigneur Plessis voulant un jour l'engager à modérer ses ardeurs de nemrod lui dira, paraît-il :

— Monsieur Lebourdais, si vous voulez renoncer à la chasse, je vous fais évêque.

— Merci, Monseigneur, de répondre le Curé, j'aime mieux la crosse de mon fusil que la vôtre<sup>4</sup> !

Le nouveau pasteur de la Rivière-du-Loup arrive à son poste avant même l'encan des biens de l'abbé Bertrand. Le 15 novembre il écrit à l'Évêque de Québec : « Je me suis rendu à ma destination jeudi dernier, et assez tôt pour acquérir plusieurs articles qui m'étaient nécessaires. J'ai trouvé force ouvrage tout taillé : cinq marguilliers qui n'ont pas rendu leurs comptes, et des comptes très embrouillés, les Syndics de l'Église qui ne sont pas encore déchargés et qui ont plus de 150 louis à retirer. Je passe sous silence beaucoup d'autres affaires difficiles à démêler. Quant à l'école des filles, dont Votre Grandeur m'a parlé, je crois qu'elle recommencera l'été prochain, c'est-à-dire quand les affaires de la succession de Mr Bertrand seront arrangées<sup>5</sup>. »

Pour maintenir cette école il fallait une institutrice; mais mademoiselle Carpentier, l'ancienne maîtresse, exigeait de recevoir sa pension au presbytère ce que monsieur Lebourdais n'admettait pas; mais l'on trouva une solution et les classes reprirent.

Quant au problème financier de la paroisse il se ramenait à une mauvaise tenue des livres et à la lenteur des francs-tenanciers pour le paiement de leurs dûs. Monseigneur Plessis écrit là-dessus au Curé : « Dans l'obscurité étrange où vous avez trouvé les affaires de l'église dont vous êtes chargé, le conseil que je vous donne est de tenir un compte exact de recette et de dépense de tout le temps correspondant à votre desserte et de faire votre possible d'ici au printemps pour établir les comptes des marguilliers arriérés<sup>6</sup>. » Monseigneur Panet, dans son acte de visite pastorale du 2 juin 1814, ne note rien de répréhensible au sujet de l'administration de son neveu<sup>7</sup>.

#### Les principaux personnages.

Monsieur Lebourdais a fort à faire car la Rivière-du-Loup est devenue l'une des plus grosses et des plus belles paroisses de la province. La vie y bouillonne de toutes parts. Durant la période qui va de 1813 à 1836 l'on y rencontre plusieurs personnalités transcendantes. Beaucoup de natifs vont jouer sur d'autres scènes des rôles de premier plan. L'augmentation de la population, dans le village et dans le nord du fief Saint-Jean, amène la fondation d'une nouvelle paroisse.

<sup>4</sup> Voir *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 3, Montréal, Pigeon, 1898, p. 274-275.

<sup>5</sup> J. Lebourdais, prc, lettre à M<sup>sr</sup> J.-O. Plessis, Rivière du Loup, 15 novembre 1813, original, AETR.

<sup>6</sup> M<sup>sr</sup> J.-O. Plessis, lettre à M. Lebourdais, Québec, 14 janvier 1814, original, APL.

<sup>7</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

Vers cette époque arrive dans la localité l'ancêtre d'une famille distinguée : le notaire Pierre Bazin. Il était né vers 1775, vraisemblablement à Saint-François-du-Lac, du mariage de Pierre Bazin et de Catherine Hus dit Latraverse. Il avait reçu sa commission notariale le 1<sup>er</sup> avril 1809 et s'était fixé dans son village natal. Le 9 février 1810 il avait épousé à la Rivière-du-Loup Thérèse Méthot, fille de Charles Méthot et de Marie Marchand. Il avait fait la campagne de 1812 avec le Deuxième Bataillon de Buckinghamshire, comme enseigne aide-major aux côtés de son père et sous le commandement de Joseph-Marie de Tonnancour. Le notaire Bazin ouvre son étude à la Rivière-du-Loup en 1814. Il fait partie de la milice de réserve et à la révolte des Patriotes il manifesterait de forts sentiments nationalistes. Maître Bazin aura une grande influence et comptera parmi ses descendants Monseigneur Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et Monseigneur Georges Courchesne, archevêque de Rimouski<sup>8</sup>.

A sa mort, le notaire Pierre Bazin laisse sa succession à son fils Pierre-Charles. Ce dernier était né à Saint-François-du-Lac en 1811 et avait fait une partie de son cours classique au Séminaire de Nicolet avant d'obtenir son brevet de notaire le 10 avril 1835. Époux de Marie-Louise Larivière dit Delage, de Trois-Rivières, maître Charles Bazin pratiquera dans la paroisse pendant cinquante-cinq ans<sup>9</sup>.

Le 25 avril 1815 le Sieur Étienne Mayrand, écuyer, devient député du comté de Saint-Maurice conjointement avec le seigneur Louis Gagy de Yamachiche. Son mandat dure quatre ans et contribue à accroître encore son prestige dans la région<sup>10</sup>.

Les autres mandataires du peuple durant la période où nous sommes sont Étienne Leblanc, Vallières de Saint-Réal, Pierre Bureau, Louis Picotte et Charles Caron. En 1829 le comté de Champlain est détaché de celui de Saint-Maurice mais ce dernier retient encore deux députés; les élus sont alors Pierre Bureau, Valère Guillet, François Desaulniers et Alexis Bareil-Lajoie<sup>11</sup>. Parmi tous ces noms celui de Louis Picotte intéresse seul notre histoire; nous le retrouverons bientôt dans la galerie des personnalités locales.

L'année 1819 voit l'ordination du premier prêtre originaire de la paroisse : l'abbé Michel Ringuet. Fils de Pierre Ringuet et de Louise Arvisais, il était né le 17 juillet 1789. Il avait fait ses études classiques à Nicolet de 1809 à 1815 et son cours de théologie à Québec où il est ordonné prêtre, le 18 juillet 1819, par Monseigneur Paquet. Il est d'abord vicaire à L'Assomption de 1819 à 1821; puis de 1821 à 1826 il dessert l'immense territoire de Saint-Basile de Madawaska. Curé de Rimouski avec la desserte du Bic depuis septembre 1826 jusqu'en 1833, il devient alors curé de Saint-François-du-Lac.

<sup>8</sup> Charles DRISARD, *Pierre Bazin, Notaire, 1775-1847*, dans *ESJ*, octobre 1932, p. 16.

<sup>9</sup> Le même, *Pierre-Charles Bazin, Notaire, 1811-1892*, dans *ESJ*, novembre 1932, p. 16.

<sup>10</sup> Le même, *L'Honorable Étienne Mayrand*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> août 1924, p. 16.

<sup>11</sup> J. DESJARDINS, *Guide parlementaire historique de la Province de Québec, 1792 à 1902*, Québec, 1902, p. 140, 153.

L'abbé Ringuet se retire du ministère actif à l'âge de quarante-cinq ans et vient demeurer à Beauséjour où il possède une ferme. Au début de 1835 il refuse la cure de Grondines, mais quelques mois plus tard il s'occupe temporairement de la Rivière-du-Loup. En 1838 ayant à opter entre un poste de ministère et la perte de ses pouvoirs il choisira ce dernier parti. Cependant on le trouvera plus tard à Saint-Cuthbert jusqu'à ce qu'une intervention de Monseigneur Bourget l'amène à se retirer définitivement dans sa propriété où il décédera, le 6 février 1850, à l'âge de soixante ans et demi<sup>12</sup>.

A cette époque l'esprit d'aventure n'est pas éteint parmi les jeunes de la paroisse. Le Nord-Ouest en attire un bon nombre parmi lesquels se distinguent Laurent Lapolice et son épouse.

Fils de Joseph Lapolice et de Marie-Louise Blais, Laurent était né le 20 décembre 1789. Le 1<sup>er</sup> mars 1813 il épouse Marguerite Chainé, fille de Joseph Chainé et de Marie-Rose Bélanger, résidents de la Rivière-du-Loup. Il part de Montréal le 5 juillet 1819, sans même avertir sa famille, pour aller tenter fortune à la Rivière-Rouge. La brigade dont il fait partie met soixante-huit jours à parcourir le trajet; là-dessus, l'on est vingt-cinq jours sans autre nourriture que des « tripes de roches » et l'on vient tout près de mourir de faim. Lapolice passe un hiver peu profitable; le 20 juin 1820 il écrit à son épouse, désireuse de le rejoindre là-bas : « J'irais d'un grand cœur te chercher si je savais que tu serais heureuse ici. Mais ce pays est trop dur pour toi, aussi bien que pour tes enfants. Je préfère rester ici une couple d'années et tâcher d'acquiescer quelque chose pour t'aller rejoindre. » Cette lettre est confiée avec une fourrure et des mocassins à un compatriote, J. Béland, qui retourne à la Rivière-du-Loup. Quant à Laurent Lapolice il part pour Norway-House où il espère mieux réussir; mais au mois d'août 1822 il se noie accidentellement au portage des Deux-Rivières.

Plus tard sa veuve partira à son tour pour l'Ouest. Sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, admirant les étoffes dont les Canadiens de la Rivière-Rouge étaient vêtus, priera Monseigneur Provencher d'y faire venir deux tisserandes qu'il rémunérerait pendant trois ans si le prélat consentait à les loger et nourrir. L'Évêque acceptera l'offre et engagera la veuve Lapolice ainsi qu'une demoiselle de Yamachiche, Ursule Grenier, alors âgée de trente-trois ans. Les deux femmes partiront de Lachine en 1839, avec Monseigneur Provencher, deux bateliers canadiens et six indigènes. La caravane mettra quatre-vingt-huit jours à franchir la distance de Montréal à Saint-Boniface.

Les deux expertes enseigneront aux filles de là-bas l'usage du métier à tisser. Ursule Grenier demeurera dans l'Ouest. Quant à Marguerite Chainé elle reviendra à la Rivière-du-Loup en 1842 après s'être acquittée de sa tâche

<sup>12</sup> VALDIC, *L'abbé Michel Ringuette, 1789-1850*, dans *ESJ*, 31 mars 1939, p. 1; aussi Collection Michel Côté.

« à la satisfaction des gens du Pays »; elle décédera en 1874 à Saint-Aimé-sur-Richelieu où elle était allée rejoindre son fils Joseph<sup>13</sup>.

Un autre voyageur légendaire des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle est Louis Picotte. D'origine acadienne, il était né à la Rivière-du-Loup le 4 mars 1780, de Jean Picotte et d'Hélène Desjarlais. Il acquiert une instruction convenable et une calligraphie excellente. Il part ensuite pour les Pays d'En haut, sans doute en qualité de commis au service d'une compagnie de traite. Grand voyageur, grand chasseur aussi, il parcourt le continent de l'Atlantique aux Rocheuses, vivant tour à tour parmi les Algonquins du haut Saint-Maurice, les Esquimaux du Labrador et les Cris de l'Ouest, apprenant partout les dialectes locaux.

Après un certain nombre d'années il possède une fortune satisfaisante et revient à la Rivière-du-Loup où il épouse, le 25 septembre 1810, mademoiselle Archange Desjarlais. Doué de beaucoup d'esprit il compte parmi les notables de la localité et, le 11 avril 1820, il est choisi comme député de Saint-Maurice, devenant ainsi le premier représentant du peuple né dans la paroisse. Il siège au Parlement jusqu'au 6 juillet 1824 et y est fort actif.

Un jour, l'Honorable Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal préside la séance lorsque le député Picotte fait une interpellation sur laquelle l'Orateur doit se prononcer. Ironiste irrésistible et habile polyglotte, Saint-Réal a l'idée de ridiculiser l'ancien voyageur en lui servant une suite de textes espagnols, grecs et latins. Mais le représentant de Saint-Maurice n'est nullement décontenancé par cette sortie : il réplique vivement en esquimau, en cris et en algonquin, au grand amusement de l'auditoire peu habitué à une telle virtuosité linguistique<sup>14</sup> !

Sa santé s'étant péniblement détériorée, Louis Picotte doit cesser toute activité et meurt bientôt; il est inhumé à la Rivière-du-Loup le 8 mai 1827 à l'âge de quarante-sept ans.

Au cours des premières décades du siècle plusieurs concitoyens de langue anglaise font leur marque dans la région.

Vers 1820 Miss Burroughs, issue d'une famille distinguée et fervente convertie, enseigne à l'école des filles du village. Ses élèves porteront au loin sa réputation, telle une Nathalie Beaudet qui sera institutrice à Saint-Grégoire<sup>15</sup> et une Émélie Caron, co-fondatrice des Sœurs de la Providence. Mademoiselle Burroughs avait dû chérir spécialement la future religieuse car en 1844 elle sera parmi les premières dames pensionnaires de l'Asile de la Providence à Montréal. Une sœur de Miss Burroughs deviendra Ursuline sous

<sup>13</sup> F. L. DESAULNIERS, *Les vieilles familles d'Yamachiche*, t. 4, Montréal, Pigeon, 1908, p. 108-109, 117-121.

<sup>14</sup> Charles DRISARD, *Louis Picotte*, dans *ESJ*, 16 janvier 1928, p. 5; aussi F. J. AUDET, *Les Députés de Saint-Maurice (1808-1838) et de Champlain (1830-1838)*, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1934, p. 51-52.

<sup>15</sup> G. LESAGE, o.m.j., *Les Origines des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolet, Editions A.S.V., 1957, p. 62.

le nom de Mère Sainte-Claire et sera une éducatrice de marque<sup>16</sup>; un autre membre de la famille, Stephen Burroughs, tiendra aussi à Trois-Rivières une école anglaise réputée.

En 1826 Ronald McDonald, professeur au Séminaire de Québec, vient diriger la classe des garçons de la Rivière-du-Loup. Il reste trois ans à ce poste. En 1829 la Législature de Québec voulant s'occuper de l'éducation des sourds-muets jette les yeux sur lui et en 1830 Sir James Kempt l'envoie aux États-Unis étudier sur place les méthodes alors célèbres de l'école de Hartford. Il y décroche les certificats voulus et le 15 juin 1831 il ouvre l'Institut des Sourds-Muets du Canada, dans la maison de l'arpenteur Habel sur l'Esplanade. Premier essai du genre au pays l'Institut manque vite de ressources et doit fermer ses portes en 1836. Ronald McDonald devient alors rédacteur au journal *Le Canadien*; il y restera pendant quinze ans et décédera à Québec le 15 octobre 1854<sup>17</sup>.

C'est également vers 1820 que vient s'établir à la Rivière-du-Loup le docteur John William Horatio Ferris. Il avait épousé Émilie Sailly-Maire, une Française dont les parents avaient émigré aux États-Unis dans une localité où il n'y avait pas de prêtre. Mais lors du départ des siens la petite Émilie était demeurée en France et avait été élevée catholique. Elle avait rejoint sa famille à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans et était devenue madame Ferris. Pendant son séjour à la Rivière-du-Loup le Docteur est converti au catholicisme par le célèbre abbé de Calonne alors chapelain des Ursulines de Trois-Rivières. Après avoir vécu plusieurs années dans le village il ira terminer sa vie à Détroit, Michigan<sup>18</sup>.

Le 20 mars 1824, la Rivière-du-Loup pleure le décès du notaire Antoine Gagnon, chrétien excellent à la conscience droite et à l'esprit modéré. Citoyen de devoir et patriote convaincu, le défunt avait été emprisonné pendant quelques mois sous le « règne de la terreur » du gouverneur Craig. Homme d'une grande charité, il avait adopté une petite orpheline irlandaise, Julie Walker, fille posthume d'un militaire du Vingtième Régiment.

Le notaire Gagnon lègue ses dossiers à son fils Charles-Édouard. Né le 3 septembre 1800, ce dernier avait étudié tout d'abord chez Stephen Burroughs à Trois-Rivières et avait reçu son diplôme notarial le 21 novembre 1821. Après avoir débuté avec son père il s'était installé à Yamachiche en juillet 1823. En recueillant la succession paternelle il commence à la Rivière-du-Loup une carrière remarquablement féconde.

A cette date, le jeune notaire courtise l'Américaine Julia-Jane Durand. Cette dernière, fille de Bernardine Sailly-Maire et d'un Français huguenot, est la nièce de madame docteur Ferris. Sa mère, quoique baptisée catholique,

<sup>16</sup> Elie-J. AUCLAIR, *Vie de Mère Caron*, Montréal, 1908, p. 17.

<sup>17</sup> LACERTOS, *Un instituteur d'autrefois*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1926, p. 11.

<sup>18</sup> Jacques HERTEL, *Les Gagnon*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1924, p. 1; \*\*\**Famille Charles-Édouard Gagnon*, Québec, 164 Grande-Allée, (s.d.), p. 28-33, *passim*.

avait été éduquée dans le protestantisme et y avait aussi entraîné ses enfants. Or en 1823 Julia-Jane vient de Plattsburg visiter sa tante. Âgée de vingt ans, elle ne s'effraie pas du voyage : ni de la longue forêt entre le lac Champlain et le fleuve Saint-Laurent, ni du bois terrifiant de Lavaltrie ! Arrivée sans encombre à la Rivière-du-Loup, la jeune fille est amenée à une profonde réflexion, et par une épidémie de variole qui sévit dans la région, et par la conviction religieuse de madame Ferris; elle déclare un jour : « Je pourrais bien être atteinte de la maladie comme beaucoup d'autres; il serait temps de me faire baptiser... » La cérémonie, présidée par l'abbé Lebourdais, a lieu le 29 juin 1823.

Mademoiselle Durand qui a pour parrain le notaire Antoine Gagnon entre alors dans l'intimité de sa famille. C'est là sans doute le début de l'histoire d'amour qui se dénoue en 1826. Au début de l'été, le notaire Charles-Édouard Gagnon se rend chez les Durand, à Cumberland Head, près de Plattsburg pour s'y fiancer avec Julia-Jane. Peu après, accompagnés d'un groupe de parents et d'amis, les deux futurs se dirigent vers le Canada pour y faire bénir leur union par un prêtre catholique : le 20 juin 1826, l'abbé Paquin, curé de L'Acadie, célèbre le mariage dans son église.

Maître Charles-Édouard Gagnon et Julia-Jane Durand donnent naissance aux célèbres musiciens Ernest et Gustave Gagnon et à l'épouse de Paul Letondal, artiste montréalais de grande classe. Leur maison, l'ancien presbytère de « la grande chicane », est le rendez-vous de nombreux amis, un centre de culture et de rayonnement. Madame Gagnon y recueillera ses parents : le Normand Marin-François Durand et la Champenoise Bernardine Sailly-Maire.

Sa première épouse étant décédée, le notaire Gagnon convolera avec Élodie Châlons, fille de Timothée Loiseau-Châlons. La tradition d'hospitalité se poursuivra dans la demeure. Durant l'hiver de 1857 on y trouvera Henry Birks, le joaillier de Montréal, désireux d'apprendre le français<sup>19</sup>. Toute sa vie durant Charles-Édouard Gagnon jouira d'une réputation inaltérable et sera un conseiller sans égal. Monseigneur Joseph Signay lui-même recommandera « sa probité et son intelligence<sup>20</sup> ».

En 1825 un mariage mémorable se célèbre dans la paroisse : celui de Reine Harnois et de Ludger Duvernay. Né à Verchères le 22 janvier 1799, celui-ci avait commencé sa carrière à Montréal en juin 1813 comme apprenti typographe dans l'établissement de Charles Pasteur qui imprimait *Le Spectateur*. En 1817 il était passé à Trois-Rivières où il publie successivement *La Gazette des Trois-Rivières*, *Le Constitutionnel* et *L'Argus*. C'est alors qu'il épouse, le 14 février 1825, la fille du capitaine Augustin Harnois et de Joseph Desjarlais. En 1827 il va demeurer à Montréal où il achète *La Minerve*. En 1828 et en 1832 il est arrêté pour ses idées patriotiques. Au cours de l'année 1834 il

<sup>19</sup> \*\*\**Famille Charles-Édouard Gagnon*, p. 28 s.; A. CARON-LECRIS, *La vieille maison*, dans *Le Soleil*, 19 juin 1937, p. 3.

<sup>20</sup> *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 4, Québec, L'Action sociale, 1911, p. 30-31.

fonde, à force d'activité et de persévérance, la Société Saint-Jean-Baptiste dont il a le premier conçu l'idée. Deux ans plus tard il est de nouveau mis aux arrêts. En 1837, élu par acclamation député de Lachenaie, il est placé sur la liste des proscrits et doit se réfugier aux États-Unis. Pendant deux ans il publie à Burlington, *Le Patriote canadien*. Revenu à Montréal après cinq années d'exil, il reprend *La Minerve* qu'il rédigera jusqu'à son décès en 1852<sup>21</sup>. Durant toutes ces péripéties madame Duvernay entretient avec sa famille une correspondance assidue qui stimule sans doute, à la Rivière-du-Loup, le fort mouvement nationaliste que l'on y décèle en ces années.

Parmi les plus ardents patriotes de la paroisse se trouve le docteur Louis-Honoré Gauvreau. Fils de Louis Gauvreau, marchand de Québec, et de Marie-Félicité Lemaitre-Bellennoix, il avait été baptisé à la Rivière-du-Loup le 27 septembre 1812, pendant un séjour de madame Gauvreau auprès de sa parenté. Il avait fait ses études classiques à Nicolet et venait d'obtenir sa licence médicale le 27 juillet 1835 quand il se fixe dans sa place natale. En 1837 il prendra parti pour Papineau et s'adjoindra aux principaux sympathisants des alentours; plus tard il représentera dans le district l'Association de la Délivrance, formée à Montréal par Édouard-Raymond Fabre pour le rapatriement des exilés politiques et le prélèvement des contributions nécessaires à ce projet. Le docteur Gauvreau épousera vers 1839 Anne-Louise Dumoulin, sœur de l'abbé Sévère Dumoulin, ancien missionnaire de la Rivière-Rouge et curé de Yamachiche. Devenu veuf il s'unira en secondes noces à Marguerite Bondon-Larivière, veuve de Léger Lambert<sup>22</sup>.

Un autre médecin, d'une personnalité fort différente mais d'une grande largeur d'esprit, exerce alors sa profession dans le village : le docteur Sexton Francis Augustus Dame. Fils du docteur Alexander Augustus Dame et de Margaret Grant, il épouse Agnes Dunn qui ne lui donne aucune descendance. Le docteur Dame pratiquera toujours la médecine à la Rivière-du-Loup où il jouira de l'estime populaire et d'une grande influence sur les affaires locales. Il persévéra jusqu'à sa mort dans le protestantisme et décéda le 24 avril 1875<sup>23</sup>.

D'autres citoyens de langue anglaise apparaissent encore à cette époque. Tel l'instituteur William Hasty qui est un protégé de l'Honorable Matthew Bell, homme politique considérable et grand propriétaire d'industries, de moulins et de terrains dans toute la région trifluvienne. A la Rivière-du-Loup, Matthew Bell possède une ferme modèle du côté est de la grand-rivière, un peu en bas du village; il y entretient des animaux de race importés d'Angleterre qui font l'admiration des fermiers; pendant longtemps le fameux « taureau du bonhomme Bell » fera parler de lui dans les cercles agricoles à cause de sa taille géante et de son agressivité ! A la mort de son protecteur

<sup>21</sup> Article *J.-L. Duvernay* dans L. LEJEUNE, o.m.i., *Dictionnaire général du Canada*, t. 1, p. 567.

<sup>22</sup> Charles DEISSARD, *Louis-Honoré Gauvreau*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1926, p. 6.

<sup>23</sup> Collection Michel Côté.

William Hasty héritera de sa terre et sera couramment appelé du nom de Bell. Ses enfants seront tous élevés catholiques et il louera toujours un banc pour eux dans l'église; mais il persistera lui-même dans sa croyance et sera inhumé dans le cimetière anglican<sup>24</sup>.

Un immigrant écossais, Henry Adams, marié à une protestante, vient aussi s'établir dans la paroisse. Il se fait construire, par le maître charpentier Nicolas Béland, un moulin situé à environ deux milles au nord du village, sur la petite rivière du Loup.

L'entreprise ne prospère point et, à la suite de pertes constantes, Adams doit la céder à son principal créancier, Maxime Damphousse, marchand du village, qui l'exploitera pendant quelques années puis la vendra à son beau-frère Élie Lemire. Plus tard Maxime Damphousse reprendra la propriété et la cédera à Louis Pagé qui la démolira vers 1901. Le 1<sup>er</sup> avril 1902, le terrain sera acheté par Édouard Bellemare et ce sera la fin du moulin.

Après son insuccès Henry Adams se retire au village. Il épouse en deuxièmes noces Mathilde Lacoursière qui lui donne quelques enfants, tous élevés catholiques. Mais l'ancien meunier gardera sa croyance et sera inhumé avec sa première femme près du temple anglican<sup>25</sup>.

Parmi les fils de la localité, l'un des plus prospères paraît bien être Léger Lambert. Après avoir travaillé tout d'abord sur la ferme paternelle, il se fait navigateur et achète même une goélette, transportant les produits de la région aux villes de Trois-Rivières et de Québec; de là il se rend jusqu'au bas du fleuve et à Gaspé pour y pêcher la morue et le hareng, chasser le loup-marin et s'approvisionner de sel. A son retour il vend sa cargaison aux marchands locaux. C'est au cours de ses voyages qu'il connaît et épouse mademoiselle Marguerite Bondon-Larivière de Québec. Après avoir recueilli de bons profits, Léger Lambert abandonne son commerce et se retire au village où il se bâtit une maison presque vis-à-vis l'église. Il continuera cependant à exploiter une ferme sur le côté ouest du Bas-de-la-Rivière; c'est là qu'il mourra subitement en 1850<sup>26</sup>.

La Rivière-du-Loup commence vers cette époque à devenir une pépinière de vocations religieuses. Depuis cent huit ans aucune fille de la paroisse n'était entrée en communauté lorsque Émilie Frigon se présente, le 26 août 1831, chez les Hospitalières de Saint-Joseph à Montréal. Née en 1809 de Joseph Frigon et de Joseph Gravelle, sœur Frigon fait sa profession solennelle à l'Hôtel-Dieu le 2 septembre 1833. Elle manifestera, avec une profonde vertu, une grande adresse à toutes sortes d'ouvrages spécialement comme pharmacienne, et décédera le 29 octobre 1845 à l'âge de trente-six ans.

<sup>24</sup> E. FABRE-SURVEYER - F. J. AUDET, *Les Députés de Saint-Maurice et de Buckinghamshire (1792 à 1808)*, Les Trois-Rivières, Le Bien Public, 1934, p. 26-34; aussi Collection Michel Côté.

<sup>25</sup> Collection Michel Côté.

<sup>26</sup> Collection Michel Côté. La résidence de Léger Lambert, l'un des plus intéressants monuments historiques de Louiseville, est actuellement habitée par le photographe Michel Côté.

Avec Émilie Frigon se clôt la série des personnages les plus notables qui ont évolué sur la scène paroissiale entre 1813 et 1836 : il s'en trouve de toutes sortes et dans tous les domaines !

#### La localité et l'église.

La localité elle-même ne manque pas de charmes si l'on en croit la description faite en 1815 par l'arpenteur Joseph Bouchette.

Le fief Saint-Jean, où se trouve la partie ouest de la paroisse, « possède une terre bonne et fertile » où l'on trouve encore « de très-beau bois de construction ». Quant à la Seigneurie de la Rivière-du-Loup, elle « surpasse peut-être en valeur toutes les propriétés d'une pareille étendue dans la province; son sol est communément une terre légère et rougeâtre, un peu sablonneuse, quelquefois mêlée d'argile; dans plusieurs endroits c'est une belle marne jaune, très fertile, qui produit d'abondantes récoltes de grain, et en général de toutes les productions du pays; quelques parties sont extrêmement propres à la crue du chanvre et du lin. Le terrain est généralement uni, mais vers le bord du lac il est plat et bas, et composé principalement de prairies et de pâturages, également excellents. Vers le front il ne reste point de bois de construction d'une crue supérieure, ni même d'aucune autre espèce; mais vers le fond il y a plusieurs pièces de terre où l'on trouve du pin et du chêne de la plus forte taille. La Grande et la Petite Rivière du Loup, et quelques courans inférieurs arrosent parfaitement bien la seigneurie; la première la traverse diagonalement et par ses détours ajoute beaucoup aux autres agrémens de l'endroit. Différentes bonnes routes conduisent dans toutes les directions. La route de Québec est ornée de chaque côté de plusieurs belles maisons, et de fermes très-florissantes. Des établissemens et des routes nombreuses s'étendent de chaque côté des deux Rivières du Loup, dont les bords, pendant l'espace de plusieurs milles, sont élevés, et agréablement variés de bois et de paysages qui, joint à la fertilité des champs bien cultivés, laissent peu à désirer pour la perspective. Sur la rive occidentale de la grande rivière est le village du Loup, qui contient seulement 30 ou 40 maisons; mais les établissemens de chaque côté de la route sont si bien habités qu'on peut presque les considérer comme une prolongation du village à une grande distance. Dans le village, en face de la route, est une église neuve, remarquable par sa grandeur, l'élégance de sa structure, et le bon goût de sa décoration. » Les deux clochers « qui sont sur le devant sont couverts en fer blanc, ce qui fait qu'ils s'aperçoivent à une distance considérable. Près du village, un très beau pont de bois traverse la Grande Rivière du Loup, et il est construit [...] d'une manière à la fois élégante et solide. La population et la richesse de cet endroit sont considérables; on y exerce plusieurs métiers, et il y a plusieurs boutiques pour la vente de toutes sortes de marchandises manufacturées et de productions; on y rassemble une grande quantité de grain pour l'exportation, lequel est déposé dans des magasins construits à cet effet. Toute la seigneurie et une partie de l'augmen-

tation sont cultivées. Il y a sur les rivières quelques moulins à grain et quelques scieries<sup>27</sup>. »

Parmi les événements qui se succèdent à l'époque où Bouchette écrit ce panégyrique, le principal est le parachèvement intérieur de l'église. Le 28 mars 1815 une assemblée de paroisse confie au sculpteur Urbain Brien dit Desrochers, demeurant à la Pointe-aux-Trembles près de Montréal, l'ornementation de la voûte, comprenant les moulures, la peinture et dorure. L'entreprise coûte « seize mille livres ou shélins de vingt sols ». Le 13 juillet suivant les fabriciens chargent le même artiste « ... de faire les retables des deux chapelles dans le même ordre que celui du cœur, de plus les stales dans le cœur d'assemblage et dans le meilleur goût. En outre de peindre convenablement avec trois couches de peinture tout le retable du cœur et des deux chapelles ainsi que les stalcs et les corniches de la nef. Enfin dorer convenablement toute la sculpture des retables du cœur et des dites chapelles ainsi que la corniche susmentionnée. S'obligeant en outre de changer avant tout les ornements des trones au goût du dit Sr Curé et d'ajouter des ornements plus convenables aux Trophées qui se trouvent de chaque côté du Cadre au fond du retable. » Tout cela pour la somme de quatorze mille livres de vingt sols que les marguilliers « s'obligent de bailler et payer au dit Sr Entrepreneur à fure et à mesure qu'il y aura de l'argent dans le coffre de la Fabrique<sup>28</sup>. »

Tandis que maître Desrochers s'affaire à décorer l'église au goût de messire Lebourdais, celui-ci a un petit malentendu avec son évêque. En acceptant son poste il s'était engagé à donner le tiers de la dîme curiale pour la prébende de son oncle, Monseigneur Panet, évêque de Saltes *in partibus* et coadjuteur de Québec<sup>29</sup>. C'était là une procédure admise; l'abbé Bertrand avait accepté lui aussi un arrangement analogue en faveur de Monseigneur Pierre Denaut<sup>30</sup>. Mais voici que l'abbé Lebourdais exprime le souhait d'être libéré de son obligation. Alors Monseigneur Plessis lui écrit, non sans ironie probablement : « ... le seul moyen de vous en délivrer serait d'accepter une autre cure, Châteauguay, par exemple, dont tous les revenus seroient pour vous. Si ce parti ne vous convient pas, vous êtes à même de conserver la Riv. du Loup, avec la même charge que ci-devant<sup>31</sup>. » Dès qu'il reçoit la lettre le cher monsieur Lebourdais se précipite sur son écritoire, tellement pressé qu'il oublie le premier verbe dans sa réponse : « Il [est] vrai que j'ai témoigné à votre grandeur que je désirais d'être déchargé de la pension de Monseigneur le Coadjuteur, mais ce n'était que par la seule raison que dans trois années je n'étais pas parvenu à payer mes dettes. L'abondante récolte de l'année dernière m'a tiré de cette misère; et, puisque votre grandeur a la bonté de me laisser libre, j'aime beaucoup mieux garder la cure de la Rivière du Loup, et

<sup>27</sup> J. BOUCHETTE, *Description topographique de la Province du Bas Canada*, Londres, Faden, 1815, p. 296-302.

<sup>28</sup> Séances du 28 mars 1815 et du 13 juillet 1815, copies notariées, APL.

<sup>29</sup> J. Lebourdais, ptre, contrat du 4 novembre 1813, original, AETR.

<sup>30</sup> Voir M<sup>sr</sup> P. Denaut, lettre à M. Bertrand, Longueuil, 7 mars 1804, original, AAQ.

<sup>31</sup> M<sup>sr</sup> J.-O. Plessis, lettre à M. Lebourdais, Québec, 6 septembre 1817, original, AAQ.

y avoir le plaisir de payer la pension de Monseigneur de Saldes pendant un grand nombre d'années, si Dieu veut nous accorder la vie <sup>32</sup>... »

Mais le Curé échappe à cet écueil pour en frapper un nouveau. Les fabriques de la région ayant refusé de payer la petite gratification exigée pour la cote de leurs registres, les greffiers les avaient poursuivies en justice et elles avaient perdu leur cause. Les curés, monsieur Lebourdais en tête, désirent maintenant faire passer une loi abolissant ce pourboire. L'Évêque de Québec écrit vertement : « Interjetez un appel si vous voulez et si vous pouvez; mais n'allez pas occuper la législation d'une pareille mesquinerie, tandis que les fabriques du District de Québec payent toutes au greffier sans raisonner et plus cher que vous. Gardez, Messrs du clergé, gardez votre influence et vos réclamations pour des affaires de plus grande conséquence, comme il en peut arriver tous les jours qui intéressent la religion <sup>33</sup>. »

Le gouvernement n'est donc pas sollicité en cette affaire. Mais le 28 janvier 1818 il renouvelle les droits seigneuriaux des Ursulines trifluviennes. Le texte solennel du document, mélange d'anglais et de français, est écrit sur un lourd parchemin qui porte le grand sceau du Gouverneur, cercle de cercle de quatre pouces de diamètre par un tiers de pouce d'épaisseur : il garantit aux « fidèles et bien-aimées Dames » l'intangibilité de leurs fiefs <sup>34</sup>.

L'année suivante des ordonnances multiples s'imposent à la conscience du Curé et des marguilliers de la paroisse. Le 13 juin 1819, dans son acte de visite, Monseigneur Plessis stipule en effet :

1o - que le terrain de l'ancienne chapelle, consistant en un arpent en superficie auprès du lac S. Pierre, soit vendu au profit de la fabrique. 2o - que le baptistère soit transféré au bas de l'église, conformément à notre ordonnance de visite du 2 juillet 1807, et qu'à cet effet l'on déplace, s'il le faut, le banc des marguilliers surveillans. 3o - qu'en attendant la vacance des bancs des chapelles mentionnée dans notre dite ordonnance de visite du 2 juillet 1807 il soit placé dans l'une d'elles un confessionnal portatif, au cas que les grilles du balustre soient insuffisantes, et que désormais l'on ne confesse plus à la sacristie entre le 1er mai et le 1er no<sup>o</sup> de chaque année. 4o - que le nombre des ceintures d'aubes soit porté à six et celui des lavabo à deux douzaines. 5o - que le tabernacle du maître autel soit reculé de trois pouces pour élargir l'autel d'autant. 6o - que l'on fasse faire en argent des boîtiers pour les S<sup>tes</sup> huiles et un petit vaisseau pour baptiser...

Les braves fabriciens se montrent passablement insoucians à l'égard des règlements épiscopaux; cependant l'emplacement de la première église est vendu au Sieur François Caron <sup>35</sup>.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1820, « pour le profit et l'honneur de la dite paroisse », les marguilliers achètent « du Sr Remi Audy peintre cinq tableaux pour la somme de trois mille sept cent quatre vingt douze livres ancien cours ».

<sup>32</sup> J. Lebourdais, ptre, lettre à M<sup>re</sup> J.-O. Plessis, Rivière du Loup, 7 septembre 1817, original, AETR.

<sup>33</sup> M<sup>re</sup> J.-O. Plessis, lettre à M. Lebourdais, Québec, 12 janvier 1818, original, AAQ.

<sup>34</sup> Lettres patentes, 28 janvier 1818, original, AUTR.

<sup>35</sup> Contrat Fabrique-Caron, 28 octobre 1820, greffe A. Gagnon, dans copie d'un procès-verbal de T. Alston, 28 avril 1834, conservée par Mme Angéline Caron-Legrès.

Ces peintures couronnent la décoration du sanctuaire. L'artiste, dont la biographie est presque inconnue, avait été son propre maître et n'avait jamais même visité l'Europe. Mais il avait déjà plusieurs œuvres à son crédit, entre autres deux tableaux dans l'église de Verchères. Pour la Rivière-du-Loup il peint six toiles mesurant environ dix pieds par huit. La première, au-dessus de l'autel du transept gauche, représente l'Assomption. La deuxième, à gauche dans le chœur, a pour thème le repos de la Sainte Famille en Égypte; c'est la copie d'une œuvre attribuée à Vau Loo qui se trouvait au Séminaire de Québec. La troisième, encore à gauche du chœur, est un Sacré-Cœur entouré d'anges. La quatrième, à droite du chœur, dépeint le Christ en croix d'après un tableau de Monnet possédé par le Séminaire de Québec. La cinquième, contiguë à la précédente, est le baptême du Christ, probablement une copie du tableau de Mignard gravé par Audran. La sixième, au-dessus de l'autel latéral de droite, représente le martyr de saint Laurent <sup>36</sup>.

Le portrait de saint Antoine, dont l'origine est inconnue et qui mesure dix pieds par dix, se trouve déjà à l'arrière du maître-autel.

Tandis que l'église paroissiale est en voie de devenir l'une des plus artistiques de la province, les protestants de la Rivière-du-Loup se bâtissent un petit temple, au sud-ouest du village, sur un terrain concédé par Moses Hart, financier juif de Trois-Rivières. L'édifice, tout entier en pierre des champs, mesure quarante pieds de longueur par trente de largeur avec des murs de vingt pieds de hauteur <sup>37</sup>.

Quoique desservis seulement par un ministre résidant à Trois-Rivières, les Anglicans locaux semblent être actifs. Au début de 1820 l'un d'eux, A. G. Douglas, fait imprimer à l'atelier de Duvernay un petit catéchisme protestant : c'est un ouvrage, écrit-il, « que je crois utile au public <sup>38</sup> ».

En cette même année 1820 le temple est inauguré et dédié à St. James. Les registres y débntent en 1821; le premier signataire est le révérend C. S. Williams <sup>39</sup>. Il est suivi par John Campbell Driscoll, qui est nommé, le 12 novembre 1822, « ... au soin des âmes de la portion protestante de la Paroisse de la Rivière du Loup; avec en même temps la charge et l'inspection des habitants protestants des paroisses de Machiche et de Nicolet... ». Le ministre Driscoll paraît avoir quitté la place en 1829; l'on y trouve subséquemment les desservants A. Ansley, San-J. Wood et A. Balfour. Le 7 octobre 1839 Narcisse Guérout prendra charge du petit groupe pour une période de quinze années

<sup>36</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL; aussi M. BIRAUD, *La Bibliothèque canadienne*, t. 9, 15 janvier 1830, p. 284; VALDIE, *J.-Baptiste Roy-Audy, Peintre*, dans *ESJ*, 19 mai 1939, p. 1; *Cinq tableaux de Jean-Baptiste Roy-Audy*, IOAMPQ; Michel Côté, *Communication du 21 août 1936*, IOAMPQ; L.-A. L.-Dusablon, *ptre*, lettre à C. Cagnon, Louiseville, 27 septembre 1926, original, APL.

<sup>37</sup> A. E. LECHE, *The Anglican Church in Three Rivers, Quebec, 1766-1956*, [s.l.s.d.], p. 147; C.-A. MILOT, *La Petite histoire*, dans *EL*, 29 avril 1949, p. 14; Collection Michel Côté. Cet édifice sera démoli en 1950 et ses pierres serviront à élever un mur de soutènement le long de la grande rivière du Loup.

<sup>38</sup> A. G. Douglas, lettre à L. Duvernay, Rivière du Loup, 25 février 1820, original, APQ.

<sup>39</sup> *Registre de l'Église protestante de la Rivière du Loup*, original, APJTR.

semble-t-il. Le révérend William McErick sera désigné pour le remplacer le 6 juillet 1850, mais il ne résidera pas longtemps à la Rivière-du-Loup<sup>40</sup>; le ministère sera ensuite confié au pasteur de Sainte-Ursule.

Vers 1820 un événement d'importance capitale survient dans la région : l'établissement d'une grande industrie. Trueman Kimpton achète une vaste étendue de forêt dans le canton Hunterstown et bâtit une scierie sur la grande-rivière, à quinze milles en amont du village de la Rivière-du-Loup. Kimpton améliore les chemins existants et en ouvre de nouveaux. Il bâtit sur la rivière Chacoura, entre le rang de l'île Laglanderie et celui de Saint-Charles, un raccourci et un pont qui porteront pendant plus d'un siècle le nom de « Trémienne », celui même de l'industriel déformé par des bouches françaises. Une bonne partie du parcours est pavée en madriers de pin pour pouvoir porter les lourdes charges qui y passent. Chaque jour en effet une vingtaine de voitures à double attelage transportent le bois de sciage depuis le moulin jusqu'à la Rivière-du-Loup. Là les planches sont chargées dans les chalands et portées au lac Saint-Pierre où on les transborde sur des goélettes qui voguent vers les États-Unis par la rivière Richelieu ou par l'Atlantique<sup>41</sup>.

Cette entreprise forestière, pourtant considérable, est loin d'absorber toute la main-d'œuvre disponible. Aussi faut-il que beaucoup émigrent au dehors. Tandis que le Nord-Ouest canadien et américain continue à attirer les esprits audacieux, la colonisation dans la province même commence à intéresser les tempéraments sédentaires. A partir de 1818 plusieurs paroissiens vont s'établir au « Ruisseau-des-Chênes dans la paroisse d'Yamaska », y jetant les fondements de Saint-Guillaume d'Upton. L'on y trouve dès les débuts Paul Gélinas, Jean-Baptiste Tessier, Joseph Lesage, venant de divers rangs; Jean-Marie Deserres et Louis Desjarlais, originaires du Petit-Bois; Michel Lamothe, de la Baie-des-Winds. Plus tard d'autres vont les rejoindre là-bas. En 1835 Monseigneur Signay confie la petite mission au nouveau curé de Saint-David, l'abbé Joachim Boucher<sup>42</sup>.

La paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue prend de plus en plus conscience de sa grandeur. En 1822 les marguilliers achètent chez André-Auguste Malard et Georges Zingraff, facteurs d'orgues montréalais, un instrument qui est installé l'année suivante<sup>43</sup>.

Le premier artiste à la console est Zéphirin Gauvreau, auquel la Fabrique verse « une somme de cinquante livres courant par chaque année pour ses peines et troubles à jouer des orgues les dimanches et fêtes<sup>44</sup>... »

<sup>40</sup> A. R. KELLY, *The Quebec Diocesan Archives*, dans RAPQ, 1946-1947, p. 269, 278, 285; aussi p. 208.

<sup>41</sup> Charles DRISARD, *Le Canton Hunter's Town, Comté de Maskinongé*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> juillet 1925, p. 5; aussi RICLES, *Le Canton de Hunterstown*, dans *ESJ*, 10 juin 1937, p. 1.

<sup>42</sup> F. L. DESAULNIERS, *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton*, Montréal, Pigeon, 1905, p. 18 s.

<sup>43</sup> Assemblée de Fabrique du 6 octobre 1822: contrat Fabrique-Malard et Zingraff, 17 septembre 1823, greffe A. Cagnon, copies notariées, APL.

<sup>44</sup> Assemblée de Fabrique du 14 septembre 1823, original, APL.

A cette époque, le bon monsieur Lebourdais perd son assistant : l'abbé Jean-Zéphirin Caron, vicaire depuis un an et futur grand vicaire de Montréal <sup>45</sup>.

Le développement constant de la paroisse oblige à construire de nouveaux jubés dans la nef et les transepts <sup>46</sup>. La Fabrique poursuit également la décoration intérieure. En 1826 elle fait exécuter par Urbain Desrochers, pour le prix de dix mille livres, « trois autels, deux petits tabernacles, quelques garnitures de chandeliers et lustres <sup>47</sup> ». En 1828 viennent les dernières pièces : le banc d'œuvre et la chaire.

Toutes ces sculptures : voûte, stalles, autels, retables, chaire, banc d'œuvre, chandeliers, etc., constituent un trésor artistique inappréciable.

Le principal morceau est le maître-autel. Son tabernacle, en bois sculpté et entièrement doré, est une œuvre de François Baillargé. Il représente une façade de basilique romaine traitée à la française : grand portique de style corinthien comprenant trois avant-corps ; celui du centre est dominé par une grosse coupole à imbrications couronnée d'une lanterne ajourée à contreforts ; ceux des côtés, beaucoup moins saillants, sont surmontés de lanternes de même style. Les deux travées médianes sont oroées de glaces en ovale entourées de guirlandes de fleurs. Les deux prédelles comportent des imitations de maçonnerie coupées par des panneaux de fleurs et de fruits. Sur des portes moulurées se trouvent trois bas-reliefs figuratifs. Au centre, le Bon Pasteur ; à gauche, le Christ à la colonne dans un décor archaïque ; à droite, saint Joseph tenant un bâton. Les deux trophées de l'avant-corps central contiennent des burettes, calices, livres, etc. La sculpture ornementale est tour à tour stylisée et naturaliste. L'ensemble est imposant.

Le corps du maître-autel provient de l'atelier d'Urbain Desrochers. Le tombeau est en bois sculpté, peint et orné de filets de dorure. Aux angles se trouvent des anges ailés dont les bras sont repliés sur la poitrine. A la partie supérieure sont trois bas-reliefs : celui de gauche représente un adolescent assis au milieu de livres et tenant un bâton ; celui de droite représente également un adolescent au milieu de livres, les jambes croisées, tenant une croix dans la main droite et un livre ouvert dans la gauche ; celui du centre, inscrit dans un ovale, représente deux bras l'un vêtu et l'autre nu qui se croisent devant une croix : c'est l'emblème des Franciscains, principaux missionnaires puis premiers curés et fondateurs de la paroisse. Dans le champ du tombeau le sculpteur a placé les trois Maries agenouillées auprès du sépulcre du Christ représenté comme un sarcophage romain recouvert d'un linceul. L'ange est assis sur le voile et tourné vers la gauche où est la Vierge ; la deuxième Marie se trouve à droite, elle a échappé son pot d'aromates et cherche à écarter le suaire ; la troisième, dont la figure est délicieusement naïve, est en arrière et tient précieu-

<sup>45</sup> J.-B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire Biographique du Clergé canadien français. Les Anciens*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1910, p. 98.

<sup>46</sup> Assemblée du 17 novembre 1822, original, APL.

<sup>47</sup> Assemblée du 26 février 1826, copie notariée, APL.

sement son vase de parfums sur sa poitrine. Les personnages sont un peu dispersés mais la scène est d'une fraîcheur et d'une simplicité admirables.

L'ameublement de l'église comprend encore un chandelier pascal en bois sculpté et doré dans le style de la torchère Louis XIV; c'est une œuvre d'Amable Gauthier. La crédence en bois est une sculpture d'Urbain Desrochers, tout comme les six chandeliers d'autel, ouvrés dans le style du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les bases comportent dix-huit motifs différents d'ornementation <sup>48</sup>.

Les deux dernières pièces sorties de l'atelier Desrochers sont le banc d'œuvre et la chaire. Les artisans de cette dernière s'identifient sur une planchette dissimulée dans le plancher. La première inscription est en latin et signifie : « Si vous désirez connaître mon nom, regardez plus bas, il est écrit : Étienne Dauphin, âgé de vingt et un ans : 1829, quinze octobre, Priez pour moi. » Les deux autres épigraphes sont en français : « Marion qui a fait la menuiserie de cette chaire : 1829 »; « Louis Narbonne, sculpteur, âgé de 20 ans, l'an 1829 <sup>49</sup>. »

### Les écoles et la population.

Les paroissiens de la Rivière-du-Loup, justement fiers de leur belle église, apprennent progressivement à mieux apprécier l'instruction.

Entre 1813 et 1836 plusieurs jeunes gens fréquentent le Séminaire de Nicolet, ce sont : Édouard Boucher, Antoine Desaulniers, Toussaint Caron, Prisque Gravel, François Mineau, le futur notaire Louis Fortier, Georges-Étienne Dauphin, âgé de vingt et un ans : 1829, quinze octobre, Priez pour L.-Lottinville, Thomas et Charles-Olivier Caron; François-Xavier Garceau, Jean-Baptiste Mayrand, Norbert Lambert, Aimé Loranger et Joseph-Édouard Pichette <sup>50</sup>.

A la même époque quelques jeunes filles sont pensionnaires chez les Ursulines de Trois-Rivières : Édile Bazin, Jane Fortier, Amélie et Léocadie Mayrand, Émélie Bourret, Delphine Baker, Mathilde Moussette, Marie Saint-Amant, fille adoptive de madame Sheppard, et Ursule Cloutier <sup>51</sup>.

Dans la paroisse même les écoles se développent avec lenteur. Pendant longtemps l'on n'y trouve que celle du village, établie par monsieur Bertrand et maintenue par ses legs testamentaires.

En 1822 une classe élémentaire s'ouvre chez Ignace Lessard pour les résidents de Beauséjour, de la Carrière et du Village-des-Noël. C'est une salle de vingt-quatre pieds par vingt, bâtie sur un terrain de cinquante-quatre pieds par cinquante-quatre <sup>52</sup>.

<sup>48</sup> Dossier *Louiseville*, IOAMPQ.

<sup>49</sup> Jacques HERTEL, *Choses et autres à Louiseville*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1925, p. 1.

<sup>50</sup> J.-A.-I. DOUVILLE, prêtre, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, 1803-1903*, t. 2, Montréal, Beauchemin, 1903, p. 134<sup>a</sup> s.

<sup>51</sup> *Les Ursulines des Trois-Rivières*, t. 2, Trois-Rivières, Ayotte, 1892, p. 530-545, *passim*.

<sup>52</sup> *Ecoles de la Paroisse de la Rivière du Loup (En Haut)*, 19 décembre 1838, original, APC.

Le 6 mars 1826 grâce à une loi provinciale passée deux ans plus tôt pour permettre aux paroisses de fonder des écoles, l'abbé François Noiseux transporte à la Fabrique les rentes, la maison et les terrains que le curé Bertrand avait légués dans un but d'éducation<sup>53</sup>. Le fonctionnement de l'école requiert aussi une contribution des écoliers et un supplément que le Curé paie lui-même de ses propres deniers<sup>54</sup>.

En 1826 également le Conseil de l'Institution royale nomme un comité de cinq membres : l'Honorable M. Bell, D. Grant, E. Mayrand, P. Bazin et W. G. Sheppard, pour exécuter ses vues dans la paroisse; l'on y fondera effectivement une école strictement anglaise et neutre<sup>55</sup>.

Cependant, grâce à l'influence de monsieur Lebourdais, deux nouvelles classes rurales commencent en 1826 : l'une au Petit-Bois et l'autre dans le nord-ouest de la localité, chez Joseph Lambert.

En 1828 deux autres débutent à la Petite-Rivière et dans le Haut-de-la-Rivière<sup>56</sup>.

En 1828-1829 le maître de l'école anglaise est Patrick Benson; la maîtresse y est Miss Harriot Thompson qui éduque une vingtaine de fillettes<sup>57</sup>.

A l'école de la Fabrique, le professeur est Ronald McDonald qui enseigne, à plus de quarante garçons, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la tenue des livres, les grammaires anglaise, française et latine, l'algèbre, la géographie et l'histoire. En 1829 le Parlement ayant offert des octrois aux écoles fabriciennes, celle de la Rivière-du-Loup, qui engage alors M. Benson, est en mesure de lui donner un adjoint pour le français : Honoré Lemaitre-Lottinville, jeune homme de talent qui poursuit en même temps des études latines. Et comme les écoliers sont à l'étroit dans leur bâtisse, on y fait une al longe et d'autres améliorations<sup>58</sup>.

En 1834 deux nouvelles écoles apparaissent : l'une au Bas-de-la-Rivière et l'autre à l'ouest du Haut-de-la-Rivière.

Le système d'éducation de la paroisse tel qu'il existe alors ne laisse pratiquement rien à désirer. Il est indubitablement supérieur à l'organisation scolaire correspondante des pays les plus avancés de l'époque : Angleterre, États-Unis, France.

Au début de 1836 la localité est divisée en districts dont chacun a sa classe avec instituteur compétent.

<sup>53</sup> Contrat Noiseux-Fabrique, 6 mars 1826, greffe Dumoulin, copie certifiée, APL; aussi assemblée du 15 mars 1846, *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>54</sup> Consultation légale, 28 octobre 1850, AETR.

<sup>55</sup> *Nomination des Commissaires d'Écoles*, Québec, 29 June 1826, original, APC; aussi *A Return of the English School for the Parish of River du Loup... for the year 1829*, APC.

<sup>56</sup> *Écoles de la paroisse de la Rivière du Loup (En Haut)*, 19 décembre 1838.

<sup>57</sup> *A return of the English School for the Parish of River du Loup...*

<sup>58</sup> *Rapport de l'école paroissiale de la Rivière-du-Loup*, 30 juin 1839, original APC.

Alexis Lamy est professeur à l'école du district n° 1 de la Carrière. Éduqué au collège de Nicolet, il est qualifié pour l'écriture, la lecture et l'arithmétique; il enseigne à vingt-cinq élèves dans la maison d'Ignace Lessard.

Paul Bélair est instituteur à l'école du district n° 2 pour Grandpré. Il possède les mêmes qualifications et a trente-trois élèves chez Joseph Lambert.

Joseph Vadebonceur enseigne à l'école du district n° 3 au Petit-Bois. C'est un gradué de l'école élémentaire du village; il a quarante élèves.

Mademoiselle Gélinas, éduquée à une école élémentaire, fait la classe à trente écoliers dans le district n° 4 de la Petite-Rivière.

Mademoiselle Bourret, ancienne élève de l'école du village, enseigne à vingt-cinq enfants du district n° 5, à l'ouest du Haut-de-la-Rivière.

Au village, Pierre Brousseau, ancien du collège de Nicolet, est professeur pour trente garçons. Miss Harkin, qui a étudié dans les écoles élémentaires de Trois-Rivières, enseigne à trente-six filles.

Dans le district n° 7, au Bas-de-la-Rivière, l'instituteur est Joseph Gaucher qui a trente écoliers.

Au district n° 8, du côté est du Haut-de-la-Rivière, madame Brousseau, ancienne de l'école du village, enseigne à trente élèves.

Mais voici qu'au printemps de cette année 1836, la Législature supprime l'aide gouvernementale aux fabriques. Aussitôt cinq des huit écoles de la paroisse ferment leurs portes: il ne reste plus que celles du Village, de la Carrière et du Petit-Bois<sup>59</sup>.

Tandis que l'organisation scolaire connaît successivement cette prospérité et ces revers, la vie se poursuit dans la paroisse avec divers événements.

En 1829 Monseigneur Bernard-Claude Panet, maintenant évêque de Québec, vient faire la visite pastorale chez son neveu: sa principale prescription est « que suivant l'ordonnance de feu M<sup>seig</sup> J.-O. Plessis du 2 juillet 1807, le baptistère soit placé au bas de l'Eglise et que dès que les bancs des deux chapelles rentreront à la fabrique, il y soit placé deux confessionnaux<sup>60</sup> »!

En cette même année 1829, monsieur Lebourdais reçoit un nouvel assistant: l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland. Né à Kingston, Ontario, le 25 décembre 1805, le nouveau vicaire avait fait ses études à Nicolet. Ordonné prêtre depuis le 14 septembre 1828, il arrive à la Rivière-du-Loup après un stage à la cathédrale de Québec. Il restera un an dans la paroisse. Il sera ensuite vicaire et curé en divers lieux pendant onze ans, préfet ou supérieur du séminaire de Nicolet pendant neuf ans, à l'archevêché de Québec quatre ans et finalement professeur d'histoire à l'Université Laval depuis 1854 jusqu'à

<sup>59</sup> *Ecoles de la Paroisse de la Rivière du Loup (En Haut)*, 19 décembre 1833.

<sup>60</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

sa mort en 1865. Il publiera plusieurs ouvrages historiques de grande valeur, surtout son *Cours d'histoire du Canada* qui est une œuvre impérisable<sup>61</sup>.

En plus d'être un travailleur assidu, l'abbé Ferland était un agréable compagnon. Monseigneur Plessis n'avait-il pas écrit un jour, en badinant, au directeur du collège de Nicolet : « Je vous renvoie Ferland, je n'ai pas pu encore réussir à lui faire prendre son sérieux. » Gérin-Lajoie assure de son côté : « Si M. Ferland n'eût pas été prêtre, ni historien grave, il eût été sans doute un écrivain humoristique de première force<sup>62</sup>. »

L'abbé Lebourdais ne déteste pas lui non plus les mots d'esprit de sorte que le presbytère en entend fuser des rires ! A son arrivée le vicaire apporte une lettre de l'Évêque lui défendant d'aller à la chasse « avec » le Curé. Monsieur Lebourdais lit le message et sans perdre son calme déclare : « Eh bien ! alors nous n'irons pas l'un « avec » l'autre, nous irons chacun notre tour. »

Comme le jeune prêtre apporte plusieurs caisses de livres, l'abbé Lebourdais s'exclame : « Mais, as-tu envie de devenir évêque<sup>63</sup> ! »

Voici qu'en prenant possession de sa chambre, à l'étage supérieur du presbytère, monsieur Ferland n'y trouve que le plus indispensable mobilier. Il demande donc une bibliothèque pour y placer ses bouquins. A quoi le Curé de répondre : « Place-les au grenier ! Tu ne les lis pas tous ensemble, quand tu en auras fini un, tu l'y reporteras et en prendras un autre ! »

L'appartement ne possédant même pas de table de travail convenable il faut en demander une; mais monsieur Lebourdais a encore la riposte prompte : « Tu veux une table dans ta chambre ? Tu n'as pas besoin de cela; tu vas prendre tes repas avec moi, en bas. » Le vicaire explique que c'est pour écrire. « Comment, pour écrire ! Pas de danger que je t'en donne une, tu t'en serviras pour écrire à Monseigneur et lui faire des rapports contre ton Curé<sup>64</sup> ! »

L'abbé Ferland ne demeure que peu de temps à la Rivière-du-Loup. Après lui plusieurs assistants s'y succèdent avec rapidité : les abbés J.-D. Déziel en 1830, J. Desrochers en 1831, P. Pouliot et J. Harper en 1834, P. Gariépy en 1835.

Mais revenons en 1829 au moment où le futur historien commence son ministère dans la localité. Les citoyens sont alors aux prises, comme trente ans auparavant, avec la question du pont de la grand-rivière. Un groupe tente de le faire rebâtir au bout de la rue Saint-Laurent, « en alignement avec le chemin du roi, entre les terrains de madame Veuve Renvoyé et de Madame Phineas au nord-ouest, et sur celui du Sr Joseph Lottinville au sud-est de la Rivière »; le pont y serait à sa place naturelle, « se trouveroit à l'affourche de

<sup>61</sup> J.-B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du Clergé canadien français. Les Anciens*, p. 207.

<sup>62</sup> Jacques HERTEL, *Choses et autres à Louiseville*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1926, p. 16.

<sup>63</sup> Charles DRISARD, *L'abbé J.-B. Antoine Ferland, 1805-1865*, dans *ESJ*, 23 février 1933, p. 1, 8.

<sup>64</sup> L.-A. L.-Dusablon, prêtre, dans *Collection Michel Côté*.

six chemins », il « raccourceroit de trente-trois arpents, à cinquante-quatre chefs de famille le chemin qu'ils sont obligés de faire pour venir à l'église ou au moulin, pour venir chercher le curé ou le docteur ou pour envoyer leurs enfants à l'école »; il aboutirait au chemin du Brûlé, abrégéant « d'une demie-lieue la voie publique entre cette paroisse et celle de Machiche »; enfin, « le pontage y seroit de trente pieds plus court, la cage de dix pieds moins haute, et les quais aussi de six pieds moins hauts<sup>65</sup> ».

Malgré tant de bons arguments le grand voyer Pierre-Louis Panet rejette la requête et décrète que l'ancien pont sera simplement réparé<sup>66</sup>. D'ailleurs, « la paroisse est pourvu de passages suffisants sur des bacs à trois différents endroits »; celui qui se trouve précisément au bout du village est parfaitement entretenu selon les règlements provinciaux<sup>67</sup>.

Plus que les routes c'est la grand-rivière qui est le principal moyen de communication. C'est par elle que se fait presque tout le transport lourd. Aussi trouve-t-on dans la place plusieurs navigateurs ou armateurs. On y construit même des embarcations considérables : tel le *Saint-Antoine*, qui est un « grand bateau à un mat », dont une moitié est achetée le 21 juin 1833 par l'aubergiste Jean-Baptiste Loranger. Le vendeur, Olivier Fortin, se réserve le droit d'enlever du navire, alors en route pour Québec, une hache, un petit saloir et une poêle<sup>68</sup>.

La même année Antoine Duval, cultivateur de la localité, achète *La Sophie*, berge ouverte « du port d'environ cent cordes d'épinette sèche, ayant soixante cinq pieds de longueur dans ses fonds et environ dix-neuf pieds dans ses beaux, avec ensemble ses ancres, chaîne, voile et tous ses autres agrès et appareils, tel et ainsi que le tout est et se trouve actuellement, excepté les meubles et effets de ménage, et dont le dit acquéreur en prendra possession aussitôt qu'elle sera arrivée de St François et déchargée<sup>69</sup> ».

Toute la paroisse bourdonne de multiples activités. Le recensement gouvernemental fait en 1831 nous donne des statistiques convaincantes.

La population totale est alors de 3,296 âmes dont 3,253 catholiques et 43 protestantes. L'on compte 575 maisons habitées, 18 en construction et 15 autres inhabitées. Parmi les chefs de famille 505 sont propriétaires et 74, locataires.

L'agriculture occupe 424 familles. Elles cultivent 19,331 arpents de terre; l'on y récolte 32,149 minots de blé, 48,658 d'avoine, 6,994 de pois, 3,295 d'orge, 1,032 de seigle, 63 de blé d'inde. Les fermiers élèvent 2,792 bêtes à cornes, 1,138 chevaux, 4,504 moutons, 2,452 porcs.

<sup>65</sup> Requête du 5 septembre 1829, original, SMRL.

<sup>66</sup> Procès-verbal du 2 octobre 1829, copie, APJTR.

<sup>67</sup> Acte du 3 août 1830, greffe C.-E. Gagnon, original, SMRL.

<sup>68</sup> Contrat Loranger-Fortin, 21 juin 1833, greffe P. Bazin, original, APJTR.

<sup>69</sup> Contrat Duval-Duval, 23 avril 1833, greffe A. Leblanc, copie notariée, APL.

L'on trouve dans la place 16 commerçants et négociants, 5 auberges, 14 magasins où se vendent des liqueurs fortes, 4 moulins à farine, 4 scieries, 1 moulin-foulon, 1 moulin à carder, 9 forges ou ateliers pour le fer, 2 fabriques de potasse et perlasse.

Il est intéressant de constater que les artisans les plus divers se trouvent répartis dans toute la paroisse et non pas seulement au village. Ainsi, dans le Haut-de-la-Rivière l'on signale Calixte Pratte, cultivateur et marchand, et Isidore Béland, cultivateur et forgeron. Dans la concession de la Belle-Pointe, du côté nord-ouest de la rivière : Joseph Boucher est meunier, Jean Lavallée est tonnelier, Jean-Baptiste Lamirande est menuisier, Pierre Lavaute est menuisier et cultivateur. A la Petite-Rivière, l'on a Daniel Mitchell, tailleur, Élie Desmarais, aubergiste, Pierre Villeneuve, ferblantier. Au Petit-Bois résident Charles Vincent, forgeron, Antoine Gravel, menuisier, Charles Gravel, tanneur, François Barolet, menuisier. A la Côte-à-Châlons et au Village-des-Noël : J.-M. Caron est forgeron, Pierre Chevel est cordonnier, Nathanaël Lewis est menuisier, Henry Adams est meunier. Dans la Carrière, l'on a Maxime Bélanger, menuisier, Jean-Baptiste Ouellet, orfèvre, Ignace Lessard, marchand, Narcisse Morisset, meunier. A Beauséjour, Moïse Lessard est menuisier.

Mais c'est naturellement au village que se trouve la plus grande concentration de professionnels et d'artisans.

Il s'y trouve deux médecins : William Ferris et A. A. Dame; trois notaires : Charles-Édouard Gagnon, Pierre Bazin et Joseph Bourret. Le maître de poste est J. Loiseau-Châlons; l'huissier, Ignace Béland; le bedeau, Henry Dionne.

L'on n'y manque pas de menuisiers : Régis Paillé et Louis Lamontagne s'adonnent exclusivement à ce métier; plusieurs autres pratiquent en même temps l'agriculture : Antoine et Gervais Declos, André Saint-Amant, Jean-Baptiste Descoteaux, Antoine Harnois.

Jean-Baptiste Loranger, Alexis Monfette et Pierre Pichette sont aubergistes; le dernier est en même temps cultivateur.

Les forgerons sont Olivier Landry, Louis Prellé, Joseph Vincent et Calixte Beaulieu.

Il y a cinq cordonniers : Joseph Bellefeuille, P. Costolow, Pierre Dufresne, François Roy, M. Henderson.

Les deux bouchers sont Désiré Maillette et François Pratte; celui-ci est également cultivateur. Joseph Saucier est tanneur de même que François Voisard et Charles Clermont qui sont simultanément agriculteurs.

Les marchands sont Michel Lambert, Pierre Fortier, Léandre Auger, Antoine Coulombe, Désiré Auger, veuve A. Auger, Augustin Baribeau, Louis Baribeau, Jean Tellier, M. Lamy et P. Bélanger.

L'unique boulanger, en ces temps où chaque ménagère cuit son pain, est Pierre Ayotte. Il n'y a aussi qu'un seul tonnelier : Antoine Bellemare.

Joseph Coulombe a une scierie située sur la grand-rivière. Au village, Jean Tellier possède une scierie et une fabrique de potasse et de perlasse. Pierre Fortier manufacture aussi ces deux derniers produits <sup>70</sup>.

La paroisse possède quatre meuneries : celle de la Carrière, hors du territoire actuel, celle de Joseph Boucher à Chacoura, celle de Henry Adams au sud du Village-des-Noël et celle du village. Cette dernière s'appelle le « Moulin-Rouge » ; c'est une propriété des Ursulines qui date déjà de longtemps. En 1813, alors que le blé était rare au point de valoir entre trois et quatre louis le boisseau, le procureur du Séminaire de Nicolet était venu s'y procurer de la farine <sup>71</sup>. En 1851 le moulin passera à Matthew Bell puis en 1859 au notaire Norbert Doucet. Hercule Gagnon l'acquerra à son tour. Offerte par le shérif en 1884, l'installation sera achetée par David Lemire-Gaucher qui en 1910 la vendra à Alfred Bergeron. Les propriétaires successifs subiront divers malheurs : la chaussée sera emportée en 1896, puis en 1911, 1914 et 1919 ; après cette date, elle ne sera plus rebâtie. Le moulin sera même partiellement démoli et vers 1930 il n'en restera plus que des ruines qui ne tarderont pas à disparaître <sup>72</sup>.

A cette époque le moulin de la rivière Chacoura est définitivement abandonné. Le concessionnaire Léandre Lamirande cède son bail, le 1<sup>er</sup> juillet 1836, à l'Honorable Matthew Bell ; ce dernier consent à la vente par le shérif Ogden, le 18 juillet suivant. Les Ursulines doivent racheter elles-mêmes leur bien faute d'enchérisseurs, mais dès le 19 septembre elles vendent à Moïse Legris, marchand de Yamachiche, les « trois paires de moulanges et tous et chacun des travaillants ». Legris installera cette machinerie sur la rive nord-est de la grand-rivière, à une lieue et demie du village, à l'endroit où s'élèvera plus tard le « Moulin de Stanton <sup>73</sup> ».

Durant l'année 1832 l'épidémie de choléra qui décime le pays s'attaque à une trentaine de paroissiens. Dans une seule famille quatre personnes sont prises du mal. Entre le 9 août et le 28 septembre, dix hommes et deux femmes périssent directement de la maladie <sup>74</sup>.

Le 3 juin 1833, Monseigneur Signay fait une nouvelle érection canonique de la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup <sup>75</sup>. Cet acte a pour but de préparer une confirmation civile que l'on croit nécessaire en vertu d'une loi passée en 1831. En 1841 les fabriciens demanderont même cette reconnaissance gouvernementale <sup>76</sup> ; mais les commissaires spéciaux chargés de l'affaire jugeront que la proclamation officielle n'est pas requise et que celle de 1722 garde sa valeur juridique.

En 1835 l'arpenteur J.-P. Bureau dresse une carte cadastrale des deux fiefs des Ursulines et J.-B. Legendre, celle du fief Grandpré. L'échelle en est de

<sup>70</sup> Recensement du 1<sup>er</sup> juillet 1831, original, APL.

<sup>71</sup> J.-A.-I. DOUVILLE, père, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, 1803-1903*, t. 1, p. 86-87.

<sup>72</sup> Charles DRISARD, *Le Moulin des Ursulines*, dans *ESJ*, octobre 1931, p. 1.

<sup>73</sup> LACERTUS, *Le Moulin de Stanton*, dans *ESJ*, 15 mars 1929, p. 10.

<sup>74</sup> J. Lebourdais, père, réponse du 10 novembre 1834, original, AAQ.

<sup>75</sup> M<sup>r</sup> J. SIGNAY, *Décret d'érection canonique, 3 juin 1833*, original, APL.

<sup>76</sup> *Requête à Messieurs les Commissaires...*, 17 juillet 1841, original, APL.

quatre arpents au pouce; les frontières entre les territoires ne concordent pas à la perfection.

En juin de cette même année 1835, Monseigneur Signay vient faire la visite pastorale. Il ordonne que la nappe du maître-autel soit allongée, qu'un second calice et un second missel soient achetés, que le foin du cimetière soit fauché tous les ans... Et, sans se décourager, il commande que la prescription du 2 juillet 1807 « concernant l'érection d'un baptistère au bas de l'Eglise et le placement d'un confessionnal dans l'une des chapelles d'icelle » soit enfin mise à exécution <sup>77</sup>.

Monsieur Lebourdais prépare alors son départ pour l'Europe où il accompagne Monseigneur Norbert Provencher dont il paie les frais de voyage <sup>78</sup>.

En arrivant à Paris, l'Évêque de Saint-Boniface, un colosse de plus de six pieds, et le Curé de la Rivière-du-Loup, très grand lui aussi, se présentent au consulat d'Angleterre pour y mettre leurs papiers en règle. Leur magnifique prestance frappe un individu qui les accoste et leur demande si tous les Canadiens sont gros et grands comme eux ! A quoi Monseigneur Provencher ne manque pas de rétorquer : « Nous sommes les plus petits au Canada <sup>79</sup> ! »

L'abbé Lebourdais profite de son passage outre-mer pour y faire des emplettes. Il achète une fort jolie horloge, ornée de sculptures en cuivre de style Louis XIV, dont le mécanisme ne se remonte qu'à toutes les trois semaines. La clef, les aiguilles et les ornements sont ouvrés à la main. D'après les spécialistes cette pièce daterait de 1750. Plus tard elle passera au couvent des Sœurs de l'Assomption, puis chez un horloger local qui la cédera à un antiquaire de Québec <sup>80</sup>.

Chez Choiselat-Gallien à Paris le Curé se procure un ostensor et un calice en vermeil, une paire de burettes avec plateau de vermeil, une clochette en bronze doré, un riche ciboire, une paire de chandeliers d'argent pour acolytes. Le tout coûte deux mille sept cent douze livres <sup>81</sup>.

Avant de partir pour l'Europe, monsieur Lebourdais avait demandé la division de son territoire. Il lui devenait impossible, même avec un vicaire, de desservir parfaitement une région dont les frontières septentrionales s'éloignaient de plus en plus par suite de la colonisation et de l'exploitation des forêts.

Le 9 mars 1836, l'Évêque de Québec procède à l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Ursule <sup>82</sup>, la dernière à se détacher de celle de Saint-Antoine-de-Padoue.

C'est l'aboutissement d'un constant progrès qui fait éclater les anciens cadres !

<sup>77</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

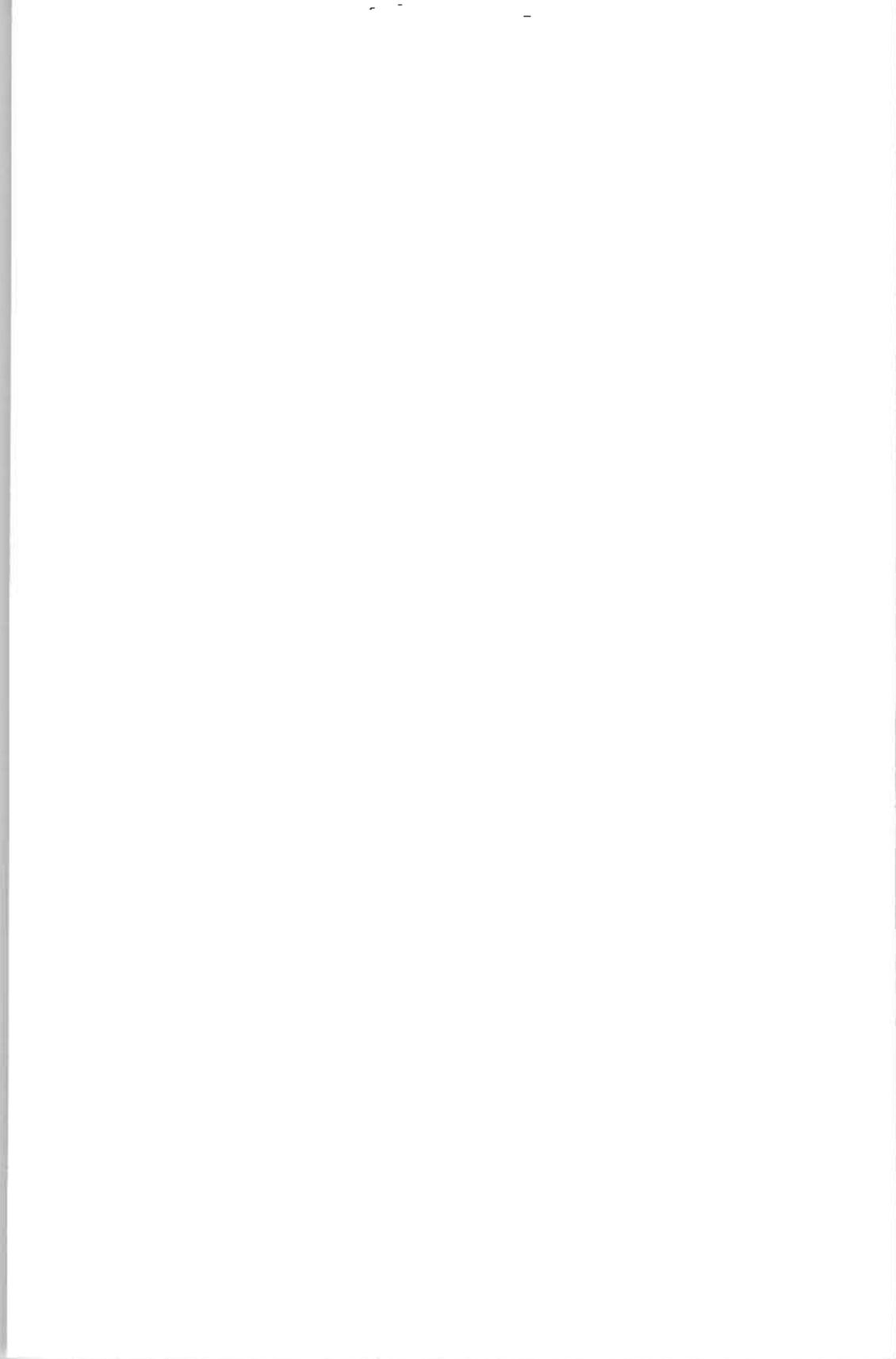
<sup>78</sup> M<sup>re</sup> J. Signay, lettre à M. Ringuet, Québec, 10 mars 1836, original, AAQ.

<sup>79</sup> C. Gagnon, dans *Collection Michel Côté*.

<sup>80</sup> H. MAGNAN, *Une horloge centenaire*, dans *ESJ*, 2 novembre 1925, p. 7.

<sup>81</sup> Facture du 26 avril 1836, original, APL.

<sup>82</sup> Voir URSULIN, *Centenaire de la paroisse de Sainte-Ursule*, dans *ESJ*, 27 février 1936, p. 1.



## CHAPITRE VIII

# Des personnalités marquantes

(1837-1855)

Le mouvement patriotique de 1837 a d'excellentes répercussions dans la paroisse. Il n'y occasionne aucun excès et suscite un remuement d'idées qui marque le point de départ d'activités intellectuelles, civiques, éducatives et religieuses remarquablement intenses; ces enthousiasmes favorisent à leur tour l'éclosion de puissantes personnalités.

La plus grande manifestation de la région se tient à Yamachiche, le 26 juillet 1837, sous la présidence de François Caron, ancien représentant de Saint-Maurice à la Législature et résident de la Rivière-du-Loup. Louis-Joseph Papineau est invité à venir y parler mais il ne peut accepter. Les principaux orateurs sont alors le docteur Kimbert de Trois-Rivières et les deux députés du comté : Alexis Bareil-Lajoie et François Lesieur-Desaulniers. Tous les patriotes des alentours se donnent rendez-vous à cette démonstration qui a beaucoup d'éclat; Lord Gosford en parle lui-même dans une dépêche envoyée à Londres en septembre suivant <sup>1</sup>.

Les principaux fauteurs du mouvement nationaliste à la Rivière-du-Loup sont le docteur Louis-Honoré Gauvreau, le capitaine Ignace Lessard et Célestin Houde <sup>2</sup>. Ce dernier est emprisonné en 1838 sous accusation de haute trahison; détenu dans la prison de Trois-Rivières pendant quelques mois, il en sort à la faveur d'un bref d'*habeas corpus* accordé par le juge Vallières de Saint-Réal qui sera suspendu de sa charge à cause de cette décision, contraire aux ordres du Conseil Spécial. Le défenseur de Houde en cette occasion est l'avocat Joseph-Édouard Turcotte qui plaide d'une manière fort habile au point de s'attirer les compliments du magistrat et la gratitude durable de son client, personnage que la légende auréolera <sup>3</sup>.

L'effervescence dure pendant quelques années. Le 12 janvier 1839, le Gouvernement juge à propos d'établir un poste de police dans la place et y députe un sergent, deux cavaliers et quatre fantassins <sup>4</sup>. L'année suivante, le détachement y est encore. Élodie Loiseau-Châlons écrit à Ludger Duvernay

<sup>1</sup> Charles DRISARD, *Alexis Bareil-Lajoie*, dans *ESJ*, 25 novembre 1927, p. 1; même auteur, *François Caron*, dans *ESJ*, 15 mars 1928, p. 1, 16.

<sup>2</sup> Charles DRISARD, *Les troubles de 1837*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> juin 1927, p. 9.

<sup>3</sup> Même auteur, *Hon. J.-E. Turcotte. Premier Député du comté de Maskinongé*, dans *ESJ*, 3 janvier 1927, p. 1; aussi \*\*\**Correspondance*, dans *Journal des Trois-Rivières*, 23 décembre 1875, p. 3.

<sup>4</sup> W. C. Hanson, Montréal, 12 janvier 1839, original, APQ.

alors exilé à Burlington : « ... ici nous avons de la police, sur votre respect, c'est Mr St-Antoine qui est sergent pour Maskinongé, St Léon et ici <sup>5</sup> ».

Jusqu'aux premières élections tenues sous l'Union il semble que les patriotes se contentent de penser et de parler. Mais au scrutin du 15 mars 1841 l'on passe aux actes. Les deux partis en présence sont ceux du colonel Louis Gogy, ardent loyaliste, et de maître Joseph-Édouard Turcotte. Il est malaisé de croire que les amis du seigneur Gogy se conduisent tous comme des anges, mais ce sont eux qui recourent au commandant militaire de Sorel pour faire rétablir l'ordre. En effet, l'officier rapporteur O. Drolet prie ce dernier d'envoyer immédiatement une compagnie de soldats pour garantir la paix et permettre aux électeurs de voter librement; les rebelles, assure-t-il, sont actuellement à détruire la maison d'un citoyen du village, en dépit de tous les efforts faits pour les en empêcher <sup>6</sup>. En même temps, le capitaine de milice Épiphanie Lupien déclare sous serment qu'après la fermeture du poll, il « a entendu des partisans de Joseph Turcotte, Ecuyer, menacer de revenir demain en plus grand nombre & répéter les scènes de violence de ce jour <sup>7</sup> ». Deux autres citoyens, Pierre Ferron et François Morissette, jurent que « des partisans de Mr Turcotte dans un état d'ivresse se sont emparé du Poll & ont empêché les partisans du Colonel Gogy de voter »; à ce point « que poussé par la violence & incapable de procéder, l'officier rapporteur a ajourné le poll à demain à huit heures <sup>8</sup>... ». Ces pétitions sont appuyées par dix-huit autres signataires <sup>9</sup>.

Dès qu'il reçoit ces messages, le Commandant se met en route avec soixante soldats. Parti de Sorel à trois heures et demie du matin, le 16 mars, ce détachement arrive à la Rivière-du-Loup à neuf heures peu après l'ouverture du bureau de votation et constate que la paix y règne. Cependant pour prévenir une reprise des troubles le Commandant y laisse ses hommes jusqu'à la fin de la journée <sup>10</sup>.

C'est maître Joseph-Édouard Turcotte qui est élu député, commençant une carrière politique et civique qui sera longue et brillante.

L'on serait mal venu de croire que les bagarres électorales de la Rivière-du-Loup donnent une idée adéquate de la valeur de ses habitants. Durant la période qui s'étend de 1837 à 1855 la paroisse produit des personnalités remarquables : quatre jeunes gens sont ordonnés prêtres, treize jeunes filles se font religieuses, de nombreux laïcs brillent en diverses sphères.

<sup>5</sup> E. L.-Châlons, lettre à Ludger Duvernay, Rivière-du-Loup, 24 janvier 1840, original, APQ.

<sup>6</sup> O. DROLET, *To the Commanding Officer at Sorel*, 15 mars 1841, dans *Military Aid at Riots*, p. 185, original, APC.

<sup>7</sup> E. Lupien, Rivière du Loup, 15 mars 1841, original, même endroit, p. 180.

<sup>8</sup> P. Ferron & F. Morissette, Rivière-du-Loup, 15 mars 1841, original, même endroit, p. 181-183.

<sup>9</sup> *To the Officer Commanding Her Majesty's Forces at William Henry*, Rivière du Loup, 15 mars 1841, copie, même endroit, p. 184.

<sup>10</sup> *Commanding Officer to The Military Secretary*, Sorel, 17th March 1841, copie, même endroit, p. 186-188.

## Vocations sacerdotales et religieuses.

L'abbé Louis-Alexis Bourret reçoit le sacerdoce le 23 septembre 1837. Il était né le 17 juillet 1813, du mariage de Joseph Bourret, cultivateur, et d'Angélique Lemaître-Bellenois. Sa famille est l'une des plus distinguées de la région et plusieurs de ses membres atteindront des postes élevés. L'abbé Bourret fait ses études classiques au collège de Nicolet et est ordonné prêtre à Québec. Vicaire à Beaumont puis à la Rivière-Quelle il est nommé curé de la Malbaie en 1840. De là il passe à Sainte-Anne de la Pocatière, où il fondera un couvent en 1862. Subséquemment curé de Sainte-Anne de Beaupré et de Saint-Isidore de Dorchester, il décédera en ce dernier lieu le 25 mars 1881<sup>11</sup>.

C'est au foyer de Joseph Lemaître-Lottinville, cultivateur, et de Julie Coulombe que l'abbé Joseph-Honoré était né le 30 octobre 1814. Vocation tardive, il avait fait de bonnes études à l'école du village et y avait enseigné avant de se diriger vers le Séminaire de Nicolet. Il est ordonné prêtre à Québec le 28 septembre 1845. Tout d'abord vicaire dans sa paroisse natale puis à Saint-Léon, il devient en 1850 premier curé de Saint-Paulin. Six ans plus tard il quitte ce poste pour celui d'assistant aumônier de la communauté naissante des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge à Saint-Grégoire de Nicolet. En 1859 il revient demeurer à Saint-Paulin où il décédera le 11 avril 1861<sup>12</sup>.

L'un des plus grands hommes issus de la paroisse est Monseigneur Charles-Olivier Caron, fils de Gabriel Caron, cultivateur, et de Thérèse Béland. Né le 24 octobre 1816 il est le sixième enfant d'une famille qui en comptera quatorze.

Il fréquente dès l'âge de six ans l'école du village : chaque matin, muni de son dîner, il franchit pour s'y rendre une distance d'une demi-lieue, et cela à pied, par toutes les températures. Il a pour condisciples ses cousins : Toussaint, Flavien, Olivier et Henri Béland. L'un de ses professeurs est monsieur Brousseau, parfait gentilhomme, cultivé et pieux, dont les cheveux en broussaille inspirent au jeune Dame cette réflexion espiègle : « Notre maître a le bon Dieu dans le cœur, mais le diable dans la tête ! »

A seize ans Charles-Olivier termine ses éléments latins et songe au sacerdoce. Une cousine célibataire, Angèle Caron, assume les frais de son cours classique au collège de Nicolet où il est confrère du futur évêque Louis-François Laflèche. Il y est ordonné prêtre par Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon le 27 août 1842. Pendant la cérémonie, lorsque l'évêque appelle les ordinands, Olivier hésite un instant : « Je n'osais avancer, raconte-t-il. Tout à coup, je reçois un coup de poing dans le dos et j'entends : « Avance donc, mon f... » C'était mon cousin, Thomas Caron, qui me suivait. Cette poussée me rendit à moi-même. Le pas fut vite franchi. »

<sup>11</sup> P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, août 1936, p. 6; aussi LUPUS, *L'abbé Louis-Alexis Bourret*, dans *ESJ*, juin 1932, p. 1; Collection Michel Côté.

<sup>12</sup> P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, août 1936, p. 6.

Après son ordination l'abbé Caron est vicaire à Trois-Rivières, professeur à Nicolet, puis en 1849 premier curé de Saint-Prospér de Champlain. Dès l'année suivante il retourne à Nicolet comme préfet des études. En 1857 après un voyage en Europe il deviendra chapelain des Ursulines de Trois-Rivières en même temps que vicaire général du diocèse; deux postes qu'il occupera jusqu'à sa mort et auxquels il joindra, de 1871 à 1880, celui de supérieur du Séminaire Saint-Joseph. A l'occasion de son jubilé sacerdotal il sera nommé protonotaire apostolique. Il décédera le 21 décembre 1893 et sera inhumé dans la chapelle des Ursulines<sup>13</sup>.

L'abbé Thomas Caron, un autre prêtre de grand talent, était né le 19 juin 1819 du mariage de Louis Caron, cultivateur, et d'Euphrosine Béland. Il fait son cours classique au Séminaire de Nicolet où il est ordonné le 27 août 1842. Il passera toute sa vie dans cette institution comme professeur de rhétorique, assistant directeur des élèves, professeur de théologie, préfet des études, supérieur, directeur des élèves et directeur des ecclésiastiques. Il fera deux longs voyages en Europe au cours des années 1855-1856 et 1869-1870.

Le « Père Thomas », comme on l'appelle à Nicolet, est un éducateur dans toute la plénitude du terme. Avec la douceur, la bonté de saint François de Sales, il a toutes les qualités qui charment et gagnent les cœurs. Il ne se trouve pas un élève, docile ou revêche, qui ne ressente comme une bénédiction le contact de cette âme paternelle et qui n'en garde toujours un souvenir attendri.

En plus de ses charges pédagogiques, l'abbé Thomas Caron acceptera en 1857 celle de vicaire général qu'il gardera jusqu'à son décès, le 24 septembre 1878. Sa mort sera le couronnement d'une vie de quiétude : ni souffrance ni terreur n'en troubleront la venue; il n'y verra qu'un heureux changement de domicile; il l'annoncera joyeusement à ses intimes : « Eh bien ! Nous allons faire le voyage<sup>14</sup> ! »

Tandis que les aptitudes sacerdotales se manifestent brillamment chez des lévites de marque, les vocations religieuses foisonnent parmi les jeunes filles.

Le 28 décembre 1840, Mathilde Saucier, fille d'Henri Saucier et de Thérèse Denis, fait profession chez les Ursulines de Trois-Rivières sous le nom de Mère Saint-André. Baptisée le 30 avril 1813, elle a donc alors vingt-sept ans.

Elle est bientôt suivie d'une douzaine d'autres compatriotes qui vont chercher la sanctification et l'apostolat chez les Sœurs de la Providence, au Bon-Pasteur, à l'Hôtel-Dieu, chez les Sœurs Grises de Montréal.

La Rivière-du-Loup donne à la communauté de la Providence l'une de ses fondatrices : Mère Émélie Caron. Celle-ci était née le 8 mai 1808, dans le rang

<sup>13</sup> Même source. Aussi U. T.-R., *Monseigneur Charles-Olivier Caron*, dans *ESJ*, 2 janvier 1926, p. 1, 13.

<sup>14</sup> \*\*\**Le Père Thomas Caron*, dans *ESJ*, 2 mars 1925, p. 1; aussi P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, août 1936, p. 7-8.

du Petit-Bois, au foyer d'Ambroise Caron et de Marie-Joseph Langlois. Après avoir fréquenté l'école du village elle part, vers l'âge de vingt ans, pour aller enseigner dans la paroisse de Saint-Esprit où son cousin l'abbé Charles-François Caron est curé. De là elle passe à Saint-Vincent-de-Paul puis à Saint-Martin de Laval.

Le 16 mars 1843 Émélie Caron dit adieu au monde et se joint à madame Gamelin et à cinq autres compagnes pour fonder, selon le désir de Monseigneur Ignace Bourget, l'Institut des Sœurs de la Providence. Elle fait profession le 29 mars 1844. Douée pour les affaires, Sœur Caron est d'abord nommée économe de la communauté. En 1849 elle devient supérieure à Sainte-Élisabeth de Joliette. Deux ans plus tard, le 7 octobre 1851, elle est élue par le Chapitre pour succéder à Mère Gamelin récemment décédée.

Mère Caron donne à l'œuvre encore jeune une grande expansion : elle fonde des missions au Chili et à Vancouver et accepte le soin des sourdes-muettes à Montréal. Après sept ans au poste de supérieure générale elle prendra la direction du couvent de Saint-Vincent-de-Paul puis reviendra à Montréal où elle sera assistante générale de 1860 à 1872.

Elle sera alors élue pour une seconde fois supérieure de l'Institut, visitera les missions de l'Ouest et entreprendra la fondation d'un hôpital pour les malades mentaux.

Après son terme de six années elle prendra charge de la résidence de Saint-Janvier et passera la dernière période de sa vie à différents endroits et en diverses fonctions. Terrassée par la paralysie, Mère Émélie Caron succombera le 13 août 1888 après une carrière exceptionnellement fructueuse. Elle est une des plus grandes gloires de sa paroisse natale<sup>15</sup>.

Une cousine de Mère Caron, Julie, fille d'Abraham Caron et de Geneviève Gérin-Lajoie, entre aussi chez les Sœurs de la Providence. Née le 13 février 1835, elle s'y présente le 8 mai 1852 et fait profession le 7 avril 1854, sous le nom de Sœur Pierre-Baptiste. Cachant sous une humble apparence un zèle illimité, elle fait des prodiges partout où elle passe. Son apostolat débute à l'Orphelinat Saint-Joseph de Burlington puis à la Providence Saint-Pierre de Sorel. Les hôpitaux de l'Ouest américain, à Spokane, Portland et Wallace, celui de Saint-Joseph à Vancouver, la verront se dépenser pendant presque quarante années; elle y fera un bien incalculable et finira sa vie à Spokane le 28 novembre 1897.

Une sœur de Julie Caron, Marie-Anne, née le 19 janvier 1839, la suit dans l'Institut de la Providence le 20 septembre 1854; mais elle n'y vit que six semaines. Après avoir fait profession le 9 octobre, à l'article de la mort, elle décède le 3 novembre. On lui avait donné le nom de Sœur Abraham, en souvenir de son père.

<sup>15</sup> Elie J. AUCLAIR, *Vie de Mère Caron*, Montréal, 1908, p. 17, 29, 60; aussi R. L., *Mère Caron, Sœur de la Providence*, dans *ESJ*, 15 décembre 1927, p. 5.

Une autre parente de Mère Caron, Philomène, fille de Moïse Caron et de Louise Gélinas, entre au noviciat de la Providence le 30 mai 1855. Née le 6 mai 1836, elle fera profession le 2 juillet 1857, prenant le nom de Sœur Olivier. Six ans plus tard elle ira rejoindre les premières missionnaires de l'Ouest. Elle manifestera une abnégation et un dévouement peu ordinaires; d'un courage et d'une générosité à toute épreuve, elle ne craindra aucun obstacle. Pendant vingt-quatre ans elle sera supérieure à Steilacoom, Walla-Walla, Colville et Sprague aux États-Unis, ainsi qu'à New-Westminster en Colombie canadienne. Elle termine sa carrière à Vancouver, dans l'état de Washington, le 29 août 1908.

La Rivière-du-Loup donne aux Sœurs du Bon-Pasteur leur première religieuse canadienne. Marguerite Saucier, fille de Pierre Saucier et de Rosalie de Lamirande, née en juillet 1808, entre au noviciat le 21 septembre 1844, trois mois et demi après l'installation à Montréal de la communauté angevine. Elle fait profession le 15 février 1846, sous le nom de Sœur Marie-de-Sainte-Céleste, et part aussitôt pour Louisville, États-Unis. Elle décédera le 27 janvier 1871.

La Congrégation des Sœurs Grises de Montréal reçoit plusieurs jeunes filles de la Rivière-du-Loup. La première est Éléonore Frigon, née le 20 août 1823, de Joseph Frigon et de Joseph Gravelle. Elle entre au noviciat de la rue Guy le 1<sup>er</sup> octobre 1844. Chargée tout d'abord des orphelines de la Maison mère elle y est ensuite pharmacienne. Éluë conseillère en 1863, elle conservera cette fonction jusqu'à son décès y ajoutant de 1864 à 1879 la charge de supérieure à l'Hospice Saint-Joseph. Au moment de sa mort, le 13 février 1880, elle répondra à l'infirmière étonnée de sa quiétude : « Comment ne serais-je pas joyeuse, je pars pour la Patrie ! »

Ursule Caron, fille d'Abraham et de Geneviève Gérin-Lajoie, est reçue chez les Sœurs Grises le 13 janvier 1846 à l'âge de dix-sept ans et demi et y fait profession le 31 janvier 1848 sous l'appellation de Sœur Caron. Sa première obédience est pour les *Sheds* où sont installés les immigrants irlandais atteints du typhus. Elle y contracte l'épidémie et passe à un doigt du tombeau. Guérie, elle revient à la Maison mère et s'occupe avec une allégresse toute surnaturelle du soin des pauvres à domicile. Elle a d'avance l'intuition de sa mort, digne de celle des plus grands saints, qui survient le 18 février 1852.

Adeline Jacques, née le 8 janvier 1832 de Charles Jacques et de Marguerite Pépin, se présente chez les Sœurs Grises de Montréal le 28 septembre 1849. Elle y fait profession le 26 novembre 1851. Quoique d'une santé frêle, Sœur Jacques fait partie en 1854 du groupe des fondatrices de l'hospice de Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes. Institutrice puis sacristine à Saint-Patrice de Montréal elle y sera terrassée par la maladie et reviendra à la Maison mère, où elle travaillera dans les divers ateliers jusqu'au jour de son décès le 17 janvier 1916.

Marie-Rose Caron, autre fille d'Abraham Caron, née le 22 juillet 1833, est admise comme postulante chez les Sœurs Grises le 13 mars 1850. Elle prononce ses vœux le 19 mars 1852 prenant le nom de Sœur Agnès. Supérieure fondatrice de l'école de l'Île-à-la-Crosse en 1860, Sœur Agnès y connaîtra des privations extrêmes. Les mémoires du temps assurent qu'elle se réservera les tâches les plus pénibles de la mission. Après trente-deux ans dans ce poste héroïque elle rentrera à Montréal où, retenue dans sa chaise roulante, elle s'occupera à toutes sortes de petits travaux. Elle décédera le 21 mars 1920<sup>16</sup>.

Caroline Jacques, cadette de Sœur Jacques, née le 6 janvier 1834, se présente comme postulante à la rue Guy le 27 août 1852 et y devient Sœur Duhault. Elle prononce ses premiers engagements le 19 septembre 1854. Toute sa vie se passera aux maisons de Saint-Benoît des Deux-Montagnes, de Varennes, de Beauharnois, au couvent Bethléem et à l'hospice Saint-Joseph à Montréal. Son dévouement auprès des malades et des mourants sera souvent récompensé par des conversions éclatantes. Sa mort surviendra à la Maison mère le 11 mars 1895.

Marie est la troisième fille de Charles Jacques à devenir Sœur Grise. Née le 21 novembre 1835 et postulante le 23 janvier 1855, elle fera profession le 3 février 1857 sous le nom de Sœur Alphonse. Elle partira en 1858 pour la Rivière-Rouge et l'Île-à-la-Crosse. Mais Monseigneur Taché changera son itinéraire et, l'année suivante, Sœur Alphonse se rendra au Lac-Sainte-Anne où elle parviendra après un voyage de cinquante jours à travers les prairies sur de massives charrettes trainées par des bœufs. Sœur Alphonse sera l'âme de cette mission. Très gaie et active elle voilera sous un sourire les rudes sacrifices de la vie du Nord-Ouest. Elle sera une grande épistolière et quelques-uns de ses récits paraîtront dans les *Rapports de l'Association de la Propagation de la Foi*. Sœur Alphonse succombera à la maladie le 7 octobre 1879 à Saint-Albert en Alberta.

Une autre native de la Rivière-du-Loup, Adèle Coulombe, figure parmi les grandes personnalités religieuses de l'époque. Elle était née le 23 mai 1835 du mariage d'Antoine-Albert Coulombe et de Catherine Caron, sœur de l'abbé Jean-Zéphirin Caron, vicaire général de Monseigneur Bourget. Toute petite, elle suit sa famille à Montréal où son père meurt bientôt. A l'âge de seize ans, Adèle devient postulante chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu où sa première profession a lieu le 24 octobre 1853. Après un stage à l'hôpital Saint-Patrice elle deviendra première infirmière à la Maison mère. Accablée de travail, elle verra sa santé déperir peu à peu et expirera le 13 avril 1862 en prononçant les noms de Jésus, Marie, Joseph<sup>17</sup>.

Quelque temps auparavant, au cours d'une visite, son cousin l'abbé Charles-Olivier Caron lui avait demandé si elle restait longtemps sans penser au bon Dieu durant la journée :

<sup>16</sup> Voir G. LESAGE, o.m.i., *Capitale d'une Solitude*, Ottawa, Etudes Oblates, 1946, *passim*.

<sup>17</sup> N.-E. DIONNE, *Serviteurs et servantes de Dieu en Canada. Adèle Coulombe Hospitalière*, dans *ESJ*, 15 novembre 1927, p. 8.

— Pas plus de cinq minutes, avait-elle répondu.

— Quel temps cela vous a-t-il pris pour arriver à pratiquer ainsi la présence de Dieu ?

— Trois ans<sup>18</sup>.

Sœur Adèle Coulombe laissera une telle réputation de sainteté que sa biographie sera publiée presque immédiatement après son décès<sup>19</sup>.

#### Figures laïques remarquables.

La Rivière-du-Loup, si féconde en personnages d'Église, fournit alors des figures marquantes en divers domaines de la vie civique.

Tel est Joseph Bourret, le premier compatriote à porter le titre d'Honorable. Né le 1<sup>er</sup> juin 1802 de Joseph Bourret et d'Angélique Lemaitre-Bellenox, il embrasse la profession d'avocat qu'il pratique à Montréal sous la raison sociale de Pelletier et Bourret. Choisi comme maire de la métropole en décembre 1842 et en décembre 1843, il est remplacé par l'Honorable James Ferrier mais revient à ce poste en 1847. Le 21 novembre 1848 il est nommé au Conseil législatif et, l'année suivante, il fait partie du ministère Lafontaine-Baldwin comme président du Conseil exécutif et assistant commissaire, puis commissaire en chef des Travaux publics. En octobre 1851 l'Honorable Bourret se retire du cabinet pour accepter le poste de recorder à Montréal. Il occupera cette charge pendant sept ans et décédera en avril 1859<sup>20</sup>.

Le manque de travail et d'avenir dans la localité oblige beaucoup de paroissiens à émigrer, soit dans les villes naissantes ou les nouveaux centres de colonisation de la province, soit dans l'Ouest canadien ou aux États-Unis. Ainsi, vers 1840, Michel Moran de Saint-Léon fait un voyage à Chicago et revient avec une description si attrayante de l'Ouest américain qu'il décide plusieurs familles à s'y rendre avec lui : celles des Savoie, Caron, Rivard, Saint-Jean, Lapolice, Lottinville, Pombert, Bellegarde, etc.<sup>21</sup>. Bref, l'on trouve des anciens de la Rivière-du-Loup par tout le continent, tel Honoré Picotte, prospère commerçant à Saint-Louis, Missouri.

L'océan lui-même n'est pas une barrière pour les hardis paroissiens. David Desjarlais, né le 5 février 1832 de Charles Desjarlais, cultivateur, et de Josephite Saint-Yves, part en 1849 pour les mines d'or de la Californie. N'y réussissant pas il va tenter sa chance en Australie ! Là il épouse une Irlandaise, Julia Agnes Sullivan, originaire du Devonshire en Angleterre<sup>22</sup>. Il ne trouve pas une fortune facile; en 1872, il écrira à sa mère : «... ce pays est comme

<sup>18</sup> U. T.-R., *Monseigneur Charles-Olivier Caron*, dans *ESJ*, 2 janvier 1926, p. 13.

<sup>19</sup> \*\*\**Vie d'Adèle Coulombe, Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal en Canada*, Montréal, Hôtel-Dieu, 1863, 267 p.

<sup>20</sup> G. TUNCOTTE, *Le Conseil Législatif de Québec, 1774-1933*, Beauceville, L'Eclairer, 1933, p. 149-150.

<sup>21</sup> Collection Michel Côté.

<sup>22</sup> C.-A. MILOT, *Les Desjarlais*, manuscrit, chez C.-A. Milot.

tous les autres pays, il est très pauvre à présent et je crois qu'il y a plus de pauvres ici que dans l'Amérique. Vous me demandez ma profession : je cultive un peu, j'ai des animaux et je mine pour de l'or<sup>23</sup>... ». Cependant, Desjarlais réussit à s'établir avantageusement et pourra confier à ses parents son espérance de les « voir personnellement avant de quitter ce monde<sup>24</sup> ». Mais il ne reviendra jamais plus au pays et décédera là-bas vers 1910, laissant une famille qui garde toujours des relations avec les « cousins du Canada ».

Un autre voyageur, François Boisvert, est peut-être le type le plus extraordinaire qui soit sorti de la Rivière-du-Loup. Né le 8 mai 1815 du mariage de Pierre Boisvert et d'Angélique Hubert et devenu veuf prématurément, il part tout jeune pour l'Ouest américain où il s'inféode à la tribu indienne des Serpents. C'est alors qu'il est rencontré en juillet 1849 par deux compatriotes : Anselme Desjarlais et Édouard Tellier.

Ces derniers se dirigent vers la Californie avec une caravane de Canadiens. Le groupe se prépare à camper pour la nuit dans l'immense plaine lorsque quelqu'un, pointant le bras vers l'ouest, s'écrie : « Voilà du monde ! »

Un point noir paraît à l'horizon, grossissant à vue d'œil. Ce ne peut être un troupeau de buffles, ni même des Blancs. Donc ce sont des Peaux-Rouges et il faut s'attendre à une attaque. A peine s'est-on disposé pour la défense qu'une cinquantaine de cavaliers indiens : hommes, femmes et enfants surgissent à toute vitesse. Le chef est une espèce de géant dont la figure est peinte d'une manière effroyable; il a le buste et les bras couverts de sang; un couteau et cinq scalps encore ruisselants pendent à sa ceinture. Il porte une culotte taillée à l'européenne, ses pieds sont chaussés de mocassins. Une courroie passée autour du cou soutient une carabine, une corne à poudre, un sac à balles et à plomb et une boîte de capsules. Sa longue chevelure noire, un peu grisonnante, est retenue au sommet par une lanière teinte en vermillon. Il est horrible à voir. Il chevauche sans selle et guide sa bête avec une simple ficelle. S'avancant vers les voyageurs il leur demande en anglais d'où ils viennent et où ils vont. S'apercevant qu'ils sont égarés il poursuit :

— Vous n'êtes pas Américains ?

— Non, répond l'un d'eux, avec un accent caractéristique.

Le chef reprend alors, s'exprimant cette fois en français :

— Seriez-vous des Canadiens par hasard ?

— Oui, répondent trois ou quatre voix.

Et le dialogue s'accélère :

— De quelle paroisse ?

— De la Rivière-du-Loup...

<sup>23</sup> D. Desjarlais, lettre à sa mère, Mitta Mitta River, 1<sup>er</sup> janvier 1872, original, même endroit.

<sup>24</sup> Le même à la même, Levingston Creek, 20 octobre 1875, original, même endroit.

— De la Rivière-du-Loup ? Quels noms ?

— Tellier et Desjarlais.

— Tellier du village ! Desjarlais du Bas-de-la-Rivière ! Que je suis content de vous rencontrer ! Moi aussi, je suis de la Rivière-du-Loup !

François Boisvert explique qu'il vient de se battre contre les Têtes-Plates ; il va faire camper ses gens puis reviendra causer.

Le chef arrive à l'heure convenue, ponctuel comme un roi, vêtu de pied en cap, avec la mine ordinaire d'un Canadien de forte stature. Il raconte brièvement son histoire puis interroge sans se lasser sur les événements de la Rivière-du-Loup, sur les amis, sur les notables du village : le curé Lebourdais, les docteurs Dame et Gauvreau, les notaires Gagnon et Bazin, messieurs Mayrand, Auger, Baribeau, Lamy, Timothée Loiseau-Châlons, le vieux maître de poste, et Antoine Harnois, ce type original, à l'imagination de feu, associé à toutes les fêtes et à tous les deuils, convive tour à tour joyeux ou morose, dilettante qui avec plus d'instruction et d'énergie eut pu devenir un artiste !

Comme l'on achève de repasser la scène politique du pays natal le silence se fait un moment. La lune qui brille dans le ciel rempli d'étoiles rappelle la patrie absente. Une grosse voix s'écrie : « Marcoux, sors ton violon ! »

Hector Marcoux tire d'une des charrettes une petite boîte qu'il ouvre avec précaution. Il accorde son instrument et l'appuie sur l'épaule, à la façon populaire. Quel coup d'archet, et quel rythme !

En entendant les *hornpipes* et les *reels* écossais, Boisvert ne tient plus en place ; il se lève et se met à danser ! Cet homme qui le matin a tué cinq guerriers se livre à des entrechats furieux ! Il appelle tour à tour les plus agiles de la caravane pour lui faire vis-à-vis et ne s'arrête que lorsque le violoniste, épuisé, cesse sa musique. Le chef lui serre la main et s'assoit en criant : Hé ! hé ! à la façon indienne.

— Hé ! hé ! répondent aussitôt des voix tout autour du campement.

Ce sont les Indiens que le violon a attirés et qui rient, montrant leurs dents blanches au milieu des tatouages hideux.

— Maintenant, dit Boisvert, il faut que vous me rendiez ma visite. Je vais vous servir un festin puis mes gens exécuteront la danse de la guerre pour célébrer la victoire d'aujourd'hui.

L'un des voyageurs se met alors à fredonner :

Les Canadiens, boum boum boum !  
Sont pas des fous, boum boum boum !  
Y passeront pas, boum boum boum !  
Sans prendre un coup, boum boum boum !

— Pas de ça ! dit Boisvert avec vivacité. Si mes Sauvages sentent le rhum il faudra leur en donner et alors ce serait la bataille.

Dans le camp des Serpents l'on a allumé un feu de fagots. Des tranches de bison fraîchement tué sont distribuées aux convives qui les font rôtir au bout de longues baguettes. Gatineau, le Parisien, mange plusieurs morceaux de bosse et les déclare dignes du « Palais-Royal » ! Pierre Gingras, muni d'un chaudron, fait des combinaisons de bison et de lard savamment assaisonnés qui se révèlent d'une haute inspiration gastronomique !

Bientôt le chant aigu des femmes, le bruit des tambours et des *chichiguanes*, les exclamations gutturales des guerriers, arrivent aux oreilles des Canadiens installés sous la tente du chef. Tout le monde se rend à la danse, à laquelle Tellier veut prendre part, au grand amusement de ses compagnons.

Il est deux heures du matin quand s'éteignent les dernières clameurs de la fête. On se dit gaiement adieu. Mais Boisvert a l'air ému. Plus tard il reviendra au pays, avec Marguerite La Perche, son épouse. Il s'achètera une ferme avec une grande maison de pierre aux Petites-Terres de Yamachiche : c'est là que la mort l'emportera, le 4 avril 1881<sup>25</sup>.

La Rivière-du-Loup produit à cette époque un inventeur célèbre : Antoine Chrétien le guérisseur. Il naît le 1<sup>er</sup> juillet 1833 et épouse le 15 août 1854 Marie-Anne Bellemare. Il possède une taille de colosse, une belle intelligence et une imagination en éveil. C'est à Saint-Paulin, où il est établi, qu'il commence sa carrière. Un jour il y soigne avec un médicament de son cru une personne désespérément malade qui guérit aussitôt. Ce succès et d'autres semblables font au remède une telle réclame que Chrétien le fait breveter sous le nom de « Sauveur du peuple ». Après avoir exploité sa trouvaille pendant plusieurs années il vendra son secret à une compagnie de produits pharmaceutiques qui abandonnera le nom romantique de « Sauveur du peuple » mais continuera, dit-on, à manufacturer la prometteuse médication. Quant à l'inventeur il pèrègrinera aux États-Unis puis reviendra demeurer à Montréal jusqu'à sa mort.

Parmi les résidents de la paroisse se trouve, vers 1840, un futur ministre protestant : Laurent Rivard, né à Saint-Paulin en 1832. A l'âge de dix-sept ans il part pour le Vermont où il s'engage chez un homme féru de lecture et d'harmonie qui lui apprend la musique, lui prête ses livres et l'amène chanter à son temple. Le jeune Rivard décide alors de se faire prédicant et vient commencer ses études au Collège Évangélique de la Pointe-aux-Trembles. Sa mère, désolée de cette orientation, le fait venir à la maison paternelle; mais il n'y reste point. Devenu ministre, il épouse une demoiselle Philomène Desjardins de Sainte-Thérèse, puis se lance dans le prosélytisme. Il publiera un recueil d'hymnes religieux, rédigera une feuille de propagande, *L'Aurore*, et tiendra une librairie d'auteurs protestants et de philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, etc. Après le naufrage du *Titanic* il traduira, pour *La Presse*, le chant *Nearer*

<sup>25</sup> Voir E. GAGNON, *Choses d'autrefois. Feuilles éparses*, Québec, Dussault & Proulx, 1905, p. 151-168, *passim*.

*My God to Thee* que les musiciens du navire avaient exécuté pendant la catastrophe. Il sera inhumé au Mont-Royal le 30 mai 1917 <sup>26</sup>.

Un personnage d'un autre genre qui fait aussi parler de lui dans le district est Maxime Lemaitre-Duhaime, né dans le rang de Crête-de-Cocq en 1815. Comptant parmi les hommes les plus forts du pays il exécute à la Rivière-du-Loup quelques exploits mémorables. Un jour il y soulève sur ses épaules un poids de quinze cents livres; et comme on met en doute sa puissance de lutteur il offre d'affronter tous les spectateurs tour à tour, cinq par cinq. Mais aucun des braves de la place ne risque l'aventure <sup>27</sup>...

L'un des citoyens qui ont le plus de succès vers cette époque est Raphaël Lambert. Né le 22 mars 1822 d'Augustin Lambert et de Marie-Louise Deserres, il devient orphelin à l'âge de sept ans. Il est encore adolescent quand il se rend à la Baie-des-Chaleurs pour pêcher la morue. Cette occupation ne lui plaisant pas il entreprend de grands voyages à travers les États-Unis. Ses randonnées lui profitent et à vingt-huit ans il revient dans sa paroisse d'origine avec de l'expérience et quelque capital. Son habileté, son économie et son travail persévérant lui permettent de posséder bientôt l'un des principaux magasins locaux. Il prendra part à toutes les activités du village et y passera pour un crésus <sup>28</sup>.

Parmi les émigrés en quête d'un meilleur avenir sous un ciel plus propice l'on compte maître Joseph Bourret. Né le 21 août 1802 de François Bourret et d'Euphrosine Lambert, il avait suivi les cours de l'école paroissiale et fait sa cléricature chez Pierre Bazin. Admis à la pratique du notariat le 1<sup>er</sup> décembre 1823 il demeure tout d'abord à la Rivière-du-Loup. Le 21 août 1826 il y épouse Émélie Lesieur-Desaulniers et, à l'été de 1839, il va s'établir à Saint-Louis, dans le Missouri. Il n'y jouira malheureusement pas longtemps du succès rêvé car il y décédera dans la fleur de l'âge, le 24 septembre 1841 <sup>29</sup>.

L'un des paroissiens les plus originaux de l'époque est Amable-Ambroise Tétreault. Fils de Jean-Baptiste et d'Euphrosine Larocque dit Lafontaine, il était originaire de Saint-Mathias d'Iberville. On le découvre à la Rivière-du-Loup le 25 juin 1853 lors de son mariage avec Joséphine Bourret. Il manifestera une personnalité vigoureuse dans ses trois professions successives : celles de professeur, d'inspecteur d'écoles et d'avocat. Intelligent, énergique et vif, on l'aurait cru bardé de fer !

Durant son inspectorat, il voyage même sous le vent et la neige debout dans sa carriole, le fouet à la main et chantonnant sans cesse. Ses commandements : Marche donc ! marche donc ! sont scandés d'un flic-flac qui résonne dans tout le village ! Rendu à l'école il entre sans enlever sa pelisse, se rend à la tribune et donne sa dictée : « Tétreault a le nez long... » Puis il repart pour une autre étape !

<sup>26</sup> Collection Michel Côté.

<sup>27</sup> Charles DRISARD, *Maxime Lemaitre-Duhaime*, dans *ESJ*, 2 août 1926, p. 8.

<sup>28</sup> \*\*\**Raphaël Lambert*, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 4.

<sup>29</sup> MASKINONGEOIS, *Joseph Bourret, Notaire*, dans *ESJ*, mai 1932, p. 16.

Après avoir été longtemps secrétaire chez un avocat local, il passera les examens du Barreau et ouvrira une étude légale, tout en cultivant une petite ferme et en remplissant la fonction de secrétaire municipal.

Une autre figure typique immigrée dans la paroisse à cette époque est Louis Baribeau. Né en 1796 à Sainte-Anne de la Pérade, il avait été navigateur et pilote sur le fleuve pendant un bon nombre d'années. Il vient ensuite ouvrir un magasin à la Rivière-du-Loup où il épouse Amable Lesieur-Desaulniers. Comme marchand général il acquiert beaucoup de popularité avec son air de pince-sans-rire et sa riposte vive. Un jour, une cliente qui achète des harengs salés lui demande s'ils sont frais !

— Ah oui ! de répondre Baribeau, vous voyez les yeux leur grouillent encore !

D'autres, en quête de pétrole, s'informent si son « huile à lampe » est bonne. Il s'exclame alors :

— Je vous cré qu'elle est bonne ! Je m'en sers tous les matins pour faire cuire mes crêpes et je vous dis qu'elle leur donne un bon goût !

Vers 1850 Louis Baribeau remplace comme maître de poste Timothée Loiseau-Châlons. Il décédera le 12 mai 1874.

C'est vraisemblablement vers 1845 que l'industriel George Henry Yale s'établit dans le village. Fils d'un maître tanoeur de Montréal il s'y était marié le 16 février 1841, alors qu'il était encore mineur, avec mademoiselle Victoire Laurent. A la Rivière-du-Loup il construit une grande tannerie qui emploie de nombreux corroyeurs à l'année longue. Monsieur Yale exercera une puissante influence dans la place. Son unique fille, Victoire, épousera le 9 mai 1860 le major François-Xavier Lambert<sup>39</sup>.

#### Événements d'ordre religieux.

Tandis que tant de personnages : prêtres, religieuses, politiciens, professionnels, commerçants, etc., sortent de la Rivière-du-Loup pour réaliser au loin leur idéal et que d'autres viennent du dehors pour s'y faire une carrière, de multiples événements se déroulent dans la paroisse.

Au cours de 1837 l'abbé Prisque Gariépy est remplacé comme vicaire par l'abbé Louis-Édouard Bois. Celui-ci était né à Québec le 11 septembre 1813. Il avait fait ses études classiques à Sainte-Anne de la Pocatière et venait d'être ordonné prêtre. Le nouvel assistant de monsieur Lebourdais est un esprit cultivé, archéologue amateur et compilateur infatigable de documents historiques. Il reste trois ans à la Rivière-du-Loup puis passe à Saint-Jean-Port-Joli. Il est ensuite nommé curé à Saint-François de Beauce. En 1848 il est transféré à Maskinongé où il demeurera jusqu'à sa mort, le 9 juillet 1889.

<sup>39</sup> Collection Michel Côté.

En 1838 le fait marquant est la nomination d'Étienne Mayrand comme membre du Conseil spécial avec le titre d'Honorable. Après l'Union, le 9 juin 1841, il devient conseiller législatif mais il démissionne aussitôt<sup>31</sup>.

Les registres paroissiaux de cette même année contiennent deux actes de sépulture comme il s'y en trouve rarement : celui de Marguerite Boucher de Niverville, épouse de François Kanitché, « sauvage de la nation des Algonquins » et résidant dans la localité; puis celui du veuf qui ne peut survivre à sa noble moitié et la suit de près outre-tombe<sup>32</sup>.

En ces lendemains de la révolte des patriotes une certaine inquiétude remue toute la province. L'accroissement considérable de la population occasionne du chômage. L'émigration aux États-Unis prend des proportions alarmantes. Des lois drastiques mécontentent le peuple. Au point de vue religieux on sent le besoin d'un renouvellement. Dans le domaine de l'éducation l'on prépare de vigoureuses réformes.

A l'été de 1838 l'Archevêque de Québec, désireux de développer les écoles paroissiales alors seules acceptables aux fidèles, adresse aux curés un questionnaire sur la situation. Monsieur Lebourdais répond : « ... il y a quatre écoles dans la paroisse de la Rivière-du-Loup, 3 de garçons et une de filles : celle-ci est fréquentée par 12 filles; la première des garçons est fréquentée par 35 garçons; la seconde par 33, et la troisième par 30. Dans ces écoles on enseigne l'écriture, la lecture et les quatre premières règles de l'arithmétique. La fabrique ne leur accorde aucune allowance<sup>33</sup>. »

Le gouvernement prépare lui aussi un long formulaire qui est rempli par l'abbé Lebourdais, le major Étienne Mayrand, le notaire Pierre Bazin, Charles Lemaître-Auger, le docteur A. A. Dame et le notaire C.-E. Gagnon. L'on y voit qu'à l'école de la Carrière l'instituteur est David Paquin qui a dix élèves. Au Petit-Bois la maîtresse, Flavie Hudon, éduquée à l'école du village, enseigne à vingt écoliers. A l'école de la rue Saint-Laurent, monsieur Lottinville, élève du collège de Nicolet, a quarante écoliers et mademoiselle Harkin fait la classe à douze fillettes.

La situation scolaire n'est donc pas brillante si l'on considère que la population totale de la localité est alors de 3,895 âmes dont 3,869 catholiques. L'organisation des classes a beaucoup décliné depuis 1836, ce qui fait que la génération antérieure est mieux instruite que la jeunesse actuelle. Parmi les personnes âgées de plus de quinze ans il s'en trouve 378, dont 197 hommes, qui savent lire et écrire et 441, dont 153 hommes, qui savent lire mais non écrire. Sur 1,088 enfants au-dessous de quinze ans, 72 peuvent écrire et 153 ne peuvent que lire<sup>34</sup>.

<sup>31</sup> Charles DRISARD, *L'Honorable Étienne Mayrand*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> août 1924, p. 16.

<sup>32</sup> [Registre paroissial de Louiseville], original, APL.

<sup>33</sup> J. Lebourdais, ptre, lettre à l'Archevêque de Québec, Rivière du Loup, 27 août 1838, original, AAQ.

<sup>34</sup> *Ecoles de la Paroisse de la Rivière du Loup (en Haut)*, 19 décembre 1838, original, APC.

Cependant plusieurs jeunes fréquentent les grandes institutions au-dehors. Il est impossible de les retracer tous mais entre 1837 et 1855 l'on en découvre quatre au Collège de l'Assomption<sup>35</sup> et vingt-six au Séminaire de Nicolet. Parmi eux Joseph Grenier sera Jésuite; Thomas Fréchette décédera ecclésiastique; Agapit Legris sera prêtre; Georges et Édouard Caron seront députés; Antoine Desaulniers, François Barolet, Laurent Giguère, Henri-Guillaume Mayrand, Charles Lemaître-Auger, Hercule Savoie et Denis-Georges Desaulniers seront médecins; Antoine Gagnon, Antoine Caron et Ernest Gauvreau seront notaires<sup>36</sup>.

Pendant ce temps la Fabrique est en mal d'améliorations! En l'année 1839 les dépenses du marguillier en charge comportent une somme de six louis quinze deniers « pour deux poëles à chauffer dans l'église<sup>37</sup> ». Il est probable qu'auparavant seule la sacristie était pourvue d'un système quelconque de chauffage, selon la coutume prévalant alors dans le pays.

A l'automne un ministre protestant de langue française arrive au village. C'est Narcisse Guérout né à Saint-Denis-sur-Richelieu, au foyer de Pierre-Guillaume Guérout, marchand, et de Joseph-Marie Woods. Quoique huguenot son père l'avait fait baptiser à l'église catholique mais l'avait ensuite éduqué dans le protestantisme. En 1839 le révérend Guérout est chargé du temple de la Rivière-du-Loup où il passe quinze ans. De 1844 à 1847 il ajoute à ses autres tâches la desserte de Saint-Gabriel de Brandon.

Prédicant zélé il se formalise des chasses dominicales de monsieur Lebourdais. Or précisément un bon dimanche après-midi, le Curé décharge accidentellement son fusil et les plombs lui percent les mains. Le Ministre ne manque pas de lui faire dire que « le jour du Seigneur appartient au Seigneur » et que l'accident est une évidente punition du ciel.

Narcisse Guérout est remplacé en 1854 par le révérend William Merrick. C'est alors vraisemblablement qu'il fonde à Lanoraie le Séminaire Bellevue où il résidera jusque vers 1884. Il décédera à Québec le 14 janvier 1887<sup>38</sup>.

Au cours de sa visite pastorale, le 17 juin 1840, Monseigneur Joseph Signay édicte plusieurs ordonnances au sujet de l'administration des marguilliers dont les comptes sont en souffrance; il fixe le tarif du casuel et permet une contribution pour la nouvelle église de Sainte-Ursule; puis il passe aux anciens règlements jamais exécutés: « Nous avons renouvelé et renouvelons, et avec injonction spéciale de s'y conformer, les ordonnances réitérées à chaque visite épiscopale depuis 1807, de placer un baptistère au bas de l'Église, du côté de l'Évangile et avec un tableau de S.J. Bte baptisant N.S. comme il est prescrit page 1 de l'Extrait du rituel, et un confessionnal dans chacune des deux

<sup>35</sup> Collection Michel Côté.

<sup>36</sup> J.-A.-I. DOUVILLE, prêtre, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, 1803-1903*, t. 2, Montréal, Beauchemin, 1903, p. 158\*-182\*, *passim*.

<sup>37</sup> *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>38</sup> Charles DRISARD, *Narcisse Guérout*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> juillet 1927, p. 5; aussi L.-A. L. Dusablon, prêtre, dans Collection Michel Côté.

chapelles. Enjoignons aux marguilliers d'aviser au plus tôt à la suppression des bancs qui occupent les places où ces trois objets doivent être placés, en prenant les arrangemens convenables avec les adjudicataires des dits bancs. Recommandons en outre strictement aux dits Sieurs Marguilliers de ne plus laisser placer de bancs à une moindre distance des balustres qu'à celle de quatre pieds français suivant les ordonnances relatives à cet objet [...] Comme la table de l'autel majeur est trop étroite, nous renouvelons l'ordonnance de feu Monseigneur Plessis du 13 mai 1819 qui prescrit de reculer le tabernacle de trois pouces. » D'autres décrets portent sur la robe du bedeau, les missels, les parures d'autel, l'exhumation des cadavres de l'ancien cimetière et les livres de chant<sup>39</sup>.

Sous son style juridique ce document démontre que l'Évêque trouve quelque négligence dans l'administration de la paroisse. Le brave Curé va rencontrer encore d'autres épreuves. L'abbé Bois est remplacé au cours de 1840 par monsieur Léandre Tourigny qui, à l'époque, est pris de scrupules au point d'aller en pleine nuit réveiller les prêtres des paroisses voisines pour faire apaiser sa conscience timorée. Certains fidèles critiquent aussi le ministère de monsieur Lebourdais, si bien que l'abbé Thomas Cooke, vicaire général à Trois-Rivières, écrit à Monseigneur Signay : « Les paroissiens se plaignent du manque de sermon et disent qu'ils n'ont pas eu une seule instruction depuis le départ de Mr Bois. Ces plaintes sont parvenues à mes oreilles par diverses voies; et on m'a dit que quelques braves gens, sentant pour eux memes et surtout pour leurs enfants, le besoin d'avis, d'instructions, et de sermons, se proposaient de se plain[dre] directement à Votre Grandeur. Ils murmurent de ce que dans une aussi grande paroisse, il n'y ait pas eu cette année de première communion, de ce que les parens n'étant pas soutenus par les inst. du curé ne peuvent contenir les jeunes gens qui se démoralisent entièrement. Il faut dire aussi que le Vicaire actuel n'est pas en état de remplacer le Curé. Il n'a encore prêché qu'une fois<sup>40</sup>... »

Les contradictions ont un bon effet et amènent un redressement. En 1841 monsieur Lebourdais fait enfin disposer le baptistère et les confessionnaux conformément aux ordres épiscopaux répétés depuis trente-quatre ans<sup>41</sup>. Il fait prêcher, par Monseigneur de Forbin-Janson, évêque de Nancy, une retraite dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire des auditeurs. L'affluence est telle qu'on ne peut distinguer à travers la foule qui se presse ni bancs, ni allées, ni balustrade ! La paroisse regorge d'étrangers avides d'entendre l'incomparable orateur sacré. Des gens venus de loin passent tout le jour dans les bancs afin de conserver leur place pour l'exercice du soir<sup>42</sup> !

<sup>39</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>40</sup> T. Cooke, g.v., lettre à l'Évêque de Québec, Trois-Rivières, 17 décembre 1840, original, AAQ.

<sup>41</sup> *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>42</sup> N.-E. DIONNE, *M<sup>or</sup> de Forbin-Janson*, Québec, Brousseau, 1895, p. 95; aussi Alexis Lesieur-Desaulniers, dans *Collection Michel Côté*.

En 1841 également, l'abbé Lebourdais accueille au presbytère monsieur Louis Marcoux qui se retire du ministère après avoir été chargé de Maskinongé pendant vingt-trois ans; dépassant de peu la cinquantaine, l'ancien curé rendra maintes fois d'excellents services.

En 1842 un nouveau vicaire arrive dans la paroisse : l'abbé Charles-Édouard Bélanger. Né à Beauport le 19 septembre 1813 et ordonné prêtre le 18 décembre 1841, il demeure un an à la Rivière-du-Loup puis est transféré dans les Bois-Francs. Un dimanche de 1845 il s'égaré dans une savane entre Plessisville et Saint-Pierre-les-Becquets et y passe une nuit glaciale, sans abri et sans nourriture; il ne peut survivre à l'aventure et succombe le 23 novembre <sup>43</sup>.

L'abbé Lebourdais est alors aux prises avec diverses difficultés. C'est tout d'abord un procès de la Fabrique contre Antoine Houde, au sujet d'une rente promise à l'école du village : la décision rendue par la Cour en 1842 ne règle point le litige et en 1846 les marguilliers interviendront de nouveau <sup>44</sup>. La construction d'une sacristie apporte également des misères. L'ancienne étant trop petite et tombant en ruine, Monseigneur Signay approuve privément le projet de refaire en neuf <sup>45</sup> avec murs de bois sur des fondations de pierre <sup>46</sup>. L'abbé Dumoulin, délégué épiscopal, décrète que la bâtisse mesurera « trente-cinq pieds français de longueur intérieure sur trente pieds aussi français de largeur aussi intérieure avec un vestiaire et un passage qui seront construits entre la sacristie et l'Église ». Le plan est sanctionné par l'Évêque <sup>47</sup>. Mais l'affaire n'en reste pas là : l'Honorable Étienne Mayrand et le docteur Louis-Honoré Gauvreau signifient un protêt à la Fabrique pour empêcher l'exécution du contrat <sup>48</sup>. Ils finissent par se désister et la construction se fait mais quasi entièrement aux frais du Curé.

L'année 1844 amène l'institution dans la paroisse d'une « Cour des Commissaires pour la décision sommaire des petites causes <sup>49</sup> », dont l'existence est éphémère. Elle marque aussi l'arrivée comme vicaire de l'abbé N. Bélanger dont monsieur Lebourdais demande le rappel un an plus tard <sup>50</sup>. Le remplaçant est alors l'abbé Honoré Lemaitre-Lottinville, un enfant de la paroisse qui vient d'être ordonné prêtre.

Cette même année 1845 ramène la visite de Monseigneur Signay qui édicte plusieurs ordonnances au sujet des comptes de la Fabrique, de la vente des bancs, du livre des délibérations qui est dans un « état de vétusté et de mauvaise

<sup>43</sup> LACERTUS, *L'abbé Charles-Édouard Bélanger*, dans *ESI*, 2 janvier 1926, p. 7.

<sup>44</sup> *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL; aussi *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>45</sup> M<sup>sr</sup> J. Signay, lettre à M. Lebourdais, ptre, Québec, 13 décembre 1842, original, AAQ.

<sup>46</sup> *Requête à l'Évêque de Québec, Rivière du Loup*, 27 décembre 1842, original, APL.

<sup>47</sup> J.-S.-N. Dumoulin, ptre, procès-verbal, 29 mai 1843, original, APL.

<sup>48</sup> C.-F. Cazeau, ptre, lettre à MM. E. Mayrand et L.-H. Gauvreau, Québec, 24 juillet 1843, original, AAQ.

<sup>49</sup> *Requête des citoyens* [... 21 mars 1844], original, APQ.

<sup>50</sup> J. Lebourdais, ptre, lettre à l'Archevêque de Québec, Rivière du Loup, 7 août 1845, original, AETR.

reliure » exigeant « que l'on cesse d'en faire usage » ; le prélat commande que l'on ajoute au missel le texte des messes récentes, que l'on achète un tapis pour décorer le chœur aux jours solennels, que l'on se procure une étole décente pour les baptêmes et qu'un tableau de saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur soit placé, tel que demandé en 1840, dans le nouveau baptistère, etc. Et l'Évêque poursuit : « Nous avons recommandé à MM. les marguilliers de pourvoir, par quelque légère palissade au moins, à ce qu'il ne se fasse plus d'indécences sur les murs de l'église qui font face au cimetière, et que le passage qui conduit à la sacristie par le dit cimetière, soit séparé par une clôture qui empêche les animaux de s'y introduire. » Le procès-verbal se termine par le conseil d'ériger un chemin couvert entre la sacristie et le transept droit de l'église.

Le 14 août 1845 l'abbé Thomas Cooke, vicaire général, vient ériger un chemin de la croix et bénir « une cloche du poids de 498 livres et nommée Jacques, Antoinette, Denis, Julie <sup>51</sup> ». La cérémonie rehaussée par la présence de plusieurs prêtres est tout à fait solennelle.

Le 6 octobre suivant Léon Caron, frère de l'abbé Thomas et marchand du village, est engagé comme organiste avec un salaire de quarante louis par année. Il a fait une partie de son cours classique et appris la musique du professeur Hunt. Il est alors âgé de vingt-neuf ans et vient d'épouser, le 7 janvier précédent, Marie-Élisabeth Waltzen de nationalité hollandaise. Il gardera son poste à l'orgue jusqu'à son décès survenu en 1857 <sup>52</sup>.

Pour clore dignement une année féconde en mesures diverses, la Fabrique approuve, le 14 décembre, la construction de jubés dans les deux chapelles du transept afin d'accommoder un plus grand nombre de fidèles <sup>53</sup>.

#### Progrès administratif et commercial.

C'est de 1845 que date la réorganisation des commissions scolaires sur une base paroissiale ainsi que l'érection, pour la première fois au pays, d'un système municipal qui correspond aux limites des comtés.

Dans la municipalité de Saint-Maurice Léon Caron est engagé comme secrétaire-trésorier et l'Honorable Étienne Mayrand devient maire. Le 20 octobre le nouveau magistrat cède gratuitement un emplacement destiné à servir de « marché et place publique à perpétuité ». Ce terrain mesure quatre-vingts pieds de front sur la rue Sainte-Élisabeth et cent vingt de profondeur sur la rue Phineas, aujourd'hui Saint-Antoine <sup>54</sup>. Le commerce s'y fera plus commodément que sur la place de l'école en face de l'église où il se tenait auparavant.

Les trois années suivantes ne nous découvrent rien de notable. Mais 1849 apporte deux faits religieux dignes d'intérêt. Tout d'abord, les paroissiens

<sup>51</sup> *Livre de comptes de la Fabrique*, original, APL.

<sup>52</sup> Même endroit; aussi Collection Michel Côté.

<sup>53</sup> *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>54</sup> Contrat Mayrand-Caron, 20 octobre 1845, greffe P. Bazin, original, AVL.

sont appelés à se prononcer sur leur croyance en l'Immaculée Conception dont on prépare à Rome la définition *ex cathedra*. Monsieur Lebourdais lit en chaire la lettre encyclique que Pie IX a publiée dans ce but et il écrit subséquemment à l'Archevêque de Québec : « ... tous les gens m'ont paru très disposés à croire, comme ils l'ont toujours cru, le dogme de l'Immaculée conception de Marie la Sainte Mère de notre Sauveur <sup>55</sup> ».

Le second événement de l'année est une retraite de tempérance prêchée par l'abbé Chiniquy et terminée le 8 juillet. Le prédicateur enrôle « sous la bannière de la sobriété » deux mille quatre cents personnes. Son succès est aussi grand dans les paroisses voisines de sorte que les aubergistes du district renvoient à Montréal « les boissons qu'ils avaient à vendre <sup>56</sup> ».

Durant son séjour dans la région monsieur Chiniquy va visiter « St. Leon Springs <sup>57</sup> », nouveau centre de villégiature situé près de la « Saline ». L'endroit avait été découvert vers 1852. Un nommé George Campbell y avait acheté des terrains de Jean-Baptiste Lamy et venait d'ouvrir un hôtel d'une quinzaine de chambres <sup>58</sup>.

D'après un journaliste trifluvien d'alors :

Le site est un des plus beaux qu'il puisse y avoir; l'hôtel est bâti au centre d'une forêt vierge, sur les bords même d'une rivière charmante et profonde, laquelle par sa position et ses sinuosités, fait circuler autour de l'hôtel un fort courant d'air rafraîchi par les grands bois qui la bordent. Nous étions aux sources, poursuit le publiciste, pendant une journée excessivement chaude, et cependant cette chaleur ne s'y faisait nullement sentir, en conséquence du courant d'air apporté par la rivière. De l'hôtel l'on descend par une vingtaine de degrés aux eaux, au-dessus desquelles il y a un joli pavillon. A six pas de là sont les bains qui sont dans un ordre parfait. Sur la côte en face de l'hôtel il y a un bâtiment spécialement destiné à un magnifique jeu de billard, et en côté de l'hôtel, un vaste bâtiment construit tout exprès pour le jeu de quilles qui y est en pleine opération. Quant à l'hôtel, à ses salons et ses chambres particulières, à la propreté excessive qui y règne, à la table, à la politesse et à l'activité avec laquelle l'on y est servi, il serait difficile d'exiger rien de mieux <sup>59</sup>.

Aux saisons favorables, « St. Leon Springs » devient le paradis des chasseurs qui poursuivent le gibier jusque dans le canton Hunterstown, parmi les innombrables lacs dont regorge l'ancien royaume des Abénaquis de Saint-François-du-Lac <sup>60</sup>.

L'exploitation de la « Saline » est une aubaine pour la Rivière-du-Loup où les touristes arrivent par la diligence ou par les bateaux.

<sup>55</sup> J. Lebourdais, prêtre, lettre à l'Archevêque de Québec, Rivière-du-Loup, 20 juin 1849, original, AAQ.

<sup>56</sup> Voir *Mélanges religieux*, Montréal, 13 juillet 1849, p. [2], 362; aussi *Le Journal des Trois-Rivières*, Samedi, 14 juillet 1849, p. 2.

<sup>57</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 14 juillet 1849, p. 3.

<sup>58</sup> Charles DRISARD, *Notes historiques sur les Sources Saint-Léon*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1923, p. 16.

<sup>59</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 14 juillet 1849, p. 2.

<sup>60</sup> LACERTOS, *Les camps princiers et les pavillons de chasse du millionnaire C. Simpson à Saint-Alexis*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1926, p. 8.

L'on est précisément au seuil d'un développement considérable de la navigation sur la grand-rivière. Jusqu'alors il n'y venait guère que des petites embarcations à fond plat et à bouts pointus, mesurant pour la plupart de trente à quarante-cinq pieds de longueur par six à huit de largeur et portant un équipage de deux hommes. Ces barges étaient mues par de longues rames et quand il ventait par une voilure rudimentaire; dans l'eau peu profonde et les courants rapides elles se manœvraient à la perche. Elles servaient surtout à exporter les produits locaux et à approvisionner les marchands en farine, mélasse, mercerie, quincaillerie et rhum de la Jamaïque.

Mais voici que les vaisseaux à vapeur font leur apparition. Les deux premiers, si l'on en croit de vieux souvenirs, sont le *Pacaud* et le *Saint-Louis*. Chauffés au bois et atteignant une vitesse maximum de sept à huit milles à l'heure, ces caboteurs viennent tous deux de Montréal, arrêtent aux mêmes endroits et se font concurrence. Ils remontent la rivière jusque vis-à-vis la rue Saint-Laurent. Cependant quand l'eau est basse ils jettent l'ancre au lac Saint-Pierre à un demi-mille du rivage et l'on doit transborder sur des allèges passagers et marchandises. Celles-ci sont déposées dans les « hangars des bateaux » érigés entre les deux rivières tandis que les voyageurs sont immédiatement amenés au village en calèche ou en charrette<sup>61</sup>.

Le trafic est alors considérable sur la grand-rivière : c'est par là que passent les madriers de Hunterstown, les peaux de la tannerie Yale, les produits agricoles de tout le district, comme d'ailleurs la presque totalité des marchandises importées.

Une activité incessante règne pendant la saison estivale sur toutes les routes, autour des quais, des auberges ou du Moulin-Rouge. Même l'hiver les affaires marchent rondement. Ainsi le 28 février 1850 l'on tient sur la place du marché une « exhibition des grains, légumes, viandes grasses, etc. ». Afin d'encourager les cultivateurs à améliorer leurs méthodes l'on donne des prix pour « le bled de la Mer Noire, bled rouge, pois, orge, avoine, bled d'Inde, sarazin, graine de mil, patates, bœuf gras, porc gras, mouton gras, choux-Siam, carottes<sup>62</sup> ».

En ce même hiver, le 29 janvier, il se passe une anecdote typique. Elle met en cause un journalier de Saint-Léon, peu fortuné, mauvais payeur et habile ratonneur, que les gens ont justement surnommé « Le Rat ». Comme « Le Rat » a décidé de convoler en justes noces le Curé charge monsieur Marcoux de faire le mariage. Après la cérémonie ce dernier fait signer le registre et sollicite le tarif habituel qui est de cinq chelins. Mais « Le Rat » demande du crédit. Le prêtre, qui ne connaît pas le compère, lui fait confiance et sans se douter que la Fabrique ne sera jamais payée s'en va au presbytère l'âme légère. Mais le Curé l'attend :

<sup>61</sup> A. CARON, *Navigation sur la Rivière-du-Loup*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1923, p. 4.

<sup>62</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 19 janvier 1850, p. 1.

— Avez-vous été payé pour le mariage, monsieur Marcoux ?

— Non, il m'a dit qu'il paierait plus tard.

— Bien, ça, c'en est une bonne ! s'esclaffe l'abbé Lebourdais. C'est la première fois que je vois un « Marcoux » se faire attraper par un « Rat »<sup>63</sup> !

Mais tout n'est pas plaisant dans la vie de l'abbé Lebourdais. Il est alors aux prises avec un groupe de citoyens qui, pour quelque raison obscure, veulent faire transférer de la Fabrique à la Commission scolaire les biens légués par messire Bertrand dans un but d'éducation. Mais le Curé s'oppose à cette transaction alléguant que la paroisse prête déjà aux commissaires, qui s'en servent d'ailleurs à leur gré, le terrain et la maison où se tient l'école du village<sup>64</sup>. Alors les Sieurs Étienne Mayrand et Louis Baribeau recourent à l'Archevêque de Québec, lui attestant qu'ils veulent établir un collège de Frères et que les propriétés en question sont indispensables au projet.

Impressionné par le mémoire, Monseigneur Turgeon adresse au Curé une lettre sévère : « ... il serait à regretter que la dite fabrique se refusât à une cession qui mettrait la paroisse en mesure de se procurer une maison de Frères des Ecoles Chrétiennes et d'avoir une somme considérable du Gouvernement pour l'aider à bâtir [...]. Que s'il n'était pas possible de se procurer des Frères pour la dite école, la cession se ferait pour l'établissement d'une école-modèle [...] Dans un temps où l'on fait de si grands efforts pour répandre l'éducation parmi notre peuple qui en a tant de besoin, le clergé doit se mettre à l'œuvre avec courage et doit être secondé dans cette cause importante sous tant de rapports par les fabriques qui, comme lui, doivent avoir grandement à cœur le bien de la religion et de la société<sup>65</sup>. »

Monsieur Lebourdais ne l'entend pas de cette façon. Ses largesses du passé sont garantes de l'intérêt qu'il manifeste à l'éducation de la jeunesse; mais il ne veut pas déposséder la Fabrique des droits qui lui sont exclusivement attribués. Il y a d'ailleurs d'autres moyens pour fonder un collège : « Si Messrs Mayrand & Baribeau veulent avoir une école des frères au moyen de souscriptions, qu'ils aient la bonté de passer chez moi, et je n'aurai aucune objection à prendre part à cette bonne œuvre, mais aliéner des biens qui ne doivent avoir d'autres administrateurs que les Curé & Marguillers [...], je ne crois pas pouvoir le faire<sup>66</sup>... »

Devant l'insistance des promoteurs et s'appuyant sur le fait que le Gouvernement doit bientôt modifier la législation scolaire, le Curé revient à la charge : « ... que veut-on faire de quelques louis de rente annuelle qui ont une destination toute particulière (une école élémentaire sous la régie de la fabrique) et

<sup>63</sup> Docteur Olivier R.-Laflèche, dans Collection Michel Côté.

<sup>64</sup> Consultation légale, 28 octobre 1850, original, AETR.

<sup>65</sup> M<sup>sr</sup> P.-F. Turgeon, lettre à M. Lebourdais, Québec, 15 novembre 1850, original, AAQ.

<sup>66</sup> J. Lebourdais, ptre, lettre à M<sup>sr</sup> P.-F. Turgeon, Rivière-du-Loup, 22 novembre 1850, original, AETR.

pourquoi ne pas recourir à la voie de souscription. Je suis prêt à y concourir et je l'ai déjà dit; mais c'est à l'homme qu'on en veut et non aux deniers<sup>67</sup>. »

Ces démêlés sont accompagnés de critiques qui vont jusqu'à l'Archevêque. Ce dernier écrit à monsieur Lebourdais à l'été de 1851 : « Je sens bien qu'à raison de votre âge et des infirmités qui en sont la suite, il ne vous est guère possible de remplir toutes vos obligations de curé avec la même sollicitude qu'autrefois. Mais puisqu'il en est ainsi, ne vous semble-t-il pas qu'il serait important de laisser ce soin à d'autres<sup>68</sup> ? » Le prélat exhorte donc le Curé à donner sa démission. Mais ce dernier expose que son départ passerait aux yeux de beaucoup comme le résultat d'une « intrigue ourdie par quelques-uns<sup>69</sup> »; et Monseigneur Turgeon se laisse convaincre de remettre la question à plus tard.

Le 23 juillet 1851 monsieur Lebourdais perd une fraction de son territoire lorsque huit cent cinquante arpents de terre, situés tout près de Maskinongé, sont rattachés par l'Évêque à cette dernière paroisse<sup>70</sup>.

Au début de l'automne les fabriciens de la Rivière-du-Loup décident de réparer leur « salle publique » qui est en « état de ruine<sup>71</sup> ».

A cette époque la question du grand pont revient sur le tapis. Le 4 avril 1851 le conseil municipal avait décrété une construction nouvelle. Mais voici que l'affaire est portée devant la Cour Supérieure. Le 25 mai 1852 le juge Dominique Mondelet, « ... considérant que la Rivière du Loup, comme rivière navigable durant une partie de l'année et flottable pendant la saison de la navigation, est comme telle dans le domaine public et nullement sujet à la juridiction du Conseil Municipal de la Municipalité du Comté de St Maurice, a cassé et annulé et casse et annule le Procès-verbal ou règlement du dit conseil<sup>72</sup> ». Une fois de plus le vieux pont reste où il est !

Bientôt un grand changement se produit dans le gouvernement ecclésiastique de la région : un nouveau diocèse est érigé à Trois-Rivières englobant la Rivière-du-Loup. Le premier titulaire, Monseigneur Thomas Cooke, est sacré le 18 octobre 1852.

Le 8 juin 1853 le Prélat fait sa visite pastorale dans la paroisse. Il renouvelle les ordonnances de ses prédécesseurs qui n'ont pas encore été exécutées, approuve le projet de faire un passage couvert de la sacristie à l'église, puis décrète, entre autres choses :

1o - que l'on fasse un glacis de 4 ou 5 pieds avec une petite palissade le long de l'église du côté du sud-est, jusqu'au chemin couvert, pour empêcher les passants

<sup>67</sup> Le même au même, Rivière-du-Loup, 24 décembre 1850, original, AETR.

<sup>68</sup> M<sup>sr</sup> P.-F. Turgeon, lettre à M. Lebourdais, Québec, 9 août 1851, original, AAQ.

<sup>69</sup> Le même au même, Québec, 30 août 1851, original, AAQ.

<sup>70</sup> M<sup>sr</sup> P.-F. Turgeon, décret du 23 juillet 1851, original, APL. Pour la ratification civile, voir *Subdivision du Bas-Canada en Paroisses et Townships, en réponse à l'adresse ci-jointe de l'Assemblée législative, 1853*, Québec, Fréchette, 1853, p. 16.

<sup>71</sup> Requête du 31 août 1851, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>72</sup> Cour de Circuit, sentence du 25 mai 1852, original, AVL.

d'approcher de l'église, et aussi un glacis du côté du sud-ouest sans palissade, pour préserver les murs des dommages occasionnés par l'eau et par la gelée; 2o - Que le perron de la sacristie soit renouvelé; 3o - Que l'on renouvelle aussi tout le perron devant l'église et qu'on y mette à la distance de 20 ou 30 pieds une clôture en palissade avec des portes pour la commodité du monde<sup>73</sup>...

Mais voici que par une loi du 14 juin 1853 la partie ouest du comté de Saint-Maurice est érigée en une circonscription distincte sous le nom de Maskinongé<sup>74</sup>. Le 27 juillet de l'année suivante l'on y choisit le premier député : l'avocat Joseph-Édouard Turcotte de Trois-Rivières qui est élu par acclamation<sup>75</sup>.

En 1855 le Gouvernement crée les conseils de comtés et réorganise les conseils municipaux tels qu'ils existent encore actuellement.

La première séance municipale a lieu le 20 juillet 1855 dans la salle publique de la paroisse. Le président, Léon Caron, explique le but de l'assemblée puis l'on désigne comme secrétaire Louis-Joseph Bourret. L'on élit ensuite les conseillers suivants : Antoine Boucher, Joseph Gravel, Moïse Houde, François Caron, Olivier Béland, Toussaint Caron et Moïse Villeneuve qui représentent équitablement la campagne et le village. Et comme la loi stipule que le maire doit être choisi par les membres du conseil, Moïse Houde propose Moïse Villeneuve et François Caron suggère Joseph Gravel : le vote est pris et le conseiller Gravel obtient la majorité des voix pour devenir le premier maire de la Rivière-du-Loup-en-haut<sup>76</sup>.

Quant au conseil de comté, il tient sa session inaugurale le 31 juillet à Maskinongé; c'est le maire de la place, Alexandre Bareil-Lajoie, qui est élu préfet. Le 13 août une réunion spéciale est convoquée au même endroit pour le choix du chef-lieu. Pierre-Célestia Rivard de Saint-Léon propose, appuyé par Joseph Gravel, que ce soit la Rivière-du-Loup; d'autre part François Lambert de Sainte-Ursule, appuyé par le maire Bellemare de Saint-Paulin, réclame que ce soit Sainte-Ursule. Les suffrages se divisant également le préfet donne sa voix prépondérante en faveur de la Rivière-du-Loup<sup>77</sup>.

Voilà donc la localité pourvue d'un système administratif efficace et devenue le centre juridique du comté. Sous la direction d'un conseil municipal actif elle va vite entrer dans une ère de progrès !

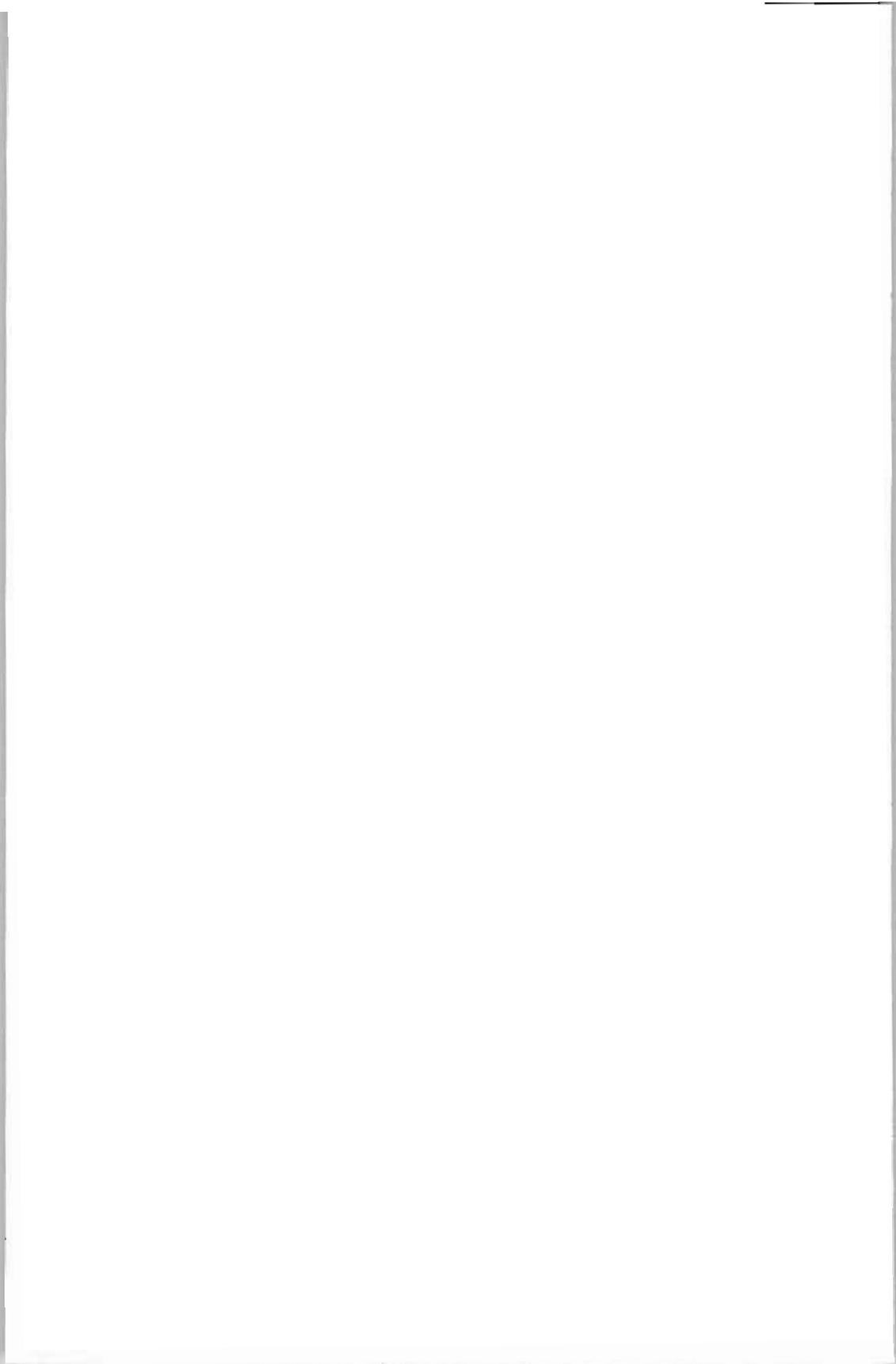
<sup>73</sup> M<sup>re</sup> T. Cooke, 8 juin 1853, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>74</sup> LACERTUS, *Le passé politique du comté de Maskinongé. Chambre des Communes*, dans *ESJ*, 2 novembre 1925, p. 10.

<sup>75</sup> Même endroit.

<sup>76</sup> *Registre des délibérations, 1855-1868*, original, SMRL.

<sup>77</sup> [Registre des délibérations du Conseil de Comté], p. 1, original, APJL.



## Une ère de progrès

(1855-1870)

Au début de septembre 1855 l'abbé Jacques Lebourdais consent à donner sa démission comme curé de la Rivière-du-Loup. Il est à ce poste depuis quarante-deux ans et va bientôt célébrer son soixante-douzième anniversaire. Il se retire dans une résidence achetée du docteur Dame et située presque en face du presbytère.

Monseigneur Cooke lui exprime sa satisfaction : « ... aux noms de mes Prédécesseurs et au mien, je vous remercie des services que vous avez rendus à l'Eglise et je prie le Souverain Pasteur de vous récompenser au centuple<sup>1</sup> ».

Déjà l'Évêque a choisi le successeur: l'abbé Joachim Boucher de Saint-David auquel il a écrit le 14 septembre: « ... voici vacante une cure qui a paru vous plaire, je veux bien vous l'offrir, mais avec ses charges, et sans vous promettre que vous y serez heureux; c'est la Rivière du Loup ». Mais il faudra verser un tiers de la dîme à l'ancien pasteur et un dixième pour la cathédrale<sup>2</sup>.

Dès son retour de Montréal où il est allé faire des « provisions » pour recevoir le Prélat en sa tournée pastorale<sup>3</sup>, monsieur Boucher répond avec emphase: « ... aujourd'hui comme toujours, je suis resté dans la consciencieuse certitude que je devais quitter Saint-David pour la Rivière-du-Loup. La Providence qui veille au bien des pasteurs comme à celui des peuples, m'appelle par votre sage administration au poste qui me plaît. Je l'accepte avec ses charges, et m'en trouve très heureux<sup>4</sup>. »

Le 26 septembre lors de son passage à Saint-David, l'Évêque invite le Curé à se rendre à Trois-Rivières dans la semaine du 14 octobre « pour terminer les conventions projetées<sup>5</sup> »; il expédierait ensuite la lettre de nomination<sup>6</sup>.

Aussitôt l'abbé Boucher vend une partie de « ses effets de ménage », emballe le reste et se prépare à partir. Mais il oublie la visite promise à

<sup>1</sup> M<sup>sr</sup> T. Cooke, lettre à M. Lebourdais, Trois-Rivières, 20 septembre 1855, copie, AETR; aussi *Registre des délibérations de 1845 à 1861*, adresse du 15 septembre 1861; Assemblée du 1<sup>er</sup> décembre 1861, original, APL.

<sup>2</sup> M<sup>sr</sup> T. Cooke, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 14 septembre 1855, original, ASTR.

<sup>3</sup> J. Boucher, ptre, lettre à M<sup>sr</sup> T. Cooke [s.l.], 25 septembre 1855, manuscrit autographe, ASTR.

<sup>4</sup> Le même au même, St. David, 21 septembre 1855, manuscrit autographe, ASTR.

<sup>5</sup> M<sup>sr</sup> T. Cooke, lettre à M. Boucher, Trois Rivières, 12 octobre 1855, original, ASTR; aussi lettre du 10 octobre 1854, original, ASTR.

<sup>6</sup> J. Boucher, ptre, lettre à M<sup>sr</sup> T. Cooke, 10 octobre 1855, [s.l.], original, ASTR.

l'évêché et conséquemment attend en vain son obédience. Le 10 octobre il dépêche Joseph Bergeron pour aller la quérir. Monseigneur Cooke lui rappelle l'intention préalable: « J'aurais, pour bien des raisons, mieux aimé vous voir ici que Mr Bergeron; mais c'est un coup manqué qu'il faut reprendre; le plus tôt sera le mieux. Le *Castor* laisse notre port pour la Rivière du Loup le mercredi à 3 hrs &c. Continuez vos arrangemens<sup>7</sup> ... »

Pour une raison inconnue ce message épiscopal retarde en cours de route et l'abbé Boucher trépigne sur place. Il écrit à monsieur Lebourdais qui lui a adressé un mot de bienvenue et l'a louangé auprès de ses futurs paroissiens: « Les hommes d'esprit ont de l'esprit toute leur vie: l'âge comme les événements ne font jamais faire défaut à leur bon sens et à leur sagacité habituelle. Je ne vais pas à la Rivière du Loup pour m'asseoir à votre place; non, ni moi ni autres n'en rempliraient le vide. J'y vais pour m'asseoir à côté de vous, heureux de m'y tenir et d'y travailler à la lumière de votre esprit et d'enrichir mon âme des trésors de votre expérience et de vos salutaires avis. Mon Dieu! J'ai hâte d'être rendu, et lettre de mission ou non, je me rends chez vous pour le dimanche du 21 courant<sup>8</sup>. »

Entre temps la missive de Monseigneur Cooke parvient à Saint-David et monsieur Boucher part, non sur le *Castor*, mais dans un petit bateau loué tout exprès. Il prend possession de sa paroisse le 21 octobre 1855 devenant le quinzième curé de la Rivière-du-Loup.

Quelques jours plus tard, il va signer à Trois-Rivières les conventions préalablement acceptées et rapporte le texte de sa nomination<sup>9</sup>.

Cependant une fois installé à son poste messire Boucher, influencé peut-être par l'abbé Lebourdais, refuse comme d'ailleurs plusieurs prêtres du diocèse de payer le cathédralique. Monseigneur Cooke le tancera vertement: « Je vous ai appelé en septembre 1855 à la desserte d'une des belles cures du Diocèse, à la condition réglée par le Souverain Pontife et que vous avez acceptée bien volontiers, de payer, en mai ou juin, chaque année, le 10<sup>e</sup> de vos revenus ecclésiastiques à l'Evêque pour le soutien de l'Evêché. Mai et juin sont passés, l'année ecclésiastique aussi et vous n'avez rien fait pour reconnaître la faveur qui vous a été accordée, ni pour acquitter une obligation que vous avez prise en honneur et en conscience<sup>10</sup>. » Une semaine plus tard le prélat insiste: « Tout le monde sait que vous avez désiré, demandé, redemandé avec instance la cure de la Rivière du Loup, et que pour l'obtenir, vous vous êtes engagé à tout ce que l'on exigerait de vous dans l'intérêt du Diocèse, même à payer généreusement le 10<sup>e</sup>, &c<sup>11</sup>. »

<sup>7</sup> M<sup>re</sup> T. Cooke, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 12 octobre 1855, original, ASTR.

<sup>8</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à M. Lebourdais, [s.l.s.d.], manuscrit autographe, ASTR.

<sup>9</sup> J. Boucher, prêtre, document du 1<sup>er</sup> octobre 1855, original, ASTR; aussi M<sup>re</sup> T. Cooke, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 12 décembre 1856, original, ASTR; J. Boucher, prêtre, brouillon d'une lettre à M<sup>re</sup> T. Cooke, [s.l.s.d.], copie, fonds Bois, ASN.

<sup>10</sup> M<sup>re</sup> T. Cooke, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 5 décembre 1856, original, ASTR.

<sup>11</sup> Le même au même, Trois-Rivières, 12 décembre 1856, original, ASTR.

Ces démêlés donnent quelque idée du nouveau pasteur de la Rivière-du-Loup dont les antécédents dénotent une puissante personnalité.

Messire Joachim Boucher était né à Saint-Antoine de la Baie-du-Febvre le 12 avril 1804 du mariage de Joseph Boucher, cultivateur, et de Tarsile Auger. Il avait fait ses études classiques à Nicolet et sa théologie à Québec. Là il s'était montré un caractère à la fois riche et vif. À l'occasion d'une lettre passionnée reçue de l'ecclésiastique, l'un de ses oncles lui avait écrit: « On te prendrait pour une barre électrique sur laquelle se décharge le tonner de La Baie dans ses grosses tempêtes. Ou, si tu n'est pas fâché, assurément, ta fièvre a accéléré de beaucoup. Je te conseillerais avec l'avis de quelques bons docteurs, de prendre les bains froids avant que ce feu violent t'ôte entièrement l'usage de tes facultés intellectuelles<sup>12</sup>... »

Ordonné prêtre le 20 juillet 1830 par Monseigneur Signay, l'abbé Boucher avait été nommé assistant de messire Louis-Marie Cadieux, curé de Trois-Rivières et vicaire général. Durant l'épidémie de choléra de 1832 le jeune prêtre s'était montré littéralement héroïque<sup>13</sup>. En 1835 il avait fondé la paroisse de Saint-David de Guire, où les esprits étaient profondément divisés. Il avait ramené la paix parmi les fidèles; l'église s'était érigée comme par enchantement et on avait bâti aussi un joli presbytère. En même temps monsieur Boucher avait fait construire une chapelle et une résidence à sa desserte de Saint-Guillaume d'Upton<sup>14</sup>.

C'est donc un homme de mérite et d'expérience qui prend la direction de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. Il y sera curé pendant plus de trente-cinq ans et y fera vivre des jours inoubliables de piété et de grandeur.

#### Personnages d'Église; citoyens de marque.

Dès le début de ce long règne pastoral une phalange de jeunes paroissiens s'engagent dans la carrière sacerdotale.

Le premier de ces clercs est le père Joseph Grenier, jésuite. Il était né au Petit-Bois le 15 novembre 1836 de Joseph Grenier, cultivateur, et d'Angélique Vanasse-Vertefeuille et avait fait ses études classiques au Collège de L'Assomption. Entré en 1858 au noviciat de la Compagnie de Jésus, il sera ordonné prêtre le 24 juin 1874 à Woodstock, Maryland, par le cardinal Gibbons. Des obédiences successives l'amèneront au Collège Sainte-Marie de Montréal, au Sault-au-Récollet, chez les Sœurs du Sacré-Cœur comme chapelain, au Séminaire de Trois-Rivières, à Nominique, au Sault-Sainte-Marie, dans la région de Sudbury où il bâtit plusieurs chapelles, au Collège de Saint-Boniface du Manitoba, puis ultimement au noviciat du Sault-au-Récollet où il décédera le 4 mai 1923<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> J. B., lettre à J. Boucher, [s.l.s.d.], original, ASTR.

<sup>13</sup> Jacques HERTEL, *M<sup>sr</sup> Joachim Boucher, curé de Louiseville (1804-1897)*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> juillet 1922, p. 1.

<sup>14</sup> Collection Michel Côté.

<sup>15</sup> P. S. DE CARUFEL, prêtre, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, octobre 1936, p. 7.

Le père Grenier appartenait à une très belle famille. Un de ses frères sera prêtre séculier et un autre, Laurent, pratiquera la médecine à Sainte-Ursule. Ce dernier n'était pas du même parti politique que son aîné, l'héritier du bien paternel. Un bon jour, l'avant-veille d'une élection, le médecin trouve le cultivateur aux prises avec quelque malaise. Il l'ausculte, déclare que ce ne sera pas grave et lui fait prendre un remède. Quand l'heure du départ arrive le malade demande s'il peut sortir de la maison.

— Ah ! non, fait le Docteur, c'est du calomel que je t'ai donné : il te faut rester trois jours sans mettre les pieds dehors.

— Mais comment, s'exclame l'autre, je ne pourrai pas aller voter ?

— Impossible, car si tu sors, c'est la mort <sup>16</sup> !

Un autre fils de la paroisse, l'abbé Agapit Legris, était né le 21 mai 1842 du mariage d'Antoine Legris, cultivateur, et de Léocadie Béland. Il fait ses études à Nicolet où il est ordonné prêtre par Monseigneur Thomas Cooke le 23 septembre 1866. Il y est d'abord professeur de belles-lettres, puis devient secrétaire de l'Évêque et vicaire à la cathédrale de Trois-Rivières. En 1885 après une année de repos il se fera nommer curé de Shelburne-Falls, au Massachusetts. Transféré à la paroisse du Sacré-Cœur de Webster il y édifiera une église, un presbytère et un couvent. Il sera emporté subitement par la mort le 14 février 1909 <sup>17</sup>.

En ces mêmes années l'abbé Thomas Fréchette décède prématurément avant d'atteindre le sacerdoce. Fils d'Antoine Fréchette, cultivateur, et de Louise Barolet il était né au Petit-Bois le 13 juillet 1837. Après son cours classique à Nicolet et un an de noviciat chez les Jésuites, il se fait ecclésiastique au Séminaire de Trois-Rivières où il est professeur de rhétorique pendant deux ans. Il doit alors prendre un repos dans sa famille et enseigne le latin à l'école du village. À l'été de 1867, comme ses forces le trahissent, on croit que l'air marin le tonifiera et il part pour les Îles-de-la-Madeleine. Mais le changement lui est fatal et il succombe le 3 octobre quelques semaines après son arrivée là-bas <sup>18</sup>.

En 1868 Maxime-Ephrem Harnois entre chez les Oblats de Marie-Immaculée. Il était né le 17 novembre 1844 du mariage de Marc-Antoine Harnois avec Euphrosine Bourret. Son père, cultivateur au village, est un philosophe que rien n'abat; dans un temps de sécheresse, comme ses amis le taquinaient sur la belle apparence de ses clôtures au-dessus du foin rabougri, il renchérit: « Vous n'avez pas vu l'autre bout du champ, c'est encore mieux... ! » Maxime-Ephrem est d'abord commis chez un marchand local; mais il suit des cours privés qui lui permettent d'entrer au noviciat de Lachine; de là il passe au scolasticat d'Ottawa où il sera ordonné prêtre par Monseigneur Eugène Guigues, o.m.i.,

<sup>16</sup> Charles DRISARD, *Thomas-Laurent Grenier, dans ESJ*, 1<sup>er</sup> septembre 1926, p. 10.

<sup>17</sup> P. S. DE CARUFFEL, *Phalange sacerdotale, dans VPL*, novembre 1936, p. 5.

<sup>18</sup> Collection Michel Côté.

le 1<sup>er</sup> décembre 1872. Le père Harnois deviendra tour à tour professeur à l'Université d'Ottawa, directeur du petit Juniorat, vicaire à Notre-Dame de Hull, fondateur et supérieur du Juniorat du Sacré-Cœur ouvert dans la capitale le 5 janvier 1895. Il sera plus tard transféré au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine où il se dévouera une quinzaine d'années avant de décéder le 19 mars 1919<sup>19</sup>.

Le 27 septembre 1868 l'abbé Isidore Béland reçoit l'onction sacerdotale. Fils de Pierre Béland, cultivateur, et de Marie-Louise Poulin il était né le 12 avril 1846. Il étudie à Nicolet où il est ordonné prêtre par Monseigneur Louis-François Laflèche. Il sera successivement vicaire à Saint-Pierre-les-Becquets, à Sainte-Anne de la Pérade et à Saint-Grégoire. Nommé curé de Saint-Luc-de-Vincennes en 1874 il passera de là à Batiscan où il sera emporté par la mort le 3 avril 1877.

Monseigneur Napoléon Caron, p.a., une des excellentes vocations de l'époque, était né le 16 août 1846 du mariage de Nazaire-Vital Caron, cultivateur, et de Françoise Michaud. Après ses études à Trois-Rivières et à Québec, il est ordonné prêtre à Trois-Rivières le 14 mars 1869 par Monseigneur Laflèche. D'abord vicaire à Sainte-Anne de la Pérade et à Yamachiche, il deviendra en 1873 curé de Saint-Wenceslas. En 1877 il sera professeur au Séminaire de Trois-Rivières puis, de 1885 à 1892, desservant de la cathédrale. Il passera ensuite dix ans à Maskinongé et sera transféré à Yamachiche où il parachèvera l'ornementation de l'église et recevra les dignités de chanoine titulaire et de protonotaire apostolique. Il prendra sa retraite en 1925 et décédera le 27 décembre 1932. Pionnier du « bon parler français » et fécond écrivain, il a publié un *Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens français*, *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, une *Histoire de la paroisse de Yamachiche* et une *Vie de Saint-Jean-Baptiste*; à ces ouvrages, il faut ajouter des pièces de vers et de nombreux articles de journaux ou de revues sur divers thèmes patriotiques.

Un autre prêtre originaire de la Rivière-du-Loup mais qui disparaîtra dans la fleur de l'âge est l'abbé Marie-Édouard-Alphonse Gauvreau. Il était fils du docteur Louis-Honoré Gauvreau et de Louise Dumoulin. Après ses études au Séminaire de Nicolet il est ordonné prêtre par Monseigneur Laflèche le 19 septembre 1869. Son ministère débute par un stage de cinq ans à la Baie-du-Febvre; il sera ensuite nommé premier curé de Sainte-Sophie-de-Lévrard où il sera prématurément ravi par la mort le 11 novembre 1874<sup>20</sup>.

Entre 1855 et 1870 trois jeunes gens et quioze jeunes filles de la paroisse embrassent la vie religieuse.

L'institut des Frères des Écoles chrétiennes accueille en 1865 Georges Damphousse, fils de David et de Sophie Brissette. Né le 1<sup>er</sup> janvier 1845 il

<sup>19</sup> Auguste Desrosiers, dans Collection Michel Côté; O.M.I., *Le Père Harnois, o.m.i.*, dans *Annales de Notre-Dame du Cap*, 1920, p. 15, 55, etc; P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, novembre 1936, p. 6.

<sup>20</sup> P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, novembre 1936, p. 6-7; décembre 1936, p. 7-8.

entre au postulat de Montréal le 11 septembre 1865 et y devient le frère Salomon-de-Jésus. Il fera ses vœux perpétuels le 6 août 1874 et sera pendant plus de quarante ans professeur. Longtemps chargé des premiers communians il sera un merveilleux catéchiste. Il enseignera quelques années au Séminaire de Nicolet et y passera pour un thaumaturge. Monseigneur Elphège Gravel dira qu'il est « un paratonnerre », que « le Bon Dieu ne peut rien refuser à une âme aussi belle ». Le frère Salomon décédera à Montréal le 6 octobre 1913.

Calixte Milot fils d'Antoine et de Lucie Guillemette, né le 9 septembre 1843, prend l'habit chez les Frères des Écoles chrétiennes le 8 décembre 1865. Il fera sa profession perpétuelle en 1878 sous le nom de Simon-de-Marie. Il enseignera à Sorel, Trois-Rivières, Montréal, Longueuil, Saint-Jean d'Iberville, la Baie-du-Febvre. Âme d'élite, doué d'un caractère conciliant et humble, fervent du silence, il décédera à Oka le 4 mai 1892.

Un autre compatriote entre dans la même communauté le 19 mars 1866: Théophile Chevalier, fils de Désiré Chevalier et de Mathilde Dampousse, qui était né le 7 décembre 1843 et qui devient le frère Vitalic. Consacré aux travaux manuels à la maison de Saint-Laurent et à celle des Glacis, à Québec, il sera emporté par la mort dès le 7 septembre 1874.

Les Sœurs Grises de Montréal reçoivent le 2 octobre 1857 Émilie Frigon, fille de Joseph, née le 22 juillet 1837. Sous le nom de Sœur Gravelle, elle passera vingt-trois ans à l'atelier des ornements sacerdotaux de la Maison mère; elle confectionnera entre autres trois pièces précieuses: le drapeau des Zouaves pontificaux canadiens, une bannière offerte au Sanctuaire de Lourdes et une mitre destinée au pape Pie IX. Elle décédera le 8 juillet 1919.

Sœur Bibiane Dubé, née le 1<sup>er</sup> décembre 1839, était fille de Joseph Dubé et de Marguerite Dancause. Elle entre chez les Sœurs Grises le 20 juillet 1860. Elle sera sacristine et couturière presque toute sa vie. Sa mort surviendra le 13 septembre 1917.

Sœur Lajoie, née Marie-Émilie Caron, était fille d'Abraham Caron et de Geneviève Gérin-Lajoie. Née le 24 janvier 1845 elle entre au postulat de la rue Guy le 17 mars 1866. Après sa profession elle débute au Refuge Sainte-Brigitte à Montréal. En 1872 elle partira pour Toledo, Ohio. Après vingt ans à cet endroit elle remplacera sa sœur, Sœur Agnès, comme supérieure de l'Île-à-la-Crosse. Quand cette mission sera abandonnée en 1905 elle passera à l'hôpital de Saint-Boniface puis deviendra assistante provinciale pour le Manitoba. Revenue à Montréal en 1909 elle sera finalement terrassée par une épidémie de grippe le 16 janvier 1916.

Sœur Saint-Stanislas, née Marie-Célestine, est la quatrième fille d'Abraham Caron à se faire Sœur Grise tandis que deux autres deviennent Sœurs de la Providence. Née le 9 septembre 1848 elle arrive au postulat le 23 mai 1867. Sauf un bref séjour à Saint-Boniface elle résidera dans divers couvents à Montréal et sera emportée elle aussi par la grippe, neuf jours après Sœur Lajoie.

Un siècle et demi après l'entrée de Marie-Josephte Gerbaud dans la Congrégation de Notre-Dame une autre paroissienne s'y présente: c'est Sophie Bourret admise au postulat le 20 août 1858. Fille d'Antoine Bourret et de Tharsile Caron elle était née le 18 février 1840. Devenue Sœur Sainte-Marie-de-Jésus elle sera institutrice à Saint-Denis-sur-Richelieu, sous-maîtresse au noviciat, directrice à l'École Notre-Dame, puis supérieure à l'Académie Saint-Antoine de Montréal et au Mont Sainte-Marie; elle mourra tout juste avant son vingt-cinquième anniversaire de vie religieuse, le 29 avril 1883.

Céline Tessier, née le 23 juin 1839 de Charles Tessier et d'Élisabeth Lambert, devient Sœur de la Congrégation de Notre-Dame le 20 août 1861 sous le patronage de saint Barthélemi. Elle sera institutrice puis supérieure à différents endroits et décédera à St. Johnsbury, Vermont, le 10 octobre 1908.

Caroline Barolet, fille de François Barolet et de Sophie Piette, née le 20 février 1844, est admise dans la Congrégation de Notre-Dame le 25 novembre 1863 sous le nom de Sœur Saint-Victorin. Elle enseignera successivement dans la Beauce, à Beauport, à Saint-Roch de Québec. En 1912 elle deviendra supérieure à l'Académie Saint-Stanislas de Montréal d'où elle sera transférée à Joliette. Elle se retirera à l'infirmerie de la Maison mère en 1918 et son décès y surviendra le 8 décembre 1929.

Des quatre paroissiennes qui deviennent alors Sœurs de la Providence la première est Caroline-Luce Caron. Fille de François Caron et de Sophie Dutremble elle était née le 17 décembre 1834. Entrée en communauté le 30 septembre 1858 elle y prend le nom de Sœur Marie-Isidore. Elle sera consacrée au soin des vieillards, des orphelines et des malades, à Saint-Vincent-de-Paul, à la Maison mère et à la Providence Saint-Alexis de Montréal, à l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières et finalement à Mascouche. Une mort prématurée l'emportera le 27 juin 1877.

Marie-Louise Caron, fille de Moïse Caron et de Louise Gélinas, née le 25 mars 1835, se présente chez les Sœurs de la Providence le 3 janvier 1861 et reçoit le nom de Sœur Marie-de-l'Espérance. A l'exception de quelques années sa vie se passera à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu où, pendant vingt ans, elle aura soin du jardin et de la cuisine. Elle mourra le 8 mai 1912 après une carrière toute d'abnégation.

Sœur Philomène Duguay, née le 12 mai 1847 de Timothée Duguay et d'Émèlie Pagé, entre au postulat de la Providence le 25 mai 1864. Elle fera profession le 1<sup>er</sup> juin 1893 comme coadjutrice et sera toute sa vie une dévote du Rosaire et une « amante de la quête », mettant une ardeur sans égale à l'organisation de tombolas et de tirages. Elle sera buandière pendant vingt ans à l'Asile de la Providence à Montréal et mourra octogénaire le 6 janvier 1928.

Marie-Reine Legris, fille d'Antoine et de Léocadie Béland, née le 24 janvier 1848, est reçue au postulat des Sœurs de la Providence le 28 septembre 1865 et prend le nom de Sœur Pacifique: nom prédestiné car elle passera toute son existence dans l'État de Washington et la Colombie canadienne comme institu-

trice et supérieure. C'est à Vancouver, Washington, qu'elle décédera le 9 avril 1900.

Les Ursulines de Trois-Rivières admettent à la profession religieuse, le 25 octobre 1861, mademoiselle Félicité-Eugénie Auger qui reçoit le nom de Mère Saint-Édouard. Fille du marchand Édouard Lemaître-Auger et de Félicité Lemaître-Bellenoix elle avait été baptisée le 21 octobre 1841. Elle exercera au cours de sa carrière les charges de maîtresse des novices et de conseillère. Son décès surviendra le 15 septembre 1925.

Deux natives de la Rivière-du-Loup optent pour la communauté de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur. La première est Léocadie Lambert, fille d'Antoine Lambert et de Josephite Racine, née le 6 octobre 1837. Elle entre au noviciat le 16 juillet 1866 et devient Sœur Marie-de-Sainte-Anastasia. Sa mort surviendra à la maison Sainte-Darie de Montréal le 26 septembre 1879.

Mademoiselle Philomène Chrétien, Sœur Marie-de-Saint-Léon, était née du mariage de François Chrétien et de Josephite Boucher le 8 avril 1839. Elle est reçue dans la congrégation du Bon-Pasteur à Montréal le 3 octobre 1866; elle quittera ce monde le 21 août 1920.

Marie-Agnès Barolet, fille de François, se fait religieuse chez les Petites Filles de Saint-Joseph à Montréal. Née le 21 septembre 1831 elle se présente le 12 octobre 1867 dans le jeune institut qui ne recevra son approbation diocésaine qu'en 1897. Mademoiselle Barolet fera profession après trente-deux ans d'attente, le 20 mars 1899, à l'âge respectable de soixante-sept ans et demi. Devenue Sœur Marie-Agnès elle remplit différentes charges dont celles d'économe et de supérieure locale. Elle gardera constamment une bonne humeur irrésistible et ses compagnes se rappelleront toujours le « bon temps » où elle exerçait « son talent d'économe » à la grande joie de toutes, car elle ne lésinait pas ! Elle décédera à la Maison mère de la rue Sherbrooke le 8 mars 1907.

Parmi les laïcs qui vont alors porter au loin le nom de la Rivière-du-Loup on trouve des artistes, des professionnels, des phénomènes de longévité et que d'autres encore !

L'un des fils les plus célèbres de la paroisse est Ernest Gagnon. Cinquième enfant du notaire Charles-Édouard Gagnon, il était né le 7 novembre 1834 et avait fréquenté tout d'abord l'école primaire du village. Le grand événement de son enfance paraît avoir été l'arrivée d'un piano au logis paternel. Un soir on l'avait trouvé couché sur le tapis, la tête appuyée sur les pédales de l'instrument. « Sa vocation artistique se dessinait déjà », conclut Thomas Chapais ! A douze ans il commence son cours à Joliette puis va poursuivre à Montréal des études musicales qui lui permettent de devenir, à dix-neuf ans, organiste à Saint-Jean-Baptiste de Québec et professeur de musique à l'École normale Laval. Après un stage de perfectionnement en France il se voit confier les orgues de la cathédrale de Québec. En 1873 il fera un second tour d'Europe après lequel il publiera des *Lettres de voyage* spirituelles et charmantes. En 1875 il deviendra secrétaire de Sir Charles-Eugène Boucher de Boucherville, premier ministre

provincial; l'année suivante, il passera au Ministère des Travaux publics où il restera trente ans<sup>21</sup>.

Ses principaux ouvrages historiques et littéraires sont, en plus de *Lettres de voyage*, *Le Comte de Paris à Québec*, *Le Fort et le Château St-Louis, Québec*, *Le Palais législatif de Québec*, *Louis Jolliet*, *Choses d'autrefois*, *Feuilles volantes et pages d'histoire*; il faudrait ajouter à cette liste des recueils posthumes.

Ses œuvres musicales sont: *Chansons populaires du Canada*, *Chants canadiens*, *Les Soirées de Québec*, *Cantiques populaires du Canada français*, *Cantiques populaires pour la fête de Noël*, *Cantiques de Missions*; *Petite Maîtrise des collèges en deux séries* et *Accompagnement du Plain-chant*<sup>22</sup>.

D'après C.-J. Magnan, Ernest Gagnon a été un « homme de talent et de goût, catholique franc et sans dol, patriote de l'ancienne école<sup>23</sup> ». Au dire de l'abbé Élie-J. Auclair, « En tout, et avec tous, c'était un gentilhomme »; selon Thomas Chapais, il « fut l'homme de goût par excellence, goût sûr, éclairé, j'allais dire infailible<sup>24</sup> ».

Gustave Gagnon, cadet d'Ernest, sera lui aussi une célébrité musicale. Il fera ses études artistiques en France aux temps somptueux de la fin du Second Empire; en 1876 il succédera à son aîné au poste d'organiste de la basilique qu'il gardera jusqu'en 1915 alors qu'il le transmettra à son fils Henri.

Si l'on en croit Léo-Pol Morin, Gustave Gagnon a été l'un des plus illustres musiciens de sa génération, celle de son frère Ernest, de son beau-frère Paul Letondal, des Lavigne, Dessane, Ducharme, Panneton, Couture, Romain-Octave Pelletier, qui furent avec lui les pionniers de notre vie musicale. « Il a été un maître dans toute la force du mot et si l'expression « professeur de musique » a aujourd'hui un sens honorable en notre pays, on le doit à l'ardeur, à l'amour, au respect, à la noblesse et à la dignité avec lesquels Gustave Gagnon a exercé son métier de musicien<sup>25</sup>. »

C'est à Ernest Gagnon que revient l'idée de l'hymne « Ô Canada ». Secrétaire du premier Congrès catholique des Canadiens français convoqué à Québec en 1880, il persuade Calixa Lavallée de composer la musique d'un chant national. L'artiste prépare trois projets et invite les principaux musiciens de la ville à faire leur choix. À l'heure convenue seuls les frères Gagnon se présentent. De concert avec l'auteur ils adoptent l'une des mélodies puis Ernest demande au juge A.-B. Routhier d'y adapter des vers. Pour indiquer le rythme, il entonne l'air avec ces mots qui lui viennent à la pensée: « Ô Canada, terre de nos aïeux » que le poète a conservés.

<sup>21</sup> T. CHAPAIS dans E. GAGNON, *Pages choisies*, Québec, Garneau, 1917, p. 15-18.

<sup>22</sup> Charles DRISARD, *Ernest Gagnon, 1834-1915*, dans *ESJ*, 2 février 1933, p. 5.

<sup>23</sup> C.-J. MAGNAN, *M. Ernest Gagnon, 1834-1915*, dans *BRH*, Mars 1942, p. 87, en note.

<sup>24</sup> Voir E. GAGNON, *Pages Choisies*, Québec, Garneau, 1917, p. 36, 21.

<sup>25</sup> L.-P. MORIN, *Hommage à Gustave Gagnon*, dans *La Presse*, 22 novembre 1930, p. 61.

C'est donc à un fils de la Rivière-du-Loup que l'on doit l'existence et aussi le premier vers de l'hymne national du Canada<sup>26</sup> !

Non seulement le monde artistique mais les carrières les plus diverses attirent les jeunes de la paroisse. Onésime Caron, fils de Moïse Caron et de Marie-Louise Gélinas, né en 1841, fait son cours classique à Nicolet puis devient avocat et journaliste. Il sera le premier rédacteur de l'hebdomadaire *L'Union des Cantons de l'Est* publié à Arthabaska. Mais son avenir sera tragiquement brisé par une noyade, accidentellement survenue à Saint-François-du-Lac, après quelques années seulement de pratique professionnelle<sup>27</sup>.

Le docteur Antoine Lesieur-Desaulniers que l'on retrouve à Saint-Guillaume d'Upton était originaire lui aussi de la Rivière-du-Loup. Né le 5 mars 1830 il fait ses études classiques à Nicolet et termine son cours professionnel à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal en 1855. Il décédera en 1890<sup>28</sup>.

Édouard Houde également fils de la paroisse sera un habile politicien. Né le 19 décembre 1823 de Joseph Houde et de Rose Masse il va demeurer à Yamaska, puis à Saint-Célestin de Nicolet où il ouvre un magasin général; maire de sa localité, préfet du comté, il sera député de Nicolet à la Législature provinciale du 18 août 1876 au 5 juin 1883<sup>29</sup>.

A Saint-Louis de Blandford l'on découvre Lisa Régnière, née à la Rivière-du-Loup le 15 mai 1850 de Charles Régnière et de Lucie Gauthier. Elle épouse tout d'abord son compatriote Herménégilde Gilbert; devenue veuve elle convolera avec Édouard Hamelin. Elle vivra plus d'un siècle. Centenaire, elle s'occupera seule de sa maison: du ménage, du blanchissage, de la cuisine et du reprisage. Elle jouira encore de toutes ses facultés, entendant très bien, se souvenant des menus détails de sa jeunesse, lisant sans trop de fatigue et enfantant son aiguille avec aisance. Quoique marchant allègrement elle devra se priver d'une assistance régulière aux offices de l'église où il lui faudrait se rendre à pied: « J'irais bien, dira-t-elle, mais quand le vent est fort, j'ai l'heur de vouloir suffoquer... » Madame Hamelin attribuera sa longévité à ses qualités héréditaires, sa mère ayant atteint les cent un ans, et aussi à sa tempérance: jamais elle n'avait pris une goutte de boisson alcoolique: « Quand je me sens frileuse, je fais bouillir du gingembre... » déclara-t-elle<sup>30</sup>.

Un autre centenaire, Joseph Béland, était né à la Rivière-du-Loup le 3 mai 1817 du mariage de Jean-Baptiste Béland et de Marguerite Savoie. Il ne mesure que cinq pieds et cinq pouces mais il est assez fort pour passer toute sa vie dans les chantiers, se couchant et se levant tôt, mangeant et fumant beaucoup! Puis il se retire à L'Île-Calumet. C'est là qu'on le retrouvera à l'âge de cent

<sup>26</sup> B. GAGNON, *Notre chant national*, dans *ESJ*, 15 juin 1929, p. 11. Voir aussi H. MACNAM, *Notre hymne national*, dans *ESJ*, décembre 1932, p. 1.

<sup>27</sup> Collection Michel Côté.

<sup>28</sup> \*\*\**Antoine L. Desaulniers. Médecin*, dans *ESJ*, 12 avril 1934, p. 1.

<sup>29</sup> Collection Michel Côté.

<sup>30</sup> \*\*\**A 100 ans, Mme E. Hamelin est en excellente santé*, dans *La Presse*, 21 septembre 1950, p. 20.

sept ans se récréant à scier du bois: jusqu'à une corde par jour! Jouissant d'une prodigieuse mémoire il racontera avec une verve intarissable les assemblées politiques d'antan, la descente des « cageux » sur l'Outaouais, les batailles des forts-à-bras d'autrefois, ses rencontres avec Jos. Montferrand! Il travaillera presque jusqu'à sa mort survenue au cours de sa cent dixième année<sup>31</sup>.

Parmi les résidents de la paroisse l'on voit émerger entre 1855 et 1870 plusieurs figures remarquables.

L'un des plus jeunes notables est le docteur Augustus Dame. Fils du médecin Adolphus Dame et de Delphine Baker, qui était catholique, il avait perdu sa mère quand il était encore enfant. Adopté par le curé Boucher il est placé, à l'âge de quinze ans, au collège de Nicolet. Trois ans plus tard, en 1866, il est au Séminaire de Trois-Rivières où il décroche son baccalauréat ès lettres et remporte la palme au débat oratoire de fin d'année. Devenu médecin il s'établit à la Rivière-du-Loup dans une magnifique résidence que l'abbé Boucher lui a fait construire. Le 5 juillet 1870 il épouse Stéphanie Pichette, fille de Joseph-Édouard. Habile praticien il se créera bientôt une grande réputation et s'attirera la clientèle de tout le district. Plus tard il épousera en secondes noces Kate Celina Lawry et ira demeurer au Manitoba puis en Colombie canadienne; c'est à New-Westminster qu'il mourra en juillet 1913<sup>32</sup>.

Frank Hughes est un autre protégé de monsieur Boucher. Fils d'un avocat trifluvien d'origine anglaise qui se convertit lors de son mariage, il n'a que cinq ou six ans lorsque son père décède et qu'il est confié par sa mère au Curé de la Rivière-du-Loup. L'enfant passe d'un milieu plutôt protestant à l'atmosphère d'un presbytère; bientôt il se trouve à Nicolet, parmi des maîtres bienveillants, à l'esprit ouvert, aux vues larges et élevées; il s'y découvre une vocation sacerdotale en dépit d'un tempérament vif qui lui vaut d'être expulsé du collège à la suite de frasques juvéniles. Il entre au noviciat des Jésuites mais n'y persévère pas. Cependant il garde la soutane et s'attarde dans les ordres mineurs, remplissant auprès de l'abbé Boucher les fonctions variées d'organiste, de secrétaire, de maître d'hôtel, etc. L'abbé Hughes s'attachera plus tard à Monseigneur Taché du Manitoba et à Monseigneur Labelle, le prêtre colonisateur. Finalement il quittera l'habit clérical pour devenir journaliste à Québec puis traducteur à Ottawa. Lecteur insatiable, charmant causeur, lettré, artiste, dilettante, médiocrement pratique, un peu bohème, il restera toujours célibataire<sup>33</sup>.

Tout à l'opposé de Frank Hughes apparaît le citoyen Moïse Houde: un personnage unique! Fils d'Augustin Houde et de Marie Duval il avait fréquenté l'école primaire avant de s'adonner à l'agriculture. Le 3 juillet 1843 il avait épousé sa cousine germaine Mathilde Foucher et en 1855 il était devenu conseiller municipal. Choisi comme maire en 1858 il occupera ce poste

<sup>31</sup> \*\*\*L'homme le plus âgé dans le Québec est un bûcheron, dans *La Patrie*, 6 août 1923, p. 14; \*\*\*Jos. Bélard meurt âgé de 109 ans, dans *La Patrie*, 12 novembre 1926, p. 1.

<sup>32</sup> Collection Michel Côté.

<sup>33</sup> L. GÉRIN, *Frank Hughes*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> juillet 1924, p. 16.

à diverses reprises et deviendra préfet du comté. On le retrouvera finalement en possession du titre de député<sup>34</sup>.

Louis-Joseph Bourret, né le 2 août 1828, était fils du notaire Joseph Bourret et d'Émélie Lesieur-Desaulniers. Il possédait une certaine instruction et avait épousé le 8 janvier 1850 mademoiselle Lucie Cloutier. Il avait occupé déjà diverses charges avant d'être choisi comme secrétaire-trésorier de la municipalité. Il devient aussi secrétaire-trésorier du Conseil de comté et greffier de la Cour de Circuit. Il terminera ses jours à Saint-François-du-Lac vers 1894<sup>35</sup>.

Eugène Vadeboncœur, né le 6 mai 1831 de Joseph Vadeboncœur et d'Esther Fleury, avait étudié au village puis résidé pendant trois ans à Pittsfield, Massachusetts. De retour à la Rivière-du-Loup il ouvre un magasin qui a des débuts modestes. Mais grâce à ses talents et à son énergie il obtient avec le temps des succès considérables et exerce une influence prépondérante sur le développement de la localité. Il épouse le 3 juin 1856 Mathilde Béland, fille de Jean-Baptiste Béland, cultivateur. En 1860 il cumule différents secrétariats dont celui de la Commission scolaire. Plus tard il sera l'un des membres les plus éminents du Conseil municipal<sup>36</sup>.

Le docteur Charles Lemaître-Auger, fils du marchand Désiré et de Sophie Fauteux, était né le 22 juillet 1832. Il fait ses études classiques à Nicolet et sa médecine à l'École Victoria de Montréal. Il est admis à l'exercice de sa profession le 13 mai 1856. Il s'établit aussitôt dans son village natal et le 21 octobre de la même année il épouse à Montréal mademoiselle Ada Bourret. En plus de pratiquer la médecine le docteur Auger est organiste de la paroisse de 1858 à 1868, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de 1863 à 1908, greffier de la Cour de Circuit 1881 à 1919. Il sera aussi maire de la ville et décèdera à l'âge de 91 ans<sup>37</sup>.

Un citoyen non moins remarquable, mêlé à toutes les questions et à tous les débats, qui atteindra lui aussi un âge avancé, est l'avocat Alexis Lesieur-Desaulniers. Fils d'Alexis et de Julie Béland il était né le 31 août 1837. Après son cours classique au Séminaire de Joliette il fait ses études légales à l'Université Laval de Québec et à l'Université McGill de Montréal. Reçu avocat en 1861 il vient aussitôt s'établir à la Rivière-du-Loup où il épouse, le 19 mars 1862, mademoiselle Ernestine-Oliva, fille de Joseph-Édouard Pichette. Ses talents et son esprit de travail lui attirent vite une clientèle qui augmente avec les années. Il a le don de capter la confiance. Orateur talentueux et populaire il se lancera dans la politique municipale, provinciale et fédérale. Partout il jouera un rôle de premier plan. Il collaborera aussi aux journaux locaux. Il prendra sa retraite en 1909 et décèdera à Québec chez sa fille, madame

<sup>34</sup> Charles DRISARD, *Moïse Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1924, p. 5.

<sup>35</sup> Collection Michel Côté.

<sup>36</sup> \*\*\**Son Honneur le Maire Eug. Vadeboncœur*, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 6.

<sup>37</sup> Collection Michel Côté.

Hector Caron; mais il sera inhumé dans sa paroisse d'origine le 12 juillet 1918<sup>38</sup>.

### Premières années de Monsieur Boucher.

Après avoir fait connaissance des principaux acteurs qui évoluent sur la scène paroissiale entre 1855 et 1870 voyons maintenant le spectacle qui s'y déroule.

Dès son arrivée monsieur le curé Boucher prend fermement les rênes du pouvoir. Le 4 novembre 1855 il se fait nommer comptable de la Fabrique à la place du marguillier en charge. Le 20 avril 1856 il préside une assemblée de paroisse qui exécute des ordonnances épiscopales en souffrance et déclare « qu'un public aussi civilisé et si éminemment catholique qu'est le peuple de la renommée et belle paroisse de la Rivière du Loup » devrait prendre les moyens d'améliorer « la place publique de l'Église, dont l'état boueux et très malsain, donne au site de notre église un aspect hideux et nullement en harmonie avec la majesté de la maison de Dieu ».

Le 22 mai suivant les fabriciens passent aux actes: la devanture de l'église est exhaussée, nivelée et égouttée; une allée parallèle à la rue Saint-Laurent est aménagée sur toute la longueur du terrain de la Fabrique, en face de l'église, du cimetière, de la salle publique et du presbytère; les attaches de chevaux sont reculées et rénovées. Bref, l'on y instaure la propreté qui est « si bien appropriée aux lieux saints en ces tems modernes<sup>39</sup> ».

Le Conseil de comté bouge lui aussi, en quête d'un bureau d'enregistrement. Les maires P.-C. Rivard de Saint-Léon et J. Gravel de la Rivière-du-Loup délégués pour trouver un local approprié déclarent, le 27 mai 1856, que Joseph-Édouard Pichette possède une voûte à l'épreuve du feu et une salle convenable. A la suite d'une pétition du préfet le Gouverneur général nomme le propriétaire en question au poste de régistrateur<sup>40</sup>.

Le 28 octobre 1856 le grand pont réapparaît à l'agenda du Conseil municipal. Le maire explique qu'il peut s'écrouler à tout instant et qu'on doit prendre des mesures immédiates pour le réparer. Mais Moïse Houde rappelle que selon la sentence judiciaire de 1852 les conseillers n'y peuvent rien<sup>41</sup>. Et le pont n'est pas rafistolé!

C'est vers cette époque qu'un incendie détruit la tannerie Yale située au nord de la rue Saint-Laurent. La reconstruction ne tarde pas et une bâtisse à deux étages, mesurant cent pieds par quarante, s'élève bientôt sur les cendres de la première<sup>42</sup>.

<sup>38</sup> Charles DRISARD, *Alexis Lesieur-Desaulniers*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1927, p. 7.

<sup>39</sup> Assemblées du 4 novembre 1855 et du 20 avril 1856; assemblée du 22 mai 1856, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>40</sup> C.-A. MILOT, *La petite histoire*, dans *EL*, 17 décembre 1948, p. 33.

<sup>41</sup> Séance du 28 octobre 1856, *Registre des délibérations, 1855-1868*, original, SMRL.

<sup>42</sup> Collection Michel Côté.

Le personnel ecclésiastique du diocèse est alors en effervescence. Plusieurs prêtres, surtout de la région de Nicolet, s'opposent à la taxe exigée pour la cathédrale et l'administration de l'évêché. Le 16 février 1857 messire Lebourdais, « Ancien Curé et Doyen du clergé », adresse à Monseigneur Cooke, au nom des protestataires, un mémoire manuscrit de vingt-deux pages grand in-folio qui expose tous leurs arguments sur le sujet<sup>43</sup>.

Au début de l'été l'Évêque de Trois-Rivières fait sa visite pastorale. Il reprend les anciennes ordonnances négligées, règle divers détails du matériel liturgique puis ordonne « Que le monument de retraite et de tempérance qui a été élevé devant la porte de l'église par feu Monseigneur l'Évêque de Nancy, d'heureuse mémoire, soit transporté dans le cimetière, et réparé et placé de manière à tenir lieu de croix<sup>44</sup>. » Cet ordre est exécuté par une assemblée de paroisse tenue le 26 juillet suivant.

En l'année 1857 la Rivière-du-Loup reçoit un nouveau vicaire, l'abbé Élie Desaulniers, et « feu monsieur Léon Caron » est remplacé par Moïse Saucier pour le même salaire de « quarante livres, cours actuel, par année ». Né en 1809 de Joseph Saucier et de Louise Baron-Lefrenière le nouvel organiste avait étudié la musique à Montréal où il possédait une grande réputation, surtout comme violoniste. Il avait épousé le 2 juillet 1838 Marguerite Ringuet, fille de Joseph<sup>45</sup>.

La vie politique va grand train alors. Aux élections générales de 1858 le docteur Louis-Honoré Gauvreau se présente contre le docteur Charles Boucher de Maskinongé. La lutte se termine le 7 janvier 1858 par la victoire de Gauvreau qui décède le 30 octobre suivant<sup>46</sup>. Un nouveau scrutin a lieu le 14 décembre et confie le mandat de député à Georges Caron, un natif de la Rivière-du-Loup passé à Saint-Léon comme instituteur et marchand<sup>47</sup>.

Le personnel liturgique connaît de fréquents changements. En 1858 le docteur Charles Lemaître-Auger devient organiste et le « Sieur Michel Dérosier » est nommé « Bedeau en place de feu Hilaire Ringuette » à raison de quinze louis par année<sup>48</sup>.

La Fabrique et le Curé sont alors à couteaux tirés au sujet de la réparation de l'église. Monsieur Boucher refuse même de présider les assemblées de paroisse. Le 26 septembre 1858 le corps des marguilliers anciens et nouveaux « désapprouve hautement » l'insulte faite au Curé « par certains individus et criards » et le prie de reprendre sa place au Conseil de Fabrique:

<sup>43</sup> J. LEBOURDAIS, prêtre, [Mémoire contre l'établissement de l'Evêché des Trois-Rivières...], 12 février 1857, Copie, AAQ.

<sup>44</sup> Visite pastorale de 1857, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>45</sup> Assemblée du 11 octobre 1857, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL; aussi Collection Michel Côté.

<sup>46</sup> Charles DRISARD, *Louis-Honoré Gauvreau*, dans *ESJ*, 1926, p. 6.

<sup>47</sup> [Amanda PLOURDEL], *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Léon le Grand*, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1916, p. 10, hors texte.

<sup>48</sup> Assemblée du 29 août 1858, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL; aussi Collection Michel Côté.

« M. le Curé agréé les vœux et les désirs de cette assemblée, prend son siège <sup>49</sup> ... »

Au cours de l'hiver la localité subit une grande transformation par suite de la construction du « Moulin des Américains ». Les propriétés et concessions de Trueman Kimpton à Hunterstown sont achetées par les frères Taylor qui décident d'établir leur scierie sur la rive est de la grand-rivière, vis-à-vis le village. Ne pouvant se procurer le site désiré ils achètent un emplacement à un mille en aval et y érigent un moulin durant l'hiver de 1858 à 1859. A cette occasion plusieurs familles de langue anglaise, les Barber, Brother, Jackson, Richardson, Parker et autres, viennent s'établir tout à l'entour formant le « village des Américains <sup>50</sup> ».

La région est donc en voie de s'industrialiser. Le major Yale bâtit une seconde tannerie qu'il place sur la rivière Maskinongé à trois milles plus haut que la chute de Sainte-Ursule. Le poste, connu sous le nom de « Yaletown », aura une population de cent cinquante âmes. L'on y apprêtera annuellement vingt mille côtés de cuir à semelles. L'été toute la production sera descendue en voitures à la Rivière-du-Loup sur une distance de quinze milles, pour être chargée dans des bateaux à vapeur; l'hiver elle sera portée à Montréal par des charretiers <sup>51</sup>.

En mars 1859 le Conseil de comté décrète l'établissement d'une Cour de Circuit et la construction d'un Palais de justice. Un emplacement d'un arpent carré, du côté ouest de la rue Notre-Dame nord actuelle à quelques cents pieds de la rue Saint-Laurent, est acheté de Georges-Étienne Mayrand. On confie à ce dernier l'érection de l'édifice qui a deux étages, mesure quarante-huit pieds par trente et est revêtu de brique. Le Conseil de comté en prend possession le 8 octobre 1859 <sup>52</sup>.

La vie religieuse est en pleine ferveur dans la paroisse. Le premier dimanche de mai 1860 une grande manifestation redit l'attachement des fidèles au pape Pie IX dont les États viennent d'être spoliés <sup>53</sup>. Le mois de Marie se célèbre avec beaucoup de solennité. Le soir de la clôture des exercices, vers onze heures, un violent incendie éclate au milieu du village qu'il menace de détruire. Monsieur Boucher ayant vainement tenté d'organiser la lutte contre le feu s'adresse à la Sainte Vierge: « ... la prière monte de toutes les bouches et de tous les cœurs vers le Trône de Miséricorde. Moi-même, à genoux, écrit-il, les mains levées au ciel, j'appelai de toutes mes forces Marie à notre secours; et je lui jurai que si Elle préservait notre village du feu, je lui érigerais dans l'Église paroissiale une statue de grandeur naturelle. Chose miraculeuse! le feu changea subitement de direction ... » Le village était sauvé!

<sup>49</sup> Assemblée du 26 septembre 1858, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*.

<sup>50</sup> Louis BLAZON, *Les moulins à scie de la Rivière-du-Loup*, dans *ESJ*, 16 janvier 1923, p. 5.

<sup>51</sup> Charles DRISARD, *Le Poste de Yale (Yaletown)*, dans *ESJ*, 15 novembre 1923, p. 1.

<sup>52</sup> Voir *Registre des délibérations, 1855-1868*, original, SMRL.

<sup>53</sup> Adresse (Mai 1860), copie, ASTR.

Le Curé ne manque pas à sa promesse et comme d'habitude fait royalement les choses. Le 13 décembre suivant Monseigneur Cooke, accompagné d'une quinzaine de prêtres, viendra bénir une statue de la Sainte Vierge en gage de gratitude et fondera en même temps la Confrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie<sup>54</sup>.

Le 23 septembre 1860 l'abbé Jacques Lebourdais décède dans sa maison après cinq années de retraite et à l'âge de presque soixante-dix-sept ans. L'Évêque de Trois-Rivières vient le 27 présider ses funérailles auxquelles assistent un grand nombre de prêtres<sup>55</sup> désireux de rendre un final hommage à ce confrère méritant, qui avait été curé de la paroisse plus longtemps que tout autre et y avait accompli une œuvre durable, surtout pour la décoration de l'église et l'instruction des enfants du village.

L'ancien chasseur lègue sa chaloupe et son grand fusil à Olivier Fortin et son petit fusil à Léandre Saucier: c'est un dernier témoignage de son bon cœur aux fidèles compagnons de ses courses au gibier<sup>56</sup>.

L'abbé Lebourdais cède à la Fabrique, pour l'encouragement de l'éducation, la plus grande partie de ses biens: son terrain situé au coin des rues Saint-Laurent et Notre-Dame et contigu à celui de l'école; sa maison avec ses dépendances sises sur cette propriété; puis un capital de \$3,500.00 comme fondation ou « constituts ». Le Curé de la paroisse est désigné comme légataire universel et administrateur exclusif de ces biens<sup>57</sup>.

C'est en 1861 que se bâtit le premier grand pont au bout de la rue Saint-Laurent. L'ancien « Pont-Rouge », qui menace ruine depuis longtemps, ne peut être réparé par suite d'un conflit juridique. C'est alors qu'Édouard Caron forme une compagnie qui construit le « Pont-Blanc » vis-à-vis le centre du village; il est lui-même président de l'organisation; le secrétaire-trésorier est Eugène Vadeboncœur et les autres directeurs sont Charles Martin, Léandre Lamothe et Louis Cloutier. La structure du nouveau pont est soutenue par quatre cages de bois chargées de pierres; celles du milieu portent une travée qui se soulève au moyen d'un treuil mû par quatre hommes afin de permettre aux vaisseaux de se rendre aux hangars situés en amont<sup>58</sup>. Un prix raisonnable est requis des usagers.

Sous l'impulsion de monsieur Boucher la paroisse devient non seulement l'une des plus pieuses mais aussi l'une des plus généreuses du district. Ainsi Monseigneur Alexandre-Antonin Taché, o.m.i., de Saint-Boniface, ne manque-t-il pas d'y solliciter des aumônes. En septembre 1861 il vient passer une

<sup>54</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à C.-O. Caron, v.g., 9 décembre 1860, dans *Touchante cérémonie religieuse à Louiseville*, *ESJ*, 1<sup>er</sup> août 1924, p. 13.

<sup>55</sup> [Registre paroissial de Louiseville], Acte de Sépulture du 27 septembre 1860, original, APL.

<sup>56</sup> Collection Michel Côté.

<sup>57</sup> Assemblées du 1<sup>er</sup> décembre 1861, du 15 septembre 1861, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>58</sup> Collection Michel Côté.

journée au presbytère; la réception y est chaleureuse car le Prélat écrira que la Rivière-du-Loup « a fait à elle seule pour la pauvre R. Rouge, presque autant que tout le reste du diocèse <sup>60</sup> ».

L'année 1862 se signale par un décret des marguilliers obligeant les fidèles à payer leurs arrérages de bancs avec intérêt de six pour cent sous peine de se faire « poursuivre en déguerpissement ». Une semaine plus tard, au cours de sa visite pastorale, Monseigneur Cooke ordonne qu'on prenne si nécessaire des moyens légaux pour faire mettre en ordre les comptes encore en souffrance de onze marguilliers en charge <sup>60</sup>.

Au milieu de ces petites humiliations les fiers citoyens peuvent se glorifier de ce que leur localité sert de cadre au premier de nos grands romans: *Jean Rivard le défricheur* de Gérin-Lajoie.

Mais voici que la récolte manque presque totalement à l'automne et qu'une rude disette se fait sentir. Cependant la générosité des paroissiens ne diminue pas; au début de 1863 l'Évêque de Trois-Rivières les félicite de leur « abondante collecte » en faveur de ses œuvres. « Il serait à souhaiter, poursuit-il, que la Rivière du Loup eut beaucoup d'imitateurs, nous pourrions espérer de sortir un peu de l'embarras où nous nous trouvons <sup>61</sup>. »

Aux élections du 20 juin 1863 Moïse Houde fait ses premières armes dans la grande politique et remplace Georges Caron comme député de Maskinongé. Au Parlement il sera le dernier représentant du comté sous l'Union et il votera en faveur de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord <sup>62</sup>.

En cette même année les villageois demandent à posséder leur propre municipalité scolaire. Le Curé écrit au nouveau député: « ... nous sommes tous déterminés à poursuivre l'obtention de cette mesure par tous les moyens en notre pouvoir. Vous êtes donc prié d'user de toute votre influence auprès du gouvernement pour faire passer cette mesure immédiatement <sup>63</sup>. » Conséquemment, le 28 octobre 1863 un ordre-en-conseil érige pour le village la « Municipalité scolaire de la Rivière-du-Loup N° 1 »; le 5 décembre, le Gouvernement désigne d'office les commissaires: l'abbé Joachim Boucher, Moïse Villeneuve, Édouard Lemaitre-Auger, Antoine Legris et Léandre Lamothe.

Une seule école, celle qui est prêtée par la Fabrique, relève de la nouvelle commission. La classe des garçons y est tenue par Ambroise Tétreault qui reçoit soixante élèves; pour un salaire inscrit à \$280.00 par année, mais vraisemblablement plus bas, le maître enseigne le *Syllabaire des Écoles chrétiennes*, *Les devoirs du Chrétien*, *Les First Book*, *Second Book*, *Third Book* pour la lecture; la *Grammaire des Frères*, le *Guide de l'Instituteur*, *Manuscript*, la

<sup>59</sup> M<sup>sr</sup> A.-A. Taché, o.m.i., lettres à M. Boucher, Montréal, 13 septembre 1861 et 10 avril 1862, original, ASTR.

<sup>60</sup> Assemblée du 1<sup>er</sup> juin 1862; visite pastorale du 10 juin 1862, dans *Registre des délibérations de 1845 à 1865*, original, APL.

<sup>61</sup> M<sup>sr</sup> T. Cooke, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 24 mars 1863, original, ASTR.

<sup>62</sup> Charles DRISARD, *Moïse Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1924, p. 5.

<sup>63</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à Moïse Houde, Rivière du Loup, 5 septembre 1863, original, ASTR.

*Grammaire anglaise* de Gosselin, la *Grammaire latine* de Lhomond, les *Dialogues anglais*, l'*Épitome*, l'*Histoire sainte* et l'*Histoire du Canada*. La classe des filles a pour maîtresse mademoiselle Émilie Bourret; moyennant une rétribution annuelle que le registre fixe probablement d'une façon fictive à \$140.00, elle enseigne à quatre-vingt-quatre écolières le *Syllabaire des Écoles chrétiennes*, *Les devoirs du Chrétien*, les *First Book* et *Second Book* pour la lecture, la *Grammaire* de Lhomond, la *Grammaire anglaise* de Murray et la *Géographie*...

Le cours complet dure cinq ans. Les élèves sont supposés payer un honoraire de \$1.50 par année mais quarante d'entre eux sont reçus gratuitement. Grâce à une comptabilité truquée, les commissaires retirent du Département de l'Instruction publique un octroi qui couvre à peu près le déficit.

Cependant l'édifice de cette « École modèle » laisse grandement à désirer. L'inspecteur Petrus Hubert remarque dans un acte de visite que son « aspect est triste à voir dans un beau village comme celui de la Rivière du Loup; le perron de devant est tellement délabré qu'on dirait que l'inondation y a passé, l'intérieur est froid pour l'hiver et presque non logeable ». Monsieur Boucher ne prise pas ce rapport et écrit lui-même au bas: « Ce n'est pas l'inondation qui est passée, c'est Mr l'inspecteur Petrus Hubert qui est passé<sup>64</sup>... »

Cet inspecteur Hubert est un personnage intéressant. Né à Yamachiche en 1810, il avait fait son cours classique à Nicolet, sa cléricature notariale chez Maître V. Guillet de Yamachiche, et avait été admis à la pratique de sa profession le 20 juin 1834. Établi d'abord dans sa paroisse il y avait été maître de poste, et aussi secrétaire-trésorier du comté de Saint-Maurice. En 1852 il était devenu inspecteur d'écoles. En 1857 il déménage à Trois-Rivières tout en gardant cette charge dont il se démettra en novembre 1876. L'année suivante il publiera un *Manuel du Notaire*, volume de 387 pages qui sera le premier essai du genre au Canada. Il décédera le 1<sup>er</sup> avril 1882 après avoir élevé une famille de douze enfants<sup>65</sup>.

Le 24 août 1864, à la demande du Curé, Monseigneur Thomas Cooke établit dans la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue « Les neuvaines en l'honneur de l'Immaculée Conception et de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie<sup>66</sup> ».

Mais voici que la question du Pont-Rouge revient, pour la dernière fois, devant le Conseil municipal! Le 23 mars 1864 a commencé une série de procès-verbaux, d'expertises, de contre-expertises, d'avis, de résolutions, de contre-résolutions, d'injonctions, de procès, qui aboutissent le 7 janvier 1865 à un jugement de la Cour de Circuit accordant à la Municipalité le droit de le fermer au public. Dix jours plus tard les conseillers ordonnent à Narcisse Paillé et à Maxime Savoie, inspecteurs des ponts pour la paroisse, d'y procéder sans

<sup>64</sup> Voir, *Registre N° 1*, original, ACSL, p. 1 à 35 passim.

<sup>65</sup> DUVERNÉ, *Petrus Hubert*, dans *ESJ*, 26 décembre 1935, p. 8.

<sup>66</sup> M<sup>sr</sup> T. Cooke, Décret du 24 août 1864, original, APL.

retard. Mais la vétusté des structures peut occasionner des accidents et il vaut mieux détruire complètement: ce qui est fait en mars 1865 devant une foule remuante de sympathisants et d'adversaires. Aux premiers coups de pic le tablier vermoulu tombe sur la glace, entraînant les démolisseurs qui cependant en sortent indemnes! Il n'y a donc plus sur la grand-rivière que le seul Pont-Blanc, commodément situé, mais qui reste privé et à péage<sup>67</sup>.

Ce même printemps, à l'occasion d'une retraite, le Curé indique aux prédicateurs les points faibles de ses ouailles: l'orgueil et la présomption des riches cultivateurs, le luxe des femmes et des filles, l'usure chez les commerçants du village, la détraction, l'ivrognerie et en politique « le rougisme », qui « domine en cette paroisse<sup>68</sup> ».

Le 25 mai 1865 une invention moderne fait son apparition: c'est le télégraphe qui est installé en face de l'église au coin sud-ouest des rues Saint-Laurent et Saint-Antoine dans un bureau tenu par mademoiselle Caroline Roy. L'on rapporte que des gens, las du sifflement que faisait parfois le fil sous l'action du vent, parlèrent de détruire cet instrument diabolique qui avait dépouillé le village de sa tranquillité accoutumée<sup>69</sup>!

Le pays est à la veille de la Confédération. Les luttes politiques reprennent de plus belle. En septembre 1866 Moïse Houde fait à la porte de l'église un « discours enflammé ». L'année suivante une double campagne électorale bat son plein.

#### Sous la Confédération.

L'élection provinciale met aux prises le docteur F.-T. Fontaine et l'avocat Alexis Lesieur-Desaulniers, âgé de trente ans à peine, qui se présente comme conservateur. Le 4 septembre ce dernier est élu par une majorité de cent huit voix<sup>70</sup>.

Au fédéral, Houde se présente contre le conservateur Georges Caron. Les auditeurs sont nombreux et viennent de loin. Les orateurs ne se ménagent pas. Caron se plaint d'être traité publiquement d'usurier, de ver rongeur, de « sangsue qui suce le sang de nos pauvres canadiens, arrache le pain aux pauvres familles et fait vendre leurs terres<sup>71</sup>... »! Le 9 septembre, lorsque le scrutin est dépouillé, c'est lui qui l'emporte par cent trente-huit voix<sup>72</sup>.

Les deux résultats réjouissent fort Monseigneur Laflèche qui confie aussitôt au curé Boucher: « ... j'ai partagé sincèrement la joie de ceux qui luttant pour les principes conservateurs, ont vu leurs généreux efforts couronnés de succès. Il ne faut pas se le dissimuler, la lutte qui partage comme en deux

<sup>67</sup> *Registre des délibérations de 1855 à 1868*, original, SMRL; aussi Collection Michel Côté.

<sup>68</sup> J. Boucher, prêtre, [Notes aux missionnaires], 4 mars 1865, original, APL.

<sup>69</sup> Collection Michel Côté.

<sup>70</sup> Charles DRISARD, *Alexis Lesieur-Desaulniers*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1927, p. 7.

<sup>71</sup> Voir, *Le Journal des Trois-Rivières*, 7 septembre 1866, p. 2; aussi \*\*\**Jurisprudence*, même endroit, 18 septembre 1866, p. 3.

<sup>72</sup> Charles DRISARD, *Moïse Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1924, p. 5.

camps ennemis nos compatriotes, n'est rien moins que la grande lutte entre le bien et le mal. Commencée au jardin de l'Eden, elle traverse les siècles; et ne se terminera qu'au dernier jour de l'humanité, par le triomphe absolu et définitif du bien sur le mal, du ciel sur l'enfer; de Dieu sur Satan <sup>73</sup>. »

La Rivière-du-Loup, qui vient donc d'échapper pourrait-on croire à l'emprise du *mal* dans le domaine politique, subit bientôt un malheur considérable: le 31 décembre 1867 son beau Palais de justice est détruit par les flammes <sup>74</sup>.

Mais tout n'est pas sombre dans le village! N'y trouve-t-on pas un inventeur de génie? Prudent Boulanger annonce en effet une machine de sa fabrication, capable de « soulever et transporter toutes bâtisses en bois à toute distance, sans les détériorer aucunement »; il espère « que le public canadien saura apprécier à sa juste valeur le mérite et l'utilité de son invention et la lui rendre rémunératrice <sup>75</sup> »!

L'abbé Boucher caresse à cette époque le projet de fonder dans sa paroisse un couvent de Religieuses. En dépit de l'opposition d'un groupe de citoyens il demande la permission de l'Évêque. Monseigneur Laflèche donne une réponse favorable le 31 janvier 1868 mais il ajoute cette sourdine: « La malheureuse division qui s'est produite parmi vos paroissiens, et qui a pris tout dernièrement un caractère si grave de violence, me fait craindre qu'elle ne vous suscite des embarras peut-être sérieux <sup>76</sup>. » Mais le Curé reste enthousiaste et il écrit au Prélat: « Ce Couvent, Monseigneur, sera un monument que ma paroisse appréciera, et verra avec une pleine et entière satisfaction <sup>77</sup>. »

Vers ces temps-là huit jeunes gens s'enrôlent parmi les zouaves pontificaux pour se porter à la défense de Pie IX. Les documents locaux mentionnent Charles Lamontagne, Hilaire Therrien, Ferdinand Bellemare, Denis Lemaitre-Auger, Gustave Bourret et Charles-Olivier Caron;; la tradition en ajoute deux autres: Hormidas Gauvreau et Alfred Saint-Amant.

Le 21 juin 1868 C. Lamontagne et F. Bellemare quittent la Rivière-du-Loup pour Montréal où monsieur Boucher les escorte. Là le détachement en partance pour outre-mer participe à la procession de la Saint-Jean-Baptiste, est l'hôte d'un concert à la Salle Bonsecours et parade à une messe dans l'église Notre-Dame. Le 28 septembre 1869 Gustave Bourret et Denis Lemaitre-Auger partiront à leur tour <sup>78</sup>.

Les paroissiens qui ne peuvent ainsi voler auprès du Souverain Pontife offrent du moins leurs aumônes. Une somme de \$300.00 est recueillie pour les

<sup>73</sup> M<sup>sr</sup> L.-L. Laflèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 9 septembre 1867, original, ASTR.

<sup>74</sup> A. L. Desaulniers, dans Collection Michel Côté.

<sup>75</sup> *Avis public*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 14 janvier 1868, p. 2.

<sup>76</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 31 janvier 1868, original, AETR.

<sup>77</sup> J. Boucher, père, lettre à M<sup>sr</sup> Cooke, Rivière-du-Loup, 3 février 1868, manuscrit autographe, ASTR.

<sup>78</sup> Voir, *Le Journal des Trois-Rivières*, 23 juin 1868, p. 3; 27 juin 1868, p. 3; 28 septembre 1869, p. 2; 1<sup>er</sup> octobre 1869, p. 3.

Zouaves. En même temps deux prêtres français reçoivent \$60.00 en faveur des orphelins arabes de l'Algérie.

A l'été les cultures sont exceptionnelles. Monsieur Baribeau récolte dans un terrain de trente pieds par vingt et un, cent trente beaux melons allant jusqu'à vingt-quatre livres; un de ses plants de tabac porte une feuille de trente-six pouces par dix-huit. Un melon du docteur Auger pèse vingt-huit livres <sup>79</sup> !

Le 5 octobre une bouilloire à vapeur fait explosion au Moulin des Américains et y tue deux ouvriers dont Georges Lacombe de la Rivière-du-Loup; trois autres hommes sont gravement blessés <sup>80</sup>.

Vers cette époque, François Blais de Joliette, ancien employé d'Imbeau et Terreau, vient bâtir avec ses quatre fils une fonderie d'environ cinquante pieds par trente dans la section sud-ouest du village. L'installation possède un soufflet de fourneau mû par un manège à cheval. Avec un mélange de fer en gueuse et de rebuts les Blais fabriquent des charrues, des chaudrons, des ornements de galerie et divers autres objets, surtout des poêles à trois ponts connus sous le nom de poêles Saint-Laurent.

La localité est presque en voie de devenir ville ! On y trouve même un photographe : Édouard-Isidore Gariépy <sup>81</sup>.

En 1869 le Conseil de comté achète un terrain du côté sud de la rue Sainte-Élisabeth entre les rues Saint-Antoine et Notre-Dame et y fait construire, par Narcisse Paillé, un nouveau Palais de justice. C'est un édifice à deux étages qui abrite le bureau d'enregistrement et comprend une salle de séances. C'est là que le Conseil municipal viendra siéger plutôt qu'à la « salle publique des habitants ». Quant à la Cour de Circuit elle continue à tenir ses audiences chez Louis-Joseph Bourret sur la rue Saint-Laurent <sup>82</sup>.

Cette même année voit arriver un nouveau vicaire, l'abbé J.-H. Thibodeau, et un nouvel organiste, le clerc minoré Frank Hughes.

Mais ce qui fait le plus de bruit alors, c'est la milice. La guerre américaine des Fénéniens faisant peser sur le Canada une menace d'invasion, le Gouvernement rétablit les corps de miliciens. Le 4 mai 1869 la Compagnie d'Infanterie N° 1 de la Rivière-du-Loup, organisée avec les encouragements du Curé, fait une grande démonstration en face de la résidence du capitaine F.-X. Lambert. Le lieutenant J.-E. Pichette lit une « magnifique adresse » ; le capitaine répond en termes « bien appropriés à la circonstance » ; l'enseigne A. Bazin présente un drapeau Saint-Georges de dix-huit pieds de longueur et « d'une étoffe très riche » ; on arbore le mai qui monte « lentement au bruit des décharges rapides

<sup>79</sup> *Faits divers*, même endroit, 15 septembre 1868, p. 3; 22 septembre 1868, p. 3; 28 août 1868, p. 3.

<sup>80</sup> *Terrible explosion*, même endroit, 6 octobre 1868, p. 2. Aussi Collection Michel Côté.

<sup>81</sup> Collection Michel Côté.

<sup>82</sup> Voir, *Registre du Conseil municipal de la paroisse de la Rivière du Loup, 1868-1877*, original SMRL; aussi *Registre des délibérations du Conseil de Comté*, original, APJL; Collection Michel Côté.

et répétées de la mousquetterie » ; on hisse le pavillon qui se déploie « dans toute sa splendeur au gré de la brise » soufflant avec violence du nord-ouest ; « puis l'air retentit d'une immense acclamation poussée avec enthousiasme par tous les assistants ». Le héros de la fête sert des « rafraichissements ». L'on fait des discours. Enfin sous la pluie qui commence on va au presbytère et au Palais de justice où messire Boucher prononce une allocution chaleureuse devant une foule compacte. La fête se termine par « le chant national » : *Vive la Canadienne* qui ébranle les murs de l'édifice<sup>83</sup>.

La milice locale compte quarante-huit simples pioupious et dix officiers : le capitaine F.-X. Lambert, le lieutenant J.-E. Pichette, l'enseigne A. Bazin, les sergents Augustin Gravel, Narcisse Dupuis et S.-R. Lambert, les caporaux Eugène Mineau, Napoléon Bazin et Édouard Laurent, le clairon Arthur Béland.

Le 12 avril 1870 la Compagnie part pour la défense des frontières ; elle ne compte plus que vingt-huit soldats ; les officiers sont maintenant le capitaine J.-E. Pichette, l'enseigne Olivier Lafèche, les sergents Augustin Gravel, Irénée Lambert et Hormisdas Legris, les caporaux Octave Caron, Louis Fortin et Philippe Langlois. Ces braves se rendent au camp de Berthier puis traversent à Sorel sur la glace. Là ils prennent le bateau pour Montréal en chantant cet air martial :

En avant ! Canadiens ! ...  
Fils de soldats,  
Allons au combat !

Le lendemain qui est le vendredi saint il y a une grande parade sur le Champ de Mars. La métropole regorge d'habits rouges et de faisceaux d'armes. Les volontaires sont déterminés à recevoir chaudement les Fénéens ! Mais ceux-ci ne viennent pas et les héros de la Rivière-du-Loup retournent chez eux reprendre leurs labours terre à terre ... Après un bref entraînement à Berthier vers la fin du printemps et un autre l'année suivante c'en sera fait de la « Guerre des Fénéens »<sup>84</sup>.

À l'automne de 1870 les paroissiens organisent une démonstration pour saluer le retour des Zouaves pontificaux. Le 9 novembre le petit vapeur *Rivière-du-Loup* superbement pavoisé arrive au débarcadère du village avec les vaillants défenseurs du pape. « Les cloches de l'église aux volées joyeuses luttant de majesté avec la voix terrible du canon », les « hourras » de la foule considérable réunie sur le quai « malgré la pluie et la neige, malgré l'état horrible des chemins », tout souhaite la bienvenue à « ces jeunes croisés du XIX<sup>e</sup> siècle ». Les cinq zouaves présents montent « dans deux magnifiques carrosses, ornés de verdure et surmontés de drapeaux aux couleurs papales, traînés par quatre chevaux ». Escortés par la cavalerie des volontaires et suivis d'un grand nombre de voitures, ils font le tour du village brillamment décoré puis vont au presbytère saluer monsieur le Curé.

<sup>83</sup> *Milice à la Rivière-du-Loup*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 7 mai 1869, p. 2.

<sup>84</sup> *Acquittance Roll of the Rivière du Loup en haut Infant. corps*, 17 July 1869, original, APC; aussi, *Le Journal des Trois-Rivières*, 18 avril, 30 mai, 7 juillet, 18 juillet 1870, p. 2.

À cinq heures la réception officielle a lieu dans l'église où flottent des banderoles portant ces inscriptions: « Vive Pie IX infailible! » « Honneur aux Zouaves pontificaux! » « Vive Pie IX Roi! » « Salut! » « Gloire! » « L'Église vous honore! » Le capitaine de milice J.-E. Pichette lit une adresse flamboyante: « Vous avez marché sur les traces des Godefroy de Bouillon, des Robert de Normandie, des Tancredé et des St-Louis! » Un Salut du Saint-Sacrement, un souper et une illumination du village avec procession et feu d'artifice, complètent la journée. Le lendemain on chante une messe d'action de grâces où monsieur Boucher prononce une homélie dans son style vibrant qui soulève les sympathiques auditeurs<sup>85</sup>.

Malheureusement il ne peut y avoir ici-bas que des jours de fête! Le 22 juillet un ouvrier se fait gravement blesser au Moulin des frères Taylor et le zouave Hilaire Therrien, tout juste revenu de Rome, est déchiré par un éclat d'obus en faisant l'essai d'un petit canon de fonte. Le surlendemain la paroisse est secouée par un violent orage de vent et de pluie. « De mémoire d'homme, rapporte *Le Journal des Trois-Rivières*, rien n'a été vu de semblable. Nous comptons au moins 10 à 12 granges de renversées et une maison en construction. Les toits de deux autres maisons ont été considérablement endommagés. Il nous est incapable de donner le nombre d'arbres abattus par la tempête<sup>86</sup> ... »

Durant ce temps monsieur Boucher poursuit son projet de couvent. En octobre 1870 le Conseil de Fabrique se fait autoriser par les francs-tenanciers à le bâtir sur le terrain de l'école et à utiliser pour ses fondations la pierre de l'ancienne église<sup>87</sup>.

Un puissant courant favorise alors l'éducation. Entre 1855 et 1870 au-delà d'une trentaine de jeunes gens de la localité entreprennent leur cours classique à Nicolet, à L'Assomption, à Trois-Rivières et ailleurs.

Sous l'impulsion du Curé, toujours avide de beauté et d'éclat, la Fabrique fonde le 16 novembre 1870 une fanfare qui porte le nom de « Zouavella ». L'instructeur est Napoléon Pichette et les autres musiciens sont: Édouard et Georges Caron, Agapit et Odilon Desrosiers, Alfred Houde, Hormisdas Legris, Henri Mineau, Joseph-Édouard Pichette, Louis-Alfred Saucier, Damase Vadeboncœur et Sévère Voisard<sup>88</sup>.

Malgré tous ses progrès le village n'est pas encore organisé comme une cité moderne. Il n'a ni système d'éclairage, ni égouts, ni aqueduc. L'eau est vendue aux maisons par des « charrieux » qui l'apportent de la rivière dans un tonneau monté sur une charrette que traîne un cheval.

<sup>85</sup> *Arrivée des Zouaves à la Rivière-du-Loup*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 14 novembre 1870, p. 2; allocution de M. Boucher, même endroit, 21 novembre, p. 3.

<sup>86</sup> *Terrible ouragan*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 25 juillet 1870, p. 2; *Triste accident*, même endroit.

<sup>87</sup> Registre des délibérations, 9 octobre 1870, 23 octobre 1870, dans Collection Michel Côté.

<sup>88</sup> C.-A. MOUT, *La petite histoire*, dans *EL*, 22 avril 1949, p. 12; M. BÉLAND, *La première association musicale à Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 18 juillet 1959, p. 9.

L'on voit aussi de par les rues les « scieurs de bois » qui, munis d'un chevalet portatif et d'une scie, vont offrir aux ménagères de débiter leur bois de chauffage pour le prix de cinquante cents la corde.

Durant les beaux jours d'été les gros lavages se font au bord de la rivière. Les villageoises y chauffent leur eau dans un grand chaudron installé sur la grève et se servent de lourds « battoirs » de bois pour blanchir le linge le plus revêché<sup>89</sup>.

La Rivière-du-Loup possède alors un excellent service de navigation. En 1855 la Compagnie du Richelieu inaugure le *Castor*, l'un des plus beaux bateaux du temps, long de cent trente pieds, avec cabines et roues à aubes latérales et faisant ses dix milles à l'heure. Quand l'eau est haute il remonte la rivière sur une distance d'un demi-mille, dans les temps de sécheresse il jette l'ancre sur le lac Saint-Pierre où il faut aller chercher personnes et marchandises.

Dans la grand-rivière même, ce sont le *Cygne* puis le *Rivière-du-Loup* qui font le trajet et se rendent jusqu'au-delà du Pont-Blanc.

Le Moulin des Américains possède ses propres remorqueurs à vapeur: le premier est le *Taylor*, long de cent pieds, avec roues à aubes latérales et chauffant au bois, qui peut touer douze barges jusqu'à Burlington. Après lui viendront le gros *Bismarck* et le petit *Kingbird*<sup>90</sup>.

La grand-rivière est le centre de la localité ! Elle a un charme à nul autre égal en plus d'être l'artère vitale du commerce, de l'industrie et des voyages. Léon Gérin décrit avec nostalgie le pèlerinage qu'il y fait autour de 1870 avec son père l'auteur de *Jean Rivard*. Il prend à Montréal un gros vapeur qui accoste en cours de route à Varennes, Verchères, Sorel et Berthier. Vers le soir, en plein lac Saint-Pierre, il faut passer sur le petit *Rivière-du-Loup*. C'est alors un va-et-vient discordant: coups de sifflet, agitation de l'équipage, roulement des brouettes transportant les bagages, cris des bêtes, exclamations des passagers. Puis l'on s'engage dans les méandres de la rivière et l'on accoste au quai.

Quelle métamorphose pour un citadin ! « Comme par un coup de baguette magique, tout changeait autour de nous, poursuit Gérin. Jusque là, nous avions vécu dans le bruit et la foule, la rumeur des villes, le brouhaha du trafic, le grondement des machines, la précipitation de voyageurs en retard, le coudoisement de gens affairés qui nous étaient indifférents, comme nous l'étions pour eux. Voici maintenant que le crépuscule d'un soir d'été à la campagne nous enveloppait de son manteau d'ombre et de tranquillité. »

Et l'on prend en voiture le chemin du roi qui domine le cours encaissé de la grand-rivière. « Tout le long, continue l'écrivain, sous les grands arbres de la berge, s'égrenait le chapelet des habitations rurales, de proportions modes-

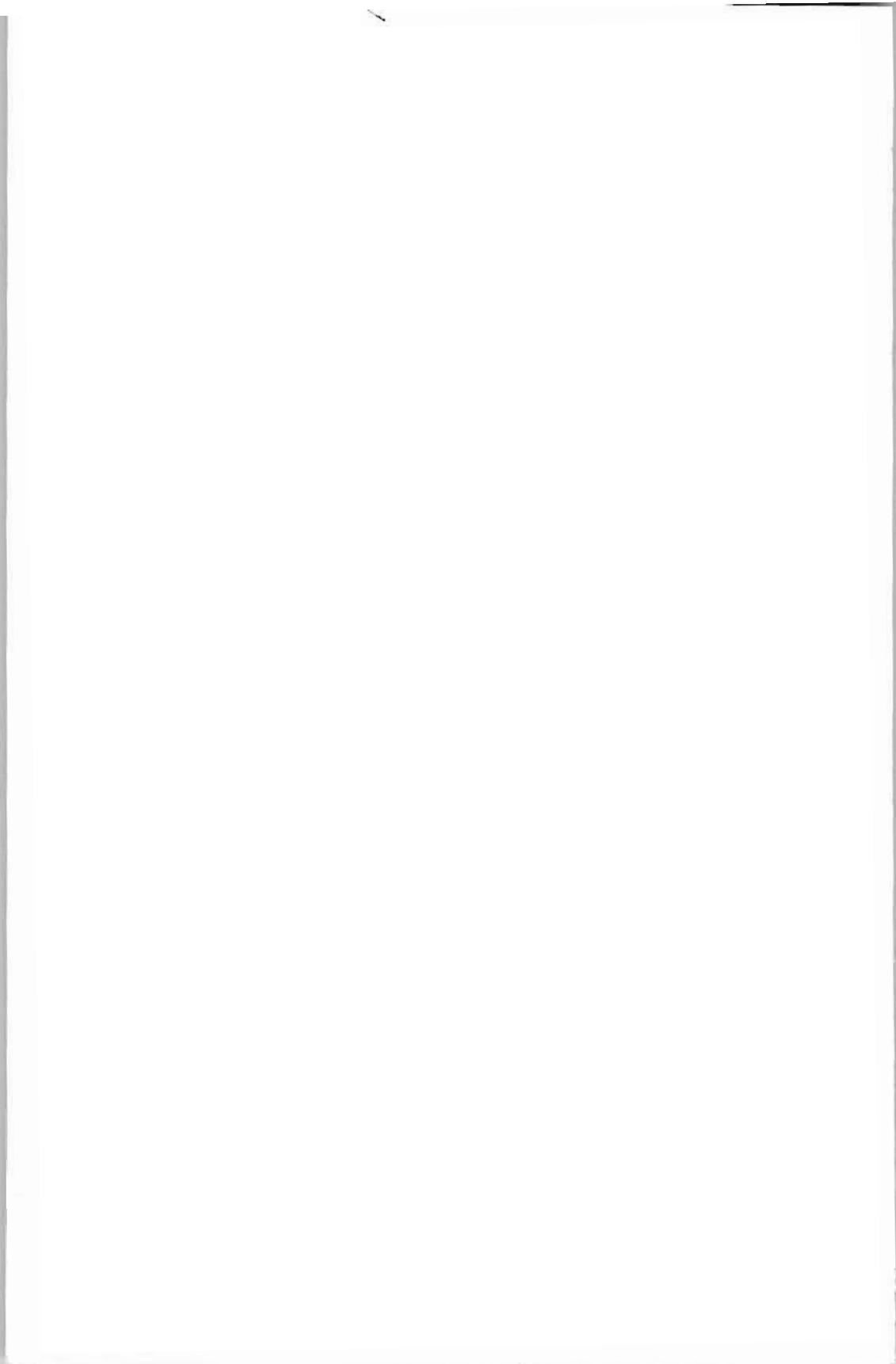
<sup>89</sup> Collection Michel Côté.

<sup>90</sup> A. CARON, *Navigation sur la Rivière-du-Loup*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1923, p. 4.

tes, pour la plupart, mais propres et respirant l'aisance, chacune avec son jardinet, ses massifs de fleurs aux couleurs vives, ses quelques arbustes ou arbres fruitiers qui se dégageaient sur le fond rouge et blanc des bâtiments de ferme<sup>91</sup>.

Telle est la Rivière-du-Loup de 1870 ! Elle est un monde presque à part ! L'on y travaille dur, l'on y discute chaudement, l'on y prie et l'on y chante au son de l'orgue ou de l'orchestre, l'on s'y querelle parfois ! Mais toujours l'on y respire la quiétude et le bonheur !

<sup>91</sup> L. GÉRIN, *Le pays et la famille de Gérin-Lajoie*, dans *BRH*, t. 30, 1924, p. 291-293.



## CHAPITRE X

# Le couvent et la ville

(1871-1879)

L'année 1870 avait apporté à monsieur le curé Boucher les premières autorisations en vue de la grande œuvre de sa carrière: un couvent de religieuses dans sa paroisse. C'est surtout ce projet qui l'occupe désormais.

En même temps un nouveau chef accède à la direction de l'Église trifluvienne: Monseigneur Louis-François Laflèche, auparavant coadjuteur. Le deuxième évêque de Trois-Rivières possède une personnalité fortement accusée et aura une influence considérable à la Rivière-du-Loup.

La paroisse passe alors par une période d'agitation et de développement: luttes politiques, construction du couvent, incorporation civile du village, problème des dîmes, développement industriel, arrivée du chemin de fer. L'esprit chrétien se renouvelle et l'on voit éclore, au sein de la jeunesse, plusieurs vocations sacerdotales et religieuses.

### Personnalités de tout genre !

L'un des prédicateurs canadiens-français les plus réputés de l'époque, le père Charles-Adélarde Barolet, c.s.s.r., revêt en 1871 l'habit clérical. Il était né le 28 janvier 1849 du mariage de François Barolet, cultivateur, et de Sophie Picotte. Il fait ses études classiques au Collège de L'Assomption, sa théologie au Séminaire de Trois-Rivières et est ordonné prêtre à Montréal par Monseigneur Fabre le 30 août 1874.

Il est d'abord vicaire à Saint-Grégoire de Nicolet, puis curé de Sainte-Eulalie et de Saint-Paulin. Il entre alors chez les pères Rédemptoristes, à Saint-Trond, en Belgique. Admis au noviciat en 1887 il prononcera ses vœux le 25 mars 1888 et reviendra aussitôt au Canada, avec pied-à-terre à Sainte-Anne de Beaupré de 1888 à 1900, puis à Montréal de 1900 jusqu'au 21 mai 1920 date de sa mort.

Durant les trente-deux dernières années de sa vie, il prêchera près de neuf cents retraites dans le Québec et en Nouvelle-Angleterre. En chaire, son langage sera à la fois clair et imagé, parfois incisif, toujours plein d'autorité. On l'écouterait de longues heures sans se fatiguer. Apôtre convaincu, au cœur chaud, à l'activité dévorante, il n'hésiterait pas à mettre le fer dans les plaies.

Il sera en outre charmant causeur, pétillant d'esprit et grand raconteur de menues histoires amusantes<sup>1</sup>.

Ordonné prêtre par Monseigneur Fabre le 24 septembre 1876, l'abbé Jean-Baptiste Grenier était né au Petit-Bois le 25 octobre 1851 au foyer de Joseph Grenier et d'Angélique Vanasse. Il avait fait ses études à Nicolet et à Trois-Rivières. Il est d'abord vicaire à Mont-Carmel puis curé à Sainte-Thècle, de 1880 à 1889, et à Saint-Tite, de 1889 à 1926. Il fondera dans cette paroisse le couvent des Sœurs de la Providence en 1891 et le collège des Frères de Saint-Gabriel en 1907. Il sera créé chanoine honoraire par Monseigneur Cloutier. Sa mort surviendra le 25 mai 1926<sup>2</sup>.

Ordonné prêtre un an après monsieur Grenier, l'abbé Joseph-Désiré Houde était né le 12 octobre 1851 du mariage de Louis-Adolphe Houde et d'Olivine Héroux. Son père alors instituteur à la Rivière-du-Loup fait plus tard sa cléricature, est reçu notaire et pratique successivement à Maskinongé, à Saint-Barthélemi, puis à Montréal à partir de 1872. C'est là que l'abbé Houde reçoit le sacerdoce le 22 décembre 1877. Incardiné au diocèse de Trois-Rivières il y est assistant-secrétaire à l'évêché pendant deux ans puis vicaire à Saint-Pierre-les-Becquets et à la cathédrale. En 1890 il deviendra curé de Saint-Léon de Maskinongé et, dès 1897, il se retirera à l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières où il décédera le 1<sup>er</sup> octobre 1903<sup>3</sup>.

Membre d'une famille qui comptera trois prêtres et trois religieuses, le père Hormisdas Caron, s.j., était le fils de Thomas Caron, cultivateur, et d'Émélie Lesieur-Desaulniers. Né le 13 août 1856 il fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie à Montréal et entre au noviciat du Sault-au-Récollet le 30 juillet 1877. Il y prononce ses vœux en 1879 et sera ordonné prêtre à Trois-Rivières par Monseigneur Laflèche le 15 avril 1884. Il sera presque toute sa vie missionnaire dans la région de Sudbury, bâtissant des églises à Sudbury même, à Chapleau, à Thessalon et à Copper Cliff. C'est à Sudbury qu'il succombera après une longue maladie le 3 novembre 1930<sup>4</sup>.

Un autre clerc de la paroisse meurt prématurément avant d'atteindre le sacerdoce: l'abbé Hercule Brousseau. Il était né le 6 juillet 1855 du cultivateur Honoré Brousseau et d'Adélaïde Girard. Il est ecclésiastique au Séminaire de Trois-Rivières lorsqu'il décède le 5 mai 1879. C'était « un sujet plein d'espérance<sup>5</sup> », écrit alors Monseigneur Laflèche. Aux funérailles célébrées dans sa paroisse natale le 8 suivant, monsieur Boucher prononce une oraison funèbre qui provoque « les larmes de tous les assistants<sup>6</sup> ». Le défunt est inhumé sous le chœur de l'église.

<sup>1</sup> \*\*\* Mort du R.P. C.-A. Barolet, dans *Le Bien Public*, 27 mai 1920, p. 1; aussi, P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, janvier 1937, p. 6.

<sup>2</sup> P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, février 1937, p. 7.

<sup>3</sup> Même endroit, p. 6; aussi Charles DRUSARD, *Louis-Adolphe Houde. Notaire, 1825-1899*, dans *ESJ*, juillet 1932, p. 16.

<sup>4</sup> La Rédaction, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, avril 1937, p. 5.

<sup>5</sup> M<sup>re</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 6 mai 1879, original, ASTR.

<sup>6</sup> [Registre paroissial de Louiseville], 8 mai 1879, original, APL; aussi *Nécrologie*, dans *CM*, 15 mai 1879, p. 2.

Le père Hormisdas Ferron, s.j., était né à la Rivière-du-Loup le 16 avril 1859 de l'union d'Isaac Ferron, cultivateur, et d'Henriette Gérin-Lajoie. Il fait son cours classique au Séminaire de Nicolet et choisit la carrière du droit; mais il se ravise et entre le 4 janvier 1880 au noviciat du Sault-au-Récollet. Ordonné prêtre à Montréal par Monseigneur Fabre le 7 mai 1893, il sera professeur au Collège Sainte-Marie, prédicateur de retraites, missionnaire dans le nord de l'Ontario où il construira les églises d'Espanola, de Nairn, de Cutler et de Webbwood. Après un stage en Alaska entre 1907 et 1914 il reprendra la prédication et terminera sa vie à Montréal le 20 août 1917<sup>7</sup>.

Vers le même temps, l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes reçoit un compatriote: Charles Desaulniers, fils de Toussaint Desaulniers et de Félicité Lupien. Né le 14 décembre 1860 il entre au noviciat le 2 octobre 1879 et y devient le frère Maximien. Il sera professeur à Ottawa, Québec, Montréal, L'Islet, Varennes, puis passera au district de San Francisco et reviendra à Montréal en 1929. Il décédera le 28 mai 1932 laissant le souvenir d'une bonté extrême et d'une piété expansive, féconde en exclamations d'amour et favorisée du don des larmes.

Au cours de ces années, six paroissiennes embrassent la vie religieuse: quatre chez les Sœurs de la Providence, une dans la Congrégation de Notre-Dame et une enfin constitue les prémices du couvent de la Rivière-du-Loup pour les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.

Sœur Aimée-de-la-Providence, née Marie-Ursule, était fille de Thomas Caron. Elle entre en religion le 8 septembre 1871 à l'âge de dix-neuf ans et trois jours. Elle passera vingt-trois ans à l'Institut des Sourdes-Muettes, sera supérieure au couvent de Saint-Tite, puis demeurera vingt-quatre ans à Saint-Jean-de-Dieu où elle remplira diverses humbles charges jusqu'à sa mort qui surviendra le 2 décembre 1935.

Marie-Léonille Caron, fille de l'organiste Léon Caron et de Marie-Élisabeth Waltzen, était née le 28 février 1850. Reçue chez les Sœurs de la Providence le 7 juillet 1873 sous le nom de Sœur Émilie-du-Sacré-Cœur, elle enseigne d'abord pendant douze ans à l'Institut des Sourdes-Muettes de Montréal. De là elle passera à l'Asile Saint-Vincent-de-Paul, reviendra chez les sourdes-muettes, puis résidera à l'Asile de la Providence de Montréal et à la Providence Saint-Victor de Belœil. Elle décédera le 7 janvier 1929.

Sœur Ananie, née Marie-Virginie-Azilda Desaulniers, était fille de Ludger Desaulniers et d'Aurélie Giguère. Née le 21 février 1856 elle entre en communauté le 9 septembre 1877. Après quelques années de labeur à Montréal l'altération de sa santé suggère un changement de climat et elle va à Portland, Oregon, puis à Vancouver en Colombie canadienne. Elle sera ensuite supérieure à Walla Walla, à Everett et à Colfax dans l'état de Washington, à St. Johnsbury au Vermont, puis à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Hull. Elle terminera le 6 avril

<sup>7</sup> M.L., *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, février 1937, p. 7.

1928 une vie exceptionnellement fructueuse, caractérisée par une courtoisie et une bienveillance inépuisables.

Marie-Anne Caron, autre fille de Thomas Caron, née le 20 juin 1858 entre chez les Sœurs de la Providence le 9 septembre 1877. Elle y prend le nom de Sœur Hormisdas. Tout d'abord institutrice à Côteau-du-Lac, Terrebonne et Saint-Thomas de Joliette, elle deviendra en 1887 sous-maîtresse des postulantes. Elle sera nommée supérieure à Saint-Thomas en 1900 et se dévouera subséquemment à L'Assomption, Montréal, Manchester, Valleyfield et Lachine. Elle quittera cette terre le 16 juin 1927 après avoir été un modèle vivant des observances régulières de son institut.

La Congrégation de Notre-Dame accueille le 19 novembre 1873 une deuxième fille de Charles Tessier, Marie, qui devient Sœur Saint-Pierre Nolasque. Elle était née le 16 mai 1847. Après trois années consacrées à la confection d'enfants-jésus de cire elle décède de la tuberculose le 23 mars 1879.

Dès les premières années de leur séjour dans la paroisse les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge y recueillent une vocation: Flore Saucier, fille de Joseph Saucier et d'Aurélié Dionne. Née le 10 avril 1860 elle se présente au postulat de Nicolet le 2 août 1878 et reçoit le nom de Sœur Sainte-Aurélié. Elle sera institutrice pendant seize ans ainsi que sacristine et infirmière. Son décès surviendra à Nicolet le 7 février 1919.

Parmi les personnalités laïques les plus marquantes sorties de la Rivière-du-Loup durant cette décade, il faut citer le docteur Louis-Joseph-Alexis Lemaître-Auger. Né le 24 avril 1854 au foyer du docteur Charles et d'Ada Bourret, il fait son cours classique à Nicolet et ses études médicales à l'École Victoria de Montréal. En 1881, après quelque temps de pratique au Canada, il ira se fixer à Great-Falls, New-Hampshire, où il mettra son patriotisme et son zèle au service de toutes les œuvres religieuses et nationales. De 1889 à 1892 il se spécialisera à Paris puis s'établira à Worcester, Massachusetts, où il pratiquera sa profession pendant trente ans. Il ira résider à Montréal en 1922 et y décédera en 1926; il sera alors inhumé dans sa paroisse natale<sup>8</sup>.

Un autre jeune compatriote embrasse aussi la médecine à cette époque: Édouard Lesage, fils d'Antoine et de Louise Laroche, né le 12 août 1846. Il fait son cours classique à Nicolet et ses études professionnelles à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal où il gradue en mars 1873. Il s'établit tout d'abord à Saint-Germain de Grantham et se marie à Côteau Landing, en 1874, avec Hélène Héroux. En 1878 il se fixe à Saint-Léon de Maskinongé où il décédera le 9 novembre 1902<sup>9</sup>.

Un musicien de renom, Léon Ringuet, quitte la paroisse à cette époque. Fils d'Isaac Ringuet et de Philomène Vincent il était né le 3 janvier 1858. Il fait ses études littéraires à Saint-Joseph de Memramcook, au Nouveau-

<sup>8</sup> Collection Michel Côté.

<sup>9</sup> RICLES, *Edouard Lesage. Médecin*, dans *ESJ*, 9 juillet 1936, p. 1.

Brunswick. De 1871 à 1879 il étudie le piano sous la direction de Paul Letondal et l'orgue sous celle de Romain-Octave Pelletier. En 1879 il devient professeur de musique au collège de Saint-Césaire; l'année suivante il est directeur de la Fanfare philharmonique de Saint-Hyacinthe, poste qu'il occupera jusqu'à son décès survenu le 21 septembre 1932. Compositeur estimé, Léon Ringuet a collaboré à quelques revues musicales. Il a créé un grand nombre de pièces pour piano, telles: *Valse étude*, *Valse humoristique*, *Valse souvenir*, *Prélude en La bémol*, *Danse des sorcières*, *Chant du moulin*. Il a aussi composé pour fanfare: *Valse vénitienne*, *Valse valentine*, *La Philharmonique*, *Gloire au Vainqueur*, *Joffre*, *Le 22<sup>e</sup> Régiment*, *Le Jean*, *Major Olivier*, etc.<sup>10</sup>.

La Rivière-du-Loup acquiert entre 1871 et 1879 plusieurs citoyens remarquables: tel le docteur Joseph-Louis-Léandre Hamelin. Ce dernier était né à Saint-Barthélemi le 16 septembre 1851. Il fait ses études classiques à Joliette, embrasse la médecine et est admis à l'exercice de sa profession le 24 mars 1875. Il s'établit tout d'abord à Saint-Gabriel de Brandon et le 8 janvier 1876 épouse mademoiselle Arnaïs Vadeboncœur, fille unique d'Eugène Vadeboncœur. La même année il se fixe à la Rivière-du-Loup, au coin sud-est des rues Saint-Laurent et Notre-Dame. Médecin consciencieux, il se créera une réputation considérable dans le comté; esprit ouvert à toutes les questions, il s'occupera activement des affaires publiques. Sa mort surviendra subitement le 2 décembre 1910<sup>11</sup>.

Le professeur Alphonse Lavigne était né à Gentilly le 8 juin 1854. Entré à l'École normale Laval à l'âge de seize ans il y avait obtenu avec grande distinction son diplôme modèle. Il enseigne un an à Carleton, retourne prendre son brevet académique, puis dirige une école à Gentilly d'où il passe à la Rivière-du-Loup comme instituteur et organiste. Mais en 1874 il va entreprendre ses études classiques au Séminaire de Nicolet, après quoi il se fixera à Trois-Pistoles toujours comme professeur.

Louis-Frédéric Sanfaçon, né à Saint-Ambroise de Lorette vers 1850, vient tout jeune encore s'établir à la Rivière-du-Loup comme forgeron chez les carrossiers Therrien. Le 18 octobre 1874 il épouse une jeune écossaise convertie au catholicisme, Mary-Ann McCutcheon, originaire de Saint-Sylvestre de Mégantic. Peu de temps après il se fait fracasser un bras par une meule à affûter. Incapable de garder son métier, il ne perd pas courage, obtient une bourse d'études et s'instruit suffisamment pour devenir maître de poste. Son bureau sera tout d'abord au coin des rues Saint-Antoine et Sainte-Elisabeth, puis du côté sud de la rue Saint-Laurent non loin de l'église. Agent du télégraphe pendant plusieurs années il en confiera le soin à ses filles. Il sera inhumé le 3 septembre 1914.

L'un des principaux notables de la paroisse est alors Louis Saint-Jean, natif de Saint-Paulin. Établi très jeune à la Rivière-du-Loup il avait épousé le 27

<sup>10</sup> \*\*\* *Musicien que l'on a fêté à St-Hyacinthe*, dans *ESJ*, novembre-décembre 1930, p. 20; aussi *M. Léon Ringuet de St-Hyacinthe, meurt à 74 ans*, dans *ESJ*, octobre 1932, p. 16; RICLES, *Léon Ringuet musicien*, dans *ESJ*, 4 novembre 1937, p. 1.

<sup>11</sup> Charles DRUSARD, *J.-L.-Léandre Hamelin*, dans *ESJ*, 15 février 1929, p. 1.

août 1849 mademoiselle Émélie Leblanc, puis s'était rendu à Chicago pour apprendre l'horlogerie, l'orfèvrerie et la photographie. Six ans plus tard il était revenu dans la localité exercer sa profession. Son expérience lui attire rapidement la confiance de ses concitoyens qui lui confient bientôt les charges les plus importantes du village<sup>12</sup>.

Un autre personnage considérable de l'époque est Édouard Caron, petit-fils de l'ancien député François Caron, né le 23 avril 1830. Après avoir étudié deux ans à Nicolet il s'était fait cultivateur et le 11 janvier 1860 il avait pris pour épouse mademoiselle Marie-Louise, fille de Désiré Lemaître-Auger et de Sophie Fauteux. Il devient avec le temps un grand commerçant en céréales, foin et pois. Bien doué pour les affaires publiques il se lancera dans la politique provinciale et municipale et y connaîtra des succès. Cultivateur et citoyen modèle, père d'une famille remarquable, il décédera le 25 février 1900<sup>13</sup>.

L'une des étoiles les plus originales de notre histoire brille alors de tout son éclat: c'est Louise Vanasse surnommée la Grand'Menaille. Née le 18 janvier 1805 elle n'avait pas tardé à manifester une forte masculinité. A dix ans elle suivait son père dans ses expéditions de chasse. Celui-ci étant un jour tombé malade en pleine forêt, elle était partie seule pour aller chercher du secours, n'oubliant pas de marquer sa route par des entailles à la hache sur les arbres.

Pendant Louise n'était pas restée insensible à l'amour et avait épousé en 1825 le cultivateur Alexis Pichette; elle avait eu deux enfants décédés en bas âge. Pour des motifs aisés à deviner son mari était un jour parti pour les Pays d'En haut et n'avait plus donné de nouvelles.

La Grand'Menaille s'était alors lancée elle aussi dans l'aventure. Engagée comme matelot sur un bateau de pêche elle avait navigué pendant dix ans et s'était même rendue jusqu'à Liverpool. Mais enfin, lasse de la mer, la voilà dans les chantiers de Bytown bûchant comme deux hommes et fumant comme quatre. Il faut croire que le métier et le costume lui allaient bien puisqu'on ne l'avait identifiée qu'après vingt-cinq ans.

Une fois son sexe reconnu elle quitte les bois et revient à la Rivière-du-Loup sans sou ni maille. Monsieur Boucher, toujours secourable, l'héberge quelque temps après avoir réussi non sans difficulté à lui faire porter une courte jupe par-dessus son pantalon. Bientôt une âme charitable, Désiré Caron, lui bâtit une maisonnette dans le rang du Petit-Bois.

Un daguerréotype de l'époque la représente jouant du fifre sur le pas de sa porte, la tête nue, vêtue d'un paletot d'homme, un « nuage » enroulé autour du cou. Les traits, assez fins, sont accusés et les yeux sont durs. Des cheveux gris, coupés droit, encadrent un visage qui a peu de grâces.

<sup>12</sup> Collection Michel Côté.

<sup>13</sup> Charles DRISARD, *Edouard Caron*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1927, p. 1.

Pour gagner sa vie elle fait la chasse et surtout la pêche. A l'automne elle reste plusieurs semaines sous un petit abri au bord du lac et en revient avec des harils de poisson salé. L'été les voisins l'emploient dans les champs où elle est plus habile qu'aux travaux domestiques.

Le dimanche après la grand-messe elle se mêle aux hommes pour fumer une pipe et causer du temps et des cultures. Durant les veillées d'hiver, méprisant les commérages féminins, elle se tient avec les fumeurs qui font cercle autour du gros crachoir de bois.

Son humeur varie avec la température; elle n'admet pas de contradiction. Son patois favori est « cré mille morné » qu'elle déforme encore à cause d'une mauvaise articulation. Elle inspire aux enfants une telle frayeur qu'ils n'osent pas s'approcher d'elle; mais en son absence d'aucuns risquent un œil par la fenêtre de son logis et découvrent dans l'unique pièce un lit, un poêle, une table, deux chaises et surtout, ô horreur ! de longs couteaux et un grand sabre qui hérissent les poutres basses, et tout un arsenal de fusils sur les murs.

Mais la Grand'Menaille garde une foi à toute épreuve. Un soir elle fait un bout de veillée chez Désiré Caron lorsqu'un mendiant s'y présente. A l'heure de la prière la Menaille aperçoit le vagabond assis sur sa chaise: « Mon sale gueux, lui crie-t-elle, tu vas te mettre à genoux ! » Mais l'homme ne bouge pas de sa place. Alors la bataille prend et, des coups de poings, on en vient aux coups de couteaux. La virago est blessée au cou mais elle a le dessus et le vaincu s'empresse de disparaître pour aller se faire soigner ailleurs.

Au recensement de 1879 Louise Vanasse figure comme journalière. Elle vit alors seule dans sa cabane; mais devenue octogénaire, elle acceptera une compagne. Elle décédera le 15 mai 1890<sup>14</sup>.

#### La vie politique; la vie paroissiale.

Parmi les événements qui se déroulent entre 1871 et 1880 les plus bruyants sont, sans nul doute, ceux de la politique. A l'élection provinciale de 1871 les candidats en présence, tous deux conservateurs, sont le député sortant de charge Alexis Lesieur-Desaulniers et Moïse Houde. Monsieur Boucher ne peut s'empêcher d'intervenir privément et publiquement exigeant, dit-on, que les électeurs le consultent avant de voter; si bien que des protestations montent jusqu'à Monseigneur Laflèche<sup>15</sup>. Celui-ci écrit donc au Curé: « ... un certain nombre de vos paroissiens sont peïnés de vous voir prendre si souvent le thème des élections pour sujet de vos instructions. Plusieurs s'abstiennent d'aller à la grand-messe pour cette raison et si vous profitez de la basse-messe à laquelle ils assistent pour leur dire ce qu'ils ne veulent pas entendre à la grand-messe, ils finiront par s'éloigner tout à fait de l'Église<sup>16</sup>. »

<sup>14</sup> C. P. NEVEU, *La Grand'Menaille*, dans *Le Bien Public*, 9 avril 1936, p. 7. Recensements de 1879 et 1886, originaux, APL.

<sup>15</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 8 février 1871, original, ASTR.

<sup>16</sup> Le même au même, Trois-Rivières, 26 mai 1871, original, ASTR.

En de longs mémoires monsieur Boucher essaie de se disculper. Quoi qu'il en soit, le 20 juin 1871, Moïse Houde est vainqueur par cent soixante-et-onze voix de majorité.

Doué d'un bon jugement et d'un esprit éveillé, le député Houde a toujours d'heureuses réparties. Au cours d'une séance parlementaire l'Honorable Joseph Cauchon l'apostrophe narquoisement :

— Monsieur le Député du comté de... de... je ne me rappelle plus; ... ce que je sais, c'est que son comté a un nom de poisson !

— Fort bien, réplique vivement Moïse Houde, fort bien, monsieur Cauchon: c'est le comté de Maskinongé, monsieur Cauchon; le maskinongé est un beau poisson, monsieur Cauchon; les Juifs en mangent, monsieur Cauchon !

Une autre fois Houde vient de voter contre un projet de loi présenté par le ministre Cauchon, quand celui-ci le rencontre et lui frappe sur l'épaule en disant :

— Vieux juif, va !

Houde trépigne et rétorque de sa voix criarde :

— Ah ! Vieux juif ? Je sais bien pourquoi vous m'appelez vieux juif: c'est que je n'ai pas voulu avaler de Cauchon !

L'aventure la plus plaisante que l'on raconte à son sujet a lieu sous l'administration Chauveau. L'opposition libérale prolonge un débat jusqu'aux petites heures du matin. Pendant une harangue interminable, le Président de l'Assemblée se fait remplacer par Moïse Houde, le doyen de la députation. Le changement a lieu à l'insu du discoureur qui est à lire une citation; quand il lève les yeux vers le fauteuil présidentiel, la métamorphose le frappe et avec une rare présence d'esprit il s'exclame :

— Je ne savais pas, monsieur l'Orateur, avoir parlé si longtemps; quand j'ai pris la parole, vous étiez jeune homme à la barbe noire et, maintenant, j'ai devant moi un vénérable vieillard à la barbe blanche... !

Le père Houde, de mauvaise humeur cette nuit-là, rétorque d'un ton grognard, avec son exclamation habituelle :

— Mille millions de flèches dorées ! On vieillit vite à entendre des bêtises comme ça <sup>17</sup> !

Mais voici que les paroissiens de la Rivière-du-Loup sont tirés de leurs préoccupations politiques par la construction d'un presbytère. L'ancien est devenu quasi inhabitable surtout en hiver. Aussi le 24 mars 1872 les marguilliers décident-ils d'en bâtir un neuf, « en bonne charpente faite à queue d'aronde

<sup>17</sup> Charles DRISARD, *Moïse Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1924, p. 5; aussi Omer Héroux, lettre à l'abbé Albert Tossier, 19 novembre 1926, dans F.-J. AUDET, *Le comté de Maskinongé, 1853-1867*, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1934, p. 45.

ou à demi-bois avec des madriers de trois pouces d'épaisseur, embouffetés dans tous les joints, avec poteaux de chaque côté des portes et fenêtres, revêtus au dehors en brique de la meilleure qualité et de la même couleur, et avec foulures à l'intérieur pour recevoir la latte et le crépis. Les appuis extérieurs et les chassis seront en bois peinturé en gris et sablé pour imiter la pierre de taille, et leur dessus en brique disposée en claveaux. »

Le lendemain de cette assemblée, la Fabrique confie la construction au Curé pour la somme de « trois milles piastres courant » et, le 26 mars, monsieur Boucher donne le contrat à Joseph et Georges-Félix Héroux, de Yamachiche, pour un montant identique<sup>18</sup>.

Mais le comté est de nouveau plongé dans une tourmente politique. Il s'agit cette fois d'élections fédérales. Le candidat conservateur est Georges Caron qui aurait, d'après les rumeurs, l'appui secret de Moïse Houde en vertu d'une entente d'appui mutuel. Ce « mariage », comme on l'appelle, déplaît fort à certains partisans de Caron; ils offrent la candidature au libéral Louis Boyer, riche marchand de Montréal, qui possède à Sainte-Ursule une immense scierie et est connu tout à l'entour<sup>19</sup>.

L'abbé Boucher entre dans le mouvement et le 4 juin 1872 il écrit à l'industriel: « C'est avec une joie infinie que j'ai vu les influences du Comté de Maskinongé vous désirer pour nous représenter aux Communes<sup>20</sup>. » Cette intervention du Curé est rapportée à l'Évêque qui, peut-on croire, ne l'en félicite pas. C'est alors que monsieur Boucher adresse au grand vicaire Charles-Olivier Caron sa lettre célèbre sur le « Pauvre évêque Laflèche<sup>21</sup> ». Ce document est remis au Prélat qui, pour cette raison ou pour une autre, fait une enquête canonique sur la façon dont le ministère curial est accompli à la Rivière-du-Loup<sup>22</sup>.

Entre temps l'abbé Boucher poursuit ses relations avec le candidat libéral qui a procuré « à bas prix » le bois indispensable à la construction du presbytère; il l'assure qu'il fera connaître à ses « bons et intelligents » paroissiens, « le service » que Boyer a « si gracieusement rendu en temps opportun<sup>23</sup> ».

Dans une telle atmosphère la cabale est violente. Boyer a pour principal orateur le futur sénateur L.-O. David et dépense assure-t-on la somme incroyable de \$40,000.00. Le jour du scrutin il est élu par une majorité de deux cent vingt-neuf voix et on lui fait un triomphe délirant qui commence à la Rivière-du-Loup puis se prolonge jusqu'à la chute de Sainte-Ursule où l'on se rend en procession<sup>24</sup>.

<sup>18</sup> Documents originaux, APL.

<sup>19</sup> Collection Michel Côté.

<sup>20</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à L.-A. Boyer, Rivière du Loup, 4 juin 1872, original, ASTR.

<sup>21</sup> Le même, lettre à C.-O. Caron, g.v., Rivière-du-Loup, 21 juin 1872, même endroit.

<sup>22</sup> Voir Dossier Boucher, ASTR.

<sup>23</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à L.-A. Boyer, Rivière-du-Loup, 21 juin 1872, original, ASTR.

<sup>24</sup> Charles DRISARD, *Louis-Alphonse Boyer*, dans *ESJ*, 2 janvier 1925, p. 1.

À la suite de ce résultat monsieur Boucher est inquiet: « L'évêque est mécontent de la défaite de Caron, écrit-il, il pourrait se venger sur moi<sup>25</sup>. » Le coup tombe, en effet, non pas pour un motif politique mais à cause du résultat peu flatteur de l'enquête canonique. Le 27 août 1872 Monseigneur Laflèche écrit: « ... je me trouve dans l'obligation de vous retirer de la cure de St Antoine de la Rivière du Loup à la St Michel prochain<sup>26</sup>. »

L'abbé Boucher met en œuvre toute sa puissance de persuasion et il garde son poste. En novembre l'Évêque lui envoie une longue lettre pacifique sur la manière de traiter les paroissiens coupables de corruption électorale<sup>27</sup>. De son côté le Curé écrit au Prélat: « Vous avez été mon protecteur, vous étiez mon guide et mon soutien dans ma vieillesse contre mes accusateurs...<sup>28</sup>! »

L'année 1872 apporte divers autres événements. Le chanoine Edouard-Charles Fabre, futur évêque de Montréal, prêche une retraite paroissiale qui laisse « d'ineffables souvenirs<sup>29</sup> ». Le zouave Hilaire Therrien, carrossier de métier met à profit le « goût distingué » acquis dans « son voyage d'Europe d'où il a rapporté les plus jolis modèles de voitures<sup>30</sup> ».

Au cours de l'été l'Américain James K. Gillman qui vient d'acheter les sources de Saint-Léon y ouvre un spacieux hôtel; les touristes sont si nombreux qu'il décide de doubler la capacité de son établissement<sup>31</sup>.

Au début de l'automne un violent orage s'abat sur la localité jetant « l'épouvante dans plusieurs familles. On s'est mis à genoux pour implorer le secours de la Sainte Vierge afin qu'étant sous sa protection on fut préservés des terribles accidents dont on était menacés. » Une pluie torrentielle tombe durant deux jours et inonde les champs de telle sorte que J. Saint-Louis est « obligé de marcher sur la clôture pour aller chercher ses vaches... » Heureusement les récoltes sont alors terminées; et elles paraissent excellentes car un cultivateur eu « de 15 pieds de concombre, environ 18 minots de ce fruit ».

Mais voilà que le 10 octobre, vers les trois heures du matin, un incendie détruit entièrement la scierie Taylor du village des Américains avec toute sa machinerie qui est la plus moderne du temps. La perte est considérable; mais la reconstruction ne tardera pas<sup>32</sup>.

Au début de 1873 le nouveau presbytère est inauguré. C'est « une élégante demeure qui rivalise avantageusement avec les splendides habitations que l'on se plaît à admirer dans ce grand et riche village. Ce superbe édifice à deux étages, en brique, (genre de construction très à la mode de nos jours), dont la

<sup>25</sup> J. Boucher, prêtre, lettre au Dr Dame, Nicolet, 21 août 1872, original, ASTR.

<sup>26</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 27 août 1872, copie, AETR.

<sup>27</sup> Le même au même, 14 novembre 1872, original, ASTR.

<sup>28</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, Rivière du Loup, 12 décembre 1872, manuscrit autographe, ASTR.

<sup>29</sup> \*\*\*M<sup>sr</sup> Fabre, dans *Le Courrier de Maskinongé*, 17 mars 1881, p. 2.

<sup>30</sup> *Nouvelles*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 21 mars 1872, p. 3.

<sup>31</sup> Charles DRISARD, *Notes historiques sur les Sources Saint-Léon*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1923, p. 16.

<sup>32</sup> *Nouvelles de la Rivière du Loup*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 10 octobre 1872, p. 3.

façade principale est ornée d'un joli balcon, et le toit couvert en fer blanc, est surtout remarquable par ses belles proportions. »

Le coût de la bâtisse s'élève à \$3,500.00; mais cela ne ruine pas les paroissiens qui donnent encore au-delà de \$800.00 à la cathédrale de Trois-Rivières, \$228.00 à Sainte-Anne-de-Beaupré, \$60.00 pour le Denier de Saint-Pierre et \$150.00 pour la Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance<sup>33</sup>.

La bénédiction solennelle du presbytère est faite le 13 février, en présence de nombreux prêtres, par le grand vicaire Charles-Olivier Caron qui gouverne le diocèse en l'absence de Monseigneur Laflèche alors à Rome<sup>34</sup>.

A cette époque l'esprit alerte des progressifs citoyens spéculé sur « l'herbe à papier » que l'on trouve en abondance dans la région ! On parle même d'une compagnie qui se dispose à bâtir une fabrique de papier à Maskinongé: « En effet, pourquoi ne l'établirait-on pas sur les lieux où se trouvent la matière première et des bras à bon marché pour le faire<sup>35</sup> » !

La grande aventure de 1873 survient le 10 juin. Ce jour-là les miliciens vont rendre les honneurs aux restes de Sir Georges-Étienne Cartier, ramené de Londres et placés à bord du *Druid* qui fait halte à l'embouchure de la rivière du Loup. Les volontaires du capitaine Pichette et la « bande harmonique » défilent vers le salon mortuaire sous la conduite d'un officier naval dont les ordres obtiennent les effets les plus cocasses des soldats locaux dont plusieurs n'ont aucun entraînement et revêtent même pour la première fois un uniforme mal ajusté ! Le spectacle des mouvements irréguliers amuse à souhait l'équipage irréprochable du vaisseau de guerre ! Ce n'est pas tout. Une fois embarqué dans le petit *Assomption* qui l'amène au village, le bataillon entend finir en beauté sa démonstration patriotique et entreprend une canonnade en règle. Mais voici que la chaleur fait partir prématurément l'une des charges: Louis Baribeau reçoit la poudre en pleine figure, Joseph-Édouard Pichette se fait déchiqueter une partie du côté droit et le refouloir, passant comme un éclair entre les deux hommes, emporte à la volée le drapeau qui flotte au mât<sup>36</sup> !

Il semble que les miliciens prennent goût à la manœuvre car leur entraînement régulier de l'été suivant est un franc succès si l'on en croit *Le Journal des Trois-Rivières*: « L'ordre le plus parfait » règne dans leur camp au Bas-de-la-Rivière; ils « sont joyeux et font gaiement la vie de garnison<sup>37</sup> » ! Il n'est pas téméraire de croire que la joie doit l'emporter de beaucoup sur l'ordre !

Le 3 septembre 1873 Monseigneur A.-A. Taché, o.m.i., archevêque de Saint-Boniface, reçoit les hommages des paroissiens qui lui offrent un cadeau de

<sup>33</sup> VERTAS, *Correspondance*, même endroit, 7 janvier 1873, p. 2.

<sup>34</sup> Collection Michel Côté.

<sup>35</sup> *Rivière du Loup*, 1<sup>er</sup> février, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 24 février 1873, p. 3.

<sup>36</sup> *Honneurs funèbres aux restes de Sir Cartier*, même endroit, 16 juin 1873, p. 2; aussi 23 juin 1873, p. 2; Collection Michel Côté.

<sup>37</sup> *Pari de \$200.00*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 7 juillet 1873, p. 2.

plus de \$100.00<sup>38</sup>. A son départ le Prélat emmène l'abbé Frank Hughes qui est bientôt remplacé à la console de l'orgue par Napoléon Pichette puis par Alphonse Lavigne<sup>39</sup>.

En cet automne monsieur Boucher essuie de petites contradictions. Il s'en ouvre à son ami l'abbé L.-T. Fortier, curé de Nicolet, qui le console et le rassure: « Vous avez toute la paroisse pour vous, tout le clergé pour vous, votre évêque pour vous, le bon Dieu pour vous, qu'avez-vous à craindre<sup>40</sup>? »

Le Curé de la Rivière-du-Loup dirige alors, avec l'aide d'un vicaire, une paroisse de 2,033 communiant. Il se plaint de ses trop maigres revenus: les cultivateurs ne paient pas la dime du foin dont la culture est en voie de supplanter celle du grain depuis l'avènement de la faucheuse mécanique; quant aux villageois, dont 788 sont communiant, ils ne donnent rien du tout pour le soutien de leurs prêtres<sup>41</sup>.

Lorsqu'il s'agit de leur église cependant, les francs-tenanciers ne lésinent pas. Le 8 décembre 1873, la rénovation complète du vieil orgue, l'agrandissement du jubé principal et la construction de deux autres au-dessus sont confiés à Auguste Desrosiers<sup>42</sup>.

Né dans le village même le 1<sup>er</sup> mars 1847, le jeune entrepreneur avait appris la menuiserie chez Pierre Hamel qu'il avait suivi à Syracuse, New York. De là il était passé avec l'un de ses frères à Westfield, Massachusetts, où il avait travaillé chez un facteur d'orgues<sup>43</sup>. Rien n'est à son épreuve. Il a tôt fait de terminer et les jubés et l'orgue; selon *Le Journal des Trois-Rivières* il y a tout lieu de croire que cet instrument pourra rivaliser avec les meilleurs du pays<sup>44</sup>.

C'est encore Auguste Desrosiers qui est chargé de construire le nouveau couvent; il en trace lui-même les plans en s'inspirant des lignes générales de l'École de Médecine de Syracuse. La première pierre est posée le 2 juin 1874 et les travaux se poursuivent aussi activement que les maigres fonds le permettent<sup>45</sup>.

Les paroissiens, peu prodigues pour cette entreprise, ne manquent pas de libéralité pour d'autres bonnes œuvres: le père Albert Lacombe, o.m.i., vient faire une quête de \$84.00; une souscription pour l'église de Kankakee, Illinois, rapporte \$135.12<sup>46</sup>.

L'élection fédérale sur « le scandale du Pacifique » met encore aux prises Georges Caron et Louis-Alphonse Boyer. Au soir du 15 août 1874, ce dernier l'emporte par cent cinquante-sept voix de majorité<sup>47</sup>.

<sup>38</sup> *Les Trois-Rivières*, même endroit, 4 septembre 1873, p. 2.

<sup>39</sup> Collection Michel Côté.

<sup>40</sup> L.-T. Fortier, ptre, lettre à M. Boucher, Nicolet, 16 septembre 1873, original, ASTR.

<sup>41</sup> *Rapport annuel du Curé de la Rivière-du-Loup*, original, APL.

<sup>42</sup> Collection Michel Côté.

<sup>43</sup> Même source.

<sup>44</sup> *Nouvelles*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 23 mars 1874, p. 2.

<sup>45</sup> M. BELLEMARE, *Le Couvent de Louiseville*, dans *EL*, 22 juin 1950, p. 2; aussi Collection Michel Côté.

<sup>46</sup> *Nouvelles*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 16 février 1874, p. 2; 6 juillet 1874, p. 3.

<sup>47</sup> Charles DRISARD, *Louis-Alphonse Boyer*, dans *ESJ*, 2 janvier 1926, p. 1.

Au cours de l'année a lieu l'inauguration de la manufacture de bois d'Auguste Desrosiers<sup>48</sup> et la vente du Moulin des Taylor à une compagnie présidée par Ezra Malloch<sup>49</sup>.

L'an 1875 est marqué par des élections provinciales. Les candidats sont de nouveau Moïse Houde, député sortant de charge, et l'avocat Alexis Lesieur-Desaulniers. Le scrutin a lieu le 7 juillet et donne la victoire à Houde par un excédent de deux cent quarante-six votes<sup>60</sup>.

#### Le couvent des Sœurs de l'Assomption.

Mais l'événement principal de 1875 est l'arrivée des religieuses. Le 26 août les trois Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge qui viennent prendre possession du couvent se trouvent en présence d'une maison imposante.

L'édifice a quatre étages au-dessus du sous-sol, il est revêtu de brique rouge et mesure quatre-vingts pieds par cinquante. Prolixe décoré et de style composite, il est couronné d'un toit entouré d'une gracieuse dentelure et surmonté d'un clocher ogival aux arcades cintrées à la romaine. Une corniche soutenue par des modillons et ornée de denticules et de festons joint les deux étages supérieurs. Au milieu de la façade se superposent deux jolis balcons portés par des consoles en saillie. De chaque côté de la partie centrale, quatre fenêtres de plein-cintre surmontées d'une corniche avec archivolte donnent à l'ensemble une certaine majesté<sup>61</sup>.

Malheureusement, tout ce qu'il y a de terminé au couvent est cet attrayant extérieur. Il n'est pas question d'y habiter et il faut s'installer tant bien que mal dans l'ancienne résidence de monsieur Lebourdais utilisée par l'école modèle de filles et de garçons.

C'est donc là que les fondatrices préparent l'ouverture des classes. En tête du trio se trouve Mère Sainte-Philomène, née Séraphine Bourgoïn. Ancienne supérieure générale, elle possède un sens remarquable des affaires, une belle culture et de rares qualités de cœur. Dès l'abord elle sait capter l'estime de monsieur Boucher qui ne verra plus que par ses yeux dans les affaires du couvent.

L'économe est Sœur Saint-Jean, née Edith Millar. Protestante de naissance, convertie lors d'un stage d'études à Nicolet puis entrée dans la communauté, elle a des dons naturels d'administratrice qui lui seront fort utiles !

L'institutrice est Sœur Sainte-Hélène et la maîtresse de musique, mademoiselle Élise Desmarais de Saint-François-du-Lac.

Et l'on se met à l'œuvre ! Tout d'abord il faut envisager une sourde opposition de la part de quelques citoyens qui auraient préféré un collège de

<sup>48</sup> *Nouvelles*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 31 août 1874, p. 2.

<sup>49</sup> Même rubrique, 26 octobre 1874, p. 2; aussi Charles DRISARD, *Le Canton Hunter's Town, Comté de Maskinongé*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> juillet 1925, p. 5.

<sup>60</sup> Charles DRISARD, *Moïse Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1924, p. 5.

<sup>61</sup> *Cinquantième du Couvent de Louiseville*, dans *La Presse*, 2 mai 1925, p. 60.

Frères<sup>52</sup>. Ensuite il faut aménager la maison pour y garder des pensionnaires. La classe des garçons se transporte dans la « salle publique » située de l'autre côté de la rue. Ce sont le maître Joseph Gariépy et le sous-maître Dosithé Vanasse qui y enseignent.

L'année débute avec onze pensionnaires et vingt et une demi-pensionnaires qui sont confiées à Sœur Sainte-Hélène, tandis que les cinquante-quatre externes relevant de la Commission scolaire ont pour maîtresse madame Moïse Caron, naguère Émilie Bourret. Mais celle-ci est remplacée le 11 décembre par Sœur Saint-Pierre<sup>53</sup> qui s'installe aussitôt, avec ses soixante écolières, dans une salle du couvent neuf où l'on monte d'urgence un petit poêle qui n'empêche pas de souffrir du froid.

Durant l'hiver les travaux de construction sont suspendus faute d'argent. La somme souscrite par les paroissiens et les \$3,000.00 prêtés par la Fabrique sont épuisés; et l'on ne veut faire rien de plus. L'administration générale des Sœurs de l'Assomption accepte alors de fournir l'argent voulu et l'on se remet à l'ouvrage. Au mois de mai le premier étage est presque habitable et l'on y transporte le dortoir.

Au cours de juin, les religieuses sont à préparer une séance d'apparat, lorsqu'on les avertit secrètement que les parents des principales actrices se proposent de faire manquer la fête en retenant leurs filles à la maison ce soir-là. Force est donc de supprimer la démonstration et de finir l'année humblement.

Le 19 juillet 1876 le couvent est solennellement béni en l'absence de l'évêque par l'administrateur du diocèse, messire Charles-Olivier Caron. La cérémonie se déroule « au milieu d'un immense concours de fidèles et d'un nombreux clergé ». Un banquet est servi aux dignitaires par les religieuses aidées d'amies qui, de jour en jour, deviennent plus nombreuses et plus sympathiques.

Le même après-midi l'abbé Thomas Caron, lui aussi vicaire général et natif de la paroisse, béni la cloche du couvent qui porte les noms de Joachim, Hilaire, Joseph, Philomena.

Le 18 août suivant monsieur Boucher cède par contrat aux Sœurs de l'Assomption les « constituts » Lebourdais qui ont alors une valeur de \$7,933.33. Les religieuses reçoivent le droit de les administrer et d'en garder les revenus jusqu'à extinction complète des dettes qu'elles auront contractées pour le couvent.

La rentrée des élèves se fait dans la bâtisse neuve et sous la direction d'une nouvelle supérieure: Sœur Saint-François-Xavier.

L'abbé Boucher est déçu du départ de Mère Sainte-Philomène et soulève des tempêtes. La situation devenant impossible, la pauvre supérieure demande

<sup>52</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 5-6, 33-34, original, AASVL; aussi *Cinquantenaire du Couvent de Louiseville*, dans *La Presse*, 2 mai 1925, p. 60.

<sup>53</sup> *Livre de délibérations de la Commission scolaire, Registre N° 2*, p. 101, 107, original. ACSL.

une entrevue avec le Curé qui la fait passer au salon du presbytère, y entre après elle, ferme la porte à clef puis éclate en invectives. La sœur se met à pleurer. Devant les larmes, le vieillard se calme et sa voix devient douce :

— Je te fais de la peine ?

— Oui, j'ai beaucoup de peine de vous être un si grand embarras. Mais, monsieur le Curé, je ne suis pas venue ici de moi-même. N'y aurait-il pas moyen d'arranger les choses ?

— Ma chère enfant, c'est vrai, ce n'est pas de ta faute ... ! Allons, pardonne-moi et tâchons de nous accorder !

Le ciel est devenu serein, écrit l'annaliste du couvent. « Le tonnerre promènera bien encore ses majestueux roulements, mais ce ne sera que pour présager un jour plus frais, un soleil plus splendide. » Peu de temps après, le brave Curé s'écriera du haut de la chaire :

— Quand la Sœur Philomène est partie, on croyait que le Couvent allait tomber, mais sa digne remplaçante fait marcher les choses encore mieux ...

Les sœurs, en plus de dispenser l'enseignement à cent trois élèves, doivent passer des soirées à peindre, à mastiquer les vitres, etc. Les ouvriers coûtent si cher et les revenus sont si mesquins ! L'on manque de choses essentielles. L'on se sert de soucoupes au lieu d'assiettes et il n'y a pas de chaises au parloir. A l'extérieur, les galeries, portiques, clôtures, trottoirs, chemins, tout cela reste à faire.

Parmi les tâcheronnes de la première heure il faut une mention spéciale pour mademoiselle Georgine Saint-Pierre, native de la Pointe-du-Lac, arrivée en août 1876. Elle avait essayé vainement du noviciat puis s'était donnée à la communauté pour les tâches manuelles.

A la Rivière-du-Loup elle sera à l'œuvre de quatre heures du matin jusqu'à dix ou onze heures du soir, durant vingt ans. Elle sera partout : à la cuisine, toute seule ; au réfectoire des visiteurs ; à la laiterie, au jardin, au nettoyage de la cour ; très souvent elle devra tirer de l'eau et entrer le bois ; elle ne permettra jamais à une autre de laver le plancher de la cuisine ni même de lui aider. Le samedi elle passera une partie de la nuit blanche afin de gagner du temps pour aller à confesse le lendemain matin.

D'une piété droite et profonde, Georgine ne perdra presque point la présence de Dieu. Dans son langage ingénu, elle fera souvent des réflexions comme celle-ci :

— Y a-t-il rien de fin comme le bon Dieu ! Ce n'est pas une finesse ordinaire ! Je suis bien remplie de défauts, je suis à côté de mon devoir bien souvent, mais n'importe, c'est Lui qui me jugera ; je suis sans inquiétude !

Elle confiera à une amie qu'elle n'a jamais commis de péché grave.

Sa passion dominante sera de vouloir faire plaisir. Un jour de fête elle causera à Sœur Saint-François-Xavier une surprise de son choix en lui présentant, par l'entremise des élèves, vingt belles poules enrubannées !

La basse-cour se trouvera donc fondée et nul besoin de dire qui en sera la gouvernante ! Son domaine ne se bornera pas là : ajoutons-y deux vaches, trois ou quatre porcs, entièrement à ses soins ; un chien, le fameux « Whisker », et une famille de minous et de minettes qui jaseront avec elle et seront bien soignés !

Et les pauvres ! Elle n'aura pas toujours la permission de les « bourrer » selon son expression, mais elle viderait la maison pour eux si elle n'écoutait que son cœur !

Et les élèves ! Que de services elle leur rendra. Et tout son travail de surcroît, pour les bazars, etc. etc. <sup>54</sup> !

Mais laissons-là le couvent, qui sera désormais la gloire de la paroisse, pour retrouver la vie courante des citoyens.

Le premier événement notable de 1877 est un sermon donné par Monseigneur Laflèche « sur l'abus que le monde fait des biens qui viennent de Dieu ». Comme toujours, Sa Grandeur a « des mouvements d'éloquence » qui produisent dans l'assistance « la plus vive émotion <sup>55</sup> ».

Le 3 juin on célèbre solennellement le jubilé d'or sacerdotal du pape Pie IX par une journée de prière que termine une grandiose illumination du village.

Durant l'été la Commission scolaire achète de L.-J. Bourret, pour la somme de \$400.00, un terrain situé du côté nord de la rue Sainte-Marie, un peu à l'ouest de Saint-Aimé, et mesurant cent trente-huit pieds de front sur environ cent vingt-quatre pieds de profondeur. Pour \$640.00 elle y fait aussitôt construire par Ubald Lamontagne, menuisier local, « une maison d'école » destinée aux garçons <sup>56</sup>.

Au couvent l'aménagement se termine peu à peu. Le 2 septembre 1877 l'on y garde le Saint-Sacrement et le 13 suivant la chapelle est bénite par Monseigneur Laflèche qui la dédie à saint Joachim <sup>57</sup>.

Au cours de l'année on voit arriver un nouveau vicaire, l'abbé Joseph Forcier qui remplace monsieur Hilaire Thibodeau ; à la console de l'orgue mademoiselle Élise Desmarais relève une demoiselle Brassard, de Saint-Grégoire, qui avait succédé au professeur Lavigne <sup>58</sup>.

<sup>54</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 7-15, 53-55, *passim*, original, AASVL.

<sup>55</sup> *Nouvelles locales*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 19 mars 1877, p. 2.

<sup>56</sup> *Livre de délibérations de la Commission scolaire, Registre N° 2*, p. 145-146, original, ACSL ; aussi Collection Michel Côté.

<sup>57</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 21, original, AASVL.

<sup>58</sup> Collection Michel Côté.

## Deux années mémorables: 1878-1879.

Le jeudi 7 mars 1878 paraît le premier numéro du premier journal local: *Le Courrier de Maskinongé*. C'est un hebdomadaire de quatre pages, format moyen, qui est imprimé par Philippe Duval et Joseph Labonté dans un atelier de la rue Sainte-Élisabeth<sup>59</sup>. La rédaction et la typographie de cette feuille paraissent aujourd'hui pitoyables; mais dans ce temps-là elles étaient passables. Les vicissitudes ne manquent pas. Le 22 juillet, monsieur Duval devient l'unique propriétaire de l'entreprise<sup>60</sup>; le 23 octobre de l'année suivante, le journal passera à L.-H. Mineau qui s'en servira pour faire « prévaloir les idées conservatrices dans le district » et pour « répandre les bons principes dans ce Comté<sup>61</sup> ... » !

Le 17 mars 1878 Monseigneur Laflèche vient prononcer l'oraison funèbre du pape Pie IX décédé le 7 février précédent<sup>62</sup>.

Une campagne électorale provinciale met bientôt aux prises le maire Édouard Caron et le député sortant de charge Moïse Houde. Le vote se prend le 1<sup>er</sup> mai et cette fois Houde est battu<sup>63</sup>.

Mais le grand événement de 1878 est l'inauguration du chemin de fer « Québec, Montréal, Ottawa et Occidental ». C'est l'aboutissement de démarches commencées depuis des années. À l'hiver le rail est déjà rendu près de la grand-rivière mais est arrêté du côté est par le pont en construction. Le dimanche 10 mars un voyage à Trois-Rivières est organisé par William Bailay avec l'assentiment de l'entrepreneur T. B. O'Reilly. Le 10 mai le premier ministre provincial, Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière, vient en personne fixer la place du « dépôt » vis-à-vis la rue dite d'Édouard Auger, soit au site actuel. Le 8 juin le premier convoi traverse la grand-rivière et se rend à la petite. À partir du 28 août c'est à l'endroit de la gare que les trains arrêtent bien qu'il n'y ait encore ni chemin pour s'y rendre, ni bâtisse, ni agent. C'est L.-H. Mineau qui deviendra en décembre le premier chef de gare<sup>64</sup>.

Avec l'arrivée des rails disparaît une époque dont un humoriste local rappelle alors les inconvénients: « Au temps jadis, c'était une rude entreprise que de partir de la Rivière-du-Loup pour aller en ville. Il fallait y réfléchir longtemps à l'avance et faire des préparatifs considérables. D'abord il fallait obtenir le consentement de sa femme, opération longue et souvent difficile. La femme éprouvait toutes sortes de craintes. Ces gens de la ville ! On ne sait pas ce qui peut arriver, il y en a tant qui se conduisent mal, tant qui s'y perdent ! »

<sup>59</sup> *CM*, 14 mars 1878, p. 2.

<sup>60</sup> *Dissolution de société*, même endroit, 25 juillet 1878, p. 2.

<sup>61</sup> *Avís*, même endroit, 23 octobre 1879, p. 2.

<sup>62</sup> Collection Michel Côté.

<sup>63</sup> Charles DRISARD, *Édouard Caron*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1927, p. 1.

<sup>64</sup> *Nouvelles locales*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 11 décembre 1876; aussi *Nouvelles*, dans *CM*, 14 mars 1878, p. 2; 16 mai 1878, p. 2; *Notes locales*, 13 juin 1878, p. 2; 29 août 1878, p. 3; 19 décembre 1878, p. 2.

Enfin le cheval est attelé, les deux bottes de foin sont sur le derrière de la voiture, on entend retentir un embrassement sonore et le mari est en route pour Trois-Rivières ! Mais il est loin d'être rendu. Il est arrêté par le premier voisin qui voudrait savoir où il va; puis la deuxième voisine lui demande d'acheter pour elle un fuseau de fil chez le plus gros marchand de la grand-rue, parce que c'est là qu'il est le moins cher; quelques arpents plus loin, une parente prie le voyageur de trouver un tiers de verge d'étoffe pareille à un échantillon qu'elle exhibe: c'est pour allonger la robe de sa fillette qui a grandi si vite ! Elle ne se rappelle plus le magasin d'où la première pièce vient: il s'agira de chercher ! Finalement, voilà notre homme sorti de la paroisse et rendu dans « Machiche » ! Déjà le soir descend. Or « Dieu sait quelle misère on a en plein jour dans les chemins de Machiche; que sera-ce en pleine nuit ? » Il atteindra la ville après dix ou douze heures de marche !

« Quelle différence aujourd'hui. Après souper il me prend fantaisie d'aller à Trois-Rivières: Je fais un signe à M. Bailay, je saute dans un wagon et pouf, pouf, me voilà » à destination<sup>65</sup> !

N'allons pas croire que cette révolution est pacifique. Que de moutons et de bestiaux vont caresser rudement le nez de la locomotive ! Et les chevaux donc, ce qu'ils en font de belles ! Tel celui du jeune Saucier qui « effrayé par le train des chars », fait un bond de côté, prend le mors aux dents, saute par-dessus la clôture qui longe le chemin de fer et brise la voiture<sup>66</sup> !

Tout de même l'ère du rail donne le goût des voyages ! Au soir du 1<sup>er</sup> août messire Boucher part, en compagnie du docteur Dame, pour aller visiter l'exposition universelle de Paris et l'Europe<sup>67</sup>. Quand ils nous reviendront, écrit un malin, « il est probable qu'ils écriront des souvenirs de voyage dans *Le Courrier de Maskinongé* et qu'ils nous apprendront qu'il ne faut jamais dire qu'on embarque et qu'on débarque des chars, mais qu'on descend des wagons; qu'on ne prend pas le train de sept heures, mais qu'on prend le convoi... Et combien d'autres choses ne nous apprendront-ils pas ! Tout de même, en échange des grandes choses que va leur déployer l'exposition de Paris, ils vont montrer aux Parisiens émerveillés nos broderies sur écorce de bouleau, qui constituent assurément une industrie originale pour notre paroisse<sup>68</sup>. »

A cette date un autre fait historique va se produire: l'érection du village en municipalité indépendante. L'on en parle depuis deux ans. Dès l'abord Monseigneur Laflèche avertit l'abbé Boucher que cette affaire est « purement de l'ordre temporel » et qu'il agirait sagement en ne s'en mêlant pas<sup>69</sup>. Mais une certaine opposition se manifeste contre le projet<sup>70</sup> et le bon Curé, n'y tenant plus, se lance dans le débat. Il écrit au Ministre des Travaux publics

<sup>65</sup> *Lupus, Chronique*, dans *CM*, 15 août 1878, p. 2.

<sup>66</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 22 août 1878.

<sup>67</sup> *Nouvelles locales*, même endroit, 1<sup>er</sup> août 1878, p. 2; aussi p. 3.

<sup>68</sup> *Lupus, Chronique*, même endroit, 22 août 1878, p. 3.

<sup>69</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 21 décembre 1876. original, ASTR.

<sup>70</sup> *Nouvelles locales*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 19 mars 1877, p. 2.

que cette incorporation « mettra la division » dans la paroisse car si la campagne est riche, le village est pauvre et ne peut rien entreprendre seul<sup>71</sup>. Mais c'est à Monseigneur Lafèche que l'abbé Boucher dévoile son suprême argument: « l'incorporation serait un château-fort que veulent bâtir les libéraux de Montréal<sup>72</sup> » !

Messire Boucher intervient encore, mais sans succès, auprès du premier ministre Joly de Lotbinière qui lui écrit le 15 juillet 1878: « Comme cette demande est précédée et accompagnée de toutes les procédures requises par la loi et qu'il me semble qu'un aussi bel endroit que la Rivière-du-Loup a droit pour le moins au titre de village, et que de plus il y a une foule d'améliorations à faire (surtout dans l'entretien des rues, trottoirs, ainsi que pour la protection contre le feu) qui ne peuvent être faites qu'avec les pouvoirs résultant de l'incorporation que l'on demande, je suis d'avis de recommander à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'accorder cet acte<sup>73</sup>. »

Le 7 août 1878 un ordre-en-conseil promulgue donc l'érection: « ... sous l'autorité du Code Municipal, nous déclarons et ordonnons que le dit territoire borné et décrit comme suit, savoir: au nord, par la terre d'Alfred Saucier inclusivement, au sud par la terre de Félix Houde aussi inclusivement; à l'est par le centre de la Grande Rivière-du-Loup, et à l'ouest, par le centre de la Petite Rivière-du-Loup, le dit territoire comprenant environ deux cent trente arpents en superficie, est et sera détaché de la municipalité de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, dans le comté de Maskinongé et formera à l'avenir une municipalité séparée sous le nom de Municipalité du village de la Rivière-du-Loup; et par les présentes constituons, érigeons et déclarons le dit village de la Rivière-du-Loup, une municipalité de village, conformément aux dispositions du Code Municipal<sup>74</sup> ».

Dans sa livraison subséquente le journal local annonce « avec plaisir » la grande nouvelle et ajoute: « ... maintenant que la lutte est terminée sur cette question, que personne ne s'avise de croire qu'il y aura des barrières à notre village, des taxes sur les voitures qui viendront au marché, des employés en nombre considérable et à hauts salaires; non, tout ça ce sont des histoires, et nous parions qu'avant six mois, tout le monde sera content<sup>75</sup> ».

Le 3 septembre une assemblée des villageois désigne sept conseillers: Prudent Boulanger, Agapit Desrosiers, Antoine Gravel, François-Xavier Lambert, Judé Lesage, Narcisse Paillé et Louis Saint-Jean. Le 10 suivant le Conseil se réunit: il choisit pour maire Louis Saint-Jean et engage comme secrétaire-trésorier le notaire J.-E. Charbonneau<sup>76</sup>.

<sup>71</sup> J. Boucher, ptre, lettre à C.-B. de Boucherville, Rivière du Loup, 29 mars 1877, original, ASTR.

<sup>72</sup> Le même, lettre à M<sup>re</sup> L.-F. Lafèche, Rivière du Loup, 21 décembre 1877, original, ASTR.

<sup>73</sup> H.-G. Joly, lettre à M. Boucher, Québec, 15 juillet 1878, original.

<sup>74</sup> *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village de la Rivière-du-Loup*, copie authentiquée, AVL.

<sup>75</sup> *L'incorporation du village de la Rivière-du-Loup*, dans *CM*, 22 août 1878, p. 2.

<sup>76</sup> *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village*, p. 1-2.

Le 18 septembre 1878 se tient une élection fédérale qui met aux prises trois candidats: Georges Caron, Alexis Lesieur-Desaulniers et Frédéric Houde qui se présente conservateur<sup>77</sup>. C'est ce dernier qui est élu.

Fils d'Antoine Houde, cultivateur, et d'Angèle Descoteaux, le nouveau député était né à la Rivière-du-Loup le 23 septembre 1847. Il avait quitté le Séminaire de Nicolet en 1867 après de brillantes études et s'était lancé dans le journalisme à Trois-Rivières, à St. Albans au Vermont, et à Worcester dans le Massachusetts. En 1874 il avait épousé Catherine Dougherty et l'année suivante il avait pris la direction du *Nouveau Monde* de Montréal. Sous son impulsion le journal était devenu *Le Monde* et s'était transformé en une feuille de nouvelles à un sou le numéro.

C'est alors que Frédéric Houde est élu député de Maskinongé à Ottawa. Il est âgé de trente et un ans. De taille moyenne et d'allures distinguées il a le teint pâle, le pas léger, la démarche nerveuse, le regard fixe; il va droit son chemin, absorbé dans ses pensées et sans s'attacher aux distractions de la rue. D'un tempérament sensible et d'une riposte vive il est un polémiste à l'emporte-pièce que l'on n'attaque pas impunément. Dès sa première session aux Communes il prend une part active et intelligente aux débats.

Possédant une plume alerte et de l'imagination, Frédéric Houde compose, sous le titre *Le Manoir mystérieux*, un roman à thèse qui a pour scène le village de la Rivière-du-Loup en 1743<sup>78</sup>.

Le bruit de la campagne électorale est à peine éteint que monsieur Boucher revient inopinément d'Europe d'où on ne l'attendait qu'à la mi-octobre. Le matin du 25 septembre, au deuxième jour des Quarante-heures, quelle n'est pas la surprise du premier prêtre qui entre à la sacristie quand il voit le Curé entendre les confessions! Il se frotte les yeux, croyant à un fantôme. Mais non, c'est bien l'abbé Boucher qui arrivé la veille au soir à Québec est parti aussitôt pour la Rivière-du-Loup. Descendu du train à quatre heures il est allé tout droit s'asseoir dans son confessionnal! Le voyage semble l'avoir rajeuni de dix ans, assure *Le Courrier*<sup>79</sup>!

Le nouveau Conseil du village est en pleine activité. Il fabrique des règlements dans tous les domaines. Le marché reçoit une attention particulière: après avoir pourvu au « placement des voitures » on décrète la construction d'un édifice qui est confiée à Auguste Desrosiers « pour le prix de cinq cent quatre-vingt-cinq piastres ». Le Conseil en prendra possession le 4 janvier 1879 et y tiendra subséquemment ses séances<sup>80</sup>.

<sup>77</sup> Charles DRISARD, *Louis-Alphonse Boyer*, dans *ESJ*, 2 janvier 1925, p. 16.

<sup>78</sup> H. LEMAÎTRE-AUGER, *Frédéric Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> février 1923, p. 1; aussi Charles DRISARD, *Frédéric Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> février 1927, p. 1.

<sup>79</sup> Jacques HERTTEL, *M<sup>sr</sup> Joachim Boucher, Curé de Louiseville (1804-1897)*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> juillet 1922, p. 1; *Notes locales*, dans *CM*, 25 septembre 1878, p. 3.

<sup>80</sup> Séances des 7, 12 et 21 octobre 1878, 4 janvier 1879, dans *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village*, original, AVL.

Dès octobre 1878 la Municipalité du village prend la responsabilité du service des incendies et se charge de la « pompe à feu » que la Fabrique avait achetée plusieurs années auparavant<sup>81</sup>.

Mais il ne faut pas s'imaginer que la Rivière-du-Loup a complètement perdu son atmosphère rurale. Même les villageois y restent quelque peu fermiers: tel l'avocat Ambroise Tétreault qui au début de décembre 1878 tue un porc d'un an pesant cinq cent quarante-sept livres; le menuisier Narcisse Beaulieu en abat un de cinq cent dix-sept livres.

Tout de même la localité s'industrialise remarquablement pour l'époque. Au début de décembre une « factorie de canelles » nouvellement bâtie par William Laurie, ancien ingénieur civil pour la compagnie de navigation Allan, commence ses opérations en utilisant du bouleau de la région. Par ailleurs la fonderie Blais et la manufacture Therrien tombent en faillite<sup>82</sup>.

Deux nouvelles figures apparaissent alors sur la scène publique: Arthur Ringuet qui ouvre un atelier de photographie et Michel Desrosiers, fils, qui succède à son père comme sacristain<sup>83</sup>.

La Fabrique construit un « charnier » et un hangar pour abriter les trois corbillards achetés à l'encan du carrossier Hilaire Therrien.

La vie religieuse des fidèles reste fervente. En février 1879 les exercices de la neuvaine à saint François-Xavier sont suivis assidûment; un grand nombre de prêtres viennent entendre les confessions; presque tous les paroissiens communient; Monseigneur Laffèche donne un sermon où il se surpasse en éloquence...

La prospérité économique de la localité est favorisée par le nouveau chemin de fer. A la mi-février, G. H. Yale reçoit deux wagons de peaux vertes pour sa tannerie. Édouard Caron charge « un char » d'avoine; Louis Lamy de Saint-Léon expédie « un char de viande, mouton, bœuf, etc. » Les « manufacturiers de fuseaux et canelles » W. Laurie et Cie livrent un wagon de leurs produits aux fabricants de fil Clark et Cie<sup>84</sup>.

Malgré tout ce trafic il n'y a pas encore de chemin qui va à la gare. C'est le 22 mars 1879 que le Conseil de comté décide de prolonger la rue Saint-Aimé à travers l'emplacement de Marc-Antoine Harnois et les terres d'Alfred Saucier, d'Hercule Saucier et de Colbert Damphousse<sup>85</sup>.

De son côté le Conseil du village poursuit infatigablement son beau travail de réglementation. Le 7 avril il ordonne: « Personne ne pourra, en aucun temps, conduire son cheval dans les rues et places publiques de cette municipalité plus vite que le trot ordinaire de deux lieues à l'heure<sup>86</sup>. » Finie donc la vitesse

<sup>81</sup> *Assemblée des Francs-tenanciers*, 21 octobre 1878, original, feuille détachée, APL.

<sup>82</sup> *Nouvelles locales*, dans *CM*, 12 décembre 1878, p. 2.

<sup>83</sup> Collection Michel Côté.

<sup>84</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 15 août 1878, p. 2; aussi 20 février 1879, p. 2.

<sup>85</sup> Séance du 22 mars 1879, dans [Registre des délibérations du Conseil de comté], original, APL; aussi *Notes locales*, dans *CM*, 28 mars 1879, p. 2.

<sup>86</sup> *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village*, p. 37, original, AVL.

effrénée des casse-cou qui mettent follement en danger la précieuse existence des distingués citoyens !

Cependant un danger plus grand plane constamment sur la localité: c'est l'émigration. D'après *Le Courrier de Maskinongé*, presque tous les jours, à certaines saisons, plusieurs personnes prennent le train pour les États-Unis<sup>87</sup>.

Les industries locales ne suffisent pas pour employer la main-d'œuvre disponible. Elles se développent pourtant. Auguste Desrosiers & Frères construisent une manufacture de portes et châssis ainsi qu'une grande scierie sur l'ancien emplacement d'Hilaire Thérien, quelques arpents plus haut que le Moulin des Américains<sup>88</sup>. Ils possèdent aussi une fonderie où ils fabriquent des turbines, presses à foin, épandeurs d'engrais, batteuses, rouleaux, râtaux à foin, etc. Leur outillage est excellent et leurs produits jouissent d'une solide réputation.

Auguste Desrosiers est également facteur d'orgues. Il importe de Londres les jeux de métal mais il façonne lui-même les pièces de bois. Le premier et le plus considérable de ses instruments est pour l'église de Syracuse, New-York; d'autres iront à Walkerville, Pointe-du-Lac, Drummondville, Saint-Célestin, Saint-Tite, Saint-Paulin, Saint-Justin, Saint-Guillaume et aux pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de Kingston<sup>89</sup>.

L'agriculture se développe. En juin 1879 Gabriel Caron et Antoine Gravelle inaugurent dans l'ancienne manufacture de portes et châssis des Desrosiers une fromagerie qu'ils mettent sous la direction d'un habile fabricant venu des États-Unis. La grande culture est florissante. En octobre il se charge chaque jour à la gare environ cinq wagons de foin ou de grain qui représentent une valeur moyenne de \$600.00 à \$800.00.

Si la venue du chemin de fer stimule le commerce, la production et toute l'activité économique, elle occasionne aussi des déboires ! « Depuis une couple de semaines, dit le journal du 30 octobre, il ne se passe pas un seul jour sans que des chevaux, vaches et moutons soient tués par les chars<sup>90</sup> ! »

Sur le plan religieux, certains fidèles rêvent d'avoir dès l'automne un collège des Frères de la Doctrine Chrétienne pour remplacer l'école modèle<sup>91</sup>; quelques cultivateurs s'opposent à la dîme du foin, soutenant que celle du grain suffit; des villageois refusent de payer le « supplément » que demande monsieur Boucher. En janvier 1879 Monseigneur Lafleche approuve le point de vue du Curé et le 7 novembre suivant il émet une lettre pastorale sur le sujet<sup>92</sup>.

A la suite de la circulaire de l'Évêque un paroissien fait imprimer, sous le couvert de l'anonymat, une violente diatribe contre messire Boucher, son

<sup>87</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 28 mars 1879, p. 2.

<sup>88</sup> Même rubrique, 15 mai 1879, p. 2.

<sup>89</sup> Collection Michel Côté.

<sup>90</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 3 avril 1879, p. 2; 29 mai 1879, p. 2; 30 octobre 1879, p. 2.

<sup>91</sup> Même rubrique, 3 avril 1879, p. 2.

<sup>92</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Lafleche, lettres à M. Boucher, Trois-Rivières, 24 janvier et 7 novembre 1879, originaux, APL.

voyage en Europe, les deux maisons qu'il aurait fait construire successivement pour le docteur Dame; il assure que la dîme produit un revenu annuel de \$4,000.000, etc.<sup>93</sup> C'est un scandale dans la place. Monseigneur Laffèche vient en personne fustiger le pamphlétaire, exposer les droits de l'Église et rétablir la vérité des faits. Il accepte de modifier le règlement déjà promulgué pourvu qu'on le demande avec respect et qu'on se dissocie des injures lancées contre le Curé<sup>94</sup>. On se donne satisfaction de part et d'autre et le beau temps revient<sup>95</sup>.

Avec l'avènement du rail la navigation va bientôt perdre de son importance. Mais pour le moment la rivière est encore sillonnée de bateaux d'excursions, de caboteurs et de remorqueurs au service des scieries locales.

En 1873 la compagnie Taylor construit le *Milford*. C'est un vaisseau de cent pieds de long qui a un premier étage allant de la poupe à la proue et un autre portant la loge du pilote, les chambres de l'équipage et le salon; il est mû par une seule roue à aubes placée à l'arrière au centre de la coque qui se partage en deux parties entre lesquelles se dissimule le mécanisme; il fait une vitesse de dix milles à l'heure.

Durant l'hiver de 1874 Édouard et Ferdinand Caron bâtissent le *Clovis*, barge de quatre cents tonneaux munie d'une voilure et destinée au transport du foin et des grains.

Le moulin de Stanton, situé sur la grand-rivière à quatre milles plus haut que le village, possède le *Frank*, petit bateau du type « brouette » construit en 1878 et qui toue au lac Saint-Pierre des chalands chargés de planches<sup>96</sup>.

Mais voici qu'à la suite de formalités préparées par Maître Alexis Lesieur-Desaulniers<sup>97</sup> un ordre-en-conseil, émis le 29 mai 1879 pour entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier suivant, érige en municipalité de ville le territoire du village de la Rivière-du-Loup<sup>98</sup>.

Le nom de « Louiseville » est choisi en l'honneur de l'épouse du Gouverneur général dont les prénoms sont Louise Caroline Alberta. Sixième enfant et quatrième fille de la Reine Victoria, la Marquise de Lorne était née au Palais de Buckingham le 18 mars 1848. Dans sa jeunesse, elle portait le titre de Princesse de Grande-Bretagne et d'Irlande et passait pour la plus jolie des demoiselles de la maison royale. Ayant épousé en 1871 John Douglas Sutherland Campbell, Marquis de Lorne, elle était venue avec lui au Canada en 1878. Le lac Louise dans les Montagnes Rocheuses garde aussi le souvenir de son séjour au pays. Retournée en Angleterre en 1883 elle mènera avec son époux une existence retirée, écrivant des articles de revues et faisant de sa résidence de

<sup>93</sup> \*\*\**Quelques considérations sur l'augmentation de la dîme dans la paroisse de la Rivière-du-Loup*, [s.l.], 1879, in-16, 16 p.

<sup>94</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laffèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 29 janvier 1880, original, APL.

<sup>95</sup> Le même au même, Trois-Rivières, 20 février 1880, original, APL.

<sup>96</sup> A. CARON, *Navigation sur la Rivière-du-Loup*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1923, p. 4.

<sup>97</sup> Charles DRISARD, *Alexis Lesieur-Desaulniers*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1927, p. 7.

<sup>98</sup> *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village*, p. 54-55, copie authentique, AVL.

Kensington un rendez-vous d'artistes. Elle s'adonnera elle-même à la sculpture; son œuvre la plus remarquable sera une statue en marbre de la Reine Victoria. Elle dessinera pour St. Paul de Londres un monument en l'honneur des soldats canadiens tombés au Sud-Afrique. La Princesse Louise recevra en 1900 le titre de Duchesse d'Argyll. Elle décédera au palais de Kensington le 3 décembre 1939<sup>99</sup>.

Louiseville n'a jamais vu sa Princesse. Une fois cependant en 1882 le couple vice-royal, qui se rendait de Québec à Ottawa par chemin de fer, devait arrêter à la gare où une foule s'était massée pour le saluer. Mais une démonstration organisée à Trois-Rivières causa un retard si considérable que le convoi passa à toute vitesse<sup>100</sup>.

Mais voici qu'avec la fin de 1879 approche la naissance de Louiseville. Le 24 octobre, le secrétaire-trésorier J.-E. Charbonneau promulgue officiellement l'ordre-en-conseil<sup>101</sup> et le 31 décembre c'est le dernier jour du village de la Rivière-du-Loup !

Ce soir-là un groupe d'amis veillent au bureau d'Alexis Lesieur-Desaulniers. Celui-ci rappelle que Louiseville est sur le point de venir au monde ! L'on décide de saluer le grand événement. Hercule Saucier et Arthur Lemaitre-Auger vont chercher le canon du major F.-X. Lambert, l'amènent sur la place de l'église et le préparent pour le coup de feu.

Quand minuit sonne à sa grande horloge, l'avocat Desaulniers fait un signe au canonier et un coup formidable résonne dans le village, éveillant brusquement les citoyens endormis pour leur apprendre qu'ils ne sont plus des villageois mais des citoyens<sup>102</sup> !

Vive Louiseville !

<sup>99</sup> D. CANTELUPE, *Louise Caroline Alberta*, dans *The Dictionary of National Biography*, Oxford University Press, 1949, p. 544-545.

<sup>100</sup> C.-J. MAGNAN, *M. Ernest Gagnon, 1834-1915*, dans *BRH*, mars 1942, p. 87, en note.

<sup>101</sup> Voir *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village*, original, AVL.

<sup>102</sup> Collection Michel Côté.

## L'âge d'or et monsieur Boucher

(1880-1890)

Les années qui s'écoulent de 1880 à 1890 sont dominées par la silhouette majestueuse et la personnalité attachante de l'abbé Joachim Boucher.

D'aucuns peut-être discutent certaines démarches de leur Curé; mais tous le vénèrent. Aussi est-ce avec un enthousiasme extrême que l'on célèbre en juillet 1880 ses nocés d'or sacerdotales. La ville est toute décorée, les rues regorgent de verdure; une arche est dressée près de la gare, une autre près du presbytère. D'innombrables drapeaux flottent partout; les maisons sont garnies de banderolles éclatantes.

En raison de l'absence de Monseigneur Laflèche, la fête est présidée par Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Le Prélat descend du train le 15 juillet à deux heures de l'après-midi; il est salué par le carillonnement des cloches de l'église et du couvent et par les décharges du canon; tout le long du parcours, au milieu d'inscriptions de bienvenue, il est accompagné par la fanfare du 86<sup>e</sup> Bataillon sous la direction d'Antoine Lambert et par une garde d'honneur commandée par le capitaine Olivier Laflèche; un escadron de cavalerie sous la conduite d'Edouard Jacques l'escorte avec élégance.

Le soir l'illumination est sans égale: les lanternes chinoises ne se comptent pas; les pièces de fanfare et le grondement de l'artillerie soulèvent l'allégresse populaire; un joli feu d'artifice lancé du clocher du couvent couronne la démonstration.

Mais la grande cérémonie a lieu le lendemain, 16 juillet, à neuf heures du matin. La foule la plus considérable jamais vue dans la localité remplit l'église et déborde au dehors. La nef et le sanctuaire sont surabondamment parés. Le jubilaire chante la messe, assisté des abbés Caron et Barolet et en présence de cent trente-deux prêtres et dignitaires ecclésiastiques. Toute la magistrature de la région est présente; les maires de Saint-David et de Saint-Guillaume, en tête d'une nombreuse députation de leurs paroisses, arrivent au cours de la journée. Les officiers du 86<sup>e</sup> Bataillon: le commandant Frédéric Houde, m.p., les majors F.-X. Lambert et A. F. Dame étalent de brillants uniformes. Il y a là aussi le colonel Harwood de Lotbinière, chef du district militaire, et le colonel Hanson, un vieux soldat respecté de tous.

La chorale paroissiale dirigée par madame Alphonse Loranger, l'ancienne Élise Desmarais, chante une messe polyphonique avec solos et la fanfare fait

entendre quelques airs soleunels. Le grand vicaire Olivier Caron donne le sermon de circonstance: « un véritable chef-d'œuvre d'éloquence »; sous une température torride il parle pendant une heure « avec cette élévation d'idée et force de dialectique qu'on lui connaît ».

Un somptueux banquet est servi dans la plus grande salle du couvent décorée, on peut le croire, avec un goût irréprochable. Là encore il y a pièces de fanfare, discours, adresses et offrande des œuvres de Lacordaire.

Le soir toute « l'élite de la société de Louiseville » assiste à un concert donné par le pianiste Moïse Saucier et deux autres artistes de Montréal: monsieur et madame Oscar Martel, respectivement violoniste et cantatrice<sup>1</sup>.

#### Le Curé et la vie spirituelle.

L'éclat de cette célébration est inouï; mais il répond aux goûts de messire Boucher qui tient du seigneur médiéval et respire la majesté du Grand Siècle! Sous sa gouverne les démonstrations religieuses se multiplient, toujours avec splendeur.

A la Saint-Joseph, le chœur exécute durant la messe le *Justus* de Lambillotte et, au Salut solennel du Saint-Sacrement, le *O Salutaris* de Millard, l'*Ave Maria* de Lambillotte et le *Tantum ergo* de Berger.

Le jour de l'Ascension, le Curé prononce l'homélie « avec son éloquence accoutumée » et la *Messe Royale* harmonisée de Novello est chantée « avec beaucoup d'effet ». A l'offertoire on exécute le *Quam dilecta*, duo de Lambillotte et, au Salut, le *O Salutaris*, trio de Mercadante.

Pour la fête du Sacré-Cœur, l'on a une procession « favorisée par un beau ciel et une température admirable » qui défile par les rues Saint-Laurent, Sainte-Dorothée, Sainte-Élisabeth et Saint-Antoine. La « bande du 86<sup>e</sup> Bataillon » joue quelques pièces. A vêpres le chœur chante le *Tantum ergo en Ut* de Lambillotte.

La fête de Sainte-Anne est marquée par la présence d'un « nombreux clergé », un sermon de l'abbé Napoléon Caron et la messe solennelle de Peters, avec solos de la Louisevillienne Eugénie Caron et du Trifluvien Frank Turcotte<sup>2</sup>.

Monsieur Boucher évolue majestueusement au milieu de cet éclat; mais il ne perd pas de vue l'essentiel. La vie, écrira-t-il « m'apparaît une goutte de rosée, une fleur qui s'est bien vite fanée<sup>3</sup> ». Âgé de soixante-seize ans il est encore plein de santé, de vigueur et de feu; il accomplit son ministère aussi assidûment qu'un jeune prêtre. Debout avant quatre heures du matin il se place au confessionnal pour de longues heures; le dimanche il confesse même

<sup>1</sup> Compte rendu [dans un journal non identifié], 22 juillet 1880.

<sup>2</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 24 mars 1881, p. 2; 27 mai 1881, p. 2; 30 juin 1881, p. 2; 4 août 1881, p. 2.

<sup>3</sup> J. Boucher, ptre, lettre à l'abbé Janelle, Rivière-du-Loup, 20 octobre 1884, original, ASN.

après les vêpres; mais il lui répugne d'entendre les femmes, surtout les religieuses !

Le cher Curé a un excellent cœur qui lui fait réparer ses vivacités de caractère par de bonnes paroles et des actes d'humilité<sup>4</sup>. La charité, écrit l'abbé Joseph-G. Gélinas, « avait pénétré jusqu'au plus intime de cette nature ardente, chevaleresque. Et c'est pour cela qu'il fallait aimer ce prêtre avec ses brusqueries et ses violences. » On l'a comparé à ces volcans dont le sommet couvert de neige gronde souvent et projette dans les airs des colonnes de feu !

Un jour il a un dénié assez vif avec un jeune confrère et lui lance une riposte serrée comme de la mitraille. Mais dès le lendemain l'octogénaire va en voiture et assez loin demander pardon de sa violence.

S'il y a du lion dans le père Boucher — il en a « la crinière et le tempérament » — il reste un vrai père, surtout à l'égard des enfants qu'il amène manger des prunes dans son jardin et qu'il ne brusque jamais. Un samedi d'été il est au confessionnal dans la sacristie quand des gamins improvisent une fanfare avec des flûtes, de vieilles chaudières et d'autres objets sonores. Ils ont l'inspiration d'aller sérénader la Sainte Vierge; et voilà le groupe entrant dans l'église tambour battant ! Le père Boucher, distrait par l'étrange musique, se lève mû comme par un ressort et se dirige, ahuri, vers le sanctuaire, résolu de faire main basse sur les intrus. Rendu au milieu du chœur il aperçoit ses enfants du village qui célèbrent à leur manière les gloires de la Mère de Dieu ! Ému jusqu'aux larmes il s'arrête, prête l'oreille quelques minutes, puis s'avancant près des petits il loue d'abord leur amour de la Sainte Vierge, puis leur donne cinquante sous pour aller « boire de la petite bière chez la Mère Doucet », tout en leur recommandant de ne plus revenir dans l'église avec leur fanfare !

Que de bienfaits monsieur Boucher n'a-t-il pas semés au cours de sa longue carrière: aide à l'éducation, secours aux orphelins et aux pauvres, aumônes aux missionnaires ! Il ne garde rien pour lui; si bien qu'il mourra pauvre, après avoir été trente-cinq ans curé de la riche paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

En ses dernières années surtout sa figure énergique, austère, rappelle les « saints de pierre sillonnés par la pluie et les hivers, au frontispice de nos églises, ou bien encore ces chevaliers antiques dont les moines enluminaient jadis leurs livres savants<sup>5</sup> ». Personne ne peut le voir et l'oublier. Le Duc d'Orléans qui fait une promenade de voiture avec lui se croit « en présence d'un prélat de la cour de Louis XIV » !

Ce prêtre extraordinaire transforme, par quelque mystérieuse symbiose, toute l'atmosphère de la localité qui vit alors sa « grande époque », son âge d'or !

<sup>4</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 29-30, original, AASVL.

<sup>5</sup> Jacques HERTEL, *M<sup>sr</sup> Joachim Boucher, Curé de Louiseville (1804-1897)*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> juillet 1922, p. 1.

Une piété indéfinissable se dégage des lieux de culte. C'est tout d'abord le cimetière, où les morts dorment, tout près de l'église. Avant le dernier coup de la grand-messe on va dire un bonjour et une petite prière sur la tombe des vieux parents partis pour le ciel. La famille paroissiale est plus au complet quand les morts sont là pour entendre prier et chanter les vivants; et les vivants se souviennent mieux que bientôt leur tour viendra de partir pour l'au-delà ! Que dire de l'ancienne église, avec ses sculptures intérieures, ses deux clochers, ses portes rouges, et le bon saint Antoine de la façade qui, pour n'être pas vêtu selon toute la rigueur franciscaine, attire cependant la confiance, même celle des oiseaux qui nichent à ses pieds <sup>6</sup> !

Avec le curé Boucher le dimanche se transforme toujours en fête de première classe ! Portant la soutanelle rouge par-dessus l'habit d'étoffe et les souliers sauvages, les Auger, les Béland, les Bellemare, les Clermont, les Desautniers, les Laflèche, les C.-J. Magnan, passent avec fierté le Pain béni et encensent les fidèles; à l'orgue les mélodies d'Élise Desmarais ou de Frank Hughes enchantent les imaginations et les vieux maîtres-chantres, les Gravel, les Ringuet, les Thisdel, modulent le plain-chant où s'attaquent à la polyphonie.

La visite pastorale de Monseigneur Laflèche est un événement sans pareil. Les démonstrations sont toujours éclatantes. L'éloquence du grand Évêque soulève la chaire aux sculptures merveilleuses et parlantes. Soit qu'il commente les grandes vérités religieuses, soit qu'il parle des traditions chrétiennes des ancêtres, soit qu'il rappelle le souvenir des morts, il atteint toujours aux sommets de l'art oratoire. On l'écoute avec une attention passionnée tant sa parole imagée, nourrie de l'Écriture sainte et illustrée par les sciences naturelles captive et empoigne !

La nature elle-même revêt en ces temps-là des charmes inoubliables: au printemps quand on marche au catéchisme et que les lilas embaument tout au long du chemin; en été quand on va aux fraises dans les prairies ou aux framboises, bien loin, sur les bords de la petite rivière; en automne lorsqu'on cueille les pommettes sur le côteau de Beauséjour ou dans les côtes de Chacoura; l'hiver quand les patineurs ou les chevaux de course volent sur la grande rivière du Loup !

Les jeunes d'alors, qui paraissent héroïques maintenant, passent de longues heures de classe assis sur de longs bancs et appuyés sur de longues tables ! Le martinet à sept mèches est un instrument indispensable de pédagogie ! Les cartes géographiques remontent à l'époque napoléonienne ! La chaudière à l'eau découverte est fixée à un grand crochet que les espiègles balancent chaque fois qu'ils vont boire; elle est remplie deux fois le jour à la rivière par les favoris du maître ou de la maîtresse !

L'école des garçons est tenue par Élie Tremblay, diplômé de l'École normale Laval, qui est instruit et sait enseigner. En 1881 C.-Joseph Magnan devient

<sup>6</sup> Le même, *Choses et autres à Louiseville*, dans *ESI*, 1<sup>er</sup> mai 1925, p. 1; C.-J. MAGNAN, allocution, *Cinquantième du Couvent de la Rivière-du-Loup*, dans *Le Bien Public*, 16 juillet 1925, p. 2.

sous-maître; et son grand « surtout » noir fait oublier qu'il a quinze ans à peine ! C'est alors qu'arrive Maurice Deléglise, Suisse français, excellent instituteur, modeste, pieux et bon. Gradué de l'École normale du Valais il en apporte une méthode progressive et efficace.

L'inspecteur Tétreault, tout en faisant aimer les participes, a l'appui de son fouet pour ramener à l'ordre les écoliers trop remuants. Le bon curé Boucher visite la classe chaque semaine, les mains pleines d'images pieuses coloriées et le cœur débordant de conseils affectueux. Quand il s'assied à la tribune sa belle tête, couverte d'une épaisse chevelure blanche qui retombe en mèches bouclées sur ses épaules, commande le respect; ses avis si bien exprimés et si pressants inspirent la résolution efficace de mieux s'appliquer au devoir.

Messire Boucher ouvre large sa bibliothèque aux jeunes intellectuels qui y trouvent *Le Foyer canadien*; *Jean Rivard l'économiste* de Gérin-Lajoie; les *Chansons historiques du Canada* d'Hubert Larue; la biographie de F.-X. Garneau par l'abbé H.-R. Casgrain ...

A cette époque, dans les foyers, la courte veillée de causerie, de chant ou de violon, s'ouvre par la prière et par le chapelet en commun; et si on le peut on fait un bout de lecture. Chez Denis Béland, dans l'ancienne maison jaune des Bellegarde, face au Moulin-Rouge, c'est le jeune C.-J. Magnan qui est le lecteur attitré. Une fois la lampe allumée, pendant que la grand-mère tricote, que le grand-père fume à la porte du poêle, que la tante reprise les hardes, que des voisins parfois entrent pour écouter: malgré le « sorois » qui gémit dans la cheminée et la rafale qui fait tourbillonner la neige au pas des portes, le futur surintendant de l'Instruction publique lit à haute voix *Le Vieillard de la montagne*, *La Dame noire*, *Fernando*, du chanoine Schmid; *Les anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé, voire *Mes prisons* de Silvio Pellico, que prête si bienveillamment le curé Boucher<sup>7</sup>.

#### Foisonnement de vocations.

Le climat de travail, de surnaturel et de ferveur qui règne parmi la jeunesse touche à l'extraordinaire. Durant la décade de 1880 à 1890 les vocations originaires de la paroisse se chiffrent à dix prêtres, cinq religieux et vingt-six religieuses !

C'est le dimanche 29 août 1880 que Louiseville assiste, pour la première fois dans son histoire, à une ordination sacerdotale; aussi rien n'est négligé pour lui donner toute la solennité possible. Monseigneur Laflèche préside. L'élu est l'abbé Joseph-André Caron, fils de Thomas Caron et d'Émélie Lesieur-Desaulniers. Né le 25 avril 1855 il avait fait ses études classiques à Saint-Hyacinthe. Devenu prêtre il sera successivement professeur, directeur des élèves ou des ecclésiastiques et chapelain des Sœurs de Sainte-Marthe au

<sup>7</sup> C.-J. MACNAN, *Vers le passé, — le présent — à la conquête de l'avenir*, dans *L'Enseignement primaire*, t. 38, 1916-1917, p. 6-7; aussi *M. le Commandeur C.-J. Magnan est le héros d'une fête touchante*, dans *ESJ*, octobre 1931, p. 10-11.

Séminaire de Saint-Hyacinthe. En 1891 il sera chargé de la paroisse de Regina dans la Saskatchewan. En 1894 il fera un voyage autour du monde et à son retour deviendra chapelain de l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières. Nommé curé de la Pointe-du-Lac en 1898 il y parachèvera le presbytère et l'église. Il décédera le 30 décembre 1912<sup>8</sup>.

Un Louisevillien se présente chez les Jésuites le 10 octobre 1880: Arthur Gérin-Lajoie qui était né le 14 décembre 1859. Encore novice il décède prématurément à Trois-Rivières le 3 juin 1882.

L'abbé Thomas Ferron, né le 31 octobre 1855 d'Isaac Ferron, cultivateur, et d'Henriette Gérin-Lajoie, fait ses études au Séminaire de Nicolet et est ordonné comme Oblat de Marie-Immaculée le 28 octobre 1881. Après quatre années à l'Université d'Ottawa il fera du ministère à Mattawa. Devenu prêtre séculier il bâtera l'église et le presbytère de Sturgeon-Falls et passera à Saint-François-du-Lac puis à Saint-Joseph de Biddeford, dans le Maine. Après un repos à Louiseville, il ira en 1905 à Saint-Thomas d'Elgin, Ontario, et à Tilbury. Il se retirera finalement à North-Adams, au Massachusetts, où il décédera en décembre 1923<sup>9</sup>.

Le futur Monseigneur Ferdinand Béland est ordonné prêtre à Louiseville le 13 août 1882. Il était né le 21 mars 1857 au sein d'une famille qui sera probablement la plus illustre de toute l'histoire paroissiale. Son père était Henri Béland, cultivateur, et sa mère, Sophie Lesage. Il avait fait ses études classiques à Nicolet. Devenu prêtre il est pendant dix-sept ans chancelier à Trois-Rivières; il sera créé chanoine dès 1894 et aura beaucoup d'influence sur les affaires du diocèse. Curé de Sainte-Ursule en 1899, il passera à Maskinongé en 1902 et y fera disparaître les derniers vestiges du schisme déclenché par le transport de l'église; il y construira aussi un pensionnat féminin où il se retirera en 1929. Nommé prélat domestique en 1930, il décédera le 30 août 1945<sup>10</sup>.

L'abbé Joseph-Ismaël Desaulniers était né le 20 février 1860 du mariage de Joseph Desaulniers, cultivateur, et de Luce Jacques. Il fait son cours classique à Trois-Rivières et est ordonné prêtre à Montréal par Monseigneur Fabre le 23 décembre 1882. D'abord vicaire à L'Avenir puis à Notre-Dame de Montréal il se rend aux États-Unis en 1887. Il exerce successivement son ministère à Colorado Spring, à Salida et à Central City puis prend sa retraite à Littleton, Colorado. En 1928 il ira résider à l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières où il décédera le 2 février 1930; il sera inhumé le surlendemain sous le chœur de l'église de Louiseville. Il se signalera par sa distinction et ses saillies amusantes, ses bons mots ou paradoxes qui donneront à ses conversations un tour à la fois piquant et charitable<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> *Nouvelles locales*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 26 août 1880, p. 2; P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, février 1937, p. 7.

<sup>9</sup> P. S. DE CARUFEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, mars 1937, p. 6-7.

<sup>10</sup> \*\*\**Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, mai 1937, p. 6.

<sup>11</sup> La Rédaction, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, octobre 1937, p. 6-7.

Né au village le 3 décembre 1858, de Louis-Joseph Bourret et de Lucie Cloutier, l'abbé Joseph-Édouard Bourret fait son cours classique à Nicolet et est ordonné prêtre à Montréal le 22 septembre 1883. Vicaire à Saint-Guillaume et à Stanfold, il est ensuite desservant à Saint-Grégoire de Nicolet. En 1888 il passe à North-Adams dans le Massachusetts puis à Notre-Dame de Worcester dans le Connecticut. En 1889 il fonde Saint-Louis de New-Haven où il bâtit une église et un presbytère. De 1890 à 1900 il sera curé de Sainte-Anne de Waterbury. Après huit mois de noviciat chez les Chartreux, en Angleterre, sa santé s'altérera et il demeurera quinze mois en France. Rentré au Canada il sera économiste du Séminaire de Nicolet de 1902 à 1909 et y dirigera la construction de la chapelle comme aussi celle de la cathédrale. Le 14 août 1913 il deviendra vicaire général de Monseigneur Brumault et le 27 mars 1919 il recevra le titre de protonotaire apostolique. Le 1<sup>er</sup> décembre 1923 il sera créé chanoine titulaire et fait prévôt du chapitre. Après une longue maladie Monseigneur Bourret décédera à l'évêché de Nicolet le 21 septembre 1932<sup>12</sup>.

Le père Charles-Abraham Caron, o.m.i., fils de Thomas, était né le 4 janvier 1851 et avait fait ses études à Trois-Rivières et à Joliette. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Monseigneur Laflèche le 27 juillet 1884, il exerce son ministère en divers endroits. En 1904 on le trouvera à Marcellin, Saskatchewan, où il a fondé la paroisse. Deux ans plus tard il entrera chez les Oblats de Marie-Immaculée à Prince-Albert. Il décédera à Calgary le 31 mars 1911.<sup>13</sup>

L'abbé Ernest Béland, né le 25 juillet 1859, était frère de Monseigneur Ferdinand. Après ses études à Nicolet et à Trois-Rivières il est ordonné prêtre le 20 septembre 1885. Vicaire à Batiscan, Sainte-Anne de la Pérade, Yamachiche et Mont-Carmel, puis vice-chancelier de Trois-Rivières en 1890, il deviendra en 1899 aumônier du couvent de Sainte-Ursule et prendra sa retraite en 1904. Il survivra encore cinquante et un ans et expirera à la Fraternité sacerdotale de la Pointe-du-Lac le jour même de son quatre-vingt-seizième anniversaire<sup>14</sup>.

Né le 13 mai 1868 de Paul Bellemare, cultivateur, et d'Adéline Masse, Gédéon Bellemare fait ses études à Trois-Rivières et entre chez les Oblats de Marie-Immaculée à Lachine en 1887. Il fait ses études cléricales à Rome et à Ottawa où il sera ordonné prêtre le 23 décembre 1893. En 1894, il sera nommé vicaire à Ottawa avec desserte de Des Joachims, MacKay's Station, Rockcliffe, Deux-Rivières et Eau-Claire. Il exercera ensuite différents ministères à Hull, Maniwaki, Ottawa, Témiskamingue-Nord, Le Pas, Lebret, Saint-Laurent du Manitoba et Saint-Boniface. Nommé maître des novices à Saint-Laurent en 1933 il gardera ce poste jusqu'en 1946 puis résidera successivement à Marieval, Saint-Norbert et Lebret<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> \*\*\**Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, mai 1937, p. 7; aussi *Feu M<sup>r</sup> J.-E. Bourret, P.A.*, dans *ESJ*, octobre 1932, p. 16.

<sup>13</sup> P. S. DE CARUYEL, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, février 1937, p. 6.

<sup>14</sup> La Rédaction, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, octobre 1937, p. 6; aussi *Décès de M. l'abbé Ernest Béland*, dans *EL*, 28 juillet 1955, p. 10.

<sup>15</sup> *60 ans de vie religieuse : 1889-1949*, dans *EL*, 27 janvier 1950, p. 1.

Le futur chanoine Louis-Félix Richer-Laffèche, fils de Félix, cultivateur, et de Joséphine Lesieur-Desaulniers, était né le 13 octobre 1861. Il fait ses études à Trois-Rivières et y reçoit le sacerdoce des mains de Monseigneur Laflèche le 26 août 1888. Il est d'abord professeur au Séminaire pendant six ans, puis vicaire à la cathédrale et au Cap-de-la-Madeleine. Nommé curé de Saint-Paul de Grand-Mère en juin 1899, il y bâtit le presbytère et l'église, fondera le couvent des Ursulines et le collège des Frères de l'Instruction chrétienne. Nommé chanoine titulaire en octobre 1921 il décédera le 20 juillet 1926<sup>16</sup>.

Le père Napoléon Desaulniers, c.s.s.r., frère de l'abbé Joseph-Ismaël, était né le 20 juillet 1866. Rhétoricien au Séminaire de Trois-Rivières il est en vacances à Louiseville quand l'éloquence du père Fiévez, rédemptoriste, qui y prêche une retraite, le touche et le décide à se faire prêtre. Il entre au Grand Séminaire de Montréal et en 1889, après une récollection à Sainte-Anne-de-Beaupré, il part pour le noviciat des Rédemptoristes à Saint-Trond, en Belgique. En 1890 il passera au scolasticat de Beauplatcau. Pris de tuberculose il retournera à Saint-Trond dans l'espoir d'y guérir. Mais il y décédera le 26 juin 1894 dans la fleur de son sacerdoce. Quelque temps avant sa mort il avait écrit à ses parents: « La première fois que je verrai la Sainte Vierge, la bonne Mère de tout le monde, je m'attacherai à son manteau, et je ne partirai point qu'elle ne m'ait promis de vous sauver tous<sup>17</sup> ... »

L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes reçoit au cours de ces dix années quatre vocations louisevilliennes : les frères Osmund, Noblius, Novatus et Nicetas de Jésus.

Le frère Osmund, baptisé sous le nom de Pierre, était fils de David Gravel et d'Émérentienne Déziel. Né le 5 mai 1865 il entre au postulat le 4 septembre 1882. Il est tour à tour professeur à Montréal, Yamachiche, Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, Maisonneuve, Trois-Rivières. En août 1900 il sera rattaché au noviciat de Maisonneuve et fera lui-même sa seconde probation à Athis en France. Rentré au Canada et nommé maître des novices il manifestera une bonté et une sympathie inaltérables. Il saura éprouver la vocation des aspirants, selon les forces et les vertus de chacun, avec un abord joyeux qui dissipera l'ennui et ranimera le courage. Son conseil de choix sera celui-ci: « Faites toujours bien votre oraison ! »

François-Xavier Saucier, né le 15 juillet 1867 d'Hercule Saucier et d'Adéline Béliveau, entre chez les Frères des Écoles chrétiennes le 27 août 1883 et y prend le nom de Noblius. Il sera toute sa vie professeur, directeur ou préfet, à Montréal, Longueuil, Hull, Saint-Jérôme et Lachine. Homme d'autorité, il saura se faire aimer tout en attachant les étudiants au travail. Il se signalera

<sup>16</sup> \*\*\**Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, novembre 1937, p. 6.

<sup>17</sup> A. GUILLOT, c.s.s.r., *Pieux Souvenirs. Le R.P. Napoléon Desaulniers*, dans *Annales de la Bonne sainte Anne*, t. 26, 1898, p. 306-310, *passim*. Aussi \*\*\**Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, novembre 1937, p. 6.

par sa belle humeur et l'équilibre de toutes les facultés. Grand dévot de sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus il imitera sa parfaite conformité à la volonté divine.

Arthur Plourde, frère André-Novatus, était fils de Méthode Plourde et de Mathilde Duchesne. Né le 12 février 1873 il entre au postulat des Écoles chrétiennes le 19 mars 1889. Il détiendra divers postes à Montréal, Longueuil, Québec, Ottawa, Saint-Jean, et décédera à Saint-Roch de Québec le 24 juin 1915 après une carrière marquée par la distinction des manières, la noblesse de caractère, la sincérité et le respect de l'autorité.

Le frère Nicetas de Jésus, cadet du frère Osmund, s'appelait Joseph-Antoine Gravel et était né le 18 octobre 1873. Il entre au postulat le 30 avril 1890. Il sera professeur à Québec, à Montréal, et surtout à Ottawa où il enseignera le commerce. C'est là qu'il décédera le 3 novembre 1934, après avoir donné sa pleine mesure durant plus de trente ans et acquis une réputation d'incomparable bonté, grâce à son aménité de caractère et à son franc sourire.

Le premier Canadien à entrer dans l'Ordre franciscain après sa restauration au pays est le frère Marie-Joseph Jacques. Né le 13 janvier 1869 de Charles Jacques et de Marie Cloutier, il avait reçu au baptême le nom de Louis-Napoléon. Attiré par l'influence du bon père Frédéric il se présente chez les Franciscains de Montréal dès l'ouverture de leur postulat, le 24 juin 1890. Admis à la profession en 1893 il partira en 1896 pour le Commissariat de Terre-Sainte de Paris où il sera factotum pendant quatorze ans : « Je suis comme le petit Jésus, dira-t-il, je fais les commissions ! » Achats, emballage, expédition, listes de factures, avis de départ, réclamations à la douane et à la poste, courses aux gares, passeports, visas, billets de chemin de fer et de bateau : voilà le lot quotidien du frère Marie-Joseph. Au début de décembre 1910 il partira pour la Palestine, espérant arriver à Bethléem pour la Noël ; mais le débarquement à Jaffa n'aura lieu que le 26 décembre. Après une visite rapide des principaux sanctuaires il partira en janvier 1911 pour Aintab, en Arménie ; c'est là qu'il décédera le 8 août 1912<sup>18</sup>.

Sur les vingt-six jeunes filles nées à Louiseville qui entrent en religion durant la décade de l'âge d'or, les Sœurs de l'Assomption en accueillent sept.

Agnès Saucier, cadette de Sœur Sainte-Aurélie, née le 1<sup>er</sup> septembre 1861, entre au postulat de Nicolet le 1<sup>er</sup> septembre 1880 sous le nom de Sœur Marie-des-Auges. Au cours de sa longue carrière elle sera institutrice pendant trente-deux ans, directrice des élèves pendant vingt et un ans, supérieure pendant trois ans, économiste pendant dix-sept ans. Éducatrice des plus méritantes elle possédera une pédagogie merveilleuse. Elle décédera à la Maison mère le 21 janvier 1933.

Arméline Damphousse se présente chez les Sœurs de l'Assomption le 31 août 1881. Elle était née le 22 juin 1863 de Maxime Damphousse et de Léocadie

<sup>18</sup> PAUL-EUGÈNE, o.f.m., *Le frère Marie-Joseph Jacques*, dans *ESJ*, novembre-décembre 1930, p. 20.

Lemire. Elle prend en communauté le nom de Sœur Aimée-de-Jésus. Durant sa longue vie terminée le 2 juillet 1958 elle sera institutrice pendant dix-neuf ans, maîtresse des postulantes pendant huit ans et supérieure en diverses maisons pendant un total de vingt-six ans.

L'une des plus fortes personnalités de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge au cours de son siècle d'existence est bien Sœur Marie-du-Carmel, compagne de noviciat de Sœur Damphousse. Elle s'appelait Oliva Desjarlais et était née le 5 octobre 1863 du mariage d'Antoine Desjarlais et d'Adélaïde Vadeboncoeur. Ses années de supériorat se chiffrent à vingt-sept avec, en plus, trente ans d'enseignement de la musique et vingt-trois ans de direction des arts domestiques: tricot, broderie, couture. Son talent pour les travaux d'aiguille confina au génie et elle exécuta des pièces incomparables encore conservées à la Maison mère. Consciente de ses responsabilités dans l'exercice de ses fonctions, elle mettra à les remplir toute son intelligence pratique et sa sagesse, les richesses de son grand cœur et la puissance de sa volonté énergique. Elle terminera sa carrière ici-bas le 14 février 1945.

Édouardina Livernoche était née en la fête de l'Assomption de 1863, prédestinée peut-on croire à sa future vocation mariale. Son père était Narcisse Livernoche et sa mère Aurélie Chrétien. Elle entre au postulat le 4 septembre 1881 et reçoit le nom de Sœur Marie-de-Lourdes. Elle décédera à Nicolet le 11 janvier 1928 après trente-six ans d'enseignement et dix-neuf de direction des élèves.

Fille de Dosithée Grenier et d'Émélie Desaulniers, Sœur Saint-Dosithée était née le 27 mars 1864 et avait reçu au baptême le nom d'Anna. Elle entre chez les Sœurs de l'Assomption le 4 septembre 1882 et décédera le 3 avril 1932 après dix-sept ans d'enseignement, quinze d'économat et vingt comme portière à la Maison mère. Elle réussira dans toutes les tâches et jouira d'une notoriété exceptionnelle due à son affabilité, sa discrétion, sa modestie, sa politesse et sa patience. Au téléphone, elle saura donner les nouvelles intimes de la Maison mère dans un langage pittoresque et avisé qui déroutera les curieux des lignes rurales !

Marie Béland, Sœur Saint-Joachim, était née le 14 juin 1865 de Louis Béland et d'Henriette Bellemare. Elle est reçue à Nicolet le 28 août 1884. Elle sera économiste et sacristine, mais surtout institutrice, pendant plus de cinquante ans. Grande mortifiée et grande priante elle pensera continuellement au bon Dieu ou à la Sainte Vierge. Sa vie toute d'effacement et de perfection dans les plus petits détails se terminera le 16 janvier 1954.

Sœur Saint-Henri est la dernière survivante d'une famille comprenant trois prêtres dont un prélat, trois religieuses et un ex-ministre fédéral devenu sénateur. Fille d'Henri Béland et de Sophie Lesage elle était née le 22 janvier 1863 et portait le nom de Caroline. Entrée en communauté le 15 septembre 1886 elle accumulera durant sa longue vie: trente-trois ans d'enseignement, vingt-huit ans de direction des élèves, dix-huit ans de supériorat et neuf ans

d'économat. A l'âge de quatre-vingt-seize ans elle écrira à des parents ce charmant message autographe: « Un mot pour vous dire que je ne vous oublie pas. Le bon Dieu doit bien vous connaître, car je lui parle bien souvent de vous tous. Je ne suis pas trop mal. Je tiens cependant toujours la chambre. Je suis très bien soignée. Les Sœurs me gâtent en me donnant des caprices. Prions bien tous ensemble pour que le bien se fasse dans les âmes. Bonne santé et saluts affectueux à chacun. Mille succès partout <sup>19</sup>. »

Des cinq Louisevilliennes qui entrent chez les Sœurs Grises de Montréal entre 1880 et 1890 la première est Élixa-Julie Lafrenière. Elle était née le 19 septembre 1861 de Thomas Lafrenière et de Philomène Dubé. Admise en communauté le 10 juin 1881, elle sera d'abord institutrice chez les aveugles de l'Institut Nazareth. Elle se dévouera pendant trente-huit ans à Nashua, New-Hampshire. Joignant à son tempérament d'artiste un heureux caractère et une grande vertu elle sera vénérée de tous. Son décès surviendra le 25 avril 1934.

Azélie Jacques, née le 4 avril 1866 de Thomas Jacques et d'Amabilis Clermont, entre le 1<sup>er</sup> février 1886 au postulat de la rue Guy et y prend le nom de Sœur Clermont. Elle passera vingt années à l'Hôpital Saint-Vincent de Toledo, Ohio. De là elle ira à New-Brunswick et Morristown, New-Jersey, puis à Saint-Boniface et à Regina dans l'Ouest canadien. C'est surtout comme visitatrice des pauvres et des malades qu'elle donnera son plein rendement apostolique. Revenue à la Maison mère elle y cultivera une grande dévotion pour le Sacré-Cœur et décédera le 19 juin 1945.

Sœur Dufrost, s.g.m., était née le 19 avril 1865 de Charles Jacques et d'Anastasia Cloutier et portait le nom de Marie-Agnès-Léontine. Elle entre chez les Sœurs Grises le 17 février 1887. Elle remplira successivement à Montréal, Longueuil, Saint-Benoît et Toledo, les charges d'économat, de visitatrice à domicile et d'hospitalière de vieillards ou d'aveugles. Elle se retirera au séniort de la Maison mère en 1947.

Clémentine Jacques, cadette de Sœur Dufrost, née le 24 novembre 1870, entre au postulat le 19 mars 1889 sous le nom de Sœur Gérin. D'abord institutrice à Longueuil et à Montréal elle se consacrera ensuite au soin des malades, aux États-Unis et en Alberta. Elle terminera sa vie à la Maison mère le 12 juillet 1943.

Sœur Adèle Cloutier fille de Louis Cloutier et de Sophie Caron était née le 3 juillet 1867; elle entre en communauté le 2 avril 1889. Sa première obédience sera pour enseigner à Minneapolis. Minée par la maladie elle devra revenir à l'infirmerie de la rue Guy. S'abandonnant à la volonté divine elle rendra l'âme le 24 novembre 1906 à l'âge de trente-neuf ans.

Quatre paroissiennes entrent chez les Sœurs de la Providence au cours de la décennie.

<sup>19</sup> Sœur Saint-Henri, a.s.v., lettre à H. Bêland, Nicolet, 20 août 1959, original.

Sœur Adilie, f.c.s.p., portait le nom de Marie-Engénie et était fille de Joseph Paquin et de Josephthe Chrétien. Née le 19 mars 1866 elle est admise au postulat le 21 juillet 1886. Après un bref séjour à Côteau-du-Lac elle passera dix ans à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, comme portière, lingère, etc. De là elle ira à l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières puis sera première supérieure de l'Hospice de la Providence à Louiseville. Une santé précaire l'obligeant à abandonner bientôt cette charge elle sera assistante provinciale, puis se retirera à l'infirmerie de Saint-Jean-de-Dieu où elle expirera le 28 mai 1939.

Marie-Azilda-Anny Saucier, née le 27 avril 1864 d'Hercule Saucier et d'Adéline Béliveau, entre chez les Sœurs de la Providence le 30 avril 1887 et y prend le nom de Marie-Héloïse. Elle se dévouera à New-Westminster en Colombie canadienne, à Astoria dans l'Oregon, puis à Montréal; elle deviendra alors supérieure à l'hôpital d'Athabaska Landing et finalement économiste à Vancouver. Tout en possédant un caractère enjoué et agréable elle manifestera toute sa vie une abnégation sans réserve au service des malheureux. Elle décédera le 15 mai 1920.

Édouardina-Sméralda Paquin, cadette de Sœur Adilie, était née le 8 mars 1870. Elle est admise en communauté le 30 juillet 1888 et reçoit le nom de Sœur Marie-du-bon-Conseil. Pendant quinze ans elle sera institutrice à Saint-André-Avellin, puis économiste et portière à l'Hospice Auclair de Montréal; après quoi elle deviendra supérieure à Saint-Tite, à Montréal et à Saint-Vincent-de-Paul. Elle viendra à peine d'assumer la direction de l'Institut des Sourdes-Muettes à Montréal lorsqu'elle succombera à la typhoïde, le 3 septembre 1924.

Sœur Vitalien, f.c.s.p., était fille de Maxime-Alexis Barolet et de Léocadie Caron. Elle était née le 12 décembre 1867 et portait le nom de Marie-Anne. Elle entre au postulat le 25 septembre 1889. Après un stage à Trois-Rivières elle passera, en 1893, à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu pour y être pendant douze ans hospitalière, cuisinière, etc. Elle décédera le 20 juillet 1919.

La première des quatre Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame sorties de Louiseville en son âge d'or est Graziella Lesieur-Desaulniers. Née le 3 juin 1863 du mariage d'Alexis Lesieur-Desaulniers et d'Oliva Pichette, elle entre au postulat le 28 novembre 1880 et fait profession sous le nom de Sœur Saint-Stanislas-des-Anges. Pendant toute sa vie elle enseignera la musique à Villa-Maria ou au Mont Sainte-Marie à Montréal, et à Bellevue de Québec. La mort l'emportera toute jeune encore le 30 novembre 1890.

Édouardina Lesieur-Desaulniers, née le 31 octobre 1866 et cadette de Graziella, se présente dans la même communauté que celle-ci le 18 mai 1884 pour y devenir Sœur Sainte-Thérèse-de-la-Croix. Elle se consacrera à l'enseignement du dessin artistique et de la musique à New-Castle, à Kingston, au Mont Sainte-Marie puis à l'Académie Saint-Urbain de Montréal. Son décès surviendra le 10 mai 1929.

Maria Saucier, fille de Charles Saucier et de Philomène Bourret, était née le 16 mars 1868. Entrée en religion le 6 septembre 1889 elle reçoit le nom de

Sœur Saint-Charles-de-Milan, c.n.d. Pendant vingt-huit ans elle sera chargée, à Chicago, d'une classe de garçons. Ensuite elle enseignera le travail artistique à Montréal, Lewiston, Bellevue et Pointe-aux-Trembles. Elle terminera sa vie le 13 août 1935.

Marie-Clémentine Saint-Louis, née le 22 septembre 1870 du mariage de Joseph Saint-Louis et de Marie-Anne Loranger, se présente au postulat le 8 décembre 1889; elle prend le nom de Sœur Sainte-Anne-du-Temple, c.n.d. Après avoir enseigné à Montréal et à Québec elle sera emportée par la mort le 15 janvier 1899.

Trois Louisevilliennes entrent chez les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. La première qui s'y présente est Annie Lanoix, fille de Damase Lanoix et d'Adèle Legris. Née le 30 novembre 1865 elle est reçue dans la communauté le 27 janvier 1887 sous le nom de Sœur Marie-Hermile. Elle décédera à Hochelaga le 26 mai 1910.

Sarah Bastien, fille de Godefroy et d'Eugénie Prud'homme, était née le 23 décembre 1862. Admise au postulat le 5 août 1888 elle y devient Sœur Marie-Vitaline; elle mourra presque nonagénaire le 12 mars 1952 à Outremont.

Hélène Therrien, Sœur Marie-Anita, était née le 20 juin 1872 d'Hilaire Therrien et de Célestine Garceau. Elle émigre avec ses parents aux États-Unis et est admise chez les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Oakland, Californie, le 31 mai 1889. Elle décédera à Los Gatos, Californie, le 19 avril 1955.

A cette époque deux paroissiennes entrent au Monastère des Ursulines de Trois-Rivières. La première est Marie-Aimée-Agnès, fille de François-Xavier Caron, qui y fait profession en 1884 sous le nom de Mère Sainte-Ursule. Baptisée le 28 octobre 1865 elle disparaîtra dans la fleur de l'âge en 1898.

Mère Marie-de-la-Victoire, née Marie-Alvina Béland, était fille d'Henri Béland et de Sophie Lesage. Née le 6 novembre 1865 elle fait profession le 15 août 1888. Elle décédera le 3 mars 1947 après une imposante carrière. Douée de magnifiques talents de plume, de chant et de pédagogie, elle sera maîtresse générale du Pensionnat, directrice des Écoles Sainte-Ursule et Saint-Louis-de-Gonzague, conseillère du Monastère et secrétaire du chapitre.

Les Sœurs du Bon-Pasteur de Montréal accueillent le 16 juillet 1887 la Louisevillienne Marie-Eugénie-Auclide Lacerte. Fille de Paul Lacerte et de Salomé Bergeron elle était née le 1<sup>er</sup> décembre 1865. Elle reçoit le nom de Marie-de-Saint-Barnabé et devient sœur tourière. Elle décédera à la maison Sainte-Darie de Montréal le 25 mai 1911.

#### Les citoyens; la jeune ville.

Entre les années 1880 et 1890 les personnalités laïques ne manquent pas parmi les natifs de la paroisse. Deux surtout émergent notablement: Joseph-Hormisdas Legris et Amable-Irénée Gravel.

Le futur sénateur Legris était né le 7 mars 1850 du mariage d'Antoine Legris et de Léocadie Béland. Il avait reçu son instruction à l'école du village au temps de maître Ambroise Tétreault et avait suivi comme son père la carrière agricole, prenant part à tous les mouvements de la localité. Il avait épousé en 1879 Emma Champagne de Berthier. En 1881 il organise dans le comté une Compagnie d'Assurance mutuelle contre l'incendie. L'année suivante il est nommé secrétaire-trésorier de la Municipalité de la Rivière-du-Loup et le restera pendant vingt ans. A partir de 1886 le nom d'Hormisdas Legris sera associé à toute la vie civique de Louiseville; il jouera partout un rôle de premier plan <sup>20</sup>.

Amable-Irénée Gravel est avant tout un homme d'affaires. Né en 1860 au foyer de David Gravel, cultivateur, et d'Émérentienne Déziel, il était sorti de l'école à l'âge de quatorze ans pour devenir commis chez Eugène Vadeboncoeur, l'un des marchands les plus entreprenants de Louiseville. En 1881 il forme une société avec son patron. Le 25 juillet 1882 il épouse mademoiselle Tharsile Tétreault fille de l'avocat Ambroise. Homme de volonté, autodidacte dans la force du mot, Irénée Gravel parvient en 1889 à prendre seul la direction du magasin et à gagner, en peu de temps, l'une des premières places dans le commerce local <sup>21</sup>.

A cette époque, comme à beaucoup d'autres, Louiseville est une grande exportatrice de talents.

Ainsi Gonzalve Desaulniers se fait journaliste, poète et orateur politique. Il était né le 24 juin 1863 d'Antoine Lesieur-Desaulniers et d'Hélène Letellier. Après ses études au Collège des Jésuites à Montréal, il devient en 1883 directeur de *La Revue canadienne*. Il passe ensuite à *L'Étendard* du sénateur F.-X.-A. Trudel puis il fonde *Le National* dont il est propriétaire et rédacteur. Polémiste alerte et vigoureux il collabore au *Courrier de Maskinongé*; il publie au Canada et en France plusieurs poésies « pleines de charme et de suavité »; il éditera en volume les sermons de carême donnés à Notre-Dame de Montréal en 1890 par Monseigneur Soulé <sup>22</sup>.

Parmi les personnages les plus actifs de la localité plusieurs sont des nouveaux venus.

Le citoyen qui fait le plus de bruit, dans tous les domaines, est Louis-Henri Mineau, le chef de gare et le propriétaire du *Courrier de Maskinongé*. Né à Saint-François-du-Lac il avait fait un bon cours commercial et savait se débrouiller. Commissaire d'écoles en 1878, il devient premier gérant de banque local en 1881, organiste à l'église et maire de la ville en 1886. Ses succès prennent fin brusquement en 1889 à l'occasion d'une faillite qui le pousse à s'expatrier; mais extradé des États-Unis il décédera subitement non loin de Montréal, le 26 octobre 1892 <sup>23</sup>.

<sup>20</sup> MASKINONGEOIS, *Joseph-Hormisdas Legris, Sénateur. 1850-1932*, dans *ESJ*, mars 1932, p. 1.

<sup>21</sup> \*\*\* *Amable Irénée Gravel*, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 6.

<sup>22</sup> \*\*\* *G. Desaulniers*, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 2.

<sup>23</sup> Collection Michel Côté.

Un personnage tout à fait sympathique est Joseph-Maurice Deléglise. Il était né le 18 septembre 1834 à Cotterg de Bagnes dans le Valais suisse. Vers l'âge de vingt-cinq ans, attiré par l'inconnu, il avait traversé l'océan et abordé aux États-Unis avec son cousin, Georges-Ferdinand Fusey. Arrivé à Montréal en septembre 1860 Deléglise s'engage dans « un magasin de nouveautés » de la rue McGill. En 1863 il devient instituteur à Saint-Barthélemi et en 1868 il remplace son cousin Fusey comme maître au Bas-de-la-Rivière de Maskinongé. En septembre 1882 il prend la direction de l'école modèle de Louiseville; il y persévéra pendant dix ans. Plus tard, il ira résider à Montmagny puis à Montréal où il décédera le 3 février 1919<sup>24</sup>.

Maître Édouard Désy pratique le droit à Louiseville depuis le printemps 1884 jusqu'à janvier 1893. Né à L'Île-du-Pas le 8 novembre 1860 il avait étudié au Collège de L'Assomption et à l'Université Laval. En 1884 après sa cléricature chez l'Honorable Aldéric Ouimet puis au bureau Ethier & Pelletier il est admis à l'exercice de sa profession. Citoyen réputé il s'occupe de divers mouvements, surtout de la Société Saint-Jean-Baptiste. jusqu'au jour où il se transportera à Trois-Rivières pour y pratiquer de concert avec l'avocat Arthur Olivier<sup>25</sup>.

Joseph-Ovide Lafrenière, qui sera pendant quelques années le plus grand industriel de la localité, était né à Maskinongé en 1828. Après avoir commercé la farine et les grains avec Séraphin Saint-Onge de Montréal il se lance en 1885 dans l'exploitation forestière<sup>26</sup>.

Le docteur Louis-Adhelme Plante qui arrive à Louiseville en 1887 était né à Saint-Cuthbert en 1855. Après ses études classiques à L'Assomption et son cours médical à l'École Victoria de Montréal il avait été admis à la pratique en mars 1879. Après huit ans passés à Saint-Jean-de-Matha, comté de Joliette, il succède au docteur Dame dont il achète la résidence. Il établit une pharmacie renommée et jouit d'une grande réputation comme praticien. En 1892 il sera élu Gouverneur du Bureau des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec. Il s'occupera aussi des affaires civiques et sera maire et échevin. Il décédera subitement le 6 mars 1927<sup>27</sup>.

Le monde commercial de Louiseville accueille en 1887 le comptable Angelbert Beaudoin qui prend charge de la Banque Ville-Marie. Le nouveau venu était né le 8 octobre 1865 à Joliette et avait fait ses études commerciales à cet endroit. En 1880 il s'était mis au service de MacGibbon & Co., de Montréal et, trois ans plus tard, était devenu sous-régistrateur du comté de Joliette. C'est de là qu'il vient s'établir dans la paroisse où il épouse Maria-Oriana Lafrenière et où il déploie de beaux talents de musicien, en plus de son savoir-faire professionnel<sup>28</sup>.

<sup>24</sup> LACERTUS, *Joseph-Maurice Deléglise*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> août 1927, p. 6.

<sup>25</sup> \*\*\**Edouard Désy*, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 6.

<sup>26</sup> RICLES, *Joseph-Ovide Lafrenière, 1828-1900*, dans *ESJ*, 22 juillet 1937, p. 1.

<sup>27</sup> Collection Michel Côté.

<sup>28</sup> \*\*\**Angelbert Beaudoin*, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 6.

Après avoir regardé les personnages qui évoluent de 1880 à 1890 sur la scène religieuse et civique de Louiseville, reprenons au fil du temps les principaux faits qui s'y passent.

Tout d'abord c'est la mise en marche de la nouvelle ville. Le 12 janvier 1880 une assemblée publique des électeurs municipaux choisit sept échevins: George Henry Yale, le maire du défunt village, Louis-Adolphe Baribeau, Prudent Boulanger, Aimé Fortin, Antoine Gravel, François-Xavier Lambert et Louis Saint-Jean.

A la première séance du conseil, le 17 janvier, G. H. Yale est élu comme premier maire de Louiseville<sup>29</sup>.

En cette année 1880 James K. Gillman donne à « St. Leon Springs Hotel » une popularité monstre. Il achète deux lots sur la rive opposée de la rivière et y fait construire, par l'ingénieur William Laurie, un pont coupé par un kiosque que l'appellation populaire transformera en « Kiosque Laurier ». La « Saline » est alors splendidement organisée. On y a le « Campbell Warf » où les bateaux accostent. Dans le bois, en face de l'hôtel et sur une élévation, se dresse le « Foster Pavillion ». La source porte le nom de « Keen Spring ». Dans les jardins l'on a un « Lawn Tennis ». D'aussi fashionables appellations attirent toute la *high class* de la province ! L'hôtel lui-même contient cent cinquante-quatre chambres avec les dépendances requises: remises pour voitures, écuries, hangars, etc. Il y a enfin des jeux de croquet, de quilles et bien d'autres choses<sup>30</sup> ! Louiseville profite du passage des touristes qui arrivent par le chemin de fer et envahissent le « magnifique » Hôtel Mineau avant de prendre la diligence pour les Sources Saint-Léon<sup>31</sup>.

A l'automne de 1880 l'on croit découvrir dans la localité, mieux que l'or du Klondyke, d'authentiques et inépuisables puits de gaz naturel. Le 29 septembre Ernest Gagnon vient visiter « les sources gazeuses » en compagnie de l'abbé Laflamme de l'Université Laval. Celui-ci prend un échantillon du gaz et fait des expériences qui en démontrent la qualité et aussi la quantité: il y en aurait assez « pour éclairer et chauffer Montréal et Québec et alimenter toutes les fabriques du pays ». Le 16 octobre une assemblée se tient au « Puits Saint-Pierre »; des discours « très éloquents » sont prononcés par monsieur Boucher, le député Édouard Caron, les maires George Henry Yale et Désiré Richer-Laflèche. Tous les orateurs sont « très heureux dans leurs remarques » et les citoyens se dispersent « tout enthousiasmés ». Le monde savant entre dans le jeu: *L'Opinion publique* imprime une illustration montrant des messieurs en haut-de-forme et redingote, le parapluie à la main, qui pérorent autour d'un jet de vapeur. L'abbé Laflamme prononce à l'amphithéâtre de l'Université

<sup>29</sup> Séance du 17 janvier 1880, *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village...*, p. 55-56, original, AVL.

<sup>30</sup> Charles DRISARD, *Notes historiques sur les Sources Saint-Léon*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1923, p. 16.

<sup>31</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 20 juillet 1880, p. 2.

Laval, devant la plupart des évêques de la Province alors réunis à Québec, une conférence de plus d'une heure « sur le gaz naturel de Louiseville <sup>32</sup> » !

Ce château en Espagne s'écroule bientôt. Mais un autre s'élève. Il s'agit cette fois de la construction d'un chemin de fer allant de Louiseville à Hunters-town et du harnachement « des immense pouvoirs d'eau qui se trouvent sur la Rivière d'Yamachiche et la Rivière-du-Loup <sup>33</sup> » !

Heureusement pour l'honneur de nos ancêtres ils réussissent en 1880 au moins une réalisation solide: un nouveau pont sur la grand-rivière. Il s'ouvre vers la mi-novembre. Mais lui non plus n'a pas été exempt de débats. Des efforts tentés en 1877 pour arrêter la navigation au « Quai Paillé », en aval de la rue Saint-Laurent, ont soulevé la partisanerie politique et des cris d'horreur. De sorte que la Compagnie du Pont-Blanc a dû bâtir à gros frais une travée centrale à bascule qui ne sert qu'à de rares occasions <sup>34</sup>.

Les éphémérides de 1881 s'ouvrent par quelques événements religieux. Le 4 janvier les Sœurs de l'Assomption apprennent que la Fabrique leur remet « généreusement » les intérêts, échus et à venir, des \$3,000.00 qu'elle a « prêtés » pour la construction du couvent <sup>35</sup>.

Le 8 mars a lieu le décès d'Alexandre Gravel, chantre à l'église pendant soixante-neuf ans. Aux funérailles monsieur Boucher loue l'assiduité de ce citoyen modèle qui « ne regardait pas le sacrifice de son temps pour assister aux offices de la semaine <sup>36</sup> ».

Le 18 mars, profitant de la prière quadragésimale du vendredi, Monseigneur Fabre, évêque de Montréal, qui est de passage au presbytère, donne un sermon aux paroissiens <sup>37</sup>.

Vers la mi-mars également a lieu l'ouverture d'une succursale de la Banque Ville-Marie. C'est L.-H. Mineau qui en est le gérant tandis que le député Édouard Caron, le docteur Charles Lemaitre-Auger et le marchand Georges Caron de Saint-Léon en sont les directeurs <sup>38</sup>.

Le lundi 4 juillet 1881 la distribution solennelle des prix du couvent se fait sous la présidence de Monseigneur Laflèche et en présence d'une trentaine de prêtres. Le programme comprend des récitals de piano, des chants, des poésies, des chœurs et des récitations dramatiques. L'Évêque félicite les fillettes qui ont ainsi l'occasion d'acquérir une éducation intégrale; il complimente

<sup>32</sup> *Nouvelles locales*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 30 septembre 1880, p. 2; *Puits de gaz*, dans *CM*, 14 octobre 1880, p. 2; *Puits de gaz*, dans *Le Monde*, 23 octobre 1880, p. 2; *Le gaz de Louiseville*, dans *Le Nouveau monde*, 25 octobre 1880; *L'Opinion publique*, 4 novembre 1880, p. 539.

<sup>33</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 11 novembre 1880, p. 2.

<sup>34</sup> Même endroit; aussi *la Navigation de la Rivière du Loup*, dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 5 avril 1877, p. 2.

<sup>35</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 23. original, AASVL.

<sup>36</sup> *Antoine Gravel*, dans Collection J. Gravel, o.m.i.

<sup>37</sup> *M<sup>r</sup> Fabre*, dans *CM*, 17 mars 1881, p. 2.

<sup>38</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 17 mars 1881, p. 2.

monsieur Boucher pour son « beau couvent » qui « fait honneur à la paroisse et au diocèse »; mais il ajoute que la fondation d'une école de Frères s'impose aussi <sup>39</sup>.

Les samedi et dimanche 30 et 31 juillet des musiciens montréalais donnent deux concerts à Louiseville. Dimanche surtout, rapporte *Le Courrier*, la salle est comble. À l'élite locale se joignent des « amateurs venus des paroisses voisines, de Saint-Léon, Maskinongé, Trois-Rivières et Champlain ». Le violoniste Jehio Prume [sic] joue « divinement bien »; son accompagnatrice, la « charmante » Mary Polette, s'acquitte « à merveille de son rôle »; la soprano Louisa Morrison-Fiset et le ténor Tancrède Trudel ravissent les auditeurs <sup>40</sup>!

Les citadins sont alors aux prises avec l'aqueduc! Il en avait été inutilement question neuf ans plus tôt; mais cette fois le Conseil de ville entend réussir. Il décide d'emprunter \$25,000.00 pour un système de distribution de l'eau de la rivière; mais les propriétaires appelés à se prononcer là-dessus rejettent le règlement <sup>41</sup>. Une société privée est alors formée par Raphaël Lambert, Gabriel Caron et Thomas Lamy, commerçants, Odilon Desrosiers, fondeur, et Alexis Lesieur-Desaulniers, avocat, sous le nom de « La Compagnie de l'Aqueduc de Louiseville ». Le groupe obtient du Conseil de ville un droit exclusif pour une période de cinquante ans et commence dès la mi-août, avant même l'obtention d'une charte provinciale, l'installation des tuyaux de fonte qui amèneront aux maisons l'eau pompée de la rivière. Au mois de novembre l'aqueduc est inauguré <sup>42</sup>.

En cette année 1881 l'abbé Édouard Laffèche vient remplacer monsieur Forcier. Le nouveau vicaire reste à Louiseville pendant six ans; à son départ il prendra charge de la cure de Saint-Paulin qu'il gardera pendant cinquante et un ans. Il décédera à Trois-Rivières le 24 novembre 1943.

Au début du printemps Frank Hughes est nommé organiste par l'abbé Boucher qui envoie un notaire sommer officiellement madame Loranger de remettre les clefs de l'orgue <sup>43</sup>.

Avec la venue du chemin de fer une nouvelle fonction apparaît: celle du transport de « la malle » entre la gare et le bureau de poste. Le premier postillon est Hercule Saucier. Il est remplacé en 1881 par Pierre Lefebvre qui détient ce contrat pendant quarante et un ans <sup>44</sup>.

Aux élections provinciales du 2 décembre 1881 le député conservateur Édouard Caron est réélu par ses commettants <sup>45</sup>.

<sup>39</sup> *Distribution de prix*, dans *CM*, 7 juillet 1881, p. 2.

<sup>40</sup> *Concerts*, dans *CM*, 4 août 1881, p. 2.

<sup>41</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 14 juillet 1881, p. 2.

<sup>42</sup> Séance du 22 juillet 1881, *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village...*, p. 86, original, AVL; aussi *Notes locales*, dans *CM*, 11 août 1881, p. 2.

<sup>43</sup> M<sup>re</sup> L.-F. Laffèche, lettres à M. Boucher, Trois-Rivières, 8 et 31 mars 1881, original, APL; aussi Sommatation du notaire J.-E. Charbonneau, 1<sup>er</sup> avril 1881, original, APL.

<sup>44</sup> Donat Paillé, dans *Collection Michel Côté*.

<sup>45</sup> Charles DRISARD, *Edouard Caron*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1927, p. 1.

L'année suivante, au scrutin fédéral, Frédéric Houde triomphe de nouveau. Mais miné par la maladie il vend à Adélarde Sénécal son journal montréalais et vient se retirer à Louiseville<sup>46</sup>.

Un projet de voie ferrée vers Saint-Paulin et Mattawin est alors monté par des intérêts locaux groupés sous le nom de « Compagnie agricole et manufacturière ». Des actions sont mises en vente mais sans résultats. Les honnêtes Louisevilliens sont plus prompts à applaudir aux discours qu'à risquer leurs économies pour des buts incertains. De sorte que le chemin de fer de la Mattawin s'évanouit comme les autres rêves<sup>47</sup>.

L'unique réalisation notable de 1882 paraît être la construction d'une « station de pompes ». C'est le Conseil de ville qui confie l'entreprise à Alfred Houde pour la somme de \$300.00<sup>48</sup>; mais c'est la Fabrique qui donne le terrain et défraie les deux-tiers du coût<sup>49</sup>.

Grâce aux efforts des édiles, sous la direction de F.-X. Mineau, la ville connaît une certaine expansion industrielle. En mars 1883 la « Compagnie de Chaussures Canadienne » dont le gérant est Thomas Trépanier commence ses opérations<sup>50</sup>. En même temps on élève un édifice pour « La Brasserie de Louiseville<sup>51</sup> ». L'établissement d'une pulperie aux chutes de Sainte-Ursule active le commerce local<sup>52</sup>. Vers la fin du printemps Athanase Lessard acquiert le Moulin-Rouge que possédait Hercule Gagnon; il le répare de fond en comble et entend bien en accroître le rendement<sup>53</sup>.

Si l'on travaille dur dans la jeune ville l'on s'y récréait parfois. Ainsi le négociant Gabriel Caron organise une « magnifique » piste de course où des trotteurs se font valoir les mardi et mercredi 14 et 15 août 1883<sup>54</sup>.

Durant ce même mois le Conseil de ville accepte la moitié du Pont-Blanc qui lui est cédée gratuitement par ses propriétaires tandis que l'autre moitié passe à la municipalité rurale. Un référendum des contribuables ratifie la transaction et le 3 septembre 1883 le passage devient gratuit<sup>55</sup>.

En cet automne le 86<sup>e</sup> Bataillon est réorganisé par Frédéric Houde et le docteur Dame. Une quarantaine de volontaires sont recrutés malgré les craintes des mères et des épouses qui se lamentent: « Ils viennent chercher nos gars et nos hommes pour les envoyer à la guerre ! » Cependant les hardis miliciens, bien payés et vêtus par le Gouvernement, s'entraînent héroïquement au

<sup>46</sup> H. L. AUGER, *Frédéric Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> février 1923, p. 7-8.

<sup>47</sup> Collection Michel Côté.

<sup>48</sup> Séance du 7 août 1882, *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village...*, p. 137, original, AVL.

<sup>49</sup> Assemblée du 22 juillet 1883, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, d'après M. Côté.

<sup>50</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 15 mars 1883, p. 2; aussi Collection Michel Côté.

<sup>51</sup> *Notes locales*, dans *CM*, 15 mars 1883, p. 2.

<sup>52</sup> Charles DRISARD, *La chute de Sainte-Ursule*, dans *ESJ*, 2 novembre 1923, p. 16, 13.

<sup>53</sup> *Avis*, dans *CM*, 30 août 1883, p. 1.

<sup>54</sup> Exemple de l'affiche, ASTR.

<sup>55</sup> Séance du 6 août 1883, dans *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village...*, p. 166, original, AVL; aussi Collection Michel Côté.

« domaine » du Bas-de-la-Rivière. Cette bravoure leur vaut une visite, et qui plus est un discours, de l'Honorable A.-P. Caron, ministre de la Milice<sup>56</sup>.

On rapporte que le dimanche qui suit leurs manœuvres les volontaires, portant leurs brillants uniformes: tunique rouge et pantalon bleu, font une parade d'église. A l'élévation, un peloton sort sur la place et salue le Saint-Sacrement par une formidable salve de mousqueterie. Les fidèles saisis de surprise en oublient la majesté du Sacrifice et tournent la tête vers les portes; quelques bonnes vieilles échappent par terre leur gros chapelet alourdi de médailles. Après la messe un défilé flamboyant, fanfare en tête, a lieu sur la grand-rue et la Place de la Fabrique avec présentation des armes au Curé et au Capitaine de milice. Toute la population contemple avec fierté la tenue martiale du Bataillon qui pendant des années sera le complément indispensable de toutes les fêtes locales<sup>57</sup>.

En 1884 le curé Boucher reçoit de Monseigneur Laffèche la double distinction d'archiprêtre, ou vicaire forain, et de chanoine honoraire, en « témoignage de reconnaissance pour tous les services qu'il a rendus à l'Église<sup>58</sup> ».

Pendant la nuit du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1884 un incendie se déclare dans la grange de L.-A. Baribeau et se propage tout à l'entour avec la rapidité de l'éclair, détruisant cinq maisons, des hangars, étables, etc. Un moment les flammes menacent le couvent. Monsieur Boucher s'y précipite; en regardant la statue de Marie qui domine le portique il dit: « Bonne Sainte Vierge, vous savez que j'ai bâti cette maison pour vous, vous ne la laisserez pas brûler! » Puis montant à la chapelle il y expose le Saint-Sacrement et, les bras en croix, conjure le Ciel d'arrêter le fléau. Déjà le feu est entré par une fenêtre à demi-ouverte; mais voici que le vent tourne; et les flammes aperçues par le député Houde sont combattues avec habileté et sang-froid par le docteur Dame. Les dommages causés aux différents propriétaires s'élèvent à \$13,000.00, mais les assurances, qui commencent à se populariser, en couvrent une partie<sup>59</sup>.

Quelque temps après ce sinistre, Frédéric Houde va prononcer dans le haut du comté un discours de plus d'une heure, en plein air et sous une froide pluie d'automne. Une recrudescence de tuberculose se manifeste alors et l'emporte au tombeau le 16 novembre 1884. Des funérailles solennelles ont lieu le surlendemain, sous la présidence de Monseigneur Laffèche et en présence de hauts personnages politiques et militaires. Le dimanche suivant l'abbé Boucher fait en chaire un éloge enflammé du disparu et annonce une souscription publique pour lui élever un monument au cimetière<sup>60</sup>.

<sup>56</sup> *L'hon. Ministre de la Milice à Louiseville*, dans *L'Étendard*, 12 octobre 1883, p. 2; 17 octobre 1883, p. 2; aussi Collection Michel Côté.

<sup>57</sup> Collection Michel Côté.

<sup>58</sup> *Réponse de Sa Grandeur M<sup>gr</sup> Laffèche*, dans *CM*, 7 août 1884, p. 2; *Louiseville et le Comté de Maskinongé*, dans *CM*, 8 janvier 1885, p. 2.

<sup>59</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 24-25, original, AASVL.

<sup>60</sup> H. L. AUGER, *Frédéric Houde*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> février 1923, p. 8.

A l'occasion de ce décès le poète Nérée Beauchemin, de Yamachiche, compose une élégie de dix-huit strophes dont voici les plus frappantes :

Le phthisique, malgré la fièvre qui le brise,  
Mourant, s'acharne encore au labeur, au devoir,  
Et son âme, on ne sait par quel miracle, puise,  
Courage et force au fond de son morbide espoir.

C'est en vain qu'il se dresse; il s'affaisse, il succombe.  
Ses courts printemps ont fuit comme l'ombre et le vent,  
Houde, le fier, le franc, l'honnête, est dans la tombe,  
Mais son nom restera populaire et vivant.

Le comté fédéral de Maskinongé étant ainsi devenu vacant, des élections ont lieu vers la fin de l'année et l'avocat Alexis Lesieur-Desaulniers l'emporte sur deux adversaires: le docteur C.-J. Coulombe et Désiré R.-Laflèche<sup>61</sup>.

En 1885 *Le Courrier de Maskinongé* devient *Le Courrier de Louiseville*. L'avocat A.-A. Tétreault remplace le notaire J.-E. Charbonneau comme secrétaire-trésorier de la ville. Quelques compagnies fantômes obtiennent des exemptions de taxes. La scierie et les concessions forestières de la compagnie Hunterstown Lumber sont achetées par Joseph-Ovide Lafrenière pour le prix de \$30,000.00<sup>62</sup>.

Un événement moins bruyant mais qui vaut d'être signalé est le départ de Sœur Sainte-Brigitte, a.s.v., née Elzire Bourbeau, qui quitte le couvent après avoir été pendant trois ans titulaire de la classe principale et directrice du pensionnat. Elle deviendra plus tard supérieure générale de sa communauté et décédera à ce poste, le 22 octobre 1901, à l'âge de cinquante ans<sup>63</sup>.

L'année 1886 débute par la fondation d'une Société de Saint-Vincent-de-Paul. Elle a pour premier président le professeur Maurice Deléglise; le vice-président est François Caron; le trésorier, David Gagnon et le secrétaire, Ferdinand Caron. Le 12 janvier les marguilliers cèdent à l'association une partie de la salle publique « pour y déposer les effets donnés pour les pauvres de la paroisse »; ils lui votent aussi une « somme annuelle de vingt-cinq piastres » et permettent qu'une quête soit faite chaque année dans l'église au profit de ses œuvres<sup>64</sup>.

#### Les croix et les œuvres du Curé.

Au mois de mai Monseigneur Laflèche donne une « excellente instruction » aux paroissiens et oublie sa croix pectorale au presbytère. Monsieur Boucher la lui envoie aussitôt avec ce message gracieux: « ... je vous adresse par mon fermier, homme honnête et de confiance, votre magnifique croix pectorale.

<sup>61</sup> Charles DRISARD, *Alexis Lesieur-Desaulniers*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1927, p. 7.

<sup>62</sup> RICLES, *Joseph-Ovide Lafrenière, 1828-1900*, dans *ESJ*, 22 juillet 1937, p. 1.

<sup>63</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 40, original, AASVL.

<sup>64</sup> D. BARIL, prêtre, *La Saint-Vincent-de-Paul*, dans *VPL*, mai 1936, p. 6-7.

Toutes les autres croix dont il a plu à Votre Grandeur de me gratifier ont été reçues par moi avec respect et résignation, mais pour celle-ci, je me reconnais incapable d'en porter le poids et je vous la retourne <sup>65</sup> ... »

L'affaire Riel qui bouleverse toute la province et le pays a des répercussions locales. On rapporte qu'après l'exécution du célèbre Métis un service funèbre est célébré à l'église. Au sortir de la cérémonie tous les citoyens, bleus comme rouges, s'assemblent sur le terrain de la Fabrique; des orateurs protestent avec véhémence contre la flagrante injustice et l'on brûle en effigie le premier ministre Sir John MacDonald. L'événement fait tant de bruit que le Curé s'en lave les mains auprès de Sir Hector Langevin: « Toute la paroisse est là, écrit-il, pour dire si on peut trouver des termes plus durs et plus sanglants que ceux que j'ai employés pour stigmatiser leur conduite basse et dégradante <sup>66</sup> ... »

A l'occasion de la fête de l'Assomption le Curé, le Vicaire et cinq cents paroissiens, font à bord de *L'Étoile* un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré. Une fillette de onze ans, Marie Pagé, paralysée et aveugle depuis trois ans, est guérie au cours du voyage. Après s'être lavé les yeux à la fontaine qui se trouve devant le sanctuaire elle dit à sa mère: « Maman, donne-moi encore de l'eau de sainte Anne, il commence à faire moins noir. » Pendant la messe elle voit confusément les personnes qui l'entourent. Rembarquée sur le bateau elle meut ses bras et ses jambes et reconnaît les gens. Le chanoine Boucher accourt, adresse aux pèlerins « quelques paroles bien propres à enflammer leurs cœurs d'amour pour sainte Anne; il entonne le Magnificat, qui est continué avec un entrain facile à comprendre <sup>67</sup> ».

Le recensement de l'automne 1886 indique que la paroisse compte alors 3,330 habitants dont 20 protestants. La ville possède 273 familles et la campagne, 257 dont 166 vivent de l'agriculture. Sur les 2,204 communiant, 1,341 sont dans la campagne et 863 dans la ville <sup>68</sup>.

D'après l'abbé Boucher la vie chrétienne de ses ouailles comporte quelques faiblesses notoires. Les cultivateurs, riches pour la plupart, sont orgueilleux et vivent dans le luxe, surtout les femmes et les filles. Ils ont de beaux habits, de belles voitures et de belles maisons; mais les uns retiennent une partie de leur dîme et les autres la paient fort mal: « Le Curé, disent-ils, en a toujours assez. » Il y a des fermiers cossus auxquels on serait porté à « donner le bon Dieu sans confession » quand on les voit se pavaner devant l'Évêque, et qui apportent de la « hale » en guise de dîme des grains !

Au village, l'usure est un fléau généralisé chez les prêteurs d'argent et les commerçants de grains qui exigent un intérêt allant jusqu'à cinquante et cent pour cent !

<sup>65</sup> J. Boucher, ptre, lettre à M<sup>re</sup> Lafèche, Louiseville, 14 mai 1886, original, ASTR.

<sup>66</sup> Le même, lettre à Sir H. Langevin, Louiseville, 15 juillet 1886, original, ASTR; aussi Honoré Lamothe, dans Collection Michel Côté.

<sup>67</sup> *Pèlerinage à Ste Anne de Beaupré*, dans *Le Courrier de Louiseville*, 19 août 1886, p. 1-2.

<sup>68</sup> Recensement paroissial de 1886, original, APL.

De plus, assure le pasteur: « Je ne connais pas de localité où la détraction soit plus générale, plus noire et plus atroce <sup>69</sup>. »

En 1886 le Curé, toujours si fier de son couvent, y subit une petite déception à l'occasion de la fête de la Supérieure qui d'habitude est célébrée solennellement. Cette fois les Sœurs ont décidé de ne rien faire quand, au matin du 2 décembre, monsieur Boucher dit à Sœur Saint-Jean:

— Ah ! ça, c'est demain la fête de saint François-Xavier: préparez une belle séance pour ce soir, décorez tous les appartements de devant, rangez-y les élèves en bel ordre, car je me présenterai au parloir vers les sept heures, avec les prêtres que j'ai invités; je veux offrir un magnifique cadeau à « ma supérieure ».

Toute la maisonnée s'affaire donc à préparer quelque chose et à l'heure dite le Curé entre au couvent avec six prêtres et Frank Hughes. Occupé de son discours et de son « cadeau », qui est son propre portrait, monsieur Boucher ne remarque pas la simplicité du programme. Mais retourné au presbytère il est alerté par ses compagnons. Tant et si bien que le lendemain durant la messe de fête au couvent il n'y tient plus: au Gloria, il se tourne du côté des religieuses et leur dit sa façon de penser: Elles sont « des innocentes sans éducation, des cruches, etc. etc. »

Il ne faut pas croire pourtant que le cher vieillard traite toujours « sa » supérieure et ses filles de cette rude façon; il leur donne quelquefois des présents de prix: une chape de drap d'or, un calice d'or garni de diamants, deux glaces vénitienes d'une valeur de \$50.00, etc. <sup>70</sup>

Tandis que l'éducation des jeunes filles de la paroisse ne laisse rien à désirer entre les mains des Sœurs de l'Assomption, celle des garçons n'est pas parfaite. Sans doute, au témoignage de l'inspecteur Tétreault, l'école modèle « est dirigée par un maître compétent et zélé »; mais les élèves s'absentent trop souvent et sans raison valable; le mobilier tombe en pièces; les écoliers du rez-de-chaussée souffrent du bruit continué causé par le piétinement de ceux du premier étage <sup>71</sup>...

Le 2 juin 1886 un autre château en Espagne apparaît: l'incorporation du « Chemin de fer Maskinongé et Nipissing » qui sera « le plus important du Dominion après le Pacifique Canadien et le Grand Tronc »; il partira du Petit-Bois pour monter à Saint-Michel-des-Saints, Mattawin et Maniwaki, et se rendra de là à Nipissing, Ontario, pour rejoindre le Pacifique Canadien <sup>72</sup>! Ce projet ne vit que ce que vivent les roses ...!

Les élections provinciales du 4 octobre 1886 mettent aux prises le député conservateur Édouard Caron et un partisan d'Honoré Mercier: Joseph-

<sup>69</sup> J. Boucher, père, mémoire à M<sup>rs</sup> Lafleche, [s.l.s.d.], original, AETR.

<sup>70</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 17, original, AASVL.

<sup>71</sup> Rapport de l'Inspecteur A. Tétreault, 20 novembre 1886, original, ACSL.

<sup>72</sup> *Le Chemin de Fer Maskinongé et Nipissing*, Ottawa, Département de l'Agriculture, 1887, 23 p.

Hormisdas Legris. Celui-ci se jette dans la lutte avec énergie et éloquence. Chaque rencontre de husting est un succès. Le comté de Maskinongé qui depuis si longtemps ne connaît même plus le mot libéral ne donne que cinquante et une voix de majorité à l'invincible Caron; et l'élection est bientôt annulée par les tribunaux<sup>73</sup>.

Monsieur Boucher a pris publiquement parti contre Legris et est dénoncé à Monseigneur Laflèche qui l'admoneste vertement; mais il répond au Prêlat: « J'ai mis tant d'ardeur à m'opposer à un certain mal, une véritable plaie qui désole en ce moment ma paroisse, que j'ai pu laisser échapper quelques expressions qui pourraient être mal interprétées. » Ce mal contre lequel s'élève le Curé est une épidémie de procès inspirés la plupart du temps par l'inimitié politique. Il y a une cause entre autres qui a duré « un an ou deux, entre feu J.-Ed. Pichette et Charles Trépanier, marchand, à propos d'une poule: ce procès a coûté des sommes folles, et pour les avocats qui avaient du plaisir, c'était [...] la poule aux œufs d'or<sup>74</sup> » ...

La contrition du chanoine Boucher ne dure pas longtemps. Deux semaines plus tard, il tonne en chaire contre la corruption électorale « faite par les deux partis ». Dès le lendemain Hormisdas Legris proteste auprès de lui: « ...je vous jure, comme si j'étais à vos genoux à ce moment, aussi solennellement que Dieu le sait: Je n'ai pas dépensé (et personne que je sache, pour moi et à mon avantage) — je n'ai pas dépensé, dis-je, la valeur d'un centin qui soit répréhensible à quelque point de vue que ce soit. Mon élection a été parfaitement sans corruption<sup>75</sup>. »

Nonobstant de petits accroc qui s'expliquent dans la perspective de ce temps, monsieur Boucher est estimé et vénéré par ses ouailles qui reconnaissent ses bonnes intentions. Des paroissiens qui étudient à Québec font sa louange au futur cardinal Louis-Nazaire Bégin; celui-ci lui écrit: « Vous êtes certainement le vieillard le plus jeune, le plus alerte d'esprit et de corps, le plus extraordinaire que j'ai jamais rencontré. Vos jeunes gens de Louiseville me parlent souvent avec une admiration presque enthousiaste de vos travaux, de vos jeûnes, de votre assiduité au confessionnal et auprès des malades<sup>76</sup>. »

Au cours de l'automne de 1887 une élection fédérale permet au docteur Charles-Jérémie Coulombe de vaincre le député sortant de charge, Alexis Lesieur-Desaulniers<sup>77</sup>.

Le scrutin provincial du 28 avril 1888 oppose encore le conservateur Édouard Caron et le national Hormisdas Legris. Le fameux tribun Charles Thibault vient prêter main-forte au premier et ne se montre tendre ni pour Mercier, ni

<sup>73</sup> \*\*\*Joseph Hormisdas Legris, *M.P.*, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 6; aussi Charles DRISARD, *Edouard Caron*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1927, p. 1.

<sup>74</sup> J. Boucher, ptre, lettre à M<sup>sr</sup> Laflèche, Louiseville, 6 janvier 1887, original, ASTR.

<sup>75</sup> J.-H. Legris, lettre à M. Boucher, Louiseville, 21 janvier 1887, original, ASTR.

<sup>76</sup> L.-N. Bégin, ptre, lettre à M. Boucher, Québec, 21 janvier 1887, original, ASTR.

<sup>77</sup> Charles DRISARD, *Alexis Lesieur-Desaulniers*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1927, p. 7.

pour Legris; cependant ce dernier remporte la victoire par cinquante-huit voix de majorité<sup>78</sup>.

Le 25 mai Monseigneur Laflèche annexe à Maskinongé une quarantaine de fidèles de Beauséjour, du Petit-Bois et de la Baie-des-Winds, qui se trouvent tout près de la nouvelle église. Le 10 juin les Louisevilliens protestent auprès du cardinal Taschereau; mais celui-ci les renvoie à la Sacrée Congrégation de la Propagande tout en exprimant ses doutes qu'ils aient gain de cause à Rome. Sans démodore, l'on prépare pour le cardinal Simeoni un recours alléguant, entre autre motifs, que l'annexion susdite rendra difficile à la Municipalité de la Rivière-du-Loup le paiement des ponts de la grande et de la petite rivières, l'entretien de la route du Petit-Bois, la réparation du quai Villeneuve, l'indemnité due à Benjamin Lescadre pour l'accident qu'il a subi à Chacoura<sup>79</sup> ! Par bonheur il semble que ce chef-d'œuvre d'esprit chrétien n'a jamais été vu à Rome ! Quoiqu'il en soit, Maskinongé gardera ses nouveaux paroissiens.

Parmi les faits divers de 1888 on trouve: la publication éphémère de deux feuilles politiques, *La Voix du peuple* et *La Réforme*<sup>80</sup>; la décision d'éclairer au fanal les rues de la ville<sup>81</sup>; l'incendie de la scierie Lafrenière, survenue le 17 juin<sup>82</sup>; et surtout la venue du téléphone.

Onze ans seulement après l'invention de Graham Bell, on projette la construction d'une ligne téléphonique entre Québec et Montréal, pourvu que l'on puisse compter sur un nombre suffisant d'abonnés dans les endroits intermédiaires. À Louiseville dix personnes se montrent désireuses de bénéficier de la merveille. Au printemps de 1888 les travaux commencent et, au mois d'août, mademoiselle Alexandrine Dussault prend la direction du central téléphonique. Au début les complications abondent; on se plaint que les appels à Montréal sont coupés par des abonnés locaux conversant entre eux... Mais malgré tout le service est maintenu<sup>83</sup>.

Au cours de l'été Monseigneur Laflèche fait une enquête, auprès de plusieurs prêtres des environs, au sujet de la surdité de monsieur Boucher et des inconvénients qu'elle peut avoir au confessionnal. Tous opinent que la confession devrait lui être interdite et qu'il faudrait lui donner un vicaire-administrateur. Le 14 septembre l'Évêque communique délicatement cette décision au bon vieux Curé qui en reste foudroyé: « J'aurais reçu avec moins de peine la nouvelle de ma mort prochaine », écrit-il au Prélat. Mais ce dernier maintient son ordre et le 6 octobre 1888 limite le ministère de l'octogénaire<sup>84</sup>.

<sup>78</sup> MASKINONGEOIS, *Joseph-Hormisdas Legris, Sénateur, 1850-1932*, dans *ESJ*, mars 1932, p. 1.

<sup>79</sup> Le dossier original de cette question est intégralement conservé aux archives paroissiales de Louiseville.

<sup>80</sup> LOUIS BLAZON, *Les journaux qui ont été publiés à Louiseville*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1926, p. 14; aussi C.-A. MILOT, *La petite histoire*, dans *EL*, 5 décembre 1948, p. 3.

<sup>81</sup> Collection Michel Côté.

<sup>82</sup> RICLES, *Joseph-Ovide Lafrenière, 1828-1900*, dans *ESJ*, 22 juillet 1937, p. 1.

<sup>83</sup> *Un coup d'œil vers le passé*, dans *EL*, 17 septembre 1953, p. 17.

<sup>84</sup> Le dossier original de cette question est intégralement conservé aux archives du Séminaire de Trois-Rivières.

Certains gens, ignorant l'investigation faite par l'Évêque, accusent Hormisdas Legris d'être la cause de cette interdiction. Le Député écrit alors à monsieur Boucher: « ... mon plus grand désir est de vous voir encore longtemps le curé de ma paroisse, et je fais des vœux pour la réalisation de ce désir qui nous laissera l'avantage et la gloire d'avoir au milieu de nous non seulement un curé d'un dévouement sans borne, mais encore le doyen des curés de la Province de Québec <sup>85</sup> ».

L'année 1889 fait accéder de nouvelles figures à diverses charges: l'abbé Thomas Caron remplace le vicaire Gouin. Angelbert Beaudoin devient organiste. Eugène Vadeboncoeur est élu maire de la ville.

Durant l'été une publicité monstre se fait autour de la « Saline » achetée par Hector Caron à la suite de la faillite de James K. Gillman: « L'eau minérale de St-Léon, proclame une annonce, jouit aujourd'hui de la confiance universelle, et est déclarée par tous une eau merveilleuse. Sa popularité croissante attaque l'ennemi caché qui détruit secrètement les organes vitaux qui sape les bases de la vie, de la santé, du bonheur. L'usage abondant de l'eau St Léon chasse rapidement du système les terribles ennemis suivants: Dyspepsie, Indigestion, Constipation, Rhumatisme, Bile, Maladies du foi et des reins, Dartres, Bronchites, Catarrhe, Maux de tête, Acidité du Cœur, Sang impur, Hémorroïdes, Gravelle, Affections chroniques, Excès alcooliques, Maladies Sphériques [sic], Rhume, Goutte, etc. <sup>86</sup> ».

Un tel trésor ne peut manquer de trouver des acquéreurs. De fait en novembre 1889 l'établissement est vendu à Joseph F. Eby de Toronto, puis transféré à The St. Leon Mineral Waters Co., qui exploite l'hôtel et la source. La « Saline » devient le rendez-vous estival de la société distinguée, laïque et ecclésiastique. L'on y trouve, en plus des amusements favoris de l'époque, les « curiosités » indigènes, paniers et autres objets rustiques que les Abénaquis de Saint-François-du-Lac installés là sous des tentes offrent chaque été aux touristes <sup>87</sup>.

En 1889 des dissensions se produisent entre les paroissiens au sujet d'un nouveau cimetière. Les uns veulent le placer chez Sévère Voisard; les autres, chez Joseph Labonté. Après un examen fait par l'abbé Ferdinand Béland et un représentant du Conseil provincial d'hygiène, Monseigneur Lafèche opte pour le second emplacement qui est plus commodément situé. Mais les marguilliers du banc refusent d'obtempérer au décret de l'Évêque. Celui-ci intervient d'autorité et le 12 août la majorité des membres du Conseil de Fabrique approuvent l'achat du site pour la somme de \$1,250.00 <sup>88</sup>.

<sup>85</sup> J.-H. Legris, lettre à M. Boucher, Louiseville, 9 octobre 1888, original, ASTR.

<sup>86</sup> *Eau merveilleuse*, dans *Le Courrier de Louiseville*, 9 mai 1889, p. 2.

<sup>87</sup> Charles DRISARD, *Notes historiques sur les Sources Saint-Léon*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1923, p. 17.

<sup>88</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Lafèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 23 juillet 1889, original, APL. Le dossier original de cette question est intégralement conservé aux archives paroissiales de Louiseville.

Le cimetière, celui d'aujourd'hui, reçoit alors le nom de Saint-Odilon en souvenir de l'Abbé qui, au moyen âge, a le premier propagé la dévotion du mois des défunts. Le champ des morts est béni le 9 octobre 1889 par l'abbé Ferdinand Béland qui remplace Monseigneur Laflèche « à cause de la température froide et humide ».

L'an 1890 amène le décès d'Hilaire Ringuet qui disparaît le 17 janvier à l'âge de quatre-vingt-deux ans; il était doué d'une voix magnifique et l'on assure qu'il avait chanté à tous les services, sans en manquer un seul, pendant soixante-dix ans<sup>89</sup>.

Le 9 février le père Dominique Jacques, o.p., érige dans la paroisse la Confrérie du Très-Saint-Rosaire qui compte dès les débuts plus de quinze cents membres<sup>90</sup>.

Le 28 mars l'abbé Boucher donne un terrain situé en arrière de l'église en vue de la construction d'un collège de Frères<sup>91</sup>.

Le 17 juin, aux élections provinciales, J.-H. Legris est défait par Joseph Lessard, journaliste de Montréal, qui l'emporte par quarante et une voix; mais la victoire sera annulée par les tribunaux<sup>92</sup>.

Le 6 août 1890 une période mémorable de l'histoire de Louiseville se clôt par les noces de diamant sacerdotales du chanoine Joachim Boucher.

La veille de la fête, il fait un temps magnifique lorsque tout à coup s'élève une tempête de vent et de grêle qui renverse les arbres, brise les vitres et cause de graves dégâts. Mais la sérénité revient et la fête est parfaite, « à nulle autre pareille ». Décorations, séance, messe, discours, adresses, banquet, tout est digne du héros que l'on honore.

On présente au jubilaire son portrait, peint par Charles Huot: une pièce de maître qui orne encore aujourd'hui le salon du couvent<sup>93</sup>.

On lui lit les vingt-sept stances que Louis Fréchette a composées en son honneur.

Pour servir d'épilogue à l'âge d'or paroissial et à la prestigieuse carrière de messire Boucher, retenons les quatrains suivants du grand poète:

Dans tous les droits sentiers, poursuivant votre marche,  
De nos oints du Seigneur vénérable doyen,  
Vous sûtes ajouter au nom du patriarche  
Celui du patriote et du grand citoyen !

<sup>89</sup> Décès, dans *Le Monde*, 24 janvier 1890.

<sup>90</sup> *Registre du Très-Saint-Rosaire*, p. 7-B, original, APL.

<sup>91</sup> Donation Boucher-Fabrique, 28 mars 1890, greffe Fusey, original, APL.

<sup>92</sup> MASKINONCOIS, *Joseph-Hormisdas Legris, Sénateur, 1850-1932*, dans *ESJ*, mars 1932, p. 1.

<sup>93</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 26-27, original, AASVL.

Oh ! lorsque vous jetez un coup d'œil en arrière,  
Vaillant soldat du bien, vétéran des autels,  
Et que vous remontez votre longue carrière,  
En comptant vos labeurs et leurs fruits immortels,

Dans cette vaste enceinte où chacun vous acclame  
Et devrait s'incliner pour baiser vos genoux,  
Quel sentiment ému doit envahir votre âme !  
Quel joyeux Te Deum doit retentir en vous <sup>94</sup> !

<sup>94</sup> *Stances de Louis Fréchette à M<sup>re</sup> Boucher, dans CM, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 13.*

## Réalisations tumultueuses

(1890-1897)

L'auréole des noces de diamant s'évanouit bientôt du chef vénérable de messire Boucher. Une heure qui serait pour d'autres celle du repos et de la récompense, mais qui est pour lui celle de l'épreuve et de la déception sonne bientôt lourdement.

Le 15 septembre 1890 Monseigneur Lafèche adresse au chanoine J.-Narcisse Tessier, curé de Saint-Léon, cette lettre officielle: « Par les présentes et à dater du 1<sup>er</sup> octobre prochain, Nous révoquons votre nomination à la cure de St-Léon, et Nous vous chargeons d'exercer le saint ministère dans la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup, en qualité de Curé d'office. Nous laissons à M. Joachim Boucher le titre de Curé, mais à raison de son grand âge (de son incapacité à remplir convenablement toutes les fonctions du Saint Ministère) et pour lui procurer le repos que ses longs travaux ont rendu nécessaire, Nous vous chargeons spécialement de l'administration temporelle et spirituelle de la paroisse. Vous y exercerez donc toutes les fonctions ordinaires des curés <sup>1</sup>... »

Il est entendu que le chanoine Tessier doit être curé en titre dès que monsieur Boucher acceptera de démissionner <sup>2</sup>. En attendant, le curé de Saint-Léon se prépare à vendre son ménage et ses animaux pour venir au presbytère de Louiseville comme vicaire coadjuteur. Mais voici que sur les entrefaites l'abbé Boucher annonce qu'il est sur le point de céder sa charge: ce sera dans trois jours assure-t-il. Une semaine plus tard il n'en a rien fait encore mais il garantit qu'il s'y décidera dans quinze jours <sup>3</sup>. Sur ce l'abbé Tessier garde ses biens puisqu'il pourra les amener avec lui; et il place temporairement mobilier et bêtes sous la garde de différents paroissiens de Saint-Léon.

### Le chanoine Tessier, vicaire coadjuteur; les « constitués ».

C'est dans ces conjonctures que le chanoine J.-Narcisse Tessier arrive, probablement le 2 octobre, à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. Il est âgé de quarante-neuf ans, étant né le 20 juillet 1841, à Sainte-Anne de la Pérade où son père Michel était cultivateur. Vocation tardive, il avait fait ses études classiques et théologiques à Nicolet et avait été ordonné prêtre par Monseigneur

<sup>1</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Lafèche, lettre à M. J.-N. Tessier, Trois-Rivières, 15 septembre 1890, original, ASTR.

<sup>2</sup> Le même au même, Trois-Rivières, 16 septembre 1890, original, ASTR.

<sup>3</sup> J.-N. Tessier, pre, brouillon d'une lettre à M<sup>sr</sup> L.-F. Lafèche (s.l.s.d.), original, APL.

Lafèche le 24 septembre 1871. Après avoir été vicaire à Saint-François-du-Lac, à Saint-Pierre-Jes-Becquets et à la cathédrale de Trois-Rivières, il avait été nommé curé de Saint-Léon le 17 mars 1884. Il avait manifesté partout beaucoup de zèle et de sagesse, ce qui lui avait valu d'être créé chanoine titulaire le 25 janvier 1889.

Tout à fait différent de monsieur Boucher, l'administrateur est lui aussi un remarquable personnage. Tandis que le premier a l'air d'un grand seigneur et donne tout ce qu'il a, le second se contente d'un ameublement de chartreux, porte des soutanes râpées, des chapeaux d'un autre âge, des chaussures éculées et il thésaurise; pas pour lui cependant, car tout ira à l'église, au collège, aux indigents: Dieu seul sait ce qu'il a fait d'aumônes durant sa vie, ce qu'il en a secouru de misères secrètes!

Toujours au poste et toujours accueillant, apparemment jamais pressé, il reçoit affablement ses ouailles, s'informe de leurs affaires, les écoute tranquillement, leur glisse à l'occasion un bon conseil. D'une clairvoyance et d'une prudence peu ordinaires, toujours paisible et sympathique, il sait donner aux âmes le calme et la lumière dont elles ont besoin.

La persévérance et la douceur servent merveilleusement ce meneur d'hommes, cet apôtre tenace. Il sait comme le Fabuliste que

Patience et longueur de temps  
Font plus que force ou que rage.

Il a lu et retenu aussi le mot de saint Paul: que la charité doit être longanime. Et que d'obstacles ne parvient-il pas ainsi à contourner pour atteindre ses buts<sup>4</sup>!

Il est quand même un homme de cœur. Avec ses intimes il échappe parfois des confidences. Un soir d'automne, causant avec l'abbé Joseph-G. Gélinas près d'une fenêtre du presbytère, il regarde au dehors, dans la grande quiétude, la lune qui projette au-dessus du couvent et des arbres sa lumière blanche: « Cela me rappelle, dit-il, le temps de ma jeunesse. Autrefois, j'ai veillé ainsi au clair de la lune, en compagnie de mon père et de ma mère... » Avec quelle onction il parle du bienfaiteur qui lui a permis de faire son cours et de devenir prêtre!

Il n'est pas un liturgiste raffiné. Mais il est pieux. Un religieux français peut dire: « Ah! que ce prêtre m'édifie quand il célèbre le Saint Sacrifice; et qu'il chante donc bien la messe! »

Dans son ministère auprès des malades, des mourants, il a une manière toute particulière d'encourager, de fortifier, de pacifier les âmes<sup>5</sup>.

Malgré leurs qualités et leurs vertus les deux chanoines de Louiseville ne voient pas tout d'un même œil. Après trois mois monsieur Tessier déclare

<sup>4</sup> J.-G. GÉLINAS, *M. le Chanoine Narcisse Tessier*, dans *Le Bien Public*, 10 juin 1920, p. 1.

<sup>5</sup> Jacques HERTÉL, *Le Père Tessier*, dans *ESJ*, 2 novembre 1922, p. 1, 5.

à Monseigneur Laflèche « que la position est réellement pénible ». Avec ses quatre-vingt-sept ans, le Curé est absolument incapable de faire du ministère ou de s'occuper des affaires temporelles, ni même de conduire ses domestiques. Le presbytère est très froid et ce sont le desservant et le vicaire qui doivent descendre à la cave plusieurs fois par jour pour faire du feu, tandis que l'engagé paresse et les traite cavalièrement. Monsieur Boucher lui-même manque d'égards pour son assistant.

Et le chanoine Tessier aborde le grand sujet: celui d'une école de Frères. « Il y a, dit-il, environ 300 petits garçons qui se perdent dans les rues. Vu la dureté des temps, les gens n'ont pas le moyen de bâtir. Or, les Sœurs peuvent se soutenir par elles-mêmes. Néanmoins, Mr Boucher leur laisse la jouissance de \$7,000.00 quelques cents piastres de Mr Lebourdais, qui ont été donné pour l'instruction des garçons aussi bien que des filles<sup>6</sup>. »

C'est la querelle des « constituts » qui est lancée. Elle se relie à la construction du collège et comprend deux phases: celle du prêt de la Fabrique et celle de la fondation Lebourdais.

Le premier acte a débuté avant la venue du chanoine Tessier et met en causes plusieurs paroissiens, dirigés par Eugène Vadeboncœur, Isidore Voisard et F.-X. Therrien qui désirent une académie pour les garçons. Ils veulent retirer les \$3,000.00 que la Fabrique a prêtés au couvent et s'en servir pour leur projet<sup>7</sup>.

Monsieur Boucher favorise lui aussi cette fondation nouvelle; il a même donné dans ce but le terrain qu'il avait acheté de monsieur Lebourdais<sup>8</sup>. Mais il juge que l'on ne peut équitablement forcer les Sœurs à remettre les argents qu'on leur a confiés par contrat et dont elles ont encore besoin.

Monseigneur Laflèche approuve que le prêt fabricien soit retiré du couvent et utilisé pour le futur collège. Là-dessus il écrit sévèrement à monsieur Boucher: « Je dois vous dire que c'est à une [assemblée] de fabrique à le décider et non au Curé; lequel, d'ailleurs, devrait se mettre lui-même en tête d'une entreprise aussi importante<sup>9</sup>. »

Le vieillard, semble-t-il, ne répond point du tout ou insuffisamment à ce message; le Prélat lui adresse alors sa « lettre de mémorable date du 4 mars ». Les reproches exprimés dans ce communiqué atterrent monsieur Boucher qui riposte avec violence; il rappelle que tout ce qui a été fait pour le couvent l'a été avec l'approbation de l'Évêque et que les Sœurs ont observé à la lettre les accords faits avec elles: « Au reste, Monseigneur, si Votre Grandeur a quelques sentiments de répugnance à me croire, qu'Elle veuille donc bien s'adresser aux Dames du Couvent de Louiseville; elles ont en mains contrats, pièces justifica-

<sup>6</sup> J.-N. Tessier, ptre, brouillon d'une lettre à M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche...

<sup>7</sup> Requête à M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, Louiseville, 26 février 1890, original, AETR.

<sup>8</sup> Contrat Lebourdais-Boucher, 22 mars 1858, greffe Bazin, copie, APL.

<sup>9</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Boucher, Trois-Rivières, 27 février 1890, copie, AASVL.

tives de mes procédés, dans l'établissement de ce Couvent, auquel on fait la guerre<sup>10</sup> ... »

Les choses en sont là lorsque monsieur Tessier arrive. Celui-ci, approuvé par Monseigneur Lafèche, exige que la fondation Lebourdais soit remise par les Sœurs de l'Assomption. Ces dernières allèguent qu'en vertu de leur contrat elles doivent les garder jusqu'à l'extinction de leur dette qui est encore de \$4,146.16<sup>11</sup>. Devant l'insistance du Curé, la Supérieure générale consulte Monseigneur Elphège Gravel, l'ordinaire de la Maison mère, et en appelle au Saint-Siège.

Monseigneur Lafèche va lui-même plaider à Rome la cause de monsieur Tessier. L'Évêque de Nicolet y dépêche Monseigneur Calixte Marquis, p.a., puis il se dispose à s'y rendre en personne, au cours de février 1893, quand il est retardé par la maladie: « C'est peut-être la bonne Providence qui m'arrête, écrit-il, afin que Monseigneur Lafèche ait le temps de pointer sous son vrai jour, à la Propagande<sup>12</sup>. »

De fait, l'étoile de l'Évêque de Trois-Rivières a pâli à Rome; aussi s'y dépense-t-il inutilement. « M<sup>re</sup> Bégin m'a déjà appris que c'était travail en pure perte », écrit Monseigneur Gravel qui décide de ne pas aller là-bas et recommande à l'abbé Marquis d'obtenir une décision satisfaisante: « Si les Sœurs pouvaient rentrer dans leurs déboursés et garder la moitié de leurs économies, elles seraient contentes. Elles ne refusent pas de donner, chaque année, l'état de leurs comptes à l'Ordinaire du lieu où elles travaillent. Elles font des économies comme vous savez, à force de travail et en se privant beaucoup. Si on leur enlève leur propriété et leurs économies, elles feront faire le gros travail, prendront des servantes et la mission n'en aura pas plus. Mais faites pour le mieux, et ce sera bien<sup>13</sup>. »

Si le Saint-Siège ne veut pas se prononcer lui-même, Monseigneur Gravel suggère qu'il désigne une commission pontificale formée de Nosseigneurs Louis-Nazaire Bégin de Québec et Edouard Fabre de Montréal<sup>14</sup>.

Or c'est précisément ce qui est décrété par la Sacrée Congrégation de la Propagande, malgré l'opposition de l'Évêque de Trois-Rivières, lequel, au dire de Monseigneur Gravel, « ... ne peut renoncer à taquiner tout ce qui tient à Nicolet<sup>15</sup> ».

En septembre 1893 les deux Archevêques désignés comme arbitres délèguent Monseigneur Charles-Octave Gagnon, p.d., pour conduire l'enquête. Celui-ci demande alors à Monseigneur Marquis sa version de l'affaire<sup>16</sup>; quel-

<sup>10</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à M<sup>re</sup> L.-F. Lafèche Louiseville, 12 mars 1890, copie, AASVL.

<sup>11</sup> Sœur M. DE BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la mission de Louiseville*, p. 59, original, AASVL.

<sup>12</sup> M<sup>re</sup> E. Gravel, lettre à M<sup>re</sup> Marquis, p.a., Nicolet, 11 février 1893, copie, AASVL.

<sup>13</sup> Le même au même, Nicolet, 2 avril 1893, copie, AASVL.

<sup>14</sup> Le même, télégramme au même, [s.l.s.d.], copie, AASVN.

<sup>15</sup> Le même au même, Nicolet, 5 mai 1893, copie, AASVL.

<sup>16</sup> M<sup>re</sup> C.-O. Gagnon, télégramme à M<sup>re</sup> Marquis, p.a., Québec, 14 septembre 1893, copie, AASVL.

ques jours plus tard Mère Saint-Joseph, supérieure générale des Sœurs de l'Assomption, va présenter son témoignage à Québec où elle semble impressionner les juges en faveur de sa cause. « Comme de raison, écrit l'Évêque de Nicolet, se sont de simples espérances<sup>17</sup> » ; car les « Archevêques semblent ne désirer rien autre chose qu'un compromis<sup>18</sup> ».

De fait, dans leur sentence promulguée le 21 octobre les arbitres proposent plusieurs options. Monsieur Tessier et les Sœurs s'entendent sur l'une d'elles et le 2 novembre signent un contrat qui oblige le couvent à remettre les « constitués », soit \$7,933.33 1/3, tandis que le Curé paie la dette existante, soit \$4,146.16<sup>19</sup>.

Ce règlement favorise les religieuses qui perdent des intérêts annuels pendant quelque temps mais gagnent un capital permanent. Cependant monsieur Tessier entend se reprendre, soit en forçant les Sœurs à signer un nouveau contrat plus favorable à la Fabrique, soit en les remplaçant par une autre communauté. Le 14 novembre il écrit fort habilement à Monseigneur Bégin : « Je suis heureux de dire que depuis mon arrivée à Louiseville jusqu'aujourd'hui les meilleurs rapports n'ont pas cessé d'exister un seul instant entre les Sœurs et moi. Nous avons toujours été en très bonne intelligence. Je ne pense pas que les Sœurs puissent se plaindre de moi sous aucun rapport. Quant à la difficulté qui existait entre la paroisse et la Communauté de Nicolet nous avons accepté avec un grand respect et une grande soumission la décision de Vos Grandeurs [...]. Je dois vous dire que tant que les choses ne seront pas réglées par un bon contrat, basé sur les règles de la justice et de l'équité, nous n'aurons pas la paix<sup>20</sup>. »

L'Archevêque de Québec répond que cette question relève de l'ordinaire diocésain. Monsieur Tessier recourt donc à Monseigneur Laflèche qui lui indique la procédure à suivre et approuve l'idée de modifier les accords existants<sup>21</sup>.

Entre temps le Curé cherche une communauté qui remplacerait les Sœurs de l'Assomption. Il essuie des refus au Bon-Pasteur de Montréal et chez les Sœurs de Jésus-Marie à Sillery, puis il écrit à l'abbé Ferdinand Béland : « Veuillez donc, s.v.p., faire connaître cela à Monseigneur, et me dire ce que nous devons faire. Il reste bien encore les Sœurs d'Ottawa, mais il est bien probable que nous ne réussirons pas mieux de ce côté. Cependant si vous êtes d'avis que l'on doive leur écrire, je leur écrirai<sup>22</sup> ... »

Finalement le Curé propose aux Ursulines trifluviennes de prendre le couvent, à la condition qu'elles remettent à la Fabrique les \$4,146.16; qu'elles

<sup>17</sup> M<sup>sr</sup> E. Gravel, lettre à M<sup>sr</sup> Marquis, p.a., Nicolet, 19 septembre 1893, copie, AASVL.

<sup>18</sup> Le même au même, Nicolet, 21 septembre 1893, copie, AASVL.

<sup>19</sup> Contrat Tessier-Sœurs de l'Assomption, 2 novembre 1893, greffe Fusey, copie notariée, APL.

<sup>20</sup> J.-N. Tessier, prêtre, lettre à M<sup>sr</sup> L.-N. Bégin, Louiseville, 14 novembre 1893, brouillon autographe, APL.

<sup>21</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Tessier, Trois-Rivières, 12 décembre 1893, original, APL.

<sup>22</sup> J.-N. Tessier, prêtre, lettre à M. F. Béland, Louiseville, 6 mars 1894, original, AETR.

s'engagent à donner indéfiniment un bon cours académique et à reconstruire le couvent au besoin<sup>23</sup> ; tout cela, sans autres revenus que la maigre pension des élèves et la petite rétribution consentie par la Commission scolaire. Un tel arrangement évidemment inadmissible est rejeté.

Obligé de garder les Sœurs de l'Assomption, monsieur Tessier se munit de l'approbation épiscopale et le 16 avril 1894 il essaie d'en obtenir un nouveau contrat, sous la menace « de s'adresser à une autre communauté, bien que ce soit à regret... » Dix jours plus tard Mère Saint-Joseph répond qu'elle ne voit aucune utilité à modifier les accords antérieurs: « Si nos services ne sont plus requis, ajoute-t-elle, que l'on veuille bien nous le déclarer, et aussitôt que, conformément au contrat et jugement des Archevêques on nous aura remboursé la plus-value donnée à la maison, nos sœurs quitteront Louiseville à regret, emportant cependant avec elles le mobilier intérieur et extérieur qui leur appartient. »

Comme l'abbé Tessier insiste, les Sœurs de l'Assomption prennent l'avis de leur ordinaire et de nouveau font appel au Saint-Siège.

Le Curé consulte alors l'avocat Gustave Lamothe<sup>24</sup> qui entrevoit quelque possibilité de succès auprès des tribunaux civils. Mis au courant, le vicaire général Hermyle Baril écrit que le seul résultat d'un procès, même favorable, « serait d'arriver plus vite peut-être à faire partir les Sœurs de Louiseville, ou à leur faire signer un nouveau contrat<sup>25</sup> » ; mais Monseigneur Laflèche s'oppose à ce que l'affaire soit jugée au for civil et va s'occuper de défendre la cause à Rome où l'Évêque de Nicolet est déjà rendu.

La situation est alors telle que le vicaire général Thibaudier écrit aux Sœurs de Louiseville, qu'en cas de départ du couvent, elles devront veiller à n'en remettre les clefs qu'à une personne sûre<sup>26</sup>.

De part et d'autre les mémoires assaillent la Congrégation de la Propagande. Monseigneur Gravel demande que le jugement des Archevêques de Québec et de Montréal soit confirmé, que le contrat antérieur soit maintenu et qu'un procès civil soit interdit conformément au droit canonique<sup>27</sup>. Il est favorablement écouté et acquiert la certitude que les opposants n'obtiendront rien, car « le Pape et la Propagande paraissent les bien connaître<sup>28</sup> ».

Durant ce temps monsieur Tessier veut parer à une sentence qui lui serait défavorable et consulte de nouveau Maître Lamothe. « Les tribunaux civils,

<sup>23</sup> Le même au même, 11 avril 1894, original, AETR.

<sup>24</sup> Les documents ci-dessus cités font partie d'un registre de délibérations de la Fabrique maintenant introuvable. Je les cite d'après des extraits de la Collection Michel Côté.

<sup>25</sup> H. Baril, prêtre, lettre à M. Tessier, Québec, le 12 septembre 1894, original, APL.

<sup>26</sup> Sœur M. DU BONSÉCOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 62, original, AASVL.

<sup>27</sup> M<sup>sr</sup> E. Gravel, lettre au cardinal H. Ledochowski, Rome, 11 octobre 1894, autographe, AEN.

<sup>28</sup> Le même, lettre à M<sup>sr</sup> Marquis, p.a., Rome, 15 octobre 1894, original, ASN.

déclare le juriste, pourraient pratiquement renverser et annihiler la décision romaine <sup>29</sup> . »

Enfin le 12 décembre 1894 le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, rend son verdict qui reproduit presque littéralement la requête de Monseigneur Gravel et ordonne à l'Évêque de Trois-Rivières « ... d'avertir le Curé en question qu'il laisse les Sœurs jouir en tranquillité du contrat passé, et que, de plus, il se conforme à toutes les autres clauses du jugement susdit des Prélats; et qu'il veille absolument à ne pas faire à cette S. Congrégation l'injure de déférer à un tribunal civil cette controverse qui est déjà réglée <sup>30</sup> ... »

Monseigneur Laflèche reçoit cette sentence avec une « pénible surprise <sup>31</sup> » . Monsieur Boucher chante victoire <sup>32</sup> . Quant au chanoine Tessier, il doit céder mais ne s'avoue pas vaincu. Les \$4,146.16 que la Fabrique a donnés en échange des constituts deviennent à ses yeux une somme due par les Sœurs. Souvent, il reviendra en chaire sur ce qu'il appelle « la dette du couvent » et il n'omettra jamais de mentionner les « seize centins <sup>33</sup> » .

Tandis que les diverses péripéties de ce litige se succèdent avec plus ou moins de discrétion l'existence ordinaire suit son cours dans la paroisse.

En 1890 la scierie Lafrenière est achetée par le Montréalais Louis Tourville <sup>34</sup> . L'entrepreneur Auguste Desrosiers construit, à l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et Saint-Charles, l'allumière de l'Independent Matches Co. dont le président est Eugène Vadeboncœur et le secrétaire-trésorier, Thomas Mineau <sup>35</sup> .

L'an 1891 amène la démission de monsieur le Curé Boucher.

Depuis longtemps Monseigneur Laflèche la lui demandait. Mais le vieillard résistait toujours; le 20 mars il s'était rendu à Trois-Rivières pour « un dernier effort » . « Il a touché toutes les cordes, rapporte l'Évêque, mais rien n'y a fait, et il a fini par comprendre que c'était une affaire sérieusement décidée, et que je ne reviendrais point là-dessus <sup>36</sup> . »

#### Le chanoine Tessier, curé; le collègue.

Le 26 mars Monseigneur Laflèche signe un décret, valable le 1<sup>er</sup> avril, par lequel le chanoine J.-Narcisse Tessier devient curé de Louiseville: le seizième <sup>37</sup> .

<sup>29</sup> C. Lamothe, lettre à M. Tessier, Montréal, 31 octobre 1894, original, ASTR.

<sup>30</sup> Cardinal H. Ledochowski, lettre à M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, Rome, 12 décembre 1894, traduction d'une copie certifiée, ASTR.

<sup>31</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, brouillon d'une lettre au cardinal H. Ledochowski, [s.l.s.d.], original, ASTR.

<sup>32</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à Mère Saint-Joseph, a.s.v., Louiseville, 5 septembre 1895, original, AASVN.

<sup>33</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 60, original, AASVL.

<sup>34</sup> RICLES, *Joseph-Ovide Lafrenière, 1828-1900*, dans *ESJ*, 22 juillet 1937, p. 1.

<sup>35</sup> Collection Michel Côté.

<sup>36</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Tessier, Trois-Rivières, 21 mars 1891, original, ASTR. Aussi le même, lettre à M. Boucher, 16 janvier 1891, 11 septembre 1890, copies, ASTR.

<sup>37</sup> Lettre de nomination de J.-N. Tessier, prêtre, 26 mars 1891, original, ASTR.

Monsieur Boucher retient une pension annuelle de \$300.00; il peut continuer à confesser les prêtres et à indulgencier les objets de piété<sup>38</sup>.

Les fidèles font alors à l'ancien pasteur une démonstration empreinte de gratitude et d'affection. L'octogénaire, qui s'illusionne sur ses forces, proclame: « Me séparer de vous, me devient chose pénible, mon cœur est meurtri, mon cœur souffre; j'ai passé des heures bien pénibles, des jours bien douloureux » ; il ne peut se résigner à l'inaction: « pour moi encore le voyage est un plaisir, poursuit-il, la fatigue un repos, la lutte un besoin<sup>39</sup>. » Mais bon gré mal gré il faut accepter la retraite.

Pour le vénérable prêtre qui a si brillamment dominé depuis 1855 toute l'existence de Louiseville, c'est le déclin qui approche, le crépuscule du soir. Un dernier rayon de gloire l'auréole pourtant: la dignité de chanoine de Lorette qui lui vaut le titre de Monseigneur. Il remercie son Évêque: cette distinction, lui dit-il, « m'honore beaucoup et me conforte des chagrins, des rudes épreuves et des persécutions même, lourdement tombés sur mon cœur durant surtout ces trois dernières années<sup>40</sup>.. »

Le vieillard se retire chez les Sœurs de l'Assomption. Il occupe l'infirmerie, qui lui sert à la fois de salon et de chambre à coucher, et il prend ses repas dans une salle du rez-de-chaussée. Il dit sa messe régulièrement et donne la communion à la communauté. Plusieurs fois par jour il va prier longuement à la chapelle et quand les élèves vont y faire une visite, après le souper, elles essaient de se placer près de lui « pour l'entendre soupîrer ses invocations et ses actes d'amour » .

Les religieuses regardent la présence du vieux prêtre comme une faveur du ciel. Elles en oublient toutes ses violences et admirent ses vertus qui sont si nombreuses et si ardentes, puisqu'elles ont été acquises au prix de tant d'efforts. Elles le trouvent facile à soigner car il est d'une extrême délicatesse. Quand il quitte sa chambre il n'y laisse rien qui puisse choquer l'œil du visiteur; il est d'une reconnaissance sans bornes et un rien lui fait plaisir.

C'est mademoiselle Georgine Saint-Pierre qui est chargée spécialement du vieillard. Elle le vénère, ne réplique jamais quand il la rudoie et peut se fendre en quatre pour lui. « Il faut qu'elle ait beaucoup de vertus, cette grosse-là, pour faire ce qu'elle fait », constate Monseigneur Boucher qui avant de mourir recommandera à la Supérieure: « Vous paierez bien ma grosse, elle a eu bien soin de moi. » On rapportera cette parole à la bonne Georgine qui s'exclamera: « Je suis assez payée, s'il meurt en disant que j'ai eu bien soin de lui; c'est tout ce que je désire<sup>41</sup>. »

La première démarche du chanoine Tessier après sa nomination comme curé est la rénovation du presbytère. Le 7 avril 1891 une assemblée de Fabrique

<sup>38</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Lafèche, lettre à M. Tessier, Trois-Rivières, 27 mars 1891, original, ASTR.

<sup>39</sup> J. Boucher, prêtre, autographe, [s.l.s.d.], APL.

<sup>40</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à M<sup>sr</sup> L.-F. Lafèche, Louiseville, 22 avril 1891, original, ASTR.

<sup>41</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 27, 30-31, 55-56, original, AASVL.

décide de le faire réparer; le 1<sup>er</sup> mai suivant le contrat est accordé à Auguste Desrosiers et Antoine Gagnon. Ceux-ci découvrent que la détérioration de la bâtisse est considérable et en avisent les marguilliers. L'on décide alors de construire à neuf. Des plans sont préparés par les architectes Joseph et Georges Héroux de Yamachiche<sup>42</sup>; le 27 juin l'entreprise est confiée aux deux associés louisevilliens pour la somme de \$8,650.00, à l'exclusion du système de chauffage qui sera installé par la firme Latourelle, Blouin & Desforges de Montréal<sup>43</sup>.

Le 30 juin trois cent vingt paroissiens demandent au Conseil de Fabrique de faire tout en son pouvoir pour garder l'ancien sacristain. Ils allèguent « Que la paroisse de la Rivière du Loup, pour n'être pas riche, est cependant capable de payer au dit Michel Desrosiers un salaire qui lui permette de vivre et de soutenir sa famille et qu'elle tient à honneur de ce faire et de garder par-devers elle ce serviteur déjà vieux et à qui elle devra toujours une dette de reconnaissance<sup>44</sup>. » Cependant Louis Doyon est engagé, pour être aussitôt remplacé par Odilon Desrosiers qui arrive des États-Unis.

Au cours de 1891 l'ancienne fanfare, réorganisée par Angelbert Beaudoin, devient L'Harmonie de Louiseville; elle a pour premiers membres: J.-Augustin Giguère, Harry Lafrenière, Jean-Baptiste Lafrenière, Joseph Lambert, Joseph Mineau, Olivier Mineau, Alfred Vadeboncoeur et Lucien Voisard<sup>45</sup>.

Cette même année, aux élections fédérales du 5 mars, Hormisdas Legris se présente contre le docteur C.-Jérémie Coulombe de Saint-Justin, député sortant de charge, et remporte la victoire par cent huit voix de majorité<sup>46</sup>.

Le 8 mars de l'année suivante, 1892, se tient un scrutin provincial où le député Joseph Lessard est battu par Hector Caron, conservateur indépendant<sup>47</sup>.

Le nouvel élu, âgé de trente ans à peine, était né à Saint-Léon en 1862, du mariage de l'ex-député Georges Caron et de Philomène Fleury. Il avait épousé en 1885 Flore Lesieur-Desaulniers, fille de l'avocat Alexis. Le jeune représentant de Maskinongé s'avère excellent orateur populaire; sa voix est sonore et éclatante; sa diction pure, claire, incisive; son expression chaude et entraînante. Ses harangues sont chargées de réparties spirituelles. Entreprenant et actif, il ne tarde pas à se ranger parmi les francs partisans du premier ministre Charles Boucher de Boucherville<sup>48</sup>.

En mai 1892 Louiseville voit naître un cercle de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le principal fondateur et le premier président est maître Édouard

<sup>42</sup> J. et G. Héroux, lettre à la Fabrique de Louiseville, Yamachiche, 18 juin 1891, original, ASTR.

<sup>43</sup> Collection Michel Côté.

<sup>44</sup> Requête du 30 juin 1891, original, APL.

<sup>45</sup> Collection Michel Côté.

<sup>46</sup> MASKINONGEOIS, *Joseph-Hormisdas Legris, Sénateur, 1850-1932*, dans *ESJ*, mars 1932, p. 1.

<sup>47</sup> LACERTUS, *Le passé politique du Comté de Maskinongé, Assemblée Législative*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> décembre 1925, p. 10.

<sup>48</sup> \*\*\*Hector Caron, m.p.p., dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 6.

Désy. Il est assisté par le notaire T.-R. Rivard, les docteurs L.-L. Hamelin et L.-A. Plante, le gérant F.-X.-O. Lacoursière, le marchand Charles Trépanier, et d'autres encore<sup>49</sup>. Le drapeau du groupe est béni le 24 juin à l'occasion d'une messe et d'une démonstration rehaussées par la présence de Monseigneur Laflèche et d'un grand nombre de prêtres.

Tout ce clergé est venu assister à la bénédiction du nouveau presbytère, bel édifice de pierre, à trois étages, aux lignes sobres, à la maçonnerie solide, qui existe encore actuellement<sup>50</sup>.

L'événement le plus important de 1892 est cependant le début du collège des Frères.

Il en était question depuis longtemps. En 1890 les Commissaires d'écoles de la ville avaient vainement fait des démarches auprès des Clercs de Saint-Viateur et des Frères de Saint-Gabriel. L'année suivante monsieur Tessier, sollicité en cela par Monseigneur Laflèche, par monsieur Boucher et par une quarantaine de citoyens, avait pris l'affaire en mains. L'Évêque s'était fait très pressant : « Il est hors de doute, avait-il écrit, qu'une bonne école tenue par des religieux est un besoin qui se fait sentir depuis longtemps dans votre paroisse, pour les petits garçons, et la preuve s'en trouve dans les sacrifices considérables que les paroissiens sont décidés à s'imposer pour cela. On en peut aussi juger par le bien qu'a produit la fondation du couvent pour les petites filles. Je suis donc d'avis qu'il faut vous mettre à la tête de cette fondation importante parce qu'elle réussira difficilement sans cela. » Le Prélat désirait que l'on s'adressât de préférence aux Frères des Écoles chrétiennes déjà établis à Yamachiche, mais non pas aux Clercs de Saint-Viateur qui favoriseraient leur Collège de Joliette plutôt que celui de Trois-Rivières<sup>51</sup>.

Les Frères des Écoles chrétiennes ne pouvant accepter une fondation nouvelle, monsieur Tessier s'adresse en vain à ceux du Sacré-Cœur<sup>52</sup> puis recourt enfin à ceux de l'Instruction chrétienne. Mais ces derniers déclarent que les conditions proposées sont « non seulement inacceptables, mais impossibles<sup>53</sup> ». Le Curé tempère alors ses exigences et le frère Ulysse, supérieur de l'Institut au Canada, promet deux professeurs pour septembre 1891.

Peu après, deux commissaires qui sont de passage à Montréal interrogent l'un des frères sur leurs méthodes d'enseignement, surtout sur l'anglais. Le brave Breton, croyant avoir affaire à des Canadiens désireux de « conserver leur langue pour sauver leur foi », répond qu'ils insistent surtout sur le français. Déçus de cette réplique, les deux délégués qui tiennent beaucoup à l'anglais engagent sur-le-champ un professeur laïque<sup>54</sup>. Aussitôt le frère

<sup>49</sup> \*\*\**Edouard Désy*, même endroit.

<sup>50</sup> Collection Michel Côté.

<sup>51</sup> M<sup>sr</sup> L.-F. Laflèche, lettre à M. Tessier, Trois-Rivières, 28 mars 1891, original, APL.

<sup>52</sup> J.-N. Tessier, prêtre, lettre au Frère Théodule, f.s.c., Louiseville, 16 juillet 1891, original, APL.

<sup>53</sup> F. Ulysse, f.i.c., lettre à M. Tessier, 17 juillet 1891, Laprairie, original, APL.

<sup>54</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 1-2, original, ACSLL.

Ulysse révoque sa promesse: « ... puisque vos bons commissaires ont voulu jouer le rôle de Gros-Jean qui voulait mieux faire que son curé, je reprends possession de ma parole et de ma liberté<sup>55</sup> ».

Mais des élections ont bientôt lieu et la nouvelle Commission scolaire reprend les pourparlers avec les Frères de l'Instruction chrétienne; elle s'entend avec eux par un contrat signé le 11 août 1892.

Les Commissaires s'engagent, en vue de la construction du collège, à faire verser les \$5,000.00 promis par la Ville de Louiseville et les \$3,000.00 offerts par la Fabrique; à remettre les \$2,000.00 souscrits par les paroissiens et à livrer le terrain donné par Monseigneur Boucher! Elle donnera un salaire à peine convenable, quelques gratifications, et un poêle de cuisine à la communauté. En retour, celle-ci fournira un personnel compétent pour l'enseignement jusqu'au cours académique tant pour les externes que pour les pensionnaires; elle construira le collège « avec toute la diligence possible »; mais en un geste magnanime, la Commission scolaire consent à ce que les Frères gardent leur maison inachevée aussi longtemps que les économies qu'ils feront à Louiseville seront insuffisantes pour la terminer<sup>56</sup>!

Les paroissiens ont donc enfin des maîtres expérimentés et de tout repos. L'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne avait alors soixante-quinze ans d'existence, ayant été fondé en 1817, à Ploërmel, par l'abbé Jean-Marie-Robert de La Mennais; il était établi au Canada depuis six ans et avait sa maison principale à Laprairie. La Communauté s'était acquis, à Montréal et dans les environs, une réputation pédagogique excellente.

Aux derniers jours du mois d'août 1892 trois religieux arrivent à Louiseville: le directeur, le frère Antoine, qui a été chargé pendant deux ans de l'Académie de Laprairie; ses assistants, les frères Joseph-Marie-Ange et Pierre-Stanislas.

Comme il n'y a pas encore de collège le trio loge au presbytère où il sera, pendant un an et demi, l'hôte de monsieur Tessier. Quant aux classes elles se feront à l'école de la rue Sainte-Marie, quoique le mobilier y soit délabré et l'espace trop restreint<sup>57</sup>.

L'année scolaire débute le jeudi, 1<sup>er</sup> septembre 1892, à huit heures du matin. Cent vingt élèves s'inscrivent aussitôt; et il faut refuser beaucoup de commençants faute de place.

Après l'inscription les écoliers sont congédiés et les trois Frères, escortés par monsieur le vicaire Thomas Caron, vont à Trois-Rivières offrir leurs respects à Monseigneur Laflèche qui les reçoit « avec la franche bonté qui le caractérise », les invite « à prendre le dîner à sa table » et leur inspire confiance dans l'avenir.

<sup>55</sup> F. Ulysse, f.i.c., lettre à M. T. Caron, vic., Laprairie, 27 août 1891, original, APL.

<sup>56</sup> Contrat Frères de l'Instruction chrétienne-Commission scolaire, 11 août 1892, greffe Fusey, original, APL.

<sup>57</sup> \*\*\*Cinquantième du Collège de Louiseville, dans *Le Nouvelliste*, 17 septembre 1943, p. 9.

Quelques semaines plus tard, après avoir aplani de nombreuses difficultés, l'on parvient à mettre en marche les travaux du collège qui sont confiés à Auguste Desrosiers et Antoine Gagnon.

Déjà les élèves sont au nombre de cent soixante-quinze et iront jusqu'à deux cent un. Ils sont en général bons, pieux, soumis, respectueux, amis de l'ordre et du travail. Mais il se trouve aussi quelques indisciplinés. Pour les ramener au bien, le Directeur établit la Ligue du Sacré-Cœur, que les écoliers prennent en estime et qui améliore notablement leur conduite.

Vers la fin de décembre Monseigneur Boucher fait une visite aimable à l'école. Quelques jours après, les examens ont lieu en présence du vicaire et de quatre commissaires qui se retirent satisfaits<sup>58</sup>.

Tandis que le collège s'établit sur des bases solides, la vie de la localité se poursuit avec ses événements heureux ou pénibles.

L'an 1892 voit la faillite de la tannerie Yale. Par ailleurs la Montreal Matches Co., dont le gérant est Thomas Trépanier, s'établit à l'angle nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Jacques, dans un édifice de brique qui a deux étages et mesure cent vingt pieds de longueur.

Des figures nouvelles accèdent à plusieurs postes publics. Maître Gédéon Béland, jeune avocat, devient secrétaire-trésorier de la ville. Le frère Pierre-Stanislas remplace Angelbert Beaudoin comme organiste<sup>59</sup>. D. Giguère devient gérant local de la compagnie de téléphone qui compte quatorze abonnés maintenant identifiés par des numéros<sup>60</sup>. Le 17 août Clovis Caron est nommé régistrateur du comté<sup>61</sup>. F.-X.-O. Lacourcière dirige la succursale de la Banque d'Hochelaga qui remplace celle de Ville-Marie<sup>62</sup>.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1893 *Le Courrier de Maskinongé*, sur le point de disparaître, publie un numéro spécial illustré qui est une mine de renseignements. On y trouve cette description intéressante de la localité: « Louiseville possède deux églises: une église paroissiale catholique et une église anglicane; un presbytère qui l'emporte de beaucoup sur tous ceux de nos campagnes de Québec et de Montréal; un couvent sous la direction des Révérendes Dames de l'Assomption de la Ste Vierge; une école académique dont l'enseignement est confié aux Frères Lamennais; une banque; un Palais de justice où se tient la Cour de Circuit du comté de Maskinongé; un bureau d'enregistrement; un marché; trois hôtels, dont l'un tenu par M. Thomas Mincau, est d'une grande beauté, et où le public voyageur trouve tout le confort possible; une beurrerie; deux fonderies; deux vastes manufactures d'allumettes: l'Independent Matches Company, et la Montreal Matches Company; une fabrique de vin; une manufacture de chassis, de portes, d'orgues, contenant une planerie pour la prépa-

<sup>58</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 2-4, original, ACSLL.

<sup>59</sup> Collection Michel Côté.

<sup>60</sup> \*\*\**Un coup d'œil vers le passé*, dans *EL*, 17 septembre 1953, p. 17.

<sup>61</sup> AMICUS, *Clovis Caron*, dans *ESJ*, 24 décembre 1936, p. 1.

<sup>62</sup> M. Côté, *Les Banques à Louiseville*, dans *ESJ*, 5 mai 1933, p. 5.

ration du bois de construction; un aqueduc; une station de pompes munie du télégraphe d'alarme; de nombreux et importants établissements de commerce; une fanfare; une pharmacie de première classe, tenue par le Dr L.-A. Plante. A un mille plus bas que la ville, sur le bord de la rivière, s'élève le magnifique moulin à scie de MM. Tourville et Co. Ce moulin scie de 150 à 200,000 billots par année<sup>63</sup>.

Sous l'énergique direction de monsieur Tessier la vie paroissiale prend un essor considérable. Pour admettre le nombre croissant des fidèles, la Fabrique décide, le 8 janvier 1893, de placer des bancs dans la grande allée de l'église et de jucher deux petits jubés au-dessus de ceux qui existent déjà dans les transepts; le contrat est donné à Antoine Gagnon pour la somme de \$500.00<sup>64</sup>.

Le 24 février l'Association de la Sainte-Famille est fondée avec un noyau initial de six cent cinquante-neuf membres<sup>65</sup>.

Les Frères de l'Instruction chrétienne, qui s'attaquent à leur œuvre avec compétence et courage, se voient forcés de renvoyer un élève insoumis. Quel émoi dans la ville! Peu à peu cependant les exaltés se calment et le garçonnet répare lui-même sa conduite antérieure. Le 21 juin, à l'examen de fin d'année, les écoliers répondent avec assurance aux questions de l'inspecteur qui se montre satisfait des résultats<sup>66</sup>.

Depuis longtemps, la construction d'un canal d'égouts sur la rue Saint-Laurent s'impose d'une façon impérieuse. Le 12 juin 1893 les échevins s'y décident et en accordent le contrat à Onésime Veillette pour la somme de \$1,000.00. Les travaux commencent au bord de la grand-rivière, à vingt-deux pieds de profondeur; au début de septembre ils ont dépassé la rue Saint-Antoine lorsque des pluies persistantes causent des éboulis qui ruinent l'entrepreneur. Le Conseil de ville remplit à ses frais la tranchée ouverte mais n'en fait pas davantage; et la grand-rue reste sans égouts<sup>67</sup>.

Le 24 septembre une quadruple ordination sacerdotale a lieu dans l'église: celle des abbés Honoré Brousseau et Arthur Béland, natifs de la paroisse, et des abbés Ubald Marchand et Arthur Béliveau, ce dernier appartenant au diocèse de Saint-Boniface. La fête commence dès le 23 avec l'arrivée de Monseigneur Laflèche. Toutes les maisons sont pavisées, les cloches sonnent à toute volée, de superbes carrosses reçoivent les visiteurs à la gare où la population est accourue. Le lendemain, à neuf heures, l'Évêque fait son entrée solennelle au sanctuaire; il est précédé de la croix, des clercs, des chantres et du clergé; la « bande de musique dont Louiseville a lieu d'être fière » exécute une marche. Le sermon est donné par le père Édouard Hamon, s.j., « avec cette

<sup>63</sup> \*\*\*Notes sur Louiseville, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 14.

<sup>64</sup> Collection Michel Côté.

<sup>65</sup> *Registre de l'Association de la Sainte-Famille*, original, APL.

<sup>66</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 4-5, original, ACSLL.

<sup>67</sup> *Livre des délibérations du Conseil municipal de Louiseville*, p. 261, original. AVL; aussi Collection Michel Côté.

facilité et le talent oratoire qu'on lui connaît ». Bref, c'est une cérémonie du plus grand style dont on est capable <sup>68</sup>.

Au début de novembre 1893 les Frères se préparent à entrer dans le collège inachevé et y placent des poêles; mais la police d'assurance-feu s'opposant à une installation sommaire, on les prie de rester encore dans la vieille école aux murs lézardés, aux vitres brisées, aux portes fendues, aux cloisons trouées et où il fait si froid que les élèves doivent parfois se grouper ensemble dans la salle la moins glaciale! En dépit de cette installation désavantageuse, les examens de décembre sont un succès et l'inspecteur ne ménage pas ses éloges aux écoliers, à ceux de la première classe surtout, ainsi qu'à leurs maîtres <sup>69</sup>.

A cette date la population entière est bouleversée par l'affaire Hooper. En voici la substance. Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1893, une femme aux vêtements en désordre et au paroxysme de l'excitation s'était présentée chez Ludger Desaulniers. Elle s'appelait Georgianna Leblanc et était mariée à un militaire du nom de John Reginald Hooper. Elle était venue de Joliette par chemin de fer avec son époux; à Louiseville, celui-ci l'avait fait descendre du côté opposé à la gare et l'avait entraînée sur la voie jusqu'au pont de la grand-rivière, d'où il l'avait précipitée en bas; et aussitôt il avait sauté dans un train en partance pour Montréal. Madame Hooper était tombée sur le rivage et avait pu se traîner jusqu'aux maisons. Peu de jours plus tard les Desaulniers l'avaient ramenée chez sa mère à Sainte-Émélie-de-l'Énergie. De là elle était retournée chez son mari et, le 18 septembre, elle avait pris un train pour Montréal avec lui. Mais voici qu'à Terrebonne elle s'était sentie malade et était morte presque aussitôt.

Hooper est bientôt arrêté sous accusation d'avoir empoisonné sa femme avec de l'acide prussique et au début d'octobre il est jugé à Joliette. Mais les témoignages ne sont pas probants et il est acquitté.

Cependant on intente aussitôt un nouveau procès pour la tentative de meurtre commise à Louiseville. Après quelques mois la cause sera entendue à Trois-Rivières. Avant de rendre la sentence, le 18 juin 1894, le juge Bourgeois demandera à l'accusé s'il a quelque chose à dire pour sa défense; et Hooper parlera en anglais sans répit pendant trois heures et dix minutes! Après cela le magistrat ne dira pas un mot de commentaire et le condamnera à vingt-cinq ans de pénitencier <sup>70</sup>.

Le 4 janvier 1894 une note plus joyeuse résonne dans la place; c'est la bénédiction d'un carillon acheté chez Georges & Francisque Paccard, d'Anucey-le-Vieux, au prix de \$1,576.70 <sup>71</sup>.

Le plus grosse des cloches pèse mille kilos, soit 2,309 livres, donne la note mi et porte des inscriptions latines qui signifient: « Soir, matin et midi, je

<sup>68</sup> *Ordinations*, dans *Le Trifluvien*, 29 septembre 1893, p. 2.

<sup>69</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 5-6, original, ACSLL.

<sup>70</sup> Voir *La Presse*, 11 octobre 1893, p. 1; aussi *La Presse*, 4 janvier 1894, p. 1; 19 juin 1894, p. 3, 5, etc.

<sup>71</sup> Facture du 25 octobre 1893, original, APL.

raconterai et j'annoncerai ta gloire » et « Mon âme glorifie le Seigneur ». La moyenne, d'un poids de 1,190 livres, rend la note sol et l'on y lit cette sentence: « Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange est toujours dans ma bouche. » Quant à la petite, de 706 livres, elle joue la note si et l'on y a gravé ce passage des Cantiques: « Ta voix résonne à mes oreilles, car ta voix est douce ... »

La cérémonie du baptême des cloches est présidée par Monseigneur Laflèche assisté des trois frères Béland: les abbés Ferdinand, Ernest et Arthur. Le sermon de circonstance est donné par le père J.-A. Mercier, c.s.s.r.<sup>72</sup>.

Deux semaines plus tard commence une grande retraite paroissiale. Les Frères interrompent les classes et transportent le mobilier scolaire dans leur nouvel édifice, quoique le dortoir, la chapelle, les systèmes de chauffage et d'aqueduc ne soient pas encore terminés.

Le 29 janvier 1894 le Collège Saint-Louis-de-Gonzague ouvre ses portes. Le 3 mars le Curé et les Frères finissent de payer les \$16,947.90 dus aux entrepreneurs.

La séance de fin d'année a lieu le 27 mai et remporte un réel succès; l'assistance très nombreuse ne ménage pas ses applaudissements aux écoliers et le journal local fait un pompeux éloge des acteurs et des maîtres<sup>73</sup>.

#### Activités de tous genres : 1894-1896.

Les éphémérides de 1894 mentionnent tout d'abord la construction d'un pont de fer sur la grand-rivière; c'est la Dominion Bridge qui l'érige au coût de \$2,700.00<sup>74</sup>.

Le 14 mars la Commission scolaire vend l'ancienne école de la rue Sainte-Marie<sup>75</sup>.

Le 27 avril 1894 paraît le premier numéro de *L'Echo de Louiseville*, petit hebdomadaire dirigé par Alfred Marchand et possédé par « La Cie d'Imprimerie Richelieu » de Sorel. A partir du 13 août 1896 l'impression se fera à Louiseville sous la gérance de Zénou Paquin. Le 14 janvier 1897 Marchand & Béland l'achèteront et, mûs par les succès de Sir Wilfrid Laurier, le feront passer du conservatisme le plus indigo au libéralisme le plus pourpre<sup>76</sup>.

Le dimanche 13 mai 1894 cinq cents Louisevilliens font sur le *Saint-Louis* un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine; Monseigneur Boucher, le père Frédéric, o.f.m., le vicaire Thomas Caron et deux Frères du collège y participent. L'Har-

<sup>72</sup> Collection Michel Côté.

<sup>73</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 7, original, ACSLL; aussi quittance Gagnon et Desrosiers, 3 mars 1894, original, APL.

<sup>74</sup> [Registres de la municipalité de la campagne], 1890-1902, p. 94-98, original, SMRL.

<sup>75</sup> *Registre des délibérations de la Commission scolaire de la Rivière du Loup No 1*, original, ACSL.

<sup>76</sup> Voir *EL*, 27 avril 1894, 13 août 1896, 14 janvier 1897. La bibliothèque du Parlement provincial possède la collection depuis le premier jusqu'au dernier numéro.

monie de Louiseville, dirigée par Jean-Baptiste Lafrenière, fait entendre durant tout le voyage « de très jolis morceaux <sup>77</sup> ».

Le fête du 24 juin revêt un rare éclat. Une procession de cinquante superbes chars allégoriques défile à travers les principales rues qui sont brillamment décorées comme on sait le faire à cette époque. Plus de cinq mille spectateurs, venus de tout le comté et de l'étranger, regardent le défilé puis applaudissent aux « discours éloquentes » qui suivent. Le soir, les membres de L'Harmonie donnent « une magnifique séance dramatique et musicale ». Ils jouent *Les Jeunes captifs*, tragédie « des plus émouvantes », et une « désopilante » comédie: *L'Avocat Pathelin*. « Bref, la journée du 24 juin restera mémorable dans les fastes de notre ville », conclut le rédacteur de *L'Écho* <sup>78</sup>.

Le 28 juillet, la retraite annuelle des Frères de l'Instruction chrétienne de toute la province débute au collège. Elle est prêchée par le chanoine Hermyle Baril, directeur du Séminaire de Trois-Rivières, dont la parole est « pleine d'onction, de zèle et de charité ». L'on se hâte de rendre la chapelle serviable et Monseigneur Boucher y célèbre la première messe.

Le dimanche 5 août tout Louiseville participe à la bénédiction du nouveau collège qui est faite, après les vêpres, par Monseigneur Laflèche. L'indispensable Harmonie de Louiseville rehausse par sa présence l'éclat de la fête ! Le soir l'Évêque fait aux Frères l'honneur de partager leur repas <sup>79</sup>.

Ces joyeuses fêtes sont à peine terminées qu'un deuil frappe la petite communauté. Le frère Pierre-Stanislas épuise ses forces en dirigeant des travaux et contracte une pneumonie que l'on ne peut maîtriser. On le transporte à Laprairie où, croit-on, il sera mieux soigné. Mais rien n'y fait et il décède le 12 septembre après deux ans de labeurs à Louiseville <sup>80</sup>.

En cette année 1894 une activité considérable règne dans tous les domaines: tourisme, agriculture, industrie et même sport !

En juillet le journal local rapporte que les sources de Saint-Léon sont en grande vogue. L'honorable L.-O. Taillon, premier ministre de la province, y vient en villégiature. L'hôtel est rempli de visiteurs. « Les promenades en bateau sur la rivière du Loup, les pique-niques sous les sapins, les excursions en voiture, à cheval, et même en grande charrette à foin, les concours de quilles, de croquet, de lawn-tennis, de billard et de tir, tout contribue à faire couler les heures agréablement. » Au début d'août l'on y organise un bal somptueux et L'Harmonie de Louiseville, avec ses vingt-trois musiciens tous présents, y accompagne les danses <sup>81</sup>.

L'agriculture semble aussi prospère qu'elle puisse jamais l'être. En un seul jour l'on charge à la gare douze cents meules de fromage. L'on expédie à la

<sup>77</sup> *Au cap de la Magdeleine*, dans *EL*, 18 mai 1894, p. 3.

<sup>78</sup> *Notre fête Nationale*, dans *EL*, 29 juin 1894, p. 2.

<sup>79</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 7-9, original, ACSLL.

<sup>80</sup> *Cinquantième du Collège de Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 25 septembre 1943, p. 9.

<sup>81</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 20 juillet 1894, p. 3; 10 août 1894, p. 3; *Aux Sources Saint-Léon*, dans *EL*, 3 août 1894, p. 3.

Sucrerie de Berthier dix wagons de betteraves; Adolphe Chevalier du Haut-de-la-Rivière en récolte plus de neuf tonnes dans un demi-arpen. L'élevage des porcs réussit bien, de même que la culture des grains. Cependant les moutons « ne se vendent pas ». Le foin va mal lui aussi; on en porte au chemin de fer « une énorme quantité » mais le prix est dérisoire: seulement \$3.50 les cent bottes pour celui de première qualité<sup>82</sup>.

Au début de l'automne les chasseurs s'en donnent à cœur joie sur les bords du lac. Au dire de *L'Écho*, Thomas Bellemare, un nemrod réputé, abat « treize superbes canards noirs, en deux coups de fusil<sup>83</sup> » !

Les industries locales se maintiennent tant bien que mal. La Fonderie Blais est achetée, probablement en cette année, par Philippe Clément de Nicolet qui la gardera en opération jusqu'en 1907<sup>84</sup>. La Montreal Matches Co. est vendue pour \$3.700.00 à Charles Trépanier, un marchand local, qui y reprend la production; dès le 22 décembre cependant elle est détruite par un incendie<sup>85</sup>.

Au collège des Frères l'année se termine par la bénédiction d'une statue dorée de saint Louis-de-Gonzague donnée par François Voisard pour décorer le haut de la façade; c'est Monseigneur Laflèche qui préside la cérémonie le 17 décembre. Le 20 janvier 1895 les écoliers jouent *Les Fourberies de Scapin* et, trois mois plus tard, ils montent avec succès un difficile spectacle: *Le Dernier des Fabius*<sup>86</sup>.

En ce printemps le chanoine Tessier ploie sous la lassitude et rêve de reprendre son ancienne cure de Saint-Léon; il écrit à son ami le Chancelier de Trois-Rivières: « Ma mission est finie à Louiseville. Le presbytère et l'École des frères sont bâtis, les cloches sont installées dans les clochers, Mons. Boucher est en paix, les affaires matérielles de la Fabrique sont en bonne voie, de sorte que le prêtre qui arrivera à présent sera exempt de grandes misères. [...] Je suis fatigué et usé. J'aurais besoin d'aller dans une petite paroisse paisible, pour me reposer un peu et pour avoir le temps de me préparer à la mort<sup>87</sup>. » Mais non, quoique déjà considérable, l'œuvre de monsieur Tessier est loin d'être finie: il restera encore vingt-cinq ans à Louiseville.

Et voilà que d'authentiques problèmes sociaux apparaissent dans la localité. Au début de mai 1895 les jeunes ouvrières de l'Independent Matches Co. se mettent en grève. La feuille du village évidemment peu sympathique au « gau-chisme » écrit: « MM. les directeurs sont bien décidés de ne pas céder... »

La ferveur des fidèles se maintient toujours. A l'Ascension le bon père Frédéric, qui passe dans la région pour un saint et un thaumaturge, donne le

<sup>82</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 7 septembre 1894, p. 3; 14 septembre 1894, p. 3; 19 octobre 1894, p. 2; aussi livraisons subséquentes.

<sup>83</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 19 octobre 1894, p. 2.

<sup>84</sup> Collection Michel Côté.

<sup>85</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 7 septembre 1894, p. 3; 30 novembre 1894, p. 2, etc.

<sup>86</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 9; aussi *Cinquantenaire du Collège de Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 25 septembre 1943, p. 9.

<sup>87</sup> J.-N. Tessier, prêtre, lettre à M. F. Béland, Louiseville, 11 avril 1894, AETR.

sermon et est « éloquent comme toujours ». En juin cinq cents paroissiens vont en pèlerinage sur le *Sainte-Croix*<sup>88</sup>.

Au début de l'été Monseigneur Laflèche, de passage au presbytère, cause avec les marguilliers au sujet des écoles du Manitoba quand le député J.-H. Legris lui demande si le gouvernement fédéral n'aurait pas dû exercer son droit de veto. Le Prélat répond vivement que le chef du parti conservateur, Sir Mackenzie Bowell, « est tout à fait en faveur des écoles séparées » ; tandis que Laurier, le chef du parti libéral, lui a déclaré à lui-même « qu'il préférerait les écoles neutres aux écoles libres ». On peut s'imaginer le tumulte soulevé dans la paroisse ! Sir Wilfrid Laurier est alerté et écrit à *L'Écho de Louiseville* : préférer des écoles sans Dieu « a toujours été et est encore absolument contraire à ma pensée et à mes convictions<sup>89</sup> ». Cette grande question ne manquera pas de ressusciter au prochain scrutin fédéral.

Au cours de l'automne la ville subit une épidémie de fièvre typhoïde causée par l'eau de l'aqueduc puisée à la grand-rivière dont le courant est pollué.

Le 12 septembre le collège des Frères reçoit du Conseil de l'Instruction publique le titre d'Académie<sup>90</sup>.

Le dimanche 13 octobre une grande fête célèbre l'acquisition d'une relique insigne de saint Antoine-de-Padoue. C'est une parcelle d'un os du saint conservé à Assise; il a fallu pour la détacher un décret spécial de la Congrégation des Rites qui a été obtenu, en faveur de Louiseville, par le père A. Guglielmi, o.f.m., recteur de la basilique de Padoue<sup>91</sup>. En même temps l'on bénit une statue du céleste patron qui est destinée à l'intérieur de l'église. Monseigneur Laflèche préside la démonstration et prononce un « magnifique » sermon sur les vertus du saint titulaire<sup>92</sup>.

C'est en 1895 paraît-il qu'arrive au Conseil de ville l'épisode de la « tonne ». Pour remédier aux inconvénients de la poussière sur la rue Saint-Laurent les échevins décrètent l'achat d'un arrosoir, c'est-à-dire d'une « tonne » installée sur les brancards d'une charrette. Il s'agit alors de décider comment placer la tonne ! La plupart des édiles la veulent debout; mais l'un d'entre eux prétend qu'il vaut mieux la coucher, pour amortir le cahotement dans les mauvais chemins. Tout à coup, un contribuable a un éclair de génie et du fond de la salle il crie aux législateurs : « Quand les chemins sont mauvais, pensez-vous pas qu'y a déjà assez de vase sans mettre encore de l'eau avec votre tonne ? » Ce jugement de Salomon met fin à la savante discussion !

Vers la fin de 1895 un dégel prolongé fait disparaître toute la neige et amène la débâcle de la rivière et du fleuve. La température est si douce que

<sup>88</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 10 mai 1895, p. 3; 31 mai 1895, p. 3; 7 juin 1895, p. 3.

<sup>89</sup> MAX, *Evêque et député*, dans *EL*, 21 juin 1895, p. 2; *Une lettre de M. Laurier*, dans *EL*, 5 juillet 1895, p. 2.

<sup>90</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 11, original, ACSLL.

<sup>91</sup> A. Guglielmi, o.f.m., conv., lettre à M<sup>re</sup> L.-F. Laflèche, Padoue, 13 août 1895, dans P. HUCOLIN, o.f.m., *Saint-Antoine de Padoue et les Canadiens français*, Québec, 1911, p. 79-80.

<sup>92</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 18 octobre 1895, p. 3.

le 28 décembre l'avocat Tétreault fait labourer un arpent de terre sur sa ferme qui est l'ancienne propriété des notaires Gagnon. Il tombe ensuite de la neige en abondance ce qui empêche la glace d'épaissir. Puis un printemps hâtif amène subitement l'ouverture des cours d'eau. Le fleuve est bloqué à Grondines par une embâcle qui fait monter l'eau jusqu'au delà du lac Saint-Pierre<sup>93</sup>. A Louiseville l'inondation est considérable. La résidence de Désiré R.-Laflèche, au Bas-de-la-Rivière, est presque entièrement submergée. Louis Doyon doit déménager. Il y a huit pouces d'eau dans la maison d'Antoine Desjarlais à la Petite-Rivière. Les terres en bas du Moulin de Tourville sont toutes noyées. La chaussée du Moulin-Rouge, récemment reconstruite par M. Lemire, est emportée par les eaux<sup>94</sup>.

Le *Sainte-Anne*, construit vers 1886 et appartenant à Olivier Frigon, est démoli par le courant. C'était un petit bateau consacré au commerce des pommes. Chaque automne Frigon allait s'approvisionner sur le Richelieu puis revenait vendre sa cargaison à Saint-François-du-Lac, Pierreville, Nicolet, etc. A Louiseville la goélette accostait en aval du Pont-Blanc, auprès du quai où un petit escalier permettait aux promeneurs et aux curieux de descendre aisément pour se faire tenter par les « Fameuses », les « Green » ou les « Spy ».

A cette époque le cabotage est disparu de la rivière du Loup. L'on n'y voit plus que les remorqueurs de la Compagnie Tourville : le *Rodolphe* ou l'*Arthur* et occasionnellement les vaisseaux de pèlerinages. Le plus célèbre de ceux-ci est le *Sainte-Croix*, bâti en 1882, qui mesure cent vingt-cinq pieds de long par vingt-huit de large et qui jauge trois cent soixante-trois tonneaux. Jusqu'à 1925 il fera à Sainte-Anne de Beaupré ou au Cap-de-la-Madeleine ses croisières pieuses; il n'est pas question de s'amuser alors; durant tout le trajet l'on chante des cantiques, aux accords de la fanfare ou de l'harmonium dont le *Sainte-Croix* est pourvu<sup>95</sup>.

Le 13 juin 1896 la fête du titulaire de la paroisse est célébrée avec un éclat inaccoutumé. A la demande du Curé MONSEIGNEUR Laflèche publie un long mandement sur la dévotion à saint Antoine; il établit officiellement une neuvaine comportant tous les jours la messe votive du saint avec sermon et se terminant par la fête; celle-ci se célèbre sous le rite double de première classe et se clôt par le chant du *Te Deum*<sup>96</sup>. A cette occasion monsieur Tessier publie un feuillet, imprimé en rouge sur toile blanche, qui a touché à la relique du thaumaturge et qui porte une petite prière<sup>97</sup>.

L'année 1896 est une année d'élections. Au fédéral les candidats sont Hormidas Legris, le docteur Coulombe et l'avocat Desaulniers. Au fort de la campagne, trois électeurs de Chacoura, Johnny Lesage, Hercule Lesage et Léon Béland, consultent les abbés Tessier et Ferdinand Béland sur la conduite à

<sup>93</sup> Collection Michel Côté.

<sup>94</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 24 avril 1896, p. 3.

<sup>95</sup> Collection Michel Côté; aussi A. CARON, *Navigations sur la Rivière-du-Loup*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> mai 1923, p. 4; enfin un article d'un journal non identifié, du 17 mai 1956.

<sup>96</sup> M<sup>re</sup> L.-F. Laflèche, mandement du 22 mai 1896, original, APL.

<sup>97</sup> Voir P. HUCOLIN, o.f.m., *Bibliographie Antonienne*, dans *BRH*, t. 16, 1910, p. 87.

suivre; ils se font dire que c'est une obligation de conscience de voter contre Laurier. Cette nouvelle se répand aussitôt et un groupe de libéraux: J.-H. Legris, le docteur Hamelin, le docteur Henri Béland, Paul Bellemare, Maxime Dampousse et Édouard-Louis Caron viennent demander catégoriquement au Curé, qui est maintenant seul, si c'est « un péché mortel de voter pour Legris ». Celui-ci déclare qu'il est prêt à signer n'importe quel engagement au sujet des écoles séparées, qu'il adhère pleinement à la lettre collective des Évêques et au sermon de Monseigneur Laffèche sur le sujet. En conséquence, monsieur Tessier dit que, « vu ces déclarations », il ne peut « taxer de péché mortel » le fait de voter libéral. Cependant le Curé garde des appréhensions qu'il confie au Chancelier: « Que le bon Dieu ait pitié de nous et de notre pauvre peuple<sup>98</sup> ! Au dépouillement du scrutin, Hormisdas Legris l'emporte sur ses deux adversaires par deux cent quatre-vingt-dix voix de majorité et siège avec Sir Wilfrid Laurier qui prend le pouvoir<sup>99</sup>.

Aux élections provinciales, qui marquent le début d'un régime libéral long de quarante ans, le député conservateur sortant de charge, Hector Caron, est encore élu<sup>100</sup>.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1896 a lieu l'ouverture de l'Hôtel F.-X. Lafleur situé à l'angle des rues Saint-Laurent et Saint-Aimé et construit par Auguste Desrosiers. « Rarement, dit *L'Écho*, il nous a été donné d'assister à une aussi brillante soirée d'inauguration. » L'édifice illuminé *a giorno* présente un aspect féérique; il respire l'élégance et le confort; c'est l'un des plus beaux hôtels de la province. L'Harmonie de Louiseville, dirigée par J.-B. Voisard, « fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire »<sup>101</sup>.

Vers le même temps, La Compagnie de l'Aqueduc de Louiseville, possédée maintenant par l'avocat Desaulniers, termine une canalisation de bois qui amène, des sources de Sainte-Ursule, une eau de qualité supérieure tirée par une pompe à vapeur.

L'air est alors au progrès. Des rumeurs affirment qu'une manufacture de tabac va s'établir dans la fonderie Desrosiers récemment abandonnée; d'autres disent qu'un hôpital sera construit par les Sœurs Grises<sup>102</sup>. Ces rêves s'évanouissent vite et la ville reste ce qu'elle est. Elle subit même un revers: L'Independent Matches Co., fait faillite; la bâtisse sera achetée par la Compagnie Eddy qui la revendra aussitôt mais à la condition qu'on n'y fabrique plus d'allumettes<sup>103</sup>. Une amélioration notable apparaît cependant au cours de l'année: c'est « l'ouverture de la rue dite Rue de l'école des Frères ou prolongement de la rue St-Jacques », sur une lisière de terrain que la Ville achète de la Fabrique au prix de \$75.00<sup>104</sup>.

<sup>98</sup> J.-N. Tessier, prêtre, lettre à M. F. Béland, Louiseville, 18 mai 1896, original, ASTR.

<sup>99</sup> MASKINONGEOIS, *Joseph-Hormisdas Legris, Sénateur, 1850-1932*, dans *ESJ*, mars 1932, p. 1.

<sup>100</sup> LACERTUS, *Les députés de Maskinongé, Assemblée Législative*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> décembre 1925, p. 10.

<sup>101</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 10 décembre 1896, p. 3.

<sup>102</sup> Même rubrique, 10 décembre 1896, p. 3; 13 août 1896, p. 3.

<sup>103</sup> Collection Michel Côté.

<sup>104</sup> Séance du Conseil de Ville, 3 août 1896, copie certifiée, APL.

## Figures ecclésiastiques, religieuses, laïques.

Durant la courte période qui va de 1890 à 1897 vingt-deux vocations sacerdotales et religieuses germent parmi les enfants de la paroisse. L'on y compte cinq prêtres, quatre frères enseignants et treize religieuses.

L'abbé Honoré Brousseau, ordonné le 24 septembre 1893, était né le 10 juillet 1867 du mariage d'Honoré, cultivateur, et d'Adélaïde Girard. Il avait fait ses études à Trois-Rivières. Devenu prêtre il est vicaire à Sainte-Anne de la Pérade puis missionnaire colonisateur pendant deux ans à Prince-Albert, Saskatchewan. Il deviendra ensuite curé fondateur des Chutes-Shawinigan puis curé de Saint-Jacques-des-Piles, de Saint-Étienne-des-Grès et finalement de Saint-Bernard de Shawinigan. En 1932 il se retirera à Maskinongé puis à la Fraternité sacerdotale de la Pointe-du-Lac où il décédera à l'âge de quatre-vingt-dix ans le 18 mars 1958<sup>105</sup>.

Confrère d'ordination de monsieur Brousseau, l'abbé Arthur Bcland était frère du chancelier diocésain. Né le 26 mars 1868 il avait fait ses études à Trois-Rivières et à Montréal. Il sera successivement vicaire à Champlain, à Valmont, à Grand-Mère et à Proulxville, curé à Saint-Matthieu-de-Caxton, aumônier au couvent de Sainte-Ursule, vicaire à la Pointe-du-Lac, puis à partir de 1912 chapelain de la résidence Saint-Janvier au Sault-au-Récollet; c'est là qu'il expirera le 25 mars 1915 à un âge prématuré, si l'on considère l'extraordinaire longévité de ses deux aînés qui seront durant longtemps les doyens du clergé trifluvien<sup>106</sup>.

L'abbé Joachim Caron, né le 30 octobre 1868 du mariage de Moïse Caron, cultivateur, et de Zoé Courchesne, est ordonné prêtre à Trois-Rivières le 7 juillet 1895. Il est successivement vicaire à Saint-Paulin, Saint-Stanislas de Champlain, Champlain, Sainte-Anne de la Pérade et Sainte-Geneviève de Batiscau. En 1904 il deviendra curé de Saint-Louis-de-France où il décédera le 27 janvier 1921<sup>107</sup>.

L'abbé Michel Boucher était né le 29 septembre 1871 du cultivateur Onésime Boucher et de Rosalie Giguère. Il avait fait ses études classiques à Joliette et sa théologie à Montréal. Ordonné prêtre le 21 décembre 1895 il est d'abord professeur au Collège de Montréal puis vicaire dans le diocèse de Trois-Rivières. En 1901 il est nommé curé fondateur de la Baie-de-Shawinigan. En 1913 il passera au diocèse d'Edmonton et sera curé de Bonnyville, missionnaire-colonisateur, curé au Lac-la-Biche et à Lafond. Obligé par la maladie à prendre sa retraite il résidera d'abord à Québec puis chez les Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, où il sera emporté par la mort le 30 octobre 1954<sup>108</sup>.

Le père Joseph Paillé, o.m.i., entre au noviciat des Oblats, à Tewksbury, États-Unis, le 22 juillet 1896. Il était né à Louiseville le 29 octobre 1874. Son

<sup>105</sup> \*\*\**Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, novembre 1937, p. 7; aussi *Décès de l'abbé Honoré Brousseau*, dans *EL*, 27 mars 1958, p. 1, 4.

<sup>106</sup> \*\*\**Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, décembre 1937, p. 6.

<sup>107</sup> Même endroit.

<sup>108</sup> *L'abbé Michel Boucher...*, dans *EL*, 4 novembre 1954, p. 12.

père s'appelait Alphonse et sa mère, Émélie Desaulniers. Sa famille ayant émigré en Nouvelle-Angleterre il avait fait son cours classique aux juniorats de Lowell et de Buffalo. Après son noviciat il entreprend ses études cléricales au scolasticat d'Ottawa où il sera ordonné prêtre le 24 mai 1902. Après une année passée au noviciat de Lachine il partira pour Prince-Albert. Il décédera à Nashua, New-Hampshire, le 4 octobre 1933.

C'est en 1893 que Roch-Robert Roy quitte le Moulin de Tourville pour entrer chez les Franciscains. C'est un natif de Sorel, converti par la parole ardente, le crâne rasé et les pieds nus du bon père Frédéric. Il est le premier Canadien à se faire prêtre dans l'Ordre de Saint-François après sa restauration au pays. Devenu frère Marie-Joseph il fait son noviciat en France, prononce ses vœux solennels à Montréal en 1896 et est ordonné prêtre le 19 décembre 1897 à Clifton, Angleterre. Il exercera d'abord son ministère en Angleterre, en France et en Terre-Sainte. En 1910 il recevra une obédience pour Québec où il demeurera jusqu'à sa mort survenue le 7 juillet 1941. Pendant plus de vingt ans, tout en étant un apôtre original et puissaut, il sera bibliothécaire au couvent de l'Alverne, y amassant une quantité et une qualité de volumes qui émerveillent les connaisseurs. Il conservera toute sa vie un langage franc et rude qui est plutôt rare chez les fils du doux patriarche d'Assise. Mais son grand cœur et sa foi lumineuse feront des miracles de conversion<sup>109</sup>.

La congrégation des Frères des Écoles chrétiennes accueille le 5 juin 1891 le jeune Joseph-Édouard, fils de Charles Jacques et d'Anastasia Cloutier, qui était né le 17 décembre 1875. Devenu le frère Pirus-Joseph il enseigne à Fraserville et au Mont-Saint-Louis à Montréal puis fait son second noviciat à Lembecq en Belgique. En 1910 il reviendra au Mont-Saint-Louis comme sous-directeur puis comme directeur. Après un bref séjour à Longueuil il deviendra en 1921 propagandiste de sa communauté et décédera à Laval-des-Rapides le 8 janvier 1929. L'ancien écolier audacieux et batailleur de Yamachiche aura une carrière fructueuse, surtout au Mont-Saint-Louis où il remplira toutes les charges avec entrain et succès pendant vingt-six ans. Il dirigera plus de huit cents jeunes gens vers les maisons de formation de son institut. Il laissera la réputation d'un esprit ouvert, d'un homme de bon conseil et de dévouement paternel, d'un religieux pénétré d'oraison et de dévotion mariale.

Dès les premières années de leur séjour à Louiseville les Frères de l'Instruction chrétienne y recrutent trois sujets. Le premier est Jean-Baptiste Gélinas, fils de Charles Gélinas et d'Emma Gérin-Lajoie. Né le 4 décembre 1877 il entre au postulat le 23 janvier 1893 et prend le nom de frère Denis-Antoine. D'abord professeur à Laprairie, Verchères et Plattsburg, il devient bientôt directeur à ce dernier endroit. Il dirige ensuite l'école Saint-François-Xavier à Montréal. En 1921 il sera maître des novices à Laprairie et en 1927 sous-visiteur et visiteur provincial du district de Montréal. En 1939 il accédera au

<sup>109</sup> C. LAFONTAINE, *Le Père Joseph, Franciscain*, dans *VPL*, septembre 1941, p. 8; aussi *Souvenirs du père Paul-Eugène, o.f.m.*, à l'auteur; enfin, article d'un journal non identifié, 8 juillet 1941.

poste d'assistant-général de sa congrégation avec résidence à Jersey. Durant le conflit mondial il rentrera au Canada comme vicaire général. Subséquemment, il résidera à Alfred, Maïoe, puis en 1953 se retirera à Laprairie. Cadet des abbés Arthur et Joseph-G. Gélinas, le frère Denis-Antoine aura été comme eux un éducateur de marque, une personnalité à la fois pondérée et rayonnante<sup>110</sup>.

Le frère Edmond-Eugène, baptisé sous le nom d'Eugène, était né le 12 avril 1879. Son père s'appelait Ambroise Vincent et sa mère, Victoria Rheault. Entré au postulat de Laprairie le 14 février 1895 il sera toute sa vie un professeur infatigable à Sainte-Anne-de-Bellevue, Montréal, Sainte-Scholastique, Verchères, Grand-Mère, Mont-Laurier et Masconche. Retiré à la maison de Laprairie il y décédera le 30 janvier 1950.

Joseph-Wilfrid-Laurent Pichette était né le 4 septembre 1881 de Louis Pichette et de Philomène Giguère. Il entre au postulat de l'Instruction chrétienne le 14 février 1895 et prend le nom de Laurentius-André. Après une période de professorat à Laprairie et à Montréal il sera directeur au collège de Saint-Jean, à diverses écoles de Montréal et à Laprairie. En 1947 il deviendra secrétaire au pensionnat Saint-Romuald de Farnham.

Donat Lambert, natif de Saint-Léon et l'un des plus remarquables anciens du collège de Louiseville, entre aussi à cette époque chez les Frères de l'Instruction chrétienne; il prend le nom d'Alfred-Marie et il remplira une carrière longue et remarquablement fructueuse.

Durant cette dernière décade du dix-neuvième siècle, les Ursulines de Trois-Rivières recueillent à Louiseville trois vocations de choix.

Marie-Émélina Caron, dite Mère Saint-Charles, fille de Thomas Caron et d'Émélie Lesieur-Desaulniers, était née le 11 décembre 1870. Après sa profession le 6 août 1891 elle sera maîtresse des novices, maîtresse générale du Pensionnat et conseillère du Monastère. Elle se fera remarquer par son art calligraphique et ses dons de pédagogie. Elle décédera le 9 décembre 1938.

Mère Marie-du-bon-Conseil, Marie-Louise Béland, était née le 24 octobre 1871 du mariage d'Henri Béland et de Sophie Lesage. Elle fait profession chez les Ursulines le 25 novembre 1895. Douée d'un goût exquis et de doigts de fée elle exécutera de jolis travaux artistiques. Elle attirera les cœurs par son tact pendant sa carrière d'éducatrice que la mort interrompra le 29 janvier 1909.

Marie-Louise-Philomène Caron, qui fait sa profession d'Ursuline le 23 avril 1896, était née le 5 juillet 1875 au foyer de François-Xavier Caron et de Philomène Béland. Devenue Mère Saint-Olivier elle est une institutrice de premier choix et sera maîtresse générale au Pensionnat. Elle fondera le Collège Marie-de-l'Incarnation et sera deux fois supérieure du monastère de Shawinigan. Diplômée de l'Institut familial de Roberval elle s'occupera aussi de l'enseignement des sciences domestiques. Confinée à l'infirmerie pendant

<sup>110</sup> *Le Frère Denis-Antoine*, dans *Le Nouvelliste*, 25 septembre 1943, p. 10.

douze ans elle y exercera son talent de dentellière en confectionnant des pièces liturgiques ravissantes; elle décédera le 14 décembre 1953.

En ces années, trois Louisevilliennes se font Sœurs de la Providence. La première est Emma Clermont, fille de Joseph et de Sophie Bélanger, qui était née le 1<sup>er</sup> septembre 1873. Elle devient Sœur Alphée, f.c.s.p., le 20 août 1891. La moitié de sa vie se passera à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Elle remplira avec une serviabilité charmante les charges de secrétaire, d'économique, de visitatrice des malheureux, de sacristine et de directrice de chant. Elle sera vraiment toujours un « Bon Samaritain » et recueillera sa céleste récompense le 11 novembre 1936.

Évangéline Saucier, Sœur Marie-Hercule, était fille d'Hercule Saucier et de Marie-Adéline Béliveau. Née le 9 février 1874 elle entre au noviciat de la Providence le 18 août 1892. Affligée d'une santé délicate elle mourra toute jeune le 29 août 1896.

Marie-Anne-Caroline Clermont, sœur d'Emma, était née le 28 février 1875. Entrée chez les Sœurs de la Providence le 15 octobre 1894 elle y prend le nom de Sœur Alvarez. Elle passera sa vie à Saint-André-Avellin, à Saint-André d'Argenteuil et au Saint-Enfant-Jésus de Montréal. Pieuse, affable, bienveillante, elle sera une grande dévote de la Sainte Vierge et lui demandera de mourir un samedi ou le jour de l'Immaculée-Conception. C'est le 8 décembre 1913 que Sœur Alvarez sera appelée Là-haut !

Les trois postulantes que le couvent de Louiseville donne alors aux Sœurs de l'Assomption sont Virginie Damphousse, Azilda Dionne et Laura Béland.

Virginie Damphousse, Sœur Sainte-Louise, a.s.v., était née le 25 mars 1872 de Colbert Damphousse et de Marie-Louise Laforce. Elle entre au postulat de Nicolet le 25 août 1892. Elle enseignera la musique pendant quarante-trois ans et sera supérieure pendant neuf ans. Elle décédera à Nicolet le 23 août 1955.

Sœur Sainte-Émérentienne, a.s.v., portait le nom d'Azilda et était née le 29 mars 1868 de François Dionne et de Marie-Louise Pratte. Elle entre en communauté le 28 septembre 1893. Couturière habile, cuisinière pendant trente ans, maîtresse des novices coadjutrices pendant quatre ans, elle terminera sa vie à la Maison mère le 29 octobre 1948.

Laura Béland, fille de Pierre et de Louise Saucier, née le 22 octobre 1878, entre chez les Sœurs de l'Assomption le 25 août 1897. Elle prend alors le nom de Saint-Isidore. Consacrée à l'enseignement pendant trente ans elle s'occupera longtemps de la préparation des séances de fêtes dans les différentes maisons de sa congrégation. Septuagénaire avancée elle aimera rendre service aux malades en faisant leur correspondance, etc.

A cette époque deux Louisevilliennes sont reçues chez les Sœurs Grises de Montréal: Oliva Doyon et Antoinette Auger.

Sœur Oliva Doyon, née le 25 février 1858, était fille de Joseph Doyon et de Marie Boucher. Elle entre au postulat le 9 novembre 1891 comme sœur auxiliaire. Elle passera trente-quatre ans à l'économat de la Maison mère et y montrera une humilité à toute épreuve. Elle décédera le 23 décembre 1928.

Sœur Auger portait le prénom d'Antoinette et était fille du docteur Charles Lemaître-Auger et d'Ada Bourret. Née le 30 septembre 1868 elle entre chez les Sœurs Grises le 15 août 1891. Presque immédiatement après sa profession elle doit renoncer aux labeurs intellectuels pour s'adonner à des travaux manuels. Elle expirera à la Maison mère le 26 octobre 1945.

La Congrégation de Notre-Dame accueille le 15 août 1892 Louisa Saucier, cadette de Sœur Saint-Charles-de-Milan, c.n.d., qui était née le 19 septembre 1871. La postulante prend le nom de Sœur de L'Incarnation. Elle enseignera surtout le dessin artistique à New-Castle, Pointe-aux-Trembles, Bellevue et au Mont Sainte-Marie. Elle décédera à la Maison mère le 18 avril 1959.

Le noviciat des Sœurs du Bon-Pasteur de Montréal reçoit le 5 décembre 1891 Clémentine Picotte, fille d'Honoré Picotte et d'Azilda Lebel, née le 19 octobre 1873. Devenue sœur tourière sous le nom de Marie-Honorée elle remplira une longue carrière avant de décéder, le 9 janvier 1951, à la maison Sainte-Darie à Montréal.

Parmi les personnages laïcs dont Louiseville s'enorgueillit à cette époque l'on compte tout d'abord Clovis Caron. Fils d'Édouard Caron, longtemps député provincial, et de Marie-Louise Lemaître-Auger, il était né le 9 juillet 1861 et avait fait ses études au Séminaire de Nicolet. Après une année de séjour au Manitoba il avait épousé à Montréal, en 1886, mademoiselle Victorine Picotte. Il sera régistrateur du comté de Maskinongé, secrétaire de la Société d'Agriculture, maire de la ville, directeur et doyen de l'Association des Régistrateurs de la province de Québec. Il s'occupera efficacement de l'introduction de l'électricité et de la municipalisation de l'aqueduc. Il décédera le 11 décembre 1936, laissant le souvenir d'une vie intègre, d'un civisme progressif et d'une foi sans reproche<sup>111</sup>.

Thomas Mineau, brillant homme d'affaires local, était né à Sainte-Ursule en 1845. A dix-huit ans il avait émigré aux États-Unis et en 1868 avait épousé à Worcester, Massachusetts, mademoiselle Julia Allaire. Après de bonnes réussites financières il était venu se fixer à Louiseville et y avait construit en 1878 un hôtel qui était alors le plus spacieux et le plus confortable entre Québec et Montréal. Gérant de l'Independent Matches Company, agent du chemin de fer, courtier en assurances, propriétaire de terrains dans l'Ouest américain, commissaire d'écoles, Thomas Mineau est l'une des figures les plus influentes de la localité au tournant du siècle<sup>112</sup>.

Quelques-uns des Louisevilliens émigrés à cette époque figurent parfois aux manchettes des journaux. Ainsi Arthur Lemaître-Auger, fils du docteur

<sup>111</sup> AMIGUS, *Clovis Caron*, dans *ESJ*, 24 décembre 1936, p. 1.

<sup>112</sup> \*\*\**Thomas Mineau*, dans *CM*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 4.

Charles, est nommé en 1894 secrétaire-trésorier d'une association de Saint-Boniface au Manitoba<sup>113</sup>. Le docteur F.-X. Voisard est chirurgien à bord d'un paquebot et pèlerin de San-Francisco à Hong-Kong puis de là en Angleterre « via » son pays natal<sup>114</sup> !

Encore en 1894 Arthur Lesieur-Desaulniers, fils de l'avocat Alexis, quitte Louiseville pour s'établir à Sainte-Anne de la Pérade après des études poursuivies à Joliette et au Collège Sainte-Marie. Le 6 octobre 1896 il épouse Hélène Gariépy. Il sera maire de sa paroisse, marguillier, préfet du comté et deviendra en 1917 député fédéral. Il sera continuellement réélu jusqu'en 1930 et décédera le 16 juillet 1954<sup>115</sup>.

Mais voici que décline la grande figure qui depuis plus de quarante ans domine la scène paroissiale.

A partir de novembre 1896 Monseigneur Boucher ne peut plus quitter sa chambre. Dans la lucidité, l'union à Dieu et la résignation, il se prépare à la mort. Pendant trois mois, son protégé Frank Hughes d'Ottawa vient résider tout près, le visite chaque jour, le sert, le console, lui fait ses lectures spirituelles<sup>116</sup>.

Monsieur Tessier s'inquiète de son testament<sup>117</sup>. Un confesseur venu de Trois-Rivières se préoccupe de l'état de conscience du vieillard qui reçoit un journal libéral et conserve « précieusement dans sa chambre » le portrait de Sir Wilfrid Laurier<sup>118</sup> !

Le 6 janvier 1897 arrive le docteur Dame. Le malade l'attend de tout son cœur; bien qu'il soit préparé à cette visite les impressions sont telles qu'il en a une syncope et que le chanoine Tessier juge prudent de l'administrer<sup>119</sup>.

Le 21 janvier Monseigneur Boucher dicte, à l'adresse de son Évêque, ces lignes émouvantes: « Six années de retraite ont été pour moi un lent poison et le chagrin, une longue agonie. La mort est la fin des travaux, la porte de la vie (*vita janua*). Le Crucifix en main, je dis à Notre-Seigneur: *Vulnera tua merita mea*. Mes dernières paroles sur mon lit de mort<sup>120</sup>. »

Dès lors le vieillard s'affaiblit beaucoup puis ne mange plus. Il accueille avec un bon sourire les Sœurs qui se relaient près de lui. Chaque soir il les bénit; et il leur dit aimablement: « Vous êtes ma couronne; elle ne va pas à ma tête, mais elle va bien à mon cœur. »

<sup>113</sup> *Notes locales*, dans *EL*, 30 novembre 1894, p. 2.

<sup>114</sup> Même rubrique, 25 mai 1894, p. 3; 20 juillet 1894, p. 3.

<sup>115</sup> L. L. Desaulniers, lettre à l'auteur, Ste-Anne de la Pérade, 4 novembre 1959, original.

<sup>116</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 31-32, original, AASVL.

<sup>117</sup> J.-N. Tessier, prêtre, lettre à M<sup>sr</sup> L.-F. Lafèche, Louiseville, 16 novembre 1896, original, AETR.

<sup>118</sup> Le même, lettre à M. F. Béland, Louiseville, 28 novembre 1898, original, AETR.

<sup>119</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 65, original, AASVL.

<sup>120</sup> J. Boucher, prêtre, lettre à M<sup>sr</sup> L.-F. Lafèche, [s.l.s.d.], par une main étrangère, reçue à l'évêché le 21 janvier 1897, original, AETR.

Il règle enfin ses affaires spirituelles et lègue les quelques biens qui lui restent aux Sœurs de l'Assomption.

Le 3 février, vers deux heures de l'après-midi, après les prières des agonisants et pendant la récitation du chapelet, le mourant sent venir la fin. En pleine lucidité il baise son crucifix, fait le signe de la croix, puis expire doucement. Il a quatre-vingt-douze ans, neuf mois et douze jours; il est dans la soixante-huitième année de son sacerdoce.

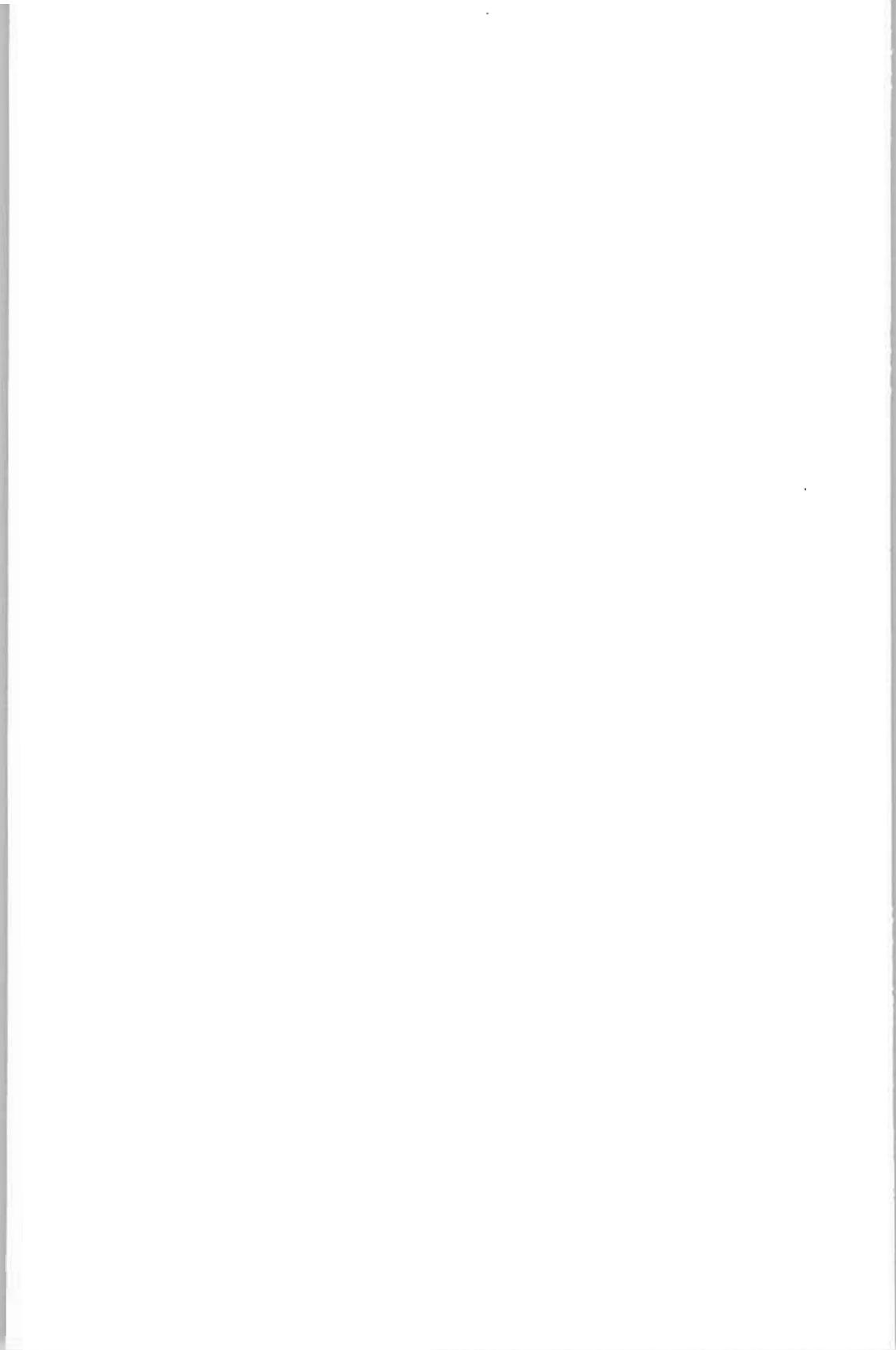
Monsieur Tessier est là avec son vicaire. Frank Hughes est présent aussi. Mais le docteur Dame a déjà dû repartir pour l'Ouest.

Monseigneur Boucher est exposé au salon du couvent, revêtu des ornements liturgiques. Le glas sonne pendant une heure et la paroisse entière s'émeut à la pensée qu'elle vient de perdre son père.

Les funérailles ont lieu le 8 février. Monseigneur Elphège Gravel les préside. Monseigneur Laflèche prononce l'oraison funèbre. L'assistance comprend des prêtres en grand nombre, des notabilités civiles et militaires. Le chœur de Notre-Dame de Montréal, demandé par Frank Hughes, exécute le chant<sup>121</sup>.

Tandis que les dernières prières du Libera montent vers le ciel, des larmes mouillent les yeux des paroissiens qui doivent leur baptême, leur première communion, leur mariage, ou tant de grâces à ce prêtre incomparable qui si longtemps a été leur pasteur et qui n'est plus ...

<sup>121</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 66-67, original, aussi *Funérailles de M<sup>re</sup> J. Boucher*, dans *EL*, 11 février 1897, p. 2; acte de sépulture, original, APL.



## Les fruits de la paix

(1897-1914)

A la fin du dix-neuvième siècle Louiseville possède déjà son caractère typique mi-rural, mi-urbain.

Un numéro spécial du *Progrès de Louiseville* nous décrit alors le village comme l'un des plus beaux de la rive nord du Saint-Laurent, avec ses rues bordées d'arbres, ses parterres fleuris, ses jolies résidences. Sa population, quoique stationnaire depuis plusieurs années, ne boude pas le progrès industriel. L'on y trouve deux chemiseries, une usine d'instruments aratoires, la scierie Tourville et toutes les boutiques ordinaires d'une agglomération importante.

La campagne, unie, fertile et bien cultivée, est l'une des régions agricoles les plus prospères de tout le pays. Les fermiers sont à l'aise et ouverts aux idées neuves.

Les nombreux touristes qui vont chaque été aux célèbres sources minérales de Saint-Léon, « sont toujours heureux de revoir la poétique petite ville de Louiseville où ils doivent mettre pied à terre pour monter ensuite dans d'élégantes voitures qui les conduisent à l'enchanteresse place d'eau à travers les chemins pleins d'ombre et de fraîcheur » !

Le Conseil de ville fait de grands efforts pour créer un mouvement industriel qui assurerait la prospérité du commerce et donnerait aux jeunes des emplois rémunérateurs et stables. De fait, plusieurs manufactures importantes se sont établies dans la localité; mais une crise financière sévissant par tout le pays et l'inertie de quelques hommes publics ont amené des situations difficiles et des faillites. En face de ces revers l'on ne se croise pas les bras. Les édiles, présidés par le docteur Plante, décident de faire appel au capital étranger; mais ces tentatives sont à peu près vaines et il faudra que les citoyens assurent eux-mêmes la marche en avant.

Les illustrations du *Progrès de Louiseville* constituent une documentation de premier ordre: elles représentent la ville à vol d'oiseau, l'église, le couvent, le collège, le presbytère, le bureau de poste, la rue Saint-Laurent lors de l'inondation de l'automne 1897, le bureau d'enregistrement où loge la Banque d'Hochelega, la chapelle du collège, le marché public, la chaussée du Moulin-Rouge de David Gaucher, la station de pompes, le pavillon de l'aqueduc, l'Hôtel F.-X. Lafleur, l'Hôtel Windsor de J.-B. Dalfond, la manufacture de portes, châssis et orgues, d'Auguste Desrosiers, la fonderie et atelier d'Odilon Desrosiers &

Cie, la fonderie Clément, l'Independent Matches Company, la manufacture de portes et de châssis d'Onésime Plante, la résidence du docteur L.-A. Plante<sup>1</sup>.

En plus de ces édifices notables Louiseville possède alors des places caractéristiques.

Le Carré Pie IX, situé sur le chemin du Moulin Tourville, est une réalisation de l'ex-zouave pontifical Hilaire Therrien. C'est un parc mesurant cent cinquante-six pieds par deux cent quatre-vingt-huit qui fait face à la rue Pie IX et longe la rue Saint-Ubald; il comporte un terre-plein central au milieu duquel trône un buste de Pie IX.

Le marché au poisson se trouve à l'extrémité est de la rue Sainte-Dorothée. Ce n'est en réalité que la rive boueuse, où les pêcheurs tirent leurs barques et servent les clients dans une atmosphère odorante et sous les commentaires des badauds et des commères !

Rien ne dépasse le grand marché comme centre d'intérêt public. Il est dominé par l'Hôtel de ville alors situé tout près de la rue, dont le rez-de-chaussée abrite des étaux de bouchers et dont l'étage supérieur où l'on accède du dehors forme la salle du Conseil de ville.

Chaque samedi matin la place bourdonne d'activité. Avant même le lever du soleil les résidents sont éveillés par le trot des chevaux et le roulement des charrettes chargées de légumes, de laitues frisées, de petits pois, de radis, de pommes de terre nouvelles, de fraises de jardin et de fraises des champs, de framboises ou de bluets contenus dans des cornets d'écorce de bouleau: le tout cueilli la veille au soir ! Les vendeurs apportent dans de grands bols de granit des œufs frais sortant du nid ! Et les blocs de beurre, moulés en diverses formes, portant en relief une empreinte de feuille de trèfle ou de couronne royale ! Ajoutons-y les volailles vivantes ou apprêtées, les quartiers d'agneau, de porc et de bœuf, à côté de la « romaine » toujours prête à indiquer d'un coup d'œil le juste poids des morceaux ! Bref, l'on trouve de tout au marché ! Même des étoffes tissées à la main, des tricots et surtout des tapis et des couvre-lits en catalogue multicolore ...

Tandis que les fermières rendent leur étalage alléchant, le clerc du marché, qui est l'unique policier de la ville, vérifie l'enlèvement des voitures et perçoit les droits de stationnement.

Les villageois se hâtent de faire leurs emplettes pour profiter des premiers choix. Pour la somme de cinq dollars ils remplissent leur grand panier des victuailles nécessaires à la famille pendant toute une semaine ! Les pigeons vivants se vendent trente cents le couple; les poulets, vingt-cinq cents; les lapins, vingt cents chacun. L'agneau du printemps se détaille à un dollar le quartier; les œufs, deux douzaines pour vingt-cinq cents; le sucre d'érable, dix cents la livre; le sirop, un dollar le gallon ...

<sup>1</sup> *Le Progrès de Louiseville*, livraison spéciale à une date non identifiée, vers 1898-1899.

Le marché connaît d'autres activités que celle du samedi matin. Car en plus de servir aux séances du Conseil de ville la salle publique s'ouvre aux soirées récréatives, aux bazars, aux parties de cartes, aux pièces de théâtre, aux concerts de fanfare... Et quand vient la campagne électorale le marché est l'endroit indiqué pour les assemblées politiques; s'il pleut on se masse dans la salle; mais si la température est clémente la foule se groupe au dehors, tandis que les candidats font descendre leurs flots d'éloquence du haut du petit balcon qui surmonte l'entrée principale<sup>2</sup> !

Une ère de paix règne alors dans la paroisse. Durant toute la période qui va de 1897 à 1914 l'on n'y trouve guère de ces chicanes alors si fréquentes partout. Seules les prises de bec politiques, qui sont plutôt un sport qu'une bataille, brisent la monotonie des rencontres !

Le couvent jouit de la quiétude. Il n'y a pas l'ombre d'un nuage entre le Curé et les Sœurs: « De tout temps, il nous a accordé libéralement ses services, écrit l'annaliste de l'institution. Il nous traite avec une grande bonté; il est notre confesseur ordinaire et se rend tous les vendredis soirs avec une remarquable exactitude. Il visite le Pensionnat une fois par mois, entend la lecture de la liste et adresse quelques bonnes paroles aux élèves<sup>3</sup>. »

Par contre le collège subit parfois d'éphémères critiques. Au printemps de 1897 quelques citoyens déblatèrent contre l'enseignement du français, accusant les Frères de faire avancer les écoliers trop vite, etc. Le 3 juin lors du passage de l'inspecteur, des commissaires accompagnés de leur secrétaire-trésorier et d'un inspecteur antérieur font subir aux élèves un examen méticuleux et prolongé. Mais les étudiants sortent victorieux de l'épreuve et les scrutateurs se retirent désappointés. Les Frères peuvent préparer paisiblement les examens et la séance de fin d'année<sup>4</sup>.

#### Une soixantaine de vocations.

La vie paroissiale est alors extraordinairement fervente et l'on compte, en ces dix-huit ans, cinquante-neuf vocations parmi les jeunes nés dans la localité: neuf prêtres séculiers, cinq Oblats de Marie-Immaculée, cinq Frères de l'Instruction chrétienne et quarante religieuses !

En septembre 1898 l'abbé Olivier Jackson est ordonné prêtre à Wilmington, Delaware. Fils de Dexter Jackson, ingénieur originaire du Maine, et de Clotilde Courtois il était né à Louiseville le 27 janvier 1869. Membre de la Société des Joséphites il exerce son ministère pendant quelques années à Norfolk et à Richmond en Virginie ainsi qu'à Baltimore. Il devient alors prêtre diocésain à Savannah, Georgie. En 1902 il est vicaire à L'Immaculée-Conception d'Atlanta; bientôt il organise dans l'ouest de la ville une paroisse

<sup>2</sup> Collection Michel Côté.

<sup>3</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.n., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 73, original, AASVL.

<sup>4</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 4, original, ACSLL.

qu'il dédie, comme sa place natale, à saint Antoine-de-Padoue. Il y fonde les édifices et les œuvres et y exerce un ministère actif et apprécié. Il quittera sa cure le 1<sup>er</sup> janvier 1926 et décédera le 12 février 1929<sup>5</sup>.

L'année suivante un autre fils de Louiseville est ordonné prêtre au loin: l'abbé Charles-Olivier Caron. Il était né le 1<sup>er</sup> octobre 1845, du mariage de Gabriel Caron et d'Eugénie Fauteux. Après son cours classique à Nicolet il y était devenu ecclésiastique; mais lors de la spoliation des États pontificaux il s'était fait zouave et s'était rendu outre-mer. Revenu au Canada il avait épousé le 1<sup>er</sup> août 1876 mademoiselle Opportune Royer. Celle-ci décède à Ottawa le 8 mai 1896. Bien que chargé de neuf enfants, l'ancien clerc songe toujours au sacerdoce: il reprend ses études théologiques et le 19 mars 1899 il reçoit la prêtrise des mains de Monseigneur Adélarde Langevin, o.m.i., archevêque de Saint-Boniface. Il exerce d'abord son ministère aux États-Unis: au Texas et dans le Wisconsin, puis il revient au Manitoba où il est curé de Saint-Adolphe; il passe ensuite à Keewatin et décède le 20 février 1911 à Kenora, Ontario<sup>6</sup>.

L'abbé Joseph-Gérin Gélinas était né le 8 février 1874 de Charles Gélinas, cultivateur, et d'Emma Gérin-Lajoie. Il fait ses études au Séminaire de Trois-Rivières où il passera toute sa vie. C'est là qu'il est ordonné prêtre le 30 juillet 1899. D'abord professeur d'anglais et d'histoire il devient en 1903 titulaire de la Rhétorique et le restera jusqu'en 1924; de plus entre 1916 et 1927 il sera préfet des études. Une attaque d'apoplexie le foudroiera le 24 janvier 1928. L'abbé Gélinas sera un éducateur hors ligne et un écrivain de talent. Il collaborera régulièrement au *Bien Public* et à *L'Écho de Saint-Justin*, généralement sous le pseudonyme de François Hertel. Il publiera quelques volumes d'histoire: *Arthur Beaulac*, *En veillant avec les petits de chez nous*, *Au foyer: causeries historiques pour les petites de chez nous*. Un de ses anciens élèves résumera sa carrière en cette phrase significative: « C'était surtout un saint prêtre. Dans ses catéchismes, il nous faisait pour l'avenir des recommandations que je n'ai jamais oubliées. Il n'était pas toujours tendre pour les fumeurs, les femmes et les Anglais, mais personne ne pouvait nier ses affirmations. Travailleur acharné, d'un dévouement inlassable, sa vie a été un modèle à suivre, son enseignement, un modèle à pratiquer<sup>7</sup>. »

Frère de l'abbé Joseph-Gérin, Arthur Gélinas était né le 27 mai 1875. Il fait ses études à Trois-Rivières, à L'Assomption et à Québec. Ordonné prêtre le 29 juin 1902 il est ensuite professeur au Séminaire Saint-Joseph où il décédera le 18 juin 1911. Un de ses confrères écrira au lendemain de sa mort: « Pendant quatorze ans, il a prodigué son dévouement aux élèves qui ont passé par les classes de 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Dieu seul sait les trésors d'abnégation qu'il a dépensés pour eux; démarches, leçons privées, réprimandes paternelles, aide pécuniaire, il donnait sans compter, tant son cœur était grand, sa charité désintéressée.

<sup>5</sup> Voir *St. Anthony's Catholic News*, Atlanta, Georgia, t. 22, n<sup>o</sup> 7, September 1953, p. 7 s.; aussi [Registre paroissial de Louiseville], 27 janvier 1869, original, APL; G. F. O'Dea, s.s.j., lettre à l'auteur, Baltimore, December 14, 1959; M<sup>re</sup> J. E. King, lettre à l'auteur, Atlanta, May 1960.

<sup>6</sup> \*\*\**Feu M. l'abbé C.-O. Caron*, dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, 1<sup>er</sup> mars 1911, p. 61.

<sup>7</sup> C. LAFONTAINE, *Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, mars 1938, p. 6-7.

Son action ne se bornait pas aux élèves actuels, elle s'étendait encore aux anciens, qu'il avait formés et qu'il suivait d'un œil inquiet dans la lutte pour la vie. Aussi, lorsque la fête du Supérieur les groupait au Séminaire, sa chambre était-elle le lieu favori des joyeuses réunions, des douces réminiscences<sup>8</sup>. »

L'abbé Joseph-Pierre-Albert Bérard, né le 10 janvier 1879, était fils de Paul Bérard, cultivateur, et de Denise Boucher. Il fait ses études au Séminaire de Joliette, au Grand Séminaire de Montréal et à Rome où il décroche un doctorat en théologie. Ordonné prêtre à Montréal le 20 décembre 1902 il devient successivement vicaire à Saint-Paulin, chapelain au couvent de Sainte-Ursule, vicaire à Saint-Stanislas et à Saint-Barnabé. En 1913-1915 il réside au Collège canadien à Rome. A son retour on le trouvera comme chapelain à l'Hôpital Saint-Joseph, chez les Ursulines, puis chez les Sœurs du Précieux-Sang de Trois-Rivières. En 1950 il sera nommé chapelain à l'Hospice de la Providence de Louiseville. Il décédera à Trois-Rivières le 20 décembre 1951<sup>9</sup>.

Né le 10 novembre 1876 du cultivateur Charles Grenier et de Marie-Anne Bellemare, l'abbé Joseph-Charles Grenier fait ses études classiques à Joliette et sa théologie à Trois-Rivières. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1906. Pendant vingt et un ans il sera vicaire de son oncle à Saint-Tite. En 1927 il sera chargé de la paroisse de Saint-Étienne-des-Grès; en 1931 il deviendra curé de Saint-Justin où il décédera le 24 janvier 1938<sup>10</sup>.

Fils d'Antoine Lemaître-Auger, marchand, et d'Annie Gauvreau, l'abbé Antoine L.-Auger était né le 30 décembre 1877. Il fait ses études à Trois-Rivières où Monseigneur F.-X. Cloutier lui confère l'onction sacerdotale le 29 juin 1908. Après avoir été vicaire à Saint-Étienne-des-Grès, à Sainte-Ursule, à Saint-Pierre de Shawinigan, à Sainte-Cécile et à Saint-Philippe de Trois-Rivières, il devient en 1915 curé de Saint-Michel des Vieilles Forges; il sera ensuite transféré à Saint-François-d'Assise, Trois-Rivières; c'est là qu'il sera subitement emporté par la mort le 22 août 1929<sup>11</sup>.

L'abbé Clovis Paillé, né le 17 avril 1883, était fils d'Alphonse Paillé, cultivateur, et d'Émélie Lesieur-Desaulniers. Il fait ses études à Ottawa et dans l'Ouest canadien. Il est ordonné prêtre le 14 août 1910 à Saint-Charles du Manitoba où sa famille a émigré. Il est d'abord vicaire à Sainte-Anne-des-Chênes puis curé de Rainy-River, de Transcona, de Sainte-Agathe et de Saint-Norbert dans le diocèse de Saint-Boniface. En 1945 il recevra la dignité de prélat domestique; il sera aussi vicaire général. Il décédera au Sanatorium de Saint-Boniface le 3 mars 1960<sup>12</sup>.

L'abbé Alphonse Caron était né le 25 décembre 1887 de Ferdinand Caron et de Joséphine Laflèche. Il fait ses études classiques et théologiques à Trois-Rivières et est ordonné prêtre à Louiseville le 30 juin 1912. Après un bref

<sup>8</sup> \*\*\**Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, avril 1938, p. 5; aussi *Le Bien Public*, 22 juin 1911.

<sup>9</sup> \*\*\**Phalange sacerdotale*, dans *VPL*, août 1938, p. 6.

<sup>10</sup> Même rubrique, mai 1938, p. 6.

<sup>11</sup> Même endroit.

<sup>12</sup> Même rubrique, août 1938, p. 7.

séjour à Batiscau, il est professeur au Séminaire Saint-Joseph pendant onze ans. Il deviendra alors vicaire à Saint-Justin puis assistant à Louiseville. En 1939 il sera chapelain de l'Hôpital Cooke à Trois-Rivières et passera de là à l'Hospice de la Providence de Louiseville. Il écrira de nombreux articles dans diverses revues<sup>13</sup>.

Le premier des cinq Louisevilliens entrés chez les Oblats de Marie-Immaculée durant cette période est le père Hector Dubé. Fils du marchand Léon Dubé et d'Odile Lambert il était né le 30 août 1881. Après ses études au Juniorat du Sacré-Cœur à Ottawa il commence son noviciat à Lachine le 1<sup>er</sup> août 1899. Il poursuit ses études philosophiques et théologiques à Rome de 1900 à 1906. Ordonné prêtre le 22 avril 1905 il revient au Canada avec le titre de docteur en philosophie de l'Université Grégorienne. Toute sa vie il sera professeur à l'Université d'Ottawa où il obtiendra en 1925 le doctorat ès sciences. Il décédera le 29 mai 1957.

Le Père Joseph Caron, o.m.i., était né le 14 décembre 1881 d'Alfred et de Joséphine Caron. Encore enfant il avait émigré avec ses parents à Saint-Charles, Manitoba. Il fait ses études au Collège de Saint-Boniface et au juniorat d'Ottawa. Il entre au noviciat de Lachine le 1<sup>er</sup> août 1903. De là il passe au Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa où il est ordonné prêtre le 5 juin 1909. L'année suivante il devient professeur au juniorat de Saint-Boniface où il sera plus tard économiste et préfet. En 1922 il sera transféré au Collège de Gravelbourg où il résidera jusqu'à son décès survenu subitement le 21 janvier 1926.

Fils de maître Gédéon Béland et de Marie-Anne Desrosiers, le père Alide Béland, o.m.i., était né le 23 octobre 1886. Il fait ses études au juniorat d'Ottawa puis revêt l'habit religieux à Lachine le 14 août 1906. Il fait son cours de philosophie et de théologie au Scolasticat Saint-Joseph et est ordonné prêtre le 10 juin 1912. Sa première obédience est pour le noviciat. Il se consacre ensuite au ministère, à Lachine, à Hull et au Cap-de-la-Madeleine. Il retournera comme vicaire à Notre-Dame de Hull en 1927 et y sera nommé curé en 1933. Il décédera à Ottawa le 21 juin 1940.

Le père Pierre Pépin, o.m.i., est né le 4 juillet 1891 de Charles Pépin, forgeron, et de Joséphine Lacombe. Il fait ses études classiques au Juniorat du Sacré-Cœur puis entre au noviciat le 31 juillet 1910. Il poursuit ses études cléricales au Scolasticat Saint-Joseph. Il recevra le sacerdoce à Ottawa le 17 juin 1916. En 1917 son premier poste sera pour le noviciat de Lachine où il demeurera vingt-cinq ans comme assistant ou comme maître des novices. Subséquemment, sauf une année passée à la tête du noviciat de Richelieu, il sera chapelain des Sœurs Grises d'Ottawa et des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine. Ses anciens novices garderont un souvenir reconnaissant de sa largeur de vues, de son tact, et de sa doctrine spirituelle à la fois profonde et adaptée aux générations successives des jeunes.

<sup>13</sup> G. PANNETON-A. MACNAN, *Le Diocèse de Trois-Rivières. 1852-1952*, Trois-Rivières, Editions du Bien Public, 1953, p. 69. Cet ouvrage servira maintes fois dans les chapitres subséquents.

C'est le 19 mars 1892 qu'est né le père Joseph Gravel, o.m.i. Son père était Gustave Gravel, tailleur, et sa mère, Marie-Louise Grégoire. Après ses humanités au Juniorat du Sacré-Cœur il prend l'habit religieux à Lachine, le 1<sup>er</sup> août 1910. Il fait ses études ecclésiastiques à Ottawa. C'est là qu'il sera ordonné prêtre le 17 juin 1916. L'année suivante il deviendra professeur à l'Université d'Ottawa où il passera toute sa vie. Il y détient aujourd'hui la charge d'archiviste.

Au cours des années où nous sommes rendus cinq Louisevilliens deviennent Frères de l'Instruction chrétienne.

Joseph-Alphonse Clément, fils d'Édouard Clément et de Céline Lambert, était né le 30 janvier 1879. Entré au postulat de Laprairie le 14 janvier 1897 il prend le nom de frère Similien-Pierre. Pendant plus de trente ans il sera professeur ou directeur à Montréal, Sainte-Élisabeth de Joliette, Sainte-Scholastique et Farnham. De résidence à Laprairie à partir de 1933 il y décédera le 20 juin 1941.

Donat-Marie-Joseph, fils d'Hormisdas Durand et de Marie Lacombe, était né le 6 octobre 1881. Il entre au postulat des Frères de l'Instruction chrétienne le 12 août 1898 sous le nom de Donat-Alphonse. En 1902 il reçoit une obédience pour Grand'Mère. Il décédera à Laprairie dans la fleur de l'âge le 16 novembre 1905.

Le frère Bernardin-Auguste, f.i.c., était né le 27 juillet 1885 de François-Arthur Garceau et de Joséphine Doucet; il avait reçu au baptême le nom d'Auguste. Entré au postulat le 8 septembre 1898 on le trouve à Plattsburg, New York, en juillet 1903. Il meurt le 24 mai 1904 à Shawinigan.

Fils du professeur Maurice Deléglise et de Cordélia Landry, Joseph-Éphrem-Ernest était né le 25 décembre 1886. Il entre au postulat le 1<sup>er</sup> mai 1900 et y reçoit le nom de frère Irénée-Maurice. De brèves obédiences le conduisent à Grand'Mère, à Sainte-Anne de Bellevue, puis à Laprairie où il décède le 25 janvier 1906.

Emporté lui aussi par la mort dans sa pleine jeunesse, Léo-Émery Dalphond était né le 2 avril 1887 de Joseph Dalphond et d'Anna Genest. Entré au postulat de l'Instruction chrétienne, sous le nom de frère Euchariste-de-Jésus, le 3 octobre 1900, il réside à Laprairie jusqu'à son décès le 26 janvier 1906.

On peut croire que tant de morts prématurées survenues en si peu de temps créent à Louiseville une pénible impression, car les vocations tarissent alors au collège. Il faudra attendre dix ans avant qu'un jeune homme de la paroisse se présente et persévère chez les Frères de l'Instruction chrétienne.

Les communautés de religieuses récoltent alors une moisson consolante de vocations qui se répartissent en douze congrégations différentes.

Les Sœurs de l'Assomption accueillent pour leur part six postulantes originaires de Louiseville. La première d'entre elles est Mère Hercule-Marie, née

le 24 février 1882 du mariage d'Hercule Chevalier et de Félonise Paillé. Elle avait été baptisée sous le nom de Marie-Flore. Entrée au postulat de Nicolet le 28 août 1902 elle est institutrice pendant dix-neuf ans et supérieure de divers couvents pendant quatorze ans; en 1934 elle accédera au poste de secrétaire générale qu'elle occupe depuis lors.

Zélia Frigon, fille d'Antoine et de Caroline Fréchette, née le 30 septembre 1883, entre chez les Sœurs de l'Assomption le 4 octobre 1903; elle y prend le nom de Sœur Marie-Madeleine. Cuisinière pendant un total de quarante-trois ans elle décédera à Nicolet le 13 avril 1950.

Anna Gélinas était née le 6 août 1885 au foyer de Charles Gélinas si fécond en vocations sacerdotales et religieuses. Le 25 août 1904 elle est admise au postulat de Nicolet et y reçoit le nom d'Aimée-du-Sacré-Cœur. Maîtresse d'anglais, directrice des élèves, supérieure pendant trois ans, elle décédera le 16 février 1916 à la Maison mère nicolétaine.

Sœur Sainte-Euphrosine, a.s.v., était née le 24 octobre 1887 du mariage de Louis Lambert et d'Élisabeth Martin; elle portait le nom de Bernadette. Elle entre chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge le 28 août 1905; après quelques années de profession elle meurt à Nicolet le 27 avril 1912.

Un décès prématuré attend aussi Marie-Eugénie Chevalier, sœur de Mère Hercule-Marie, née le 16 janvier 1886. Accueillie au postulat le 28 août 1906 elle y reçoit le nom de Sœur Saint-Jean-de-Matha. Consacrée à l'enseignement du dessin et au soin de la sacristie à la Maison mère, elle succombera à la maladie le 27 septembre 1914.

Marie-Louise Gravel était née le 13 avril 1895 au foyer de Gustave Gravel. Elle se présente chez les Sœurs de l'Assomption le 28 août 1912 et prend le nom de Gertrude-de-l'Eucharistie. Durant sa longue carrière d'éducatrice elle enseignera la musique, le chant, le français ou l'anglais, soit aux États-Unis, soit dans la province de Québec.

Le 3 janvier 1903 les Ursulines de Trois-Rivières admettent à la profession religieuse Marie-Louise Caron, fille de Georges et de Virginie Caron. Née le 18 décembre 1875 elle était partie toute jeune avec ses parents pour Saint-Charles du Manitoba. Devenue Mère Saint-Herméugilde, o.s.u., elle sera chargée de l'enseignement dans les classes supérieures. Travailleuse infatigable, elle ne se reposera que pour mourir le 10 octobre 1955.

Marie-Anne Caron, sœur de la précédente, était née le 28 septembre 1877. Elle fait profession, en même temps que son aînée, sous le nom de Mère Sainte-Mechtilde. Après avoir été lingère, cellérier et infirmière, elle recevra la céleste récompense le 17 mars 1931, laissant ici-bas le souvenir d'une sainteté qui s'oublie elle-même dans l'humilité et la sincérité.

Théodora Martin, née le 10 septembre 1880 du mariage de David Martin et d'Oliva Clermout, fait profession chez les Ursulines le 2 janvier 1905. Devenue Mère Saint-David, elle n'aura qu'une brève carrière et décédera le 7 mars 1920.

Mère Marie-Réparatrice, o.s.u., baptisée sous le prénom de Rosanna, était née le 17 février 1885 du mariage de Philorum Livernoche et de Georgianna Desjarlais. Elle fait profession le 5 novembre 1907. Elle sera successivement directrice des études, économiste, maîtresse des novices et conseillère dans l'un ou l'autre des monastères de son ordre. Elle appartient aujourd'hui à celui de Trois-Rivières.

Marie-Anne-Elmina Saucier était née le 1<sup>er</sup> septembre 1887 au foyer d'Éphrem Saucier et de Marie-Victorine Caron. Elle fait profession le 25 août 1910 sous le nom de mère Saint-Éphrem. Sa mort surviendra le 1<sup>er</sup> avril 1948.

Née le 7 janvier 1888, Émélie Paquin, fille de Cyrille et d'Elzire Ferron, fait profession comme Ursuline le 25 novembre 1907 et devient Mère Marie-de-l'Espérance. En septembre 1926 elle se fera Clarisse à Jérusalem et prendra le nom de Marie-Joseph-de-Saint-François. Elle décédera dans son monastère palestinien le 17 juin 1931.

Deux aînées d'Émélie Paquin entrent chez les Ursulines de Waterville, Maine. Albina, née le 14 mars 1886, est admise au noviciat le 15 mars 1906 et devient Mère Marie-du-Carmel. Elle sera excellente institutrice et brillante artiste. Son décès aura lieu le 4 juin 1957.

Maria Paquin, née le 9 avril 1884, entre en communauté le même jour que sa cadette et reçoit le nom de Mère Marie-de-l'Incarnation. Elle aura une longue carrière et célébrera son jubilé d'or de profession en 1958.

Durant cette même période six jeunes Louisevilliennes entrent chez les Sœurs de la Providence.

Marie-Louise Gélinas, fille de Charles, était née à Louiseville le 17 mai 1879; elle demeure à Yamachiche quand elle se présente au noviciat de la Providence, le 10 novembre 1903, pour y devenir Sœur Anne-Catherine. Elle réside aujourd'hui à Laprairie.

Sœur Georgia, f.c.s.p., fille d'Ignace Leclerc et de Césarie Lefrançois, était née le 28 novembre 1882 et portait le nom de Marie-Louise. Sa famille habite West Rutland, Vermont, quand elle se fait Sœur de la Providence le 6 février 1903. Elle demeure actuellement à Spokane, Washington.

Sœur Marie-Liguori, f.c.s.p., vient de Saint-Charles, Manitoba, lorsqu'elle se présente au postulat le 8 septembre 1904. Elle était née à Louiseville le 28 mai 1881 au foyer d'Alphonse Paillé et s'appelait Marie-Anne. Devenue Sœur de la Providence, elle débute à l'Hôpital Saint-Joseph de Kenora où elle passe dix-sept ans dont six comme supérieure. Elle sera ensuite supérieure à Chandler, Timmins, Trois-Rivières et Lachine. En 1944 elle deviendra économiste provinciale en Alberta et décédera le 24 octobre 1951.

Émélie Saucier, fille d'Éphrem, née le 26 juillet 1886, entre chez les Sœurs de la Providence le 8 février 1909 sous le nom de Sœur Émélie Caron. Elle demeure maintenant à la Résidence Sainte-Thérèse, à Montréal.

Sœur Isabelle-des-Anges, f.c.s.p., s'appelait Cécile Villeneuve; elle était née le 14 septembre 1895, de Moïse Villeneuve et d'Herméline Allard. Reçue au postulat le 29 juillet 1912 elle passe sa brève carrière à Vancouver et à New-Westminster en Colombie canadienne. Elle décédera le 6 juillet 1915.

Sœur Alvarez, f.c.s.p., était née le 14 octobre 1894 du mariage d'Henri Béland et de Virginie Clermont. Elle s'appelait Marie-Rose. Elle entre en religion le 12 mai 1913. D'abord institutrice à Lanoraie elle y sera frappée par la maladie; après un long repos elle reprendra l'enseignement à Saint-Thomas de Joliette; mais la mort la ravira dès le 26 février 1917.

En ce temps de ferveur paroissiale six Louisevilliennes deviennent religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Bibiana Saucier, née le 23 mai 1880 du mariage d'Ovide Saucier et de Félicité Girard, entre dans la communauté le 2 avril 1899. Devenue Sœur Marie-Adilie elle se consacrera à l'enseignement et décédera à Outremont le 18 juillet 1949.

Sœur Marie-Geneviève-de-Paris fille de J.-Hormisdas Legris et d'Emma Champagne, était née le 22 mai 1880 et portait le nom de Marie. Elle est admise chez les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie le 8 septembre 1900. Elle y remplira une fructueuse carrière dans l'enseignement et le supériorat avant de se retirer à la Maison mère d'Outremont.

Sœur Marie-Laure, ss.nn.j.m., s'appelait Valentine Leblanc et était née le 21 janvier 1876 au foyer de Joseph Leblanc et de Louise Desilets. Elle entre en religion le 8 décembre 1900. Après une vie adonnée à l'enseignement elle décédera le 5 janvier 1931.

Évangéline Saucier, sœur de Bibiana, était née le 7 avril 1884. Elle entre au postulat le 1<sup>er</sup> février 1905 et prend le nom de Sœur Marie-Félicien. Sa vie entière sera consacrée à l'éducation.

Bernadette Martin fille de David Martin et d'Oliva Clermont était née le 15 octobre 1882. Reçue chez les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie le 1<sup>er</sup> février 1910 elle prend le nom de Sœur Marie-des-Martyrs. Elle se spécialisera dans l'enseignement de la musique.

Cécile Paillé était née le 7 octobre 1886 au foyer d'Alphonse Paillé source de plusieurs vocations sacerdotales et religieuses. Ses parents demeurent à Saint-Charles lorsqu'elle se présente au noviciat des Saints Noms de Jésus et de Marie le 1<sup>er</sup> février 1910. Devenue Sœur Marie-Lauriana elle donnera sa vie à l'enseignement et décédera à Outremont le 12 novembre 1936.

La Congrégation de Notre-Dame reçoit, le 27 avril 1911, mademoiselle Blanche Lupien qui prend le nom de Sainte-Épiphanie. Elle était née le 14 janvier 1888 du mariage d'Épiphanie Lupien et de Sévérine Desaulniers. Après sa profession elle enseignera d'abord à Montréal et à Sorel. Transférée à l'École Saint-Malo de Québec elle y décédera quatre mois après son arrivée, le 10 décembre 1932.

Cécile Saucier, fille d'Éphrem, née le 31 décembre 1890, entre dans la Congrégation de Notre-Dame le 24 août 1913 et y devient Sœur Sainte-Séverine. Elle enseignera successivement à Sainte-Thérèse, Boucherville, Joliette, Saint-Roch de Québec et Tétraultville. Elle réside aujourd'hui au Juniorat du Sacré-Cœur à Montréal.

Alice Saucier, la première de trois sœurs à entrer dans la même communauté, était née le 5 décembre 1893 au foyer d'Édouard Saucier et d'Emma Dionne. Reçue au noviciat le 1<sup>er</sup> février 1914 elle prend le nom de Sœur Saint-Bernard-de-la-Croix, c.n.d., Elle enseignera le dessin à Bourbonnais, Montréal et Québec, puis à l'École des Arts et Métiers de Montréal. Elle décédera le 11 juillet 1953.

Au début du siècle quatre jeunes paroissiennes entrent chez les Sœurs du Bon-Pasteur de Montréal.

Mademoiselle Marie Lessard admise au noviciat le 27 mai 1907 y prend le nom de Sœur Marie-de-Sainte-Eugénie. Elle était née le 26 mars 1883 du mariage d'Athanase Lessard et de Marie Picotte. Elle décédera à Montréal le 11 novembre 1953.

Emma Caron, née le 23 juillet 1886, appartient à l'une des plus grandes familles locales, celle de Ferdinand Caron. Elle entre chez les Sœurs du Bon-Pasteur le 7 février 1908 et reçoit le nom de Marie-de-Sainte-Colombe. Elle réside aujourd'hui à la Maison Sainte-Daric, à Montréal.

Marie-Anna, cadette de la précédente, se présente au postulat en même temps qu'elle et devient Sœur Marie-Gertrude-du-Sacré-Cœur. Elle était née le 26 mai 1889. Sa mort surviendra le 29 avril 1939.

Elmire Caron, fille aussi de Ferdinand, née le 28 octobre 1881, suit ses deux cadettes en communauté le 12 septembre 1910 et devient Sœur Marie-Raphaël-de-la-Providence. Elle remplira pendant près de vingt-cinq ans la charge de supérieure en divers couvents. Elle demeure actuellement à la Maison provinciale de Montréal.

Le Monastère du Précieux-Sang de Trois-Rivières admet à cette époque deux demoiselles Livernoche. La première, Flore, née le 11 décembre 1883, était fille de Philorum. Elle entre au Précieux-Sang le 29 septembre 1902 en qualité de choriste sous le nom de Marie-du-Saint-Rédempteur. Elle décède six mois à peine après ses vœux, le 1<sup>er</sup> juin 1905.

Cora Livernoche entre au Monastère le 1<sup>er</sup> novembre 1905 et prend elle aussi le nom de Marie-du-Saint-Rédempteur. Fille d'Alphonse Livernoche et d'Emma Lamy, elle était née le 29 juin 1886. Elle fait profession comme sœur converse et décède toute jeune encore le 26 mai 1911.

Deux Louisevilliennes deviennent religieuses de Jésus-Marie durant cette époque féconde en vocations. La première, Mère Marie-Hermann, était fille de Jean-Baptiste Tessier et de Célestine Therrien; elle était née en 1884 et portait

le nom de Blanche. Elle entre au noviciat de Sillery en 1907. Après dix ans de séjour à Providence, Rhode-Island, elle y décédera le 9 décembre 1917. Au terme d'une longue maladie saintement supportée, elle dira: « Je meurs jeune, je n'ai pas beaucoup travaillé; je comprends pourquoi le bon Dieu m'envoie tant de souffrance, il veut me donner des mérites. »

Cécile Caron, fille d'Édouard-Louis et de Georgiana Ricard, née en 1889, entre au noviciat de Jésus-Marie en 1909. Elle y fait profession le 15 février 1911 sous le nom de Sœur Saint-Frédéric. Elle sera cuisinière à Sillery, Lauzon, Providence, Kingsbridge, Woonsocket et New York, manifestant partout, avec une humilité convaincue, un esprit de travail infatigable. Elle décédera à Sillery le 1<sup>er</sup> mai 1949.

Marie-Antoinette Ferron, né à Louiseville le 25 juin 1888, entre chez les Sisters of St. Joseph, à La Grange, Illinois, le 9 août 1907. Fille d'Ambroise Ferron et de Marie-Louise Paquin elle était encore bébé quand ses parents avaient émigré aux États-Unis. Devenue Sœur Marie-Saint-François-de-Sales elle sera institutrice pendant quarante-huit ans et supérieure pendant dix-neuf ans. Elle demeure aujourd'hui à Westchester, Illinois.

Sœur Antonia Doyon, s.g.m., née le 16 août 1883 du mariage de Louis Doyon et de Clémentine Picotte, est reçue chez les Sœurs Grises de Montréal le 15 août 1901. Elle sera institutrice, pharmacienne et sacristine modèle. Elle décédera à Saint-Boniface, Manitoba, le 16 octobre 1954.

Le 19 septembre 1911, les Petites Franciscaines de Marie admettent à leur postulat de la Baie-Saint-Paul la Louisevillienne Marie-Ella-Sadie Béland, née le 28 mars 1892 et fille d'Hormisdas Béland et d'Émélina Lajoie. Devenue Sœur Marie-de-l'Eucharistie elle enseigne à la Baie-Saint-Paul, Montréal, Pointe-au-Pic, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Urbain de Charlevoix. En 1927 elle sera nommée supérieure à Saint-Tite-des-Caps. Peu après elle deviendra directrice du probandat de la Baie-Saint-Paul et gardera cette fonction jusqu'à sa mort survenue le 29 juin 1942. Elle laissera une réputation d'éducatrice incomparable.

#### Des personnalités, des originaux, une prédestinée !

Tandis qu'un si grand nombre de paroissiens et de paroissiennes devenus prêtres, religieux et religieuses, se dévouent pour l'Église dans toute l'Amérique du Nord, plusieurs laïcs font leur marque dans la localité même.

Le Louisevillien le plus remarquable de cette période est peut-être Joseph-Édouard Béland. Fils de J.-B. Béland et de Germaine Clermont il était né le 18 mai 1869. Après des études primaires à l'école du village il avait fait son cours commercial au collège de Yamachiche. A l'âge de dix-neuf ans il s'était engagé comme commis dans un magasin de Sherbrooke et, en 1890, il était revenu dans la localité et avait ouvert un magasin de mercerie. Le 2 avril 1894 il avait épousé Séverine Voisard. L'œuvre capitale de J.-E. Béland est la fondation en 1900 de l'Empire Shirt Co. Sous sa direction habile et active cette

manufacture progresse sans cesse et se fait connaître dans tout le Canada. En 1925 il fondera une succursale à Grand'Mère. Il sera élu échevin et maire de la ville et se montrera toujours citoyen modèle, charitable et intègre. Il décédera le 14 octobre 1927<sup>14</sup>.

Un autre personnage prospère est Isaac Giguère. Né le 3 février 1857 de Jean-Baptiste Giguère et d'Agathe Gonnaville, il avait épousé le 14 janvier 1879 mademoiselle Philomène Paquin et s'était établi à Maskinongé comme cordonnier. Après un séjour à Worcester, Massachusetts, le mal du pays le ramène dans sa place natale où il ouvre une petite épicerie qui prend sans cesse de l'importance et devient un commerce considérable. Isaac Giguère sera échevin, maire, marguillier, commissaire d'écoles, juge de paix et membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul pendant cinquante ans. Il sera inhumé le 17 mars 1937.

Une autre figure intéressante est Joseph Pichette, né le 20 août 1878 de Louis Pichette, négociant, et de Philomène Giguère. Après son cours classique à Trois-Rivières, Joliette et Montréal, il commence en 1900 une brève carrière de journaliste. Après un début au *Progrès de Louiseville*, il passe bientôt à *La Patrie* de Montréal comme reporter puis au *Canada* comme rédacteur; de là il va diriger *La Justice* à Holyoke, Massachusetts. En 1904 il abandonne le journalisme et revient à Louiseville commencer sa cléricature chez le notaire J.-A. Coutu. Attaqué par la tuberculose il doit renoncer aux études professionnelles et succombe à la maladie le 9 mai 1911.

Plusieurs étrangers viennent s'établir dans la ville et y jouent un rôle de premier plan.

Tel est Joseph Labonté, natif de Yamachiche. Homme de ressources et d'activité, propriétaire d'une ferme, agent d'assurances, il se mêle à toutes les questions. En 1903 il se présente à la mairie de la ville; il est défait cette fois; mais l'année suivante on l'élit par acclamation. Peu d'années après il va demeurer à Montréal où il s'occupe de négoce et de transactions immobilières. De là il passera à Drummondville où il décédera<sup>15</sup>.

Georges Lafontaine était né à Saint-Barthélemi le 1<sup>er</sup> février 1857. Vers 1899 il quitte sa ferme et sa paroisse natale pour se lancer à Louiseville dans le commerce du foin. Il épouse en premières noces Délia Barrette, veuve de Narcisse Damphousse, et en secondes, Graziella Richard, veuve du docteur Arthur Houde de Saint-Célestin de Nicolet. Il apparaît sur la scène politique en 1904; il est élu député provincial et le restera jusqu'en 1912. Il est alors délégué par le gouvernement fédéral pour représenter le Canada à l'exposition internationale de Gand. Là-bas quelqu'un a l'heureuse idée d'offrir à chaque visiteur du kiosque canadien une pomme du pays! Près de cinquante ans plus tard l'on parlera encore en Belgique de ces pommes canadiennes! En 1914 Georges Lafontaine devient maître de poste. Il décédera subitement, au cours d'une voyage en chemin de fer, le 29 octobre 1919<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Voir *La Presse*, 16 octobre 1927.

<sup>15</sup> Collection Michel Côté.

<sup>16</sup> Charles DÉSARD, *Georges Lafontaine*, dans *ESJ*, 3 septembre 1927, p. 1.

J.-Raoul Côté, originaire de Québec, vient ouvrir un commerce d'épicerie à Louiseville peu avant la fin du siècle. Le 16 octobre 1898 il épouse Fabiola Beaudoin de Joliette. Homme avisé et entreprenant, il transforme une ancienne manufacture d'allumettes en un atelier de confection sous le nom de Louiseville Shirt Co. C'est lui qui en 1899 est le premier citoyen de la localité à posséder une automobile. Après quelques années il ira demeurer à Montréal<sup>17</sup>.

En 1901 maître J.-Alfred Désy ouvre un bureau légal. Né à Saint-Barthélemi le 17 septembre 1878 il avait fait ses études classiques à L'Assomption et à Trois-Rivières. Après avoir terminé son cours de droit à Montréal il est admis à la pratique le 5 juillet 1901 et vient aussitôt s'établir à Louiseville. Cinq ans plus tard il se transporte à Trois-Rivières où il s'occupe d'œuvres sociales et de politique. Avocat remarquable, il défendra des causes retentissantes et sera nommé juge de la Cour Supérieure en 1916. Il décédera à Trois-Rivières le 15 mars 1925<sup>18</sup>.

Le Nicolétain Michel Côté, qui deviendra une figure classique dans la paroisse, y arrive en 1902. Un accident de voiture l'avait rendu infirme dans sa jeunesse; mais à force d'énergie il avait fait son apprentissage de photographe à Saint-Guillaume d'Upton. Il emprunte alors \$50.00 d'un oncle qui est forgeron à Nicolet, il s'achète une caméra de \$9.00, reçoit gratis un instrument de finissage, se procure le trousseau le plus indispensable, range tout son bien dans un vieux porte-manteau et s'embarque sur le *Jean Nicolet*, n'ayant plus pour tout capital que la somme de \$8.00. C'est ainsi qu'il débarque à Louiseville et ouvre son studio chez le bijoutier F.-X. Masse. Il va saluer monsieur Tessier qui lui donne peu d'espoir de succès; mais son proprio l'encourage et lui fait de la réclame. Peu à peu le cercle des amis et des clients s'élargit, les affaires vont de mieux en mieux. Au bout de l'année la dette est remise et un autre \$50.00 est placé à la banque! Onze ans plus tard Michel Côté achète sur la rue Saint-Laurent la résidence des ex-députés Louis-Honoré Gauvreau, Alexis Lesieur-Desaulniers et Hector Caron<sup>19</sup>.

En même temps qu'il exerce sa profession le photographe Côté, qui a appris par lui-même à lire et à écrire, s'intéresse à l'histoire locale. Il parviendra à accumuler une masse énorme de renseignements sur tout ce qui touche au passé de Louiseville.

En 1904 maître Joseph-Adrien Coutu vient pratiquer le notariat dans la ville. Il était né à Maskinongé le 12 septembre 1877 et avait fait son cours classique à Joliette. Le jeune juriste possède bientôt un bureau prospère. En 1906 il épouse mademoiselle Alexandrine Dussault. Bien que nouveau venu il ne tarde pas à occuper plusieurs fonctions publiques: il sera secrétaire-trésorier de la municipalité urbaine et du comté, registraire, marguillier.

<sup>17</sup> Collection Michel Côté.

<sup>18</sup> \*\*\*L'Hon. J.-Alfred Désy, dans *Le Bien Public*, 17 mars 1925, p. 1.

<sup>19</sup> M. Côté, *Mes 50 ans de photographie à Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 12 avril 1952, p. 13.

Homme actif, populaire et progressif, il sera en tête de tous les mouvements aptes à procurer l'avancement de la ville<sup>20</sup>.

L'on peut considérer aussi comme Louisevillien le Montréalais Rodolphe Tourville, propriétaire du « Moulin à feu ». Fils de l'Honorable Louis Tourville, conseiller législatif, Rodolphe était né à Montréal le 31 mars 1867. Il avait fait ses études à l'Académie du Plateau et au Collège Sainte-Marie. Le 6 juin 1892 il avait épousé mademoiselle Berthe Archambault, fille d'un député de Vaudreuil. Son industrie du bois l'introduit lui-même à la politique et il sera pendant longtemps député provincial de Maskinongé. Il décédera à Montréal le 8 septembre 1932<sup>21</sup>.

Un jour d'automne vers 1900 l'on voit arriver à pied, venant de Trois-Rivières, un étranger vêtu à l'américaine et accompagné d'un chien. Il regarde longuement de chaque côté de la route. C'est le peintre Alexander Schilling originaire de Chicago qui, avec son inséparable Monty, est en quête de beautés naturelles. Presque chaque année, à l'époque de la chute des feuilles et du coloris des érables, il reviendra arpenter tous les chemins de la paroisse: le Petit-Bois avec ses clôtures ombragées et sa pente douce vers le lac, le Haut-de-la-Rivière avec son pont de broche suspendu, le tournant de Chacoura et la beurrerie Pagé, la Petite-Rivière aux méandres si coquets, le Bas-de-la-Rivière avec ses saules penchés sur l'eau. Un midi ensoleillé d'octobre il peindra la vieille église, toute grise sur un fond bleu-ciel, avec les arbres de son avenue, le charnier en pierre des champs et le cimetière délabré<sup>22</sup>!

Les Louisevilliens en viennent à regarder comme l'un des leurs ce paysagiste original, luthérien fanatique, qu'ils surnomment « Saint-Roch et son chien ». Schilling trouve à Louiseville et dans les environs l'inspiration de nombreux tableaux. Spécialiste des scènes rurales des Pays-Bas, du New Jersey, du Connecticut et des Adirondacks, il revient toujours fidèlement aux bords de la rivière du Loup.

Probablement parce que son art n'est guère profitable, Schilling entreprend l'étude du droit et est admis à la pratique en 1910. L'année suivante il épouse June Patty qui lui donnera un garçon et deux jumelles. Mais il continue à dessiner. Sa dernière apparition à Louiseville aura lieu en 1936. Il décédera quelques mois plus tard, le 19 janvier 1937<sup>23</sup>. Peu après sa mort des admirateurs et des amis publieront un album souvenir dans lequel se retrouvent quatre tableaux inspirés par le vieux Québec. L'un d'eux daté de 1921 a pour titre: *Near Lac St. Pierre*<sup>24</sup>.

L'on ne posséderait pas une idée complète de la « société » louisevillienne d'il y a soixante ans si l'on ignorait ses vagabonds! Il est des types qu'on ne

<sup>20</sup> Collection Michel Côté.

<sup>21</sup> Charles DRISARD, *Rodolphe Tourville*, dans *ESJ*, 15 janvier 1931, p. 1.

<sup>22</sup> M<sup>me</sup> A. CARON-LEGRIS, *L'Étranger*, dans *VPL*, février 1936, p. 7-8.

<sup>23</sup> *Who was Who in America*, Chicago, Magnis, 1943, p. 1119; aussi Collection Michel Côté.

<sup>24</sup> *The Book of Alexander Schilling*, New York, The Paisly Press Inc., 1937, VIII-72 p. [21 hors-texte].

peut décrire, soit à cause de leur crudité, soit à cause de leurs affinités. Mais il en reste quelques-uns : la Quioute, Pacaud, Tit-Blanc et Cadet qui feraient de piquants portraits.

La Quioute est une pauvre qui traînée par de gros chiens mendie son pain de paroisse en paroisse. Elle passe pour une jeteuse de sorts. Elle est effrayante avec sa « capine » de laine noire et son visage de sorcière, mince et long, où percent des prunelles noires et brillantes. Elle s'exprime sur un ton criard, rauque et autoritaire; ses yeux jettent des éclairs; sa voix respire la rancœur ! Mais, qui le croirait !, la Quioute elle-même finit par trouver un soupirant et vers 1900, peu d'années avant de mourir, elle convole avec un veuf de la place ! Mais les villageois lui font un des plus formidables « charivaris » dont l'histoire se souviennent !

Pacaud est un natif de Beauharnois et un intellectuel. On chuchote qu'il a fait un bon cours classique chez les Jésuites de Montréal. Mais il aime trop la dive bouteille; et « qui a bu boira » ! Il transporte misérablement de place en place sa prestance et sa dignité. Quand on lui fait une aumône il débite un remerciement si pieux qu'un curé ne saurait mieux dire. Mais un bon jour, las des quolibets dont on l'assaille, Pacaud cesse de paraître à Louiseville. Plus tard, on apprendra que dans une crise de soif il a bu trop d'eau de Floride et s'est empoisonné. On l'a trouvé mort dans une grange à Sainte-Anne de la Pérade.

Tit-Blanc est un gros nègre. Il se dit originaire du Bengale et prétend s'appeler Joseph-Lucien-Alphonse de la Grange. Cadet d'une famille de neuf enfants, il avait perdu son père à onze ans et avait été recueilli par des Sœurs Missionnaires. Après deux années d'orphelinat il s'était caché un soir au jardin et s'était embarqué sur un navire en partance pour l'Amérique. Depuis lors il parcourt le continent de l'ouest à l'est et du nord au sud. Il marche sur la voie ferrée. On le connaît partout et partout il a des amis. Il vit de la charité et des menues recettes que lui valent de-ci de-là ses tours de nécromancie !

Cadet vient de Saint-Gabriel de Brandon; du moins c'est ce qu'il dit à Louiseville. Peut-être qu'à Saint-Gabriel de Brandon il se fait passer pour Louisevillien ! Il est toujours sur la route, mangeant et couchant ici ou là chez des gens hospitaliers. Quoique simple d'esprit il n'est pas mauvais garnement et a d'amusantes réparties. Il imite on ne peut plus comiquement le chant du coq ou le meuglement des bœufs. Son répertoire est bien fourni de chansons et il est plaisant à entendre, surtout dans *La Madelon* qu'il exécute avec une mimique impayable. Il a des habits délabrés, l'air piteux, l'œil honnête. Mais il est habile au métier. Ses histoires d'ailleurs valent bien les sous qu'on lui donne. Il raconte que sa mère l'a conduit un jour à l'asile de la Longue-Pointe: « Je vous amène un fou », dit-elle à la portière. Mais celle-ci reluquant la vieille riposte de but en blanc: « Est-ce lui ou vous que l'on va garder ? » De fait Cadet n'est pas toujours lucide. Il a des tirades apocalyptiques; il habite,

dit-il, le ciel et la terre; il prétend être le juif errant et pour prouver que c'est vrai il en chante la complainte<sup>25</sup>.

Un personnage bien différent de ceux-ci évolue alors sous le toit du Couvent: c'est Rose-de-Lima Cartier. Fille d'un Canadien émigré aux États-Unis elle avait perdu sa mère à deux ans. Le père restant avec trois orphelines avait supplié les Sœurs de l'Assomption de les prendre en soin. Va pour les deux aînées, mais que ferait-on du bébé? Mademoiselle Georgine s'était offerte pour garder la fillette durant la nuit et alors on l'avait acceptée.

Le 5 janvier 1885 Rose-de-Lima était donc arrivée. « Oh! qu'elle est laide! s'était écriée la Supérieure. Comment ferons-nous pour l'aimer? » Mais les choses avaient changé vite. Sœur Saint-François-Xavier, Sœur Saint-Jean et demoiselle Georgine n'ont peut-être jamais eu dans toute leur vie d'autre amour humain que celui-là. Mais avec quelle tendresse excessive, quel dévouement sans bornes, elles ont élevé la petite! Sœur Saint-Jean ne voyait que Rose-de-Lima dans la maison; si la fillette était malade elle l'était davantage et ne se donnait de repos que si on l'avait soulagée; quand Rose-de-Lima pleurait elle pleurait aussi!

A l'âge de quatre ans l'enfant avait eu les fièvres. Sœur Saint-Jean s'était tenue à son chevet jour et nuit; nul besoin de dire que Georgine Saint-Pierre avait veillé son heure! Avait-on fait des promesses pour sa guérison? Toujours est-il que la petite avait survécu; et quand elle avait quitté la chambre elle était habillée de bleu et s'appelait Maria!

Maria avait des qualités et des charmes. Douée d'une intelligence précoce elle était affable et aimante. Il faut dire que sa mère Sœur Saint-François-Xavier, ne lui passait pas de caprices. Elle avait fait sa communion le 21 mai 1891 puis était partie pour Sainte-Angèle. De là elle passe à Nicolet où en 1899 elle obtient un diplôme pédagogique. Elle enseigne alors pendant un an, visite sa famille aux États-Unis, puis le 15 septembre 1901 elle entre au noviciat des Sœurs du Bon-Pasteur.

En se rendant à Montréal Maria arrête à l'alma mater louisvillienne. Prenant une médaille d'honneur qu'elle avait gagnée comme couventine elle la met au cou d'une statue de la Vierge en disant: « C'est ici que je te fais mon humble cadeau, parce que c'est ici que j'ai commencé à t'aimer! »

Prise de tuberculose, Maria Cartier ne peut rester au Bon-Pasteur. Elle est ramenée par Georgine parmi ses mères d'autrefois. Un jour la jeune fille écrit dans un carnet: « Je me suis couchée, j'ai demandé à Dieu un bon sommeil; j'ai rêvé que Dieu visitait la terre. Je lui dis: Oh! que la terre est triste! Il me répondit: Console-toi, bientôt viendra le ciel! » C'est alors le déclin. Le 2 novembre 1902 est le dernier jour de Maria. Il se passe en un ravissement! Vers le soir, la malade murmure: « Mon Dieu, je vous offre ma vie en expiation de mes péchés. » Un beau sourire illumine un moment sa figure qui

<sup>25</sup> Collection Michel Côté.

s'assombrit aussitôt tandis qu'elle soupire: « Que c'est dommage ! » On croirait qu'elle a entrevu un coin du ciel puis que le rideau vient de retomber ! Vers neuf heures elle s'écrie: « O Marie, venez à mon secours ! » La statuette de la Vierge qu'elle tient en main lui échappe et son âme s'envole vers sa divine et bien-aimée Mère. Elle a vingt ans et neuf mois.

Quand les cloches sonnent à toute volée pour annoncer le décès Sœur Saint-François-Xavier remarque: « Ce sont les noces de Maria ! » La pauvre petite fille des Sœurs de l'Assomption a des funérailles comme la plus riche enfant ne pourrait en avoir. C'est la revanche du divin amour<sup>26</sup> !

### Le tournant du siècle: 1897-1903

Tandis que ces personnages nombreux et divers décorent la scène louisévillienne, le temps défile avec son mélange de succès et de déceptions.

L'année 1897 amène la fondation du Tiers-Ordre de Saint-François, la disparition de *L'Écho* et la naissance du *Progrès de Louiseville* qui ne vivra que quatre ans<sup>27</sup>.

Le 24 janvier 1898 Monseigneur Louis-François Laflèche érige l'Association des Dames charitables pour laquelle il obtient de multiples indulgences<sup>28</sup>. Cet acte est l'un des derniers du Prélat en faveur de Louiseville. Le 14 juillet suivant le grand évêque de Trois-Rivières disparaît après un long règne à la fois brillant et fructueux.

Au cours de l'été Sœur Saint-Euphémus, a.s.v., devient supérieure du couvent. Ses sept années de gouvernement sont marquées par l'affluence et par le succès des élèves. Le nombre des pensionnaires dépasse les deux cents; elles envahissent tous les appartements et exigent de la part des maîtresses un dévouement à toute épreuve. Mais les résultats font oublier les fatigues. Chaque année les finissantes sont si bien préparées par Sœur Saint-Étienne qu'elles décrochent infailliblement leur diplôme. Des étudiantes viennent d'autres pensionnats dans la persuasion qu'à Louiseville les brevets se conquièrent sans coup férir<sup>29</sup> !

Le docteur L.-A. Plante accède en cette année 1898 au poste de maire de la ville. Odilon Desrosiers établit une petite fabrique d'allumettes dans une salle de trente pieds carrés sur le côté ouest de la rue Saint-Paul, près Saint-Jacques; mais l'entreprise ne durera pas<sup>30</sup>.

<sup>26</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 42-50, original, AASVL.

<sup>27</sup> Louis BLAZON, *Les journaux qui ont été publiés à Louiseville*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1926, p. 14.

<sup>28</sup> Décret d'érection, 24 janvier 1898, original, APL; aussi J.-F. Béland, prêtre, lettre à M. Tessier, Trois-Rivières, 23 mars 1898, original, APL.

<sup>29</sup> Sœur M. DU BONSECOURS, a.s.v., *Histoire de la Mission de Louiseville*, p. 71-72, original, AASVL.

<sup>30</sup> Collection Michel Côté.

En 1899 le grand hôtel de Saint-Léon tire à sa fin. Le 25 juin William Percival Eby fait saisir les biens de la St. Leon Mineral Water Company Limited. Le terrain et les bâtisses sont acquis par le Torontois Milton Augustus Thomas qui les revend quelques années plus tard à son concitoyen Donald D. Mann. La bâtisse alors en ruine sera achetée par le docteur O.-E. Milot qui en utilisera le bois pour reconstruire sa résidence incendiée <sup>31</sup>.

Le 25 juillet 1899 a lieu à Trois-Rivières le sacre du successeur de Monseigneur Laflèche : l'abbé François-Xavier Cloutier né à Sainte-Geneviève de Batiscan en 1848. C'est lui qui veillera désormais aux destinées du diocèse et qui sera l'ordinaire de la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

L'on est alors au temps de la guerre du Transvaal. Pour profiter d'un marché lucratif une compagnie de New York, The American Hay, établit près de la gare une machine à vapeur qui comprime, en vue de l'exportation au Sud-Afrique, le foin déjà pressé par les cultivateurs. Cette firme restera en activité même après la fin du conflit <sup>32</sup>.

Stimulé par les commandes militaires le commerce canadien est alors dans une ère de prospérité. Cependant, « comme il n'y a pas de règles sans exceptions, dit le journal local, se trouve Louiseville qui rétrograde ». En réalité les choses ne vont pas trop mal. Les cultivateurs prospèrent. A l'automne les récoltes surtout celle du blé rapportent beaucoup. « Grâce aux engrais que nous avons donnés à nos terres depuis quelques années, elles poussent mieux et plus vite », déclare *Le Progrès*.

L'exposition annuelle est aussi un succès. Environ dix mille personnes y assistent; les exposants sont nombreux; les exhibits sont remarquables : l'on constate une amélioration dans la qualité des animaux, des produits agricoles et des ouvrages domestiques <sup>33</sup>.

Le 15 février 1900 survient le plus grave accident que la paroisse eût déploré jusqu'alors. Monsieur et Madame Alphonse Bellemare, Charles et Stéphanie Lefrançois qui se rendent en voiture à Mont-Carmel sont happés par un convoi rapide du Pacifique Canadien et tués tous quatre sur-le-champ.

Et voici qu'arrivent les automobiles. L'on en voit déjà de temps en temps sur la grand-route. Les gens s'arrêtent et s'émerveillent devant cette machine à roues de voitures, sans portes, sans cheval, qui vole à une vitesse mirobolante de quinze milles à l'heure, dans un nuage de poussière et de fumée et au milieu de pétarades assourdissantes ! Mais les chevaux sont moins enthousiastes : ils se cabrent, bondissent hors du chemin et prennent le mors aux dents ! Plusieurs braves citoyens voudraient faire un mauvais parti aux malotrus qui déséquili-

<sup>31</sup> Charles DRISARD, *Notes historiques sur les Sources Saint-Léon*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> octobre 1923, p. 16.

<sup>32</sup> Collection Michel Côté.

<sup>33</sup> *Notes locales*, dans *Le Progrès de Louiseville*, 26 septembre 1899, p. 3, conservé aux APC.

brent ainsi les us traditionnels<sup>34</sup> ! Un peu plus et ils soupçonneraient un complot contre les producteurs de foin !

Avec le tournant du siècle survient le mirage des mines d'or d'Alaska. Au printemps de 1900 deux jeunes Louisevilliens, le cultivateur Zoël Paillé et le commis Philippe Fortin, vont y chercher fortune<sup>35</sup>.

Si toute la jeunesse locale ne peut trouver sur place des positions attrayantes elle est du moins en mesure d'acquiescer une éducation excellente. Le collège connaît alors de grandes réussites pédagogiques. Un visiteur canonique peut écrire : « J'ai fait l'examen des élèves avec une minutieuse sévérité, sur toutes les matières du programme, pendant dix-sept heures de classe, et j'ai acquis la conviction qu'on ne peut obtenir les résultats par moi constatés que par un enseignement intensif, que l'on ne saurait raisonnablement exiger de la généralité des maîtres. J'ai vu des enfants de 12 et 13 ans me résoudre les questions d'arithmétique du diplôme d'école élémentaire avec une rapidité et une sûreté merveilles. Sans prétendre que tout soit parfait, force m'est de déclarer que la marche et la discipline des classes sont dignes d'éloges et d'encouragements. » L'inspecteur gouvernemental lui-même place l'Académie de Louiseville au premier rang après celle de Trois-Rivières<sup>36</sup>.

Parmi les faits divers de 1900 notons : la nomination de Zénon Paquin comme organiste à la place du frère Théon-Marie; l'incendie de l'ancienne école des garçons possédée par Thomas Lavallée; la publication éphémère d'une feuille politique : *L'Étoile*<sup>37</sup>; et surtout les campagnes électorales.

Car 1900 est une année d'élections. Au fédéral, Hormisdas Legris a pour adversaire le conservateur Sir Adolphe-P. Caron qu'il défait le 7 novembre par une majorité de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf voix, la plus grande encore obtenue dans le comté. Au provincial, le député Hector Caron est réélu en dépit du fait que le parti libéral est au pouvoir<sup>38</sup>.

L'année 1901 voit surgir trois initiatives importantes sur les plans artistique, agricole et industriel.

La disparition de l'ancienne Harmonie de Louiseville laissant un vide regretté dans les fêtes paroissiales, la Fabrique organise la Fanfare Saint-Antoine-de-Padoue, sous la direction d'Olivier Mineau; elle autorise même une dépense de \$191.50 pour l'achat d'instruments chez Edmond Hardy de Montréal<sup>39</sup>.

Le Terrain de l'Exposition est acheté par la Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé. Ce groupement, fondé quelques années auparavant, compte

<sup>34</sup> Collection Michel Côté.

<sup>35</sup> Voir *La Presse*, 28 avril 1900, p. 20.

<sup>36</sup> Frère Ulysse, f.i.c., Actes de visites, 18 avril 1900, original, ACSLL.

<sup>37</sup> Collection Michel Côté.

<sup>38</sup> LACERTUS, *Le passé politique du Comté de Maskinongé. Assemblée Législative*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> décembre 1925, p. 10; MASKINONGEOIS, *Joseph-Hormisdas Legris, Sénateur, 1850-1932*, dans *ESJ*, mars 1932, p. 1.

<sup>39</sup> Collection Michel Côté.

parmi ses principaux officiers : Édouard Caron et Édouard Martin de Louiseville et Hormisdas Mayrand de Saint-Léon <sup>40</sup>.

D'après les vieux souvenirs ce même été voit arriver au Bas-de-la-Rivière la scierie flottante d'Hercule Dansereau. Les machines sont montées sur un chaland et mues par la vapeur. Le Moulin Dansereau emploiera un bon nombre d'ouvriers pendant quatre ou cinq ans puis il se transportera ailleurs <sup>41</sup>.

En 1902 apparaît un « club social pour hommes » ; il loge dans la maison du photographe Ringuet et possède une licence pour les boissons alcooliques. En cette même année la ville se donne un nouveau maire : Auguste Desrosiers, et l'église reprend une ancienne organiste : madame Alphonse Loranger. Le 11 août la gare du chemin de fer est incendiée <sup>42</sup>.

Le 10 février 1903 le député J.-H. Legris est nommé sénateur pour la division de Repentigny. La même année il fait partie d'une commission royale sur la colonisation dans la province de Québec et il y joue un rôle passablement célèbre. Les activités électorales de l'Honorable Hormisdas Legris diminuent dès lors ; mais le Sénateur restera alerte en beaucoup d'autres domaines. Il décédera à Hull le 6 mars 1932 <sup>43</sup>.

La vacance du comté par suite de la promotion du député occasionne une élection partielle. Des libéraux influents s'entendent pour faire élire par acclamation le docteur Léandre Hamelin. Une réunion de famille est même convoquée pour fêter cet événement. Mais voici que des manœuvres secrètes ont lieu au dernier moment et le 3 mars 1903, à la mise en nomination, le seul candidat proposé est Hormisdas Mayrand qui devient par le fait même représentant de Maskinongé aux Communes <sup>44</sup>.

Le mois de juillet de cette année est fécond en catastrophes : le 18, un incendie consume les résidences de Napoléon Pagé, Toussaint Moreau, Louis Lamy et Georges Caron. Le 25, c'est la manufacture de portes et châssis d'Onésime Plante qui est détruite par le feu. Le 28, William Adams, âgé de 22 ans, est tué accidentellement au moulin Dansereau.

#### Dissensions, revers et progrès : 1904-1914.

Les événements les plus considérables de 1904 sont des élections et une conflagration.

La première élection, qui a lieu le 21 janvier, est celle de Joseph Labonté comme maire de la ville. Il est élu par acclamation car ses adversaires disent qu'ils se respectent trop pour se battre contre lui ! A peine installé il fait amender la charte municipale pour introduire le secret du vote électoral. Mais

<sup>40</sup> AGRICOLA, *La Société d'agriculture du comté de Maskinongé*, dans *ESJ*, 2 février 1933, p. 5.

<sup>41</sup> Collection Michel Côté.

<sup>42</sup> *Registre des délibérations du conseil de la Ville de Louiseville*, 5 mai 1902 ; aussi Collection Michel Côté.

<sup>43</sup> MASKINONGÉOIS, *Joseph-Hormisdas Legris, Sénateur, 1850-1932*, dans *ESJ*, mars 1932, p. 1.

<sup>44</sup> Charles DRISARD, *J.-L.-Léandre Hamelin*, dans *ESJ*, 15 février 1929, p. 1.

les opposants regimbent. Apprenant qu'ils veulent tenir une assemblée à l'Hôtel de ville, Labonté ordonne au gardien de ne pas ouvrir la porte. Mais les manifestants pénètrent de force dans la salle. Le maire fait alors arrêter quelques notables qui seront condamnés par un tribunal trifluvien à garder la paix pendant un an ! Pour manifester leur dépit trois échevins démissionnent en bloc et sont remplacés par des personnages aussi puissants que les docteurs Hamelin et Milot et le marchand L.-A. Nobert. Labonté a maille à partir avec eux ! Quand la lutte se corse il déclare que « le moment est solennel », puis il fait mettre à l'ordre ou à la porte par les huissiers ceux qui sont trop récalcitrants ! Au scrutin de l'année suivante, qui sera secret, les électeurs municipaux renverront dans la vie privée le magistrat remuant <sup>45</sup>.

Au début de 1904 également le député provincial Hector Caron abandonne sa charge pour devenir Surintendant des Mines et des Pêcheries à Québec. Une élection partielle a donc lieu au mois de mars pour le remplacer. Les candidats sont Georges Lafontaine et Maître Antonin Galipeau, qui commence déjà à faire sa marque. Le premier ministre provincial est l'Honorable S.-N. Parent dont le cabinet est divisé en deux factions discordantes. Le candidat Galipeau sympathise avec les ennemis du chef. Ce dernier vient tout de même dans le comté; mais il y est reçu froidement par certains libéraux. Et l'on chuchote qu'il donne alors \$500.00 au candidat conservateur pour lui aider à vaincre le porte-étendard de son propre parti ! Finalement, après une lutte qui est mémorable tant par la valeur des orateurs que par le nombre des promesses et la vigueur de la cabale, Lafontaine est élu par une majorité de soixante-quatorze voix.

Le nouveau député n'est pas longtemps en paix car des élections générales ont lieu dès le 25 novembre. Mais il triomphe cette fois encore, l'emportant sur son adversaire, Jérémie Lesieur-Desaulniers, par deux cent cinquante-deux votes <sup>46</sup>.

Le 15 mai 1904 un incendie détruit les propriétés du quincaillier L.-A. Nobert et du photographe J.-A. Ringuet; puis le feu traverse au nord de la rue Saint-Laurent, consume la maison et la librairie de Maurice Deléglise, les résidences du docteur Ernest Milot et d'Odilon Desrosiers, l'épicerie Bourret, le magasin de David Gaucher, deux maisons d'Isidore Corbin et celles de Veuve Narcisse Corbin, d'Alfred Plourde et de Prudent Auger. C'est l'un des pires sinistres qui soient jamais survenus à Louiseville <sup>47</sup>.

C'est en cette année que la Banque d'Hochelaga achète la propriété qu'elle loue depuis sa venue dans la place. Le gérant est alors J.-Edmond Turgeon qui gardera cette fonction depuis 1899 jusqu'à 1935 <sup>48</sup>.

<sup>45</sup> Collection Michel Côté.

<sup>46</sup> Charles DRISARD, *Georges Lafontaine*, dans *ESJ*, 3 septembre 1927, p. 1.

<sup>47</sup> Collection Michel Côté.

<sup>48</sup> M. CÔTÉ, *Les Banques à Louiseville*, dans *ESJ*, 5 mai 1933, p. 5.

En 1905 l'agent du téléphone, Hubert Dussault, est remplacé par sa fille, Marie-Louise la future madame Charles Heaton qui conservera cette charge jusqu'en 1945 <sup>49</sup>.

Le 23 avril de cette même année un incendie causé par une locomotive détruit deux granges appartenant à M. Robillard, commerçant de foin de Montréal, ainsi que les propriétés de Donat Damphousse et d'Alphonse Loranger. Le 20 octobre la Ville vend l'édifice de l'Independent Matches Co., acquis de la compagnie Eddy, à Antoni Caron qui y fabriquera des boîtes à beurre jusqu'à ce que l'édifice soit consumé par les flammes le 2 avril 1909 <sup>50</sup>.

Au cours de 1906 c'est le gaz naturel qui avive la curiosité publique. Au mois d'août les Frères creusent en arrière du collège un puits de cent quatre-vingts pieds de profondeur qui dégage suffisamment de combustible pour éclairer plusieurs appartements. Mais déjà une compagnie à charte a acquis des réserves gazifères entre Yamachiche et Saint-Barnabé et a construit une canalisation pour approvisionner Trois-Rivières d'un côté et Louiseville de l'autre. En novembre le collège s'abonne au service et y adapte l'une de ses fournaies. Mais le brûleur ne parvient pas à chauffer tout l'établissement durant les gros froids. Dès l'année suivante les sources sont épuisées et le gaz manque définitivement <sup>51</sup>.

En l'année 1907 le marchand J.-A. Bussièrès devient maire de la ville et le notaire J.-A. Coutu, secrétaire-trésorier. L'ancienne fonderie Blais, possédée par Philippe Clément, est achetée par M. Dupuis de Trois-Rivières qui la maintiendra en opération pendant quelques années puis la vendra à un démolisseur <sup>52</sup>.

Le 19 mai 1907 la Commission scolaire acquiert gratuitement, par bail emphytéotique, le terrain des Sœurs de l'Assomption situé à l'angle sud-ouest des rues Saint-Laurent et Notre-Dame dans le but d'y construire « une maison d'école pour les filles de cette Municipalité ». L'on est donc enfin décidé de bâtir un externat féminin pour remplacer l'ancienne maison Lebourdais qui est « trop près du chemin » et qui « a fait son temps ». La construction est confiée le 20 octobre 1907 aux entrepreneurs McLeod & Vanasse pour la somme de \$2,807.00. La bâtisse sera terminée au cours de l'été suivant <sup>53</sup>.

En janvier 1908, au terme de longues démarches, le chanoine Tessier érige dans la paroisse la Confrérie de la Garde-d'Honneur <sup>54</sup>.

Le 8 juin le député provincial Georges Lafontaine est réélu par quatre-vingt-huit voix de majorité sur Pierre Gélinas de Sainte-Ursule <sup>55</sup>.

<sup>49</sup> \*\*\**Un coup d'œil vers le passé*, dans *EL*, 17 septembre 1953, p. 17.

<sup>50</sup> Collection Michel Côté.

<sup>51</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 19-20, original, ACSLL.

<sup>52</sup> Collection Michel Côté.

<sup>53</sup> *Registre* [de la Municipalité scolaire] de 1878 à 1913, original, ACSL.

<sup>54</sup> J.-N. TESSIER, prêtre, *Registre de la Garde d'Honneur*, p. 5, original, APL; aussi Sœur S. Thersille, lettre à M. Tessier, Québec, 23 janvier 1908, original, APL.

<sup>55</sup> Charles DRISARD, *Georges Lafontaine*, dans *ESJ*, 3 septembre 1927, p. 1.

En septembre le bon père Frédéric, o.f.m., fait une visite au couvent; il bénit les élèves « et leur parle d'une manière bien simple des qualités de l'enfance <sup>56</sup> ».

Le collège passe alors par des difficultés financières; mais monsieur Tessier vient une fois de plus à la rescousse: il verse « la somme de sept cents piastres au frère Directeur Isidore-Louis pour lui aider à payer la balance de compte sur deux fournaies posées en 1900 <sup>57</sup> ».

En 1909 le professeur Edmond Saucier, fils d'Hercule Saucier, publie un volume intitulé *L'Éducation moderne et l'entraînement professionnel*. La brillante carrière de l'auteur est brisée par la mort dès décembre suivant <sup>58</sup>.

En cette même année le gouvernement fédéral construit un quai et un entrepôt sur la rive ouest de la grand-rivière, vis-à-vis la rue Sainte-Dorothée <sup>59</sup>.

L'événement le plus consolant de 1909 est sans doute la résolution que la Fabrique prend, le 19 septembre, de sacrifier les attaches de chevaux « qui existent depuis un grand nombre d'années... » On les remplace par des « palissades en fer » dans le genre de celles de Berthierville. L'exécution de ce travail est confiée à Odilon Desrosiers pour la somme de \$575.00 <sup>60</sup>.

En 1910 la compagnie Hercules Garment, représentée par M. Balacam, commence à faire confectionner des chemises à domicile <sup>61</sup>.

Encore en 1910 la Fabrique permet de continuer la rue Saint-Antoine depuis la rue Sainte-Dorothée jusqu'au cimetière. Le 13 mars de cette même année les francs-tenanciers approuvent la vente de l'ancienne ferme de la Fabrique: parce qu'il est très difficile de trouver de bons locataires, parce que la main-d'œuvre est trop élevée, parce que le Curé n'a pas le temps de s'occuper de culture, parce que les taxes sont trop hautes et parce qu'il ne s'y trouve ni maison, ni étable, ni écurie, ni grange. Comme compensation pour les revenus dus au Curé, la Fabrique s'oblige à lui payer chaque année « la somme de trois cents piastres ». La terre est donc vendue dès le 6 avril; mais à la suite d'une série de transactions la Fabrique doit la reprendre.

Les comptes paroissiaux de l'époque nous fournissent une intéressante documentation sur la « cherté de la main-d'œuvre »: le bedeau, Odilon Desrosiers, reçoit \$285.00 par année. L'organiste, qui est madame Alphonse Loranger, a droit à \$100.00. Le frère Isidore, f.i.c., maître-chantre, a des honoraires de \$200.00. Les connétables Dolphis Lampron et Alphonse Durand reçoivent \$24.00 et le « souffleur de l'orgue », Honoré Lamothe, a un salaire de \$35.00 <sup>62</sup>.

<sup>56</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 126, original, AASVL.

<sup>57</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 23-24, original, ACSLL.

<sup>58</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 141, original, AASVL; aussi E. SAUCIER, *Éducation moderne et entraînement professionnel*, Louiseville, 1909, 219 p.

<sup>59</sup> Collection Michel Côté.

<sup>60</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 14-16, original, APL.

<sup>61</sup> Collection Michel Côté.

<sup>62</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 54, 35-37, 74, 423, original, APL.

L'histoire de 1910 nous apprend enfin que la Fanfare Saint-Antoine-de-Padoue cesse d'exister et cède ses instruments au collège qui crée « La Fanfare de l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague <sup>63</sup> ».

Si l'on en croit un témoignage de monsieur Tessier la situation économique des Louisevilliens n'est pas brillante alors. « La population, écrit-il, se compose, pour ainsi dire exclusivement de pauvres ouvriers qui n'ont de l'ouvrage qu'à peu près trois mois par année, pendant la saison de l'été. Nous n'avons que les scieries de Mr Tourville qui emploient environ 150 à 200 hommes pendant à peu près trois mois, avec un salaire de une piastre et une piastre et vingt-cinq centins par jour. Un petit nombre partent l'automne pour les chantiers, mais le plus grand nombre ne sont pas capables d'y aller; quand ces pauvres gens se sont endettés l'hiver pour faire vivre leurs familles; quand ils ont payé leur loyer, les taxes de l'eau, le bois pour se chauffer, etc. comment voulez [-vous] qu'ils soient riches. La vérité est qu'un certain nombre ont une pauvre maison évaluée à peu près à deux ou trois cents piastres; un grand nombre n'en ont pas, ils sont à loyer; et ne peuvent même pas payer la rétribution mensuelle pour l'école <sup>64</sup>. »

A l'été de 1911 une nouvelle institutrice vient prendre charge des hautes classes du couvent: c'est Sœur Sainte-Irène, a.s.v., qui sera plus tard supérieure générale de sa congrégation.

Les autres principaux faits de l'année sont l'incendie de la fonderie Desrosiers survenue le 12 juillet<sup>65</sup> et le drainage du cimetière qui coûte à la Fabrique la somme de \$571.90 <sup>66</sup>.

A cette date trois Louisevilliens sont impliqués dans l'affaire de la Corporation Sole du Maine. Les Franco-américains du diocèse de Portland, habitués au système des fabriques du Québec, s'opposent avec leur vigueur coutumière à ce que l'Évêché soit propriétaire des biens paroissiaux. Une question raciale s'ajoute au problème financier car l'Évêque leur paraît peu favorable au français. Or, voici que la Sacrée Congrégation du Concile reconnaît à la Corporation Sole, c'est-à-dire à l'organisme épiscopal, le droit de posséder tous les biens des paroisses selon le système généralement en vigueur dans l'Amérique du Nord. Quelques meneurs, dont le docteur Prosper Lafèche de Caribou, et Albert Béland de Biddeford, deux anciens de Louiseville, poursuivent la lutte au for civil. Ils sont appuyés par l'ex-journaliste Joseph Pichette qui écrit plusieurs articles dans *La Justice* de Biddeford. Mais de dures sanctions canoniques obligent finalement à cesser la bataille <sup>67</sup>.

Le 5 février 1912 la ville se donne un nouveau maire, Clovis Caron, qui conservera ce poste quatre ans et suscitera de nombreuses initiatives.

<sup>63</sup> M. BÉLAND, *La première association musicale...*, dans *Le Nouvelliste*, 18 juillet 1959, p. 9.

<sup>64</sup> J.-N. Tessier, père, lettre à L.-J. Caron, Louiseville, 18 avril 1911, original, APL.

<sup>65</sup> Collection Michel Côté.

<sup>66</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 69, APL.

<sup>67</sup> Collection Michel Côté.

Le 12 mai le libéral Rodolphe Tourville défait l'ex-député provincial Georges Lafontaine par quatre-vingt-sept voix de majorité <sup>68</sup>.

Le 30 juin une cérémonie religieuse comme on n'en a pas vue depuis longtemps a lieu dans la vieille église: c'est l'ordination sacerdotale des abbés Alphonse Caron de Louiseville, et de Josaphat Rinfret de Maskinongé. Monseigneur Cloutier préside la cérémonie à laquelle assistent « plusieurs chanoines et un grand nombre d'autres membres du clergé ». Le sermon de circonstance, prononcé par l'abbé Joseph-G. Gélinas, « est des plus sentis et des mieux goûtés ». Le soir un magnifique feu d'artifice est lancé près de l'église et la « fanfare fait entendre ses sons les plus harmonieux... » <sup>69</sup>.

Le 31 juillet la scierie Tourville est rasée par les flammes. Les dommages s'élèvent à \$80,000.00 et les assurances ne se chiffrent qu'à \$35,000.00.

En ce même été 1912 les contribuables de la ville approuvent la municipalisation de l'aqueduc, achetée d'Hector Caron au prix de \$50,000.00 et remise à neuf par le Conseil au coût additionnel de \$95,000.00.

Les 7 et 8 mars 1913 les propriétaires, qui sont décidément en veine de progrès, permettent aux échevins de faire construire un édifice pour la chemiserie Balacam à condition qu'elle reste en opération durant dix ans, que le propriétaire dépense \$100,000.00 en salaires durant ce temps et qu'il remette la bâtisse à la fin du contrat. La construction est adjugée pour \$7,715.00 à Thomas Vauasse de Louiseville et Arthur Lessard de Sainte-Ursule.

Durant la nuit du 31 juillet une conflagration détruit, sur deux côtés de la grand-rue, la boulangerie d'Orphir Pichette, les propriétés de Joseph Bourret, marchand, d'Eugène Bellemare, de François Trépanier, plombier, et de Louis Asselin ainsi que la manufacture de J.-E. Béland <sup>70</sup>.

L'année 1914 est marquée à Louiseville par de multiples entreprises. Tout d'abord, le maire Clovis Caron veut construire le canal d'égouts dont le besoin se fait sentir depuis si longtemps. Il fait préparer des plans par les ingénieurs J. E. A. McConville pour l'est de la rue Saint-Laurent et O. Arcand pour la section du ruisseau. Mais la majorité des échevins s'opposent au projet et présentent un autre règlement que le maire refuse de signer. Comme il convient en une si belle occasion l'on assiste à des protêts et à des actions judiciaires! Le maire est finalement obligé de se plier aux vœux du Conseil qui fait exécuter les canalisations sans aucun plan et à la bonne franquette de sorte qu'il faudra tout reprendre plus tard <sup>71</sup>.

C'est au cours de ce même été que la lumière électrique fait son apparition. Déjà deux compagnies: The Edison Electric Light en 1889 et The Stadacona

<sup>68</sup> Charles DRISARD, *Rodolphe Tourville*, dans *ESJ*, 15 janvier 1931, p. 1.

<sup>69</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 183-184, original, AASVL.

<sup>70</sup> Collection Michel Côté.

<sup>71</sup> *Livre de délibérations. Corporation de Louiseville (1914-1915)*, original, AVL; aussi Collection Michel Côté.

Water and Light en 1899, avaient demandé une franchise pour l'éclairage de la ville; mais le Conseil s'était opposé. En 1913 le registraire Clovis Caron, le notaire J.-A. Coutu et quelques amis forment la Louiseville Electric Co. pour amener dans le village le pouvoir produit à un barrage que Pierre Gélinas possède sur la rivière Maskinongé. Les lignes de transmissions sont terminées le 30 mai 1914 mettant fin à l'ère de « l'huile à lampe »<sup>72</sup> ! Les institutions locales ne tardent pas à profiter de la merveille. Le 25 septembre la première illumination a lieu au couvent: « C'est beau dans tous les appartements, constate l'annaliste. Une belle lumière douce et reposante<sup>73</sup>. » Même la Fabrique croit pouvoir déboursier les \$125.00 exigés par Émile Lanthier pour installer l'électricité dans l'église<sup>74</sup>.

Le 5 juin 1914 Georges Lafontaine remplace Charles-Édouard Lesage à la direction du bureau de poste qui se trouve alors au coin des rues Saint-Laurent et Saint-Thomas. Mais un nouveau local est en construction sur un emplacement acquis de la succession Baribeau. L'entreprise est conduite par Joseph Bourque de Hull et doit coûter \$17,500.00. Le bel édifice, en brique rouge, à deux étages, surmonté d'un beffroi et exhibant une horloge avec cadran sur les quatre faces, est solennellement béni par le chanoine Tessier, avec l'accompagnement habituel des discours politiques, le dimanche 22 novembre 1914; mais il n'est ouvert au public qu'au soir du 24 décembre<sup>75</sup>.

L'on est alors en plein conflit mondial. Pas plus que le reste du pays Louiseville n'est menacée de bombardement ou de destruction. Mais deux de ses fils mourront au champ d'honneur: Wilfrid Bourassa tué à Vimy le 25 décembre 1916 et Armand Carpentier frappé à Arras le 11 septembre 1918.

Les autres jeunes hommes de la localité enrôlés durant ces années sont Donat Baribeau, Angelbert et Philippe Boucher, Henri Bourassa, Xavier Carpentier, Albert Chevalier, Jules Clément, Antoine et Joseph Dionne, Elphège et Rosaire Doyon, Armand et Hervé Hamelin, Jean-Baptiste Hubert, Adrien Lacombe, Alfred et Donat Lefebvre, le docteur Agapit Legris, Onias Milette, Albertino Pichette, Roméo Plante, Alfred Reignière, Pierre Ricard, Hector et Hilaire Saint-Onge, et Wilfrid Saint-Pierre<sup>76</sup>.

En dépit de la guerre la Fabrique songe à construire une église répondant aux nécessités spirituelles de la population. Au début de 1915 le chanoine Tessier demande à des experts s'il est préférable de construire sans retard ou d'attendre la fin des hostilités.

L'architecte D. Ouellet de Québec opine pour la construction immédiate: 1° parce que les entrepreneurs ont peu d'ouvrage; 2° parce que les ouvriers chôment et acceptent un salaire réduit; 3° parce que les cultivateurs ont plus

<sup>72</sup> Collection Michel Côté.

<sup>73</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 215, original, AASVL.

<sup>74</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 110, original, APL.

<sup>75</sup> Charles DRISARD, *Georges Lafontaine*, dans *ESJ*, 3 septembre 1927, p. 1; aussi Collection Michel Côté.

<sup>76</sup> Collection Michel Côté.

de revenus pour faire face aux dépenses; 4° parce que les matériaux de construction surabondent; 5° parce que le conflit amènera un déséquilibre durant plusieurs années de l'après-guerre <sup>77</sup>.

Le constructeur Louis-J. Caron de Nicolet soutient lui aussi qu'il est avantageux de construire sans retard parce que le coût de la main-d'œuvre est diminué d'environ 10%, celui du bois, de 2% et celui de la brique, de 8% <sup>78</sup>.

S'appuyant sur ces autorités et sur ces motifs le Curé et les fabriciens décident de bâtir une église neuve !

<sup>77</sup> D. Ouellet, lettre à M. Tessier, Québec, 30 janvier 1915, original, APL.

<sup>78</sup> L.-J. Caron, jr, lettre à M. Tessier, Nicolet, 2 février 1915, original, APL.

## L'église neuve et l'incendie

(1915-1926)

Le 7 février 1915 une assemblée générale des francs-tenanciers de la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup décrète la construction d'une nouvelle église. Il est urgent de remplacer celle de 1804 qui est trop petite et dans « un état de vétusté tel qu'il n'est plus possible de la réparer ». L'on ne devra pas dépenser plus de « cent cinquante mille piastres <sup>1</sup> ».

Pendant six ans cette entreprise est au premier plan des activités paroissiales. Les fidèles, toujours fiers de leur localité, sont d'accord avec le chanoine Tessier pour édifier un monument riche et beau.

### Vocations d'Église; notabilités laïques.

Mais toutes les énergies religieuses ne s'épuisent pas à l'édification du temple matériel. Durant la période qui va de 1915 à 1926 quarante-quatre vocations surgissent parmi la jeunesse louisevillienne: huit prêtres séculiers et religieux, huit frères et vingt-huit religieuses.

Le 28 juin 1915 l'abbé Joseph Damphousse célèbre sa première messe dans sa paroisse natale. Né le 25 mars 1889 du mariage de Colbert Damphousse, cultivateur, et de Marie-Louise Laforce, il avait fait ses études à Trois-Rivières et à Québec et avait été ordonné prêtre la veille, à Trois-Rivières. L'abbé Damphousse est aussitôt nommé vicaire à la Pointe-du-Lac. En 1918 il sera chargé de Saint-Théodore de la Grande Anse et en 1932 il deviendra curé de Saint-Sévère où la mort le ravira le 10 février 1940 <sup>2</sup>.

L'année suivante, un autre Louisevillien monte à l'autel: l'abbé Antonin Saint-Louis. Né le 9 mai 1890 au foyer de Joseph Billy-Saint-Louis, cultivateur, et d'Anna Loranger il fait ses études au Collège et au Grand Séminaire de Montréal. Son ordination sacerdotale a lieu dans la métropole le 23 décembre 1916. Après avoir été vicaire pendant un an il devient curé de Saint-Eugène-de-Guigues où il construit la première église et réside durant seize ans. En 1936 il sera nommé curé à Cobalt, Ontario; il gardera ce poste jusqu'à son décès survenu le 16 mai 1956 <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, 7 février 1915, original, p. 114-115, APL.

<sup>2</sup> Acte de sépulture, original, APL; *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 221, original, AASYL.

<sup>3</sup> Voir dossier de l'évêché, Haileybury.

L'abbé Donat Picotte était né le 18 juillet 1896 d'Honoré Picotte, cultivateur, et de Georgianna Saucier. Il fait ses études au Séminaire de Trois-Rivières; et c'est là qu'il reçoit le sacerdoce le 17 septembre 1922. Tout d'abord vicaire à Sainte-Cécile de Trois-Rivières, à Saint-Tite et à Sainte-Jeanne-d'Arc d'Almaville, il deviendra en 1931 chapelain de l'Académie de La Salle et en 1935 assistant-chapelain des Ursulines de Trois-Rivières. En 1936 il sera nommé curé de Saint-Thomas de Caxton d'où il passera à Charette. En 1948 il sera transféré à la Sainte-Famille du Cap-de-la-Madeleine<sup>4</sup>. L'abbé Picotte sera directeur de diverses œuvres diocésaines et publiera, sous le titre *Une paroisse qui se débrouille*, un volume traitant de questions civiques et pastorales<sup>5</sup>.

Le premier prêtre franciscain natif de Louiseville est Valéric Bélanger fils d'Adélarde Bélanger, cultivateur, et d'Ernestine Lesage, qui entre au noviciat de Sherbrooke en 1922. Il était né le 8 décembre 1902 et avait fait ses humanités au Collège Séraphique de Trois-Rivières. Il prend le nom de Frédéric, o.f.m. Ordonné prêtre à Montréal le 29 juin 1929 il occupera successivement plusieurs charges à Trois-Rivières, Sorel et Biddeford, Maine. Après un stage de deux années à Rome comme secrétaire à la Maison généralice de l'ordre, il deviendra vice-recteur à Biddeford. Pendant quatre ans supérieur de la Maison de retraites fermées de Pittsfield, New Hampshire, il sera nommé en 1951 recteur du Collège Saint-François de Biddeford qu'il quittera trois ans plus tard pour fonder la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Ottawa. En 1960 il retournera à Biddeford comme directeur des relations extérieures du Collège. Maître ès arts, orateur estimé, le père Frédéric Bélanger se fera en plus une réputation d'organisateur insurpassable<sup>6</sup>.

Le père Gérard Lesage, o.m.i., était né le 28 mai 1902 du mariage d'Édouard Lesage, cultivateur, et d'Anna Lesieur-Desaulniers. Il fait ses études au juniorat d'Ottawa et entre au noviciat de Ville La Salle le 2 août 1922. Après l'obtention d'une licence en philosophie à Ottawa il va faire sa théologie à Rome où il est ordonné prêtre le 8 juillet 1928. Après trois ans de professorat en Pologne et deux autres à l'Université d'Ottawa, il recevra le 15 juillet 1934 une obédience pour Sainte-Agathe-des-Monts.

Le père Albert Bellemare, s.j., fils d'Ovide Bellemare et d'Augusta Lefebvre, était né le 7 février 1902. Après ses études classiques à Trois-Rivières il entre au noviciat des Jésuites le 7 septembre 1924. Il sera ordonné prêtre au Gesù le 16 août 1936. Il s'occupera du *Messager du Sacré-Cœur* pendant plusieurs années et sera professeur dans les collèges de la Compagnie. En 1946 il deviendra administrateur de la ferme de Pointe-aux-Trembles et conservera ce poste jusqu'à sa mort survenue le 20 novembre 1954.

<sup>4</sup> \*\*\**L'abbé Donat Picotte*, dans *EL*, 12 avril 1956, p. 17.

<sup>5</sup> J.-H. DONAT PICOTTE, *Civisme paroissial. Une paroisse qui se débrouille*, Québec, Belisle, [1948], 279 p.

<sup>6</sup> *Vedettes* [s.l.], 1958, p. 21; aussi P. V., *Un Religieux qui fait honneur à Louiseville*, dans *EL*, 5 août 1954, p. 4.

Frère du père Pierre Pépin, o.m.i., et né le 12 décembre 1905, Lucien Pépin fait ses humanités au Séminaire de Trois-Rivières et est admis chez les Oblats le 1<sup>er</sup> août 1925. Il commence ses études cléricales à Ottawa puis les termine à Lebret, Saskatchewan. Il sera ordonné prêtre le 28 juin 1931 par Monseigneur J. C. McGuigan. L'année suivante il deviendra professeur au Collège Saint-Jean d'Edmonton et en 1953 il sera nommé chapelain au Sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine.

Fils de Joseph-Élie Lesage et d'Aldéa Pépin, le père Clovis Lesage, p.s.m., était né le 12 novembre 1900. Il fait son cours classique à Trois-Rivières et entre chez les Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray en octobre 1924. Il entreprend ses études théologiques à Rome où il sera ordonné prêtre le 23 février 1929. Il reviendra alors à Charlemagne, Québec, puis retournera outre-mer. En 1934 il sera vicaire dans la banlieue rouge de Paris; en 1937, procureur à Rome; en 1939, desservant de missions dans le nord de la Saskatchewan puis, en 1945, curé de Saint-Front dans le diocèse de Regina. En 1957 il sera atteint de paralysie et se retirera à la Fraternité sacerdotale de la Pointe-du-Lac.

A ces Louisevilliens l'on peut ajouter le père Louis-Philippe Rousseau, o.p., fils de Gédéon Rousseau, qui réside dans la paroisse lorsqu'il entre chez les Dominicains en 1926. Ordonné prêtre le 14 juillet 1931 il célébrera sa première messe à Louiseville le lendemain. Le 1<sup>er</sup> septembre suivant, au cours d'une tempête, il se noiera accidentellement dans la rivière Ottawa avec quatre confrères. Gai et spirituel compagnon, bien doué pour la chaire chrétienne, il eut été un excellent Frère Prêcheur<sup>7</sup>.

L'Ordre de Saint-François accueille en 1921 Elphège Béland, fils de Louis Béland, cultivateur du Petit-Bois, et de Flore Gravel, né le 20 juin 1901. Le postulant coadjuteur fait profession quatre ans plus tard le 19 octobre 1924 sous le nom de Frère Urbain, o.f.m. Il résidera à Sherbrooke, Trois-Rivières et Montréal, puis décédera à Trois-Rivières le 26 juin 1932.

Le frère Georges-Marie Caron, f.i.c., était né le 17 septembre 1903 de Georges Caron et d'Annie Noël et avait reçu au baptême le nom de Lucien. Entré au postulat de la Pointe-du-Lac le 16 mars 1916 il remplira la charge de professeur ou de directeur, à Montréal, Hawkesbury, Farnham et Laprairie. Il sera aussi visiteur provincial. En 1949 il passera aux États-Unis; il est maintenant directeur au Cathedral High School de Detroit, Michigan.

Fils d'Henry Paquin et d'Amanda Lemay, le frère Wilfrid-Joseph Paquin, f.i.c., était né le 27 juin 1901 et s'appelait Henri. Il entre au juvénat en 1917. Spécialisé dans l'enseignement des cinquième et sixième années, habile dans l'organisation des sports et l'initiation aux métiers manuels, il sera professeur à Montréal, Sainte-Scholastique, Buckingham, Farnham, Masson, Ferme-Neuve, Thurso et Pointe-Gatineau. Il réside aujourd'hui à Masson.

<sup>7</sup> T.-M. LAMARCHE, o.p., *Soir de Deuil*, dans *Le Rosaire*, 1931, p. 223.

Cadet du précédent, le frère Pierre-Henri Paquin, f.i.c., était né le 2 février 1904 et avait reçu le nom baptismal de Joseph-Lucien-Victor. Il est admis au postulat le 27 mai 1919. Sa carrière de professeur et de directeur se déroulera à Sainte-Anne-de-Bellevue, Montréal, Farnham, Verchères, Montréal-Sud, Danville et Cowansville. Il est actuellement assistant-directeur à Saint-Stanislas de Montréal.

Joseph Houde, fils d'Édouard et d'Angéline Desaulniers, était né le 17 août 1913. Il entre au jувénat des Frères de l'Instruction chrétienne le 25 février 1923 et prend le nom religieux d'Adélarde. Après avoir été professeur à Trois-Rivières, Saint-Casimir, Shawinigan, Louiseville et Québec, il quittera le Canada en 1955 pour un séjour dans les écoles de sa communauté en Angleterre.

Le frère Raymond-Basilide Desjardins, f.i.c., était né le 26 septembre 1910 du mariage d'Olivier Desjardins et de Laurina Lafrenière et portait le nom de Joseph-Honoré-Donat. Il entre au postulat le 9 août 1926. On le trouvera ensuite à Montréal, Buckingham, Sherbrooke, Cowansville et Montréal-Sud. En 1955 il séjournera à Jersey puis reviendra à Montréal d'où il passera à Danville et en 1959 à la maison de Farnham.

Deux fils d'Arthur Milot et d'Élodie Barrette entrent à cette époque dans la communauté de saint Jean-Baptiste-de-la-Salle. Joseph-Oscar-Léonile né le 18 novembre 1904 est admis au noviciat de Limoilou le 25 juin 1919 et y prend le nom de frère Michel-Georges. Il sera professeur et directeur à Limoilou et au scolasticat de Sainte-Foy, directeur à la Rivière-du-Loup et maître général des études pour les frères du district de Québec. Il est aujourd'hui préfet et professeur de philosophie à l'Académie de La Salle à Trois-Rivières.

Bernardin Milot, né le 20 mai 1907, entre au postulat le 20 novembre 1920 et reçoit le nom de frère Marie-Ambroise, f.é.c. Après avoir enseigné pendant quinze ans à Limoilou il sera directeur à Sainte-Foy, préfet à Trois-Rivières et secrétaire de la Faculté de Commerce de Québec. En 1946 il sera nommé directeur à l'École Saint-Joseph de Québec puis fera son second noviciat à Rome. Au retour on le trouvera successivement à Nicolet, Sainte-Foy et à l'administration provinciale de Québec.

Dix jeunes filles natives de Louiseville se font Sœurs de l'Assomption entre 1915 et 1926.

La première est Alice Gravel, fille d'Adélarde Gravel et d'Oliva Thisdel, qui entre au postulat de Nicolet le 28 août 1916 et prend le nom de Sœur Saint-Angelbert. Quatre de ses sœurs la suivront dans la même communauté. Après avoir été institutrice pendant une période de douze ans et supérieure pendant dix-huit ans elle est aujourd'hui économiste de la province Saint-Jean-l'Évangéliste.

Maria Gravel, sœur de la précédente, qui était née le 15 septembre 1893, est reçue chez les Sœurs de l'Assomption le 12 février 1917 sous le nom de

Marie-Adélarde. Atteinte par la maladie durant son noviciat elle fait profession *in articulo mortis* et décède à Nicolet le 11 octobre 1918.

Sœur Aimée-des-Anges, a.s.v., s'appelait Noélie Pichette et était fille d'Orphir et d'Antoinette Gravel. Elle entre en communauté le 28 août 1918. Elle sera institutrice en Ontario pendant vingt-cinq ans, directrice pendant neuf ans et supérieure pendant seize ans. C'est à elle que l'on confiera l'éducation des célèbres quintuplettes Dionne.

Sœur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, a.s.v., était fille du docteur Louis-Adhelme Plante et de Cordélie Allard. Elle était née le 4 septembre 1892 et s'appelait Alice. Elle entre au postulat le 23 janvier 1920 et se consacre subséquemment à l'enseignement de la musique. Sa mort surviendra à Nicolet le 8 janvier 1960.

Régina Gravel, fille d'Adélarde, est admise chez les Sœurs de l'Assomption le 24 août 1923 sous le nom de Sœur Stanislas-de-l'Assomption. Sa vie religieuse se passera dans la direction des études à Nicolet.

Angéline, cadette de la précédente, entrée en religion le 24 janvier 1924, reçoit le nom de Sœur Aimée-de-l'Enfant-Jésus. Elle enseignera pendant vingt-huit ans et sera aussi économiste.

Juliette Vadeboncœur est la première des quatre Louisevilliennes qui deviennent Sœurs de l'Assomption en l'année jubilaire de leur couvent local. Fille d'Alfred Vadeboncœur et d'Ernestine Lesage elle entre au postulat le 14 janvier 1925 et prend le nom de Saint-Jean-du-Divin-Cœur. Elle résidera dans l'Ouest canadien pendant dix-neuf ans et se spécialisera dans l'enseignement du piano, du violon et du chant.

Sœur Louise-du-Sacré-Cœur, a.s.v., née Éva Turgeon, est fille d'Edmond Turgeon et d'Ida Mineau. Elle se présente chez les Sœurs de l'Assomption le 15 janvier 1925 et se consacre à l'enseignement de la musique dans le Québec et dans l'Ontario.

Marie-Rose Pépin, fille de Charles, entre en communauté le 15 août 1925 sous le nom de Sœur Charles-de-Jésus. Après une période d'enseignement elle sera assistante au secrétariat général de Nicolet.

Sœur Thérèse-de-l'Assomption, a.s.v., fille d'Henri Béland et de Virginie Clermont, s'appelait Marie-Blanche. Elle est reçue au postulat le 19 août 1925. Consacrée à l'enseignement elle se trouve aujourd'hui au couvent de Louiseville.

Entre 1915 et 1926 cinq Louisevilliennes se présentent au noviciat des Ursulines de Trois-Rivières.

Éméria Frigon, fille d'Édouard Frigon et d'Amanda Lamy, est la première de trois sœurs à entrer chez les Ursulines. Née le 27 février 1895 elle fait profession le 2 septembre 1918 sous le nom de Mère Marie-des-Neiges. Elle décédera le 25 avril 1939.

Marie-Marguerite-Évangéline Saint-Pierre, dite Sœur Saint-Grégoire, o.s.u., était fille d'Évangéliste Saint-Pierre et de Philomène Duhaime. Elle prononce ses vœux au monastère trifluvien le 2 août 1923.

Sœur de la précédente, Marie-Eugénie-Aurore, née le 4 avril 1895, prend en communauté le nom de Sœur Saint-Jacques, o.s.u. Victime de la grippe espagnole dès le début de son noviciat elle fait profession *in articulo mortis* le 29 octobre 1918 et décède le 5 novembre suivant.

Marie-Évelina-Albertine Dauplaise était née le 15 septembre 1895 du mariage d'Armand Dauplaise et d'Annie Ayotte. Elle fait ses vœux chez les Ursulines le 30 juillet 1922 et prend le nom de Mère Saint-Thomas. Sa mort surviendra le 25 avril 1948.

Marie-Ange-Clercé Frigon, sœur de Mère Marie-des-Neiges, fait profession le 4 janvier 1925 sous le nom de Mère Sainte-Colombe. Diplômée de l'Institut familial de Saint-Pascal de Kamouraska elle sera longtemps directrice de l'enseignement des sciences domestiques à l'École Saint-Pierre de Shawinigan.

En cette même époque trois paroissiennes se dirigent vers le noviciat des Sœurs de la Providence. La première est Marie-Laure Sylvestre, fille de Norbert et de Denise Béland, qui entre en religion le 20 août 1915 et prend le nom de Sœur Olivier-d'Ancône. Elle réside aujourd'hui à la Providence de Côteau-du-Lac.

Antoinette-Yvonne Béland, fille d'Henri Béland et de Virginie Clermont, est admise chez les Sœurs de la Providence le 12 mai 1921 et y prend, comme son aînée décédée, le nom de Sœur Alvarez. Elle est présentement rattachée à l'Asile de la Providence de la rue Sainte-Catherine, à Montréal.

Sœur Amanda-Marie, f.c.s.p., née Marie-Laure Saint-Louis, fille de Patrick et d'Amanda Milot, entre au postulat le 12 janvier 1923. Elle fait partie du personnel de la Maison mère.

Deux filles d'Édouard Saucier et d'Emma Dionne vont alors rejoindre leur aînée Alice dans la Congrégation de Notre-Dame. La première est Antoinette qui entre au postulat le 2 février 1915 et devient Sœur Sainte-Maria. Après avoir enseigné à Montréal, Sherbrooke, Iberville et Saint-Sauveur de Québec, elle sera assignée à l'économat de la Maison mère.

Joséphine, cadette de la précédente, entre en religion le 22 août 1926 et prend le nom de Sœur Saint-Édouard-de-la-Charité, c.n.d. Elle enseignera le dessin artistique à Saint-Urbain puis à Bellevue où elle réside aujourd'hui.

Les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur accueillent deux Louisevilliennes à leur noviciat de Montréal. La première qui s'y présente, le 14 août 1916, est Claire Caron, fille de Clovis et de Victorine Picotte; elle prend le nom de Marie-de-Sainte-Victorine. Elle est maintenant rattachée à la Maison provinciale montréalaise.

Marie-Ange Desrosiers, fille de Jean-Baptiste et de Georgianna Martin, est reçue au Bon-Pasteur le 8 août 1919 sous le nom de Sœur Marie-de-Saint-Léopold. Elle réside aussi à la Maison provinciale.

Deux paroissiennes de la même génération deviennent religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie. C'est d'abord Auringa Caron, née le 27 juin 1887 d'Olivier et de Domitille Ferron, qui se présente au postulat le 5 février 1915 et y reçoit le nom de Marie-Flavie-Domitille. Elle sera affectée aux travaux manuels et décédera à Hochelaga.

Germaine Teasdale, fille de Treflé Teasdale et de Clara Gravel, précède deux sœurs aînées au noviciat des Saints Noms de Jésus et de Marie; elle y entre le 5 août 1925 et prend le nom de Marie-Adrien-du-Sacré-Cœur. Elle se consacrera à l'enseignement.

L'Hôtel-Dieu de Montréal accueille le 31 janvier 1925 Sœur Etwilda Milot, r.h.s.j., fille d'Arthur Milot et d'Élodie Barrette. Après sa profession elle sera infirmière à l'hôpital. Depuis 1957 elle est assistante à la Maison mère.

Le Monastère du Précieux-Sang de Nicolet reçoit le 15 août 1915 la postulante Marie-Antoinette Béland, fille de J.-Édouard Béland et de Séverine Voisard, qui était née le 7 mai 1897. Devenue Sœur Marguerite-Marie la jeune religieuse est atteinte d'hydropisie et souffre un martyre de deux années, dans la douceur et la quiétude intérieure, jusqu'à ce que la mort vienne la ravir le 15 février 1919.

Mademoiselle Léa Béland, fille d'Alfred Béland et de Laura Mineau, est admise chez les Sœurs de Marie-Réparatrice à Montréal le 3 décembre 1920. Elle y fait profession sous le nom de Mère Marie-de-Sainte-Praxède. Elle se trouve maintenant au couvent de Trois-Rivières.

Le noviciat des Servantes du Très-Saint-Sacrement s'ouvre le 26 novembre 1915 à Sœur Joseph-Marie-du-Saint-Sacrement, fille de Joseph Fortin et de Céline Mineau, qui avait été baptisée le 13 décembre 1875 sous le nom de Martine. Âgée de quarante ans et possédant une personnalité marquante elle ne tarde pas à devenir « une adoratrice en esprit et en vérité ». Elle décédera à Sherbrooke le 8 février 1957.

Un peu au hasard d'une documentation forcément incomplète, citons quelques figures représentatives de la société louisvillienne d'il y a une quarantaine d'années.

Un nom qui transcende est celui de l'Honorable Louis-Joseph Thisdel. Né le 16 mai 1886, il avait épousé le 7 janvier 1906 mademoiselle Laura Bellemare. Cultivateur progressif il commence jeune à s'occuper des questions civiques et se distingue par son intérêt pour la classe agricole; il est directeur de la Société d'Agriculture et président de l'Assurance mutuelle du Comté de Maskinongé. En 1923 il inaugure un terme ininterrompu de huit années comme maire de la campagne. Il sera député provincial pendant dix ans et deviendra Ministre

d'État. Il décédera le 9 février 1943, laissant la réputation d'un citoyen intègre et d'un chrétien modèle.

Charles-Édouard Martin était né le 21 avril 1875 du mariage d'Édouard Martin, cultivateur, et de Georgianna Lambert. Après des études au collège de Yamachiche il s'occupe d'agriculture, d'apiculture, d'industrie laitière et vend des machines aratoires. Il devient maire de la campagne en 1919 et reçoit en 1924 la Médaille d'or du Ministère de l'Agriculture. Nommé gérant local de la Commission des Liqueurs, il va résider dans la ville où il est élu maire en 1925. Il sera régulièrement réélu par acclamation jusqu'en 1937. C'est surtout à son initiative et à son esprit de progrès qu'est dû l'établissement à Louiseville de l'Associated Textiles. Il décédera en mars 1940.

Le docteur Joseph-Agapit Legris, fils du Sénateur, était né le 11 février 1890. Après ses études classiques à l'Université d'Ottawa et son cours professionnel à Montréal il s'enrôle dans le Corps médical. La guerre terminée, il épouse mademoiselle Albertine Caron, fille de Clovis, et s'établit à Winnipeg. Mais dès 1920 il revient pratiquer sa profession à Louiseville où il décédera subitement le 27 octobre 1937<sup>8</sup>.

Un des hommes inoubliables de cette époque est certes Napoléon Pagé, forgeron de la rue Saint-Aimé, connu et respecté dans toute la région. Il a un don bien à lui de raconter des histoires et de jouer des tours ! Que de fois les habitués de sa forge s'amuse à saillies de ce pince-sans-rire extraordinaire, trapu et solide comme le roc ! Son échoppe est le rendez-vous des fumeurs et des rentiers du village; les commentaires fusent sur tous les sujets, parmi les coups de marteau et les étincelles du foyer; habituellement c'est le patron de la boutique qui tire les conclusions dans son style à l'emporte-pièce<sup>9</sup>.

Olivier Mineau est un personnage aux multiples talents et au bon caractère. D'abord cocher il deviendra l'un des premiers propriétaires de taxi de la localité.

Mais l'homme le plus typique du temps est peut-être Alphonse Lamy, charretier et encanteur. Il a une manière ineffable de dire sa façon de penser; surtout à l'adjudication des bancs de l'église et dans les ventes à l'enchère où il doit tout annoncer et faire acheter, depuis les chevaux jusqu'à la chatte ! Sa riposte est toujours immédiate et drôlatique quoique d'un style peu classique ! Amateur de courses, il ne manque aucun des tournois du dimanche après-midi au rond de Charles Gauthier. Il ne craint pas de se présenter comme candidat conservateur contre Rodolphe Tourville; et avec ses moyens limités il réussit à faire une lutte remarquable<sup>10</sup>.

Dans une sphère plus humble règne Joseph Milette. Le plombier François Trépanier l'engage pour troquer des ustensiles en fer-blanc contre des guenilles. Dans ses visites à domicile « Catin » est habile comme pas un pour présenter

<sup>8</sup> Collection Michel Côté.

<sup>9</sup> \*\*\* *Le Louiseville historique*, dans *EL*, 31 juillet 1958, p. 8.

<sup>10</sup> Même rubrique, 23 octobre 1958, p. 14.

sa marchandise d'une façon attrayante et déclencher les transactions. Il a toujours des propos comiques pour amuser tous les genres d'auditoires<sup>11</sup>.

Thomas Jacques, un vénérable patriarche, finit sa course terrestre le 29 août 1924. Fils de Charles Jacques et de Marguerite Pépin il était né au Petit-Bois en 1830. Il avait épousé Amabilis Clermont et s'était établi à environ un mille en bas du village, du côté ouest de la grand-rivière. Il avait été conseiller municipal, maire, marguillier, commissaire d'écoles, zéléateur pour la Sainte-Enfance, la Propagation de la Foi, le Commissariat de Terre-Sainte ! Sa piété est d'une trempe rare. Il dit son chapelet en allant aux champs, sur le chemin du village, dans sa chambre, durant les longs soirs d'hiver, assis dans sa berceuse près du poêle.

Presque tous les matins le père Jacques se rend à pied à l'église où il arrive souvent en même temps que le bedeau qui vient ouvrir les portes et sonner l'angelus. Il assiste à la messe et communie. L'après-midi il retourne faire son chemin de croix, marchant allègrement avec sa canne, se tenant droit comme un cierge ! Pendant cinquante ans peut-être il ne manque aucune des veillées réparatrices du jeudi au vendredi saint. Sa dévotion eucharistique est profonde et efficace. Un jour d'hiver il conduit une charge de bois dans une route où les « jetées » sont rares. Voyant venir une carriole il décide de garder le chemin: c'est à la voiture légère de se jeter à côté. Mais il entend la clochette avertissant que c'est le bon Dieu qu'on porte chez un malade: sans hésiter, il lance son cheval hors de la voie et se prosterne dans la neige pour adorer Jésus qui passe !

Nonagénaire, il se fait dire plaisamment par un neveu: « Je crois bien, mon oncle, que le bon Dieu vous a oublié sur la terre ! » Mais le père de répondre: « S'il m'a oublié, je ne l'oublie pas moi ! » Mourant, il soupirera: « J'ai hâte d'aller voir la Sainte Vierge, car je l'ai souvent priée et j'espère qu'elle m'obtiendra la grâce d'une bonne mort<sup>12</sup>. »

Parmi les étrangers qui viennent jouer à Louiseville un rôle de premier plan, se trouve le docteur Réginald Lindsay qui y pratique sa profession durant cinquante ans. Né à Québec le 5 mars 1865 il était fils du major William Burns Lindsay, avocat et greffier de la Chambre des Communes, et de Marie-Henriette Bourret, fille de l'avocat A. Bourret. Il avait étudié au Collège de Lévis, avait été ingénieur-mécanicien, s'était enrôlé dans un régiment de cavalerie et en 1890 avait décroché ses diplômes de médecin-vétérinaire. Établi à Louiseville, il épouse Alexina Fortin et se fait en peu de temps une réputation de compétence, de gentilhommérie et de proverbiale hospitalité. Il décédera en juin 1942<sup>13</sup>.

Le notaire J.-Alphonse Ferron était né à Saint-Léon le 8 juin 1890 du mariage de Benjamin Ferron, cultivateur, et de Victoria Lessard. Il fait ses

<sup>11</sup> Même rubrique, 11 décembre 1958, p. 11.

<sup>12</sup> Un petit-fils, *Thomas Jacques*, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> février 1926, p. 1.

<sup>13</sup> \*\*\**Biographie du D<sup>r</sup> R. St-G. Lindsay*, dans *ESJ*, 26 juin 1942, p. 10; aussi *ESJ*, 19 juin 1942, p. 4.

études classiques à Trois-Rivières et son cours de notariat à Montréal. Admis à la profession en juillet 1915 il ouvre son étude à Louiseville. En 1920 il épouse mademoiselle Adrienne Caron et en secondes noces il s'unira à mademoiselle Ida Méthot. Le notaire Ferron est habile dans la loi et dans les affaires. Il sera longtemps secrétaire-trésorier de la ville et du comté, greffier de la Cour de Circuit, organisateur du parti libéral. Il décédera subitement à Montréal au début de mars 1947.

Le docteur Lucien Plante, fils de Louis-Adhelme, était né à Saint-Jean-de-Matha. Il avait fait ses études classiques et médicales à Montréal. En 1908 il s'était établi à Saint-Léon. Mais il prend la succession de son père à Louiseville en 1920 et, deux ans plus tard, il épouse mademoiselle Francesca Rouleau de Saint-Barthélemi. Figure littéraire, donné à sa profession, le docteur Plante restera l'une des inoubliables personnalités du « vieux Louiseville »<sup>14</sup>.

Parmi les fils de la paroisse qui rayonnent à l'extérieur la première place revient à l'Honorable Henri Béland, fils d'Henri Béland et de Sophie Lesage. Il avait à peine terminé son cours de médecin qu'il s'était lancé dans la grande politique. A l'âge de vingt-sept ans il était député provincial et en 1902 représentait le comté de Beauce aux Communes. En 1909 il était délégué à la Conférence de Washington sur la conservation des ressources naturelles. En 1911 il entrait dans le cabinet fédéral comme ministre des Postes.

A la déclaration de la guerre en 1914 le docteur Béland était en Belgique où il avait contracté mariage. Il s'enrôle dans le Corps médical de l'armée belge mais en 1915 il est fait prisonnier par les Allemands et passe trois années dans un camp de détention. De retour au Canada il publie ses souvenirs: *Mille et un jours en prison à Berlin*<sup>15</sup>. En 1919 il est créé Commandeur de l'Ordre de la Couronne de Belgique.

Durant la campagne électorale de 1921 l'Honorable Henri Béland accompagne le chef libéral Mackenzie King et adresse la parole dans presque toutes les parties du pays. Après l'élection il devient Ministre du Rétablissement civil des soldats et de la Santé publique. Le 5 septembre 1925 il est nommé sénateur. Il sera créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en 1927 et décédera subitement le 22 avril 1935<sup>16</sup>.

Un Louisevillien qui fait sa marque dans le monde des affaires est Antoni Lesage, fils d'Hercule et d'Émélie Caron, né le 5 août 1879. Diplômé de l'École normale de Québec il s'est d'abord lancé dans l'enseignement; puis il a épousé mademoiselle Laure-Julie Lortie. En 1909 de concert avec l'Honorable Némèse Garneau il fonde à Québec les Prévoyants du Canada dont il restera gérant général jusqu'à sa mort survenue en 1945.

Le sénateur J.-Arthur Lesage, frère du précédent, était né le 7 juin 1881 et avait étudié à Louiseville et à l'École normale Laval. Après avoir résidé à

<sup>14</sup> Collection Michel Côté.

<sup>15</sup> H. BÉLAND, *Mille et un jours en prison à Berlin*, Beauceville, L'Éclairer, 1919, 277 p.

<sup>16</sup> L'Hon. Sénateur J.-S. Béland, dans *La Presse*, 23 avril 1935, p. 13, 14.

Montréal où il a épousé mademoiselle Emma Lachapelle, il organise à Québec un puissant bureau d'assurances et de courtage et s'occupe de politique, comme échevin et organisateur du parti libéral. Il deviendra vice-président de la Commission des Liqueurs de Québec et sera nommé sénateur en 1944. Il décédera le 9 mars 1950.

Maître Joseph-A. Legris, fils du Sénateur, était né le 6 juin 1888. Il fait ses études classiques à Ottawa et son cours de génie minier à McGill. Il entreprend ensuite sa cléricature légale chez le sénateur N.-A. Belcourt d'Ottawa. Admis au Barreau de l'Ontario en 1918 et à celui de Québec en 1920, il pratique le droit à Haileybury où il est maire et administrateur des Écoles séparées. Il épouse en premières noces Elizabeth Watt Smith et, en secondes, mademoiselle Jeanne Lemieux de Québec. En 1947 il deviendra juge de la Cour du comté d'Essex avec résidence à Windsor<sup>17</sup>.

#### Dernières années de M. Tessier: 1915-1920.

Le 2 mai 1915, à la demande du chanoine Tessier, les francs-tenanciers cèdent aux Frères de l'Instruction chrétienne l'édifice et le terrain du collège. La Fabrique qui en est propriétaire ne se soucie pas de défrayer le coût de l'entretien et de la restauration; en conséquence, « pour maintenir la dite institution sur un bon pied et dans un état de prospérité », l'on juge expédient d'en transférer les titres aux Frères<sup>18</sup>. Mais ces derniers manquant de ressources, monsieur Tessier leur donne de ses biens propres une somme de \$8,000.00 pour effectuer les travaux les plus urgents et acheter un terrain voisin. Le Curé leur cède aussi les rentes annuelles des « constitués » Lebourdais<sup>19</sup>.

Pendant ce temps le couvent prospère toujours. Le 1<sup>er</sup> septembre 1915 Monseigneur F.-X. Cloutier y fait une visite: « Nous tenons à mentionner cette délicate attention, écrit l'annaliste, car pareil honneur n'a pas été goûté à Louiseville depuis plusieurs années<sup>20</sup>. »

Vers la fin de l'été également la Commission scolaire de la ville décide de bâtir un externat pour les garçons; dans ce but elle obtient de la Fabrique le don d'un emplacement à l'ouest du collège<sup>21</sup>. La construction est faite par Eugène Bellemare, pour une somme de \$5,853.25, et est terminée au début de décembre<sup>22</sup>.

A cette date une amélioration extraordinaire vient de se produire dans la région: c'est l'empierrement et la macadamisation de la route Québec-Montréal. Le pavé a seize pieds de large avec accotements de quatre pieds de chaque côté<sup>23</sup>. Les automobilistes s'en donnent à cœur joie. Mais les cultivateurs eux!

<sup>17</sup> *Vedettes* [s.l.], 1958, p. 174.

<sup>18</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 133-134, original, APL.

<sup>19</sup> *Cinquantenaire du Collège de Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 25 septembre 1943, p. 9.

<sup>20</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 224, original, AASVL.

<sup>21</sup> Assemblée du 5 septembre 1915, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 142-143, original, APL.

<sup>22</sup> *Livre des délibérations de la Municipalité scolaire N° 1, de 1913 à 1921*, p. 82-83, original, ACSL.

<sup>23</sup> \*\*\**La Route Montréal-Québec*, dans *Le Bien Public*, 14 octobre 1915, p. 2.

Ce qu'ils en prévoient de dommages aux bandages de roues et aux fers à chevaux ! Ce sera la fortune des forgerons !

Durant une partie de l'année 1915 le « Petit château » du Haut-de-la-Rivière abrite une famille qui sera plus tard célèbre: l'ex-louisevillien Xavéri Lesage, fils d'Hercule, son épouse Cécile Côté, et Jean leur garçonnet de trois ans qui sera plus tard premier ministre de la Province<sup>24</sup>.

Mais voici que l'église neuve est en marche. Après en avoir décrété la construction le 7 février 1915, la Fabrique décide le 8 mars d'ériger une chapelle temporaire pour y faire les offices; car il faut démolir l'ancien temple pour faire place au nouveau dont la porte principale, d'après l'ordre de l'Évêque, doit être vis-à-vis la croix du cimetière<sup>25</sup>.

Cependant, le 10 avril, quarante-huit paroissiens signent une requête pour s'opposer à la chapelle projetée et demandent qu'on se serve plutôt de la salle du collège ou de la vieille sacristie<sup>26</sup>. Mais ce plan est impraticable et le contrat de l'édifice provisoire est donné au menuisier Eugène Bellemare. La bâtisse située au nord des attaches de chevaux doit coûter \$3,710.00<sup>27</sup>.

Le 13 mai au cours de sa visite pastorale, Monseigneur Cloutier félicite les paroissiens de « s'être enfin décidés à construire une nouvelle église » et les exhorte à sauver de la destruction les « pièces d'architecture et de sculpture vraiment remarquables » qui se trouvent dans l'ancien sanctuaire<sup>28</sup>.

Le 17 suivant les marguilliers choisissent les architectes québécois David Ouellet et Pierre Lévesque pour préparer les plans et devis. A la fin de mai la chapelle est prête et le 5 juin le chanoine Ferdinand Béland dit la dernière messe dans l'église de 1805<sup>29</sup>. Au début de septembre, à la demande de monsieur Tessier, l'entrepreneur Caron de Nicolet va examiner les ébauches de l'architecte Lévesque et déclare que si l'on réussit à exécuter ses plans pour \$150,000.00, la paroisse aura à bon marché « une fort belle église<sup>30</sup> ».

Le 12 septembre 1915 les marguilliers ordonnent l'exhumation de tous les cadavres du vieux cimetière, la démolition de l'ancien temple, le démontage et l'entreposage de l'orgue et l'installation des cloches dans une tourelle en face du presbytère.

Le transport des cadavres dans le cimetière Saint-Odilon coûte \$785.95. Quant à la démolition de l'église, confiée à Alphonse Savoie pour la somme de \$500.00, elle exigera en fin de compte un déboursé de \$2,119.00<sup>31</sup>.

Le 22 janvier 1916 les plans et devis sont terminés et l'on demande des soumissions. Or les prix exigés dépassent de beaucoup les \$150,000.00 alloués

<sup>24</sup> Louiseville, dans *Le Bien Public*, 22 juillet 1915, p. 3.

<sup>25</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 127, original, APL.

<sup>26</sup> Requête du 10 avril 1915, original, APL.

<sup>27</sup> Contrat Fabrique-Bellemare, 15 avril 1915, original, APL.

<sup>28</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 137, original, APL.

<sup>29</sup> Collection Michel Côté.

<sup>30</sup> L.-J. Caron, jr, lettre à M. Tessier, Nicolet, 10 septembre 1915, original, APL.

<sup>31</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 145-150, 166, 181, original, APL.

par les francs-tenanciers. Consulté par le chanoine Tessier, l'architecte admet qu'il faudrait \$212,000.00 pour réaliser le plan au complet avec le dôme, l'orgue, le chemin de croix, les trottoirs, les clôtures, et ses propres honoraires professionnels.

Cette nouvelle fait sursauter un certain nombre de paroissiens dont les principaux sont le sénateur Legris, le maire Caron et le manufacturier J.-E. Béland. A une assemblée tenue le 2 avril ils proposent que, vu la « proportion exagérée et extravagante » du projet et « l'état de crise général », la construction soit remise à plus tard. Mais leur motion est rejetée et les fabriciens ajoutent \$30,000.00 au montant qu'ils ont déjà voté<sup>32</sup>.

L'architecte qui est durement critiqué se défend alors auprès du Curé, lui rappelant qu'il avait averti les marguilliers de l'augmentation des prix résultant de la guerre et qu'ils lui avaient dit de continuer comme auparavant, quitte à réduire plus tard les plans si la paroisse ne les acceptait pas<sup>33</sup>.

Mais le parti opposé à la construction ne démord point. Il soutient que les prescriptions du droit civil n'ont pas été observées et que tout ce qu'on a fait est illégal. On se rend effectivement compte que les démarches antérieures sont nulles<sup>34</sup> et l'on recommence à neuf. Le 11 mai 1916 une pétition officielle, portant les noms de trois cent trente-cinq propriétaires, est adressée à l'Évêque de Trois-Rivières pour lui demander l'autorisation requise<sup>35</sup>. Monseigneur Cloutier députe alors le chanoine Ubald Marchand pour effectuer l'enquête d'usage et, le 2 juin suivant, il permet la construction d'une église en pierre d'environ deux cents pieds de longueur, quatre-vingts pieds de largeur et quarante de hauteur<sup>36</sup>.

Une semaine plus tard les Commissaires civils ordonnent l'élection des syndics. Une assemblée de paroisse tenue le 18 juin choisit à l'unanimité: le « Revd. Joseph Narcisse Tessier, prêtre, chanoine et curé et Franc Tenancier de cette paroisse; Gustave Gravel, marchand tailleur, de la ville de Louiseville, Lucien Voisard, Zéphirin Lambert et Charles Desjarlais, tous trois cultivateurs de la paroisse de St Antoine de la Rivière du Loup, et tous francs tenanciers de cette paroisse<sup>37</sup> » ...

Le 7 juillet les Commissaires confirment l'élection et le 18 août les Syndics acceptent les plans déjà reçus<sup>38</sup>. Le 15 septembre ils confient la surveillance des travaux à l'architecte Pierre Lévesque et<sup>39</sup>, quatre jours plus tard, ils accordent le contrat de construction au plus bas soumissionnaire, qui est Joseph Couture de Lévis, pour un montant de \$172,000.00. Les travaux d'exca-

<sup>32</sup> P. Lévesque, lettre à M. Tessier, Québec, 27 mars 1916, original, APL; aussi *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 157-158, original, APL.

<sup>33</sup> P. Lévesque, lettre à M. Tessier, Québec, 11 avril 1916, original, APL.

<sup>34</sup> Le même au même, 10 mai 1916, original, APL.

<sup>35</sup> Requête du 11 mai 1916, original, APL.

<sup>36</sup> M<sup>gr</sup> F.-X. Cloutier, décret du 2 juin 1916, original, APL.

<sup>37</sup> Election du 18 juin 1916, copie certifiée du procès-verbal, APL.

<sup>38</sup> *Livre des délibérations des Syndics*, p. 2, original, APL.

<sup>39</sup> Contrat Syndics-Lévesque, 15 septembre 1916, greffe J.-A. Coutu, copie, APL.

vation commencent aussitôt; ils sont interrompus durant l'hiver puis repris au printemps de 1917<sup>40</sup>.

Quoique tous les yeux se tournent constamment vers l'église, différentes activités s'exercent en d'autres domaines. En 1916 deux vicaires, les abbés Hormisdas Béland et Émile Turcotte, prêtent main-forte à monsieur Tessier.

En cette année un club social qui survivra cinq lustres est organisé chez Michel Côté sous le patronyme de « Saint-Antoine ». Aux élections provinciales du 22 mai Rodolphe Tourville défait Arthur Baril par trois cent soixante-douze voix<sup>41</sup>. Au cours du printemps l'hôtelier Téléphore Béland ouvre sur la rue Sainte-Marie une salle de cinéma où il donne pendant l'été quelques représentations hebdomadaires. Après deux ou trois saisons l'entreprise est abandonnée et la bâtisse est démolie<sup>42</sup>.

Au mois d'août, à la demande des Commissaires d'écoles, les Sœurs de l'Assomption acceptent de diriger l'externat des garçonnets<sup>43</sup>.

Le 18 octobre 1916 le couvent reçoit la visite de Monseigneur Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; le Prélat vient presque chaque année à Louiseville qui est, dit-il, « le berceau de son enfance », « le lieu du repos familial ».

Une semaine plus tard a lieu la séance annuelle en l'honneur du chanoine Tessier. Elle prend cette fois une solennité inaccoutumée, pour célébrer sans doute le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination comme curé de Louiseville. On croit revivre les grands jours du règne pompeux de Monseigneur Boucher. L'Évêque de Trois-Rivières, vingt personnages ecclésiastiques, l'élite de la ville et les parents des élèves assistent à cette démonstration.

Le discours de monsieur Tessier est très court, très aimable et très spirituel.

Monseigneur Cloutier parle ensuite. Il fait l'éloge du Curé. Il félicite les élèves de leurs beaux sentiments à l'égard du prêtre et les remercie des compliments qu'elles lui ont adressés. Il déclare qu'ayant depuis longtemps entendu parler du pensionnat de Louiseville, il est heureux d'avoir l'occasion de constater personnellement « que les études musicales, les leçons de chant et de diction s'y donnent avec succès<sup>44</sup> ».

Pendant l'hiver le notaire J.-A. Lemire de Trois-Rivières prépare, pour la répartition de la Fabrique, un « rôle de cotisation » qui est approuvé par les Commissaires civils le 2 mars 1917. Mais voici que le 17 avril le sénateur J.-H. Legris, le manufacturier Auguste Desrosiers et le charretier Alphonse Lamy intentent une action en Cour Supérieure pour faire annuler ces procédures<sup>45</sup>.

<sup>40</sup> Collection Michel Côté.

<sup>41</sup> Charles DRISARD, *Rodolphe Tourville*, dans *ESJ*, 15 janvier 1931, p. 1.

<sup>42</sup> Collection Michel Côté.

<sup>43</sup> Mère Saint-Jean-l'Évangéliste, a.s.v., lettre à Sœur Saint-André, a.s.v., Nicolet, 31 août 1916, copie, AASVN.

<sup>44</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 239-240, original, AASVL.

<sup>45</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 187-188, original, APL.

Le 21 avril les Syndics décident « de répondre » et prennent pour avocat maître P.-N. Martel de Trois-Rivières <sup>46</sup>.

Le 13 juin à l'occasion de la fête patronale, Monseigneur F.-X. Cloutier bénit la pierre angulaire de la nouvelle église, en présence de Monseigneur Arthur Béliveau et d'un nombreux concours de prêtres. Un petit coffret de fer renfermant une inscription sur parchemin et quelques menus souvenirs est placé dans la maçonnerie du mur <sup>47</sup>.

Le lendemain dans son acte de visite pastorale l'Évêque écrit que la construction « avance sûrement, malgré de nombreuses difficultés qui ont surgi de côté et d'autre ». Il recommande aux fidèles « de mettre fin à leurs procès, et de s'unir autour de leur curé pour mener cette entreprise à bon terme <sup>48</sup> ».

A la fin de l'automne, quand la température hivernale amène la fermeture du chantier, les murs de pierre sont rendus à la moitié de leur hauteur <sup>49</sup>.

Cette même année 1917 est marquée, dans l'ordre profane, par deux faits notables.

Tout d'abord, à l'élection fédérale tenue en pleine crise de « la conscription », le candidat conservateur Georges Lafontaine est vaincu par Hormisdas Mayrand qui reprend son ancien poste perdu en 1911 aux mains d'Adélard Bellemare <sup>60</sup>.

L'autre événement de l'été est l'inauguration par un nommé Harris d'un service d'autobus entre Louiseville et Trois-Rivières. L'année suivante Adélard Milot lui succédera, utilisant pour véhicule un châssis de Maxwell avec carrosserie de fabrication domestique; plus tard il s'achètera un Special, puis une Parisienne à deux étages: celui d'en haut sera découvert et exposera les voyageurs à se faire égratigner plus que de juste par les branches des arbres qui bordent la route étroite et sinueuse. Pendant quelque temps Rosario Ferron fera concurrence à l'autobus Milot. En 1928 la Compagnie Carrier et Frères acquerra une franchise exclusive pour le transport des voyageurs entre Berthier, Saint-Justin et Trois-Rivières <sup>61</sup>.

Au printemps de 1918, on reprend la maçonnerie de l'église et le 27 mai on pose l'inscription de la façade <sup>62</sup>. Trois jours plus tard le juge F.-X. Drouin de la Cour Supérieure confirme le rôle de cotisation <sup>63</sup>.

Mais voici qu'un contretemps survient. Le 23 août une tempête renverse un monte-charge qui écrase dans sa chute la charpente d'acier de l'un des tran-

<sup>46</sup> *Livre des délibérations des Syndics*, p. 13, original, APL.

<sup>47</sup> *Registre des Documents à conserver*, p. 36-37, original, APL.

<sup>48</sup> Acte de visite pastorale, 14 juin 1917, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 205-206, original, APL.

<sup>49</sup> Collection Michel Côté.

<sup>60</sup> Charles DRISARD, *Georges Lafontaine*, dans *ESJ*, 3 septembre 1927, p. 1.

<sup>61</sup> \*\*\**Le Louiseville historique*, dans *EL*, 7 août 1958, p. 16.

<sup>62</sup> Collection Michel Côté.

<sup>63</sup> J.-A. Lemire, n.p., lettre à M. Tessier, Trois-Rivières, 30 mai 1918, original, APL.

septs, causant des dommages considérables<sup>54</sup>. Il faut arrêter les travaux et, afin de déterminer les causes de l'accident, on recourt à l'arbitrage de l'ingénieur montréalais S.-A. Baulne<sup>55</sup>. Celui-ci déclare que le vent excessif est l'unique responsable de l'affaire et il exonère de tout blâme et l'architecte et l'entrepreneur. Alors, qui paiera les pertes subies ? Le constructeur Couture est déjà aux prises avec une forte augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre; le 14 novembre il enjoint aux Syndics de payer la charpente et de lui verser un dédommagement de \$200.00 par jour pour les pertes résultant de la cessation du travail. Cinq jours plus tard les Syndics ripostent en lui faisant signifier de poursuivre incessamment la construction sous peine de résiliation du contrat. Mais l'entrepreneur maintient ses positions<sup>56</sup>.

Monsieur le curé Tessier consulte alors l'avocat Martel qui conseille de s'en rapporter à un arbitrage<sup>57</sup>.

Pendant ce temps Joseph Couture n'est pas inactif car il décroche un autre contrat de construction. Depuis longtemps les magistrats de la Cour de Circuit, qui siègent à l'étage supérieur du marché, se plaignent que la salle trop petite et mal aérée ne convient pas aux fins de la justice. De son côté, la Banque d'Hochelaga qui loge le bureau d'enregistrement avertit les Maires qu'elle a besoin de tout son local. Comme il n'y a aucune autre voûte de sûreté dans tout le comté de Maskinongé, le Conseil se voit obligé de bâtir lui-même l'édifice dont il a besoin pour le tribunal et pour le régistrateur. Au coût de \$350.00 l'on achète du docteur O.-E. Milot un emplacement situé à l'angle sud-ouest des rues Sainte-Marie et Saint-Marc et, le 22 mars 1918, on décide d'y élever une bâtisse de « soixante pieds de longueur sur quarante pieds de largeur, à deux étages, en brique solide, sur fondation en béton, avec voûtes, système de chauffage à l'eau chaude, éclairage à l'électricité, etc.<sup>58</sup>. C'est l'entrepreneur Couture qui au début de juin 1918 se voit accorder le contrat pour le montant de \$20,625.00. Les travaux sont poussés avec célérité et l'inauguration se fera le 3 mars suivant.

L'année 1918 est aussi mémorable par l'introduction transitoire de l'heure d'été. C'est le 14 avril que cette mesure est mise en vigueur par le gouvernement fédéral dans le but d'économiser l'électricité. Les citoyens se rebiffent contre « l'heure à Borden » ! Mais monsieur Tessier prêche l'obéissance et avance l'horloge de l'église; le moulin Tourville et les autres industries suivent l'exemple de sorte que la mesure discutée ne cause pas de bagarres ! Mais l'essai ne dure qu'une saison<sup>59</sup>.

Le 11 août 1918 les malheurs de la guerre sont rappelés aux Louisevilliens par la visite du docteur Henri Béland qui vient d'être libéré de sa prison

<sup>54</sup> Collection Michel Côté.

<sup>55</sup> *Livre des délibérations des Syndics*, p. 18-19, original, APL.

<sup>56</sup> Protêts du 14 novembre 1918, 19 novembre 1918, 23 novembre 1918, par J.-A. Ferron et J.-A. Coutu, originaux, APL.

<sup>57</sup> Martel, Martel & Quesnel, lettre à M. Tessier, Trois-Rivières, 16 décembre 1918, original, APL.

<sup>58</sup> *Règlements du Conseil du Comté de Maskinongé*, p. 14-15, original, APJL.

<sup>59</sup> Collection Michel Côté.

allemande. On le reçoit triomphalement. Il y a cérémonie à l'église avec chant du Te Deum, adresse du chanoine Tessier et réponse du héros. Une démonstration publique occasionne des discours par le maire Adélard Clément et le sénateur Hormisdas Legris. Enfin une soirée de gala dans la cour du collège comporte de nouvelles pièces d'éloquence et de la fanfare par les Cadets de Limoilou<sup>60</sup>.

C'est en cette année que les Frères de l'Instruction chrétienne reprennent l'enseignement à l'école des externes.

À l'automne l'épidémie de « grippe espagnole » qui ravage tout le pays fait irruption à Louiseville, surtout entre le 17 et le 30 octobre. Environ une trentaine de personnes succombent à la maladie. Le couvent, providentiellement protégé depuis ses débuts, échappe encore à cette épidémie grâce à la prudence et aux soins du « bon vieux docteur » L.-A. Plante. Aucune des élèves n'est atteinte du mal; celles qui sont rentrées dans leurs foyers y soignent les victimes du fléau sans en souffrir elles-mêmes<sup>61</sup>.

Au début de 1919 les chantiers de l'église sont encore inactifs. Mais le 6 février les Syndics décident de s'entendre à l'amiable avec Joseph Couture et lui offrent un « bonus » de six mille dollars pourvu qu'il recommence les travaux<sup>62</sup>.

Dès le lendemain un contrat est signé avec l'entrepreneur et, trois jours plus tard, celui-ci commande une nouvelle structure d'acier à la Eastern Canada Steel & Iron Works Ltd. de Québec<sup>63</sup>. On commence aussitôt à enlever les débris et le 15 avril on entreprend la charpente des clochers. Le 23 mai on place l'inscription « Église Saint-Antoine-de-Padoue ». Au début d'octobre on monte les croix des clochers.

Cependant le constructeur ne peut plus rencontrer ses obligations financières qui s'aggravent toujours; le 29 octobre 1919 les ouvriers déclarent la grève dans la crainte de perdre leur salaire<sup>64</sup>. Le lendemain les Syndics ordonnent à l'entrepreneur de se remettre à l'œuvre dans un délai de quarante-huit heures sans quoi ils feront exécuter eux-mêmes l'ouvrage à ses dépens, conformément aux stipulations du contrat.

Mais le bâtisseur abandonne l'entreprise et le 2 novembre son contremaître, Rédempti Paquet, est engagé par les Syndics pour diriger le reste de la construction moyennant un salaire de \$7.00 par jour<sup>65</sup>.

Parmi les autres actualités de l'année on note la réélection du député Tourville par une majorité record de sept cent vingt-cinq voix<sup>66</sup>.

<sup>60</sup> \*\*\*Réception du D<sup>r</sup> Béland, dans *Le Bien Public*, 22 août 1922, p. 2.

<sup>61</sup> Voir [Registre paroissial de Louiseville] à cette date, original, APL; aussi *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 266, original, AASVL; même endroit, p. 279-282.

<sup>62</sup> *Livre des délibérations des Syndics*, p. 25-26, original, APL.

<sup>63</sup> Contrat Eastern Canada Steel & Iron Works-J. Couture, 10 février 1919, original, APL.

<sup>64</sup> Collection Michel Côté.

<sup>65</sup> *Livre des délibérations des Syndics*, p. 41-46, original, APL.

<sup>66</sup> Charles DRISARD, *Rodolphe Tourville*, dans *ESJ*, 15 janvier 1931, p. 1.

Monseigneur Arthur Béliveau fait sa visite accoutumée à Louiseville. Il assiste à la grand-messe dans la chapelle temporaire, « escorté de M. le Curé dont la toilette quelque peu négligée contraste avec celle de son hôte distingué. Sa Grandeur donna un magnifique sermon, écrit la chroniqueuse du couvent, une pièce d'éloquence telle que, certainement, il n'en a pas encore été prononcé de semblable dans notre église si délabrée ! »

Depuis quelque temps le chanoine Tessier sent ses forces diminuer; sa vue faiblit et il devient incapable de célébrer régulièrement la messe. Au matin du 26 décembre il vient de sortir du presbytère pour aller communier à l'église quand il s'affaisse à côté du trottoir. Les religieuses, en route pour l'office de six heures, sont les premières à l'apercevoir. Il se fait conduire à la sacristie mais il est trop épuisé pour recevoir la communion. Il doit désormais se confiner à sa chambre<sup>67</sup>.

Au début de 1920 il décline de plus en plus et l'on craint qu'il ne puisse voir l'inauguration de son église. Le 16 mai c'est l'abbé E. Turcotte, vicaire, qui bénit solennellement la statue de saint Antoine destinée à la façade extérieure; magnifique pièce en bois sculpté recouvert de cuivre doré, elle vaut \$400.00 et a été donnée par Alphonse Savoie<sup>68</sup>.

Monsieur le chanoine Tessier n'en voit pas davantage ici-bas. Le 2 juin 1920, à deux heures du matin, il décède dans son presbytère.

Il est âgé de soixante-dix-huit ans et dix mois et compte presque quarante-neuf ans de sacerdoce. Il est curé de Louiseville depuis trente ans.

Les funérailles ont lieu le samedi 5 juin. Elle sont présidées par Monseigneur Napoléon Caron, p.a., curé de Yamachiche, en présence de Monseigneur F.-X. Cloutier et d'une soixantaine de prêtres et de religieux. L'inhumation se fait sous le transept gauche de l'église encore inachevée<sup>69</sup>.

Bon pasteur jusque dans la tombe le Curé, qui a toujours vécu pauvrement, lègue à la Fabrique une somme de \$61,500.00, fruit de ses biens personnels, de ses économies et de son habile administration<sup>70</sup>.

#### **Le chanoine Boulay (1920-1924); le chanoine Dusablon.**

Le chanoine François Boulay devient alors le dix-septième curé de Louiseville.

Il était né à Sainte-Ursule le 22 septembre 1862 du mariage de Louis Boulay, cultivateur, et d'Edwidge Cloutier. Après ses études classiques et théologiques à Trois-Rivières, il y avait été ordonné prêtre par Monseigneur Laflèche le 5 juin 1887. Il avait d'abord été vicaire à Batiscan, à la cathédrale

<sup>67</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 287, 4-5, 17-18, original, AASVL.

<sup>68</sup> Collection Michel Côté.

<sup>69</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption*, p. 34, original, AASVL; aussi Acte de Sépulture, original, APL.

<sup>70</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 254, 261, 351, original, APL.

de Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine. Nommé curé de Saint-Jacques-des-Piles en 1894 il y avait construit l'église. Transféré aux Chutes-Shawinigan en 1903 il y avait fondé un collège et un couvent. Depuis 1912 il était curé de Sainte-Ursule et il avait été créé chanoine en 1916.

L'une des premières fêtes présidées par monsieur Boulay est celle de la Saint-Jean-Baptiste qui, en 1920, est célébrée grandiosément comme jamais elle ne l'a été depuis 1894. Elle est organisée par le frère Liguori, directeur du collège, et comporte un programme inoubliable. Une messe solennelle est chantée le matin dans la chapelle provisoire incapable de contenir la foule compacte. Un pain béni de dix pieds de haut, placé sous une arche surmontée d'une croix et orné de drapeaux de Carillon et de feuilles d'érable, est exposé dans le sanctuaire puis divisé et distribué aux fidèles. L'abbé D. Biron, curé de Saint-Étienne de Bolton, diocèse de Sherbrooke, donne le sermon de circonstance et enflamme le patriotisme de son auditoire par sa parole à la fois persuasive et pratique. La fanfare du collège joue, avant et après la messe, des morceaux de son répertoire.

À l'issue de l'office une procession d'environ trente chars allégoriques défile par les principales rues. Le petit Paul-Arthur Trépanier représente le Précurseur.

Au début de la soirée les élèves des Frères donnent une démonstration de gymnastique. Vers les huit heures plus de trois mille personnes se pressent dans la cour du collège pour écouter la fanfare, les vieux chants folkloriques et les discours prononcés par le maire J.-E. Béland, le chanoine Boulay, l'abbé Biron, le sénateur Legris et l'étudiant Lucien Béland qui exprime les sentiments de la jeunesse canadienne-française. La fête se clôt par un splendide feu d'artifice <sup>71</sup>.

L'on est alors à terminer l'intérieur de l'église. Le 12 juillet 1920 un terrible accident s'y produit. Cinq plâtriers travaillent à la rosace de l'abside quand leur échafaudage s'écroule. Quatre d'entre eux s'en tirent avec des égratignures, mais Angelbert Pépin est trouvé inconscient sous un amas de débris et succombe le lendemain.

Cependant, l'ouvrage se poursuit et le 21 octobre la couronne extérieure du dôme reçoit l'Ange eucharistique donné par les cultivateurs du Petit-Bois <sup>72</sup>.

Le 16 avril 1921 Monseigneur Ovide Charlebois, o.m.i., vicaire apostolique du Keewatin et futur Serviteur de Dieu, dit la messe au couvent. Il y prend le déjeuner et se rend chez les pensionnaires qui l'acclament par des démonstrations aimables: musique, chant et adresse. Après quelques mots de remerciements l'Évêque intéresse son auditoire « par des récits familiers et joyeux concernant la manière de vivre de ses chers sauvages <sup>73</sup> ».

<sup>71</sup> *Démonstration patriotique de la Saint-Jean-Baptiste*, dans *Le Bien Public*, 8 juillet 1920, p. 4.

<sup>72</sup> Collection Michel Côté.

<sup>73</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 44, original, AASVL.

Au cours de l'année 1921 le frère Gratien, f.i.c., construit lui-même le premier radio de la région et capte les programmes des rares postes alors en opération<sup>74</sup>.

Durant ce temps l'église se parachève. Le 25 janvier 1921 les coqs vont se percher au sommet des clochers et le 2 juin le carillon y monte à son tour.

Le 9 juin un grand concert a lieu dans le nouveau temple au profit de la Fabrique. Les artistes en évidence sont le baryton Joseph Saucier de Montréal et la violoniste louisevillienne Germaine Lafleur<sup>75</sup>.

La bénédiction solennelle a lieu le 13 juin. Elle est présidée par Monseigneur F.-X. Cloutier en présence de soixante-cinq prêtres et de toute la paroisse qui jubile de tenir enfin la réalisation de ses rêves. La cérémonie se déroule à dix heures; à l'extérieur d'abord puis à l'intérieur.

La messe est ensuite chantée par Monseigneur Napoléon Caron, p.a., assisté des pères Alide Béland et Pierre Pépin, o.m.i. Sa Grandeur Monseigneur Cloutier assiste au trône accompagnée des chanoines Ferdinand Béland et L. Richer-Lafèche, curés de Maskinongé et de Saint-Paulin. Le chœur paroissial assisté de la maîtrise du collège et dirigé par le frère Florentin, f.i.c., chante la *Messe du Sacré-Cœur* du frère Symphorien.

Avant le Credo l'abbé Joseph-G. Gélinas, préfet des études au Séminaire de Trois-Rivières, donne le sermon. Il traite du rôle des églises dans la vie chrétienne; il évoque le souvenir de celle qu'on a démolie; puis il félicite ces concitoyens: « Elle est terminée votre église, elle est si belle qu'elle ferait l'orgueil des grandes cités; les touristes s'arrêtent pour la contempler; dans la province on en parle, et jusqu'au-delà des frontières; l'on se demande ce qu'il convient de louer davantage; ou la foi généreuse des paroissiens de Louiseville, ou le génie artistique des architectes qui en ont conçu et exécuté les plans. »

A l'offertoire Joseph Saucier chante un *Ave maria* avec accompagnement de violon par mademoiselle Lafleur.

Après la messe Monseigneur Cloutier prononce une brève allocution et donne la bénédiction apostolique.

Les dignitaires participent ensuite à un grand banquet au couvent. Le soir, lors des vêpres et de la bénédiction du Saint-Sacrement, le père Placide, o.f.m., fait le panégyrique de saint Antoine. Puis la journée se termine par une gigantesque illumination de la ville et par un feu d'artifice<sup>76</sup>.

La première sépulture a lieu dans l'église neuve le 16 juin. C'est celle de madame Henri Béland, née Sophie Lesage, qui a donné à l'Église trois prêtres et trois religieuses et à la patrie, un ministre fédéral et de remarquables citoyens.

<sup>74</sup> *Cinquantième du Collège de Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 25 septembre 1943, p. 9.

<sup>75</sup> *Concert à Louiseville*, dans *Le Bien Public*, 14 juin 1921, p. 8.

<sup>76</sup> *Bénédiction de l'église de Louiseville*, dans *Le Bien Public*, 14 juin 1921, p. 5; *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 45, original, AASVL; *Registre des Documents à conserver*, p. 38 s., original, APL.

Le premier mariage, célébré le 18 juin, est celui de mademoiselle Marie-Louise Béland, fille d'Édouard-Henri Béland, avec Louis-Philippe Morin de Québec. Le premier baptême est conféré le 5 août suivant à Joseph-Louis-Gaston, fils de Maxime Célinas et d'Oliva Lavoie<sup>77</sup>.

Il reste cependant divers travaux à compléter. Le 8 juillet on pose le baldaquin; le 15, tous les ouvriers sont congédiés à l'exception des peintres; le lendemain, on célèbre la dernière messe dans la chapelle temporaire<sup>78</sup>; celle-ci est bientôt démolie et ses matériaux servent à construire la manufacture de portes et fenêtres de Caron et Gagnon sur la rue Notre-Dame nord.

Le coût total de l'église est de \$299,201.35. En défalquant l'encaisse préalable de la Fabrique, le principal legs de monsieur Tessier, les dons des paroissiens et les revenus déjà perçus, il reste une dette, énorme pour l'époque, de \$194,809.29.

Le monument, conçu par l'architecte Pierre Lévesque, est de style Renaissance composite. Il est en forme de croix latine avec ailes de chaque côté du chœur contenant une chapelle privée, une sacristie et deux jubés pour les écoliers. Il porte à la façade deux clochers à coupole. L'avant-nef est surmontée d'un dôme majestueux. Un clocheton domine l'abside. Cinq portes s'ouvrent sur le devant, deux sur les transepts et deux sur les côtés du chœur. Quatre chapelles latérales reçoivent deux autels de l'ancienne église et deux nouveaux du même style.

Les trônes de l'évêque et du curé et toutes les boiseries intérieures sortent de l'atelier de Philippe Roberge de Saint-Jean-Chrysostome.

Le baldaquin en bois peint et décoré de dorures est l'œuvre du sculpteur Henri Angers de Québec.

L'intérieur est entièrement fini au plâtre et peint à l'eau en couleurs tendres.

Le dôme, éclairé indirectement, ne laisse voir du dedans aucune de ses fenêtres.

Longue de deux cent onze pieds, l'église a une largeur de quatre-vingt-trois pieds à la nef et de cent douze aux transepts. Les clochers s'élèvent à cent soixante-treize pieds. La coupole a une hauteur de cent vingt-quatre pieds à l'extérieur et de quatre-vingt-neuf à l'intérieur; son diamètre est de quarante-huit pieds.

La capacité totale du vaisseau et du grand jubé est de mille sept cent cinquante places, auxquelles s'ajoutent les cent quarante-cinq du chœur et du jubé des chantres.

Assis sur des fondations en béton avec large empattement, les murs sont de granit de la Rivière-à-Pierre avec décoration en pierre taillée de Joliette<sup>79</sup>.

<sup>77</sup> Collection Michel Côté.

<sup>78</sup> *Registre des Documents à conserver*, p. 40, original, APL.

<sup>79</sup> Voir P. LÉVESQUE, *Description de l'église de Louiseville*, Québec, 3 août 1921, original, APL.

L'ensemble est impressionnant ! Dans un acte de visite pastorale Monseigneur F.-X. Cloutier déclare : « C'est certainement une des plus belles églises du pays. » Mais en administrateur averti il déplore que les revenus annuels soient à peine suffisants pour subvenir à l'entretien de l'édifice et aux intérêts de l'argent emprunté <sup>80</sup>.

La nouvelle église reçoit bientôt un visiteur de marque. Monseigneur Pietro Di Maria, délégué apostolique, s'y arrête le 26 août 1921 et reçoit de la population un accueil triomphal.

Mais la vie reprend à Louiseville son cours normal avec ses rares événements sensationnels.

En 1922 Philippe Boucher, héros de Vimy et de Courcellette, devient maître de poste à la place de madame veuve Georges Lafontaine qui détient cette position depuis 1918.

Le 22 juin de cette même année, à l'occasion d'une grande retraite prêchée par les pères Legault et Francoeur, o.m.i., la Congrégation des Enfants de Marie est établie dans la paroisse; la première réception a lieu le 25 suivant; à la réunion du 15 août l'on compte plus de deux cents membres <sup>81</sup>.

Le 5 février 1923 le député Rodolphe Tourville l'emporte par trois cent trois voix de majorité sur Armand Lamy, cultivateur de Saint-Léon <sup>82</sup>.

Au cours de cette année l'abbé Josaphat Rinfret, qui a exercé son ministère pendant onze ans à Saint-Léon, Sainte-Flore et Sainte-Ursule, vient prêter main-forte au chanoine Boulay qui fait face à l'opposition de certains paroissiens. Le nouveau vicaire sera hautement estimé des fidèles.

C'est aussi en 1923 que Wilfrid Lawler bâtit l'Hôtel Canada; que le terme du Conseil de ville est porté à deux ans; que la Fabrique, en quête de revenus additionnels, vend une partie de son terrain à l'industriel J.-E. Béland qui en gardera une portion pour s'y bâtir une magnifique résidence <sup>83</sup>.

Le 7 novembre un Congrès de l'Industrie laitière du Québec débute au collège sous la présidence du sénateur Gustave Boyer. Pendant deux jours environ vingt-cinq orateurs s'adressent aux cultivateurs de la région, à une cinquantaine d'inspecteurs des beurrieres et fromageries du Québec, à vingt-deux directeurs de la Société d'Industrie laitière, à plusieurs agronomes, à de nombreux vendeurs de machinerie agricole et d'appareils domestiques, etc.

Les visiteurs remplissent les hôtels et beaucoup logent dans des maisons privées où on leur offre gîte et repas. Malgré une pluie diluvienne et des chemins détrempés, les fermiers assistent nombreux à ces assises importantes <sup>84</sup>.

<sup>80</sup> M<sup>sr</sup> F.-X. Cloutier, Acte de visite pastorale, 26 juin 1923, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 300, original, APL.

<sup>81</sup> Collection Michel Côté, etc.

<sup>82</sup> Charles DRISARD, *Rodolphe Tourville*, dans *ESJ*, 15 janvier 1931, p. 1.

<sup>83</sup> Collection Michel Côté.

<sup>84</sup> *Le 42<sup>e</sup> Congrès d'Industrie laitière à Louiseville*, dans *La Patrie*, 7 novembre 1923, p. 11.

Le grand événement de 1924 est le départ de monsieur Boulay, nommé vicaire-curé de la cathédrale de Trois-Rivières. Une cérémonie d'adieu a lieu le 10 février; le maire de la ville, J.-Willie Gagnon, lit une adresse de remerciement et celui de la campagne, Louis-Joseph Thisdel, présente une bourse de \$130.00 que le Chanoine remet immédiatement à la Société Saint-Vincent-de-Paul<sup>85</sup>.

C'est la première fois depuis 1786 qu'un curé de Louiseville quitte son poste avant de mourir et reçoit une promotion. Aussi les gens sont-ils un brin humiliés de voir qu'il est possible de trouver mieux que leur paroisse! Quelques années plus tard, le chanoine Boulay deviendra prélat domestique. Il décédera à l'Hôpital Saint-Joseph le 16 mai 1938.

Le dix-huitième curé de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup est l'abbé Louis-Arthur L.-Dusablon qui vient prendre sa charge le 15 février 1924.

Il était né à Sainte-Anne de la Pérade le 25 février 1865 du mariage de Joseph-Prosper Lévesque dit Dusablon et de Virginie Hamelin. Après ses études à Trois-Rivières il avait été ordonné prêtre le 2 juillet 1890. Pendant cinq ans il avait fait du ministère dans l'archidiocèse d'Ottawa et dans le diocèse de Hartford, Connecticut. De retour à Trois-Rivières en 1895 il avait enseigné au Séminaire puis était devenu secrétaire-archiviste à l'évêché, chapelain des Filles de Jésus et desservant des Villes-Forges. Nommé curé à Saint-Alexis-des-Monts, il passe ensuite à Saint-Pierre de Shawinigan et y demeure onze ans avant de venir à Louiseville. Dès le dimanche 16 février les fidèles se rendent compte qu'ils ont un pasteur remarquable. Cultivé et éloquent, il s'avère immédiatement excellent prédicateur. Il parle avec convictions des mérites de ses prédécesseurs, de la situation privilégiée dont jouissent les catholiques du Québec; et il se déclare prêt à dépenser le meilleur de lui-même pour ses nouveaux paroissiens<sup>86</sup>.

Le Curé se met à l'œuvre ardemment. Il inaugure pour l'instruction de toutes ses ouailles un cours de catéchisme qu'il donnera chaque dimanche avant les vêpres<sup>87</sup>. Le 1<sup>er</sup> juin il installe à la place d'honneur, comme dans la vieille église, la statue de la Sainte Vierge que Monseigneur Boucher avait achetée en 1860<sup>88</sup>.

Le 13 juin, à l'occasion de la fête de saint Antoine, l'abbé Dusablon est intronisé chanoine du chapitre trifluvien.

Le pasteur veille inlassablement à la ferveur de ses ouailles. Le 28 septembre il préside un pèlerinage au cimetière: ce qui ne s'était jamais fait auparavant<sup>89</sup>. Mais il a son franc-parler. Il déclare un jour en pleine chaire: « Je suis obligé de déplorer devant vous l'insouciance de quelques personnes,

<sup>85</sup> *Registre des Documents à conserver*, p. 39, original, APL.

<sup>86</sup> Louiseville accueille M. L.-A. Dusablon, dans *Le Bien Public*, 19 février 1924, p. 1.

<sup>87</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 64, original, AASVL.

<sup>88</sup> Touchante cérémonie religieuse à Louiseville, dans *ESJ*, 1<sup>er</sup> août 1924, p. 13.

<sup>89</sup> *Registre des Documents à conserver*, p. 40, original, APL.

qui oublie les règles pourtant bien sages de la propreté ou de l'hygiène et du respect pour l'église, et qui crachent honteusement dans l'église. Dimanche dernier, le banc n° 52 avait un placard immonde. Je tiens à la propreté, aidez-moi en me donnant les noms de ceux qui ne veulent pas être raisonnables<sup>90</sup>. »

À la fin de décembre, de concert avec les Chevaliers de Colomb, il organise au profit de la Saint-Vincent-de-Paul une guignolée à l'ancienne mode qui rapporte \$201.00 en argent et en victuailles<sup>91</sup>.

L'année 1925 amène divers changements de positions ou de propriétés. Madame Donat Ringuet succède comme organiste à madame Alphonse Loranger; Georges-Alphonse Lamirande remplace Pierre Lefebvre pour le transport du courrier entre la gare et le bureau de poste; la Shawinigan Water and Power achète la Louiseville Electric Co.<sup>92</sup>; la St. Lawrence Paper Mills acquiert la Tourville Lumber Co.<sup>93</sup> Les nouveaux propriétaires de la scierie ne font plus que du bois de pulpe qui est écorcé sur place et chargé sur des barges pour Trois-Rivières; plus tard les écorceurs eux-mêmes seront abandonnés et les billes, venues par la rivière, seront simplement touées par de petits remorqueurs jusqu'à la papeterie trifluvienne.

Quelques faits divers s'enchaînent à travers ces transactions et ces mutations. Au cours de février 1925 le chanoine Dusablon organise une retraite fermée qui groupe dix-sept hommes de la paroisse. À la fin des exercices, le 27 au soir, il va les rejoindre au Cap-de-la-Madeleine, chante le Salut du Saint-Sacrement, soupe avec eux et les accompagne au retour. Il fonde aussitôt la Ligue des Anciens retraitants qui produira de nombreux fruits spirituels<sup>94</sup>.

Pendant la soirée du 28 février a lieu le pire tremblement de terre qui soit survenu probablement depuis des siècles. Mais il fait plus de peur que de mal. À part les craquements sinistres, l'arrêt des vieilles horloges et le bris de quelques pots de fleurs, l'on n'a que de brèves émotions, suffisantes cependant pour faire conclure à l'annaliste du couvent: « Que Dieu est puissant et que nous sommes petites<sup>95</sup> ! »

Le jour de Pâques monsieur Dusablon commence son prône par cette phrase: « Aujourd'hui, c'est la résurrection de la Chair (Chaire). » Et c'est doublement vrai; car en plus de fêter le Christ sorti du tombeau, on célèbre l'installation dans l'église de l'ancienne chaire de 1829 que l'architecte avait dédaignée et qu'un don de F.-X. Lafleur a permis de faire restaurer par la maison Carli-Petrucci de Montréal. Le dimanche de la Quasimodo, l'abbé Joseph-G. Gélinas l'inaugure officiellement par un vibrant sermon<sup>96</sup>.

<sup>90</sup> *Annonces du 18 mars 1923 au 21 novembre 1926*, 30 novembre 1924, original, APL.

<sup>91</sup> *La première Guignolée à Louiseville*, dans *ESJ*, 2 février 1925, p. 10; aussi *Annonces des 29 et 30 décembre 1924*, original, APL.

<sup>92</sup> Collection Michel Côté.

<sup>93</sup> *La Tourville Lumber vendue*, dans *ESJ*, 2 novembre 1925, p. 12.

<sup>94</sup> P. S. DE CARUFEL, *Quelques mots d'histoire sur la Ligue des Retraitants de Louiseville*, dans *VPL*, avril 1934, p. 8.

<sup>95</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 74-75, original, AASVL.

<sup>96</sup> *Annonces...*, 12 avril et 19 avril 1925, original, APL.

Mais l'événement transcendant de l'année est le cinquantenaire du couvent. La supérieure est alors Sœur Marie-du-Carmel, une fille de la paroisse. Le 8 juillet le chanoine Ferdinand Béland lui apporte une enveloppe contenant avec un billet de \$100.00 cette note délicate: « En témoignage d'une vieille et constante amitié pour votre Communauté, bien que les apparences, parfois, aient manifesté le contraire. » Ce geste augure gracieusement des succès du triduum qui débute le 14 juillet sous la présidence de Monseigneur F.-X. Cloutier de Trois-Rivières, de Monseigneur J.-H.-S. Brunault de Nicolet et de la Très Révérende Mère Saint-Jean-l'Évangéliste, a.s.v., supérieure générale.

D'après l'annaliste de l'institution: « Les démonstrations religieuses et profanes, l'assistance nombreuse de personnages distingués et d'anciennes élèves, la générosité, la bienveillance et la courtoisie de nos bonnes gens de Louiseville, sans oublier l'appui précieux et le dévouement de notre bon M. le curé Dusablon, tout a contribué à faire de cette fête des Noces d'or du Couvent, une fête grandiose et des mieux goûtée<sup>97</sup>. »

Le 9 août le Délégué Apostolique, Monseigneur Pietro Di Maria, s'arrête dans la paroisse en route pour Trois-Rivières où il va présider l'ouverture de la Semaine Sociale. La route nationale et la rue Saint-Laurent sont brillamment pavoisées. Plus de deux mille personnes se groupent devant l'église. Le Délégué occupe le haut des degrés entouré des dignitaires ecclésiastiques venus à sa rencontre. Dans une allocution de bienvenue monsieur Dusablon proclame les gloires de son église, il mentionne que durant cent trente-quatre ans elle n'a eu que quatre curés et il redit l'attachement de son peuple au Saint-Siège et à son représentant. Monseigneur Di Maria félicite la population de sa foi vive et émet le vœu que Louiseville continue « d'avoir des curés saints et vénérables ». Le Prélat bénit ensuite la foule et part à la tête d'un cortège de centaines d'autos<sup>98</sup>.

Le 24 novembre 1925, au terme d'une rude campagne contre le docteur O.-E. Milot, Charles-Édouard Martin est élu maire de la ville<sup>99</sup>.

Le 14 décembre ont lieu les funérailles d'Éphrem Lebel au milieu d'un concours extraordinaire d'assistants. Homme gai, au langage pittoresque, il savait mettre de la bonne humeur partout et ne comptait que des amis. Dévoué pour tout le monde c'était un excellent chrétien; il avait dit sur son lit de mort: « Puisque c'est la volonté du bon Dieu, partons! partons! Je suis prêt<sup>100</sup>! »

Sous l'influence du chanoine Dusablon un regain de ferveur soulève la paroisse. Il encourage tous les mouvements: les Enfants de Marie qui préparent une kermesse, l'Harmonie de Louiseville qui vient de se réorganiser. Il invite des prédicateurs de renom: l'abbé Eddie Hamelin du Séminaire de Trois-

<sup>97</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 78-80, original, AASVL.

<sup>98</sup> *La sixième Session des Semaines Sociales aux Trois-Rivières*, dans *La Patrie*, 10 août 1925, p. 1.

<sup>99</sup> *M. C.-E. Martin élu maire de Louiseville*, dans *La Presse*, 25 novembre 1925, p. 11.

<sup>100</sup> *Feu M. Ephrem Lebel*, dans *ESJ*, 2 janvier 1926, p. 2.

Rivières, le père Victor Lelièvre, o.m.i. La fête de saint Antoine est célébrée avec éclat, foi et confiance <sup>101</sup> !

En 1926 monsieur Edmond Paul commence un long terme de service comme sacristain de l'église.

La même année apporte un événement mémorable: la fondation de l'Hospice des Sœurs de la Providence dans une maison de la rue Saint-Aimé cédée par J.-Willie Gagnon en retour d'une rente viagère de \$720.00 par année. Le curé Dusablou a donné \$2,000.00 en cadeau personnel et a promis les recettes du luminaire de saint Antoine. Et le 3 mai 1926 arrivent les quatre fondatrices: Sœur Adilie, supérieure, avec les Sœurs Vénérande, Blandine-de-la Providence et Saint-Joseph-de-l'Enfant-Jésus.

L'œuvre commence dans la pauvreté. Le 6 mai l'on n'a que trois dollars dans la caisse; mais la confiance en Dieu abonde. Le 1<sup>er</sup> juin l'établissement est béni et le 15 suivant la chapelle est inaugurée. Le 21 juin Sœur Généreux vient prendre la charge d'aumônière des pauvres; elle sera l'âme de la maison, la mère des nécessiteux et des souffrants.

En dépit de l'assistance des Dames de Charité présidées par madame J.-E. Béland, l'hospice traverse des difficultés financières persistantes dont la population ne se rend pas compte. Mais les religieuses tiennent le coup et dotent Louiseville d'une œuvre indispensable et admirable <sup>102</sup>.

Mais voici que la paroisse subit une terrifiante épreuve !

Le samedi 14 août 1926, vers une heure du matin, madame Philippe Houde aperçoit une lueur répandue dans toute l'église; elle éveille son fils qui découvre le feu et court avertir monsieur Dusablou. Celui-ci sonne aussitôt l'alarme qui attire sur place la petite brigade des incendies; puis le tocsin alerte la population entière.

On ne peut circonscrire les flammes. Le chef des pompiers de Trois-Rivières, accouru à la demande du maire Martin, constate qu'il n'y a rien à faire.

À deux heures le dôme central s'écroule avec un bruit formidable. Vers trois heures les clochers s'effondrent à cinq minutes d'intervalle. À quatre heures il ne reste que les murs léchés par les flammes et la statue de saint Antoine intacte dans sa niche <sup>103</sup>.

Tout indique que le sinistre est l'œuvre d'une main criminelle <sup>104</sup>.

<sup>101</sup> *Annonces...*, 31 janvier et 27 juin 1926, original, APL.

<sup>102</sup> *Album de la Maison*, Hospice de la Providence, original.

<sup>103</sup> *De désastreux incendies*, dans *La Presse*, 16 août 1926, p. 3, 17, avec illustrations.

<sup>104</sup> L.-A. L.-DUSABLON, prêtre, dans *Journal*, original, APL.

## Une administration avisée

(1926-1939)

Le 15 août 1926 Louiseville est sans église pour célébrer et le dimanche et l'Assomption de la Sainte Vierge. Les offices se font sur la galerie du presbytère. La chorale, dirigée par monsieur Thompson, chante des cantiques au Sacré-Cœur et à saint Antoine ainsi qu'un Magnificat auquel tous les fidèles répondent.

Durant la grand-messe le vent détache des débris de l'un des clochers et les projette avec fracas sur le sol.

Après les annonces habituelles le chanoine Dusablon prononce, les larmes aux yeux et les sanglots dans la voix, une allocution émouvante. Il trace pour ses fidèles le bilan de leur grande épreuve qui est aussi un désastre national. Ils avaient édifié pour la gloire de Dieu et au prix de sacrifices un temple qui faisait à la fois leur fierté et l'admiration des visiteurs; mais il n'est plus; et avec lui sont disparus: la vieille chaire si précieusement rénovée, le banc-d'œuvre, les autels, les tableaux, l'antique statue de saint Antoine, toutes les reliques de la vieille église qui avaient au-delà d'un siècle d'existence!

Cependant le Curé console ses paroissiens. Il a reçu pour eux tant de messages de sympathies! Et ne doivent-ils pas remercier Dieu de leur laisser la foi et la liberté. Au Mexique par exemple toutes les églises sont fermées, non pas par un incendie, mais par les autorités de l'État qui ne respectent pas les droits sacrés des âmes!

« Dans ce grand malheur, poursuit monsieur Dusablon, il nous est resté la statue de saint Antoine, patron de notre paroisse qui, pour bien dire par miracle, a résisté aux flammes qui l'entouraient. Saint Antoine, notre patron, est avec nous ce matin; ayons confiance en lui; il est resté à son poste encore pour nous protéger. Dans les épreuves, il faut être unis plus que jamais, et aussi être animés d'esprit de sacrifice, de générosité et de tolérance<sup>1</sup>. »

Devant les ruines héantes les gens restent comme stupéfiés, silencieux et incrédules. Mais il faut bien se rendre à la dure évidence. « Le vent se joue dans les pierres, dans les morceaux de fer de notre temple en ruines, tristes plaintes qui ravivent notre douleur<sup>2</sup>! »

<sup>1</sup> *De désastreux incendies sèment la consternation et la ruine*, dans *La Presse*, 16 août 1926, p. 17.

<sup>2</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 88, original, AASVL.

Même les étrangers n'en peuvent croire leurs yeux quand les journaux leur apportent l'attristante nouvelle. Tel ce touriste qui, visitant le sanctuaire avant l'incendie, avait été frappé par le Saint-Antoine provenant de la façade du temple de 1804 et placé dans l'église: « Il n'était pas comme d'habitude, écrit-il, sa figure curieusement sculptée, son attitude, tout l'ensemble me fit comprendre que j'avais devant moi une œuvre d'artiste, un « fait à la main, au lieu de l'habituel « fait en série » .

C'était en effet une statue de bois, sculptée dans la masse, dans le genre de l'école espagnole, cette école qui sait rendre aux visages de nos saints cette angoisse mélangée d'espérance sublime.

Cela me plut énormément.

À côté de la chapelle, une petite note invitait les visiteurs à descendre dans le soubassement pour « examiner » quelques souvenirs de la vieille église.

Quels souvenirs je vis là !!! Un musée véritable avec ses sections de sculptures, de peinture, d'orfèvrerie religieuse.

Je fus attiré par la présence d'une vieille chaire d'un facture admirable et qui, par ses meurtrissures visibles, attestait qu'elle avait été sauvée d'un désastre [...]

J'étais enthousiasmé de voir ces jolies choses et, sans m'occuper si je pouvais déranger le créateur du musée, je frappai au presbytère.

Une bonne figure de prêtre m'accueillit et je balbutiai immédiatement le motif de ma visite.

Je fis ainsi la connaissance d'un digne prélat, doublé d'un artiste, d'un fin connaisseur.

On saura plus tard ce que les Canadiens français doivent à ces « animateurs » qui non seulement s'occupent de nos âmes mais aussi étendent leur sollicitude, leurs activités, dans le façonnement, l'éducation de la race<sup>3</sup>. »

Mais le chanoine Dusablon n'a plus le loisir de pleurer sur des ruines. Il faut, bien vite, préparer l'avenir. Pendant cinq dimanches les messes se disent en plein air<sup>4</sup>. L'on aménage ensuite une chapelle temporaire à l'étage supérieur de l'externat des garçons. On y sera à la gêne, avertit le Curé, « mais tout le monde se donnera la main et poussera la roue sur le même sens, et nous aurons le temps cet hiver de prendre une décision et de vous soumettre un plan qui sera du goût de toute la population. M<sup>gr</sup> nous ordonne de construire à l'épreuve du feu, de supprimer le dôme dispendieux<sup>5</sup>. »

<sup>3</sup> Geo. PÉTO, *La disparition d'un attrait touristique*, dans *Le Bien Public*, 21 septembre 1926, p. 6.

<sup>4</sup> L.-A. L.-DUSABLON, dans *Journal*, original, APL.

<sup>5</sup> Le 29 août 1926, dans *Annonces du 18 mars 1923 au 21 novembre 1926*, p. 274, original, APL.

Entre-temps on évalue les dommages. L'église détruite étant estimée à \$276,292.00, et la partie intacte, murs et fondations, à \$43,511.00, la perte se chiffre à \$232,781.00<sup>6</sup>. Les assurances ne s'élèvent qu'à \$210,000.00; mais on en retire presque la totalité, soit \$206,492.60<sup>7</sup>: de quoi payer la dette entière avec un léger surplus pour recommencer à neuf.

Par une délicatesse de la Providence, durant la longue crise économique qui va bientôt commencer, Louiseville sera dirigée par des chefs ecclésiastiques et civils qui seront à la hauteur de la situation. Dans le domaine temporel les effets du marasme ne seront point désastreux; sur le plan paroissial une administration des plus averties évitera tout malaise.

#### Prêtres, Pères, Frères, Sœurs.

Durant cette période cinquante et une vocations sacerdotales et religieuses éclosent parmi les jeunes nés dans la paroisse: treize prêtres séculiers et réguliers, cinq frères et trente-trois religieuses.

Le premier prêtre diocésain ordonné après la destruction de l'église est l'abbé Marcel L.-Desaulniers. Né le 16 août 1902 du mariage de Jérémie Lesieur-Desaulniers, cultivateur, et d'Emma Lesage, il avait fait ses humanités à l'Université d'Ottawa, sa philosophie à Montréal et sa théologie au Grand Séminaire de Québec. Il est ordonné prêtre à Trois-Rivières le 29 juin 1927. Il se dépense ensuite au Séminaire Saint-Joseph surtout comme professeur d'anglais. Il y fonde la « Cooke English Society » pour habituer les élèves à un usage pratique de la langue anglaise dans les conversations et les discours<sup>8</sup>.

L'abbé Albert Desjarlais était né le 7 février 1901 de Charles Desjarlais, cultivateur, et d'Aurélié Dionne. Après ses études classiques et cléricales au Séminaire de Trois-Rivières, il reçoit le sacerdoce à Louiseville le 29 juin 1929. Il est tout d'abord vicaire à Saint-Alexis-des-Monts, au Cap-de-la-Madeleine, à Sainte-Cécile, à Saint-Stanislas, à la Pointe-du-Lac et à Maskinongé; puis on le trouve dans sa paroisse natale du 15 octobre 1941 au 3 novembre 1942. Il exercera subséquemment son ministère en divers endroits. Il est aujourd'hui assistant à Saint-Charles-de-Mandeville.

Né le 31 juillet 1903 de Louis Béland et de Flore Gravel, l'abbé Léo Béland fait ses études classiques à Trois-Rivières et son cours de théologie à Montréal. Il est ordonné prêtre le 21 décembre 1930 par Monseigneur J.-Alfred Langlois. Incardiné au diocèse de Valleyfield, il est vicaire pendant plusieurs années avant de devenir curé. Il est maintenant en charge de la paroisse de la Sainte-Trinité à Vaudreuil.

L'abbé Maurice Saucier, fils de Joseph Saucier, cultivateur, et de Cécile Rinfret, était né le 17 janvier 1911. Après ses études classiques et théologiques

<sup>6</sup> P. Lévesque-P. Brunet, lettre à M. Dusablon, Québec, 26 août 1926, original, APL.

<sup>7</sup> Le 29 août 1926, dans *Annonces...*, p. 274-275, original, APL.

<sup>8</sup> Pour la biographie des prêtres du diocèse de Trois-Rivières, voir G. PANNETON-A. MAGNAN, *Le Diocèse de Trois-Rivières, 1852-1952*, Trois-Rivières, Editions du Bien Public, [1953], 381 p.

à Trois-Rivières il y reçoit le sacerdoce le 29 juin 1936. Pendant six ans il est professeur de mathématiques et régent de discipline au Séminaire Saint-Joseph. En 1942 il sera nommé vicaire à Sainte-Ursule où il se trouve encore actuellement.

Le père Rémi Bellemare, c.s.s.r., était né le 14 avril 1909 de Léon et d'Angéline Bellemare. Il fait ses études au juvénat de Sainte-Anne de Beaupré et entre au noviciat de Sherbrooke le 14 août 1931. Il est ordonné prêtre à Ottawa le 18 septembre 1937. L'année suivante il part pour les missions du Vietnam où il est prédicateur, puis directeur à Saïgon de 1946 à 1954. Il reviendra alors au Canada et sera nommé supérieur de la Maison de retraites fermées à Bouctouche, Nouveau-Brunswick.

Décédé en Indochine à l'âge de trente et un ans, le père Marcel Lupien, c.s.s.r., était né le 30 mai 1913 de Ludovic Lupien et de Marie-Louise Baril. Après ses études à Sainte-Anne de Beaupré il est admis au noviciat le 14 août 1931 et entreprend ses études ecclésiastiques à Ottawa où il devient prêtre le 18 septembre 1937. En juin 1940 il obtiendra une licence ès lettres de l'Université Laval et partira, deux mois plus tard, pour le Vietnam où il sera professeur de belles-lettres au juvénat des pères Rédemptoristes. Il décédera à Hué le 9 décembre 1944.

Fils de Zéphirin Lambert et de Marie-Louise Jacques, le père Jacques-Aimé Lambert, c.s.s.r., était né le 30 novembre 1914. Il termine ses humanités à Sainte-Anne de Beaupré, entre au noviciat des Rédemptoristes le 14 août 1934 et fait ses études philosophiques et théologiques à Ottawa et à Aylmer. Ordonné prêtre le 23 juin 1940 il enseignera successivement au scolasticat d'Aylmer et au Séminaire Saint-Alphonse de Sainte-Anne de Beaupré. En 1948 il sera nommé directeur de la Dévotion à Notre-Dame du Perpétuel Secours à l'église et à la radio de Sherbrooke. En 1952 il deviendra prédicateur à Montréal où il réside aujourd'hui. Le père Lambert sera adjudicateur des Festivals français de l'Ouest et fera partie du Comité des Missions paroissiales et diocésaines.

Le père Isidore Béland, c.s.s.r., était né le 3 janvier 1917 du mariage de Gédéon Béland et de Marie-Anne Masse. Il étudie à Sainte-Anne de Beaupré et prend l'habit des Rédemptoristes le 14 août 1938. Après ses études cléricales à Aylmer il y sera ordonné prêtre le 24 juin 1945. Il obtiendra une licence en théologie à Ottawa et une en philosophie à Québec puis, en 1948, il deviendra professeur de philosophie morale et d'histoire de la philosophie au scolasticat du « Mont Saint-Joseph » à Aylmer.

Le père Charlemagne Jacques, o.m.i., était né le 10 novembre 1903 au foyer de Joseph Jacques, cultivateur, et d'Anaïs Fournier. Il fait toutes ses études classiques à Trois-Rivières et entre au noviciat de Ville La Salle le 1<sup>er</sup> août 1927. Une santé chancelante l'oblige à partir pour l'Ouest et il termine sa théologie au scolasticat de Beauval, Saskatchewan. Il est ordonné prêtre à Le Pas, Manitoba, par Monseigneur Ovide Charlebois, o.m.i., le 13 août 1931. Il exerce d'abord son ministère dans la province oblate d'Alberta-Saskatchewan

puis est transféré au vicariat apostolique de la Baie-d'Hudson dont il devient propagandiste à Montréal. Il décédera le 5 novembre 1948.

Né le 12 février 1904 du mariage d'Hector Lesage, cultivateur, et de Zélia Chevalier, le père Sylvio Lesage, o.m.i., fait son cours classique au Juniorat du Sacré-Cœur d'Ottawa et au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières. Il entre au noviciat des Oblats le 1<sup>er</sup> août 1927 et poursuit ses études ecclésiastiques au Scolasticat Saint-Joseph. Ordonné prêtre à Ottawa le 19 juin 1932 par le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i., il part l'année suivante pour le vicariat du Mackenzie. Successivement missionnaire à Fort Norman, Good-Hope, Providence, McMurray, Fort Smith et Fort Simpson, il y jouera un rôle de premier plan dans l'organisation des écoles catholiques. Il sera sept ans supérieur de la maison de Simpson dont il publiera l'histoire<sup>9</sup>. Il est actuellement chancelier à l'évêché de Fort Smith, Territoire du Nord-Ouest.

Frère du précédent, le père Germain Lesage, o.m.i., était né le 20 avril 1915. Il fait ses études classiques à Trois-Rivières et entre chez les Oblats de Marie-Immaculée le 20 juillet 1935. Ses études cléricales se poursuivent à Ottawa où il sera ordonné prêtre le 23 juin 1940. En 1941 il partira pour les missions du Keewatin. D'abord secrétaire à l'évêché de Le Pas, missionnaire à God's Lake et à l'Île-à-la-Crosse, il entreprendra en 1945 le cours de Droit canonique à Ottawa. Depuis 1948, sauf une année passée à Rome en 1957-1958, il est professeur à la Faculté de Droit canonique de l'Université d'Ottawa.

Le père Gaston Pagé, s.s.s., entre au noviciat des Pères du Saint-Sacrement, à Québec, le 8 septembre 1927. Né le 1<sup>er</sup> février 1908 de Napoléon Pagé et d'Élisabeth Loranger, il avait fait ses humanités au juvénat de Terrebonne. Après ses études philosophiques et théologiques au scolasticat de Montréal, il est ordonné prêtre le 2 février 1936. Avec des intermèdes de ministère paroissial à Shawinigan, Naudville, Sherbrooke et Montréal, il passera une bonne partie de sa carrière au juvénat de Terrebonne, comme professeur de latin et de grec, assistant-supérieur et économiste.

Fils du notaire J.-Adrien Coutu et d'Alexandrine Dussault, le père Jean-Paul Coutu, c.s.v., était né le 19 juin 1915. Après son cours classique au Séminaire de Joliette il entre au noviciat des Clercs de Saint-Viateur le 12 juillet 1937. Il poursuit ses études théologiques au scolasticat de Joliette et sera ordonné prêtre le 21 juin 1942. Tout d'abord chapelain et professeur au collège de Berthierville, il entreprendra ensuite des études d'histoire à l'Université de Montréal et en 1948 il sera nommé professeur au Séminaire de Joliette. Il y demeure depuis lors sauf des séjours d'études à Paris, aux États-Unis et au Mexique<sup>10</sup>.

Le premier des trois Louisevilliens qui deviennent Frères de l'Instruction chrétienne entre 1926 et 1939 est Wilfrid Bellemare, fils d'Ovide et d'Augusta

<sup>9</sup> S. LESAGE, o.m.i., *Sacred Heart Mission, 1858-1958*, Fort Simpson, [1959], 154 p. mimeographiées.

<sup>10</sup> Voir *Vedettes* [s.l.], 1958, p. 73.

Lefebvre. Né le 20 novembre 1910 il est admis au noviciat le 4 août 1927 sous le nom de Dosithée-Joseph, f.i.c. Tout d'abord professeur à Shawinigan, à Grand'Mère, au Séminaire de Trois-Rivières et à Plessisville, il sera ensuite transféré à la province de Saint-Romuald de Lévis.

Gaston Charette, en religion Frère Donatien-Maurice, f.i.c., était né le 12 octobre 1914 de Donat Charette et d'Édouardina Lamarche. Il entre au postulat de la Pointe-du-Lac le 3 septembre 1929. Professeur à Québec, étudiant à Plattsburgh, professeur à Shawinigan, à Arvida et à Louiseville, il fera ensuite partie de la province de Dolbeau.

Le frère André-Jean Chevalier, f.i.c., était né le 15 mars 1922 au foyer d'Émile Chevalier et de Maria Abel. Il portait le nom baptismal de Roland. Admis au postulat le 9 janvier 1936, il sera subséquemment professeur à Shawinigan, Trois-Rivières, Grand'Mère, Warwick et la Pointe-du-Lac. En 1958 il sera nommé directeur à Saint-Germain de Grantham.

Le frère J.-Édouard Frigon, c.s.c., reçu dans la Congrégation de Sainte-Croix le 1<sup>er</sup> juillet 1929, était né le 10 février 1907 du mariage de Thomas-Édouard Frigon, cultivateur, et d'Amanda Lamy. Après ses études il remplira les charges de professeur, d'infirmier ou d'économiste, au Collège de Saint-Laurent, à l'Université Saint-Joseph de Memramcook, au Collège Notre-Dame de Montréal, etc. Il est actuellement économiste au Collège Saint-André, à Saint-Césaire de Rouville.

Entré chez les Oblats de Marie-Immaculée comme frère coadjuteur le 1<sup>er</sup> août 1929, Irénée Lambert était né le 19 octobre 1906 de Zéphirin Lambert et de Marie-Louise Jacques. Il avait fait ses études au collège de Louiseville et à celui de Berthierville. Après sa profession religieuse il passe une année à Ville La Salle et à Chambly. Le 11 juin 1931 il reçoit une obédience pour le Basutoland où il sera missionnaire à Paray, à Mazonod, etc. En 1950 il entrera dans le personnel du Collège Universitaire Pie XII à Roma.

Tertiaire Régulier de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité, Lucien Lemay était né le 8 février 1901 d'Édouard Lemay et d'Anaïs Leblanc. En 1924 il fait un essai de vie religieuse, comme coadjuteur, chez les Oblats de Marie-Immaculée. Au cours de 1935 il revêt l'habit de tertiaire chez les pères Trinitaires de Montréal où il décédera le 23 mai 1937.

Natif de Montréal mais résident de Louiseville, le frère Bertrand Cloutier, s.c., fils de Joseph Cloutier, menuisier, et de Valéda Fournier, entre chez les Frères du Sacré-Cœur en 1928. Licencié en pédagogie, le frère Cloutier est tout d'abord professeur d'école normale pendant onze ans. En 1943 il deviendra directeur-fondateur d'une mission de sa congrégation en Haïti. En 1950 il sera nommé directeur général à Port-au-Prince. Il fera son second noviciat à Rome et sera trois fois délégué aux chapitres généraux de son institut<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> Retour d'Haïti du Rév. Frère Bertrand, s.c., dans *ESI*, 13 février 1948, p. 8.

Les trente-trois Louisevilliennes qui deviennent religieuses entre 1926 et 1936 se répartissent en onze communautés.

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge ont la plus large part avec dix vocations. La première d'entre elles est Sœur Sainte-Oliva qui portait le nom d'Albertine Gravel. Née le 19 juillet 1895 d'Adélard Gravel et d'Oliva Thisdel, elle rejoint ses quatre sœurs dans la communauté le 25 janvier 1927. Après sa profession elle est affectée aux travaux de cuisine et de couture. Elle décédera à Nicolet le 26 décembre 1958.

Éliane Lesage fille d'Édouard Lesage, cultivateur, et d'Anna Desaulniers, est l'aînée de trois sœurs entrées au postulat nicolétain. Elle s'y présente le 30 janvier 1928 et prend le nom d'Éliane-du-Sacré-Cœur, a.s.v. Après douze ans d'enseignement à la Maison mère elle sera transférée à l'École normale de Nicolet où, depuis 1945, elle est professeur de dessin artistique et d'histoire de l'art.

Flore Lamy, Sœur Sainte-Thaïs, a.s.v., était née le 20 juin 1901 de Louis-Alphonse Lamy et de Stéphanie Piché. Admise au postulat le 29 janvier 1930, elle se consacrera à l'enseignement pendant dix-neuf ans et décédera à Nicolet le 1<sup>er</sup> septembre 1954.

Marie-Reine Gravel, fille d'Aimé et de Blanche Pichette, entre chez les Sœurs de l'Assomption le 23 janvier 1933 et y devient Sœur Alice-de-l'Eucharistie. Elle enseigne pendant seize ans dans divers pensionnats et aux Écoles normales de Nicolet et d'Amos. En 1952 elle sera transférée au Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, à Nicolet.

Sœur Georges-Élisée, a.s.v., née Marguerite-Marie Lefrançois, était fille de Joseph Lefrançois et de Cécile Bellemare. Elle commence son postulat le 23 janvier 1933. Après avoir enseigné dans la province de Québec et aux États-Unis elle recevra en 1948 une obédience pour le Japon. Après une année d'étude de la langue elle y deviendra maîtresse des postulantes japonaises.

Yvette Lesage, cadette de Sœur Éliane-du-Sacré-Cœur, entre chez les Sœurs de l'Assomption le 23 janvier 1934 et y reçoit le nom de Thérèse-du-Sacré-Cœur. Après vingt et un ans d'enseignement elle s'occupera exclusivement de direction des études. Elle est actuellement directrice à La Tuque.

Léa Gravel, fille d'Aimé, est admise au postulat le 24 janvier 1936 sous le nom de Sœur Sainte-Liliane, a.s.v. Elle enseignera pendant dix-sept ans au cours primaire et passera en 1958 au Scolasticat-École normale de Nicolet.

Yvonne Voisard, fille de Lucien Voisard, cultivateur, et de Marie-Anne Trépanier, entre en religion le 9 novembre 1936 et y devient Sœur Marie-Anne-du-Sacré-Cœur, a.s.v. Elle sera institutrice durant deux ans puis assistante-directrice ou directrice pendant vingt ans.

Sœur Gérard-de-la-Croix, a.s.v., cadette de Sœur Aimée-des-Anges, portait le nom de Marie Pichette. Elle est reçue au postulat le 21 janvier 1937. Après

quatre ans dans l'enseignement élémentaire elle passera à l'École normale de Saint-Léonard où elle est directrice depuis 1953.

Fille d'Henry Paquin et d'Amanda Lemay, Germaine Paquin réside avec sa famille à Makamic lorsqu'elle entre chez les Sœurs de l'Assomption le 21 août 1937. Elle fait profession sous le nom de Germaine-des-Anges puis s'adonne à l'enseignement et à la direction des études. Elle deviendra supérieure en 1951.

A cette même époque cinq autres jeunes résidentes de Louiseville se font Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge: Germaine Milot, Ange-Éva et Béatrice Auger, Claire Moreau et Simonne Guimond.

Sept Louisevilliennes deviennent alors Sœurs de la Providence. La première d'entre elles est Noëllysse Jutras, fille d'Adolphe et de Marie-Jeanne Beauchemin. Elle entre au postulat le 17 juillet 1928 sous le nom de Sœur Marie-des-Martys. Elle demeure aujourd'hui à la Providence de Valleyfield.

Yvette-Léa Milette, fille de Philippe et de Mathilda Grenier, entre en religion le 17 juillet 1928 sous le nom de Sœur Céline-de-la-Présentation. Elle réside maintenant à la Mission Saint-Bernard, en Alberta.

Laura Lambert, fille d'Henri Lambert et de Victoria Adams, est accueillie chez les Sœurs de la Providence le 17 novembre 1928 et y prend le nom de Germaine-Victoire. Elle se dévoue actuellement à la Maison mère.

Marie-Jeanne Vallières fille de Wilfrid, était née le 29 avril 1912. Elle entre chez les religieuses de la Providence le 18 novembre 1929 sous le nom de Madeleine-de-la-Réparation. Après sa profession elle passera trois ans à Trois-Rivières puis se dépensera, le reste de sa vie, dans les états de Washington et d'Oregon, remplissant avec abnégation les plus humbles tâches. Quand elle succombera au cancer, le 21 décembre 1954, son médecin s'écriera, édifié par sa patience: « J'ai vu mourir une sainte ! »

Marcelle Béland, Sœur Emmanuel, f.c.s.p., fille d'Alfred Béland et de Laura Mineau, entre au postulat le 17 juillet 1933. Elle demeure à la Maison Saint-Aubin de Valleyfield.

Victoria-Éva Saint-Louis, fille de Patrick et d'Amanda Milot, est reçue chez les Sœurs de la Providence le 17 novembre 1933 et y prend le nom d'Arthur-Émilien. Elle se trouve actuellement à la Rivière-du-Loup.

Jeanne Giguère, fille de Philadelphie et de Marie-Louise Baribeau, devient postulante le 17 juillet 1937 sous le nom de Sœur Lucien-Maurice, f.c.s.p. Elle est en service à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Montréal-Gamelin.

Les Sœurs de la Providence accueillent aussi quatre résidentes de Louiseville: Yvonne Cayer, Cécile Bellemare, Marie-Alice et Léa Béland.

La première des cinq paroissiennes devenues Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie est Corona Teasdale, fille de Trefflé. Elle entre au noviciat

le 23 janvier 1931 et prend le nom de Sœur Marie-Claire-Éva. Après sa profession elle se consacre à l'enseignement.

L'aînée des demoiselles Teasdale, Éva, est admise au postulat d'Outremont le 5 août 1931 et y devient Sœur Marguerite-de-Notre-Dame. Elle sera institutrice elle aussi.

Adrienne Coutu, fille du notaire J.-A. Coutu, se présente au postulat des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie le 5 août 1931 et y reçoit le nom de Marie-Cécile-Hélène. Après ses vœux de religion elle deviendra professeur de musique.

Gabrielle Savoie, née du mariage d'Alphonse Savoie, cultivateur et commerçant, et d'Albina Mineau, est accueillie au postulat le 5 août 1932. Devenue professe sous le nom de Sœur Marie-de-Jésus elle se consacrera à l'enseignement.

Bernadette Cloutier, fille de Joseph, entre au couvent d'Outremont le 5 août 1937 et y prend le nom de Marie-Florez. Elle sera pharmacienne à la Maison mère.

Deux filles d'Hector Lesage font profession chez les Sœurs Grises de Montréal à la même époque. L'aînée, Colombe, y entre le 6 février 1934 et reçoit le nom de Sœur Lesage. Après trois années de séjour à Legal, Alberta, elle devient institutrice au Couvent Bethléem à Montréal. En 1943 elle sera transférée à la Maison mère comme infirmière et pharmacienne.

Sœur Claire Lesage, s.g.m., est reçue au postulat de la rue Guy le 5 août 1935. Elle enseignera pendant quatorze ans à Châteauguay puis passera à Saint-Benoît des Deux-Montagnes où elle sera supérieure durant six années. Elle dirige actuellement l'Orphelinat catholique de Montréal.

Deux Louisvilliennes deviennent alors Filles de Jésus. Sœur Marie-Agathe-de-Jésus, née Marie-Diana Paquin, fille d'Henry, entre au postulat le 25 août 1928. Hospitalière depuis sa profession elle est actuellement à la Maison de la Charité Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Rimouski. R.I.P. 21 février 1992.

Gertrude Boisseau, fille de Louis-Alphonse Boisseau et de Suzanne Lord, entre en religion le 15 janvier 1932 et prend le nom de Sœur Alberta-Marie, f.j. Affectée à l'enseignement, elle deviendra en 1959 assistante-directrice à l'École Marie-Immaculée de Trois-Rivières.

Les Petites Franciscaines de Marie reçoivent elles aussi deux enfants de la paroisse. Marie-Blanche-Corionne Guimond, fille de Johnny et d'Alice Desjardins, se présente au postulat de la Baie-Saint-Paul le 16 janvier 1928 et y reçoit le nom de Sœur André-Marie. Après avoir prononcé ses vœux de religion elle séjournera à Montréal, Chicoutimi et Baie-Saint-Paul, généralement comme secrétaire ou économe. Depuis 1951 elle réside à l'Orphelinat Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Jean-de-Québec.

Germaine-Gertrude, fille de Charles-Édouard Bergeron et de Sophie Lamy, entre au noviciat des Petites Franciscaines de Marie le 20 juin 1935 et y fait

profession sous le nom de Sœur Marie-Gertrude-du-Saint-Esprit. Subséquemment elle se dévouera, comme couturière ou portière, à la Maison mère, à Chicoutimi, Montréal, Petite-Rivière, Pointe-au-Pic, Saint-Tite-des-Caps et Roberval. Depuis 1956 elle demeure à l'Orphelinat de l'Immaculée, Chicoutimi.

La Congrégation de Notre-Dame, qui a reçu la première religieuse louisévillienne au début du dix-huitième siècle, admet le 21 août 1927 une dernière paroissienne: Marie-Jeanne Mineau, fille de Joseph-Alfred et de Léa Coutu. Après sa profession on la trouve successivement, comme institutrice, à Sainte-Thérèse, Saint-Malo, Saint-Roch de Québec, Sorel, Richmond, Windsor Mills et Sherbrooke où elle réside aujourd'hui.

Marie-Florence, fille d'Édouard Frigon et cadette de trois sœurs entrées au Monastère des Ursulines de Trois-Rivières, y est admise à la profession le 16 février 1931 sous le nom de Mère Saint-Charles-Garnier. Elle sera assistante pendant six ans au monastère trifluvien du Christ-Roi et s'y dévouera comme infirmière des religieuses.

Régina Caron se fait Sœur du Bon-Pasteur à cette époque. Elle était fille d'Édouard-Louis Caron et de Georgianna Ricard. Reçue au noviciat le 12 mai 1928 elle fait profession sous le nom de Marie-Thérèse-d'Alençon. Elle appartient aujourd'hui à la province anglaise de sa communauté et réside à Sudbury.

La seule Louisevillienne à devenir Petite Sœur de la Sainte-Famille est Lucille Ricard, née le 21 juin 1910 de Charles-Édouard Ricard, cultivateur, et de Joséphine-Antoinette Caron. Elle entre au noviciat de Sherbrooke le 29 juin 1935 et fait profession sous le nom de Sœur Saint-Charles-Édouard. Elle décède à la Maison mère le 6 mai 1939.

Marie Lambert, fille d'Hector Lambert et de Marie-Ange Desjarlais, se présente chez les Servantes de Jésus-Marie le 9 juin 1936 et y reçoit le nom de Sœur Saint-Laurent. Elle sera affectée presque continuellement à la fabrication d'hosties. Elle réside aujourd'hui au monastère de Ville Jacques-Cartier.

#### Personnalités civiques.

Tandis qu'un aussi grand nombre d'enfants de Louiseville déploient une multitude de talents et de vertus dans les sphères les plus variées de l'apostolat, plusieurs autres compatriotes jouissent d'une notoriété enviable, soit dans la paroisse même soit au dehors.

Parmi les natifs de la localité qui sont le mieux connus mentionnons d'abord Paul Caron, fils de Ferdinand, né le 8 novembre 1896. Après des études à l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague il fait un stage au collège St. Michael de Toronto puis se met au service de Narcisse Beaudry de Trois-Rivières. Il ouvre ensuite une quincaillerie à Yamachiche et prend bientôt, à Louiseville, la succession de L.-A. Nobert. Le 29 octobre 1925 il épouse mademoiselle Ada Bussièras. Il s'intéressera constamment aux questions civiques de la localité

et remplira plusieurs charges publiques, dont celles de marguillier et de député provincial<sup>12</sup>.

Alexandre Béland, né le 8 décembre 1905 de J.-Édouard Béland et de Séverine Voisard, brillera surtout dans le domaine industriel. Il fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie de Montréal et un cours de commerce au Stanstead Wesleyan College. Il épousera mademoiselle Lucienne Marier d'Ottawa et deviendra propriétaire de l'Empire Shirt Company, ou Emasco, de Louiseville. Il sera membre de nombreuses associations, directeur de diverses firmes, dont la Canadian General Electric et la Quebec South Shore Steel Corporation, organisateur de l'Union nationale, etc., on a pu dire à son sujet: « D'une générosité bien reconnue envers les œuvres de charité et tout mouvement sportif, Alexandre Béland est le prototype du travailleur infatigable, toujours au poste, qui récolte, relativement jeune encore, le fruit de ses labeurs, en connaissant, sur tous les plans, la plus enviable réussite<sup>13</sup>. »

Né le 13 octobre 1903 au foyer de Thomas Vanasse et de Marie Gariépy, Paul Vanasse fait ses humanités à Trois-Rivières et sa philosophie au Collège Sainte-Marie et à Sudbury. Après un tour d'Europe il étudie le droit à l'Université Laval où il est rédacteur du journal étudiant *Le Béret*. Reçu avocat en 1931 il fait d'abord partie de l'étude Trahan-Vanasse à Trois-Rivières. En 1933 il s'établit à Louiseville et s'y occupe activement de journalisme; ses articles dans *L'Écho de Saint-Justin* et *L'Écho de Louiseville* seront rarement ennuyeux et feront souvent réfléchir. Il décédera le 17 mars 1958<sup>14</sup>.

Maître J.-Miville Lesage, c.r., était né le 8 octobre 1902 du mariage d'Hector Lesage, cultivateur, et de Zélia Chevalier. Après ses études secondaires à Ottawa et à Trois-Rivières et son cours de droit à Québec, il est admis à la pratique en 1930. Il s'établit alors à Louiseville et y épouse le 26 août 1930 mademoiselle Juliette Pratte. Après avoir été greffier de la ville, bâtonnier du Barreau trifluvien, grand chevalier du Conseil 2783, etc., il deviendra maître de poste en 1953<sup>15</sup>.

Le gérant de la Banque Canadienne Nationale, J.-Edmond Turgeon, est un citoyen modeste qui sait écouter et qui s'attire la confiance du public. « Il ne fait guère de bruit et aime encore moins qu'on en fasse autour de son nom, écrit Paul Vanasse. Il aime la paix, la chaude et quiète ambiance du chez soi. C'est un Sage ! Il est de bon conseil pour tout le monde, sans distinction<sup>16</sup>. »

Jérémie Lesieur-Desaulniers, avec sa haute stature et sa physionomie ascétique et digne, est un secrétaire-trésorier inoubliable. Nul écolier soumis à ses examens n'oubliera la forte impression créée par son allure d'ancien militaire, précise et courtoise à la fois. Cultivateur à l'aise, époux et père modèle, orateur

<sup>12</sup> Collection Michel Côté.

<sup>13</sup> P. V., *Personnalité Louisevillienne*, dans *EL*, 31 mai 1956, p. 1; aussi *EL*, 1<sup>er</sup> mai 1958, p. 1; *Vedettes* [s.l.], 1958, p. 21.

<sup>14</sup> *M<sup>r</sup> Paul-N. Vanasse est décédé à l'âge de 54 ans*, dans *EL*, 20 mars 1958, p. 1.

<sup>15</sup> Collection Michel Côté.

<sup>16</sup> P. V., *J.-Edmond Turgeon, Gérant*, dans *ESJ*, 21 mars 1935, p. 3.

cultivé et esprit délié, le colonel Desaulniers occupe de nombreuses charges publiques avec un zèle, une compétence et un dévouement de tous les instants. Il est assurément l'une des personnalités les plus attachantes de la paroisse<sup>17</sup>.

Durant cette période quelques néo-louisevilliens acquièrent une influence considérable. Tel est J.-Willie Gagnon, né à Yamachiche le 16 février 1879. Il avait fait ses études au collège de son village puis avait été commis à Montréal. En 1901 il s'était uni à mademoiselle Flore Vermette et avait établi à Louiseville un commerce de voitures, de foin et de grains. Il est successivement échevin, maire de la ville, préfet du comté et député provincial de Maskinongé. Entre 1922 et 1927 il est correspondant local du journal *La Presse* de Montréal. Il décède le 18 décembre 1929<sup>18</sup>.

Maître Émile Ferron, frère du Notaire, est aussi une figure marquante. Né à Saint-Léon le 25 septembre 1896 il avait fait ses études à Trois-Rivières et à l'Université de Montréal. Reçu avocat en 1923 il s'était installé à Louiseville et l'année suivante avait épousé mademoiselle Valéda Robichaud. Il est élu député fédéral de Berthier-Maskinongé en 1935 et sera réélu en 1940. Cinq ans plus tard il deviendra juge de la Cour Supérieure dans la juridiction de Trois-Rivières<sup>19</sup>.

Le docteur Rodrigue Latourelle, né à Saint-Barthélemi le 29 mai 1903 du médecin Joseph-Théophile et d'Anna Rouleau, vient s'établir à Louiseville en 1930. L'année suivante il y épouse mademoiselle Jeannette Béland. Le jeune praticien ne tarde pas à acquérir une grande réputation d'habileté professionnelle et de courtoisie. En 1946 il sera chargé de l'Unité sanitaire du comté de Maskinongé et en 1954 il deviendra directeur médical de l'Hôpital Comtois. Intéressé à tous les mouvements sociaux, membre de plusieurs associations locales: Chevaliers de Colomb, Club Richelieu, etc., le docteur Latourelle détiendra d'importantes fonctions dans les organisations médicales de la province. Ainsi en août 1956 il sera élu président de l'Association des Directeurs d'hôpitaux; en janvier 1960 on le choisira pour présider le Comité des Hôpitaux du Québec<sup>20</sup>, etc.

L'agronome Roland Brassard arrive à Louiseville le 29 août 1933. Il était né à Roberval le 4 août 1899 d'Alfred-J. Brassard et d'Alice Paradis. Après son cours secondaire au Séminaire de Chicoutimi et ses études professionnelles à Oka, il obtient son baccalauréat ès sciences agricoles en 1919 et pratique comme adjoint en divers endroits. En 1924 il devient agronome officiel dans le comté de Beauce puis passe à celui de Champlain. De 1930 à 1948 il est chargé de l'aviculture dans toute la Mauricie. En 1943 il devient directeur des cours abrégés d'aviculture pour la province entière et gardera ce poste jusqu'en 1953 alors qu'il reprendra la direction avicole de la région trifluvienne. A Louise-

<sup>17</sup> P. V., *Le Colonel J. Desaulniers*, dans *ESJ*, 21 avril 1938, p. 10.

<sup>18</sup> Collection Michel Côté.

<sup>19</sup> *Vedettes* [s.l.], 1958, p. 107.

<sup>20</sup> *Élu Président*, dans *EL*, 23 août 1956, p. 1; *Nommé Président*, dans *EL*, 28 janvier 1960, p. 1.

ville, l'agronome Brassard s'occupera activement de tous les organismes paroissiaux, patriotiques et sociaux. Il sera grand chevalier du Conseil 2783, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture, président de la Croix-Rouge, secrétaire de l'Œuvre des Terrains de Jeux, etc. Il sera un « maître de cérémonies » toujours serviable.

Le docteur Avellin Dalcourt, né à Maskinongé le 30 octobre 1907 de Pierre Dalcourt et de Delphine Dupuis, vient s'établir à Louiseville en 1936. Il avait fait ses études classiques au Collège de L'Assomption et son cours médical à l'Université de Montréal. Reçu médecin en 1935 il épouse, le 17 octobre, mademoiselle Marguerite Ducharme. Boursier de la Fondation Rockefeller, il se spécialise en hygiène publique à l'Université de Toronto au cours de 1937-1938. En plus de briller par ses qualités professionnelles auxquelles il joint un don inné d'ostéologue, le docteur Dalcourt participera avec succès à toutes les activités locales. Il sera grand chevalier du Conseil 2783, vice-président du bureau médical de l'Hôpital Comtois, gouverneur du Jeune Commerce, marguillier, maître de chapelle à l'église pendant dix-huit ans.

Parmi les Louisevilliens qui répandent en d'autres milieux le renom de leur place natale mentionnons l'Honorable Émile Lesage, né le 9 février 1904 du mariage d'Éphrem Lesage et de Maria Paquin. Émigré en Abitibi il épouse à Makamic, le 26 juin 1928, mademoiselle Fabiola Bordeleau. Il sera député provincial de son comté pendant quinze ans. En décembre 1954 il deviendra adjoint parlementaire du Ministre de la Colonisation et au début d'août 1956 il sera créé conseiller législatif.

William Houde, fils de Philippe Houde et d'Alexandrine Laurent, est né le 3 juillet 1901. En 1921 il est reçu agronome et se met au service du Ministère provincial de l'Agriculture. Le 7 juillet 1925 il épouse mademoiselle Colombe Desrosiers. En 1931 il devient gérant de la section de chimie agricole à la Canadian Industries Limited. En 1948 il fondera à Laprairie la Compagnie William Houde Limitée. Il sera échevin et commissaire d'écoles dans sa ville d'adoption et on l'élima président général de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec<sup>21</sup>.

Maître Hamilton Heaton est né le 19 avril 1911 du mariage de Charles Heaton et de Marie-Louise Dussault. Après des études classiques et légales à Montréal, il est admis au Barreau en juin 1933 et décroche une bourse de l'Ordre des Filles de l'Empire qui lui permet de séjourner deux ans à Oxford. A son retour d'Europe il s'associe au sénateur Charles Bourgeois de Trois-Rivières. Il acceptera plus tard un poste de conseiller juridique à la Canadian Industries Limited puis à la compagnie Dupont of Canada Limited.

L'histoire, si facilement injuste envers les sportifs, en mentionne cependant deux qui ont brillé dans le firmament local. Le premier est Léo Laurent, joueur à la fois scientifique, habile et combattif. « C'était un athlète universel,

<sup>21</sup> *Vedettes* (s.l.), 1958, p. 142.

écrit Albert Gaucher. Il pratiquait tous les sports avec succès, notamment le hockey. On ne jurait que par lui. Quand l'équipe du collège rencontrait un club adversaire, on présumait une victoire d'avance grâce aux performances de notre étoile. Il avait le talent de déjouer le cerbère adverse trois à quatre fois par joute. Il éludait une défense comme un chat évite un dogue. »

Alide Lescadres règne dans le pugilat. Son petit gymnase est le rendez-vous d'apprentis boxeurs, haltérophiles et acrobates. L'instructeur du peloton, fidèle à un entraînement suivi et sérieux, est en mesure de vaincre n'importe quel adversaire de son poids. Cependant le « club de boxe » de la rue Sainte-Marie ne survit que peu d'années<sup>22</sup>.

#### Le chanoine Dusablon et l'église: 1926-1930.

Mais reprenons le fil des ans au lendemain de l'incendie de l'église.

La liturgie paroissiale se déroule tant bien que mal dans l'externat des garçons en attendant un temple nouveau. Le 26 septembre 1926 le chanoine Dusablon invite ses paroissiens à signer la requête requise par la loi en vue de la reconstruction<sup>23</sup>. Le 7 octobre la pétition est close; mais deux semaines plus tard, quand Monseigneur Comtois vient en faire la vérification, vingt-huit contribuables retirent leur signature. Cependant grâce au doigté du Curé la procédure normale suit son cours et, le 29 octobre, Monseigneur Cloutier émet son décret officiel.

Le 7 novembre monsieur Dusablon convoque les francs-tenanciers à une réunion qui aura lieu le dimanche suivant afin d'examiner « sérieusement et charitablement » la situation « comme des frères qui se consultent ». « Il ne faut point retarder davantage, poursuit le Curé, car les procédures légales qu'il faut suivre sont longues et, si nous voulons commencer les travaux au printemps, il n'y a pas à retarder plus longtemps. Tous les paroissiens veulent avoir une église et veulent faire généreusement leur part, en s'appuyant sur la justice, la charité et l'équité bien entendue de part et d'autre. N'oublions point qu'il s'agit avant tout de la gloire de Dieu, du bien de la Religion et du bon souvenir que vous léguerez à vos enfants. Nous allons continuer de prier et de faire prier pour que St Antoine mette évidemment la main à cette œuvre, la plus importante pour une paroisse, la construction d'un temple au Tout-Puissant. Le démon, comme il arrive toujours en pareille circonstance, ne reste pas indifférent et s'efforce de remuer les esprits et les cœurs. Ne l'écoutez pas, soyez sur vos gardes et que vos consciences ne se chargent point de responsabilités dont nous aurons à rendre compte<sup>24</sup>. »

L'assemblée du 14 novembre est pacifique et aboutit au choix d'un comité de quatorze paroissiens, sept de la ville et sept de la campagne, qui doivent

<sup>22</sup> A. GAUCHER, *Réminiscences d'un ancien, 1920-1925* dans *Le Nouvelliste*, 25 septembre 1943, p. 11.

<sup>23</sup> 26 septembre 1926, dans *Annales du 18 mars 1923 au 21 novembre 1926*, p. 282, original, APL.

<sup>24</sup> Texte dactylographié [sans date ni signature], APL.

examiner les projets de construction. Monsieur Dusablon ne manque pas de recommander au Ciel la grande entreprise: « Prions le S.C. et St Antoine, dit-il, pour obtenir la grâce que tout le monde désire: une église! Tant de personnes gênées dans l'exercice de leurs devoirs religieux! Nous faisons tout notre possible, mais les communions diminuent et la piété s'en va! Le Bon Dieu nous punit, apaisons sa colère en travaillant dans la paix, la justice et la charité<sup>26</sup>. »

Le 28 novembre les paroissiens décident unanimement de bâtir sans retard une église à l'épreuve du feu, mais sans aucun fini intérieur. Le 10 décembre les Commissaires civils ordonnent l'élection des syndics qui sont effectivement désignés le 19 suivant: les cultivateurs Édouard Saucier, Joseph Ricard et Édouard Lesage, le marchand J.-Augustin Giguère et le cocher Olivier Mineau, ex-maire de la ville. Le 4 janvier 1927 les Commissaires ratifient ce choix<sup>26</sup>.

Le 24 janvier 1927 les Syndics engagent Pierre Lévesque de Québec comme architecte et quatre jours plus tard ils lui confient la préparation des plans et la direction des travaux. Le 10 juillet le projet soumis est adopté; le 26 du même mois on accepte la plus basse soumission, celle des entrepreneurs Rédempti Paquet et Odilon Roberge de Sainte-Marie-de-Beauce, qui se chiffre à \$158.000.00<sup>27</sup>.

Le 7 août les francs-tenanciers permettent un emprunt de \$150.000.00<sup>28</sup>. Le surlendemain, le contrat est signé avec les constructeurs<sup>29</sup> et dès le 17 les ouvriers se mettent à l'œuvre.

Le 11 octobre le chanoine Dusablon part pour l'Europe en compagnie de l'abbé Prince, curé de Woonsocket, Rhode-Island. La traversée se fait sur l'*Empress of France* et là-bas on visitera « la belle France et l'antique Italie<sup>30</sup> ».

Pendant l'absence du Curé, c'est l'abbé Lucien Paquin qui assume le gouvernement de la paroisse. Né à Sainte-Ursule en 1894 et ordonné prêtre le 29 juin 1919, il a été vicaire à Saint-Marc de Shawinigan et il apporte à Louiseville les ressources d'une solide expérience et d'une sagesse consommée.

Cette même année 1927 est marquée par des élections provinciales qui ont lieu le 16 mai. Rodolphe Tourville, député depuis 1912, n'a plus d'intérêts financiers à Louiseville et se retire de la politique. J.-Willie Gagnon est alors choisi comme candidat libéral et défait Adélard Bellemare par une forte majorité.

Mais c'est surtout vers le chantier de l'église que convergent les regards. Le 13 février 1928 un accident s'y produit. Deux ouvriers, Pierre Vallières et Raoul Rabouin transportent des matériaux pour le toit quand leur monte-

<sup>26</sup> 28 novembre 1926, dans *Annonces du 28 novembre 1926 au 1<sup>er</sup> janvier 1930*, p. 2, original, APL.

<sup>26</sup> *Livre des délibérations des Syndics*, original, p. 60-61, APL.

<sup>27</sup> Même source, p. 63-70, *passim*, original, APL.

<sup>28</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 255-256, original, APL.

<sup>29</sup> Contrat Syndics-Paquet & Roberge, 9 août 1927, original, APL.

<sup>30</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 94, original, AASVL.

charge fait soudainement défaut et les entraîne dans sa chute. Ils sont relevés couverts de sang et souffrant de douleurs internes. Mais le docteur Milot, accouru sur place, leur prodigue ses soins et ils échappent à la mort<sup>31</sup>.

A cette date la construction est fort avancée. Le 19 avril on monte la charpente des clochers; le 5 mai celui de l'ouest reçoit sa croix<sup>32</sup>. Le 9 septembre le Saint-Sacrement est placé dans le tabernacle<sup>33</sup> et les offices du dimanche commencent à se célébrer dans la « belle église neuve »; avant les vêpres, le chanoine Dusablou reprend ses instructions religieuses interrompues depuis l'incendie; « les émotions remplirent les cœurs<sup>34</sup> », écrit l'annaliste du couvent.

C'est le 14 octobre 1928 qu'a lieu l'inauguration solennelle de l'église, non pas terminée, mais utilisable. Monseigneur Comtois préside la bénédiction qui se fait avant la grand-messe. Il est assisté de Monseigneur J.-E. Paquin, P.D., et du chanoine François Boulay, curé de la cathédrale. Le chanoine Alexandre Moreau du Séminaire chante la messe assisté des abbés Alphonse Caron et Marcel Desaulniers. Le sermon de circonstance est donné par l'abbé Eddie Hamelin; à l'issue de l'office Monseigneur Comtois fait une allocution sur la gratitude que nos paroisses canadiennes doivent à la sainte Église<sup>35</sup>.

Les travaux ont coûté \$159,034.00<sup>36</sup>. L'intérieur n'est pas décoré et plusieurs pièces indispensables restent à acquérir.

Malgré le dénuement des murs et de la charpente restés à l'état brut, monsieur Dusablou s'efforce de trouver quelques ornements pour le temple neuf. Il achète chez un doreur une lampe du sanctuaire qui est supposée provenir de la cathédrale de Cracovie en Pologne. Importée au Canada par des religieuses, la magnifique pièce d'argent solide avait été trouvée trop massive pour une petite chapelle et avait été vendue<sup>37</sup>. C'est elle qui veille encore aujourd'hui devant le maître-autel.

Le 5 novembre après-midi la bénédiction des cloches ramène à Louiseville l'Évêque Auxiliaire de Trois-Rivières. L'abbé J.-A. Carrière, curé de la paroisse Saint-Rédempteur de Hull, donne le sermon approprié<sup>38</sup>.

Le nouveau carillon de trois cloches provient des ateliers Paccard d'Annecy-le-Vieux et coûte \$2,886.00<sup>39</sup>.

La première cloche pèse 2,500 livres et sonne le mi. Elle s'appelle Marie, Joseph, Antoine, Pie XI, François-Xavier, Alfred-Odilon. On y lit l'inscription: « Saint-Antoine de Padoue, aimé de Dieu et des hommes, priez pour nous. »

<sup>31</sup> *Accident à l'église de Louiseville*, dans *Le Bien Public*, 14 février 1928, p. 3.

<sup>32</sup> Collection Michel Côté.

<sup>33</sup> L.-A. L.-DUSABLON, ptre, *Journal*, original, APL.

<sup>34</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 102, original, AASVL.

<sup>35</sup> *Bénédiction de la nouvelle église de Louiseville*, dans *Le Bien Public*, 16 octobre 1928, p. 1.

<sup>36</sup> O. Roberge, Louiseville, 14 novembre 1928, original, APL.

<sup>37</sup> 11 novembre 1928, dans *Annonces...*, p. 172, original, APL.

<sup>38</sup> *Sa Grandeur Monseigneur Comtois bénit un superbe carillon à Louiseville*, dans *Le Bien Public*, 27 novembre 1928, p. 1.

<sup>39</sup> L.-A. L.-DUSABLON, ptre, *Journal*, original, APL.

La deuxième, qui pèse 1,550 livres, donne le sol. Elle porte le prénom des derniers curés: Laurent, Jacques, Joachim, Joseph-Narcisse, François et Louis-Arthur. Sa légende est: « Je chante, je prie, je pleure. »

La dernière pèse 760 livres et rend le si. Elle conserve le souvenir du clergé actuel de la paroisse: Louis-Arthur [Dusablon], Lucien [Paquin], Antonio [Beaudry]. Elle porte en exergue une phrase latine des Cantiques qui signifie: « Ta voix résonne à mon oreille; car ta voix est douce<sup>40</sup>. »

Le seul événement notable de 1928, hors du domaine paroissial, est la vente de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup et du Fief Saint-Jean. Le 9 octobre les Ursulines de Trois-Rivières cèdent leurs droits séculaires au notaire trifluvien Zacharie Forest<sup>41</sup>. L'influence des Seigneuses n'était plus considérable à Louiseville, mais c'est avec une certaine tristesse que l'on voit disparaître le vestige d'un passé d'héroïsme.

Le dimanche 14 avril 1929 Monseigneur Ovide Charlebois, o.m.i., fait une quête à l'église durant les vêpres<sup>42</sup>; puis il va au couvent parler de la vie du missionnaire. « Malgré les misères, les privations de toutes sortes qu'il nous faut souffrir, j'aime mon pays, dit-il, j'aime ces pauvres sauvages et je suis heureux auprès d'eux. » La grandeur d'âme du Serviteur de Dieu transparait sous cette confiance faite aux fillettes: « Méditons-la, petites<sup>43</sup> », leur conseille l'historienne du pensionnat.

À la fin de mai 1929 Monseigneur Comtois fait la visite pastorale et exprime sa satisfaction du travail qui a été accompli par le Curé et les fabriciens: « En somme, bien que le temple soit inachevé, quant à l'intérieur, et que l'on doive encore regretter le beau temple d'autrefois, on doit reconnaître que le mal a été en partie réparé. La situation financière, d'ailleurs, est meilleure qu'avant le feu, étant donné que le montant de la dette actuelle n'est que de \$134,939.91. Avec le temps, on peut espérer revoir l'église complètement terminée sans trop charger les paroissiens. Nous félicitons qui de droit d'avoir su tourner la difficulté où l'incendie de 1926 avait mis la paroisse de Saint-Antoine, avec un si beau succès<sup>44</sup>. »

Mais voici que monsieur Dusablon ploie sous la maladie et l'âge. À l'occasion d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré et au Cap-de-la-Madeleine, il supplie qu'on ait une pensée pieuse pour lui: « Je commence à sentir le poids des années et des responsabilités. Je demande les prières de ceux qui comprennent que j'ai travaillé de mon mieux parmi vous, et que j'ai besoin de force et de courage, si le Bon Dieu veut que je continue un ministère parfois pénible et laborieux et souvent ingrat<sup>45</sup>. »

<sup>40</sup> Collection Michel Côté.

<sup>41</sup> DuVERN, *Zacharie Forest, Notaire*, dans *ESJ*, 25 juin 1943, p. 2.

<sup>42</sup> 14 avril et 21 avril 1929, dans *Annonces...*, p. 216-217, original, APL.

<sup>43</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 105, original, AASVL.

<sup>44</sup> M<sup>sr</sup> A.-O. Comtois, Acte de visite pastorale, 27 mai 1929, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 380-381, original, APL.

<sup>45</sup> 2 juin 1929, dans *Annonces...*, p. 230-231, original, APL.

En la fête de saint Antoine, toujours chômée et solennellement célébrée à Louiseville, le chanoine François Boulay, ancien curé, vient bénir un orgue de vingt-deux jeux construit par Casavant et Frères au coût de \$8,750.00. La cérémonie coïncide avec la messe et comporte un sermon donné par l'abbé Michel Beandoin, curé de Saint-François-d'Assise à Montréal. Dans l'après-midi l'organiste Antonio Thompson de Notre-Dame-des-Sept-Allégreses à Trois-Rivières donne un concert d'une heure. Durant la soirée, conformément à la coutume, la relique insigne de saint Antoine est portée en procession dans les rues de la ville.

Sous la pieuse impulsion du chanoine Dusablon les cérémonies religieuses se succèdent à brève distance. Le 29 juin 1929 Monseigneur Comtois préside l'ordination de l'abbé Albert Desjarlais. Les paroissiens assistent nombreux à cette fête liturgique qu'ils n'ont pas vue depuis dix-sept ans. Le lendemain le nouveau prêtre chante la grand-messe dominicale et reçoit le renouvellement des promesses conjugales de son père et de sa mère qui fêtent en ce jour leurs noces d'or. Dans l'après-midi l'abbé Desjarlais bénit en face de la maison paternelle de Beauséjour une grande croix commémorative.

Le père Frédéric Bélanger, o.f.m., vient chanter sa première messe solennelle dans sa paroisse natale le 7 juillet suivant. Ce jour-là le chant est exécuté par la chorale de Saint-François-Solano de Montréal, sous la direction d'Hector Thisdel, enfant de la paroisse<sup>46</sup>. Le Curé félicite le père Bélanger et lui offre ses vœux: « Puissiez-vous marcher, dit-il, sur les traces du bon Père Frédéric que nous avons si bien connu; et que le bon Père, mort en odeur de sainteté vous couvre sans cesse de sa protection et vous fasse héritier de son zèle et de ses vertus. »

En même temps monsieur Dusablon signale la présence du père Gérard Lesage, o.m.i., qui arrive de Rome et doit bientôt repartir pour la Pologne où il enseignera la philosophie. Puis le Curé exhorte ses ouailles à se réjouir de ce que la divine Providence ait choisi en ces derniers temps dans Louiseville trois jeunes lévites « qui jettent un si beau lustre sur leurs parents que le Bon Dieu récompense d'une manière bien évidente et qui sont destinés à rendre les plus grands services par leur talent, leur science et leurs vertus, à la Religion et à la Patrie<sup>47</sup> ».

A l'automne de cette même année 1929 Téléphore Bélaud essaie de rétablir le cinéma dans la ville. Le 7 novembre il ouvre la salle « Nouveauté » à l'angle des rues Saint-Laurent et Saint-Louis et y présente des films chaque soir. L'entreprise survivra jusqu'en juillet 1932<sup>48</sup>.

Une autre tentative éphémère est celle de la Banque de Montréal qui le 15 juin 1929 inaugure une succursale sur la rue Saint-Laurent, près Saint-Antoine; mais on la fermera deux ans plus tard. Déjà en 1920-1922 la Banque

<sup>46</sup> L.-A. L.-DUSABLON, prêtre, *Journal*, p. 28-30, original, APL.

<sup>47</sup> 7 juillet 1929, dans *Annonces...*, p. 248, original, APL.

<sup>48</sup> Collection Michel Côté.

Canadienne de Commerce avait fait elle aussi une pareille expérience <sup>49</sup>. La Banque Canadienne Nationale, héritière de celle d'Hochelaga, reste donc toujours la seule à Louiseville.

Mais voici que le 20 janvier 1930 une triste nouvelle accable les paroissiens: le chanoine Dusablon vient de décéder à l'Hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières.

Le défunt n'avait que soixante-deux ans et onze mois. Il avait été curé de Louiseville pendant six ans seulement, mais il y avait fait une œuvre immense. Il avait reconstruit l'église et s'était montré un administrateur extraordinairement avisé, laissant la Fabrique dans une situation financière satisfaisante. Au point de vue spirituel il avait été un pasteur insurpassable, prêchant à temps et à contretemps mais sans jamais blesser, encourageant les œuvres, stimulant les courages, félicitant des succès, toujours prêt à accueillir et à conseiller sagement son peuple. Il laissait dans tous les cœurs un souvenir impérissable.

Ses funérailles ont lieu à Louiseville le 23 suivant et sont présidées par Monseigneur Alfred-Odilon Comtois. Parmi les nombreux prêtres présents se trouve le chanoine J.-A. Mayrand, curé de la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa où le défunt avait donné les prémices de son ministère sacerdotal <sup>50</sup>.

#### Messieurs les curés Panneton et Baril: 1930-1939.

Le 20 février 1930 l'abbé Georges-Élisée Panneton devient le dix-neuvième curé de Louiseville. A sa demande expresse aucune démonstration ne marque sa venue.

Il était né le 23 décembre 1866 d'une famille distinguée de Trois-Rivières. Après ses études classiques et théologiques au Séminaire Saint-Joseph il avait été ordonné prêtre par Monseigneur Laflèche le 2 juillet 1890. Ses dix-neuf premières années de vie sacerdotale s'étaient passées au Séminaire, dans l'enseignement de la philosophie et la direction des élèves et des ecclésiastiques. Musicien de grand style il avait créé quelques pièces profanes, surtout une marche de fanfare intitulée *Les Trois-Rivières*; mais c'est dans l'art religieux qu'il avait excellé. Il avait d'abord composé une messe solennelle, dans le goût de l'époque, avec solos et chœurs accompagnés d'orgue et d'orchestre; mais plus tard il l'avait jugée trop théâtrale et l'avait détruite. Au tournant du siècle il avait introduit au Séminaire le chant grégorien de Solesmes. Vers 1924 il avait publié une *Messe des morts* à deux voix alternant avec le plain-chant qui avait remporté un rapide succès. De plus il avait composé une centaine de motets et cantiques avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium <sup>51</sup>.

Esprit contemplatif autant qu'artistique, l'abbé Panneton avait fait un stage en 1909 à la Chartreuse de Farneta, près de Lucques, Italie. Mais la santé lui avait manqué et il était revenu dans son diocèse. Il avait alors été

<sup>49</sup> M. CÔTÉ, *Les Banques à Louiseville*, dans *ESJ*, 5 mai 1933, p. 5.

<sup>50</sup> Acte de Sépulture, original, APL.

<sup>51</sup> P.-A. T., prêtre, *Deux maîtres en musique sacrée*, dans *Le Nouvelliste*, 17 juillet 1948, p. 13.

nommé chapelain de l'Hôpital Saint-Joseph et en 1915 il était devenu curé de Saint-Narcisse. C'est de là qu'il arrive à Louiseville<sup>52</sup>.

En cette même année 1930 la représentation politique du comté change totalement. Aux élections fédérales qui portent au pouvoir l'Honorable R.-B. Bennett, le notaire J.-A. Barrette, conservateur de Berthier, est élu député. Au provincial, lors du scrutin complémentaire amené par le décès de J.-Willie Gagnon, c'est le libéral Louis-Joseph Thisdel qui remporte la victoire.

Le monde entier passe alors par la crise économique la plus terrible que l'histoire ait jamais enregistrée. Mais à Louiseville ses effets ne sont pas trop néfastes par suite de l'établissement de l'Associated Textiles.

En 1929 le Conseil de ville, présidé par Charles-Édouard Martin, avait voté une somme de \$100.00 pour permettre à Arthur Corbin, homme d'affaires montréalais, d'entrer en contact avec des industriels qui pourraient éventuellement bâtir une manufacture quelconque à Louiseville. Le commissaire avait fait éveiller l'intérêt de l'Associated Textiles, subsidiaire des United Merchants & Manufacturers, qui voulait précisément fonder une succursale dans le Québec. Mais il faut un terrain et un filtre pour fournir l'eau exigée par une usine considérable. Grâce à l'esprit de progrès du Conseil et des principaux citoyens les obstacles sont contournés; le 24 août 1929 le contrat de construction est donné pour une bâtisse de deux étages mesurant deux cent cinquante pieds de longueur sur cent quatre de largeur. En décembre les métiers à tisser sont installés et le 20 février 1930 on imprime la première pièce de soie: une petite annonce publicitaire, bleu et or, de seize pouces carrés, qui porte une inscription anglaise et qu'on donne comme souvenir lors de l'inauguration solennelle et de la bénédiction de l'édifice le 12 mars suivant<sup>53</sup>.

La « Textile » assure dès lors du travail à environ trois cent cinquante personnes. Les salaires y sont bas mais ils restent préférables au chômage et au « secours direct » qui règnent alors à tant d'endroits.

A cette même époque le Conseil de ville fait creuser tout le long de la rue Saint-Laurent un profond canal d'égouts. Au début de janvier 1930 des pluies persistantes font dégeler le sol et causent des dégâts considérables aux tranchées ouvertes. Mais après quarante années de tâtonnements la ville est finalement dotée d'une bonne canalisation!

Le 1<sup>er</sup> mars 1930 la chemiserie Balacam est incendiée avec toute sa machinerie<sup>54</sup>.

Au mois de juillet le Conseil de ville, désireux de donner à la rue Saint-Laurent un aspect quelconque de propreté, demande à la Fabrique la permission d'enlever les « attaches » de chevaux qui s'exhibent avec leurs déchets en pleine devanture du presbytère, tout près du « chemin du roi »! Mais une majorité

<sup>52</sup> *Le Chanoine Georges-E. Panneton est décédé*, dans *Le Nouvelliste*, 5 janvier 1950, p. 3.

<sup>53</sup> *A Product of Canada*, pièce de soie commémorative, APL; aussi Collection Michel Côté.

<sup>54</sup> Collection Michel Côté.

des francs-tenanciers s'oppose au projet. Les édiles invoquent alors la nécessité hygiénique et font transporter eux-mêmes les poteaux en arrière de l'église. Mais une clameur irrésistible s'élève parmi les cultivateurs et, le 12 octobre, les trois marguilliers de la campagne ordonnent au Conseil de faire replacer les attaches dans un délai de trois jours<sup>56</sup> ! Il faut donc remettre à son site originel le corps du délit !

En 1930 un club social se fonde dans l'orbite de l'Associated Textiles, et Léo-Paul Gagnon revitalise pour quelque temps la fanfare locale<sup>56</sup>.

Un autre événement de l'époque est la fondation de l'éphémère *Gazette de Louiseville*, publiée par le dentiste A.-D. Milot de Berthierville, qui paraît du 20 juin 1929 au 29 avril 1930, et du 30 janvier 1931 au 9 février 1933<sup>57</sup>.

L'année 1931 est marquée par l'agrandissement de la « Textile »; par l'établissement d'un bureau de douanes logé sous le même toit que les postes et confié à Albert Ringuet<sup>58</sup>; par la réélection du député Louis-Joseph Thisdel; et par la bénédiction, le 31 décembre, d'un Calvaire à la fois monumental et sobre que Madame Gabriel Caron a élevé en face de sa résidence de la rue Notre-Dame nord<sup>59</sup>.

Le premier fait notable de l'année 1932 est une éclipse totale du soleil survenue le 31 août vers les trois heures de l'après-midi.

Le phénomène dure cent une minutes et produit une obscurité telle que les automobilistes doivent allumer leurs phares. Les animaux croient que c'est la nuit pour de bon. Les oiseaux suspendent leur chant et regagnent leurs nids; les poules se couchent sur leurs perchoirs; les vaches prennent le chemin de l'étable; et quand l'astre reparait le coq se met à chanter !

Comme Louiseville se trouve au centre de l'obscurité deux missions astronomiques, l'une française et l'autre anglaise, s'installent sur le Terrain de l'Exposition pour effectuer leurs expériences. De nombreux visiteurs viennent de loin contempler le spectacle qui ne se reproduira que dans trois cent soixante ans ! Tous sont servis à souhait car le ciel est suffisamment clair. Le chef de l'équipe française, le Comte de la Baume Pluvinel, est « enchanté de l'accueil qu'il a reçu » et témoigne sa reconnaissance par un don de \$20.00 pour les œuvres paroissiales<sup>60</sup>.

Mais l'événement local le plus important de 1932 est certes la démission du chanoine Georges-Élisée Panneton.

Son aménité, son affabilité, sa culture, sa distinction, lui ont attiré l'attachement et la vénération de tous les fidèles. Et voici qu'on le perd après deux

<sup>56</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 398-399, original, APL.

<sup>56</sup> *La première association musicale à Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 18 juillet 1959, p. 9.

<sup>57</sup> Collection Michel Côté.

<sup>58</sup> Même endroit.

<sup>59</sup> 1<sup>er</sup> janvier 1932, dans *Annonces depuis juillet 1930...*, p. 111, original, APL.

<sup>60</sup> 4 septembre 1932, dans *Annonces depuis juillet 1930*, p. 158, original, APL.

années seulement de ministère ! Le dimanche 25 septembre le marguillier en charge J.-A. Bussières, accompagné du député Thisdel, du maire de la ville, C.-E. Martin, et du maire de la campagne, Hector Lesage, présente au démissionnaire une adresse émue dans laquelle il exprime les regrets que tous éprouvent de voir leur Curé obligé de prendre sa retraite par suite du fléchissement de sa santé<sup>61</sup>.

Le 30 septembre monsieur Panneton se retire à l'Hospice de la Providence. Libéré des responsabilités paroissiales il pourra s'y adonner librement à sa piété et y exercer un ministère apprécié comme chapelain de l'institution et comme conseiller spirituel d'un grand nombre de fidèles.

C'est l'abbé Donat Baril qui devient alors le vingtième curé de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Né le 8 mars 1880 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le nouveau pasteur avait fait toutes ses études au Séminaire de Trois-Rivières et avait été ordonné prêtre par Monseigneur F.-X. Cloutier le 2 juillet 1905. Il avait d'abord été professeur et directeur au Séminaire Saint-Joseph et en 1926 il avait fondé la paroisse du Saint-Sacrement à Trois-Rivières. C'est de là qu'il part pour prendre charge de Louiseville.

Âgé de cinquante-deux ans l'abbé Baril possède une prestance de grand seigneur et une personnalité frappante. Orphelin dès l'adolescence, il lui avait fallu de l'énergie pour suivre sa vocation. Il avait dès lors acquis un caractère trempé et généreux, jamais désarçonné par les obstacles, et toujours disposé à fournir l'effort demandé par l'idéal.

Au début de ses études il avait pris avec un ami l'engagement de réciter tous les jours le Rosaire complet; et chose remarquable les deux confrères avaient été les seuls de leur groupe à devenir prêtres. Plus tard, au cours d'une promenade sur le côteau trifluvien alors désert, il avait dit à un compagnon: « Si un jour je suis prêtre, c'est ici que j'aimerais à fonder ma paroisse. » Et c'est là que trente ans plus tard il avait établi la paroisse du Saint-Sacrement<sup>62</sup>.

Tel est donc le pasteur, ferme et pieux à la fois, qui arrive à Louiseville le 29 septembre 1932. Précédé d'officiers de la circulation montés sur motocyclettes, accompagné d'une nombreuse députation du Saint-Sacrement, il reçoit un accueil sympathique de la foule massée pour le voir. L'annaliste du couvent délaisse son imperturbabilité coutumière pour écrire: « M. le Curé est magnifique avec son port de roi et ses cheveux blancs. Nous l'aimerons. » Le dimanche suivant, quand les religieuses et les couventines lui font une réception de bienvenue, l'émotion le gagne et il a peine à répondre. « Quel cœur !<sup>63</sup> » de s'exclamer alors l'historienne.

A sa première apparition en chaire monsieur Baril déclare aux paroissiens qu'il a éprouvé de la joie en arrivant à Louiseville et qu'il s'y est tout de suite

<sup>61</sup> Louiseville, dans *Le Bien Public*, 4 octobre 1932, p. 2.

<sup>62</sup> Notice biographique dactylographiée [s.l.s.d.], AASVL.

<sup>63</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 131-132, original, AASVL.

trouvé chez lui. Puis prenant pour texte ces paroles de Notre-Seigneur aux Apôtres: « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie », il les commente éloquemment et montre combien la vie du prêtre demande parfois de grands sacrifices que lui seul connaît et qu'il doit généreusement accepter. Après la messe, le député, accompagné des deux maires et des marguilliers, lit une adresse de bienvenue<sup>64</sup>.

L'année 1933 n'a d'autre souvenir que la visite du Délégué Apostolique, Monseigneur Andrea Cassulo, qui vient clore la grande semaine d'éducation célébrée dans le diocèse et dans la paroisse<sup>65</sup>.

Au début de janvier 1934 paraît la première livraison de « *La Vie paroissiale à Louiseville* », brochure mensuelle de trente-deux pages, dont seize sont tirées d'un bulletin imprimé par *Le Messager* de Montréal et dont les autres sont propres à la paroisse; ces dernières renferment des annonces qui défraient le coût de la publication et diverses rubriques: l'horaire des offices religieux, le récit des événements récents, des articles spéciaux, etc. Le frontispice est un fort joli dessin de l'église exécuté par Sœur Marie-des-Victoires, s.s.c.

En janvier 1934 également la Seigneurie de la Rivière-du-Loup et le Fief Saint-Jean sont achetés par l'avocat Charles Bourgeois de Trois-Rivières<sup>66</sup>. Maître Bourgeois est le dernier Seigneur de Louiseville, car à la session de 1935 le gouvernement provincial abolira les rentes seigneuriales, dernier vestige de la féodalité dans la province, et instituera une corporation des municipalités pour veiller à l'indemnisation des propriétaires dépossédés.

Le 10 février a lieu l'inauguration du Club Jacques Cartier, organisme éphémère qui a pour but de procurer aux ouvriers un endroit où ils peuvent se rencontrer, se connaître et étudier les questions qui les intéressent<sup>67</sup>.

Au mois de mars *L'Écho de Saint-Justin* publie une chanson sur *Louiseville* due au professeur Armand Deschênes<sup>68</sup>. Au début de l'été on fonde un cercle de la J.O.C.F. Vers la fin de juillet Monseigneur Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, un arrière-neveu du maître de poste Daniel Forbes, fait une visite au presbytère. Le 7 octobre une « journée missionnaire » est présidée par Monseigneur F.-X. Lacoursière, p.b., vicaire apostolique en Afrique<sup>69</sup>.

L'an 1934 voit naître *La Revue du comté*, journal mensuel vite disparu, publié par le professeur Deschênes. L'année suivante le même éditeur fondera un hebdomadaire, *Le Progrès de Louiseville*, qui ne vivra qu'un mois<sup>70</sup>.

A l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du Canada, Louiseville imite le reste de la province en « plantant une croix de Cartier »; on l'érige sur la propriété des Sœurs de l'Assomption, à l'endroit même où se

<sup>64</sup> *Louiseville*, dans *Le Bien Public*, 11 octobre 1932, p. 7.

<sup>65</sup> *La Vie paroissiale à Louiseville*, janvier 1934, p. 9.

<sup>66</sup> Charles DRUSARD, *M<sup>e</sup> Charles Bourgeois*, dans *ESJ*, 12 juillet 1934, p. 6.

<sup>67</sup> *Louiseville*, dans *ESJ*, 15 février 1934, p. 4; aussi *VPL*, avril 1934, p. 11.

<sup>68</sup> Voir *ESJ*, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 1.

<sup>69</sup> *Ephémérides*, dans *VPL*, août 1934, p. 9; septembre 1934, p. 10; décembre 1934, p. 9.

<sup>70</sup> Collection Michel Côté.

trouvait jadis la maison Lebourdais. La démonstration, patronnée par H. Bellemare, président de la Commission scolaire urbaine, a lieu le jour des morts sous une température maussade qui oblige les participants à se réfugier dans le sous-sol de l'église. Une petite séance donnée par les élèves du collège est accompagnée d'un discours du frère Victor, f.i.c., directeur, d'une allocution du député L.-J. Thisdel et d'un vibrant panégyrique de la vraie croix par monsieur le curé Baril <sup>71</sup>.

Le 4 février 1935 Monseigneur Alfred-Odilon Comtois est intronisé comme successeur de Monseigneur Cloutier décédé le 18 septembre précédent après un épiscopat de trente-cinq ans. Le nouvel ordinaire était né le 5 mars 1876 et avait été ordonné prêtre le 25 septembre 1898. Nommé évêque titulaire de Barca le 26 février 1926 et sacré le 28 juillet suivant, il avait été depuis lors auxiliaire du prélat défunt.

A Louiseville, l'année 1935 amène une tentative infructueuse de fonder un syndicat ouvrier catholique <sup>72</sup>; elle apporte aussi l'embellissement du parterre de l'église, la première messe de l'abbé Josaphat Dalcourt et la construction d'un nouveau pont sur la petite rivière à l'extrémité ouest de la rue Saint-Laurent <sup>73</sup>.

Le 22 mai au cours de sa visite pastorale, Monseigneur Comtois félicite le Curé et les marguilliers de leur sage administration et constate que les finances de l'église « se ressentent du bon fonctionnement de la fabrique de soie établie dans la paroisse depuis quelques années <sup>74</sup> ».

C'est en août 1935 qu'une école anglaise se fonde pour la première fois à Louiseville. Des cours du soir en cette langue ont déjà été donnés par quelques professeurs: Armour Landry, Armand Deschênes, madame Marcel Brissette et autres. Mais le venue de l'Associated Textiles et de ses contremaitres américains exige une meilleure organisation. La classe inaugurée en 1935 est approuvée deux ans plus tard par le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique; mais elle sera fermée dès le printemps de 1941 faute d'élèves <sup>75</sup>.

L'année 1935 compte deux élections. Au scrutin fédéral tenu le 14 octobre Maître Émile Ferron, candidat libéral, défait le député conservateur J.-A. Barrette et l'indépendant Joseph Desjarlais de Maskinongé par une majorité de trois mille quatre cent quarante-cinq voix. Aux élections provinciales du 23 novembre L.-J. Thisdel, récemment élu président de la Société d'Industrie laitière de la Province <sup>76</sup>, l'emporte par mille vingt-cinq voix sur Joseph-Maxime Bourassa de Saint-Paulin.

Au mois de mars 1936 a lieu la fondation d'une Unité sanitaire comportant une clinique pour les nourrissons et les mères, la vaccination gratuite, la visite

<sup>71</sup> *Ephémérides*, dans *VPL*, janvier 1935, p. 9, 10.

<sup>72</sup> D. BARIL, *pre*, *Syndicats ouvriers catholiques*, dans *VPL*, mai 1935, p. 6.

<sup>73</sup> *Ephémérides*, dans *VPL*, juillet 1935, p. 9; août, p. 11; décembre, p. 10.

<sup>74</sup> M<sup>sr</sup> A.-O. Comtois, Acte de visite pastorale, 22 mai 1935, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, original, APL.

<sup>75</sup> Collection Michel Côté.

<sup>76</sup> Voir *ESJ*, 24 octobre 1935, p. 3.

des malades contagieux, etc.<sup>77</sup>. En avril commence un agrandissement du presbytère dans le même style extérieur que le corps principal<sup>78</sup>. Le 30 juin l'abbé Maurice Saucier dit sa première messe; le 12 juillet le père Gaston Pagé, s.s.s., officie lui aussi pour la première fois à l'église; le 23 août le père Albert Bellemare, s.j., récemment ordonné prêtre, offre à son tour son premier Sacrifice dans sa paroisse natale<sup>79</sup>.

Le 14 août 1936 au cours de la campagne électorale provinciale, un accident inouï plonge la localité entière dans le deuil. Un camion qui revient d'une assemblée politique avec une charge d'adolescents, de jeunes gens et d'hommes, est happé par un convoi rapide du Pacifique Canadien à la traverse du chemin de Sainte-Ursule. Cinq passagers s'échappent avant que le véhicule soit projeté en l'air et prenne feu. Les autres sont lancés au loin ou broyés sous la locomotive. Dix-huit meurent instantanément et quatre autres succombent quelques heures plus tard à l'hôpital Normand & Cross de Trois-Rivières.

Des funérailles individuelles ont lieu les 17, 18 et 19 août. « De l'aurore à midi, les services religieux se succédèrent devant une assistance recueillie et nombreuse, d'où montaient parfois les sanglots des parents et amis des victimes. La vue des corbillards et des sombres défilés, émergeant d'heure en heure de différents coins de la ville, rappelait à tous, dans une saisissante réalité, que l'affreuse tragédie du quatorze août au soir, était plus qu'un mauvais rêve, ou un épouvantable cauchemar. C'était la grande et cruelle leçon de la mort<sup>80</sup>. »

Le lundi 24 août Monseigneur Comtois vient présider un service solennel auquel assistent l'Honorable Maurice Duplessis, le nouveau premier ministre provincial, et une foule considérable de dignitaires. Des témoignages de sympathie sont reçus du Délégué Apostolique, du Premier Ministre fédéral, du Lieutenant-Gouverneur de la Province<sup>81</sup>.

L'élection a amené un changement dans le comté comme à la Législature: Paul Caron, candidat de l'Union nationale, a défait L.-J. Thisdel par une majorité de quatre cent dix-sept voix.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1936 une assemblée des francs-tenanciers approuve, — qui le croirait ! — le déplacement des historiques « attaches » de chevaux pour faire place à un parc municipal rendu possible par un octroi de \$8,000.00 reçu du gouvernement provincial. Pour une somme nominale la Fabrique loue son terrain au Conseil de ville qui se charge de l'embellissement et de l'entretien du site<sup>82</sup>. Les travaux débutent dès le jour des morts<sup>83</sup>.

<sup>77</sup> *Unité sanitaire adoptée dans le comté de Maskinongé*, dans *ESJ*, 19 mars 1936, p. 1.

<sup>78</sup> *Ephémérides*, dans *VPL*, juin 1936, p. 9.

<sup>79</sup> Même rubrique, août 1936, p. 10-11; octobre 1936, p. 9.

<sup>80</sup> M. DESAULNIERS, prêtre, *L'hécatombe du 14 août*, dans *VPL*, septembre 1936, p. 10, 12.

<sup>81</sup> D. BARD, prêtre, *Un deuil paroissial*, dans *VPL*, septembre 1936, p. 5, 8.

<sup>82</sup> Assemblée du 1<sup>er</sup> novembre 1936, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 453-454, original, APL.

<sup>83</sup> Collection Michel Côté.

Le 11 mars 1937 la terre de la Fabrique est vendue, définitivement cette fois, à Pierre Béland<sup>84</sup>. En septembre une courte grève est déclenchée à l'Associated Textiles. Au cours de l'année le conseil 2783 des Chevaliers de Colomb est fondé sous l'impulsion de Raymond-J. Arès, propriétaire de l'ancien Hôtel Lafleur devenu le Château Louise.

Le 20 mai 1938 l'abbé Donat Baril est nommé chanoine titulaire de la cathédrale. Son investiture a lieu en la fête de saint Antoine et est présidée par Monseigneur Comtois en présence d'une soixantaine de prélats et de prêtres<sup>85</sup>. Le 15 octobre suivant le Curé devient vicaire forain pour les paroisses du comté de Maskinongé.

Parmi les initiatives de l'automne 1938 on découvre la fondation d'une Chambre de Commerce, l'organisation d'un cercle d'études féminin, l'installation des haut-parleurs dans l'église et l'inauguration de la nouvelle route directe entre Yamachiche et Louiseville.

En février 1939 un syndicat catholique est constitué parmi les ouvriers locaux, après des années d'essais refoulés par l'opposition systématique des autorités de la « Textile » ; celles-ci avaient cependant permis l'établissement d'une union internationale en 1937 et la formation en 1938 d'un syndicat de boutique. Mais cette fois on espère réussir en dépit de tout. « L'Église du Christ s'est cachée dans les catacombes pendant trois siècles, s'écrie monsieur Baril, j'espère qu'il ne s'écoulera pas un temps aussi long avant que nous puissions jouir d'un peu de liberté à Louiseville<sup>86</sup>. »

L'été de 1939 verra une célébration solennelle de la Saint-Jean-Baptiste comme il n'y en a pas eu depuis 1920<sup>87</sup>.

Mais le plus grand événement de la saison est survenu le 18 mai lorsque Louiseville, comme d'ailleurs tout le Canada, salue pour la première fois dans l'histoire du pays ses souverains couronnés: le roi George VI et la reine Elizabeth.

Une foule immense recouvre les abords de la gare. « Le train majestueux apparaît, raconte l'abbé Claude Lafontaine, il ralentit graduellement, l'énorme locomotive magnifiquement décorée, passe devant la gare. Les mécaniciens, bien propres, se montrent en souriant, ils sont conscients de leur importance. Plusieurs figures toujours souriantes apparaissent aux portes et aux fenêtres des premiers wagons; même un nègre, sérieux celui-là, s'encadre entre les rideaux d'une fenêtre.

Le dernier wagon approche, rien aux fenêtres; le Roi se montrera-t-il ? Des acclamations s'élèvent, le train marche très lentement, sans bruit, et enfin, à l'arrière, le spectacle si désiré et que personne n'oubliera jamais: les Souve-

<sup>84</sup> Assemblée du 11 mars 1937, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 460, original, APL.

<sup>85</sup> *VPL*, juillet 1938, p. 6; aussi p. 9-10.

<sup>86</sup> D. BARRÉ, prêtre, *Fondation des Syndicats catholiques*, dans *VPL*, mars 1939, p. 6-7.

<sup>87</sup> Voir *ESJ*, 16 juin 1939, p. 1.

rains sont là seuls, debout tous les deux ! Le Roi, l'air noble et digne, salue de la main; à sa droite, la Reine, si gracieuse, adressant à tous un sourire si charmant que chacun le prend pour soi.

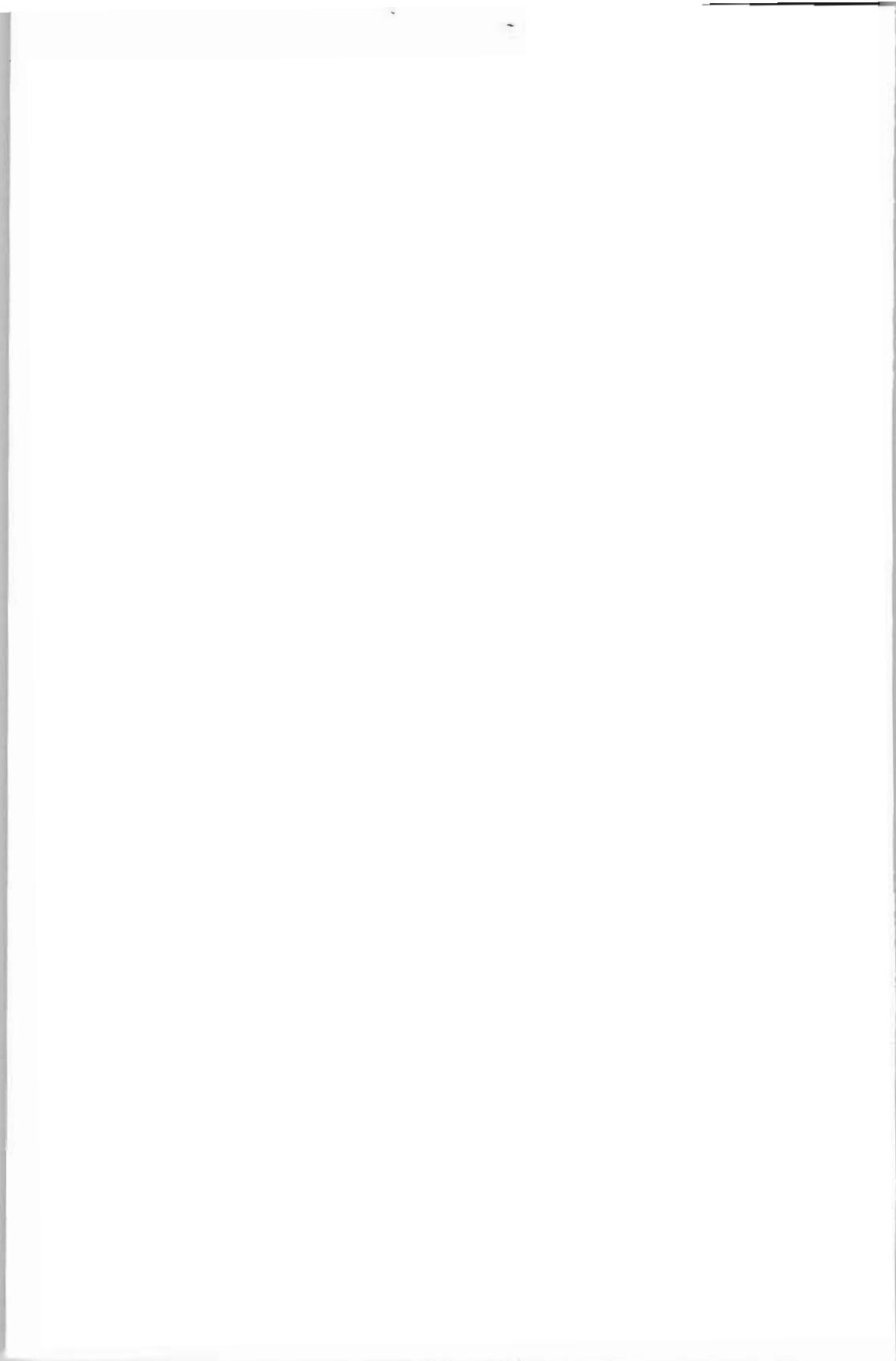
Une émotion grandissante s'empare de la foule qui admire en silence. Les regards se portent vivement du Roi à la Reine. Qu'est-ce qu'on doit admirer le plus, la majesté du Roi ou la beauté de la Reine... ?

Les annonceurs et les journalistes n'ont pas exagéré et les photographes n'ont pas rendu justice à la Reine. On entend murmurer un peu partout : « Oh ! qu'elle est belle ! » Mais le train s'éloigne déjà, emportant trop tôt les Souverains.

Tout le monde se regarde l'air joyeux, la foule se disperse lentement et les commentaires vont leur train. Les dames parlent de la magnifique toilette de la Reine, les hommes parlent surtout de sa figure ! C'est un concert unanime de louanges et d'admiration; chose assez rare, tout le monde a raison. Une fois de plus, notre Roi et notre Reine ont fait la conquête de tous les cœurs.

Dieu protège le Roi<sup>88</sup> ! \*

<sup>88</sup> C. LAFONTAINE, père, *Passage de nos souverains*, dans *VPL*, juin 1939, p. 6.



## CHAPITRE XVI

# La guerre et la prospérité

(1939-1951)

Le 3 septembre 1939 la guerre éclate en Europe; le 10, le Canada entre à son tour dans le conflit.

Plusieurs Louisevilliens s'engagent comme volontaires dans l'armée active; et quand vient le service militaire obligatoire pour la défense du pays une quarantaine d'autres sont appelés sous les drapeaux.

Parmi ceux qui traversent outre-mer sept tombent au champ d'honneur.

Durant les hostilités, de 1939 à 1945, la population locale souffre comme la contrée entière de quelques restrictions, alimentaires ou autres. Les nouvelles lancées sans arrêt par la radio répandent des craintes constantes, des bruits d'espionnage, des rumeurs d'invasion dues à la présence près des côtes de submersibles ennemis. Mais dès 1944 c'est déjà l'espoir qui renaît.

Cependant pour les foyers qui n'ont aucun membre sous les armes cette période n'a guère de durs sacrifices. Comme au cours des conflits antérieurs l'arrêt de la production civile en Europe stimule en Amérique l'agriculture et l'industrie. En dépit de terreurs sourdes, toujours menaçantes, Louiseville poursuit quasi comme à l'ordinaire sa vie normale.

### Clercs, religieux, laïcs.

Sur le plan spirituel un fléchissement se produit peut-être car les vocations diminuent : l'on ne compte entre 1939 et 1951 que sept prêtres, cinq frères et neuf religieuses.

Le premier prêtre séculier de cette période est l'abbé Camille Desjarlais, baptisé le 30 mars 1913, et fils d'Émile Desjarlais, cultivateur, et d'Anaïs Lambert. Après avoir fait ses études classiques et théologiques à Trois-Rivières il reçoit le sacerdoce le 10 mai 1940. Il exerce successivement son ministère à Saint-Boniface, Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Alexis-des-Monts, La Tuque, Saint-Marc de Shawinigan, Saint-Tite et Sainte-Flore; puis en 1951 il devient vicaire à Sainte-Croix de Shawinigan où il demeure actuellement.

L'abbé Paul-Arthur Trépanier, fils d'Arthur Trépanier, agent d'assurances, et de Jeanne Jacques, avait été baptisé le 25 décembre 1915. Après son cours classique à Trois-Rivières et ses études théologiques à Ottawa et à Sainte-Agathe-des-Monts, il est ordonné prêtre le 8 décembre 1944 pour le service du

diocèse de Mont-Laurier. Après plusieurs années de labeurs là-bas il reviendra dans sa région d'origine. Il se dévoue aujourd'hui à la Maison de retraites fermées du Cap-de-la-Madeleine.

Né le 21 novembre 1916 et fils de Louis Caron, cultivateur, et d'Emma Trépanier, l'abbé Robert Caron avait fait ses études secondaires au Séminaire Saint-Joseph et sa théologie à Québec et à Trois-Rivières. Ordonné prêtre le 26 mai 1945 il est d'abord vicaire à Saint-Stanislas de Champlain; dès le 1<sup>er</sup> octobre suivant il est transféré à Saint-Philippe de Trois-Rivières où il réside encore maintenant.

Monsieur Gaétan Gravel, p.s.s., était né à Louiseville le 18 décembre 1919 du mariage de Wilbrod Gravel et de Simone Deschênes. Il avait fait ses études classiques et théologiques à Montréal où sa famille s'était transportée. Il est ordonné prêtre le 31 mai 1947 et deux ans plus tard, le 29 juin 1949, il entre dans la Société des Prêtres de Saint-Sulpice. Depuis son ordination il fait partie du personnel du Collège André Grasset comme professeur d'anglais et préfet de discipline.

L'abbé Armand Boisvert, p.m.é., était né le 9 avril 1921 au foyer d'Arthur Boisvert et d'Alma Gélinas. Il fait son serment temporaire dans la Société des Missions étrangères le 8 septembre 1946 et devient profès perpétuel le 25 mai 1949. Il reçoit le sacerdoce le 29 juin de la même année. Le 22 septembre 1950 il part pour le Japon et demeure successivement à Tokyo, Hachinohe et Omisawa. Après un congé au Canada en 1957 il retournera à Tokyo.

Le père Florent Sylvestre, o.f.m., fils de Camille et de Flora Bellemare, était né le 1<sup>er</sup> mai 1925 et portait le nom de Paul-Aimé. Il prend l'habit dans l'Ordre de Saint-François le 12 août 1943. Après ses études philosophiques à Québec et son cours de théologie à Rosemont, il sera ordonné prêtre le 7 juin 1952. Depuis lors il enseigne à l'Externat classique de Ville-Jacques-Cartier.

Le père Marcel Picotte, o.m.i., fils de Joseph Picotte et de Cécile Béland, était né le 1<sup>er</sup> février 1922. Après avoir terminé son cours classique à Trois-Rivières et à Valleyfield, il prend l'habit le 1<sup>er</sup> août 1944 au noviciat de Richelieu. Il poursuit ses études cléricales à Sainte-Agathe-des-Monts et à Lebret et deviendra prêtre le 12 juin 1952 au Cap-de-la-Madeleine. L'année suivante il recevra une obédience pour la province oblate d'Alberta-Saskatchewan où il se consacrera au ministère paroissial. Il est actuellement assistant au Lac-la-Biche.

Le premier des trois Louisevilliens admis chez les Frères de l'Instruction chrétienne entre 1939 et 1951, est le frère Émile-Jean Frigon, fils d'Ernest Frigon et d'Albina Béland; il était né le 28 janvier 1927 et avait reçu au baptême le nom de René. Accueilli au postulat de la Pointe-du-Lac le 31 janvier 1942 il enseigne, après sa profession, à Shawinigan, à la Pointe-du-Lac et à Louiseville. Depuis 1956 il est directeur à Gentilly.

Le frère Jules-Raymond Paré, f.i.c., portait le nom baptismal de Jules et était né le 10 octobre 1934 de Donat Paré et de Salomé PÉpin. Il entre au postulat le 10 mai 1947; après avoir émis ses vœux de religion il enseignera successivement à Shawinigan-Sud, à la Pointe-du-Lac et à Louiseville.

Le frère Laurent-Guy Lambert, baptisé sous le nom de Guy, était né le 21 décembre 1933 du mariage d'Hector Lambert et de Marie-Ange Desjarlais. Il est reçu au postulat de l'Instruction chrétienne le 13 mars 1948. Après avoir été professeur à Shawinigan, Grand'Mère, Pointe-du-Lac et Saint-Charles-de-Mandeville, il partira le 23 août 1959 pour l'Angleterre et le Japon.

Entré dans l'Ordre des Frères Mineurs Capucins le 1<sup>er</sup> février 1942 Louis-Jules Deschênes y prend le nom de frère Sylvio. Fils d'Alcide Deschênes, cultivateur, et d'Elzéma Vincent, il était né le 26 septembre 1925. Devenu profès coadjuteur il résidera dans les maisons de sa communauté à Ottawa, Cacouna, Vallée-Lourdes, Québec, Ristigouche. Depuis 1957 il demeure à Cap-Rouge.

Le frère Lucien Grenier, admis chez les Frères de Sainte-Croix le 15 août 1942, était né le 24 novembre 1923 du mariage de Donat Grenier et de Cordiana Julien. Muni de divers diplômes, il enseignera à Cartierville, à Mont-Laurier puis à l'École Adélarde Langevin de Montréal où il se trouve actuellement.

Parmi les neuf Louisevilliennes devenues religieuses durant la période de guerre et d'après-guerre, cinq entrent chez les Sœurs de la Providence, deux chez les Ursulines de Trois-Rivières, une chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, et une dernière chez les Sœurs de Sainte-Anne.

Reçue au noviciat de la Providence le 17 juillet 1941 Gabrielle Gravel, fille d'Antoni et d'Alberta Picotte, y prend le nom de Sœur Pierre-de-la-Croix. Elle demeure présentement au Mont-Providence, Rivière-des-Prairies.

Sœur Albert-du-Sacré-Cœur, f.c.s.p., fille d'Ovide Bellemare et d'Augusta Lefebvre, portait le nom de Thérèse. Elle est admise au postulat le 26 février 1942. Elle est maintenant rattachée à l'Hôpital du Sacré-Cœur, Hull.

Élise Gagnon, fille d'Omer Gagnon, cultivateur, et d'Éva Ferron, entre chez les Sœurs de la Providence le 17 juillet 1946 et y prend le nom de Marie-de-la-Compassion. Elle réside aujourd'hui à la Providence Saint-Joseph, Joliette.

Fleurette Saint-Louis, fille d'Arthur et d'Espérance Bergeron, prend le nom de Sœur Marie-Alice, f.c.s.p., lorsqu'elle est reçue au postulat le 17 juillet 1950. Elle est membre du personnel de la Providence Sainte-Geneviève, Montréal.

Jeannette Gravel, cadette de Gabrielle, se présente chez les Sœurs de la Providence le 17 novembre 1950 et y devient Sœur Antoni. Elle demeure aujourd'hui au Mont-Providence, Rivière-des-Prairies.

La première des deux paroissiennes entrées chez les Ursulines est Bernadette-Adrienne Guimond, fille de Johnny Guimond et d'Alice Desjardins. Elle prononce ses vœux au Monastère trifluvien le 20 février 1942 sous le nom de Mère Sainte-Claire-d'Assise.

Mère Sainte-Élisée, o.s.u., fille de Camille Sylvestre et de Flora Bellemare, avait reçu au baptême le nom de Marie-Claire-Pauline. Elle fera profession à Trois-Rivières le 16 février 1952.

Jeannine Lesage, fille d'Édouard, rejoint ses deux aînées chez les Sœurs de l'Assomption le 21 janvier 1940 et y prend le nom de Sœur Jeanne-du-Crucifix. Après l'émission de ses vœux elle se consacrera à l'enseignement.

Deux résidentes de Louiseville, Pauline Gélinas et Germaine Tessier, entrent aussi au noviciat de Nicolet à cette époque.

Les Sœurs de Sainte-Anne accueillent le 4 août 1950 Simonne Tousignant, fille de Camille Tousignant et de Joséphine Groleau. Devenue Sœur Marie-Anne-de-l'Enfant-Jésus, s.s.a., elle enseignera dans la région de l'Abitibi.

Un résident de Louiseville qui se signale héroïquement en ce temps de guerre est l'abbé Josaphat Dalcourt, né à Saint-Barthélemi le 3 octobre 1908 de Joseph Dalcourt, cultivateur, et de Philomène Bérard. Il avait fait ses études classiques à L'Assomption et avait obtenu un diplôme à l'École normale Jacques-Cartier. Après son cours de théologie à Trois-Rivières il avait été ordonné prêtre le 7 juillet 1935 et était devenu vicaire à la paroisse du Très-Saint-Sacrement. En octobre 1940 il s' enrôle dans le Service des Chapelains de l'armée canadienne où il atteint le grade de major, comme premier chapelain de la section française puis comme padre du Régiment de la Chaudière. Il tombe au champ d'honneur le 28 février 1945<sup>1</sup>.

Le soldat Jean-Jacques Gravel, fils d'Antoni et d'Alberta Picotte, s' enrôle comme volontaire dans l'armée de terre en 1940, à l'âge de vingt ans. Il s'embarque pour l'Angleterre le 21 juin 1941 et sert dans la garde côtière jusqu'en janvier 1942. Il s'entraîne alors comme « commando » et, le 18 août 1942, il prend part au raid de Dieppe où il est fait prisonnier par les Allemands; il n'est libéré que le 26 avril 1945 et rentre au Canada le 19 juillet suivant<sup>2</sup>.

Le Louisevillien qui se distingue le plus dans sa paroisse au cours de ces années est sans doute maître Germain Caron, fils d'Hector Caron, cultivateur, et de Céline Gravel, né le 10 mars 1910. Il fait son cours classique à Trois-Rivières et ses études de droit à l'Université de Montréal. Reçu avocat il débute à Louiseville et épouse le 14 août 1944 mademoiselle Marcelle Dionne de Montréal. En plus d'être directeur de plusieurs firmes industrielles ou de services publics, marguillier, maire de la ville, etc., maître Caron aura la distinction d'être député provincial du comté de Maskinongé plus longtemps

<sup>1</sup> D'un Ami, *Mort du Major Abbé Josaphat Dalcourt*, dans *ESJ*, 23 mars 1945, p. 8.

<sup>2</sup> P.-N. VANASSE, *Louiseville salue un brave...*, dans *ESJ*, 10 août 1945, p. 1, 8.

que tout autre. Son fils aîné, baptisé le 17 septembre 1946, a pour parrain l'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

Un autre citoyen, remarquable dans sa carrière professionnelle comme dans ses fonctions civiques, est le notaire René-R. Béland. Né le 21 mai 1908 d'Hector Béland et de Julia Rouleau, il fait ses études secondaires à Trois-Rivières. Admis à la pratique du notariat en 1935 il ouvre son bureau à Louiseville où il ne tarde pas à jouer un rôle de premier plan, soit comme maire de la ville, soit comme marguillier.

Marc Paul, fils d'Edmond Paul, né en 1912, fait ses études classiques au Séminaire de Trois-Rivières. Après avoir été chef de département dans un ministère provincial à Québec, il revient dans sa localité comme registrateur du comté de Maskinongé. Homme de talent et actif en plusieurs domaines, il deviendra en 1946 président de la Chambre de Commerce des Jeunes<sup>3</sup>.

Parmi les notables qui disparaissent à cette époque l'hebdomadaire local signale Albert Milot, ancien échevin de la ville, emporté brusquement par la maladie en janvier 1941. De haute stature, de belle tenue, gai compagnon, ayant toujours un bon mot pour tout le monde, il possédait une personnalité caractéristique. Doué de précieuses qualités d'ordre, d'économie et d'administration, il est un des représentants de sa génération qui ont connu le plus beau succès<sup>4</sup>.

Le 21 mai 1944, c'est Hector Lesage, fils d'Hercule et d'Émélie Caron, ex-maire de la campagne, qui expire à l'âge de soixante-douze ans. Il possédait lui aussi une vigoureuse personnalité et incarnait le type le plus authentique du cultivateur catholique et canadien-français; indifférent aux appréciations humaines il ne comptait cependant que des amis dans la paroisse et il reçoit, lors de son décès, l'hommage d'une vénération admirative de la part de ses concitoyens. Il avait donné deux de ses fils aux Oblats de Marie-Immaculée ainsi que deux filles à la communauté des Sœurs Grises de Montréal<sup>5</sup>.

Un homme respecté dans toute la région, monsieur Joseph-H. Giguère, prend sa retraite après une carrière des plus remarquables comme citoyen et commerçant. Il était né le 24 février 1883 au foyer d'Isaac Giguère et de Philomène Paquin. A l'âge de dix-sept ans, après ses études au collège local des Frères de l'Instruction chrétienne, il s'était associé à son père dans l'épicerie et, le 1<sup>er</sup> mai 1905, il avait épousé mademoiselle Alice Perreault. Toute sa vie il exerce une grande influence dans la paroisse et remplit de nombreuses charges, surtout celles de marguillier, de président de la Commission scolaire urbaine et de la Ligue du Sacré-Cœur, etc.<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> *Nouveau président...*, dans *ESJ*, 5 juillet 1946, p. 2.

<sup>4</sup> P.-N. VANASSE, *Un autre qui part*, dans *ESJ*, 15 janvier 1941, p. 8.

<sup>5</sup> *Dernier hommage à M. Hector Lesage*, dans *ESJ*, 9 juin 1944, p. 4; aussi *Ephémérides*, dans *l'PL*, juillet 1944, p. 10.

<sup>6</sup> Collection Michel Côté.

Un ancien compatriote qui fait son chemin dans le domaine artistique est Russell Trépanier, fils de Thomas. Après avoir terminé ses humanités à Trois-Rivières il entre dans le corps de police de Montréal. Mais il se métamorphose le soir en ténor d'opéra et de concert sous le nom de Pierre Vidor. Une distraction lui vaut l'accès au chant professionnel : un jour qu'il participe à une représentation de *Samson et Dalila* il attaque un chœur avant tous les autres; Victor Brault qui se trouve dans l'auditoire est émerveillé par sa voix et l'encourage à poursuivre une carrière de chanteur. Vidor reçoit des offres du Metropolitan Opera de New-York et un inspecteur de l'École normale de musique de Paris veut l'amener à l'Opéra de la Ville Lumière; mais il refuse de quitter son poste de policier et préfère ne donner à l'art que ses seuls loisirs. Il se fait entendre dans *Carmen*, dans *Roméo et Juliette*, dans *Rigoletto* avec Ugo Ugare, dans *Faust* avec Armand Maestral. Il chante pour la Canadian Opera, pour l'Opera Guild, aux Variétés-Lyriques, aux Festivals de Montréal, etc. En novembre 1949 il remplace à quelques heures d'avis le ténor Hubert Norville de Covent Garden, dans le *Requiem* de Berlioz dirigé par Sir Thomas Beecham : il s'acquitte de l'impossible tâche avec un réel succès<sup>7</sup>.

Mais voici qu'un courant nouveau se dessine dans la vieille Rivière-du-Loup. La jeune génération se lance résolument dans les lettres !

Isabelle Legris imprime dans *Ma Vie tragique* des poèmes « de la douleur et du sang<sup>8</sup> ». André Béland, un habitué de la Sorbonne, s'attaque à la poésie et même au roman<sup>9</sup>. Les critiques ne sont pas tendres pour ces deux auteurs auxquels ils reprochent de l'immaturation psychologique et de la trivialité.

D'autres débutants rencontrent plus de faveur. Ainsi Jacques Ferron compose une petite pièce intitulée *L'Ogre* qui « est admirablement écrite », si l'on en croit François Hertel<sup>10</sup>. Madeleine Bellemare publie une première œuvre : *C'est mon fils*, qui déploie « de la mesure, de la couleur, de la réalité, de la vie<sup>11</sup> ».

Mais l'ancienne Rivière-du-Loup se croirait dégénérée si elle ne possédait quelque aventurier de génie. Et tel est bien Lucien Arsenault, natif de Shawinigan, qui avait fait ses études au collège de Louiseville où son père était sacristain. En 1918, le jeune homme s'embauche comme coiffeur dans un cirque avec lequel il fait plusieurs fois le tour du globe. Ce qu'il en voit de pays et de races ! Il apprend l'anglais, l'italien et l'espagnol. En 1921 il s'installe à El Paso au Texas et y pratique sa profession. Mais en 1929 il revient au Canada et s'établit dans la métropole où, comme dérivatif, il est

<sup>7</sup> H. LÉPINE, *Russell Trépanier, détective le jour et ténor la nuit*, dans *EL*, 24 avril 1958, p. 10; aussi M. B., *Pierre Vidor dans le rôle de Faust aux Trois-Rivières*, dans *EL*, 24 mars 1950, p. 12.

<sup>8</sup> P.-N. VANASSE, *En Vrac*, dans *ESJ*, 5 décembre 1947, p. 1.

<sup>9</sup> *Retour en Europe*, dans *EL*, 17 septembre 1948, p. 1; aussi p. 10.

<sup>10</sup> F. HERTEL, « *L'Ogre* » de Jacques Ferron, dans *EL*, 20 avril 1951, p. 12.

<sup>11</sup> P.-N. VANASSE, *Les Compagnons de Saint-Antoine présentent...*, dans *EL*, 24 mars 1960, p. 2.

équilibriste et jongleur dans les théâtres. Mais las du bruit et encore dans la fleur de l'âge il est vaincu par la nostalgie et réintègre la petite ville de son enfance en qualité de maître-barbier<sup>12</sup>.

#### Pendant le conflit mondial : 1939-1945.

Mais reprenons en septembre 1939 le cours ordinaire de la vie louisevillienne.

Au temps de la rentrée des classes le cimetière est rénové et rendu plus décent. Des allées sont ouvertes, des sections de clôture sont remplacées et une grande croix, signe d'espérance, est érigée au carrefour central, face à l'église<sup>13</sup>.

Le 21 septembre l'ingénieur Robert Kiernan, de la voirie provinciale, annonce que la nouvelle route n° 2 est complètement terminée entre la Pointe-du-Lac et Berthier. C'est une entreprise de la Local Construction qui a duré deux années.

En même temps, le chemin qui relie Louiseville à Sainte-Ursule est amélioré et recouvert d'asphalte<sup>14</sup>.

Le 30 décembre un nouveau pont est inauguré sur la grand-rivière. Sa structure d'acier, longue de cent neuf pieds et large de trente-deux, est supportée par des piliers de pierre et de béton. L'entreprise, confiée à la Dominion Bridge Co. et à Omer Rinfret, coûte \$54,687.00<sup>15</sup>.

Une campagne électorale provinciale se poursuit alors dans une atmosphère de guerre. Au scrutin du 25 octobre 1939, Louis-Joseph Thisdel défait Armand Lamy, de l'Union nationale, par cinq cent soixante-dix-neuf voix de majorité et siège du côté du nouveau premier ministre libéral, l'Honorable Adélar Godbout.

Les élections fédérales ont lieu le 26 mars 1940 et maître Émile Ferron est réélu avec une majorité de six mille sept cent quatre-vingt-seize votes.

L'année 1940 est féconde en cérémonies religieuses. Le 19 mai c'est la première messe de l'abbé Camille Desjarlais et, le 24 juin, celle du père Germain Lesage, o.m.i. Le 30 juin on célèbre les noces d'or sacerdotales du chanoine G.-E. Pauneton, sous la présidence de Monseigneur Comtois et avec la participation de plusieurs prélats du diocèse. Le 3 novembre l'abbé Edmond Paquin, fils du gérant de banque Orphir et de Cécile Bélaïr, est ordonné prêtre dans l'église paroissiale; le lendemain il y offre le Saint-Sacrifice et quelques jours plus tard il est nommé vicaire à Maskinongé<sup>16</sup>.

<sup>12</sup> P. V., *Galerie Louisevillienne*, dans *ESJ*, 30 mars 1947, p. 4.

<sup>13</sup> *Notre cimetière*, dans *ESJ*, 8 septembre 1939, p. 10.

<sup>14</sup> *Route enfin terminée*, dans *ESJ*, 22 septembre 1939.

<sup>15</sup> *Un pont sera construit à Louiseville*, dans *La Presse*, 5 août 1939; aussi *ESJ*, 12 janvier 1940, p. 10.

<sup>16</sup> A moins d'indication contraire, c'est *La Vie paroissiale à Louiseville* qui nous sert de source pour le récit des événements religieux.

En août 1940 le gouvernement fédéral impose le service militaire à tous les célibataires d'un certain âge. C'est alors qu'a lieu dans la province ce qu'on a appelé « la course aux mariages ». A Louiseville, environ vingt-cinq couples profitent de dispenses spéciales et s'unissent pour la vie avant la date fixée par la loi de conscription.

Le 3 février 1941 a lieu la bénédiction d'une « linerie », importante usine née de l'état de guerre. Afin d'obvier à la rareté du lin requis pour l'équipement militaire, le gouvernement avait garanti aux cultivateurs un prix alléchant pour toute leur production. Une coopérative avait alors été fondée dans le comté pour en organiser la préparation commerciale : le broyage et le teillage. Un édifice avait été bâti à l'ouest de la petite rivière, près du chemin de Sainte-Ursule, et on y avait installé une machinerie complexe, manufacturée à Plessisville : une turbo-teilleuse, qui reçoit le lin brut et le transforme en filasse, et la « machine à étoupe » qui traite les résidus et les fils trop courts. La première récolte avait été satisfaisante et on la prépare pour la vente dès que la « linerie » est ouverte.

Au début de mai 1941 c'est la ville qui bénéficie à son tour d'une nouvelle industrie : la Rose Dress Manufacturing Company, installée dans la salle supérieure du marché<sup>17</sup>.

Au cours de l'été une équipe locale s'inscrit dans la Ligue rurale de baseball fondée l'année précédente par Albert Gaucher<sup>18</sup>.

Le 20 août le Délégué Apostolique, Monseigneur Ildebrando Antoniutti, en route pour le Congrès eucharistique trifluvien, s'arrête au presbytère pour le dîner. Au début de l'après-midi, lors d'une réception à l'église, le prélat remercie chaudement le curé de son adresse de bienvenue et prononce une vibrante allocution<sup>19</sup>.

En novembre le cinéma local passe aux mains de Miville Duclos<sup>20</sup>.

Mais c'est dans le domaine de l'éducation que 1941 apporte le plus grand progrès. Le système scolaire de la ville s'avère alors insuffisant : aucune amélioration ne s'est faite depuis 1915 alors que la population était deux fois moins nombreuse. Les locaux sont trop exigus et l'instruction gratuite cesse dès la sixième année. Appuyé par quelques citoyens le chanoine Baril s'attaque résolument au problème. « De quelque côté que l'on envisage la question, rappelle-t-il, il est un fait qui saute aux yeux, c'est que les parents sont obligés par état de faire instruire leurs enfants, et que la Commission scolaire a été établie pour recueillir des contribuables tous les fonds nécessaires à cette fin, et à les administrer dans le meilleur intérêt des enfants. » Tandis que onze municipalités de même importance consacrent à l'éducation une moyenne

<sup>17</sup> Voir *ESJ*, 2 mai 1941, p. 4.

<sup>18</sup> P.-N. VANASSE, *En Vrac*, dans *ESJ*, 19 avril 1946, p. 1.

<sup>19</sup> Voir *ESJ*, 1<sup>er</sup> août 1941, p. 4.

<sup>20</sup> C.-A. MILOT, *La Petite histoire*, dans *EL*, 28 janvier 1949, p. 13.

annuelle de \$36.40 par enfant, Louiseville ne dépense que \$15.76. A Yamachiche même, on paie \$30.00 par année pour chaque écolier<sup>21</sup> !

Habitué par la générosité de leurs curés et le renoncement des Frères et des Sœurs à jouir presque gratuitement de leur système scolaire, les Louisevilliens atermoient. Mais la Commission scolaire finit par bouger. L'externat féminin est agrandi; ce qui vaut aux commissaires un compliment de l'inspecteur André Raymond : « Bravo ! messieurs; l'annexe que vous avez ajoutée à l'Externat des filles et les améliorations que vous avez tenu à apporter à celui-ci au cours de l'été dernier, forment une des plus belles écoles de mon district et démontrent votre désir sincère de solutionner une fois pour toutes le problème scolaire chez vous; les six classes que renferme cet Externat vous permettent d'exiger dès maintenant la septième année, et pour l'an prochain, la huitième année. Vous ne faillirez pas à ce devoir, j'en suis sûr. Après quoi, vous vous tournerez vers vos garçons dont le problème est angoissant. Je sais que les dignitaires de Louiseville élaborent un plan par lequel les garçons, à quelque classe qu'ils appartiennent, pourront recevoir, à bon marché, leur éducation jusqu'à la douzième année. Vous étudierez ce plan avec impartialité, messieurs, dans un esprit de coopération et de solidarité, et vous l'améliorerez, si possible<sup>22</sup>. »

Les efforts se tournent effectivement vers l'éducation masculine. Comme préambule à une entente avec les Frères en vue de la gratuité des classes supérieures, la propriété du collège leur est cédée pour la troisième fois en vingt-six ans<sup>23</sup> ! D'autre part, en 1942, la direction de l'École Tessier, réservée aux garçonnets, sera confiée aux religieuses de la Providence et sœur Joseph-Hector y deviendra directrice<sup>24</sup>. Désormais les externes sont admis gratuitement au collège jusqu'à la dixième année.

L'inspecteur Raymond prodigue de nouveau ses félicitations : « Depuis trois ans, vous n'avez cessé de travailler en vue d'améliorer la question scolaire dans votre municipalité. La persévérance vainc tous les obstacles; c'est le cas de le dire, puisque vous y êtes parvenus. L'an dernier, vous avez aménagé une bonne école pour vos filles, et cette année, vous avez voulu faire mieux pour vos garçons, en leur permettant de s'instruire gratuitement, chez eux, jusqu'à la dixième année. Les jeunes d'aujourd'hui loueront toute leur vie les membres de la commission scolaire qui auront su rendre aussi facile leur éducation et leur préparer un brillant avenir<sup>25</sup>. »

Durant ce temps les hostilités se poursuivent en Europe. Au Canada même, l'atmosphère respire la guerre. Pour tenir la population en éveil des

<sup>21</sup> D. BARTL, ptre, *Notre problème scolaire*, dans *VPL*, février 1941, p. 7-8.

<sup>22</sup> A. Raymond, lettre à la Commission scolaire, Trois-Rivières, 9 décembre 1941, copie, dans *Registre [de la Commission scolaire urbaine] de 1940 à 1944*, p. 81.

<sup>23</sup> *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 490-494, original, APL.

<sup>24</sup> *Album de la Maison*, Hospice de la Providence, original.

<sup>25</sup> A. Raymond, lettre à la Commission scolaire, Trois-Rivières, 2 novembre 1942, copie, dans *Registre [de la Commission scolaire urbaine] de 1940 à 1944*, p. 129.

parades militaires ont lieu un peu partout. Louiseville a donc une visite de soldats qui sont chaleureusement accueillis. De plus en plus on comprend en effet les exigences du conflit, la nécessité de combattre le fléau que nul n'a désiré et l'on admet « à la lueur de l'universel incendie, que le Canada, appelé à devenir grande nation, ne peut pas se ranger auprès des autres puissances sans un solide effectif militaire <sup>26</sup> ».

Cependant la vie économique ralentit : « Louiseville se meurt, gémit Paul Vanasse. Pas de construction. Rien à l'horizon. Nos gens s'en vont. Les magasins sont vides. L'activité sur les rues reste nulle. Tout le monde baille <sup>27</sup> ! »

Malgré tout l'on agit là où c'est possible. L'année 1942 voit surgir trois groupements : le 10 mai naissent les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc voués à la tempérance totale; le 8 novembre l'Union Catholique des Cultivateurs s'organise et deux semaines plus tard se fonde le Cercle Blanche de Castille de l'Ordre des Filles d'Isabelle.

Dans le domaine paroissial signalons que le 22 juin le père Jean-Paul Coutu, c.s.v., célèbre sa première messe.

A la fin de l'exercice financier le chanoine Baril annonce que la Fabrique a payé toutes ses dettes et possède maintenant un surplus de \$4,038.41.

Au cours de l'automne l'Hospice s'agrandit grâce à un don de cinq mille dollars reçu du gérant J.-A. Pinatel de l'Associated Textiles pour le maintien d'une « garderie » d'enfants, en faveur des tisserandes dont le travail est jugé essentiel à l'effort de guerre. On construit donc une annexe importante à deux étages que l'on relie par un couloir à la bâtisse préexistante. Cependant la garderie s'avère inutile et le local neuf sert bientôt de résidence pour le chapelain et de chambres pour un plus grand nombre de vieillards <sup>28</sup>.

Le 13 février 1943, en présence de Monseigneur Comtois, a lieu l'inhumation de deux citoyens éminents de la paroisse. Le premier est Charles Desjarlais, père de l'abbé Albert, et l'un de ces cultivateurs de vieille souche dont la sincérité et l'ardeur au devoir ont fait la grandeur de notre peuple. L'autre est l'Honorable Louis-Joseph Thisdel, ministre d'État, homme intègre et profondément chrétien; il reçoit les derniers hommages d'une foule de prélats et de prêtres qui remplissent le sanctuaire, tandis qu'au premier rang de la nef le premier ministre Adélard Godbout figure au milieu de sept membres du cabinet provincial.

Au cours de 1943 deux associations apparaissent. Le 28 février la Chambre de Commerce des Jeunes a son premier dîner-causerie <sup>29</sup> et le 23 mai la Caisse Populaire, fondée sous l'impulsion de Gaston Fleury, reçoit ses premiers officiers <sup>30</sup>.

<sup>26</sup> M<sup>me</sup> A. CARON-LEGRIS, *Nos Militaires*, dans *VPL*, février 1942, p. 6.

<sup>27</sup> *Note locale*, dans *ESJ*, 5 juin 1942.

<sup>28</sup> *Album de la Maison*, Hospice de la Providence, original.

<sup>29</sup> *Nouveau groupement social à Louiseville*, dans *VPL*, avril 1943, p. 7.

<sup>30</sup> *La Caisse populaire de Louiseville*, dans *VPL*, juin 1943, p. 5-6.

Les éphémérides de l'année nous apprennent l'incendie et la reconstruction immédiate de la « linerie », la collation du nom d'École Notre-Dame à l'externat des filles, la fondation d'une école ménagère moyenne par les Sœurs de l'Assomption<sup>31</sup>.

Les 5 et 6 septembre la fête du travail est célébrée pour la première fois à Louiseville. Organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes, elle commence le dimanche soir par un banquet, le salut au drapeau, un concert et des discours. Le lundi avant-midi est réservé à une grand-messe d'action de grâces; l'après-midi un programme d'amusements variés se déroule dans la cour du collège; dans la soirée un nouveau concert et de nouveaux discours couronnent la démonstration<sup>32</sup>.

La grande solennité de l'année reste le cinquantenaire du collège, qui se fête le dimanche 26 septembre et se perpétue en une superbe brochure-souvenir<sup>33</sup>. La grand-messe, rehaussée par la présence de Monseigneur Comtois, est chantée par le père Pierre Pépin, o.m.i., assisté de l'abbé Alphonse Caron et du père Gaston Pagé, s.s.s., tous anciens élèves. Un autre ancien, le père Jacques-Aimé Lambert, c.ss.r., donne le sermon de circonstance. Au dîner qui groupe plus de trois cents convives dans la salle paroissiale, au sous-sol de l'église, des allocutions sont prononcées par l'Évêque, le curé Donat Baril, le frère Jérôme, directeur, et Raoul Saint-Jean, président de l'amicale. L'après-midi se passe en une réunion des anciens, un concert par la fanfare de Grand-Mère et divers amusements. Près de six cents amicalistes viennent de toute la province et d'ailleurs témoigner leur gratitude à l'alma mater. Quatre directeurs antérieurs : les frères Isidore, Liguori, Basile et Victor participent aussi à la fête<sup>34</sup>.

Le 22 novembre le collège est l'hôte d'un magnifique concert donné par Russell Trépanier avec le concours de la chorale du Séminaire de Trois-Rivières dirigée par l'abbé J.-G. Turcotte. Pierre Vidor rend plusieurs arias célèbres et termine son récital par le *Ô Carillon* harmonisé pour solo et chœur par le chanoine Georges-Élisée Panneton<sup>35</sup>.

A cette époque Louiseville franchit une importante étape de croissance : elle dépasse les cinq mille âmes. Au mois de septembre 1943 sa population se répartit en 1,001 familles formant un total de 5,069 personnes dont 55 non-catholiques; la ville en renferme 3,543 et la campagne, 1,526. C'est une augmentation de 269 habitants depuis l'année précédente<sup>36</sup>.

En même temps que le nombre de paroissiens s'accroît le numéraire de la Fabrique. Le 1<sup>er</sup> juin 1944 Monseigneur Comtois félicite « M. le curé et les

<sup>31</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 253, original, AASVL.

<sup>32</sup> *Fête du travail à Louiseville*, dans *ESJ*, 3 septembre 1943, p. 2.

<sup>33</sup> *Noces d'or du Pensionnat St-Louis de Gonzague. Louiseville, 1893-1943* [s.]s.d.), 68 p.

<sup>34</sup> *Ephémérides*, dans *VPL*, novembre 1943, p. 9; aussi *Louiseville a écrit hier une des plus belles pages de son histoire*, dans *Le Nouvelliste*, 27 septembre 1943, p. 1.

<sup>35</sup> *Ephémérides*, dans *VPL*, janvier 1944, p. 9.

<sup>36</sup> Même rubrique, février 1944, p. 11.

marguilliers, qui ont bien administré; nos compliments, poursuit-il, vont aussi aux paroissiens qui ont compris que le Bon Dieu ne doit pas être le dernier, mais le premier servi. Avec une telle finance, on devrait songer à parachever l'église le plus tôt possible. Nous avons tout lieu de croire que l'on voudra faire un intérieur proportionné à l'extérieur, et faire ainsi un temple qui sera la gloire de Louiseville<sup>37</sup>. »

Le 4 juin l'abbé Raymond Langevin, originaire de Montréal et fils d'Hector Langevin et de Marie-Louise Tessier, célèbre sa première messe. D'abord assigné au Séminaire de Trois-Rivières il fondera en 1947 le Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan et sera bientôt créé chanoine.

Le 2 juillet le père Gédéon Bellemare, o.m.i., fête son jubilé d'or sacerdotal dans sa paroisse d'origine.

Au début de l'été l'École ménagère moyenne expose les travaux de ses élèves : les visiteurs sont nombreux et admirent à n'en pas croire leurs yeux la diversité et la valeur des exhibits. Lors de la distribution des prix au Pensionnat des Sœurs de l'Assomption le chanoine Baril félicite la supérieure, sœur Marie-du-Calvaire, du « travail immense de restauration de toutes sortes » qu'elle a accompli depuis sa nomination<sup>38</sup>.

Au collège une douzième année s'ouvre au mois de septembre. Cependant l'École Notre-Dame en reste à la septième année<sup>39</sup>.

Au cours de cet été 1944 l'abbé Alfred Morin, vicaire, met en branle une Œuvre des Terrains de Jeux; parmi les membres de son bureau de direction on remarque les docteurs Latourelle et Dalcourt, Alexandre Béland, maître René-R. Béland, Georges-Aimé Giguère, Philippe Gagnon, J.-Normand Martin et Lucien Giguère<sup>40</sup>. Cet organisme répond au désir de tous les parents qui lui manifestent beaucoup de sympathie et aident à son fonctionnement. Durant la première saison, limitée aux garçonnets, les principaux bienfaiteurs du mouvement sont le collège qui prête sa cour, son préau, sa salle de récréation, et Paul Deschênes qui fournit gratuitement aussi un système de haut-parleurs et de microphones<sup>41</sup>.

Dans le domaine musical l'année 1944 voit d'abord l'accession de mademoiselle Marguerite Lord à la console de l'orgue. Puis l'Harmonie de Louiseville débute au mois de septembre sous l'impulsion d'Arthur Doyon; grâce aux profits provenant d'une kermesse on achète les vieux instruments de Yamachiche puis on se loge au sous-sol de l'église pour les pratiques. L'année suivante on déménagera dans le haut du marché et on fera une souscription pour acquérir les uniformes de l'Harmonie Calixa Lavallée de Sorel.

<sup>37</sup> M<sup>sr</sup> A.-O. Comtois, Acte de visite pastorale, 1<sup>er</sup> juin 1944, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 509, original, APL.

<sup>38</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 264-265, original, AASVL.

<sup>39</sup> A. Raymond, lettre à la Commission scolaire de Louiseville, Trois-Rivières, 30 octobre 1944, copie, dans *Registre de 1944 à 1949*, p. 13.

<sup>40</sup> *L'Œuvre des Terrains de Jeux*, dans *ESJ*, 7 juillet 1944, p. 1.

<sup>41</sup> *L'O.T.J.*, dans *VPL*, décembre 1944, p. 12.

Dès lors la troupe de monsieur Doyon donne des concerts, même à l'extérieur : à Saint-Léon, Saint-Justin, Maskinongé, Berthier; plus tard le Conseil de ville lui accordera un octroi annuel et l'Associated Textiles y joindra sa contribution, tant et si bien que l'Harmonie pourra devenir l'un des ensembles les plus remarquables du centre de la province<sup>42</sup>.

En 1944 les élections provinciales du 8 août permettent à maître Germain Caron, candidat de l'Union nationale, de remporter la victoire par une majorité de mille trois cent quarante votes.

Le 8 décembre l'abbé Paul-Arthur Trépanier est ordonné prêtre dans l'église paroissiale par Monseigneur Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier.

Le lendemain, à douze mille milles de la petite patrie, un jeune Louisevillien termine prématurément une carrière sacerdotale déjà brillante et fructueuse. Le 9 décembre 1944 le père Marcel Lupien, c.s.s.r., succombe à une attaque de myélite à Hué en Indochine. Arrivé là-bas le 21 octobre 1940 il s'était mis à l'étude de la langue et au labeur de l'adaptation. Il avait vite aimé les indigènes, doux, paisibles et prévenants. « Le pays annamite me plaît beaucoup, avait-il écrit; je me suis trouvé chez moi dès le début. Les Annamites chrétiens et païens sont très sympathiques et très respectueux à notre égard. J'aime leur costume qui est très joli, leur langue qui est une musique; leur figure même me plaît. » Durant l'occupation japonaise les communications avec l'extérieur avaient cessé et seul un bref message de vingt mots était parvenu à ses parents en avril 1943. Et voici que dix-huit mois plus tard vient la maladie, causée par la chaleur torride, l'appréhension de l'ennemi, la nourriture étrange. Le 2 décembre une attaque fatale se produit et une semaine plus tard le père Lupien expire, sans plainte aucune, dans « un acte d'abandon total<sup>43</sup> ».

Le 28 février 1945 un autre ancien de Louiseville couronne au champ d'honneur sa brève carrière apostolique. Ce jour-là, en effet, l'abbé Josaphat Dalcourt perd la vie au cours d'une furieuse bataille dans la forêt de Hoch en Allemagne. Il revient de distribuer la communion près de la ligne de feu quand son véhicule explose sur une mine. Le 20 mars suivant, à Louiseville, un service solennel est célébré par son confrère, l'abbé Alide Lessard de Montréal, en présence d'une imposante assistance de chapelains militaires, de prélats et de prêtres. L'absoute est présidée par Monseigneur A.-O. Comtois qui fait l'éloge du disparu tombé au devoir : « Voilà le bon pasteur qui suit l'exemple que le Christ nous a donné en se livrant à la mort pour nous<sup>44</sup>... »

<sup>42</sup> M. BÉLAND, *La première association musicale à Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 18 juillet 1959, p. 9.

<sup>43</sup> E. LEFÈVRE, c.s.s.r., *L'un des nôtres tombé au champ des Missions*, dans *ESJ*, 8 mars 1946, p. 7; aussi *Mort du Révérend Père Marcel Lupien, Rédemptoriste*, dans *VPL*, mars 1945, p. 15-16.

<sup>44</sup> *Holocauste d'un Padre*, dans *La Presse*, 24 mars 1945, p. 30; aussi *Ephémérides*, dans *VPL*, mai 1945, p. 10-11.

Au soir du 7 mai les Louisevilliens célèbrent la fin de la guerre d'Europe et la victoire des Alliés. Une parade défile dans les rues; des discours sont prononcés au parc municipal par Georges-Aimé Giguère, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, par le chanoine Baril, par René-R. Béland, maire de la ville, et par Alexandre Béland; la fanfare de Yamachiche exécute un programme enlevant <sup>45</sup>.

Bientôt les militaires reviennent au foyer. En juillet Jean-Jacques Gravel termine une odyssée longue et tragique dont voici l'histoire.

Le 18 août 1942, au raid de Dieppe, son peloton passe la nuit sur la Manche quand l'ordre vient de cingler vers l'Angleterre. Les commandos veulent rester pour aider ceux qui se battent déjà sur la plage; mais leur embarcation est anéantie par un obus à deux milles au large. Seuls trois soldats échappent à la mort. Le jeune Gravel nage en mer pendant une heure et demie et aborde en plein champ de bataille, au milieu de cadavres mutilés, d'une odeur âcre de poudre et de sang. On balaie les offensives ennemies jusqu'à cinq heures du soir; mais alors les munitions manquent et la marée monte; il faut capituler.

Dix-huit cents soldats canadiens deviennent prisonniers des Allemands et sont conduits à l'hôpital de Dieppe où on ne leur donne que de l'eau avant de les repousser sur la route. Après une marche forcée de quinze milles les captifs s'entassent dans un garage pour passer la nuit. Au petit jour ils reprennent le chemin pour le camp de Verneuil où ils restent trois jours entiers sans manger. On donne alors quelque nourriture aux Canadiens français, mais rien à ceux de langue anglaise, afin de susciter la division dans le groupe.

Après deux semaines à souffrir de la faim et de la soif, sans savon et sans eau pour se laver, les détenus partent pour l'Allemagne dans des convois de fret, parqués comme du bétail, tellement entassés qu'il leur faut se coucher à tour de rôle pour dormir. Le voyage insupportable dure quatre jours et aboutit au Stalag 8-B où les « diables de Dieppe » sont confinés dans une section à part, puis enchaînés pendant quatorze mois dans des baraquements sans lits. Plusieurs perdent la raison; beaucoup contractent une tuberculose galopante; un grand nombre périssent de misère.

Les prisonniers sont alors mis au travail avec d'autres séquestrés. Des femmes du campement succombent de faiblesse et d'épuisement sous les coups de fouet. Des milliers de Russes sont victimes du typhus; beaucoup sont tués à bout portant; on en enterre qui remuent encore !

Le 28 janvier 1945, pressés par l'armée alliée, les Allemands lancent les survivants sur la route où ils marchent et marchent toujours. En trois mois ils parcourent douze cents milles. Ils tombent dru comme des mouches. Ceux qui retardent sont tués comme des chiens. Pendant une semaine ils s'arrêtent

<sup>45</sup> *Victoire*, dans *ESJ*, 18 mai 1945, p. 6.

au Stalag 11-A; là des Russes sont jetés nus dans des cabanons de fils barbelés où au bout de quelques jours ils s'entre-déchirent. Quel spectacle d'horreur ! Et de nouveau c'est le cheminement tragique parmi les obus, presque sans nourriture, avec les nuits à la belle étoile sous le froid et la pluie !

Mais enfin le 26 avril 1945 une patrouille américaine se présente. C'est le salut, presque le miracle !

Après une brève convalescence en Allemagne Jean-Jacques Gravel est conduit par avion à Bruxelles et de là à Londres où des soins excellents préparent le retour. Au soir du 19 juillet 1945 il débarque à Halifax. Puis il est à Montréal et enfin au foyer paternel ! « Que c'est beau, son pays <sup>46</sup> ! »

Pour Louiseville le bilan de la guerre comporte sept héros tombés au champ d'honneur :

Soldats :

Armilias Chevalier, mort le 19 août 1942, à Dieppe, en France.

Paul Lambert, mort le 18 avril 1944, en Italie.

Hector Saint-Yves, mort le 26 mai 1944, en Italie.

Réal Lamirande, mort le 28 février 1945, en Allemagne.

Majors :

Ovila Garceau, mort le 24 mai 1944, en Italie.

L'abbé Josaphat Dalcourt, mort le 28 février 1945, en Allemagne.

Officier-pilote :

Fernand Piché, mort le 5 février 1945, en Allemagne.

Auprès du monument dressé en leur honneur le chanoine Baril exposera les leçons chrétiennes données par leur sacrifice :

Je suis heureux, dira-t-il, de me joindre à l'autorité civile et à mes concitoyens, réunis pour rendre hommage aux héros qui sont tombés pour la défense de la patrie.

Comme vous et comme eux, nous aimons notre pays.

Nous l'aimons parce qu'il est beau en lui-même.

Nous l'aimons parce qu'il a une histoire glorieuse.

Nous l'aimons parce que notre génération n'est pas indigne de toutes celles qui nous ont précédés.

Témoin ce monument qui rappelle la mémoire de ceux qui sont tombés pour défendre une idéologie qui respecte notre sainte religion {...}.

Gloire à ces héros; ils dorment en terre étrangère, mais leur âme est avec nous.

Conservons fièrement leur mémoire, en reconnaissance de ce qu'ils ont fait pour la religion et la liberté <sup>47</sup>.

<sup>46</sup> P.-N. VANASSE, *Louiseville salue un brave...*, dans *ESJ*, 10 août 1945, p. 1, 8.

<sup>47</sup> M<sup>sr</sup> D. BARIL, curé, *Cérémonie au monument, 13 novembre 1949*, manuscrit original, APL.

### Le renouveau de l'après-guerre : 1945-1951.

Tandis que la guerre s'achève Louiseville poursuit son existence accoutumée.

Le 14 mai 1945 Monseigneur Joseph Lemieux, o.p., évêque de Gravelbourg, prêche en faveur de la « Radio-Ouest » française. Le 27 suivant l'abbé Robert Caron chante sa première grand-messe. Le 17 juin le collège honore quatre fils de Louiseville récemment mis en vedette : l'assistant général Denis-Ambroise, f.i.c., le sénateur J.-Arthur Lesage, le juge J.-Émile Ferron, le député Germain Caron.

Au cours de l'été une équipe louisevillienne figure dans la Ligue rurale de baseball; une scierie, la Triangle Lumber, s'établit sur le côté nord-est de la grand-rivière.

Le 26 août 1945 Monseigneur Alfred-Odilon Comtois décède après avoir dirigé le diocèse pendant dix années. Ami intime du chanoine Baril, il avait toujours manifesté pour Louiseville un attachement qui honorait les paroissiens.

Le 24 septembre l'abbé Louis Marchildon, ancien vicaire, succombe à une longue maladie. Ses funérailles ont lieu le 27 dans l'église paroissiale; elles sont célébrées par son oncle, l'abbé J.-G. Turcotte, en présence de Monseigneur Hormisdas Trudel, p.a., vicaire capitulaire, et d'une quarantaine de prêtres; l'oraison funèbre est prononcée par le chanoine J.-Louis Beaumier<sup>48</sup>.

Pendant l'hiver 1945-1946 la route Québec-Montréal est maintenue constamment ouverte à la circulation des automobiles<sup>49</sup>. On avait précédemment entretenu des sections entre Montréal et Trois-Rivières et entre Saint-Augustin et Québec; mais c'est la première fois que le vieux « Chemin du Roy » reste entièrement libre à cœur d'année. A Louiseville on voit disparaître pour de bon l'ère du gros rouleau tiré par trois chevaux qui foulait la neige des rues après les grosses tempêtes : c'est le règne des charrues et des souffleuses qui commence !

Mais voici que vingt ans après l'incendie on songe à terminer l'église paroissiale : le célèbre architecte Louis-N. Audet de Sherbrooke est prié de préparer une esquisse qu'il présente bientôt à l'approbation des fabriciens.

Le 20 janvier 1946 les marguilliers confient « à M. le Curé le soin de voir aux détails, et d'expliquer à M. Audet quel genre de travail veulent les paroissiens de Louiseville<sup>50</sup> ».

L'an 1946 voit la nomination de Monseigneur Maurice Roy au siège épiscopal de Trois-Rivières. Né à Québec en 1905, ordonné prêtre en 1927, il

<sup>48</sup> *Ephémérides*, dans *VPL*, novembre 1945, p. 13; aussi A. MORIN, prêtre, *A la mémoire de l'abbé Louis Marchildon*, dans *VPL*, octobre 1945, p. 10-12.

<sup>49</sup> *Route Montréal-Québec*, dans *ESJ*, 22 février 1946, p. 8.

<sup>50</sup> Assemblée du 20 janvier 1946, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 518, original, APL; aussi *Ephémérides*, dans *VPL*, mars 1946, p. 11.

est nommé évêque le 22 février, prend possession de sa charge le 30 avril et est sacré le lendemain par le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i.

Le 30 juin le père Isidore Béland, c.s.s.r., chante sa première grand-messe dans sa paroisse natale.

Au cours de l'année trois Louisevilliens se distinguent dans leurs professions respectives : le docteur Marc L'Heureux est élu président des Vétérinaires de la province; le docteur Robert Trudel devient gouverneur du Collège des Dentistes et Raymond-J. Arès est choisi comme président de l'Association des Hôteliers<sup>51</sup>.

Pendant tout n'est pas parfait dans la localité. L'inspecteur Raymond signale aux commissaires de la campagne que deux de leurs écoles ne progressent pas et que « la religion souffre encore d'incompréhension dans plusieurs classes »; par ailleurs « les cahiers de devoirs respirent le bon ordre et la propreté »; et l'imposition d'un examen final de la troisième à la sixième années « ne manquera pas de relever les courages et de susciter de légitimes ambitions<sup>52</sup> ».

La célébration de la Saint-Antoine revêt en 1946 l'éclat des anciens jours grâce à la présence de Monseigneur Maurice Roy et à la musique de l'Harmonie de Louiseville, vraiment pimpante dans son costume neuf.

Dans l'après-midi du 22 juin les enfants de la ville se croient transportés dans le monde des fées. Les quintuplettes Dionne descendent, « toutes mignonnes », de trois luxueuses automobiles et prennent un goûter chez Armand Lupien, beau-frère de Sœur Aimée-des-Anges, a.s.v., directrice du couvent de Corbeil. Les petites demoiselles se montrent agréables, quelque peu espiègles, et assurent aimablement à leurs hôtes qu'elles trouvent Louiseville tout à fait de leur goût ! Quand elles sortent de la maison, elles font face à quatre cents personnes qui leur font une exquise ovation tant elles sont « si jolies, si gentilles<sup>53</sup>... ».

En ce même été l'Œuvre des Terrains de Jeux, qui était restée inactive l'année précédente faute de local, réapparaît au sud-ouest de la ville sur un vaste terrain qu'un groupe d'hommes d'affaires a acquis d'Auguste Plante. Environ huit cent cinquante garçonnetts et fillettes profitent de l'organisation<sup>54</sup>.

En 1946 encore le Conseil de ville crée le poste de gérant municipal et le confie à Léo Lupien, i.c.

Au cours de l'automne la compagnie Air-Cell Insulation Products Limited inaugure, à l'extrémité ouest de la rue Saint-Augustin, une usine destinée à la production de planches isolantes. Depuis la fermeture de la Tourville Lumber

<sup>51</sup> *Chronique colombienne*, dans *ESJ*, 20 décembre 1946, p. 16.

<sup>52</sup> A. Raymond, Rapport du 8 mars 1946, dans *Livre des délibérations de la Municipalité scolaire de la Rivière-du-Loup N° 2*, original, p. 191, ACSL.

<sup>53</sup> P.-N. VANASSE, *Les Jumelles Dionne*, dans *ESJ*, 5 juillet 1946, p. 1.

<sup>54</sup> *L'O.T.J. de Louiseville*, dans *ESJ*, 22 novembre 1946, p. 8.

c'est la première firme qui embauche à Louiseville une main-d'œuvre exclusivement masculine <sup>55</sup>.

Les ouvriers locaux groupés dans les syndicats catholiques rencontrent alors diverses difficultés. En février 1947 les employés de l'Associated Textiles déclarent une grève pour obtenir une hausse de salaire et ceux de l'Empire Shirt, pour protester contre la lenteur qu'un tribunal d'arbitrage met à fixer leur statut syndical. Un autre arrêt de travail par plus de neuf cents ouvriers et ouvrières surviendra sept mois plus tard <sup>56</sup>.

Le 2 juin 1947 Monseigneur Maurice Roy est promu archevêque de Québec et, le 26 juillet, il a pour successeur Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier. Le sixième évêque de Trois-Rivières était né en 1904, avait été ordonné prêtre en 1931 et avait été sacré évêque le 24 février 1943, pour devenir auxiliaire de Québec. Il est intronisé en la cathédrale trifluvienne le 21 septembre.

Les faits notables de l'année à Louiseville même sont : l'inauguration de deux tennis à P.O.T.J. <sup>57</sup>; l'ouverture de l'École Notre-Dame de Fatima en arrière du couvent; la fondation d'un Cercle d'études des institutrices; le dévoilement, dans l'après-midi du 26 octobre, d'un cairn érigé au parc municipal en l'honneur des concitoyens tombés en guerre <sup>58</sup>.

Au début de 1948 *La Vie paroissiale à Louiseville*, remplacée l'année précédente par *La Famille*, est reprise par l'abbé Armand-S. Tessier, vicaire, pour répondre aux désirs des paroissiens.

Le 30 avril *L'Écho de Saint-Justin* change son nom en *L'Écho de Louiseville* pour s'adapter aux circonstances nouvelles. « Louiseville bénéficie d'un conseil plus éveillé qu'autrefois, expliquent les directeurs du journal, un gérant municipal est en voie de faire de son mandat un succès, une Chambre de Commerce des Jeunes est en pleine activité, des industries florissantes sont en opération. C'est vraiment la croisée des chemins. A nous tous, maintenant, de marcher vers le progrès, de guérir, en tout premier lieu, notre facile aptitude à nous contenter de peu ! Notre journal servira à fouetter nos communes ambitions <sup>59</sup>. »

Le 17 juin un second hebdomadaire, *Le Progrès de Louiseville*, est lancé par L'Art Graphique, propriété de J.-R. Desrosiers et de Gaston Fleury; ce petit journal, « entièrement dévoué aux intérêts de Louiseville et de la région, libre de toute allégeance politique », vivra jusqu'au 2 février 1950.

<sup>55</sup> P.-N. VANASSE, *Nouvelle Industrie à Louiseville*, dans *ESJ*, 20 septembre 1946, p. 1.

<sup>56</sup> *Les ouvriers de Louiseville reprennent leur travail*, dans *ESJ*, 28 février 1947, p. 12; aussi *La Grève de Louiseville*, dans *ESJ*, 19 septembre 1947, p. 2; aussi les numéros suivants jusqu'à celui du 17 octobre.

<sup>57</sup> *Ouverture des tennis à Louiseville*, dans *ESJ*, 25 juillet 1947, p. 8.

<sup>58</sup> *Bénédiction de l'école Notre-Dame de Fatima*, dans *EL*, 4 juin 1948, p. 1.

<sup>59</sup> La Direction, « *L'Écho de St-Justin* » devient « *L'Écho de Louiseville* », dans *ESJ*, 23 avril 1948, p. 1.

Toujours en 1948 le Conseil de ville commence à publier ses rapports annuels. Le premier, imprimé chez J.-A. Giguère et Fils, couvre vingt pages et renferme d'intéressants renseignements sur les activités municipales courantes, les travaux de voirie, les industries, etc.<sup>60</sup>

La chorale paroissiale mixte, dirigée par le docteur Avellin Dalcourt, se crée une haute réputation. En 1948 elle réussit, à l'église Saint-Philippe de Trois-Rivières, une exécution des *Sept paroles du Christ* de Dubois qui lui attire de fortes louanges<sup>61</sup>.

Le 10 avril les Compagnons de Saint-Antoine, acteurs recrutés au sein des Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, jouent avec brio leur première pièce : *Les Sans Dieu*, de Victor Vekeman<sup>62</sup>.

En novembre surgit la Société des Concerts de Louiseville qui fait bientôt entendre le chœur montréalais des Disciples de Massenet, celui de l'Orphéon de Trois-Rivières, la cantatrice Pierrette Alarie, etc. Le rédacteur de *L'Écho* exulte : « ... on nous invite de quitter nos radios, nos potinages, et d'aller au concert. Comme à la Ville, quoi ! Nous pouvons nous féliciter d'avoir une Chambre de Commerce des Jeunes, extrêmement dynamique, et surtout bien dirigée, pour avoir su conduire à bonne fin un projet de cette importance. Grâce à elle, le visage louisevillien s'embellit de toute façon, ce qui rend la vie locale plus souriante<sup>63</sup>. »

Au cours de 1948 l'Associated Textiles construit un entrepôt ultra-moderne de dix mille pieds de surface<sup>64</sup>.

Le Conseil de ville dirigé par le notaire René-R. Béland multiplie les travaux.

Tous les secteurs de la ville se transforment, constate le journal local : des rues sont pavées de neuf ; d'autres seront réparées au cours de la saison, des tracés de rues nouvelles sont à l'étude. Bref, on a l'agréable impression que Louiseville grandit véritablement, se modernise, et rajeunit. Une tournée générale, en voiture, par toute la ville, est persuasive.

De nouvelles conduites d'égoût et d'aqueduc s'installent ; le terrain de jeux est en voie de parachèvement : le Dr L'Heureux a des plans multiples en tête, qu'il saura réaliser. Tout cela est fort bien. Tout cela était attendu depuis longtemps. Tout cela vient à point ! Durant de longues années, l'administration municipale ne pouvait songer à cette expansion, faute d'argent. Il semble, sous l'habile administration actuelle, que nos bobos financiers sont disparus, et qu'avec le secours de quelques taxes spéciales, v.g. taxe de vente, les autorités responsables pourront perfectionner et améliorer davantage les divers services publics. On pourra alors rattraper le temps perdu, réparer ce qui a été négligé, entreprendre

<sup>60</sup> *Ville de Louiseville, Comté de Maskinongé, Rapport Annuel, 1948*, [J.-A. Giguère & Fils], 20 p.

<sup>61</sup> *La Chorale de Louiseville est admirable*, dans *ESJ*, 2 avril 1948, p. 12.

<sup>62</sup> *Éphémérides*, dans *VPL*, mai 1948, p. 10 ; aussi *Les Compagnons de St-Antoine*, dans *VPL*, avril 1948, p. 14.

<sup>63</sup> *Le Rédacteur, Une dernière fois : parlons musique*, dans *EL*, 12 novembre 1948, p. 1.

<sup>64</sup> *Agrandissement considérable à l'Associated Textiles*, dans *EL*, 27 août 1948, p. 1.

ce qui s'impose devant l'expansion graduelle de la ville, et répondre aux exigences particulières qu'exige nécessairement un aussi bel élan vers le progrès<sup>65</sup>.

L'incendie de la Triangle Lumber, survenu pendant l'été, déclenche contre le Conseil de ville une action en dommages, au montant de cent soixante-quinze mille dollars, qui pourra devenir historique en restant presque indéfiniment devant les tribunaux.

Toujours en 1948 le député provincial Germain Caron défait le docteur A. Dalcourt, candidat libéral, par une majorité de onze cent vingt-quatre voix.

A l'été les éphémérides paroissiales signalent la nomination du chanoine Baril au tribunal diocésain qui prépare la béatification du bon père Frédéric, o.f.m. Le 12 septembre Sœur Georges-Élisée, a.s.v., fait une quête dans l'église avant de partir pour les missions du Japon<sup>66</sup>. Le 16 septembre l'abbé Armand-S. Tessier quitte la paroisse pour devenir curé de la Baie-Shawinigan.

Le 9 octobre Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier fait sa première visite épiscopale et confirme quatre cent trente-trois enfants. Le lendemain il chante la messe de huit heures et demie; il assiste au trône à la grand-messe et dans l'après-midi il prend congé de la foule par ce mot cordial : « Je résume tout en vous disant que je vous aime bien<sup>67</sup>... »

A la fin de cet automne Édouard Hébert termine cinquante ans de services dans la chorale de l'église.

Le 10 janvier 1949 on inaugure la nouvelle École Tessier qui renferme un bureau pour la directrice, huit classes et une salle de récréation avec scène et amphithéâtre<sup>68</sup>.

Le 20 février les marguilliers décident d'agrandir le cimetière et d'acheter dans ce but, pour cinq mille dollars, un terrain du docteur L. Lupien<sup>69</sup>.

Le 26 mai J.-Augustin Giguère, un ex-échevin et ex-marguillier, gentilhomme consommé, citoyen intègre et vénéré, quitte cette terre à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Durant la belle saison un grand stade couvert est construit à l'extrémité du terrain de l'O.T.J.; c'est le plus considérable de la région, après celui de Trois-Rivières.

Du 21 au 23 juillet la Fédération nationale catholique du Textile tient à Louiseville son quatorzième congrès annuel. Les délégués venus de Coaticook, Cap-de-la-Madeleine, Drummondville, Granby, Magog, Montmagny, Trois-Rivières, Montmorency, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et d'ailleurs,

<sup>65</sup> Le Rédacteur, *La marche du progrès!* dans *EL*, 25 juin 1948, p. 1.

<sup>66</sup> Voir *EL*, 10 septembre 1948, p. 4.

<sup>67</sup> *Visite de M<sup>gr</sup> Pelletier*, dans *EL*, 15 octobre 1948, p. 1.

<sup>68</sup> *Album de la Maison*, Hospice de la Providence, original.

<sup>69</sup> Assemblée du 20 février 1949, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 537, original, APL.

siègent en plusieurs comités d'études et donnent une impressionnante démonstration de leur puissance sociale <sup>70</sup>.

Le 1<sup>er</sup> octobre ont lieu les funérailles d'un vénérable patriarche : Ferdinand Caron, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, qui a joué un rôle de premier plan dans la paroisse.

Le 12 suivant, le baryton Isidore Gravel figure au cinéma Royal en un concert patronné par le chanoine Baril et les députés Langlois et Caron <sup>71</sup>.

Le 3 décembre les Chevaliers de Colomb prennent possession d'un édifice remodelé destiné à leurs réunions et utilisé aussi comme centre récréatif; situé sur la rue Sainte-Marie, il est l'endroit par excellence « où pourront s'amuser toute notre jeunesse et les moins jeunes, occupant ainsi leurs loisirs dans des amusements sains <sup>72</sup> ».

En ce même mois l'Associated Textiles loue pour quinze ans le filtre municipal de la rue Notre-Dame nord qui sert à peu près exclusivement à son usage <sup>73</sup>.

En cette année le docteur Philippe Panneton, écrivain et diplomate, publie sous son pseudonyme de Ringuet un roman intitulé *Le Poids du jour* dont la trame se déroule à Louiseville.

Je voulais, explique-t-il, situer mon histoire en un endroit que je connusse assez bien, qui ait été naguère un gros bourg, pour devenir ensuite petite ville. Il fallait aussi un lieu qui ne fût pas sans quelque charme géographique. A ce dernier point de vue surtout, et aux autres de même, Louiseville était tout à fait ce qu'il me fallait.

J'ai toujours retrouvé avec agrément, assure-t-il, la rivière du Loup et ses rives qu'ombragent des ormes sexagénaires. Je prenais plaisir à y passer jadis, alors que la grande route accompagnait sans hâte la rivière au lieu de couper brutalement à travers le paysage comme aujourd'hui. Certes les voyageurs pressés, — je le sais parfois — bénissent le Gouvernement qui a fait la route actuelle courte et directe. Mais les romanciers et les poètes, dont je suis aussi quelque peu, se rappellent avec regret l'ancien chemin du roi tout en boucles et en caprices, plein de surprises et d'ombre, fait pour les chevaux et non pour les mécaniques, qui se détournait pour frôler un perron ami et faisait un crochet pour saluer un vieil arbre plein d'oiseaux et de souvenirs. Ce chemin vieillot et doux, il est encore là, me direz-vous. Mais personne ne le prend plus qui ne soit obligé. Au volant des automobiles on trouve rarement les poètes <sup>74</sup>.

Et pour finir l'année sur le même ton, à la fois artistique et nostalgique, la chorale du docteur Dalcourt annonce son programme de Noël : « *Le Minuit chrétiens* sera chanté par M. Isidore Gravel, baryton; *l'Introït*, le *Kyrie*, le

<sup>70</sup> Congrès tenu à Louiseville, dans *VPL*, septembre-octobre 1949, p. 6.

<sup>71</sup> *Les Vedettes du 12 octobre*, dans *Le Progrès de Louiseville*, 22 septembre 1949, p. 1.

<sup>72</sup> *Une réalisation*, dans *Le Progrès de Louiseville*, 24 novembre 1949, p. 1; aussi *EL*, 22 juin 1950, p. 4.

<sup>73</sup> Voir *Le Progrès de Louiseville*, 15 décembre 1949, p. 1.

<sup>74</sup> RINGUET, *Lettre à P.-N. Vamasse*, Montréal, 22 novembre 1949, dans *EL*, 2 décembre 1949, p. 15.

*Gloria et l'Agnus Dei*, de la *Messe de Dubois*; le *Credo* de Perosi; et à l'offertoire, *Hodie Christus natus est*. A la messe de l'aurore, la chorale interprétera les airs de Noël de Gagnon. Les principaux solistes seront Mme Roland Lemieux, MM. Isidore Gravel, Robert Trudel, C.-H. Gamache<sup>75</sup>.

L'année 1950 débute à Louiseville par un deuil commun. Le 4 janvier le chanoine Georges-Élisée Panneton décède à l'Hospice de la Providence. Il venait d'entrer dans sa quatre-vingt-quatrième année et aurait bientôt célébré ses noces de diamant sacerdotales. Jusqu'à la fin il avait été laborieux et priant. En 1947 il avait composé un *Regina caeli* à deux voix. En 1948 il avait prononcé à la cathédrale de Trois-Rivières un grand sermon historique commémorant le cinquantenaire du décès de Monseigneur Laffèche. Durant les dix-sept années de son séjour à l'hospice il avait été le réconfort des pauvres, des malades, des pécheurs. Il avait comblé d'aumônes des missionnaires du Canada, d'Afrique, de Chine, des Indes. Il avait été un grand bienfaiteur des œuvres pontificales d'aide aux missionnaires.

Le samedi 7 janvier la vaste église de Louiseville ne peut contenir tous ceux qui veulent assister à ses funérailles solennelles présidées par Monseigneur Paul-Émile Doyon, administrateur du diocèse. Les missionnaires, qu'il a tant secourus, sont représentés par Monseigneur Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Saldes, et par Monseigneur Edgar Larochelle, p.a., supérieur de la Société des Missions étrangères de Pont-Viau. La chorale paroissiale exécute la *Messe des morts* à deux voix composée par le défunt lui-même.

Certes, l'on n'oubliera jamais à Louiseville la silhouette distinguée et ascétique de ce saint prêtre qui y fut l'insigne bienfaiteur des malheureux et le père spirituel de tous<sup>76</sup> !

Le 12 janvier 1950 Sa Grandeur Monseigneur Pelletier annonce que le chanoine Baril a reçu du Saint-Siège le titre de prélat domestique. L'investiture a lieu le 5 février sous la présidence de l'Évêque, qui prononce une allocution, tandis que le marguillier en charge, Omer Gagnon, exprime la joie de tous et que le héros de la fête répond avec grâce. Au cours du banquet servi au Château Louise, l'Évêque et les députés Langlois et Caron font encore l'éloge du nouveau prélat<sup>77</sup>.

Au début de l'été l'avocat Rémi Paul, fils du sacristain Edmond Paul, remporte le trophée d'un tournoi oratoire organisé par la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes. Vers la fin de juin il revient victorieux du débat national organisé à Vancouver par le même organisme<sup>78</sup>.

<sup>75</sup> *Messe de Minuit*, dans *EL*, 23 décembre 1949, p. 1.

<sup>76</sup> P.-N. VANASSE, *Notre Deuil*, dans *EL*, 13 janvier 1950, p. 1; aussi *Le chanoine Georges-E. Panneton est décédé hier à Louiseville*, dans *Le Nouvelliste*, 5 janvier 1950, p. 3.

<sup>77</sup> *Numéro souvenir des grandes fêtes en l'honneur de M<sup>gr</sup> Donat Baril*, dans *VPL*, mars 1950, p. 5-11.

<sup>78</sup> Voir *EL*, 5 mai 1950, p. 1; 22 juin 1950, p. 1.

Au cours de la saison Joseph Comtois fonde l'Autobus Louiseville Limitée, et inaugure un service de transport public dans la ville. Mais l'entreprise s'avère improfitable et est bientôt abandonnée <sup>79</sup>.

Vers la mi-août, les Laboratoires Choisy se transportent sur la rue Saint-Laurent est, dans un édifice moderne qui renferme le laboratoire, la manufacture, l'entrepôt et les bureaux du chimiste et propriétaire Yvon Trudeau. Cette industrie, spécialisée dans les analyses chimiques, possède des succursales à Montréal et à Québec et maintient constamment une équipe de onze vendeurs dans toute la province <sup>80</sup>.

Le 12 octobre 1950 Monseigneur Baril part pour Rome avec Son Excellence Monseigneur Pelletier qui va assister à la proclamation du dogme de l'Assomption par le pape Pie XII.

Au matin du 1<sup>er</sup> novembre, le curé de Louiseville arrive de grand matin à la place Saint-Pierre où des centaines de mille personnes sont déjà rendues. Involontairement séparé de ses compagnons, il traverse la Porte de Bronze qui mène au palais du Vatican et se place à une fenêtre d'où il domine la foule et l'estrade pontificale.

Il attend depuis des heures lorsque la Garde Suisse fait évacuer le grand escalier où il se trouve, pour y faire place au cortège papal. Il ne bouge point et sourit aux sentinelles qui sont impressionnées par sa prestance, mais se demandent sans doute à quel titre il reste là !

Tout à coup débute le spectacle le plus grandiose et le plus impressionnant qui soit. C'est d'abord une file de groupes divers, vêtus des costumes les plus variés, qui suivent une riche croix de procession. Puis viennent six cents évêques dans leur costume d'apparat.

Bientôt, raconte Monseigneur Baril, apparat toute la cour de Sa Sainteté, en habits de grand gala.

Le Saint-Père, assis sur la *sedia gestatoria*, porté par douze officiers, paraissait plongé dans le recueillement le plus profond, et priait avec la plus grande ferveur. Il songeait sans doute qu'il allait poser un acte d'une importance capitale en parlant *ex cathedra*, pour définir un dogme qui allait devenir un article de la foi catholique.

Voici qu'une clameur immense s'élève de la foule innombrable qui se bousculait depuis des heures : *Viva il Papa!* Sa Sainteté venait d'apparaître sur la Place. Des drapeaux flottant dans l'air, des mouchoirs qui s'agitent, des mains qui applaudissent, des acclamations qui se répercutent comme de longues vagues qui couvrent cette immense assemblée, tel est l'inoubliable spectacle qui s'offre aux regards charmés du curé de Louiseville.

Le cortège s'arrête à la façade de la Basilique, où avait été préparé un trône sur lequel monte le Vicaire du Christ. Après le chant du *Veni Creator* auquel participa la foule, le bon Vieillard, avec la plus grande majesté, se lève pour faire

<sup>79</sup> *Service d'autobus à Louiseville*, dans *EL*, 15 juin 1950, p. 16.

<sup>80</sup> *Importante construction des Laboratoires Choisy*, dans *EL*, 17 août 1950, p. 1.

la proclamation du dogme nouveau. Un grand silence se fit tout à coup. Puis, d'une voix forte et prenante, le Chef de l'Église lut à la foule attentive le document [solennel].

Dès les dernières paroles de cette proclamation, un tonnerre d'applaudissements marqua, avec la plus grande évidence, combien le peuple chrétien est heureux de ce nouvel honneur ajouté à la gloire de la Très Sainte-Vierge Marie.

Après le *Te Deum*, chanté par l'immense foule, le cortège se remit en marche et entra dans la basilique Saint-Pierre, pour la messe pontificale qui devait clore cette mémorable cérémonie <sup>81</sup>.

Dès le 27 novembre Monseigneur Baril est de retour à Louiseville.

A cette date, grâce à un octroi de deux cent mille dollars reçu du gouvernement provincial, les Frères de l'Instruction chrétienne et la Commission scolaire urbaine sont à construire, à côté du collège, un immeuble de brique rouge garnie de pierre artificielle qui renferme dix-neuf classes, une salle de récréation, etc. Les plans sont de l'architecte trifluvien Jean-Louis Caron et l'entrepreneur est Réal Bourassa, de Louiseville. Sous la gouverne énergique du directeur, le frère Elzéar, l'affaire va rondement.

L'édifice, qui coûte environ trois cent mille dollars, est béni le dimanche 10 juin 1951 par Son Excellence Monseigneur G.-L. Pelletier, en présence du premier ministre Duplessis <sup>82</sup>.

Des améliorations s'opèrent aussi au couvent. Au début d'août les Sœurs de l'Assomption achètent la propriété d'Émery Dusablon, contiguë à leur pensionnat, et y effectuent des modifications considérables pour y loger leur École ménagère moyenne <sup>83</sup>.

Vers le même temps la Banque Provinciale ouvre une succursale sur la rue Saint-Laurent <sup>84</sup>.

Grâce aux efforts d'Oscar Paquet, d'Alphonse Milot, de Lucille Dionne et d'autres, la Société Saint-Jean-Baptiste est revivifiée. Dès lors la fête patronale des Canadiens français est célébrée annuellement d'une manière on ne peut plus solennelle, avec messe, parade de chars allégoriques, fanfare, discours, etc.

L'année 1951, qui amène le départ de Sœur Généreux, f.c.s.p., la mère des pauvres de Louiseville <sup>85</sup>, marque aussi le vingt-cinquième anniversaire de l'Hospice de la Providence. A cette occasion une souscription publique rapporte une somme de \$2,020.55, qui sert à construire une cuisine et une buanderie <sup>86</sup>.

<sup>81</sup> *De Rome, Monseigneur Baril transmet un message à ses paroissiens*, dans *VPL*, décembre 1950, p. 5-7.

<sup>82</sup> Voir *EL*, 7 juin 1951; aussi 14 juin 1951 et 28 septembre 1950, p. 11; *Registre* [de la Commission scolaire de la ville] de 1949 à 1953, p. 22 s., original, ACSL.

<sup>83</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 32, original, AASVL.

<sup>84</sup> *La Banque Provinciale...*, dans *EL*, 14 juin 1951, p. 1.

<sup>85</sup> *R. Sœur Généreux quitte les bonnes œuvres*, dans *EL*, 27 septembre 1951, p. 2.

<sup>86</sup> *Album de la Maison, Hospice de la Providence*, original.

Mais voici que le 25 novembre 1951 un événement historique se produit !  
Les francs-tenanciers de la paroisse décident à l'unanimité :

1 — Que l'église soit parachevée suivant les plans et devis préparés par MM. les architectes L.-N. Audet et L.-P. Gauthier.

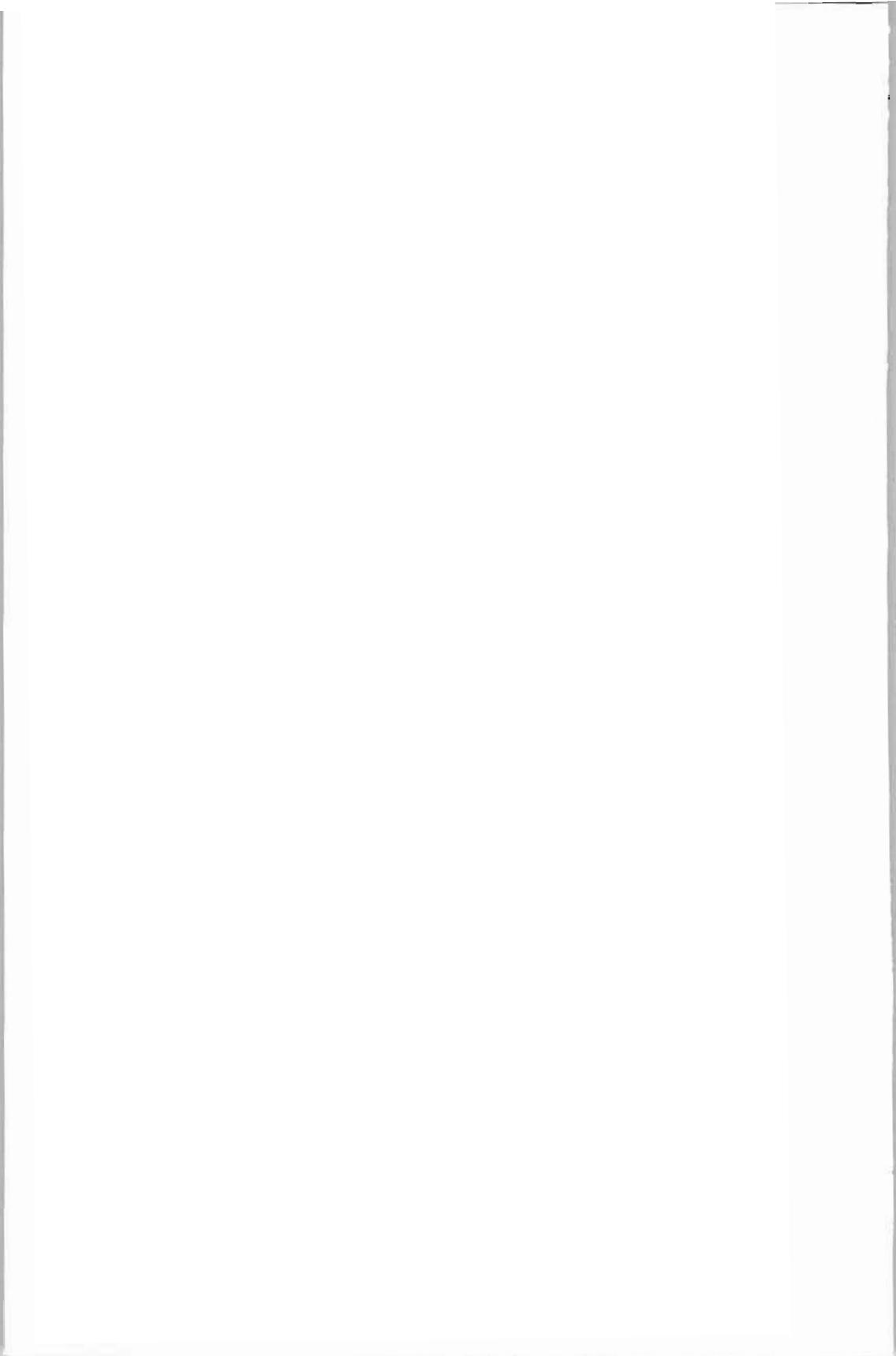
2 — Que ces travaux soient exécutés le plus tôt possible, et qu'à cette fin, la Fabrique se charge de les faire exécuter; la paroisse, de son côté, l'autorisant à contracter un emprunt dont le montant n'excédera pas deux cent cinquante mille dollars.

3 — Que Monsieur le Curé et le Marguillier en exercice soient chargés spécialement de voir à l'exécution des dits travaux, et à les recevoir.

4 — Que M. le Curé de la paroisse, déjà nommé Procureur de la Fabrique, continue d'agir comme tel, dans toutes les transactions que comportera l'exécution des dits travaux jusqu'à parachèvement<sup>87</sup>...

Un dernier chapitre débute dans les fastes louisevilliens !

<sup>87</sup> Assemblée du 25 novembre 1951, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 565-566, original, APL.



## Le couronnement de trois siècles

(1952-1960)

Durant les neuf dernières années du règne de Monseigneur Donat Baril, p.d., comme curé de la paroisse, Louiseville voit d'importantes réalisations couronner dignement ses trois siècles d'histoire. Le parachèvement de l'église, la construction d'un hôpital et d'une école de métiers dominent cette ultime période de nos annales.

On pourrait pourtant se demander si les énergies spirituelles de la population ne fléchissent pas, puisqu'en ces années l'on ne compte, parmi la jeune génération, qu'un seul prêtre et deux religieuses nés dans la localité. Quelques autres vocations se dessinent, mais elles n'atteignent pas encore le stage définitif qui permette de les mentionner.

### Figures louisevilliennes.

Le 13 juin 1960, en la fête de saint Antoine, l'abbé Jean-Marie Beaulieu est ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier. Fils de Pierre-Paul Beaulieu et de Florence Grenier, il était né le 25 juillet 1935 et avait fait ses études classiques et théologiques à Trois-Rivières. C'est au Séminaire Saint-Joseph qu'il consacrera les prémices de sa carrière sacerdotale.

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge accueillent le 30 janvier 1953 Madeleine Bellemare, fille d'Ovide Bellemare, cultivateur, et de Cécile Jacques, qui devient Sœur Madeleine-Renée. En 1948, après un brillant cours d'études au couvent local, la nouvelle religieuse était devenue journaliste à *L'Écho de Louiseville*. Elle y avait été secrétaire, reporter, rédactrice du carnet social et directrice du « Coin des enfants » sous le pseudonyme de Tante Hélène. Dans ses loisirs mademoiselle Bellemare s'était métamorphosée en Renée Cimon, poète et dramaturge. Plusieurs de ses essais littéraires avaient été publiés dans *L'Écho* et lus à la radio montréalaise. Elle avait composé deux pièces de théâtre: *C'est mon fils*, qui avait connu du succès dans la province, et *Ombres et lumières*, que Les Compagnons de Saint-Antoine se préparaient à interpréter<sup>1</sup>. Après sa profession religieuse, Sœur Madeleine-Renée, a.s.v., poursuivra ses études et enseignera la versification au Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, à Nicolet.

<sup>1</sup> P. V., *Adieu au Monde*, dans *EL*, 29 janvier 1953, p. 1.

Sœur Marielle Lafrenière, s.g.m., fille d'Eddy Lafrenière et de Jeanne de Carufel, entre chez les Sœurs Grises de Montréal le 27 juillet 1955. Après avoir émis ses vœux de religion elle sera affectée au personnel de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville.

Parmi les citoyens qui se signalent de plus en plus à l'attention se trouve maître Rémi Paul, fils d'Edmond Paul. Après ses études classiques à Trois-Rivières et l'obtention, *cum laude*, de sa licence en droit, il s'était établi à Louiseville où il n'avait pas tardé à se créer une grande réputation comme professionnel, comme orateur, comme greffier de la ville et bientôt comme homme politique. En 1958 il est élu député fédéral du comté de Berthier-Maskinongé.

En cette période contemporaine, le nombre des Louisevilliens qui s'imposent par leur valeur est si grand qu'il est impossible des les énumérer tous. On trouve des vétérans de la vie publique, tel Charles Heaton, l'homme pondéré et de bon conseil; des employés civiques assidus, comme l'ingénieur Romuald Lemay, Henri Béland, Jean-Baptiste Milot, le notaire J.-P. Chevalier; des hommes d'affaires qui ont fait leur marque, tels Orphir Paquin, Arthur Trépanier, Maurice Pagé, tous hommes intègres et respectés; une phalange de jeunes praticiens gravitant autour de l'Hôpital; des professeurs, amenés par l'École des Métiers surtout, qui donnent un ton nouveau au milieu local; des fermiers, comme un Émile Saucier, dont les exploitations spécialisées et mécanisées sont des modèles du genre; des industriels progressifs, comme le chimiste Yvon Trudeau; des financiers entreprenants, à l'instar de René-L. Béland qui est aussi actif politicien; des commerçants divers dont les magasins ultra-modernes feraient honneur à une immense cité! Mais la plupart de ces figures, jeunes encore, appartiendront à une histoire future!

Comme toujours, des compatriotes établis à l'étranger remportent d'enviables succès dans leurs sphères respectives. Ainsi, Albert Saint-Jean de Toronto est nommé secrétaire français de l'Association canadienne d'éducation. Homme cultivé, excellent bilingue, patriote sincère, pacificateur né, il est également écrivain; les écoliers franco-ontariens lui doivent un splendide livre de lecture: *Le bon Temps*<sup>2</sup>.

Le docteur Noël Coutu est surtout réputé dans le domaine de la chirurgie. Né le 5 décembre 1911 et fils du notaire J.-Adrien Coutu, il a fait ses études classiques à Joliette et son cours de médecine à l'Université de Montréal. Après deux ans et demi de spécialisation à l'Hôtel-Dieu de Montréal et à l'Hôpital général de Verdun, il s'établit à Sainte-Anne-des-Monts en 1939 et y épouse, le 27 décembre 1945, mademoiselle Jacqueline Gasse. Dès la fin de la guerre il fait un séjour de deux années à Paris et à son retour il s'établit à Hull. Il y devient chef du service de chirurgie générale à l'Hôpital du Sacré-Cœur, président de la Société médicale de l'Ouest du Québec, etc.

Robert Saucier, fils de Joseph et de Cécile Rinfret, s'affirme dans le monde des sciences. Après ses études au collège de Louiseville il obtient un baccalau-

<sup>2</sup> P.-N. VANASSE, *Un Louisevillien qui nous fait grand honneur*, dans *EL*, 7 avril 1955, p. 2.

réat ès sciences avec spécialisation en technologie médicale. En 1956 il décroche une maîtrise à l'Université de Montréal et un diplôme d'études sur les isotopes à l'Université McGill. En 1960 il reçoit un doctorat à la suite d'une thèse portant sur les réactions biochimiques dans l'acclimatation des animaux au froid. Trésorier de l'Association des biochimistes des hôpitaux du Québec, auteur de plusieurs articles scientifiques, il est présentement en charge de la section de biochimie à l'Hôpital Saint-Luc de Montréal<sup>3</sup>.

Parmi les néo-louisevilliens les plus en vue de notre époque signalons le docteur Léonce Mayrand. Né à Deschambault le 8 juillet 1921 il fait ses humanités au Petit Séminaire de Québec et sa philosophie à Trois-Rivières. Après son cours médical à l'Université Laval il passe une année comme médecin résident à l'Hôpital du Saint-Sacrement de Québec, puis en septembre 1946 il vient pratiquer à Louiseville. Il s'y gagne une grande clientèle et participe activement à la vie civique. Il devient commissaire d'écoles et directeur de la chorale paroissiale, ensemble mixte de quarante voix, qui remporte sous sa direction de multiples succès.

Homme d'œuvres d'un mérite unique, tel est bien P.-Angelbert Gravel. Natif de Maskinongé, il fait ses études au collège de Saint-Barthélemi et à l'Institut Roy puis s'adonne à l'agriculture. Le 9 juillet 1924 il épouse mademoiselle Hélène Marchand de Saint-Justin. En 1939 il achète une épicerie à Louiseville et commence à s'y intéresser à tous les mouvements paroissiaux. On le voit devenir président de la commission de crédit à la Caisse populaire, président local et membre de la commission diocésaine du Tiers-Ordre de Saint-François, membre de l'exécutif du Cercle Lacordaire, membre de la Ligue du Sacré-Cœur et de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, membre du Syndicat industriel de Louiseville, fondateur et président de la Garde paroissiale Saint-Antoine, auditeur diocésain des gardes paroissiales, etc.<sup>4</sup>.

Un éducateur de carrière, le technicien professionnel Conrad Giasson, arrive à Louiseville en 1957. Né le 18 juillet 1919 à L'Islet, il fait des études classiques à Sainte-Anne de la Pocatière et un cours technique à Québec. Après un stage comme électricien industriel à la Quebec Power Co. et à l'Anglo Shipbuilding de Québec, il devient en 1944 professeur en électricité à l'École d'Arts et Métiers de Lauzon. En 1953 il dirige une institution identique à Mont-Joli, puis en 1955 il passe au Cap-de-la-Madeleine comme régent des études. C'est de là qu'il part pour venir prendre charge de la nouvelle École des Métiers louisevillienne.

Parmi les paroissiens méritants disparus en ces années signalons Hector Caron, époux de Céline Gravel et père du député provincial, qui décède le 19 avril 1952. Homme de cœur et de talent, il était sympathique, travailleur,

<sup>3</sup> *Docteur ès sciences*, dans *EL*, 23 juin 1960, p. 1.

<sup>4</sup> *Le Président de notre Garde paroissiale*, dans *EL*, 14 novembre 1957, p. 1.

honnête, affable. Le long cortège qui l'accompagne au cimetière est un émouvant témoignage des regrets que sa disparition suscite<sup>5</sup>.

Le 31 octobre 1953 c'est aux funérailles de John Trépanier, décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans, que la paroisse assiste. D'une taille de géant et d'un accueil facile, il était une figure prédominante dans la paroisse. Très spirituel, il abondait en bons mots qui portaient juste et que personne n'oubliait. Citoyen estimé, cultivateur progressif, laborieux et irréprochable, il conserve dans son cercueil sa sérénité caractéristique<sup>6</sup>.

Un autre citoyen inoubliable succombe subitement le 29 avril 1955 à l'âge de soixante-huit ans : c'est Omer Rinfret, boucher de profession, entrepreneur, huissier, juge de paix, échevin. Il avait été un chef de famille modèle, un homme d'affaires entreprenant et toujours actif. Son affabilité et ses succès le rendent mémorable<sup>7</sup>.

Le constructeur Réal Bourassa se noie accidentellement le 7 juillet 1955 à l'âge de quarante-huit ans. Lui aussi était le type du parfait gentilhomme, appliqué au devoir, le père de famille consciencieux, le financier averti, le travailleur acharné, l'ami de tous et toujours serviable<sup>8</sup>.

Le cultivateur Omer Gagnon décède le 15 août 1955 à l'âge de soixante-treize ans. Il était une des figures les plus connues dans les milieux agricoles, civiques et politiques de la région. Il avait été président de l'U.C.C., de la Société Coopérative et de la Commission scolaire rurale, marguillier, maire de la campagne, candidat libéral au poste de député provincial. Il était remarquable par sa dignité et sa courtoisie. « Grand travailleur, il avait édifié une ferme prospère qui reste un modèle du genre<sup>9</sup>. »

C'est un humble entre tous, Maxime Pombert, qui va recueillir le 23 janvier 1956, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, une récompense bien méritée<sup>10</sup>. Silhouette d'un autre siècle avec sa moustache napoléonienne, ce qu'il en avait fait des pas, durant sa longue existence, pour se rendre à son travail journalier ou aux offices religieux ! Grand silencieux, il avait des yeux pétillants d'esprit et un cœur qui n'oubliait point. Dans le labeur et l'honnêteté, il avait élevé à sa petite maison de la « Belle-pointe » une excellente famille. Ses dernières années s'étaient écoulées plus près du village et de l'église, dans la paix du devoir accompli, dans une longue et fructueuse méditation !

Hector Béland, fils d'Henri et de Sophie Lesage, disparaît en avril 1956 après une carrière civique des plus actives. Apiculteur professionnel, il avait mérité le titre de « roi du miel » à la suite d'un concours provincial. Il réussissait d'ailleurs tout ce qu'il entreprenait. Comme secrétaire-trésorier de la municipalité rurale il avait présidé à l'amélioration et au gravelage de tous les

<sup>5</sup> P. V., *Hector Caron : Un brave homme*, dans *EL*, 24 avril 1952, p. 1.

<sup>6</sup> P. V., *In Memoriam*, dans *EL*, 5 novembre 1953, p. 2.

<sup>7</sup> *La Mort jauche...*, dans *EL*, 5 mai 1955, p. 1.

<sup>8</sup> C. GAGNÉ, *Réal Bourassa*, dans *EL*, 21 juillet 1955, p. 19; aussi p. 2.

<sup>9</sup> *Décès de M. Omer Gagnon*, dans *EL*, 18 août 1955, p. 1.

<sup>10</sup> *Décès de M. Maxime Pombert*, dans *EL*, 26 janvier 1956, p. 4.

chemins de la campagne. Il avait «son franc-parler et ses franchises-coudées<sup>11</sup>», a-t-on écrit; il possédait pour sûr un cerveau lucide comme l'éclair et une volonté de fer. Dans une scène plus étendue il eut brillé non moins que ses frères: le prélat et le ministre.

Un des Louisevilliens les plus sympathiques, Napoléon Chevalier, veuf de Marie Ferron, décède le 23 mars 1957, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Ses succès comme marchand lui avaient permis de prendre tôt sa retraite et de déployer avec plus d'aise ses manières avenantes, sa moustache royale et sa canne à pomme d'or! Témoin typique d'une époque prestigieuse, il laisse chez tous de profonds regrets.

Le 16 juillet 1960 apporte le décès d'Antoni Gravel, époux d'Alberta Picotte, âgé de soixante et onze ans. Doué d'un caractère jovial que la maladie n'avait pas abattu, il avait été un père admirable et un citoyen modèle. Durant une cinquantaine d'années il avait fait partie de la chorale paroissiale et était presque devenu une institution comme chantre des messes quotidiennes. Il était un de ces cultivateurs sans reproche qui ont été les plus efficaces artisans de notre grandeur nationale!

#### Progrès économique, problèmes sociaux: 1952-1954.

Retrouvons-nous maintenant dans le milieu louisevillien des débuts de 1952.

Le 1<sup>er</sup> mars le pavillon Notre-Dame-du-Foyer qui abrite l'École ménagère moyenne des Sœurs de l'Assomption est complètement rasé par un incendie<sup>12</sup>.

Le lundi 10 mars vers trois heures et demie de l'après-midi, sept cent cinquante employés de l'Associated Textiles, enrégimentés dans les Syndicats catholiques, commencent une grève depuis longtemps préparée qui durera onze mois. Dès la cessation du travail le piquetage de l'usine débute. Quoique le calme règne partout l'atmosphère est lourde d'appréhensions, car il est évident que de part et d'autre on est irrédûctiblement déterminé à ne pas céder ses positions<sup>13</sup>.

Le 14 mars on apprend l'exécution à la prison de Bordeaux des frères Marcel et Gaston Gervais, résidents de Grand'Mère et de Trois-Rivières, condamnés tous deux pour le meurtre de Maxime Gélinas, un propriétaire de taxi demeurant à Saint-Étienne-des-Grès dont le cadavre avait été trouvé dans un bois non loin de Saint-Paulin. L'enquête préliminaire avait eu lieu à Louiseville le 13 décembre précédent, en présence d'une foule tumultueuse de deux mille personnes pressée dans la salle du collège: un médecin-légiste avait décrit la scène de la tragédie et l'état de la victime, un détective avait lu une confession faite par l'un des inculpés, puis le jury après une minute de délibération avait ordonné le procès qui avait finalement abouti à la pendaison<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> P. V., *Hector Béland*, dans *EL*, 12 avril 1956, p. 4; aussi *Proclamé Roi du miel*, dans *EL*, 13 septembre 1951, p. 1.

<sup>12</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 35, original, AASVL.

<sup>13</sup> *Grève du Textile déclenchée lundi après-midi*, dans *EL*, 13 mars 1952, p. 1.

<sup>14</sup> Collection Michel Côté.

Malgré ces incidents mouvementés la vie paroissiale ne manque pas de faits édifiants. Le 20 avril Adélarde Jutras termine un terme de vingt-cinq années à la présidence de la Société Saint-Vincent-de-Paul<sup>15</sup>. Le 10 mai Son Excellence Monseigneur Pelletier fait sa visite pastorale et donne à la population de sages conseils au sujet de la grève en cours<sup>16</sup>. Le 8 juin le père Florent Sylvestre, o.f.m., chante sa première grand-messe à l'église; le jour de la Saint-Antoine c'est le père Marcel Picotte, o.m.i., ordonné de la veille, qui offre à son tour le Saint-Sacrifice solennel.

Au début de l'été une usine de poutres de bois en contre-plaqué est construite à l'extrémité nord de la rue Saint-Marc, pour le compte de la Laminated Structures 1952, filiale canadienne de la Timber Structures Inc., de Portland, Oregon. L'installation, d'une valeur d'environ \$85,000.00, emploiera presque continuellement une main-d'œuvre masculine considérable<sup>17</sup>.

Dans la dernière semaine de juin on commence un autre édifice à l'ouest de la petite rivière: c'est l'Hôpital Comtois élevé par le gouvernement provincial à la suite de démarches du député Germain Caron. Les plans en sont dressés par l'architecte Germain Chabot de Québec et sont exécutés par l'entrepreneur Roland Chalifoux de Montréal<sup>18</sup>.

Le 16 juillet 1952 maître Caron est réélu pour représenter le comté de Maskinongé à la Législature: il l'emporte par sept cent vingt et un votes sur le docteur A. Dalcourt, candidat libéral.

Vers la mi-août le premier téléviseur apparaît à Louiseville, dans la vitrine de la Maison Louis Jourdain. La possession d'un récepteur devient vite une nécessité pour chaque foyer<sup>19</sup>.

A l'automne le frère Léon-François, f.i.c., visiteur canonique du collège, louange le personnel qui y est surchargé de travail mais ne néglige rien pour réussir: « J'ai visité plusieurs classes, écrit-il, et j'ai été bien impressionné par la bonne tenue des élèves, leur politesse, leur bon travail. Je remarque en particulier que l'on porte une grande attention à la vie chrétienne à l'école. Les élèves ont toute facilité pour s'approcher fréquemment des sacrements de pénitence et d'eucharistie et un nombre considérable en profitent. Les assistances à la messe et au mois du Très Saint Rosaire sont nombreuses. Pour ce dernier exercice, l'excellente habitude de faire venir les enfants le soir prendre leurs rangs a été conservée. L'apostolat est organisé à l'école, grâce aux associations pieuses qui y existent: Croisade, Congrégation de la Très Sainte-Vierge, J.E.C., voire Ligue du Sacré-Cœur. En ce domaine encore, nos Frères manifestent un beau dévouement dont nous les félicitons<sup>20</sup>. »

<sup>15</sup> *Ephémérides*, dans *VPL*, mai 1952, p. 11.

<sup>16</sup> *Précis historique de l'établissement*, p. 103, original, ACSLL.

<sup>17</sup> *Laminated Structures 1952 s'installe à Louiseville*, dans *EL*, 8 mai 1952, p. 1.

<sup>18</sup> Voir *EL*, 26 juin 1952, p. 1.

<sup>19</sup> P.-N. VANASSE, *La télévision fait son entrée à Louiseville*, dans *EL*, 21 août 1952, p. 2.

<sup>20</sup> Léon-François, f.i.c., Acte de visite du 24 octobre 1952, dans *Actes de visites*, p. 385, original, ACSLL.

En novembre le Conseil de ville adopte des armoiries préparées par Donat-Maurice Brodeur, héraldiste québécois.

La devise de la municipalité: *Exceller en tout*, manifeste le désir d'utiliser tous les talents civiques pour assurer une évolution diligente et constructive dans les domaines matériels et intellectuels.

Le blason porte une rose, une balance, une jumelle onduée, une fleur de lis et une ancre.

La rose est empruntée aux armoiries royales de la Princesse Louise dont la mémoire se perpétue dans le nom de la ville.

La balance, symbole de justice et de concorde, représente le chef-lieu du comté et le siège d'un tribunal judiciaire.

La jumelle onduée, soit deux fascas étroites et parallèles, est l'emblème des deux rivières du Loup.

La fleur de lis d'or rappelle la fondation de la localité au temps de la Nouvelle-France.

L'ancre évoque l'époque ancienne où la navigation jouait un rôle prépondérant dans la vie économique et sociale de la région.

Le cimier porte le bâton ailé du caducée de Mercure, emblème du commerce, ainsi qu'une roue dentée, symbole de l'industrie<sup>21</sup>.

A cette date la grève des ouvriers de l'Associated Textiles atteint son paroxysme, avec la proclamation le 11 décembre 1952 de l'Acte d'émeute.

Les premières semaines du conflit syndical avaient été pacifiques. Le 6 avril Monseigneur Baril avait donné aux grévistes des conseils empreints de sagesse: « Je crois devoir vous recommander encore de ne pas oublier que vous appartenez à des syndicats catholiques, et qu'à ce titre vous devez vous rappeler les préceptes de la justice et de la charité<sup>22</sup>. » A la fin de mai le rédacteur du journal local avait écrit: « La population ouvrière est à l'extrême limite du courage. Félicitons doublement les ouvriers de Louiseville pour leur beau courage, leur sage conduite, et surtout, pour leur inlassable patience<sup>23</sup>. »

Mais voici que le 21 juillet l'Associated Textiles avait embauché une trentaine de briseurs de grève qui avaient pénétré dans l'usine, en même temps que des contremaîtres et des employés de bureau, « sous la protection de la police provinciale bien armée<sup>24</sup> ». Un mois plus tard les autorités religieuses diocésaines avaient tenté des efforts héroïques, mais infructueux, pour faire régler la situation<sup>25</sup>.

<sup>21</sup> Louiseville possède maintenant ses armoiries, dans *EL*, 13 novembre 1952, p. 5.

<sup>22</sup> 6 avril 1952, dans *Annonces depuis décembre 1949*, p. 375, original, APL.

<sup>23</sup> P. V., *Période de grève*, dans *EL*, 29 mai 1952, p. 2.

<sup>24</sup> *Le Cartel ouvrier interviendra*, dans *EL*, 24 juillet 1952, p. 10.

<sup>25</sup> *Rencontre à Québec aujourd'hui*, dans *EL*, 28 août 1952, p. 1.

Peu à peu les esprits s'étaient échauffés. Des étrangers étaient venus commettre des actes de violence. Le 5 octobre le Curé avait cru bon d'avertir: « Il ne faut pas perdre la tête, ni d'un côté ni de l'autre <sup>26</sup>. » Paul Vanasse avait constaté: « Louiseville vit depuis sept mois des jours de véritable terreur, inconciliable avec son climat habituel, des jours déplorables que les citoyens ne méritaient pas de vivre <sup>27</sup>. »

A cette date la « Textile » avait rompu les négociations et aucune issue ne se présentait. Le 19 octobre, dans un sermon empreint d'une force chrétienne admirable, Monseigneur Baril avait protesté contre les manœuvres de la Police provinciale, contre l'embauchage de briseurs de grève, contre la détermination manifeste « de donner le coup de mort aux Syndicats catholiques <sup>28</sup>. »

Le jeudi 11 décembre quelques incidents surviennent au local du Syndicat et aux portes de l'usine et un policier provincial proclame la loi martiale qui interdit tout attroupement et établit le couvre-feu. Des constables dispersent les grévistes, font circuler les piqueteurs <sup>29</sup>, arrêtent les véhicules contenant plus de deux personnes et s'enquière de leur destination, demandent des explications aux citoyens qui apparaissent sur la rue après minuit, renvoient les fidèles chez eux aussitôt après les offices de l'église, etc. <sup>30</sup>

Des échos de l'affaire retentissent dans tout le pays. A la Chambre des Communes, un député socialiste catholique du Cap-Breton, Clarence Gillis, demande une enquête fédérale, alléguant qu'une compagnie dont les profits ont augmenté de 49% au cours de 1951 doit être en mesure de traiter équitablement ses employés <sup>31</sup>.

De son côté Monseigneur Baril dénonce, le 16 décembre, la proclamation de l'Acte d'émeute <sup>32</sup>. Mais il espère qu'après la tempête viendront la sérénité et la paix; « en ce temps de trouble, poursuit-il, nous nous rappellerons, pour nous consoler, la doctrine promulguée par le Christ dans cette charte du royaume chrétien connue sous le nom de Sermon sur la Montagne <sup>33</sup>... »

Le 8 février 1953 les chefs ouvriers sont forcés d'admettre tacitement la défaite. Ils permettent à leurs affiliés de retourner au travail sans contrat collectif et sans reconnaissance syndicale <sup>34</sup>. Les briseurs de grève gardent leur poste; mais la plupart des anciens employés reprennent peu à peu leur ouvrage. A la fin de mars sept cent soixante-quinze personnes travaillent à l'usine; de ce nombre trois cent cinquante sont des grévistes. Une augmentation de salaire

<sup>26</sup> 5 octobre 1952, dans *Annonces depuis décembre 1949*, p. 390, original, APL.

<sup>27</sup> P.-N. VANASSE, *Les résultats d'une grève de 7 mois*, dans *EL*, 9 octobre 1952, p. 1.

<sup>28</sup> M<sup>gr</sup> D. Baril, *Sermon du 19 octobre 1952*, original, APL.

<sup>29</sup> *La loi d'émeute proclamée à Louiseville*, dans *EL*, 11 décembre 1952, p. 1.

<sup>30</sup> *Démarches de l'Hon. Barrette...*, dans *EL*, 18 décembre 1952, p. 1.

<sup>31</sup> *Clarie Gillis veut une enquête fédérale à Louiseville*, dans *EL*, 18 décembre 1952, p. 41.

<sup>32</sup> *M<sup>gr</sup> Baril réclame le renvoi de certains ouvriers*, dans *EL*, 18 décembre 1952, p. 37.

<sup>33</sup> M<sup>gr</sup> D. BARIL, *Bien chers paroissiens*, dans *VPL*, novembre 1952, p. 3.

<sup>34</sup> *La grève serait terminée!* dans *EL*, 12 février 1953, p. 1.

est accordée à tous. Le gérant se déclare « très satisfait de la situation <sup>36</sup> » ; mais le syndicalisme catholique est mort à Louiseville.

Tandis que se déroulent les péripéties de ce drame social, une entreprise depuis longtemps attendue est en voie de se réaliser: la décoration intérieure de l'église.

Le 23 avril 1952 « La Fabrique de Louiseville, par ses marguilliers formant quorum, décide de confier à M. Sebastiano Aiello les travaux de parachèvement de l'église de Louiseville, et de passer un contrat à cet effet, pour un montant ne devant pas excéder deux cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent vingt dollars <sup>36</sup>. »

Dès le lendemain la convention est signée avec l'entrepreneur montréalais, dont la soumission est de beaucoup la plus avantageuse, et les travaux de restauration commencent le 15 mai suivant <sup>37</sup>. Grâce à un ingénieux système d'échafaudages l'ouvrage s'effectue sans empêcher la célébration des offices, de sorte que la vie religieuse des paroissiens n'en souffre pas trop.

Et nous voici rendus à 1953. Le 26 janvier maître Germain Caron, M.P.P., est élu maire de la ville par acclamation en même temps que trois échevins, tandis que trois sièges du conseil restent momentanément sans titulaires <sup>38</sup>.

Le 29 avril Louis-Philippe Boucher est remplacé comme maître de poste, après trente et un ans de service, par Jules Mayer auquel succédera le 28 septembre suivant maître Miville Lesage <sup>39</sup>.

Le 29 août a lieu l'inauguration du Club nautique dans un spacieux chalet du Bas-de-la-Rivière <sup>40</sup>, tout près d'une agglomération de plus de quatre-vingts cottages possédés par des estivants locaux ou étrangers.

L'ancienne compagnie Air-Cell, devenue la Louiseville Pulp & Wallboard Manufacturing Limited, est achetée par The Barrett Company Limited; cette firme internationale apporte à l'établissement une vaste expérience et des marchés étendus; le gérant local sera Paul Bertrand et le contremaître, Marcel L.-Desaulniers.

Le 20 septembre la compagnie de téléphone Bell inaugure sur la rue Sainte-Marie une centrale automatique qui permet l'introduction chez les usagers du commode appareil à cadran <sup>41</sup>.

Le 1<sup>er</sup> octobre l'abbé Lucien Dionne quitte Louiseville après y avoir admirablement rempli la charge de vicaire et de conseiller moral des ouvriers catholiques.

<sup>35</sup> P. V., *La situation devient meilleure à Louiseville*, dans *EL*, 26 mars 1953, p. 1.

<sup>36</sup> Assemblée du 23 avril 1952, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 572-573, original, APL.

<sup>37</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 37, original, AASVL.

<sup>38</sup> Voir *Le Nouvelliste*, 27 janvier 1953, p. 1.

<sup>39</sup> *Nouveau maître de poste à Louiseville*, dans *EL*, 24 septembre 1953, p. 1.

<sup>40</sup> Voir *EL*, 27 août 1953, p. 10-11; aussi 3 septembre, p. 1.

<sup>41</sup> *Louiseville possède son téléphone automatique*, dans *EL*, 17 septembre 1953, p. 1.

A la mi-novembre Jacques Mondor, employé de la Pharmacie Bonin, remporte la jolie somme de \$24,000.00 à une loterie mise sur une course organisée à Manchester, Angleterre.<sup>42</sup>

Le 9 mars 1953 la Fabrique décide d'acheter pour \$23,000.00 l'édifice des Chevaliers de Colomb situé sur la rue Sainte-Marie et de le transformer en local d'amusement et de loisirs sous le nom de « Centre récréatif Saint-Antoine<sup>43</sup> ».

Le 3 juillet l'abbé Alphonse Caron remplace à l'Hospice de la Providence l'abbé Lucien Jacob nommé chapelain au nouvel Hôpital Comtois<sup>44</sup>.

Le 21 suivant, la succursale louisevillienne de la Commission d'Assurance-chômage et du Service national de placement, établie l'année précédente, prend possession d'un nouvel édifice lui permettant de mieux desservir la région, qui comprend 325 employeurs, 4,000 travailleurs protégés par les prestations et une population totale de 26,000 âmes<sup>45</sup>.

Le 25 du même mois, une dizaine de fanfares viennent fêter l'Harmonie de Louiseville et participent à une parade enlevante<sup>46</sup>. Un peu plus tard une manifestation paroissiale honore mademoiselle Lucie Piché, G.M.L., qui part pour une triennat de service dans les missions africaines de Monseigneur Alfred Lauctôt, P.B., évêque de Buboka<sup>47</sup>. Le 4 octobre l'U.C.C. du diocèse tient son congrès annuel au Théâtre Royal où elle groupe près de cinq cents cultivateurs sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier<sup>48</sup>.

#### L'Hôpital, l'École des Métiers, faits divers: 1954-1958.

Le 15 octobre 1954 a lieu l'ouverture de l'Hôpital Comtois dont le nom commémore le souvenir de l'ancien évêque trifluvien.

L'institution, construite par le gouvernement provincial au coût de \$950,000.00, appartient à un syndicat laïc mais elle est confiée aux Servantes du Saint-Cœur de Marie, communauté fondée à Paris en 1860 et déjà établie dans la région, à Sainte-Angèle et à Saint-Édouard.

Les quatre premières religieuses arrivent à Louiseville le lundi 8 mars 1954. Elles ont à leur tête Mère Sainte-Germaine, née Alice Paquet, de Portneuf. La Supérieure possède une longue expérience d'éducatrice et de chef; elle vient tout juste d'organiser le Sanatorium de Sainte-Germaine de Dorchester. C'est de la Maison provinciale de Beauport qu'elle part pour son nouveau poste en compagnie de Sœur Marie-Augustin. En passant au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, les deux religieuses s'arrêtent « pour recommander la fondation à la

<sup>42</sup> M. Jacques Mondor gagne \$24,000.00, dans *EL*, 19 novembre 1953, p. 1.

<sup>43</sup> Assemblée du 28 février 1954, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 586, original, APL; aussi Assemblée du 9 mars, p. 588; H. F., *Louiseville veut se récréer sainement*, dans *VPL*, juin 1954, p. 10.

<sup>44</sup> *Album de la Maison*, Hospice de la Providence, original.

<sup>45</sup> Voir *EL*, 22 juillet 1954, p. 8-9.

<sup>46</sup> *Ralliement de 10 fanfares...*, dans *EL*, 22 juillet 1954, p. 1.

<sup>47</sup> *Soirée d'adieu*, dans *EL*, 12 août 1954, p. 7.

<sup>48</sup> *Succès du Congrès de l'U.C.C.*, dans *EL*, 7 octobre 1954, p. 1.

Maman du ciel » ; vers une heure leur voiture arrive à la résidence provisoire que le député Germain Caron met à la disposition du personnel. Déjà les Sœurs Saint-Euchariste et Marie-Émilie, venues dès le matin de Sainte-Angèle, ont commencé l'aménagement.

Les hospitalières s'acclimatent vite à la localité. « Tous les gens qu'il nous est donné de côtoyer nous sont tous très sympathiques, rapporte l'annaliste. De plus, nous admirons la piété des gens de la paroisse. Les offices à l'église sont très vivants. Beaucoup de gens et des familles entières assistent à la messe sur semaine. Il y a beaucoup de communians. »

Des visiteurs se présentent successivement chez les religieuses: le Député provincial, le docteur Lucien Plante, président de la Corporation de l'Hôpital, Son Excellence Monseigneur G.-L. Pelletier, qui « s'intéresse jusqu'aux moindres détails ».

Le 13 mai la communauté s'installe dans l'hôpital même. Aussitôt Monseigneur Baril vient bénir les religieuses qui lui trouvent une ressemblance frappante avec leur Fondateur: « ... taille élancée, aspect majestueux, cheveux blancs, figure rayonnante, voix sympathique, bonté paternelle, tout chez lui nous rappelle ce que nous avons lu et ce qu'on nous a dit du bon Père Delaplace ».

Le 22, le Curé bénit la petite chapelle, qui est une merveille de bon goût et de piété, et le surlendemain il y célèbre la première messe au milieu d'une profusion de fleurs naturelles de toutes sortes offertes par des Louisevilliens.

Le 28 du même mois le bureau médical s'organise: le président est le docteur Rodrigue Latourelle; le vice-président, le docteur Avellin Dalcourt; le secrétaire, le docteur Yvon Morinville.

La bénédiction solennelle de l'hôpital a lieu le 19 septembre; elle est présidée par l'Évêque du diocèse en présence de nombreux personnages des sphères ecclésiastiques, politiques et médicales.

Enfin le 15 octobre 1954 c'est l'ouverture proprement dite de l'institution: « Aussi, disent les chroniques, une grande activité règne ce matin. Chacun s'empresse de se rendre dans son département et vite, tout est prêt pour recevoir nos chers malades. A neuf heures, Mme Jules Saint-Louis occupe une chambre du premier. Vers 10 heures, un homme dans la quarantaine, au *facies* pâle, prend place sur une chaise roulante. L'infirmier, M. Baribeau, vient à sa rencontre et conduit le nouveau venu dans la chambre 119; l'officière, Sœur Marie-Joseph, est impressionnée d'avoir à s'occuper d'un prêtre comme premier patient: c'est le chanoine Langevin, supérieur-fondateur du Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan. Ce soir, nous comptons sept patients. Nous avons aussi la joie d'ouvrir la pouponnière. Un joli petit garçon sourit à la vie dans sa berceuse bleue, enfant de M. et Mme Maurice Lafrenière de Saint-Léon... »

L'on ne tarde pas à remplir les soixante-dix lits, les six chambres de la section de pédiatrie, et les vingt-trois berceaux de la pouponnière. L'Hôpital

Comtois se mérite rapidement une excellente réputation qui sera officiellement reconnue en janvier 1958 par la Commission conjointe d'accréditation <sup>49</sup>.

Le lundi 13 décembre 1954 vers dix heures et demie de l'avant-midi, un incendie se déclare au collège, dans un incinérateur placé à la jonction de l'ancienne académie et de la nouvelle partie construite à l'épreuve du feu. Au son de l'alarme les élèves quittent les classes sans panique; mais les flammes sont déjà tellement étendues que les douze pompiers volontaires, dirigés par Gilbert Lefrançois, ne peuvent les circonscrire et appellent au secours cinq sapeurs de Trois-Rivières. Le chef se fracture un poignet durant l'opération et deux de ses aides sont asphyxiés par la fumée.

Au milieu de l'après-midi la cantine automobile de la compagnie Molson vient de Montréal prêter quelque assistance. Vers les quatre heures l'ancienne bâtisse est presque totalement détruite; l'eau a causé des dommages considérables à la section neuve.

Le jeudi suivant, quatre-vingt-dix scolastiques des Frères de l'Instruction chrétienne viennent de la Pointe-du-Lac aider au nettoyage de la partie restée debout. Ils assèchent et décrassent les salles, rangent les meubles, classifient les vêtements des élèves. « On eut dit qu'un pinceau magique a glissé sur tous les murs, les parquets et les plafonds en effaçant toute trace de l'incendie <sup>50</sup>. »

Tandis que le personnel religieux s'installe misérablement dans une petite annexe de bois, les cours reprennent dans des locaux devenus insuffisants.

Dès le 21 mars 1955, afin de faciliter la reconstruction, les Frères cèdent leur immense terrain, leurs biens immobiliers et mobiliers, à la Commission scolaire urbaine; en retour celle-ci s'engage à payer les dettes existantes et à rebâtir, avant septembre 1956, une résidence pour les Frères, des locaux pour cent soixante-quinze pensionnaires et les classes requises pour les élèves de la ville, etc. <sup>51</sup>.

En cette même année, maître Germain Caron acquiert l'ancienne « linerie », devenue inutile, pour la somme de \$55,000.00 <sup>52</sup>. L'industriel René-L. Béland achète du Trifluvien Philippe Boumansour le Théâtre Royal jadis possédé par Miville Duclos <sup>53</sup>. La ville fait construire, près de l'ancien marché, un poste de police et de pompiers qui est vaste et a grand air sous son revêtement de brique rouge. Un authentique camion à incendies provenant des usines Thibault de Pierreville vient bientôt s'y loger <sup>54</sup>.

<sup>49</sup> *Chroniques de l'Hôpital Comtois*, p. 1-28, original; aussi *L'Hôpital Comtois en deuil de sa supérieure*, dans *EL*, 14 mars 1957, p. 1; *Les Servantes du Saint-Cœur-de-Marie à Louiseville*, dans *VPL*, juin 1954, p. 3; P. V., *Bénédiction solennelle de l'Hôpital Comtois*, dans *EL*, 23 septembre 1954, p. 1; *L'Ouverture officielle de l'Hôpital Comtois*, dans *EL*, 14 octobre 1954, p. 1.

<sup>50</sup> Voir G. LEMAY, *Le Collège de Louiseville, une perte totale*, dans *La Patrie*, 26 décembre 1954, p. 58; aussi *Le Collège de Louiseville est rasé par les flammes*, dans *Le Nouvelliste*, 14 décembre 1954, p. 8; *Carvée prodigieuse*, dans *Le Nouvelliste*, 17 décembre 1954, p. 2.

<sup>51</sup> Contrat et Convention Frères de l'Instruction chrétienne - Commission scolaire, 21 mars 1955, greffe Jean-Paul Chevalier, original, ASCL.

<sup>52</sup> *L'Offre de M<sup>e</sup> Caron*, dans *EL*, 27 janvier 1955, p. 1.

<sup>53</sup> *M. René-L. Béland...*, dans *EL*, 27 janvier 1955, p. 1.

<sup>54</sup> *Bénédiction de la nouvelle caserne...*, dans *EL*, 23 juin 1955, p. 1.

Le 3 juillet 1955 le jubilé d'or sacerdotal de Monseigneur Donat Baril est solennellement commémoré. Son Excellence Monseigneur G.-L. Pelletier assiste à la grand-messe entouré de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils. Le midi un banquet est servi dans la salle du collège et des discours sont prononcés par l'Évêque, par l'Honorable Antoine Rivard, représentant du premier ministre provincial, par les députés Langlois et Caron et par le jubilaire. Le soir une démonstration publique présidée par Marcel Brissette, organisateur de la fête, permet aux paroissiens d'exprimer leur gratitude à leur vénérable curé, tandis que l'Union musicale de Shawinigan exécute diverses pièces de fanfare <sup>66</sup>.

Le 17 août c'est le couvent des Sœurs de l'Assomption qui est à l'honneur: la supérieure, Mère Isabelle-du-Sacré-Cœur, a.s.v., part en effet pour Amos où elle vient d'être nommée provinciale <sup>66</sup>.

Le 3 novembre une garde paroissiale est fondée sous la direction de P.-A. Gravel. Ce groupement, costumé et discipliné, joue un rôle à la fois liturgique, social et artistique: il se charge du placement des fidèles, de l'ordre et de la quête à l'église et forme une fanfare qui rehausse l'éclat des démonstrations religieuses et patriotiques <sup>67</sup>.

Au début de 1956 l'économiste H.-G. Gonthier, commandité par la Chambre de Commerce locale, publie une étude documentée et concrète sur les possibilités économique-sociales de Louiseville.

D'après cet ouvrage on trouve alors dans la place cent une maisons de commerce et soixante-douze établissements de services. La valeur totale des ventes de détail s'élève annuellement à environ \$2,500,000.00, soit une moyenne approximative de \$400.00 per capita; ce chiffre est un tiers moins élevé que dans l'ensemble de la province et s'explique par le fait que beaucoup d'achats se font à Trois-Rivières et à Montréal plutôt que dans la localité même.

Le revenu général de la population dépasse annuellement les \$5,700,000.00, ce qui équivaut à un traitement de \$2,000.00 par ouvrier; ce salaire est un peu moins considérable que dans la province en général, mais il dépasse légèrement celui des villes telles que Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Granby, Saint-Jérôme.

Parmi les avantages sociologiques que possède Louiseville l'économiste énumère:

1. La proximité de grands centres qui constituent des marchés de première importance.
2. D'excellents moyens de communication.
3. Une main-d'œuvre abondante qui s'adapte aisément à toutes les industries.
4. Une population jeune, saine et active.

<sup>66</sup> Voir *Tout Louiseville a fêté hier le jubilé d'or de son Pasteur*, dans *Le Nouvelliste*, 4 juillet 1955, p. 3.

<sup>68</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 71. original, AASVL.

<sup>67</sup> *Une garde paroissiale se forme à Louiseville*, dans *EL*, 10 novembre 1955, p. 1.

5. Les ressources d'une région agricole prospère et prometteuse.
6. Une énergie électrique adéquate.
7. Une situation financière solide et une administration compétente.
8. Un passé historique intéressant.
9. Une grande possibilité de tourisme, de villégiature et de sport, surtout dans le haut du comté.
10. La possession d'excellents hôtels et une hospitalité convenable à l'égard des visiteurs.

Cependant Louiseville souffre de certaines lacunes ou faiblesses :

1. Une insécurité économique due en grande partie au fait que les industries fondamentales sont textiles et forestières.
2. Un niveau de vie inférieur à celui de la plupart des villes de même importance.
3. L'absence de tout urbanisme dans le développement; manque de parcs et de centres récréatifs.
4. Une vie sociale et culturelle limitée.
5. Une absence totale de collaboration entre les organismes publics.
6. Une inertie qui décourage les initiatives.
7. Les séquelles persistantes des crises économiques antérieures<sup>58</sup>.

Ce bilan réaliste de la situation économique-sociale de la localité ne semble pas déclencher de réaction immédiate; Louiseville poursuit son existence ordinaire avec de-ci de-là quelques événements notables.

En avril 1956 le docteur Marc L'Heureux, assisté du jeune Jean-Jacques Plante, réussit à fonder une troupe de scouts<sup>59</sup>.

Son Excellence Monseigneur Pelletier, qui fait sa visite pastorale le 5 mai, est enchantée de la restauration déjà fort avancée de l'église Saint-Antoine-de-Padoue: « Les travaux sont d'un goût qui dépasse l'ordinaire. Cette église est maintenant un temple majestueux, qui en fait un modèle du genre. Nous félicitons Monseigneur le Curé et les Marguilliers pour la façon parfaite avec laquelle ont été conduites ces réparations, effectué ce parachèvement. Nous remercions vivement les paroissiens pour leur grande générosité. En étant attaché profondément à l'église, temple de sa paroisse, on se rive plus fortement à la grande Église de Dieu sur terre, pour intensifier sa vie chrétienne rayonnante<sup>60</sup>. »

<sup>58</sup> H.-C. GONTHIER, *Rapport économique, social, culturel et touristique sur la Ville de Louiseville*, dans *EL*, 9 février 1956, p. 6; 23 février 1956, p. 6.

<sup>59</sup> P. V., *Le scoutisme s'implante à Louiseville pour de bon*, dans *EL*, 12 avril 1956, p. 1.

<sup>60</sup> M<sup>sr</sup> C.-L. Pelletier, Acte de visite pastorale du 5 mai 1956, dans *Registre des délibérations de la Fabrique*, p. 600-601, original, APL.

Aux élections provinciales du 20 juin, le député Germain Caron défait le candidat libéral René-L. Béland par une majorité de quatorze cent dix-sept votes.

Le 24 juin l'abbé Jean-Baptiste Grenier, fils d'Ambroise et résident de Louiseville, est ordonné prêtre à Trois-Rivières par l'Évêque du diocèse; il célèbre sa première messe le lendemain dans la paroisse.

Au cours de juillet l'abbé Marius Saint-Arnault remplace monsieur Henri Foley comme vicaire. Né à Saint-Séverin le 26 août 1917 il avait fait ses études classiques à Saint-Victor-de-Tring, sa théologie à Trois-Rivières, et avait été ordonné le 9 novembre 1947. Il avait antérieurement exercé son ministère à Maskinongé, Saint-Paul de Grand'Mère, Saint-Narcisse et Saint-Barnabé; c'est de là qu'il vient à Louiseville.

Le 2 décembre 1956, *La Vie paroissiale à Louiseville* se transforme en un dépliant hebdomadaire, *Le Semainier paroissial*, qui est distribué gratuitement aux fidèles et les renseigne sur l'horaire des offices à l'église, les événements religieux importants, les thèmes pratiques de la vie chrétienne, etc.

L'année 1957 débute par un décès: celui de Mère Sainte-Germaine, s.s.c.m., supérieure de l'Hôpital Comtois; après une longue maladie elle succombe le 6 mars à la Maison provinciale de Beauport.

En juillet l'abbé Florent Piette succède comme vicaire à monsieur Camille Caron. Le nouvel assistant était né à Sainte-Geneviève de Berthierville le 1<sup>er</sup> juin 1921. Après ses études classiques et théologiques à Trois-Rivières il avait été ordonné prêtre le 9 novembre 1947. D'abord professeur et régent au Séminaire Saint-Joseph, il était devenu vicaire à La Tuque en 1954. C'est ce poste qu'il quitte pour Louiseville.

En cette même année un missionnaire laïc, Claude Lemire, part pour le Pérou où il se met au service de Monseigneur Damase Laberge, o.f.m.

Une École de Métiers est alors en voie de construction tout près de l'hôpital, pour le compte du gouvernement de la province. Cette institution technique, obtenue par le député Germain Caron, est bâtie par la firme montréalaise Roland Chalifoux. Elle est placée sous la direction du professeur Conrad Giasson et ouvre ses portes le 30 septembre 1957. Une cinquantaine d'étudiants venus de tout le comté s'inscrivent dès le début. Plus tard on introduira des cours du soir dans le programme et le nombre des auditeurs dépassera les trois cents. Les cours sont divisés en deux séries: celle des métiers, ouverte aux écoliers après la septième année et d'une durée de deux ans; celle du technique, pour les élèves de la neuvième, qui exige quatre années de cours dont la dernière se donne à Trois-Rivières. Quatre spécialités sont offertes aux jeunes: l'ajustage mécanique, l'électricité, la menuiserie et la mécanique d'automobile<sup>61</sup>.

<sup>61</sup> Voir *La Nouvelle Ecole d'Arts et Métiers...*, dans *EL*, 19 septembre 1957, p. 1, 8.

Au courant de l'automne Georges-Aimé Giguère est élu président du secteur mauricien de la Corporation des Maîtres horlogers-bijoutiers de la province <sup>62</sup>.

Vers cette époque le gaz naturel suscite encore une fois de vains espoirs. Une compagnie expérimentée, la Bald Mountain Oil, exécute des forages dans toute la région avec un équipement ultra-moderne. A Louiseville on atteint, à une profondeur de neuf cent soixante-treize pieds, une nappe gazeuse d'une certaine importance mais insuffisante, semble-t-il, pour justifier une exploitation commerciale <sup>63</sup>.

Au collège, où le personnel manque encore de locaux suffisants, un visiteur canonique complimente et encourage les Frères: « Je vous félicite et remercie, pour l'excellent travail que vous accomplissez à Louiseville. Ayez confiance dans le bien que vous faites, grâce à Dieu, par l'enseignement, la formation que vous donnez, les œuvres diverses dont vous êtes chargés: chant, sanctuaire, J.E.C., Croisade, activités menaisiennes, Club 4-H, etc. [...] Dans la situation matérielle où vous vivez, continuez à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Le Seigneur vous a départi une part plus grande de sa pauvreté; acceptez la vie philosophiquement mais aussi surnaturellement <sup>64</sup>. »

#### Dernières années de M<sup>gr</sup> Donat Baril: 1958-1960.

L'année 1958 restera avant tout célèbre dans les annales louisevilliennes par l'achèvement des décorations intérieures de l'église.

Ce monument, exécuté par l'entrepreneur Sebastiano Aiello, est l'œuvre conjointe des architectes Louis-N. Audet de Sherbrooke et Louis-P. Gauthier de Montréal qui s'appliquent à réaliser, le plus artistiquement possible, les désirs de Monseigneur Donat Baril.

Il faut tenir compte d'un extérieur aux proportions ambitieuses et d'un intérieur inachevé, aux formes dissymétriques et affaissées qui résultent de l'incendie et de la reconstruction hâtive.

Il ne peut être question d'adopter un style classique quelconque; mais l'on tient à faire « un édifice qui ait du style ».

En conséquence, on choisit des matériaux dont la beauté intrinsèque crée une impression de noblesse, et un ensemble de lignes simples avec concentration de détails et de « moulurations » aux seuls endroits stratégiques.

Afin d'assurer une acoustique convenable, on s'en tient aux enduits poreux et absorbants pour le haut des murs et à un système de caissons pour les plafonds et la voûte.

<sup>62</sup> *Louiseville à l'honneur*, dans *EL*, 26 septembre 1957, p. 16.

<sup>63</sup> *Travaux de forage à Louiseville*, dans *EL*, 10 octobre 1957, p. 1; aussi *Nappe de gaz considérable découverte*, dans *EL*, 14 novembre 1957, p. 1.

<sup>64</sup> F. Léon-François, f.i.c., Acte de visite du 23 au 27 novembre 1957, dans *Actes de visites*, p. 396, original, ACSLL.

Le marbre est préféré comme matériau principal à cause de son éclat naturel et de son adaptabilité au revêtement, à la sculpture et à la mosaïque; ses couleurs sont soigneusement choisies pour s'harmoniser entre elles. On en utilise une grande variété, parmi les plus beaux d'Italie: le *Brescia Aurora*, beige et brun avec veinules blanches; le *Verde Issorie*, veiné de blanc, provenant de Val d'Aosta; le travertin crème taillé à Tivoli; le *Botticino*, crème avec veines jaunes, venant de Brescia; le *Statalite* de Trieste, brun roux veiné de blanc; le *Brocatello Siena*, jaune or avec veinules noires; le *Filetto Rosso* de Bari, beige avec veines rouges; le *Rosso Verona*, rouge tirant sur orange; le *Bianco statuario*, veiné de noir et originaire de Carrare; le *Rosso Levanto*, rouge sanguin avec veinules blanches et vertes; le *Portoro noir* tacheté d'or, provenant de La Spezia; le *Rosso Amiata* de Roccalbegna, marron avec veines blanches. L'*Onix du Maroc*, brun et ambre, revêt le fond de l'abside.

La plupart des arts plastiques figurent dans la décoration: sculpture sur marbre et sur bois, bas-reliefs, fer forgé, mosaïque, vitraux, peintures murales.

Les planchers du chœur sont de marbre poli formant des motifs liturgiques; ceux de la nef sont de tuile céramique belge.

La table de communion, entièrement de marbre et de bronze, renferme des statuettes sculptées en Italie par des artistes de la maison Aiello.

Les autels sont de marbre polychrome avec reliefs et mosaïque. Le riche baldaquin du maître-autel est également de marbre choisi; il porte une mosaïque vénitienne de style romanesque exécutée par des artisans italiens. La mosaïque est aussi adoptée pour le chemin de croix à cause de son séduisant effet sur les longs pans de marbre uni.

Les pièces de fer forgé et de bronze, les statues de la Sainte Vierge et de saint Antoine proviennent d'Italie. Les grilles, notamment celle du baptistère, sont l'œuvre des Frères Lebrun de Trois-Rivières. Les lampadaires de bronze poli spécialement conçus pour l'édifice sont ouverts par H. L. Ironcraft de Saint-Hyacinthe.

Les boiseries de chêne, confessionnaux, bancs, stalles, chaire, sortent de l'atelier Cossette & Jacob de Saint-Narcisse de Champlain. Léo Arbour de la Pointe-du-Lac fait les sculptures sur bois qui ornent les stalles.

Les vitraux sont de couleurs ensoleillées, jaune, ambre et rouge, afin de laisser pénétrer un maximum de lumière naturelle qui se joue sur les vastes murs. Les dessins sont de style géométrique avec quelques grisailles pour faire ressortir les symboles liturgiques qui en constituent les motifs centraux.

Ces verrières sont fabriquées par les frères Rault de Rennes, en France, selon une technique tout à fait originale qui produit un éclat variant avec la direction des rayons lumineux: elle consiste en un assemblage de dalles de verre, épaisses et multicolores, taillées avec effet prismatique afin de donner de la vie, de la couleur et du relief. Les vitraux ainsi obtenus sont robustes et trans-

lucides: leurs cabochons, gainés dans du plomb renforcé d'étain, agrippent la moindre clarté et produisent une gamme infinie de couleurs douces et chatoyantes<sup>65</sup>.

Des peintures complètent la décoration. Elles sont exécutées, d'après l'avis de l'entrepreneur, par le père Antonio Cianci, o.f.m. conv., artiste sicilien. Le religieux s'était initié tout jeune au portrait et à la fresque sous la tutelle de Fazzone. Venu à Rome en 1919 il avait été dirigé par le professeur Biagio Biagetti, aviseur artistique des Musées du Vatican, et avait obtenu de brillants succès à l'école de dessin Francesco Vespignani. En 1925 il était retourné à Palerme pour y décorer la Basilique Saint-François. En 1927 il avait exécuté plusieurs tableaux pour l'église Saint-Julien de Messine. Subséquemment il avait peint, dans l'église palermitaine du Sacré-Cœur, des fresques monumentales sur le thème des promesses faites par Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie<sup>66</sup>.

Le père Cianci s'inspire à la fois de la pensée classique et des conceptions contemporaines; il suit ce qu'on pourrait appeler l'école traditionnelle qui crée ses personnages en idéalisant des modèles réels.

A Louiseville, il tient à faire de l'artistique, non du commercial. Il emploie pour ses fresques une ancienne technique indestructible qu'on reconnaît encore dans les ruines de Pompéi: une peinture d'encaustique délayée dans de la cire et de la térébenthine.

Les thèmes des divers tableaux proviennent de l'inspiration personnelle de l'artiste: il mêle aux anciens symboles des éléments de couleur locale. Il lui faut aussi tenir compte de la structure de l'édifice; ainsi, pour remplir l'octogone de la voûte, il ajoute la religion aux sept vertus théologiques et cardinales.

La foi tient dans sa main gauche une grande croix, symbole de la rédemption; un enfant présente le calice, signe de l'Eucharistie et un autre tient les livres des deux Testaments.

L'espérance a les yeux tournés vers le ciel et s'attache de sa main droite à une ancre; le phare et la barque conduisent l'âme au port du salut.

La charité soutient de sa main gauche un nourrisson et, de sa droite, donne du pain à un garçonnet tandis que deux autres attendent leur part.

La prudence serre un miroir dans sa main gauche et, dans sa droite, un serpent d'après le mot de l'Évangile: « Soyez prudents comme des serpents »; deux bambins comptent de l'argent; la grue, qui pour résister au vent tient des cailloux dans ses griffes, complète le tableau.

<sup>65</sup> L.-N. Audet, lettre à l'auteur, Sherbrooke, 15 novembre 1960; aussi L.-N. AUDET-L.-P. GAUTHIER, *L'intérieur de l'église de Louiseville*, lettre à l'auteur, s.l.s.d.; S. Aiello, lettre à l'auteur, Montréal, 2 novembre 1960; Vitraux d'art E. Rault, lettre à l'auteur, Rennes, 10 octobre 1960.

<sup>66</sup> *Quelques œuvres du R.P. Antonio Cianci, o.f.m. conv.*, dans *Le Nouvelliste*, 7 mars 1953, p. 11.

La justice saisit une épée de sa main droite et tient dans l'autre une hache entourée de faisceaux comme les licteurs en portaient devant les consuls romains; la balance et l'antruche aux plumes égales signifient aussi l'équité.

La tempérance verse de l'eau dans un vase où se trouve une liqueur forte; l'agneau, qui ne mange que ce qu'il lui faut, et le pain, aliment sobre, complètent le symbolisme.

La force porte le bouclier de la foi et une branche de chêne, emblème de résistance; le démon cherche à tromper l'âme pour la faire tomber; le lion représente la puissance.

La religion, avec une étole sacerdotale croisée à son cou, tient le sceptre dans sa main gauche et les clés dans sa droite; un ange porte les livres de la Bible; un clerc agite un encensoir.

Aux quatre bases du dôme, en-dessous des vertus, des médaillons représentent les Évangélistes accompagnés de leurs symboles apocalyptiques.

Dans la demi-voûte de l'abside une fresque immense dépeint la Trinité entourée d'anges musiciens.

A gauche du chœur, une Nativité exhibe de multiples personnages aux figures siciliennes. A droite est le tableau de l'Annonciation avec la Vierge et l'Ange.

Les quatre chapelles latérales s'ornent de représentations du Sacré-Cœur, de l'Assomption, de saint Joseph et de saint François d'Assise.

Partout les figures sont idéalisées et d'un coloris varié et harmonieux qui ressort dans un clair-obscur.

Plusieurs personnes de Louiseville ont servi de modèles à l'artiste; quelques-unes seulement restent reconnaissables dans les fresques: madame Jacqueline Pelland-Mayrand pour la charité, la force, la prudence et la justice; mademoiselle Colombe Morin pour la foi, la religion et la tempérance; madame Claire Lanteigne-Masse pour l'espérance; le vieillard Joseph Duval pour saint Matthieu, saint Marc et saint Luc; André Mayrand pour l'un des garçonnets du tableau de la charité; madame Olga Storaci-Caron pour les anges musiciens; madame Annette Beaudry-Ferron et, subsidiairement, mademoiselle Lucille Grenier, pour l'Assomption.

L'exécution des fresques, commencée le 1<sup>er</sup> août 1952, s'était terminée le 21 mai 1957<sup>67</sup>.

Le coût total des travaux intérieurs s'élève à \$636,840.22.

A la suite du parachèvement du sanctuaire, les alentours de l'église sont améliorés. La disparition des voitures à traction animale permet de rempla-

<sup>67</sup> A. Cianci, o.f.m. conv., lettre à l'auteur, Palerme, 30 septembre 1960.

cer les « attaches de chevaux », situées à l'arrière de l'abside, par un terrain de stationnement pour automobiles.

L'année 1958 apporte l'élection de maître Rémi Paul, conservateur, comme député fédéral. Au scrutin du 31 mars il défait son adversaire par une majorité de trois mille neuf cent soixante-quatre voix.

Comme le collège n'est pas encore rebâti, la situation scolaire de la ville est en souffrance; aussi l'inspecteur B. Lessard fait-il remarquer aux commissaires: « Garçons et filles sont à l'étroit et ne jouissent pas de tout le confort qu'on devrait trouver dans les écoles d'une municipalité de l'importance de la vôtre<sup>68</sup>. »

Au cours de l'été 1958, le frère Céleste-Jean, f.i.c., prend la direction du collège, maintenant désigné sous le nom d'École Secondaire Saint-Louis-de-Gonzague.

Toujours en 1958, Pierre-A. Bureau, propriétaire du Château Louise, est élu président de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec; précédemment il avait été choisi comme directeur de l'Association des Hôteliers du Canada<sup>69</sup>.

Au début de décembre le député Germain Caron est nommé vice-président de l'Assemblée Législative<sup>70</sup>.

Le 5 du même mois, un second pont est inauguré sur la petite rivière, au bout de la rue Sainte-Élisabeth, pour relier plus commodément au centre de la ville le quartier domiciliaire qui entoure l'hôpital<sup>71</sup>.

Le 31 janvier 1959, à six heures du soir, le sacristain Edmond Paul sonne son dernier angelus. Originaire de Pierreville et établi à Louiseville depuis 1914, il était entré au service de la Fabrique le 14 mars 1926 et avait depuis lors rempli sa charge avec un dévouement et une ponctualité à toute épreuve<sup>72</sup>. Il est remplacé par Raymond Desjardins.

En février un « Comité protecteur du sanctuaire », présidé par le docteur Avellin Dalcourt, est constitué en faveur des enfants de chœur et des servants de messe, afin de susciter leur intérêt et de leur assurer une excellente formation au service de l'autel<sup>73</sup>.

Le 5 avril un Centre de Service social est officiellement ouvert et béni sur la rue Saint-Laurent<sup>74</sup>.

<sup>68</sup> B. Lessard, Rapport du 18 avril 1958, dans *Registre* [de la Commission scolaire urbaine], p. 68-69, original, ACSL.

<sup>69</sup> *Elu Président*, dans *EL*, 3 juillet 1958, p. 1; aussi *Elu Directeur*, dans *EL*, 13 juin 1957, p. 1.

<sup>70</sup> Voir *EL*, 11 décembre 1958, p. 1.

<sup>71</sup> Voir *EL*, 18 décembre 1958, p. 1.

<sup>72</sup> *Fier et digne serviteur de la Fabrique à sa retraite*, dans *EL*, 5 février 1959, p. 4; aussi P. V., *M. Edmond Paul...*, dans *EL*, 15 mars 1956, p. 1, 9.

<sup>73</sup> Voir *Le Semainier paroissial*, 8 mars 1959.

<sup>74</sup> *Ouverture d'une filiale du Centre de Service Social*, dans *EL*, 9 avril 1959, p. 1.

Vers la fin de l'année scolaire les étudiantes en musique des Sœurs de l'Assomption, notamment mesdemoiselles Andrée Bureau, Céline et Ghislaine Lajoie, obtiennent de brillants succès au poste trifluvien de télévision et au Festival de Montréal <sup>76</sup>.

Le 29 avril, à la suite d'une requête des contribuables, un ordre-en-conseil érige une nouvelle municipalité scolaire, sous le nom de Louiseville, pour remplacer à la fois celles de la ville et de la campagne. Le décret entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet <sup>76</sup>. Des élections ont lieu subséquemment; mais par suite de procédures fautives, elles sont considérées comme non avenues et le 29 juillet un arrêté ministériel désigne d'office les cinq nouveaux commissaires <sup>77</sup>. Il s'ensuivra une centralisation de l'enseignement et la disparition des « écoles de rang » dont quatre seront vendues le 9 mai 1960.

Également à la fin de juillet 1959, la Louiseville Ready-Mix Limitée commence, dans l'ancienne « Linerie », la fabrication de blocs muraux et la livraison à domicile de ciment prêt à couler <sup>78</sup>.

Au cours de l'été, Sœur Alinc-du-Sacré-Cœur, auparavant directrice de l'Institut Familial de Nicolet, devient supérieure au couvent des Sœurs de l'Assomption.

Dans l'après-midi du 15 août, le Délégué Apostolique, Monseigneur Sebastiano Baggio, s'arrête brièvement à Louiseville en se rendant au Cap-de-la-Madeleine <sup>79</sup>. Le surlendemain il prend le dîner au presbytère et visite l'église dont il admire les éléments artistiques.

Le 17 septembre, le stade de baseball de l'équipe locale, celle des « Loups », est rasé par un incendie <sup>80</sup>. Il sera reconstruit dans un style ultra-moderne avant la saison suivante.

Au cours d'une convention tenue à Sherbrooke, madame Jeannette Béland-Latourelle est réélue au poste de Secrétaire d'État des Filles d'Isabelle et, pour la douzième année consécutive, elle est Régente du Cercle Blanche de Castille <sup>81</sup>.

Le 29 novembre a lieu la bénédiction d'une usine de filtration que la Ville a fait construire, au coût d'environ \$750,000.00, tout près de la rivière du Loup, à l'endroit de l'ancien Moulin de Stanton. Le filtre a un débit régulier de deux millions de gallons par jour; il est l'œuvre des Constructeurs St-Maurice Ltée, de Shawinigan, d'après les plans de Leroux & Rondeau, ingénieurs montréalais. Il satisfera pendant longtemps aux nécessités locales <sup>82</sup>.

<sup>75</sup> *Chroniques des Sœurs de l'Assomption...*, p. 128-130, original, AASVL.

<sup>76</sup> O.-J. Desaulniers, lettre à la Commission scolaire, Québec, 8 mai 1959, original, ACSL.

<sup>77</sup> Le même, lettre à Emery Masse, Québec, 30 juillet 1959, original, ASCL.

<sup>78</sup> *Nouvelle industrie à Louiseville*, dans *EL*, 6 août 1959, p. 1.

<sup>79</sup> *Visite du Délégué Apostolique*, dans *EL*, 20 août 1959, p. 1.

<sup>80</sup> *Le stade de baseball*, dans *EL*, 24 septembre 1959, p. 13.

<sup>81</sup> *Réélue*, dans *EL*, 24 septembre 1959, p. 1; aussi *Mme Rodrigue La Tourelle*, dans *EL*, 22 octobre 1959, pp. 11.

<sup>82</sup> *L'Usine de filtration fonctionne*, dans *EL*, 12 novembre 1959, p. 1.

Et pour finir l'année en beauté, la chorale de l'École Secondaire Saint-Louis-de-Gonzague, dirigée par le frère Michel-Roger, f.i.c., se fait entendre à la télévision de Trois-Rivières<sup>83</sup>. Le 23 décembre, au même poste, le chœur paroissial du docteur Léonce Mayrand obtient un succès retentissant dans un concert de Noël<sup>84</sup>.

Le premier événement remarquable de 1960 est la fondation, le 15 février, d'un Club Richelieu dont le premier président est le docteur R. Latourelle<sup>85</sup>.

Le dimanche 8 mai l'Honorable Jean Lesage, chef du parti libéral provincial, ouvre sa campagne électorale dans la cour de l'École Secondaire. Il se considère « comme l'un des nôtres » : c'est à la Rivière-du-Loup que son premier ancêtre, Jean-Baptiste Lesage, est venu s'établir il y a plus de deux cent cinquante ans; son père est originaire de Chacoura; et il a lui-même de nombreux cousins à Louiseville<sup>86</sup>.

Le 22 mai un congrès régional du Jeune Commerce de la Mauricie groupe à l'Hôtel du Boulevard, rue Saint-Laurent est, environ trois cent cinquante hommes d'affaires<sup>87</sup>.

Le 4 juin deux cent cinquante membres de la Fédération des Instituteurs et Institutrices du Diocèse de Trois-Rivières tiennent une journée d'étude à Louiseville<sup>88</sup>.

Aux élections du 22 juin le député Germain Caron défait le candidat libéral René-L. Béland par une majorité de huit cent soixante-sept voix. C'est la cinquième victoire consécutive de maître Caron qui détient déjà un record de durée comme député de Maskinongé à la Législature de Québec. Pour la première fois en quarante-huit ans le représentant du comté siègera avec l'opposition, puisque c'est l'Honorable Jean Lesage qui devient premier ministre.

Le 24 juillet, le père Germain Villemure, o.p., fils d'Armand Villemure et de Julia Desaulniers, résidents de Louiseville, chante sa première grand-messe à l'église; il revient de Rome où il a fait ses études théologiques et où il a été ordonné prêtre le 28 juin 1959.

Mais voici qu'au matin du 15 août 1960, à la suite d'une maladie longue et sanctifiante, Monseigneur Donat Baril décède à l'Hôpital Comtois où on vient de le transporter.

Il a quatre-vingts ans et six mois; il est dans la cinquante-cinquième année de son sacerdoce et achève sa vingt-huitième année comme curé de Louiseville.

Ses restes sont exposés au presbytère où les paroissiens lui rendent une dernière visite à la fois pieuse et émouvante. La translation du corps à l'église a lieu dans la soirée du 17; la Garde paroissiale veille auprès du catafalque.

<sup>83</sup> *Félicitations bien méritées*, dans *EL*, 3 décembre 1959, p. 1.

<sup>84</sup> *Notre chorale mixte fait bonne impression*, dans *EL*, 31 décembre 1959, p. 1.

<sup>85</sup> *Elus au Richelieu-Louiseville*, dans *EL*, 18 février 1960, p. 1.

<sup>86</sup> *La campagne politique est amorcée*, dans *EL*, 12 mai 1960, p. 1.

<sup>87</sup> *Le Congrès régional du Jeune C.*, dans *EL*, 2 juin 1960, p. 1.

<sup>88</sup> *Journée d'études...*, dans *EL*, 9 juin 1960, p. 17.

Le jeudi 18 août un premier service funèbre est célébré à huit heures et demie pour plus d'un millier d'enfants.

A dix heures, les funérailles solennelles sont présidées par Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier en présence de deux cents prélats, prêtres, religieux et religieuses, et d'une foule innombrable. La chorale paroissiale, assistée des meilleurs chantres de la région et dirigée par le docteur Mayrand, exécute les chants liturgiques.

L'inhumation se fait au cimetière. Le cercueil y est accompagné par un long cortège formé de la Garde paroissiale, de l'Harmonie de Louiseville, des Chevaliers de Colomb, des Filles d'Isabelle, des Scouts, des Guides, des élèves du couvent et du collège, des membres de nombreuses associations, etc.<sup>89</sup>.

Le personnel du presbytère a tracé du défunt ce portrait fidèle:

Comme *homme*, M<sup>sr</sup> Baril a été loyal, sincère, tout à fait préoccupé du bien de ses concitoyens. Travailleur acharné et d'une forte constitution, on l'a vu à l'œuvre pratiquement jusqu'à la dernière minute. Doué d'une vive sensibilité, il sympathisait à toutes les peines et prenait part à toutes les joies. Trempé d'un caractère assez vif, il ne conservait de rancune pour personne et oubliait très vite la peine que l'on aurait pu lui faire.

Comme *prêtre*, il avait le souci constant des âmes que Dieu lui avait confiées. Il aimait la beauté du culte et il était d'une ponctualité extraordinaire. Sa piété était vraiment exemplaire, particulièrement envers la Ste Vierge, à tel point qu'il n'a jamais manqué de réciter son Rosaire tous les jours de sa vie; c'est sans doute pour cela qu'il est parti pour l'au-delà le 15 août, jour de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

Comme *Curé*, il nous lègue une église magnifique qui fait l'admiration de tous et qui est un temple digne de notre vénération envers le T.S. Sacrement qu'il abrite. Son habileté comme administrateur des biens de la Fabrique a permis d'éviter une dette pénaible à supporter. Il laisse à la Fabrique de Louiseville une imposante somme d'argent. Sa charité était proverbiale. Combien de prêtres et de paroissiens ont profité de sa chaude hospitalité! Malgré son âge avancé, il s'est continuellement adapté aux générations qui se sont succédées: nous en voyons la preuve dans la floraison des mouvements d'Action catholique que nous avons dans la paroisse. On peut dire qu'il était ouvert à toutes les innovations approuvées par l'Église<sup>90</sup>.

Avec la disparition de Monseigneur Donat Baril, c'est une époque brillante de l'histoire de Louiseville qui s'achève.

Au dernier recensement, celui de septembre 1959, la population totale de la paroisse s'élève à 7,002 personnes, dont près de 3,000 résident dans la campagne. Là-dessus 1,528 familles, soit 6,979 âmes, sont catholiques et 6 familles comprenant 23 membres sont protestantes. Le nombre des habitants s'est accru de 131 au cours de l'année.

<sup>89</sup> M<sup>sr</sup> Baril à son dernier repos, dans *EL*, 25 août 1960, p. 11.

<sup>90</sup> Le Personnel du Presbytère, *Biographie de M<sup>sr</sup> Donat Baril, p.d., v.f.*, dans *Le Semai-nier paroissial*, 28 août 1960.

Les associations locales ne se comptent plus ! Ce sont tout d'abord les groupements de jeunes: Scouts, Guides, Club des 4-H, Chevaliers de l'autel, J.E.C.

Puis viennent les sociétés paroissiales: la Garde Saint-Antoine conduite par le lieutenant-colonel Lucidas Trépanier qui est aussi président diocésain de la Fédération des Gardes; la Chorale, dirigée par le docteur Léonce Mayrand; la Ligue du Sacré-Cœur, par Bernard Milot; le Tiers-Ordre de Saint-François, par Normand Brière; les Enfants de Marie, par Marguerite Doyon; la J.A.C., par Jacques Cloutier; l'U.C.C., par Maurice Lambert; l'U.C.C.F., par Madame Camille Béland; la J.O.C., par Gaétan Blais, la J.O.C.F., par Thérèse Deschênes; la Saint-Vincent-de-Paul, par Edouard Picotte; le cercle Lacordaire, par Origène Saint-Pierre; celui de Jeanne d'Arc, par Madame Rémi Paul; ajoutons encore la Ligue des Anciens retraitants, l'Association des Dames charitables, les Amicales du collège et du couvent ...

Viennent enfin les organisations sociales: les Chevaliers de Colomb présidés par le docteur Marcel Marchand; les Filles d'Isabelle, par Madame R. Latourcelle; le Jeune Commerce, par Claude Gagné; la Saint-Jean-Baptiste, par P.-A. Gravel; l'Harmonie de Louiseville, par Arthur Doyon; le Club nautique, par Paul-Émile Caron; l'Œuvre des Terrains de Jeux, par Patrice Lapointe; enfin, Les Compagnons de Saint-Antoine, le Club Social de l'Associated Textiles, l'Œuvre des Loisirs, la Croix-Rouge ...

Au point de vue civique, la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup comprend deux municipalités: l'une urbaine, l'autre rurale. La Ville de Louiseville a pour maire maître Germain Caron, M.P.P., et pour échevins: Dionis Lesage, Auguste Plante, Philias Beaudoin, Achille Marcotte, Pierre-Paul Beaulieu et Napoléon Doyon. La municipalité Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup a comme maire Paul-Émile Caron et comme conseillers: Rosaire Doyon, le docteur Yvon Morinville, Réginald Caron, Maurice Voisard, le chimiste Yvon Trudeau et Martial Thisdel.

La Commission scolaire est présidée par Aurèle Lesage et comprend quatre autres commissaires: Pierre Boisvert, Émery Masse, Léo Langevin et Paul Béland.

Deux hebdomadaires sont publiés pour la population. Le principal est *L'Écho de Louiseville*, propriété des frères Gagné de Saint-Justin. *Le Réveil de Louiseville*, édité et imprimé par J.-Armand Foucher de Shawinigan paraît régulièrement depuis le 26 octobre 1938.

Louiseville est le siège d'une exposition annuelle organisée par la Société d'Agriculture du comté de Maskinongé.

Elle possède plusieurs industries: l'Associated Textiles, l'Emsco ou Empire Shirt Company, la Laminated Structures, la compagnie Barrett, la compagnie Ready Mix; la St. Lawrence Corporation qui fait le flottage du bois de pulpe; la Louiseville Entreprise, société de construction; quelques manufactures de

vêtements: Louiseville Shirt, Variety Dress, Frances Manufacturing. D'autres industries telles que les Laboratoires Choisy sont possédées par des personnes privées; on en trouve dans le domaine de la construction, de la fabrication des meubles, etc.<sup>91</sup>.

Le 3 septembre 1960 Louiseville accueille son vingt et unième curé: monsieur l'abbé Josaphat Baril.

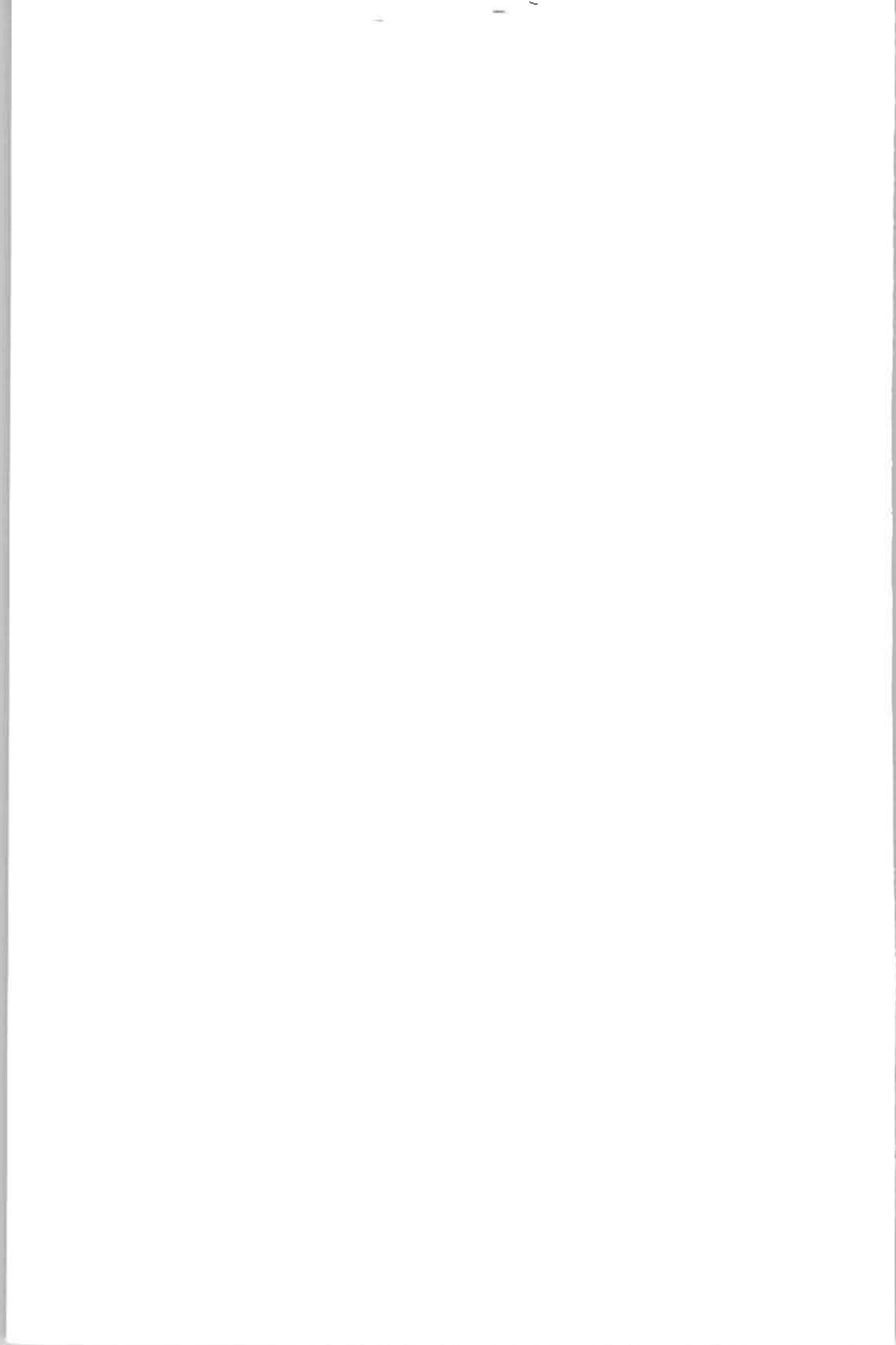
Le nouveau pasteur est né à Saint-Narcisse le 7 août 1893. Après ses études classiques et théologiques à Trois-Rivières il a reçu le sacerdoce, des mains de Monseigneur F.-X. Cloutier, le 26 septembre 1920. Il a d'abord été vicaire à Sainte-Thècle, puis à Champlain. En 1924 il est devenu desservant à Saint-Joseph-de-Mékinac. De 1930 à 1934 il a été chapelain à l'Hôpital Cooke de Trois-Rivières où il a refait une santé affaiblie. En 1934 Monseigneur Comtois l'a nommé curé de Saint-Séverin de Proulxville; le 17 avril 1943 il a pris charge de la paroisse de Champlain où il a fondé plusieurs œuvres et où il est demeuré dix-sept ans, avant de se voir transféré à Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Monsieur Josaphat Baril arrive à son poste en compagnie d'une délégation impressionnante de ses anciens fidèles qui lui manifestent une gratitude et une vénération évidentes. L'installation canonique est présidée par Monseigneur F.-X. Saint-Arnaud, P.D., curé de la cathédrale de Trois-Rivières, en présence de nombreux prélats et prêtres et d'une foule de paroissiens qui emplit l'église.

Dans son allocution inaugurale, l'abbé Baril expose un programme d'action vigoureux et pratique.

Louiseville possède un pasteur qui figurera parmi les plus grands de son histoire !

<sup>91</sup> *Les Industries de Louiseville, dans Le Nouvelliste, 13 décembre 1960, p. 10.*



## Épilogue

Nos ancêtres nous lèguent une histoire ! l'histoire de lutttes et de victoires !

Ils ont vaincu la crainte de l'inconnu : celle de l'immensité et de l'océan, pour voguer vers nos rives.

Ils ont vaincu la forêt, avec ses résistances et ses terreurs.

Ils ont vaincu l'Iroquois, ses embûches sourdes, ses menaces constantes.

Ils ont vaincu la guerre, par la prudence, le labeur et le culte de la religion.

Ils ont vaincu le despotisme : par l'art de la politique, par le respect des traditions et de la patrie.

Ils ont vaincu l'espace : quand la paroisse se fait trop étroite et qu'ils émigrent au loin, en Amérique et au-delà des mers.

Ils ont vaincu les périls et les tentations de la ville : ils y ont été habiles à l'ouvrage, ils y ont gardé l'honneur, malgré l'indifférence, malgré l'anonymat de la foule, malgré les plaisirs.

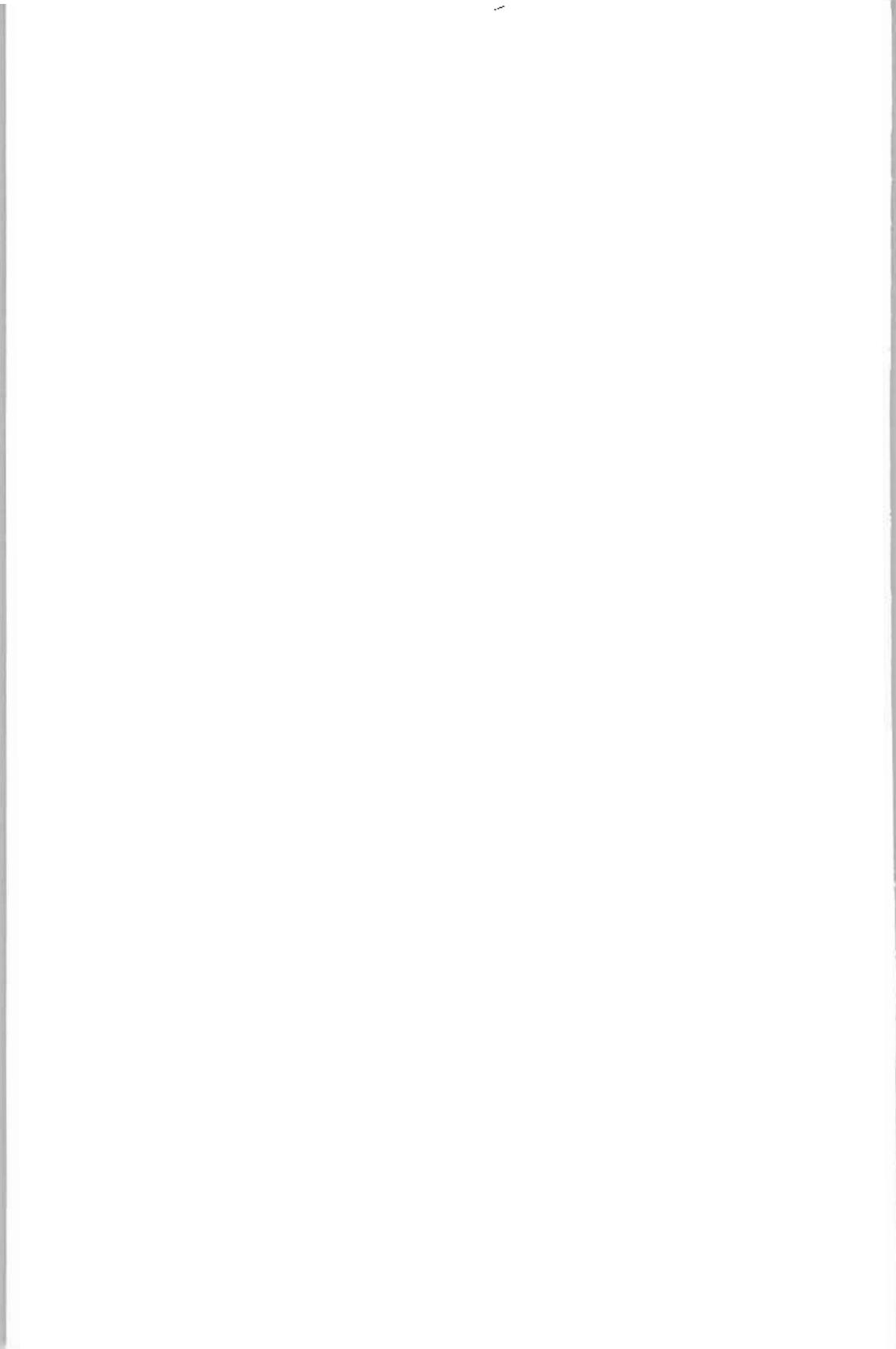
Ils ont vaincu l'argent : ils ont appris que l'aisance s'acquiert par le labeur et ne donne pas le bonheur sans la vertu.

Ils ont vaincu l'ignorance, édifiant peu à peu des écoles qui enseignent à connaître les merveilles de la terre en vue d'un idéal spirituel.

Ils ont vaincu l'égoïsme : apprenant que tous les hommes ont une âme, et que c'est un devoir de porter la lumière à ceux qui en manquent, quels qu'ils soient et quel que soit leur pays.

Ils ont vaincu la nonchalance et la passion pour devenir forts dans le travail et dans la foi !

Et nous ! Quelles seront nos victoires ? Quels seront nos succès ? Quelle sera notre histoire ?



# Table des matières

	PAGE
Préface de Monseigneur Albert Tessier, P.D. . . . .	7
Introduction . . . . .	9
Table des sigles . . . . .	12
Croquis topographiques . . . . .	13

## I

### Une rude épopée

(1665-1683)

Régiment de Carignan, p. 15. — Fondation de la Rivière-du-Loup, octobre 1665, p. 15. — Premiers arrivés, p. 16. — Nom de la rivière, p. 16. — Antécédents historiques, p. 16. — Champlain, p. 16. — Père Bressani, s.j., p. 17. — Des Groseilliers et Radisson, p. 17.

#### Les premiers travaux.

Premier hivernement, p. 17. — Le pays à cette époque, p. 18. — Le Vicomte de Manereuil, p. 18. — Jean de Gerlaise, p. 18. — Bérard dit Laverdia, p. 19. — Baohiac dit Lamontagne, p. 19. — Autres pionniers, p. 19. — Campagne militaire de 1666, p. 19. — Progrès de la colonisation au pays, p. 20. — Mariage de Jean de Gerlaise, p. 20. — Activités du Sieur De Manereuil, p. 20. — Le foyer des époux De Gerlaise, p. 21. — Mariage de Jean Bérard, p. 22. — Procès de Guyon dit Latremblade, p. 22.

#### Concession de terres.

Emprunts du Vicomte de Manereuil, p. 22. — Concession de Pierre Brugnon dit Lapière p. 22. — Jean Joubert dit Desfontaines et François Arnauld dit Desmarchais, p. 24. — Les habitations en 1671, p. 24. — Normandin dit Beausoleil, p. 24. — La Seigneurie de Manereuil, 3 novembre 1672, p. 25. — Départ du Seigneur, p. 25. — Naissances, p. 25. — Premier acte religieux : père Claude Moireau, récollet, 1<sup>er</sup> août 1673, p. 25. — Le colon François Banhiac dit Lamontagne, p. 26. — Marie-Charlotte Bérard, p. 26. — Transactions, p. 26. — Pierre LeMaître, p. 27. — Judith Rigaud-LeMaître-Terrien, p. 27. — Le colon François Bergeron, p. 28. — Le chirurgien Jean Laplanche, p. 28.

#### Activités multiples.

Contrats de terres, p. 28. — Procès, p. 29. — Contrats : Jacques Passard de la Bretonnière, Jean Laplanche, Christophe Gerbaud dit Bellegarde, p. 29. — Confirmations par Monseigneur de Laval, p. 30. — Procès contre De Manereuil, p. 30. — Mariage de François Bergeron, p. 32. — Départ des époux Laplanche, p. 32. — Mariage de Banhiac dit Lamontagne, p. 32. — Baptêmes, p. 32. — Décès et inventaire de Jean Bérard, p. 32. — Mariage Brugnon dit Lapière et veuve Bérard, p. 33. — Le père Xiste Le Tac, récollet, 21 août 1678, p. 33. — Décès de madame Banhiac dit Lamontagne, p. 34. — Baptêmes, p. 34. — Retour de Judith Rigaud, p. 34. — Les Abénaquis à Saint-François-du-Lac, p. 34. — Mariage de Banhiac dit Lamontagne, p. 34. — Transactions financières, p. 35. — Naissances, p. 35. — Condamnation des traiteurs De la Bretonnière et Bellegarde, p. 35. — Recensement et population en 1681, p. 35. — Naissances, p. 37. — Commerce de fourrures, p. 37. — Christophe Gerbaud dit Bellegarde à la Baie d'Hudson, p. 37. — Inventaire de Banhiac dit Lamontagne, p. 37. — Événements divers, p. 37. — Retrait de la Seigneurie de Manereuil, p. 38.

## II

## Dans l'incertitude

(1683-1701)

Le Seigneur Jean Lechasseur, 20 avril 1683, p. 39. — Prise de possession, p. 39.

## Développements encourageants.

Desserte de Sorel, p. 40. — Population, p. 40. — Abbé Pierre Volant de Saint-Claude, p. 40. — Commerce de fourrures, p. 40. — Résidence du Seigneur, p. 41. — Mariage de Joachim Germano et Élisabeth Couc, p. 41. — La Hontan, p. 41. — Concessions à titre nouvel, p. 41. — Guerre iroquoise, p. 42. — Jean La Marche, p. 42. — Les censitaires, p. 42. — Occupations, p. 42. — Joseph Gerbaud dit Bellegarde (Sœur Saint-Gabriel, c.n.d.<sup>1</sup>), p. 44. — Premier manoir, p. 44. — Faits divers, p. 44. — Ministère sorelois, p. 45. — Naissances, p. 45. — Traite de fourrures, p. 45. — Départ du Seigneur, p. 45. — Jacques Vandry, p. 45. — Baptêmes, p. 46. — Campagne iroquoise, p. 46. — Décès de Pierre Brugnion dit Lapierre, p. 47. — Chanoine Benoît-Pierre Duplein, p. 47. — Mariage Passerieu-Maraïs, p. 47. — Vente du fief à Nicolas Perrot, 15 mai 1688, p. 48. — Le domaine seigneurial, p. 48. — Massacre des colons, p. 48.

## Émigration des habitants.

Exode de la population, p. 49. — Père Dominique de Sainte-Élisabeth, a.a., p. 49. — Judith Rigaud à Montréal, p. 50. — Les résidents de la Rivière-du-Loup, p. 50. — Menaces des indigènes, p. 51. — De la Bretonnière à Montréal, p. 51. — Incursions des Iroquois, p. 52. — Commerce, culture, faits divers, p. 52. — Français, p. 52. — Procès de François Banhiac dit Lamontagne, p. 53. — Les quatre fermiers résidents, p. 53. — Décès de madame Marin Maraïs, p. 53. — Départ de François Bergeron, p. 53. — Situation des Seigneuries, p. 53. — Concession du fief de Grandpré, 30 juillet 1695, p. 54. — État de la région, p. 54. — Abandon temporaire de la localité, p. 55. — Procès de Lechasseur contre Perrot, p. 55. — Reprise de la Seigneurie par Lechasseur, 11 octobre 1700, p. 56. — Père Élisée Crey, récollet, p. 56. — Pierre Dulignon de la Mirande, p. 56. — Repeuplement après la paix iroquoise, p. 57. — Jean LeMaitre dit Lalongée, p. 57. — Charles LeMaitre dit Angé : procès, ferme, p. 58. — Vente du fief par Lechasseur, 13 juin 1701, p. 58.

## III

## L'organisation paroissiale

(1701-1723)

Le Seigneur Michel Trottier dit Beaubien, p. 59. — Installation au domaine, p. 59. — Fief Saint-Jean des Ursulines, 13 octobre 1701, p. 59.

## Reprise de la colonisation.

Lacunes des registres, p. 60. — Abbé Léonard Chaigneau, p.s.s., p. 60. — Mariage De Lamirande-De Gerlaise, p. 61. — Jean LeMaitre-Lalongée, p. 61. — Procès Descoteaux-De Lamirande, p. 61. — Procès Beaubien-Poulain de Courval, pour la validité des titres, p. 62. — Pierre Guinard, p. 62. — Père Siméon Dupont, récollet, p. 62. — Première chapelle, 1705, p. 63. — Jean Gausin dit Saint-Germain, p. 63. — Antoine Trottier dit Pombert, p. 63. — La Belle-Pointe, p. 63. — Jean-Baptiste Lesage, p. 64. — Nouvelles concessions, p. 64. — Pierre Brugnion dit Lapierre, fils, p. 64. — Naissances, p. 65. — Achat du domaine seigneurial par Trottier dit Pombert, p. 65. — Nouveau manoir, p. 65. — Jean-Baptiste Papineau, fils d'Anne la Marque, p. 65. — Trois procès intentés par Lechasseur, p. 66. — Mariages d'Antoine de Gerlaise et de Jean-Baptiste Lesage, p. 68. — Le cadastre de Deconagne et l'état de la Seigneurie en 1709, p. 68. — Charles Paillé, p. 69. — Démolés Lechasseur-De

Lamirande, p. 69. — Faits divers, p. 69. — Pierre Trottier dit Valcourt, p. 69. — Le terrain de l'église, p. 70. — Ministère du père Dupont, p. 70. — Voyageurs des Pays d'En-haut, p. 71. — Départ du père Dupont, p. 71.

#### Le règne du père Quintal.

Arrivée du père Augustin Quintal, récollet, p. 71. — Décès de madame Beaubien, p. 72. — Paroisse « de St Antoine », p. 72. — Ouverture des registres paroissiaux, 16 novembre 1714, p. 72. — Décès de madame François Bergeron, p. 72. — Mariage du Seigneur Beaubien, p. 72. — Le père Chérubin Deniau, récollet, 1716, p. 73. — Marie-Josephte Beaubien (Mère Marie-du-Sacré-Cœur, o.s.u.<sup>2</sup>), p. 73. — Départ du Seigneur Beaubien, 1718, p. 73. — Mariage du Sieur Gaillard, p. 74. — Procès-verbal de Collet, 13 février 1721, p. 74. — Territoire de la paroisse, p. 75.

#### La paroisse et ses deuils.

Érection canonique, 20 septembre 1721, et confirmation civile, 3 mars 1722, p. 75. — Premier curé : père Chérubin Deniau, récollet, p. 76. — Décès de Jean de Gerlaise, p. 76. — Françoise Beaubien (Mère Saint-Michel, o.s.u.<sup>3</sup>), p. 76. — Vente de la Seigneurie aux Ursulines de Trois-Rivières, 31 octobre 1722, p. 76. — Contrat de vente, p. 77. — Décès du Sieur Beaubien, p. 77.

### IV

## Les premiers curés résidents

(1723-1760)

Deuxième curé : le père Augustin Quintal, récollet, septembre 1723, p. 79. — La terre de la Fabrique, p. 79.

#### Une organisation progressive.

Église du sud-ouest de la grand-rivière, p. 80. — La population en 1724 : les trois « rangs », p. 80. — Les dix-huit maisons, p. 85. — Les premiers chemins officiels, en 1725, p. 85. — Règlements de voirie, p. 86. — Départ du père Quintal et retour du père Deniau, p. 86. — Troisième curé : le père Salvien Boucher, récollet, novembre 1728, p. 86. — Traiteurs de fourrures, p. 86. — Premier moulin banal, à Chacoura, p. 86. — Décès de Marin Marais, p. 87. — Premier tracé du Chemin du Roy, 1732, p. 87. — Parcours définitif de la route Québec-Montréal, 13 juin 1733, p. 87. — Quatrième curé : le père Jean-Baptiste Lajus, récollet, novembre 1753, p. 89. — Travaux du grand chemin, p. 89. — Cinquième curé : monsieur Jean-Marie Matis, sulpicien, novembre 1734, p. 90. — Décès de madame Jean de Gerlaise, p. 90.

#### Les premiers curés séculiers.

Sixième curé : l'abbé Charles Pocqueleau, prêtre séculier, octobre 1735, p. 90. — Ouverture du Chemin du Roy, p. 91. — Voyageurs de l'Ouest, p. 91. — Septième curé : l'abbé Jacques-Maxime Chefdeville, octobre 1741, p. 91. — Huitième curé : l'abbé Jean-Auguste Mercier, décembre 1743, p. 91. — Voyageurs des Pays d'En-haut, p. 91. — La famille Pierre Gibeau, p. 92. — Développement de la paroisse et des communications, p. 92. — Neuvième curé : l'abbé Joseph-François Youville, octobre 1748, p. 92. — Élection du marguillier Joseph Saucier, p. 93. — Passage de Pierre Kalma, p. 93. — Engagés des Compagnies de traite, p. 93. — Dixième curé : l'abbé Louis-Michel Guay, novembre 1749, p. 93. — Le meunier Jean Duguay et le fermier Augustin Carpentier, p. 94. — Passage de Louis Franquet, p. 94. — Traiteurs de fourrures, p. 94. — Onzième curé : l'abbé Médard Pétrimoult, janvier 1755, p. 95. — Usufruit de la terre de la Fabrique donné au curé, p. 95. — Le Chevalier de la Pause, p. 95. — Procès et exécution de Dominique Ducos pour vol de la Fabrique, p. 96. — Le père Dominique Pétrimoult, récollet, p. 98. — Commerce des fourrures, p. 98. — La conquête de 1760, p. 98.

## V

## Le peuplement définitif

(1761-1786)

Premières mesures des conquérants, p. 99. — Administration judiciaire, p. 99.

## Aux débuts du régime anglais.

Population, p. 99. — État de l'agriculture, p. 99. — Description des habitants, p. 100. — Le moulin seigneurial, p. 100. — Échange de la terre de la Fabrique, p. 101. — Recrutement militaire, p. 101. — Le service des postes, p. 102. — Le Seigneur de Grandpré : Conrad Gagy, p. 102. — Le chirurgien Jean Carles, p. 103. — Construction d'un jubé à l'église, p. 103. — Visite pastorale de Monseigneur Briand, p. 103. — Départ de l'abbé Médard Pétrimoult, p. 103. — Douzième curé : le père Dominique Pétrimoult, récollet, automne 1769, p. 104. — Engagement du sacristain Alexis Caillier, p. 104. — Construction d'une sacristie, p. 104. — Jean-Baptiste Pichet, fermier des Ursulines, p. 105. — Jean-Baptiste Perreault, p. 105. — Daniel Forbes, maître de poste, p. 105. — Mariage Forbes-Pichet, p. 105. — Échange Ursulines-Gagy, p. 107. — Peuplement du nord de la paroisse, p. 107. — Décoration de l'église, p. 107. — Visite pastorale et ordonnances de Monseigneur Briand, p. 107. — Le meunier François Lemaitre-Duhaime, fils, p. 108.

## La guerre de 1775 et ses effets.

L'invasion américaine de 1775, p. 109. — Soldats de la Rivière-du-Loup, p. 109. — Le conflit Gagy-Larose, p. 109. — François Guillot dit Larose et la bataille de Trois-Rivières, p. 109. — Trahison et mort de Larose, p. 111. — Le détachement de Pretorius, p. 112. — Pierre de Sales Laterrière, p. 112. — L'altercation franco-allemande du presbytère, p. 112. — Les loyalistes : George Dame, Henry Tisdale, p. 113. — Honorable George Davidson, p. 114. — Soldats allemands : Heilmann Phineas, le chirurgien Johan-Benjamin Schiller, Paul Chevel, p. 114. — L'état du Chemin du Roy, p. 114. — Le premier pont sur la grand-rivière, 1781, p. 115. — Construction d'une école, p. 115. — Conflit Forbes-Desjarlais, p. 115. — Jean-Baptiste Perreault, fils, p. 116. — Voyageurs de l'Ouest canadien et américain, p. 116. — Desjarlais dit Saint-Amant, prisonnier des Comanches, p. 116. — Constables à l'église, p. 117. — Décès de Conrad Gagy, p. 117. — Difficultés et départ du père Dominique Pétrimoult, p. 117. — Treizième curé : l'abbé Joseph-Laurent Bertrand, juillet 1786, p. 119. — Ses antécédents ; à Yamachiche ; sa personnalité, p. 119. — Sa prise de possession de la cure, p. 119.

## VI

## L'église et le village

(1786-1813)

État de la paroisse, p. 121. — Population protestante, p. 121.

## La localité et ses personnages.

Le grand pont, p. 121. — Nouveau pont de la petite rivière, p. 122. — Les premières rues du village, p. 122. — Passage d'Isaac Weld, p. 123. — Récits de Hugh Gray, p. 123. — État du Chemin du Roy, p. 124. — Excursions de traite, p. 124. — Benjamin Gervais, p. 124. — Antoine Desjarlais, p. 125. — Jean-Baptiste Desmarois, p. 125. — Charles Bellegarde, p. 125. — Jean-Baptiste Lafrenière, p. 125. — Toussaint Lesieur, p. 125. — Étienne Mayrand et son influence, p. 126. — Le docteur Daniel Arnoldi, p. 127. — Nicolas Gorge de Saint-Martin, p. 127. — Maître Louis Loiseau dit Châlons, p. 127. — Maître Antoine Gagnon : sa résidence et sa personnalité, p. 128. — Nouvelles familles anglaises, p. 128. — Les chantres Sicard de Rives, p. 129. — Le sacristain Jean-Baptiste Rivard, p. 129. — François Caron, premier député résident, p. 129.

## La construction de l'église.

Entreprise de la nouvelle église, p. 130. — Requête pour le changement de site, p. 130. — Soumission à l'Évêque, p. 131. — Partis opposés, p. 131. — Décision de Monseigneur Hubert, p. 131. — Hostilité, p. 132. — Achat d'un emplacement central, p. 132. — Reproches de l'Évêque, p. 132. — Le grand vicaire Noizeux chargé de l'affaire, p. 133. — Habileté de ses démarches, p. 133. — Protestations, p. 133. — Règlement de la dispute, p. 134. — Dernières oppositions, p. 134. — Procès-verbal du Grand Vicaire en faveur de la rue Saint-Laurent, p. 134. — Lettres à l'Évêque de Québec, p. 135. — Achat de l'emplacement d'Augustin Harnois, p. 136. — Collaboration de tous, p. 136. — Procès Ursulines-François Dubaïme, p. 136. — Accord Ursulines-Louis Gagy sur la frontière des seigneuries, p. 136. — Le premier vicaire : l'abbé Bélaïr, p. 137. — Faits divers, p. 137. — Début de la construction de l'église, p. 138. — Description, p. 138. — Bénédiction solennelle, 14 novembre 1805, p. 138. — Les bancs de l'ancien jubé, p. 139. — La salle des habitants, p. 139. — État de l'éducation, p. 139. — Visite pastorale de Monseigneur Plessis, p. 139. — Procès au sujet d'un banc à l'église, p. 139. — Achat d'une cloche et ornementation de l'église, p. 140. — Pauvreté de plusieurs familles, p. 140. — Nouveau service de diligence, p. 140. — La guerre de 1812-1813 : participation des paroissiens, p. 140. — Décès de l'abbé Bertrand, 28 octobre 1813, p. 141.

## VII

## Les cadres éclatent

(1813-1836)

Le quatorzième curé : l'abbé Jacques Lebourdais dit Lapierre, 6 novembre 1813, p. 143. — Personnalité et anecdotes à son sujet, p. 143. — Problèmes financiers et scolaires, p. 144.

## Les principaux personnages.

Maître Pierre Bazin, p. 145. — Maître Charles Bazin, p. 145. — Étienne Mayrand nommé député, p. 145. — Autres députés de l'époque, p. 145. — Ordination du premier prêtre né dans la paroisse : l'abbé Michel Ringuet<sup>1</sup>, p. 145. — Les époux Lapolice dans l'Ouest, p. 146. — Louis Picotte, voyageur et député, p. 147. — L'institutrice Burroughs, p. 147. .... Le professeur Ronald McDonald, p. 148. — Le docteur John William Horatio Ferris, p. 148. — Décès du notaire Antoine Gagnon, p. 148. — Maître Charles-Édouard Gagnon et son mariage avec Julia-Jane Durand, p. 148. — Mariage de Reine Harnois et de Lodger Duvernay, p. 149. — Le docteur Louis-Honoré Gauvreau, p. 150. — Le docteur Sexton Francis Augustus Dame, p. 150. — William Hasty, p. 150. — Henry Adams et le moulin du haut de la petite rivière, p. 151. — Léger Lambert, p. 151. — Émèlie Frigon (Sœur Frigon, r.h.s.j.<sup>2</sup>), p. 151.

## La localité et l'église.

Description de la localité par Joseph Bouchette, p. 152. — Parachèvement intérieur de l'église par Urbain Brien dit Desrochers, p. 153. — Échange de vues entre monsieur Lebourdais et Monseigneur Plessis, p. 153. — Charte de la Seigneurie des Ursulines, p. 154. — Visite et ordonnances de Monseigneur Plessis, 13 juin 1819, p. 154. — Tableaux du peintre Remi Audy, p. 154. — Le temple protestant, p. 155. — Les ministres protestants successifs, p. 155. — Scierie de Trueman Kimpton à Hunterstown, p. 156. — Fondateurs de Saint-Guillaume-d'Upton, p. 156. — Achat d'un orgue, p. 156. — L'organiste Zéphirin Gauvreau, p. 156. — Le vicaire Jean-Zéphirin Caron, p. 157. — Travaux à l'église, p. 157. — Description des sculptures, p. 157.

## Les écoles et la population.

Collégiens et étudiantes, p. 158. — Les écoles de la paroisse entre 1822 et 1836, p. 158. — Visite pastorale de Monseigneur Panet, 1829, p. 160. — L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, vicaire, p. 160. — Anecdotes sur la vie au presbytère, p. 161. — Le pont de la grand-rivière,

p. 161. — La navigation sur la rivière du Loup : les bateaux du temps, p. 162. — Recensement et état de la population en 1831; agriculture, artisans et professionnels, p. 162. — Le Moulin Rouge, p. 164. — Abandon du moulin de Chacoura, p. 164. — Épidémie de choléra, p. 164. — Nouvelle érection canonique de la paroisse, p. 164. — Cadastres des Seigneuries, p. 164. — Visite pastorale de Monseigneur Signay, en 1835, p. 165. — Voyage de monsieur Lebourdais en Europe; ses achats à Paris, p. 165. — Érection de la paroisse de Sainte-Ursule, 9 mars 1836, p. 165.

## VIII

## Des personnalités marquantes

(1837-1855)

Les patriotes de 1837, p. 167. — Effervescence à la Rivière-du-Loup, p. 167. — Les élections du 15 mars 1841 et l'intervention des troupes, p. 168.

## Vocations sacerdotales et religieuses.

L'abbé Louis-Alexis Bourret<sup>2</sup>, p. 169. — L'abbé Joseph-Honoré Lemaître-Lottinville<sup>3</sup>, p. 169. — Monseigneur Charles-Olivier Caron, p.a.<sup>4</sup>; sa carrière, p. 169. — L'abbé Thomas Caron<sup>5</sup>; sa carrière, p. 170. — Mathilde Saucier (Mère Saint-André, o.s.n.<sup>5</sup>), p. 170. — Mère Émélie Caron, f.c.s.p.<sup>6</sup>; sa carrière, p. 170. — Julie Caron (Sœur Pierre-Baptiste, f.c.s.p.<sup>7</sup>), p. 171. — Marie-Anne Caron, (Sœur Abraham, f.c.s.p.<sup>8</sup>), p. 171. — Philomène Caron (Sœur Olivier, f.c.s.p.<sup>9</sup>), p. 172. — Marguerite Saucier (Sœur Marie-de-Sainte-Céleste, h.p.<sup>10</sup>), p. 172. — Éléonore Frigon (Sœur Frigon, s.g.m.<sup>11</sup>), p. 172. — Ursule Caron (Sœur Caron, s.g.m.<sup>12</sup>), p. 172. — Adeline Jacques (Sœur Jacques, s.g.m.<sup>13</sup>), p. 172. — Marie-Rose Caron (Sœur Agnès, s.g.m.<sup>14</sup>), p. 173. — Caroline Jacques (Sœur Duhaute, s.g.m.<sup>15</sup>), p. 173. — Marie Jacques (Sœur Alphonse, s.g.m.<sup>16</sup>), p. 173. — Sœur Adèle Coulombe, r.h.s.j.<sup>17</sup>; ses vertus, p. 173.

## Figures laïques remarquables.

Honorable Joseph Bourret, p. 174. — Émigration aux États-Unis, p. 174. — David Desjarlais en Australie, p. 174. — François Boisvert, chef des « Serpents »; rencontre dans l'Ouest américain, p. 175. — Antoine Chrétien, le guérisseur, p. 177. — Le ministre protestant Laurent Rivard, p. 177. — Le fort-à-bras Maxime Lemaître-Duhaime, p. 178. — Raphaël Lambert, p. 178. — Maître Joseph Bourret, p. 178. — Maître Amable-Ambroise Têtreault, p. 178. — Louis Baribeau, p. 179. — L'industriel George Henry Yale, p. 179.

## Événements d'ordre religieux.

L'abbé Louis-Édouard Bois, vicaire, p. 179. — La noble épouse d'un Algonquin, p. 180. — État des écoles en 1838, p. 180. — Les collégiens, p. 181. — Des poêles dans l'église, p. 181. — Le ministre protestant Marcisse Guérout, p. 181. — Visite pastorale et ordonnances de Monseigneur Signay, 17 juin 1840, p. 181. — Difficultés de monsieur Lebourdais, p. 182. — Les confessionnaux et le baptistère, p. 182. — La grande retraite de Monseigneur de Forbin-Janson, p. 182. — Les abbés Louis Marcoux et Charles-Édouard Bélanger, p. 183. — Procès de la Fabrique et construction d'une sacristie, p. 183. — Cour des Commissaires, p. 183. — Nouveaux vicaires, p. 183. — Visite pastorale et recommandations de Monseigneur Signay, en 1845, p. 183. — Chemin de la croix et cloche neuve, p. 184. — L'organiste Léon Caron, p. 184. — De nouveaux jubés, p. 184.

## Progrès administratif et commercial.

Commission scolaire paroissiale et municipalité de comté, 1845, p. 184. — Don d'un site pour le marché par l'Honorable Étienne Mayrand, p. 184. — Le dogme de l'Immaculée Conception, p. 185. — Retraite de tempérance par l'abbé Chiniquy, p. 185. — Les sources de Saint-Léon; description, p. 185. — Développement de la navigation sur la rivière du Loup;

les premiers vapeurs, p. 186. — Exposition agricole, p. 186. — Monsieur Marcoux et « Le Rat », p. 186. — Difficultés scolaires, p. 187. — Monseigneur Turgeon demande la démission du Curé, p. 188. — Faits divers, p. 188. — Érection du diocèse de Trois-Rivières, p. 188. — Visite pastorale de Monseigneur Cooke, 8 juin 1853, p. 188. — Érection du comté de Maskinongé, p. 189. — Constitution du conseil municipal local, p. 189. — Le conseil du comté et le chef-lieu, p. 189.

## IX

## Une ère de progrès

(1855-1870)

Démission de l'abbé Lebourdais, p. 191. — Le quinzième curé : l'abbé Joachim Boucher; péripéties de sa nomination, p. 191. — Démêlés avec Monseigneur Cooke au sujet du cathédralique, p. 192. — Ses antécédents, p. 193.

## Personnages d'Église; citoyens de marque.

Le père Joseph Grenier, s.j.<sup>9</sup>, p. 193. — L'abbé Agapit Legris<sup>7</sup>, p. 194. — L'abbé Thomas Fréchette, ecclésiastique, p. 194. — Le père Maxime-Éphrem Harnois, o.m.i.<sup>8</sup>, p. 194. — L'abbé Isidore Béland<sup>9</sup>, p. 195. — Monseigneur Napoléon Caron, p.a.<sup>10</sup>, p. 195. — L'abbé Alphonse Gauvreau<sup>11</sup>, p. 195. — Georges Damphousse (Frère Salomon-de-Jésus, f.é.c.<sup>1</sup>), p. 195. — Calixte Milot (Frère Simon-de-Marie, f.é.c.<sup>2</sup>), p. 196. — Théophile Chevalier (Frère Vitalic, f.é.c.<sup>3</sup>), p. 196. — Émilie Frigon (Sœur Gravelle, s.g.m.<sup>18</sup>), p. 196. — Sœur Bibiane Dubé, s.g.m.<sup>19</sup>, p. 196. — Marie-Émilie Caron (Sœur Lajoie, s.g.m.<sup>20</sup>), p. 196. — Marie-Célestine Caron (Sœur Saint-Stanislas, s.g.m.<sup>21</sup>), p. 196. — Sophie Bourret (Sœur Sainte-Marie-de-Jésus, c.n.d.<sup>22</sup>), p. 197. — Céline Tessier (Sœur Saint-Barthélemi, c.n.d.<sup>23</sup>), p. 197. — Caroline Barolet (Sœur Saint-Victorin, c.n.d.<sup>24</sup>), p. 197. — Caroline-Luce Caron (Sœur Marie-Isidore, f.c.s.p.<sup>25</sup>), p. 197. — Marie-Louise Caron (Sœur Marie-de-l'Espérance, f.c.s.p.<sup>26</sup>), p. 197. — Sœur Philomène Duguay, f.c.s.p.<sup>27</sup>, p. 197. — Marie-Reine Legris (Sœur Pacifique, f.c.s.p.<sup>28</sup>), p. 197. — Félicité-Eugénie Auger (Mère Saint-Édonard, o.s.u.<sup>29</sup>), p. 198. — Léocadie Lambert (Sœur Marie-de-Sainte-Anastasie, b.p.<sup>30</sup>), p. 198. — Philomène Chrétien (Sœur Marie-de-Saint-Léon, b.p.<sup>31</sup>), p. 198. — Marie-Agnès Barolet (Sœur Marie-Agnès, p.f.s.j.<sup>32</sup>), p. 198. — Ernest Gagnon; sa carrière, p. 198. — Gustave Gagnon; sa carrière, p. 199. — Origine de l'hymne « Ô Canada », p. 199. — Maître Onésime Caron, p. 200. — Le docteur Antoine Lesieur-Desaulniers, p. 200. — Édouard Houde, p. 200. — Lisa Régnière, p. 200. — Joseph Béland, p. 200. — Docteur Augustus Dame, p. 201. — Frank Hughes, p. 201. — Moïse Houde, p. 201. — Louis-Joseph Bourret, p. 202. — Eugène Vadeboncœur, p. 202. — Le docteur Charles Lemaitre-Auger, p. 202. — Maître Alexis Lesieur-Desaulniers, p. 202.

## Premières années de monsieur Boucher.

Amélioration de la place de l'Église, p. 203. — Premier bureau d'enregistrement, etc., p. 203. — Le cathédralique, p. 204. — Visite pastorale et ordonnances de Monseigneur Cooke, en 1857, p. 204. — L'organiste Moïse Saucier, p. 204. — Le député Gauvreau, p. 204. — Le docteur Auger, organiste, et Michel Desrosiers, sacristain, p. 204. — Difficultés de la Fabrique, p. 204. — Construction du Moulin des Américains, p. 205. — La tannerie de Yaletown, p. 205. — Construction d'un palais de justice, rue Notre-Dame, p. 205. — Incendie, et statue de la Vierge, p. 205. — Décès de l'abbé Lebourdais, 23 septembre 1860, p. 206. — Les « constitots », p. 206. — Le « Pont-Blanc », à l'extrémité de la rue Saint-Laurent, p. 206. — Générosité des paroissiens, p. 206. — Élection de Moïse Houde comme député, p. 207. — Érection d'une municipalité scolaire séparée pour le village, 28 octobre 1863, p. 207. — État de l'éducation, p. 207. — L'inspecteur Petrus Hubert, p. 208. — Démolition du Pont-Rouge, p. 208. — État moral des paroissiens, p. 209. — Le télégraphe, 22 mai 1865, p. 209.

## Sous la Confédération.

Maître Alexis Lesieur-Desaulniers élu député provincial, p. 209. — Georges Caron élu député fédéral, p. 209. — Satisfaction de Monseigneur Lafèche, p. 209. — Faits divers, p. 210. — Démarches pour la fondation d'un couvent, p. 210. — Les zouaves pontificaux, p. 210. — Agriculture et industrie; la fonderie Blais, p. 211. — Le palais de justice de la rue Sainte-Élisabeth, p. 211. — La milice, p. 211. — La guerre de 1870, p. 212. — Retour des zouaves, p. 212. — Accidents, p. 213. — Fondation d'une fanfare, p. 213. — Le village à cette époque, p. 213. — La navigation sur la rivière, p. 214. — Un voyage en bateau par Léon Gérin, p. 214.

## X

## Le couvent et la ville

(1871-1879)

Monseigneur Louis-François Lafèche, p. 217.

## Personnalités de tout genre !

Le père Charles-Adélar Barolet, c.s.s.<sup>12</sup>, p. 217. — L'abbé Jean-Baptiste Grenier<sup>13</sup>, p. 218. — L'abbé Joseph-Désiré Houde<sup>14</sup>, p. 218. — Le père Hormisdas Caron, s.j.<sup>15</sup>, p. 218. — L'abbé Hercule Brousseau, ecclésiastique, p. 218. — Le père Hormisdas Ferron, s.j.<sup>16</sup>, p. 219. — Charles Desaulniers (Frère Maximien, f.c.c.<sup>17</sup>), p. 219. — Marie-Ursule Caron (Sœur Aimée-de-la-Providence, f.c.s.p.<sup>33</sup>), p. 219. — Marie-Léonille Caron (Sœur Émélie-du-Sacré-Cœur, f.c.s.p.<sup>34</sup>), p. 219. — Virginie-Azilda Desaulniers (Sœur Ananie, f.c.s.p.<sup>35</sup>), p. 219. — Marie-Anne Caron (Sœur Hormisdas, f.c.s.p.<sup>36</sup>), p. 220. — Marie Tessier (Sœur Saint-Pierre-Nolasque, c.n.d.<sup>37</sup>), p. 220. — Flore Saucier (Sœur Sainte-Aurélie, a.s.v.<sup>38</sup>), p. 220. — Le docteur Louis-Joseph-Alexis Lemaître-Auger, p. 220. — Le docteur Édouard Lesage, p. 220. — Léon Ringuet, p. 220. — Le docteur Joseph-Louis-Léandre Hamelin, p. 221. — Le professeur Alphonse Lavigne, p. 221. — Louis-Frédéric Sansfaçon, p. 221. — Louis Saint-Jean, p. 221. — Édouard Caron, p. 222. — Louise Vanasse dite la Grand'Menaille, p. 222.

## La vie politique; la vie paroissiale.

L'élection de 1871 et la victoire de Moïse Houde, p. 223. — Anecdotes parlementaires, p. 224. — Construction d'un presbytère, p. 224. — Élection fédérale de 1872 et victoire du libéral Louis Boyer, p. 225. — Difficultés de monsieur Boucher, p. 226. — Retraite prêchée par le chanoine Édouard-Charles Fabre, p. 226. — Faits divers, p. 226. — Incendie du Moulin Taylor, p. 226. — Le nouveau presbytère, p. 226. — L'herbe à papier, p. 227. — Hommages pittoresques aux restes de Sir Georges-Étienne Cartier, p. 227. — Monseigneur Tsché, p. 227. — Situation du Curé, p. 228. — Travaux d'Auguste Desrosiers, p. 228. — Libéralité des paroissiens, p. 228. — Faits divers; réélection de Moïse Houde, p. 228.

## Le couvent des Sœurs de l'Assomption.

Fondation du Couvent : 26 août 1875; description, p. 229. — Les débuts, p. 229. — Bénédiction du couvent, 19 juillet 1876, p. 230. — Cession des constituts Lebourdais, p. 230. — Sœur Saint-François-Xavier nommée supérieure; mécontentement de monsieur Boucher, p. 230. — Georgine Saint-Pierre; ses travaux, p. 231. — Fêtes religieuses, p. 232. — École des garçons de la rue Sainte-Marie, p. 232. — Parachèvement du couvent, p. 232.

## Deux années mémorables : 1878-1879.

Apparition d'un journal local : *Le Courrier de Maskinongé*, 7 mars 1878, p. 233. — Élection d'Édouard Caron, m.p.p., p. 233. — Inauguration du chemin de fer, 8 juin 1878, p. 233. — Une nouvelle ère, p. 233. — Voyage de monsieur Boucher et du docteur Dame en Europe, p. 234. — Érection du village en municipalité distincte, 7 août 1878, p. 234. — Le premier

conseil, p. 235. — Élection de Frédéric Houde comme député fédéral; sa personnalité, p. 236. — Retour de monsieur Boucher, p. 236. — Le marché, p. 236. — L'état du village, p. 237. — La « factorie de canelles » de William Laurie, p. 237. — Vie religieuse et économique, p. 237. — La rue de la gare, p. 237. — Vitesse dans les rues, p. 237. — Émigration et industrialisation, p. 238. — L'ouverture d'une fromagerie, p. 238. — Le confit du supplément et de la dime du foin, p. 238. — La navigation et les remorqueurs, p. 239. — Érection de la ville; ordre-en-conseil du 29 mai 1879, p. 239. — La princesse Louise, p. 239. — La naissance de Louiseville, 1<sup>er</sup> janvier 1880, p. 240.

## XI

## L'âge d'or et monsieur Boucher

(1880-1890)

Noes d'or sacerdotales de l'abbé Boucher, p. 241.

## Le Curé et la vie spirituelle.

Les fêtes paroissiales à cette époque, p. 242. — Portrait moral de monsieur Boucher, p. 242. — La vie chrétienne : l'église et les cérémonies, p. 244. — Visites de Monseigneur Lafèche, p. 244. — Les beautés de la nature, p. 244. — L'école des garçons, p. 244. — Les veillées au foyer, p. 245.

## Foisonnement de vocations.

L'atmosphère de ferveur, p. 245. — Première ordination à Louiseville : l'abbé Joseph-André Caron<sup>17</sup>, p. 245. — L'abbé Thomas Ferron<sup>18</sup>, p. 246. — Monseigneur Ferdinand Béland, p.d.<sup>19</sup>, p. 246. — L'abbé Joseph-Ismaël Desaulniers<sup>20</sup>, p. 246. — Monseigneur Louis-Joseph Bourret, p.a.<sup>21</sup>, p. 247. — Le père Charles-Abraham Caron, o.m.i.<sup>22</sup>, p. 247. — L'abbé Ernest Béland<sup>23</sup>, p. 247. — Le père Gédéon Bellemare, o.m.i.<sup>24</sup>, p. 247. — Le chanoine Louis-Félix Richer-Lafèche<sup>25</sup>, p. 248. — Le père Napoléon Desaulniers, c.s.s.r.<sup>26</sup>, p. 248. — Pierre Gravel (Frère Osmund, f.é.c.<sup>5</sup>), p. 248. — François-Xavier Saucier (Frère Noblius, f.é.c.<sup>6</sup>), p. 248. — Arthur Plourde (Frère André-Novatus, f.é.c.<sup>7</sup>), p. 249. — Joseph-Antoine Gravel (Frère Nicetas-de-Jésus, f.é.c.<sup>8</sup>), p. 249. — Louis-Napoléon Jacques (Frère Marie-Joseph, o.f.m.<sup>9</sup>), p. 249. — Agnès Saucier (Sœur Marie-des-Anges, a.s.v.<sup>39</sup>), p. 249. — Arméline Dampouso (Sœur Aimée-de-Jésus, a.s.v.<sup>40</sup>), p. 249. — Oliva Desjarlais (Sœur Marie-du-Carmel, a.s.v.<sup>41</sup>), p. 250. — Édouardina Livernoche (Sœur Marie-de-Lourdes, a.s.v.<sup>42</sup>), p. 250. — Anna Desaulniers (Sœur Saint-Dosithée, a.s.v.<sup>43</sup>), p. 250. — Marie Béland (Sœur Saint-Joachim, a.s.v.<sup>44</sup>), p. 250. — Caroline Béland (Sœur Saint-Henri, a.s.v.<sup>45</sup>), p. 250. — Sœur Élixa-Julie Lafrenière, s.g.m.<sup>46</sup>, p. 251. — Azélie Jacques (Sœur Clermont, s.g.m.<sup>47</sup>), p. 251. — Marie-Agnès-Léontine Jacques (Sœur Dufrost, s.g.m.<sup>48</sup>), p. 251. — Clémentine Jacques (Sœur Gérin, s.g.m.<sup>49</sup>), p. 251. — Sœur Adèle Cloutier, s.g.m.<sup>50</sup>, p. 251. — Marie-Engénie Paquin (Sœur Adilie, f.c.s.p.<sup>61</sup>), p. 252. — Marie-Azilda-Anny Saucier (Sœur Marie-Héloïse, f.c.s.p.<sup>62</sup>), p. 252. — Édouardina-Sméralda Paquin (Sœur Marie-du-Bon-Conseil, f.c.s.p.<sup>63</sup>), p. 252. — Marie-Anne Barolet (Sœur Vitalien, f.c.s.p.<sup>64</sup>), p. 252. — Graziella Lesieur-Desaulniers (Sœur Saint-Stanislas-des-Anges, c.n.d.<sup>65</sup>), p. 252. — Édouardina Lesieur-Desaulniers (Sœur Sainte-Thérèse-de-la-Croix, c.n.d.<sup>66</sup>), p. 252. — Maria Saucier (Sœur Saint-Charles-de-Milau, c.n.d.<sup>67</sup>), p. 252. — Marie-Clémentine Saint-Louis (Sœur Sainte-Anne-du-Temple, c.n.d.<sup>68</sup>), p. 253. — Annie Lanoix (Sœur Marie-Hermile, ss.n.j.m.<sup>69</sup>), p. 253. — Sarah Bastien (Sœur Marie-Vitaline, ss.n.j.m.<sup>70</sup>), p. 253. — Hélène Therrien (Sœur Marie-Anita, ss.n.j.m.<sup>71</sup>), p. 253. — Marie-Aimée-Agnès Caron (Mère Sainte-Ursule, o.s.u.<sup>62</sup>), p. 253. — Marie-Alvina Béland (Mère Marie-de-la-Victoire, o.s.u.<sup>63</sup>), p. 253. — Marie-Eugénie-Auclide Lacerte (Sœur Marie-de-Saint-Barnabé, b.p.<sup>64</sup>), p. 253.

## Les citoyens; la jeune ville.

Le Sénateur J-Hormidas Legris, p. 254. — Amable-Irénée Gravel, p. 254. — Gonzalve Desaulniers, p. 254. — Louis-Henri Mineau, p. 254. — Joseph-Maurice Deléglise, p. 255. —

Maitre Édouard Désy, p. 255. — Joseph-Ovide Lafrenière, p. 255. — Le docteur Louis-Adhelme Plante, p. 255. — Angelbert Beaudoin, p. 255. — Premier Conseil de ville, 12 janvier 1880, p. 256. — L'hôtel des sources de Saint-Léon, p. 256. — Le gaz naturel, p. 256. — Rêve d'un chemin de fer, p. 257. — Nouveau pont sur la grand-rivière, p. 257. — Faits divers, p. 257. — Banque Ville-Marie, p. 257. — Distribution de prix au couvent, p. 257. — Concerts, p. 258. — L'aqueduc, p. 258. — Frank Hughes, organiste, etc., p. 258. — Autre rêve de chemin de fer, p. 259. — Station de pompes, p. 259. — Expansion industrielle, p. 259. — Piste de courses, p. 259. — Municipalisation du pont de la grand-rivière, p. 259. — La milice, p. 259. — Honneurs à monsieur Boucher, p. 260. — Incendie près du couvent, p. 260. — Décès de Frédéric Houde, p. 260. — Élection d'Alexis Lesieur-Desaulniers, m.p., p. 261. — Sœur Sainte-Brigitte, a.s.v., p. 261. — Société de Saint-Vincent-de-Paul, p. 261.

#### Les croix et les œuvres du Curé.

La croix épiscopale, p. 261. — L'affaire Riel, p. 262. — Pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré; guérison, p. 262. — Statistiques paroissiales de 1886, p. 262. — Les faiblesses morales, p. 262. — La fête de la supérieure du couvent, en 1886, p. 263. — L'école des garçons, p. 263. — Nouveau rêve de chemin de fer, p. 263. — Campagne de J.-Hormidas Legris, p. 263. — Monsieur Boucher et la politique, p. 264. — Qualités du Curé, p. 264. — Élection de J.-H. Legris, p. 264. — Annexions à Maskinongé, p. 265. — Faits divers, p. 265. — Le téléphone, 1888, p. 265. — Enquête sur le ministère du Curé, p. 265. — La Saline, p. 266. — Le cimetière Saint-Odilou, p. 266. — Hilaire Ringuet, p. 267. — Confrérie du Très-Saint-Rosaire, p. 267. — Noces de diamant sacerdotales de monsieur Boucher, p. 267.

## XII

### Réalizations tumultueuses

(1890-1897)

Le chanoine J.-Narcisse Tessier nommé administrateur de la paroisse, p. 269.

#### Le chanoine Tessier, vicaire coadjuteur.

Antécédents, p. 269. — Portrait moral, p. 270. — Difficultés presbytérales, p. 270. — La fondation d'un collège et ses problèmes, p. 271. — Monsieur Tessier veut la remise des constituts Lebourdais, p. 271. — L'affaire est portée auprès du Saint-Siège, p. 272. — Arbitrage des Archevêques de Québec et de Montréal, p. 272. — Règlement entre les parties, p. 273. — Monsieur Tessier cherche une autre communauté, p. 273. — Démarches pour un nouveau contrat, p. 274. — Second appel au Saint-Siège, p. 274. — Consultations de monsieur Tessier, p. 274. — Sentence du Saint-Siège contre le Curé, p. 275. — La scierie Lafrenière achetée par Louis Tourville, p. 275. — Independent Matches Co., p. 275.

#### Le chanoine Tessier, curé; le collège.

Nomination du chanoine Tessier comme seizième curé, le 1<sup>er</sup> avril 1891, p. 275. — Regrets de monsieur Boucher, p. 276. — Prélature au chanoine Boucher et retraite au couvent, p. 276. — Reconstruction du presbytère, p. 276. — Un nouveau sacristain, p. 277. — L'Harmonie de Louiseville, p. 277. — Élection des députés J.-H. Legris, m.p., et Hector Caron, m.p.p., p. 277. — Société Saint-Jean-Baptiste, p. 277. — Bénédiction du nouveau presbytère, 24 juin 1892, p. 278. — Début du collège des Frères; démarches préparatoires, p. 278. — Contrat du 11 août 1892 entre la Communauté et la Commission scolaire, p. 279. — Arrivée des trois premiers Frères de l'Instruction chrétienne, p. 279. — Les commencements à l'école des garçons, p. 279. — Montreal Matches Co., p. 280. — Figures nouvelles, p. 280. — Numéro spécial du *Courier de Maskinongé*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 280. — Nouveaux jubés ajoutés à l'église, p. 281. — L'œuvre des Frères, p. 281. — Le canal d'égouts d'Onésime Veillette, p. 281. — Ordination de quatre prêtres, p. 281. — Le procès Hooper, p. 282. — Bénédiction d'un carillon, p. 282. — Ouverture du collège, le 29 janvier 1894, p. 283.

## Activités de tous genres : 1894-1896.

Pont de fer sur la grand-rivière, p. 283. — Fondation de *L'Écho de Louiseville*, 27 avril 1894, p. 283. — Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, p. 283. — Fête de la Saint-Jean-Baptiste en 1894, p. 284. — Bénédiction du collège, 5 août 1894, p. 284. — Décès du frère Pierre-Stanislas, f.i.c., p. 284. — Les sources de Saint-Léon, p. 284. — L'agriculture, la chasse, l'industrie, p. 284. — Activités collégiales, p. 285. — Œuvre de monsieur Tessier et son désir du repos, p. 285. — Grève à l'Independent Matches Co., p. 285. — Vie chrétienne, p. 285. — Monseigneur Lafèche et Sir Wilfrid Laurier, p. 286. — Le collège devient académie, p. 286. — Relique de saint Antoine de Padoue, p. 286. — L'épisode de la « tonne » d'arrosage au Conseil de ville, p. 286. — Dégel de 1895 et inondation de 1896, p. 286. — La navigation sur la grand-rivière, p. 287. — Le *Sainte-Croix*, p. 287. — La fête de saint Antoine en 1896, p. 287. — L'élection fédérale de 1896 et la victoire de J.-H. Legris, p. 287. — Hôtel F.-X. Lafleur, p. 288. — L'eau de Sainte-Ursule, p. 288. — Rumeurs et désappointements, p. 288. — Rue « des Frères », p. 288.

## Figures ecclésiastiques, religieuses, laïques.

L'abbé Honoré Brousseau<sup>27</sup>, p. 289. — L'abbé Arthur Béland<sup>28</sup>, p. 289. — L'abbé Joachim Caron<sup>29</sup>, p. 289. — L'abbé Michel Boucher<sup>30</sup>, p. 289. — Le père Joseph Paillé, o.m.i.<sup>31</sup>, p. 289. — Roch-Robert Roy (Père Marie-Joseph, o.f.m.), p. 290. — Joseph-Édouard Jacques (Frère Pirus-Joseph, f.é.c.<sup>10</sup>), p. 290. — Jean-Baptiste Gélinas (Frère Denis-Antoine, f.i.c.<sup>11</sup>), p. 290. — Eugène Vincent (Frère Edmond-Eugène, f.i.c.<sup>12</sup>), p. 291. — Wilfrid-Laurent Pichette (Frère Laurentius-André, f.i.c.<sup>18</sup>), p. 291. — Donat Lambert (Frère Alfred-Marie, f.i.c.), p. 291. — Marie-Émilina Caron (Mère Saint-Charles, o.s.u.<sup>65</sup>), p. 291. — Marie-Louise Béland (Mère Marie-du-Bon-Conseil, o.s.u.<sup>66</sup>), p. 291. — Marie-Louise-Philomène Caron (Mère Saint-Olivier, o.s.u.<sup>67</sup>), p. 291. — Emma Clermont (Sœur Alphée, f.c.s.p.<sup>68</sup>), p. 292. — Évangéline Saucier (Sœur Marie-Hercule, f.c.s.p.<sup>69</sup>), p. 292. — Marie-Anne-Caroline Clermont (Sœur Alvarez, f.c.s.p.<sup>70</sup>), p. 292. — Virginie Dampousse (Sœur Sainte-Louise, a.s.v.<sup>71</sup>), p. 292. — Azilda Dionne (Sœur Sainte-Émémentienne, a.s.v.<sup>72</sup>), p. 292. — Laura Béland (Sœur Saint-Isidore, a.s.v.<sup>73</sup>), p. 292. — Sœur Oliva Dayon, s.g.m.<sup>74</sup>, p. 293. — Sœur Antoinette Auger, s.g.m.<sup>75</sup>, p. 293. — Louisa Saucier (Sœur de l'Incarnation, c.n.d.<sup>76</sup>), p. 293. — Clémentine Picotte (Sœur Marie-Honorée, b.p.<sup>77</sup>), p. 293. — Clovis Caron, p. 293. — Thomas Mineau, p. 293. — Arthur Lemaitre-Auger, p. 293. — Arthur Lesieur-Dessaulniers, p. 294. — Maladie de Monseigneur Joachim Boucher, p. 294. — Décès et funérailles : 3 et 8 février 1897, p. 295.

## XIII

## Les fruits de la paix

(1897-1914)

Description de la localité au tournant du siècle, p. 297. — Industrie, p. 297. — Illustrations du *Progrès de Louiseville*, p. 297. — Les places publiques, p. 298. — Le marché, p. 298. — La vie au couvent, p. 299. — Le collège, p. 299.

## Une soixantaine de vocations.

L'abbé Olivier Jackson<sup>32</sup>, p. 299. — L'abbé Charles-Olivier Caron<sup>33</sup>, p. 300. — L'abbé Joseph-Gérin Gélinas<sup>34</sup>, p. 300. — L'abbé Arthur Gélinas<sup>35</sup>, p. 300. — L'abbé Pierre-Albert Bérard<sup>36</sup>, p. 301. — L'abbé Joseph-Charles Grenier<sup>37</sup>, p. 301. — L'abbé Antoine L. Auger<sup>38</sup>, p. 301. — L'abbé Clovis Paillé<sup>39</sup>, p. 301. — L'abbé Alphonse Caron<sup>40</sup>, p. 301. — Le père Hector Dubé, o.m.i.<sup>41</sup>, p. 302. — Le père Joseph Caron, o.m.i.<sup>42</sup>, p. 302. — Le père Alide Béland, o.m.i.<sup>43</sup>, p. 302. — Le père Pierre Pépin, o.m.i.<sup>44</sup>, p. 302. — Le père Joseph Gravel, o.m.i.<sup>45</sup>, p. 303. — Joseph-Alphonse Clément (Frère Similien-Pierre, f.i.c.<sup>14</sup>), p. 303. — Donat Durand (Frère Donat-Alphonse, f.i.c.<sup>15</sup>), p. 303. — Auguste Corceau (Frère Bernardin-Auguste, f.i.c.<sup>16</sup>), p. 303. — Éphrem-Ernest Deléglise (Frère Irénée-Maurice, f.i.c.<sup>17</sup>), p. 303. — Léo-Émery

Dalphon (Frère Enchariste-de-Jésus, f.i.c.<sup>18</sup>), p. 303. — Marie-Flore Chevalier (Mère Hercule-Marie, a.s.v.<sup>78</sup>), p. 303. — Zélia Frigon (Sœur Marie-Madeleine, a.s.v.<sup>79</sup>), p. 304. — Anna Célinas (Sœur Aimée-du-Sacré-Cœur, a.s.v.<sup>80</sup>), p. 304. — Bernadette Lambert (Sœur Sainte-Euphrosine, a.s.v.<sup>81</sup>), p. 304. — Marie-Eugénie Chevalier (Sœur Saint-Jean-de-Matha, a.s.v.<sup>82</sup>), p. 304. — Marie-Louise Gravel (Sœur Gertrude-de-l'Eucharistie, a.s.v.<sup>83</sup>), p. 304. — Marie-Louise Caron (Mère Saint-Herménégilde, o.s.u.<sup>84</sup>), p. 304. — Marie-Anne Caron (Mère Sainte-Mechtilde, o.s.u.<sup>85</sup>), p. 304. — Théodora Martin (Mère Saint-David, o.s.u.<sup>86</sup>), p. 304. — Rosanna Livernoche (Mère Marie-Réparatrice, o.s.u.<sup>87</sup>), p. 305. — Elmina Saucier (Mère Saint-Ephrem, o.s.u.<sup>88</sup>), p. 305. — Émélie Paquin (Mère Marie-Joseph-de-Saint-François, clarisse<sup>89</sup>), p. 305. — Albina Paquin (Mère Marie-du-Carmel, o.s.u.<sup>90</sup>), p. 305. — Maria Paquin (Mère Marie-de-l'Incarnation, o.s.u.<sup>91</sup>), p. 305. — Marie-Louise Gélina (Sœur Anne-Catherine, f.c.s.p.<sup>92</sup>), p. 305. — Marie-Louise Leclerc (Sœur Georgia, f.c.s.p.<sup>93</sup>), p. 305. — Marie-Anne Paillé (Sœur Marie-Liguori, f.c.s.p.<sup>94</sup>), p. 305. — Émélie Saucier (Sœur Émélie-Caron, f.c.s.p.<sup>95</sup>), p. 305. — Cécile Villeneuve (Sœur Isabelle-des-Anges, f.c.s.p.<sup>96</sup>), p. 306. — Marie-Rose Béland (Sœur Alvarez, f.c.s.p.<sup>97</sup>), p. 306. — Bibiana Saucier (Sœur Marie-Adilie, ss.n.n.j.m.<sup>98</sup>), p. 306. — Marie Legris (Sœur Marie-Geneviève-de-Paris, ss.n.n.j.m.<sup>99</sup>), p. 306. — Valentine Leblanc (Sœur Marie-Laure, ss.n.n.j.m.<sup>100</sup>), p. 306. — Évangéline Saucier (Sœur Marie-Félicien, ss.n.n.j.m.<sup>101</sup>), p. 306. — Bernadette Martin (Sœur Marie-des-Martyrs, ss.n.n.j.m.<sup>102</sup>), p. 306. — Cécile Paillé (Sœur Marie-Lauriana, ss.n.n.j.m.<sup>103</sup>), p. 306. — Blanche Lupien (Sœur Sainte-Épiphanie, c.n.d.<sup>104</sup>), p. 306. — Cécile Saucier (Sœur Sainte-Séverine, c.n.d.<sup>105</sup>), p. 307. — Alice Saucier (Sœur Saint-Bernard-de-la-Croix, c.n.d.<sup>106</sup>), p. 307. — Marie Lessard (Sœur Marie-de-Sainte-Eugénie, b.p.<sup>107</sup>), p. 307. — Emma Caron (Sœur Marie-de-Sainte-Colombe, b.p.<sup>108</sup>), p. 307. — Marie-Anne Caron (Sœur Marie-Gertrude-du-Sacré-Cœur, b.p.<sup>109</sup>), p. 307. — Elmaire Caron (Sœur Marie-Raphaël-de-la-Providence, b.p.<sup>110</sup>), p. 307. — Flore Livernoche (Sœur Marie-du-Saint-Rédempteur, préc.s.<sup>111</sup>), p. 307. — Cora Livernoche (Sœur Marie-du-Saint-Rédempteur, préc.s.<sup>112</sup>), p. 307. — Blanche Tessier (Sœur Marie-Hermann, r.j.m.<sup>113</sup>), p. 307. — Cécile Caron (Sœur Saint-Frédéric, r.j.m.<sup>114</sup>), p. 308. — Marie-Antoinette Ferron (Sœur Marie-Saint-François-de-Sales, s.s.j.<sup>115</sup>), p. 308. — Sœur Antonia Doyon, s.g.m.<sup>116</sup>, p. 308. — Sadie Béland (Sœur Marie-de-l'Eucharistie, p.f.m.<sup>117</sup>), p. 308.

#### Des personnalités, des originaux, une prédestinée !

J.-Édouard Béland, p. 308. — Isaac Ciguère, p. 309. — Joseph Pichette, p. 309. — Joseph Labonté, p. 309. — Georges Lafontaine, p. 309. — J.-Raoul Côté; première automobile, p. 310. — Maître J.-Alfred Désy, p. 310. — Michel Côté, p. 310. — Maître J.-Adrien Coutu, n.p., p. 310. — Rodolphe Tourville, p. 311. — Le peintre Alexander Shilling, p. 311. — La Quioute, p. 312. — Pacaud, p. 312. — Tit-Blanc, p. 312. — Cadet, p. 312. — Rose-de-Lima Cartier, p. 313.

#### Le tournant du siècle : 1897-1903.

Tiers-Ordre de Saint-François, p. 314. — Association des Dames charitables, p. 314. — Décès de Monseigneur Lafèche, p. 314. — Succès du couvent, etc., p. 314. — Fin de l'hôtel de Saint-Léon, p. 315. — Sacre de Monseigneur F.-X. Cloutier, p. 315. — Guerre du Transvaal, p. 315. — Agriculture, p. 315. — Collision mortelle, p. 315. — Les automobiles, p. 315. — Mirage de l'Alaska, p. 316. — Succès du collège, p. 316. — Réélection de J.-H. Legris et d'Hector Caron en 1900, p. 316. — Fanfare Saint-Antoine-de-Padoue, p. 316. — Terrain de l'Exposition, p. 316. — Scierie Dansereau, p. 317. — Club social, p. 317. — J.-H. Legris nommé Sénateur, p. 317. — Catastrophes, p. 317.

#### Dissensions, revers et progrès : 1904-1914.

Joseph Labonté, maire de la ville, p. 317. — Georges Lafontaine, député provincial, p. 318. — Gros incendies, etc., p. 318. — Le gaz naturel, p. 319. — L'externat féminin, p. 319. — Divers, p. 319. — Edmond Saucier, p. 320. — Quai du gouvernement, p. 320. — Nouvelles attaches de chevaux, p. 320. — La terre de la Fabrique, p. 320. — Les salariés de la Fabrique, p. 320. — Situation économique, p. 321. — Sœur Sainte-Irène, a.s.v., p. 321. — Les Franco-Américains

du Maine, p. 321. — Élection de Clovis Caron, maire, et de Rodolphe Tourville, m.p.p., p. 321. — Ordination sacerdotale, p. 322. — Municipalisation de l'aqueduc, p. 322. — Chemiserie Balacam, p. 322. — Conflagration, p. 322. — Canal d'égouts, p. 322. — Électricité, p. 322. — Nouveau bureau de poste, p. 323. — La guerre mondiale : militaires de Louiseville, p. 323. — Projet d'une nouvelle église, p. 323.

## XIV

## L'église neuve et l'incendie

(1915-1926)

Décision de construire une église neuve, p. 325.

## Vocations d'Église; notabilités laïques.

L'abbé Joseph Damphousse<sup>46</sup>, p. 325. — L'abbé Antonin Saint-Louis<sup>47</sup>, p. 325. — L'abbé Donat Picotte<sup>48</sup>, p. 326. — Valérien Bélanger (Père Frédéric, o.f.m.<sup>49</sup>), p. 326. — Le père Gérald Lesage, o.m.i.<sup>50</sup>, p. 326. — Le père Albert Bellemare, s.j.<sup>51</sup>, p. 326. — Le père Lucien Pépin, o.m.i.<sup>52</sup>, p. 327. — Le père Clovis Lesage, p.s.m.<sup>53</sup>, p. 327. — Le père Louis-Philippe Rousseau, o.p., p. 327. — Elphège Béland (Frère Urbain, o.f.m.<sup>19</sup>), p. 327. — Lucien Caron (Frère Georges-Marie, f.i.c.<sup>20</sup>), p. 327. — Henri Paquin (Frère Wilfrid-Joseph, f.i.c.<sup>21</sup>), p. 327. — Lucien-Victor Paquin (Frère Pierre-Henri, f.i.c.<sup>22</sup>), p. 328. — Joseph Houde (Frère Adélarde, f.i.c.<sup>23</sup>), p. 328. — Honoré-Donat Desjardins (Frère Raymond-Basilide, f.i.c.<sup>24</sup>), p. 328. — Oscar-Léonile Milot (Frère Michel-Georges, f.é.c.<sup>25</sup>), p. 328. — Bernardin Milot (Frère Marie-Ambroise, f.é.c.<sup>26</sup>), p. 328. — Alice Gravel (Sœur Saint-Angelbert, a.s.v.<sup>118</sup>), p. 328. — Maria Gravel (Sœur Marie-Adélarde, a.s.v.<sup>119</sup>), p. 328. — Noélie Pichette (Sœur Aimée-des-Ange, a.s.v.<sup>120</sup>), p. 329. — Alice Plante (Sœur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, a.s.v.<sup>121</sup>), p. 329. — Régina Gravel (Sœur Stanislas-de-l'Assomption, a.s.v.<sup>122</sup>), p. 329. — Angéline Gravel (Sœur Aimée-de-l'Enfant-Jésus, a.s.v.<sup>123</sup>), p. 329. — Juliette Vadeboncœur (Sœur Saint-Jean-du-Divin-Cœur, a.s.v.<sup>124</sup>), p. 329. — Éva Turgeon (Sœur Louise-du-Sacré-Cœur, a.s.v.<sup>125</sup>), p. 329. — Marie-Rose Pépin (Sœur Charles-de-Jésus, a.s.v.<sup>126</sup>), p. 329. — Marie-Blanche Béland (Sœur Thérèse-de-l'Assomption, a.s.v.<sup>127</sup>), p. 329. — Éméria Frigon (Mère Marie-des-Neiges, o.s.u.<sup>128</sup>), p. 329. — Évangéline Saint-Pierre (Mère Saint-Grégoire, o.s.u.<sup>129</sup>), p. 330. — Aurore Saint-Pierre (Mère Saint-Jacques, o.s.u.<sup>130</sup>), p. 330. — Albertine Dauplaise (Mère Saint-Thomas, o.s.u.<sup>131</sup>), p. 330. — Marie-Ange-Clercé Frigon (Mère Sainte-Colombe, o.s.u.<sup>132</sup>), p. 330. — Marie-Laure Sylvestre (Sœur Olivier-d'Ancône, f.c.s.p.<sup>133</sup>), p. 330. — Antoinette-Yvonne Béland (Sœur Alvarez, f.c.s.p.<sup>134</sup>), p. 330. — Marie-Laure Saint-Louis (Sœur Amanda-Marie, f.c.s.p.<sup>135</sup>), p. 330. — Antoinette Saucier (Sœur Sainte-Maria, c.n.d.<sup>136</sup>), p. 330. — Joséphine Saucier (Sœur Saint-Édouard-de-la-Charité, c.n.d.<sup>137</sup>), p. 330. — Claire Caron (Sœur Marie-de-Sainte-Victoire, b.p.<sup>138</sup>), p. 330. — Marie-Ange Desrosiers (Sœur Marie-de-Saint-Léopold, b.p.<sup>139</sup>), p. 331. — Auringa Caron (Sœur Marie-Flavie-Domitille, ss.nn.j.m.<sup>140</sup>), p. 331. — Germaine Teasdale (Sœur Marie-Adrien-du-Sacré-Cœur, ss.nn.j.m.<sup>141</sup>), p. 331. — Sœur Etwilda Milot, r.h.s.j.<sup>142</sup>, p. 331. — Antoinette Béland (Sœur Marguerite-Marie, préc.s.<sup>143</sup>), p. 331. — Léa Béland (Sœur Marie-de-Sainte-Praxède, s.m.r.<sup>144</sup>), p. 331. — Martine Fortin (Sœur Joseph-Marie-du-Saint-Sacrement, s.s.s.<sup>145</sup>), p. 331. — Honorable Louis-Joseph Thisdel, p. 331. — Charles-Édouard Martin, p. 332. — Le docteur Agapit Legris, p. 332. — Napoléon Pagé, p. 332. — Olivier Mineau, p. 332. — Alphonse Lamy, p. 332. — Joseph Milette, p. 332. — Thomas Jacques, p. 333. — Le docteur Réginald Lindsay, p. 333. — Maître J.-Alphonse Ferron, n.p., p. 333. — Le docteur Lucien Plante, p. 334. — Honorable Henri Béland, p. 334. — Antoni Lesage, p. 334. — Sénateur J.-A. Lesage, p. 334. — Juge Joseph-A. Legris, p. p. 335.

## Dernières années de M. Tessier : 1915-1920.

Cession du collège aux Frères, p. 335. — Visite de Monseigneur F.-X. Cloutier au couvent, p. 335. — Externat des garçons, p. 335. — Macadamisation de la route Québec-Montréal, p. 335.

— Famille Xavéri Lesage, p. 336. — Chapelle temporaire, p. 336. — Préliminaires de la construction de l'église, p. 336. — Coût élevé, p. 336. — Nomination des syndics, p. 337. — Architecte Pierre Lévesque; entrepreneur Joseph Couture, p. 337. — Cinéma Béland, p. 338. — Monseigneur Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, p. 338. — Séance en l'honneur de monsieur Tessier, p. 338. — Rôle de répartition, p. 338. — Bénédiction de la pierre angulaire de l'église, p. 339. — Service d'autobus Louiseville-Trois-Rivières, p. 339. — Les travaux de l'église sont suspendus, p. 339. — Le nouveau palais de justice, rue Saint-Marc, p. 340. — Heure estivale, p. 340. — Retour d'exil du docteur Henri Béland, p. 340. — Grippe espagnole, p. 341. — Reprise de la construction de l'église, p. 341. — Changement d'entrepreneur, p. 341. — Monseigneur Béliveau, p. 342. — Maladie de monsieur Tessier, p. 342. — Décès et funérailles, 2 et 5 juin 1920, p. 342.

#### Le chanoine Boulay (1920-1924); le chanoine Dusablon.

Le dix-septième curé : le chanoine François Boulay, p. 342. — La Saint-Jean-Baptiste, p. 343. — Accident à l'église, p. 343. — Monseigneur Ovide Charlebois, o.m.i., p. 343. — Le premier radio, au collège, p. 344. — Bénédiction de l'église, 13 juin 1921, p. 344. — Premiers offices, p. 344. — Description générale de l'église, p. 345. — Monseigneur Pietro di Maria, délégué apostolique, p. 346. — Philippe Boucher, maître de poste, p. 346. — Congrégation des Enfants de Marie, p. 346. — L'abbé Josaphat Rinfret, vicaire, p. 346. — Hôtel Canada, p. 346. — Congrès d'Industrie laitière, p. 346. — Départ de monsieur Boulay, p. 347. — Le dix-huitième curé : l'abbé Louis-Arthur Dusablon, p. 347. — Ses initiatives, p. 347. — Canoncat, p. 347. — Son zèle, p. 347. — Mutations et transactions, p. 348. — The St. Lawrence Paper Mills, p. 348. — Retraite fermée, p. 348. — Tremblement de terre, p. 348. — Restauration de la vieille chaire, p. 348. — Cinquantenaire du couvent, p. 349. — Visite du Délégué Apostolique, p. 349. — Charles-Édouard Martin élu maire de la ville, p. 349. — Éphrem Lebel, p. 349. — Ferveur paroissiale, p. 349. — Edmond Paul, sacristain, p. 350. — Fondation de l'Hospice de la Providence, le 3 mai 1926, p. 350. — Débuts et difficultés, p. 350. — Incendie de l'église, 14 août 1926, p. 350.

## XV

### Une administration avisée

(1926-1939)

Le dimanche 15 août 1926 : en plein air, p. 351. — Perte irréparable, p. 351. — Trésors de l'ancienne église, p. 352. — Chapelle temporaire à l'École Tessier, p. 352. — Situation financière, p. 353.

#### Prêtres, Pères, Frères, Sœurs.

L'abbé Marcel Desaulniers<sup>54</sup>, p. 353. — L'abbé Albert Desjarlais<sup>55</sup>, p. 353. — L'abbé Léo Béland<sup>56</sup>, p. 353. — L'abbé Maurice Saucier<sup>57</sup>, p. 353. — Le père Rémi Bellemare, c.s.s.r.<sup>58</sup>, p. 354. — Le père Marcel Lupien, c.s.s.r.<sup>59</sup>, p. 354. — Le père Jacques-Aimé Lambert, c.s.s.r.<sup>60</sup>, p. 354. — Le père Isidore Béland, c.s.s.r.<sup>61</sup>, p. 354. — Le père Charlemagne Jacques, o.m.i.<sup>62</sup>, p. 354. — Le père Sylvio Lesage, o.m.i.<sup>63</sup>, p. 355. — Le père Germain Lesage, o.m.i.<sup>64</sup>, p. 355. — Le père Gaston Pagé, s.s.a.<sup>65</sup>, p. 355. — Le père Jean-Paul Coutu, c.s.v.<sup>66</sup>, p. 355. — Wilfrid Bellemare (Frère Dositée-Joseph, f.i.c.<sup>27</sup>), p. 355. — Gaston Charette (Frère Donatien-Maurice, f.i.c.<sup>28</sup>), p. 356. — Roland Chevalier (Frère André-Jean, f.i.c.<sup>29</sup>), p. 356. — Frère J.-Édouard Frigon, c.s.c.<sup>30</sup>, p. 356. — Frère Irénée Lambert, o.m.i.<sup>31</sup>, p. 356. — Lucien Lemay, l.o.s.t., p. 356. — Frère Bertrand Cloutier, c.s., p. 356. — Albertine Gravel (Sœur Sainte-Oliva, a.s.v.<sup>146</sup>), p. 357. — Éliane Lesage (Sœur Éliane-du-Sacré-Cœur, a.s.v.<sup>147</sup>), p. 357. — Flore Lamy (Sœur Sainte-Thaïs, a.s.v.<sup>148</sup>), p. 357. — Marie-Reine Gravel (Sœur Alice-de-l'Eucharistie, a.s.v.<sup>149</sup>), p. 357. — Marguerite-Marie Lefrançois (Sœur Georges-Élisée, a.s.v.<sup>150</sup>), p. 357. — Yvette Lesage (Sœur Thérèse-du-Sacré-Cœur, a.s.v.<sup>161</sup>), p. 357. — Léa Gravel (Sœur Sainte-Liliane, a.s.v.<sup>152</sup>), p. 357. — Yvonne Volsard (Sœur Marie-Anne-du-

Sacré-Cœur, a.s.v.<sup>153</sup>), p. 357. — Marie Pichette (Sœur Gérard-de-la-Croix, a.s.v.<sup>154</sup>), p. 357. — Germaine Paquin (Sœur Germaine-des-Anges, a.s.v.<sup>155</sup>), p. 358. — Noëlysse Intras (Sœur Marie-des-Martyrs, f.c.s.p.<sup>156</sup>), p. 358. — Yvette-Léa Milette (Sœur Céline-de-la-Présentation, f.c.s.p.<sup>157</sup>), p. 358. — Laura Lambert (Sœur Germaine-Victoire, f.c.s.p.<sup>158</sup>), p. 358. — Marie-Jeanne Vallières (Sœur Madeleine-de-la-Rédemption, f.c.s.p.<sup>159</sup>), p. 358. — Marcelle Béland (Sœur Emmanuel, f.c.s.p.<sup>160</sup>), p. 358. — Victoria-Éva Saint-Louis (Sœur Arthur-Émilien, f.c.s.p.<sup>161</sup>), p. 358. — Jeanne Giguère (Sœur Lucien-Maurice, f.c.s.p.<sup>162</sup>), p. 358. — Corona Teasdale (Sœur Marie-Claire-Éva, ss.n.n.j.m.<sup>163</sup>), p. 358. — Éva Teasdale (Sœur Marguerite-de-Notre-Dame, ss.n.n.j.m.<sup>164</sup>), p. 359. — Adrienne Coutu (Sœur Marie-Cécile-Hélène, ss.n.n.j.m.<sup>165</sup>), p. 359. — Gabrielle Savoie (Sœur Marie-de-Jésus, ss.n.n.j.m.<sup>166</sup>), p. 359. — Bernadette Cloutier (Sœur Marie-Florez, ss.n.n.j.m.<sup>167</sup>), p. 359. — Sœur Colombe Lesage, s.g.m.<sup>168</sup>, p. 359. — Sœur Claire Lesage, s.g.m.<sup>169</sup>, p. 359. — Marie-Diana Paquin (Sœur Marie-Agathe-de-Jésus, f.j.<sup>170</sup>), p. 359. — Gertrude Boisseau (Sœur Alberta-Marie, f.j.<sup>171</sup>), p. 359. — Marie-Blanche-Corinne Guimond (Sœur André-Marie, p.f.m.<sup>172</sup>), p. 359. — Germaine-Gertrude Bergeron (Sœur Marie-Gertrude-du-Saint-Esprit, p.f.m.<sup>173</sup>), p. 359. — Marie-Jeanne Mineau (Sœur Saint-Jean-de-la-Miséricorde, c.n.d.<sup>174</sup>), p. 360. — Marie-Florence Frigon (Mère Saint-Charles-Garnier, o.s.u.<sup>175</sup>), p. 360. — Régina Caron (Sœur Marie-Thérèse-d'Alençon, b.p.<sup>176</sup>), p. 360. — Lucille Ricard (Sœur Saint-Charles-Édouard, p.s.s.f.<sup>177</sup>), p. 360. — Marie Lambert (Sœur Saint-Laurent, s.j.m.<sup>178</sup>), p. 360.

#### Personnalités civiles.

Paul Caron, m.p.p., p. 360. — Alexandre Béland, p. 361. — Maître Paul-N. Vanasse, p. 361. — Maître J.-Miville Lesage, c.r., p. 361. — J.-Edmond Turgeon, p. 361. — Jérémie L.-Desaulniers, p. 361. — J.-Willie Gagnon, p. 362. — Maître Émile Ferron, m.p., p. 362. — Le docteur Rodrigue Latourelle, p. 362. — L'agronome Roland Brassard, p. 362. — Le docteur Avellin Dalcourt, p. 363. — Honorable Émile Lesage, p. 363. — William Houde, p. 363. — Maître Hamilton Heaton, p. 363. — Léo Laurent, p. 363. — Alide Lescadres, p. 364.

#### Le chanoine Dusablon et l'église : 1926-1930.

Préliminaires pour la reconstruction de l'église, p. 364. — Nomination des syndics, p. 365. — L'abbé Lucien Paquin, vicaire, p. 365. — Élection de J.-Willie Gagnon, m.p.p., p. 365. — Travaux à l'église, p. 365. — Bénédiction de l'église, 14 octobre 1928, p. 366. — Ameublement de l'église, p. 366. — Bénédiction des cloches, p. 366. — Vente de la Seigneurie des Ursulines à Z. Forest, n.p., p. 367. — Monseigneur O. Charlebois, o.m.i., p. 367. — Visite pastorale de Monseigneur A.-O. Comtois, p. 367. — Bénédiction de l'orgue, p. 368. — Nouveaux prêtres, p. 368. — Cinéma « Nouveauté », p. 368. — Banque de Montréal, p. 368. — Décès du chanoine Dusablon, 20 janvier 1930, p. 369.

#### Messieurs les curés Panneton et Baril : 1930-1939.

Le dix-neuvième curé : l'abbé Georges-Élisée Panneton, 20 février 1930, p. 369. — Ses antécédents, p. 369. — Élection de L.-J. Thisdel, m.p.p., p. 370. — L'Associated Textiles, p. 370. — Les égouts de la rue Saint-Laurent, p. 370. — Les attaches de chevaux, p. 370. — Divers, p. 371. — Éclipse de soleil, p. 371. — Démission du chanoine Georges-Élisée Panneton et retraite à l'Hospice, p. 371. — Le vingtième curé : l'abbé Donat Baril, p. 372. — Antécédents, p. 372. — *La Vie paroissiale à Louiseville*, p. 373. — Vente de la Seigneurie Forest à maître C. Bourgeois, p. 373. — Faits divers, p. 373. — La croix de Cartier, p. 373. — Monseigneur A.-O. Comtois, évêque de Trois-Rivières, p. 374. — Syndicats ouvriers, p. 374. — Administration de la Fabrique, p. 374. — École anglaise, p. 374. — Élection de maître Émile Ferron, m.p., p. 374. — Divers événements, p. 374. — Collision causant vingt-deux morts, p. 375. — Élection de Paul Caron, m.p.p., p. 375. — Le parc municipal, p. 375. — La terre de la Fabrique, p. 376. — Chevaliers de Colomb, p. 376. — Canoniat de l'abbé Baril, p. 376. — Associations diverses, p. 376. — Syndicats catholiques, p. 376. — Fête de la Saint-Jean-Baptiste 1939, p. 376. — Passage du roi George VI et de la reine Elizabeth, p. 376.

## XVI

## La guerre et la prospérité

(1939-1951)

La guerre mondiale, p. 379.

## Clercs, religieux, laïcs.

L'abbé Camille Desjarlais<sup>67</sup>, p. 379. — L'abbé Paul-Arthur Trépanier<sup>68</sup>, p. 379. — L'abbé Robert Caron<sup>69</sup>, p. 380. — Monsieur Gaétan Gravel, p.s.s.<sup>70</sup>, p. 380. — L'abbé Armand Boisvert, p.m.e.<sup>71</sup>, p. 380. — Le père Florent Sylvestre, o.f.m.<sup>72</sup>, p. 380. — Le père Marcel Picotte, o.m.i.<sup>73</sup>, p. 380. — René Frigon (Frère Émile-Jean, f.i.c.<sup>32</sup>), p. 380. — Jules Paré (Frère Jules-Raymond, f.i.c.<sup>33</sup>), p. 381. — Guy Lambert (Frère Laurent-Guy, f.i.c.<sup>34</sup>), p. 381. — Louis-Jules Deschênes (Frère Sylvio, o.f.m.cap.<sup>35</sup>), p. 381. — Frère Lucien Grenier, f.s.c.<sup>36</sup>, p. 381. — Gabrielle Gravel (Sœur Pierre-de-la-Croix, f.c.s.p.<sup>179</sup>), p. 381. — Thérèse Bellemara (Sœur Albert-du-Sacré-Cœur, f.e.s.<sup>180</sup>), p. 381. — Lise Gagnon (Sœur Marie-de-la-Compassion, f.c.s.p.<sup>181</sup>), p. 381. — Fleurette Saint-Louis (Sœur Marie-Alice, f.c.s.p.<sup>182</sup>), p. 381. — Jeannette Gravel (Sœur Antoni, f.c.s.p.<sup>183</sup>), p. 381. — Bernadette-Adrienne Guimond (Mère Sainte-Claire-d'Assise, o.s.u.<sup>184</sup>), p. 382. — Pauline Sylvestre (Mère Saint-Élisée, o.s.u.<sup>185</sup>), p. 382. — Jeanine Lesage (Sœur Jeanne-du-Crucifix, a.s.v.<sup>186</sup>), p. 382. — Simonne Tousignant (Sœur Marie-Anne-de-l'Enfant-Jésus, s.s.a.<sup>187</sup>), p. 382. — L'abbé Josaphat Dalcourt, p. 382. — Jean-Jacques Gravel, p. 382. — Maître Germain Caron, m.p.p., p. 382. — Maître René-R. Bêland, n.p., p. 383. — Marc Paul, p. 383. — Albert Milot, p. 383. — Hector Lesage, p. 383. — Joseph-H. Giguère, p. 383. — Russell Trépanier, p. 384. — Jeunes littérateurs, p. 384. — Lucien Arsenault, p. 384.

## Pendant le conflit mondial : 1939-1945.

Rénovation du cimetière, p. 385. — Nouvelle route Québec-Montréal, p. 385. — Nouveau pont sur la grand-rivière, p. 385. — Événements politiques et religieux, p. 385. — Mariages de guerre, p. 386. — La « Linerie », p. 386. — Monseigneur Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, p. 386. — Progrès scolaires dans la ville, p. 386. — Visites militaires, p. 387. — Associations nouvelles, p. 388. — Surplus financier de la Fabrique, p. 388. — Agrandissement à l'Hospice, p. 388. — Charles Desjarlais, p. 388. — L'Honorable Louis-Joseph Thiel, p. 388. — Chambre de Commerce des Jeunes; Caisse populaire, p. 388. — Fête du Travail 1943, p. 389. — Cinquantenaire du collège, p. 389. — Concert de Russell Trépanier, p. 389. — Population dépassant les 5.000 âmes, p. 389. — Félicitations à la Fabrique, p. 389. — L'abbé Raymond Langevin, p. 390. — École ménagère moyenne, p. 390. — L'Œuvre des Terrains de Jeux, p. 390. — Événements musicaux, p. 390. — Élection de maître Germain Caron, m.p.p., p. 391. — Décès du père Marcel Lupien, c.s.s.r., en Indochine, p. 391. — Décès de l'abbé Josaphat Dalcourt au champ d'honneur, p. 391. — Fin de la guerre, p. 392. — L'odyssée du soldat Jean-Jacques Gravel, p. 392. — Les héros louisvilliens, p. 393.

## Le renouveau de l'après-guerre : 1945-1951.

Divers, p. 394. — Décès de l'abbé Louis Marchildon, vicaire, p. 394. — Entretien hivernal de la route nationale, p. 394. — Décision de terminer l'église, p. 394. — Monseigneur Maurice Roy, évêque de Trois-Rivières, p. 394. — Professionnels à l'honneur, p. 395. — Les écoles de la campagne, p. 395. — Les quintuplettes Dionne, p. 395. — Parc de l'Œuvre des Terrains de Jeux, p. 395. — Gérance municipale, p. 395. — Air-Cell Insulation, p. 395. — Difficultés syndicales, p. 396. — Monseigneur Georges-Léon Palletier, évêque de Trois-Rivières, p. 396. — Événements sociaux, p. 396. — *L'Écho de Saint-Justin* devient *L'Écho de Louiseville*, p. 396. — *Le Progrès de Louiseville*, p. 396. — Rapport de la ville, p. 397. — Chorale du docteur Dalcourt, p. 397. — Les Compagnons de Saint-Antoine, p. 397. — Société de concerts, p. 397. — Progrès de la ville, p. 397. — Événements civils et religieux, p. 398. — Nouvelle École Tessier, p. 398. — Agrandissement du cimetière, p. 398. — J.-Augustin Giguère, p. 398. —

Stade de baseball, p. 398. — Congrès de la Fédération catholique du Textile, p. 398. — Ferdinand Caron, p. 399. — Salle des Chevaliers de Colomb, p. 399. — Roman de Ringuet, p. 399. — Le Noël de la chorale, p. 399. — Décès du chanoine Georges-Élisée Panneton, 4 janvier 1950, p. 400. — Prélature du chanoine Donat Baril, p. 400. — Succès oratoires de Rémi Paul, p. 400. — Autobus urbain, p. 401. — Laboratoires Choisy, p. 401. — Monseigneur Baril à Rome, p. 401. — Annexe au collège, p. 402. — École Ménagère moyenne, p. 402. — Société Saint-Jean-Baptiste, p. 402. — Vingt-cinquième anniversaire de l'Hospice, p. 402. — Décision de parachever l'église, p. 403.

## XVII

## Le couronnement de trois siècles

(1952-1960)

Principaux événements, p. 405.

## Figures louisevilliennes.

L'abbé Jean-Marie Beaulieu<sup>74</sup>, p. 405. — Madeleine Bellemare (Sœur Madeleine-Renée, a.s.v.<sup>188</sup>), p. 405. — Sœur Marielle Lafrenière, s.g.m.<sup>189</sup>, p. 406. — Maître Rémi Paul, m.p., p. 406. — Personnages divers, p. 406. — Albert Saint-Jean, p. 406. — Le docteur Noël Coutu, p. 406. — Robert Saucier, d. ès sc., p. 406. — Le docteur Léonce Mayrand, p. 407. — P.-A. Gravel, p. 407. — Conrad Giasson, p. 407. — Hector Caron, p. 407. — John Trépanier, p. 408. — Omer Rinfret, p. 408. — Réal Bourassa, p. 408. — Omer Gagnon, p. 408. — Maxime Pombert, p. 408. — Hector Béland, p. 408. — Napoléon Chevalier, p. 409. — Antoni Gravel, p. 409.

## Progrès économiques, problèmes sociaux : 1952-1954.

Déclaration de grève à l'Associated Textiles, p. 409. — Exécution des frères Gervais, p. 409. — Divers faits religieux, p. 410. — Laminated Structures, p. 410. — Construction de l'Hôpital Comtois, p. 410. — Le premier téléviseur, p. 410. — Succès au collège, p. 410. — Les armoiries de la ville, p. 411. — Longue grève des syndiqués de l'Associated Textiles, p. 411. — Décoration intérieure de l'église; les architectes L.-N. Audet et L.-P. Gauthier; l'entrepreneur S. Aiello, p. 413. — Le Club nautique, p. 413. — The Barrett Company, p. 413. — Le téléphone automatique, p. 413. — Le Centre récréatif Saint-Antoine, p. 414. — Chapelains, p. 414. — Commission d'Assurance-chômage, p. 414. — Célébrations diverses, p. 414.

## L'Hôpital, l'École des Métiers, faits divers : 1954-1958.

Ouverture de l'Hôpital Comtois, 15 octobre 1954; historique, p. 414. — Incendie du vieux collège, 13 décembre 1954, p. 416. — Accord entre les Frères et la Commission scolaire, p. 416. — Transactions immobilières, p. 416. — Jubilé d'or de Monseigneur Baril, p. 417. — Fondation de la Garde paroissiale, p. 417. — Étude économique-sociale de H.-G. Gonthier, p. 417. — Visite pastorale de Monseigneur G.-L. Pelletier, p. 418. — L'abbé Jean-Baptiste Grenier, p. 419. — L'abbé Marius Saint-Arnault, p. 419. — *Le Semainier paroissial*, p. 419. — L'abbé Florent Piette, p. 419. — L'École des Métiers, p. 419. — Le gaz naturel, p. 420. — Le personnel du collège, p. 420.

## Dernières années de Monseigneur Donat Baril : 1958-1960.

Fin de la décoration de l'église; description, p. 420. — Élection de maître Rémi Paul, m.p., p. 424. — Situation scolaire de la ville, p. 424. — Louisevilliens à l'honneur, p. 424. — Pont de la rue Sainte-Élisabeth, p. 424. — Le sacristain Edmond Paul, p. 424. — Comité protecteur du sanctuaire, p. 424. — Centre de Service social, p. 424. — Succès musicaux, p. 425. — Une seule Commission scolaire, p. 425. — Louiseville Ready-Mix, p. 425. — Monseigneur Sebastiano Baggio, délégué apostolique, p. 425. — Madame Jeannette Béland-Latourelle, p. 425. — Filtre municipal à Saint-Léon, p. 425. — Chorales locales, p. 426. — Club Richelieu,

p. 426. — Honorable Jean Lesage, p. 426. — Congrès à Louiseville, p. 426. — Record politique de maître Germain Caron, m.p.p., p. 426. — Le père Germain Villemare, o.p., p. 426. — Décès de Monseigneur Donat Baril, 15 août 1960, p. 426. — Ses funérailles, p. 427. — Son portrait moral, p. 427. — État général de Louiseville; population, p. 427. — Associations, p. 428. — Administration civique, p. 428. — Journaux, p. 428. — Industries, p. 428. — Le vingt et unième curé : l'abbé Josaphat Baril, p. 429. — Antécédents, p. 429. — Prise de possession de la cure, le 3 septembre 1960, p. 429.

Épilogue . . . . . p. 431

Table des matières . . . . . p. 433

*Nous sommes fiers  
de nous associer à la  
Société d'histoire de  
Louiseville  
pour la réalisation  
de ce livre.*



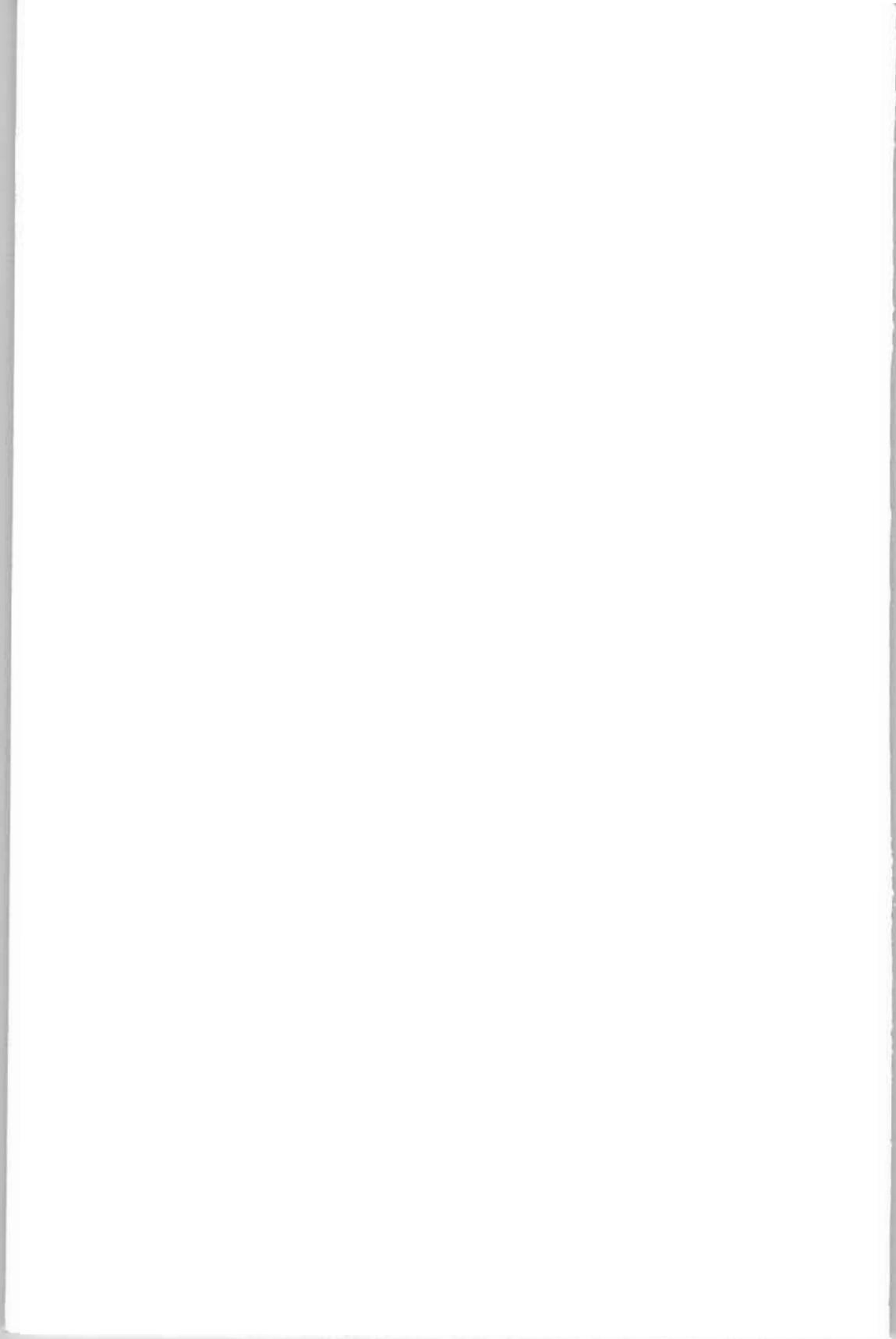
**imprimerie gagnée ltée**

Louiseville, Qc  
1-800-567-2154  
Télécopieur: 819-228-8390

Montréal, Qc  
514-527-8211  
Télécopieur: 514-521-4680

Ottawa, Ont  
1-800-268-8211  
Télécopieur: 514-521-4680

Québec, Qc  
1-800-567-2154  
Télécopieur: 819-228-8390



*Son Honneur*  
*le Maire Paul-Emile Caron*  
MUNICIPALITÉ DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP-EN-HAUT



*Son Honneur*  
*le Maire Avellin Dalcourt*  
VILLE DE LOUISEVILLE



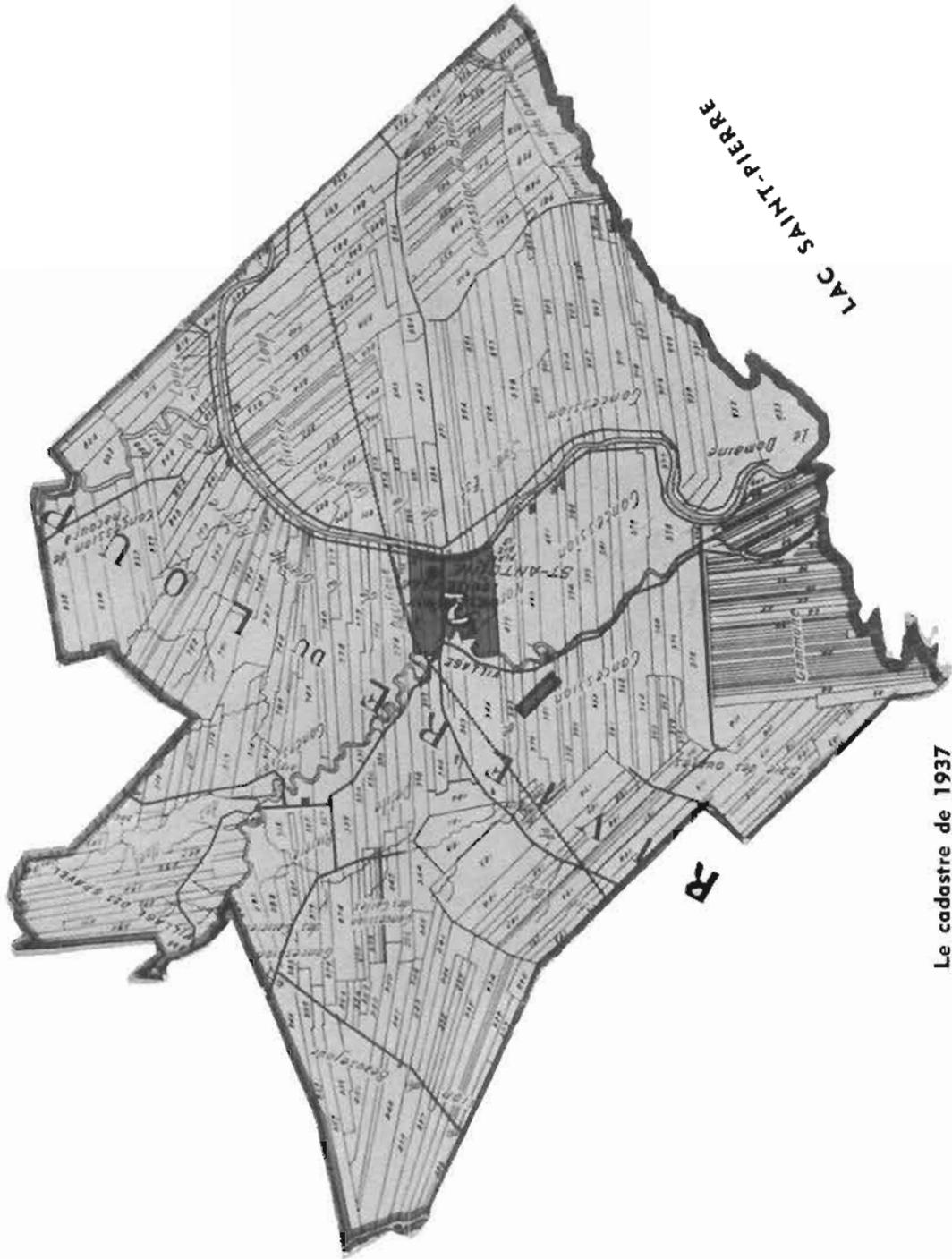
Palais de justice — Hôtel de ville



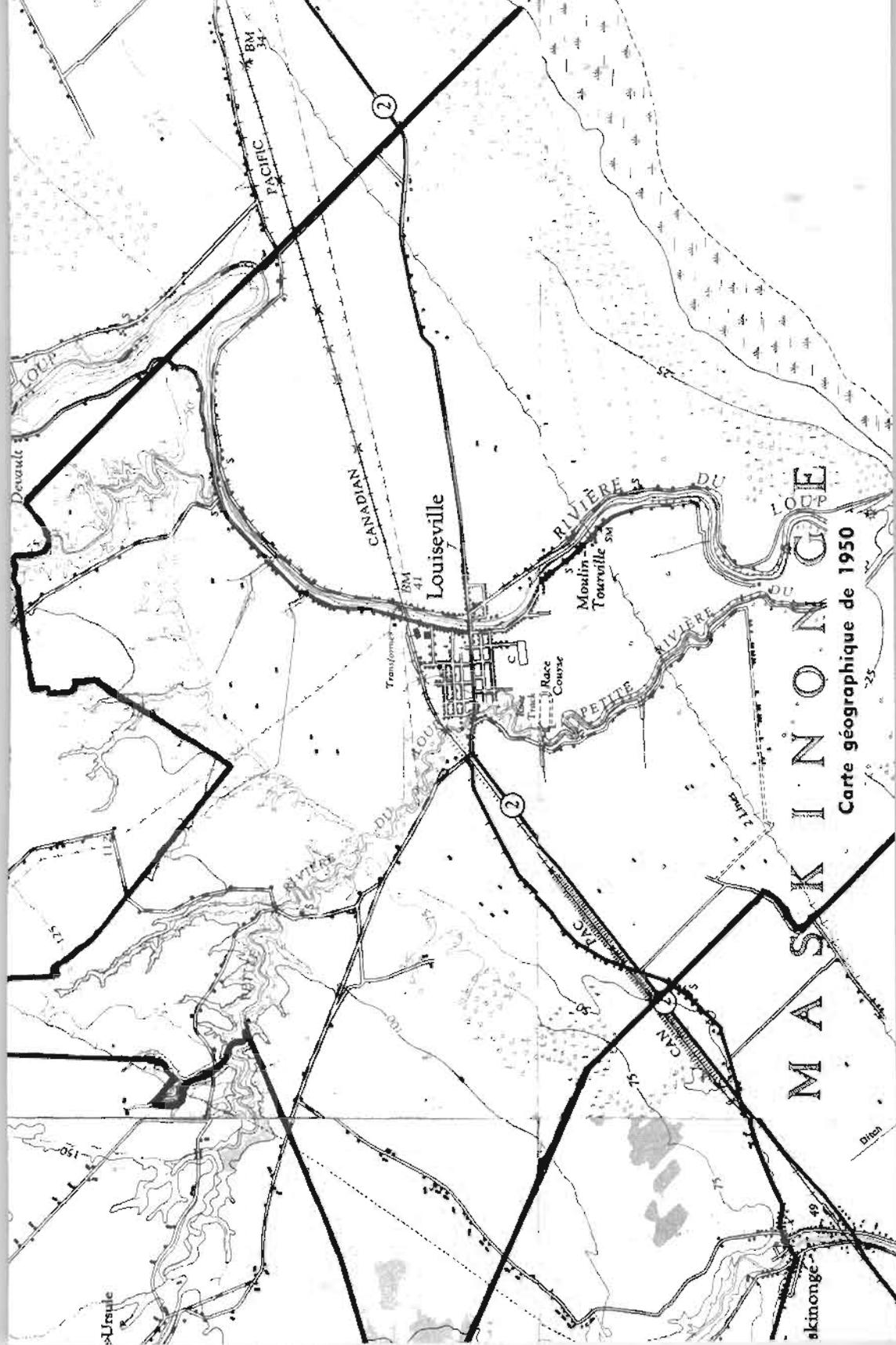




Carte de Murray exécutée entre 1760-1762



Le cadastre de 1937



**MASKINONGE**

Carte géographique de 1950

Louiseville

PACIFIC

2

RIVIÈRE DU LOUP

RIVIÈRE DU LOUP

PELITE RIVIÈRE DU LOUP

Moulin Tourville

Race Course

BM 41

Transforme

LAC

2

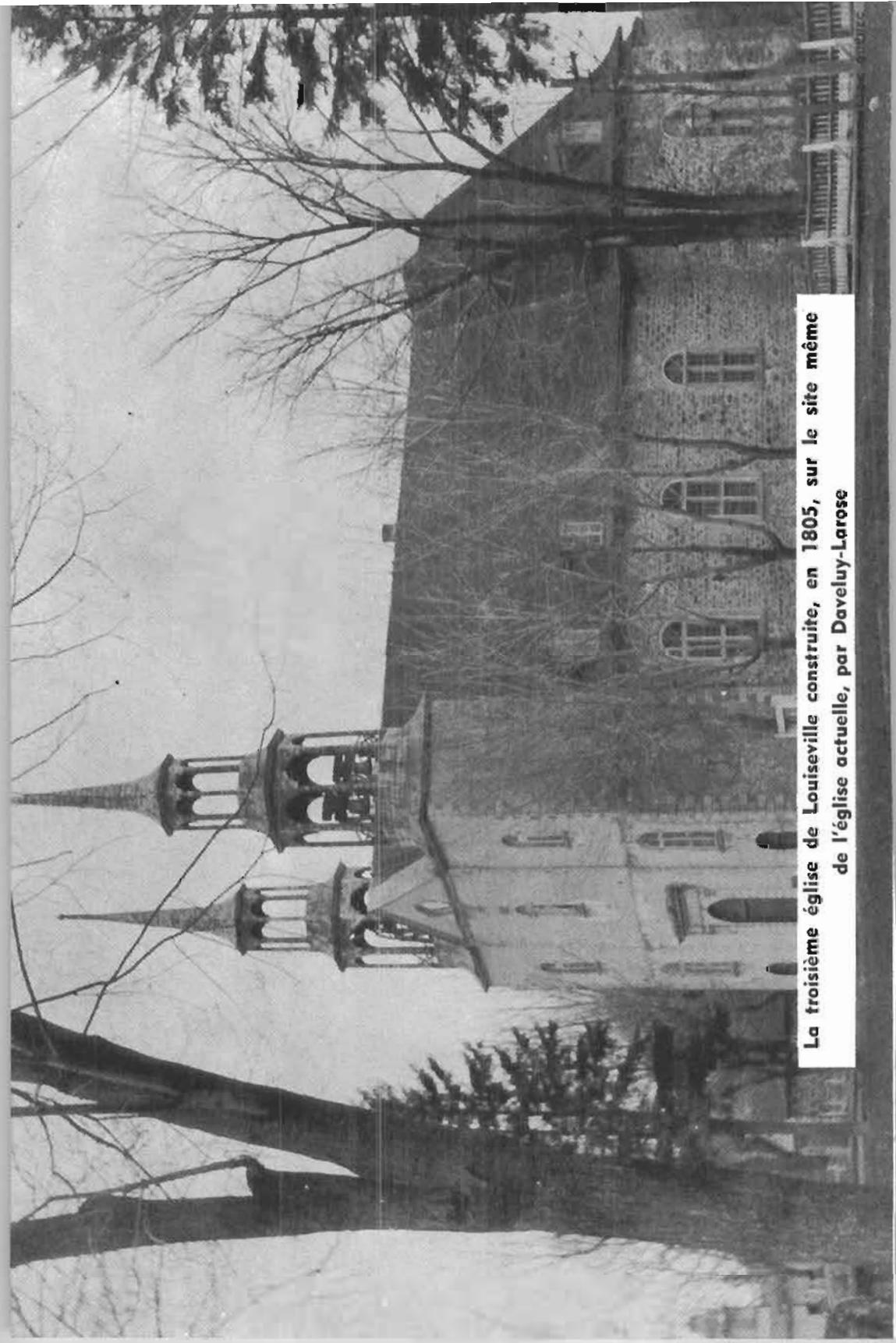
M.C.

CAN

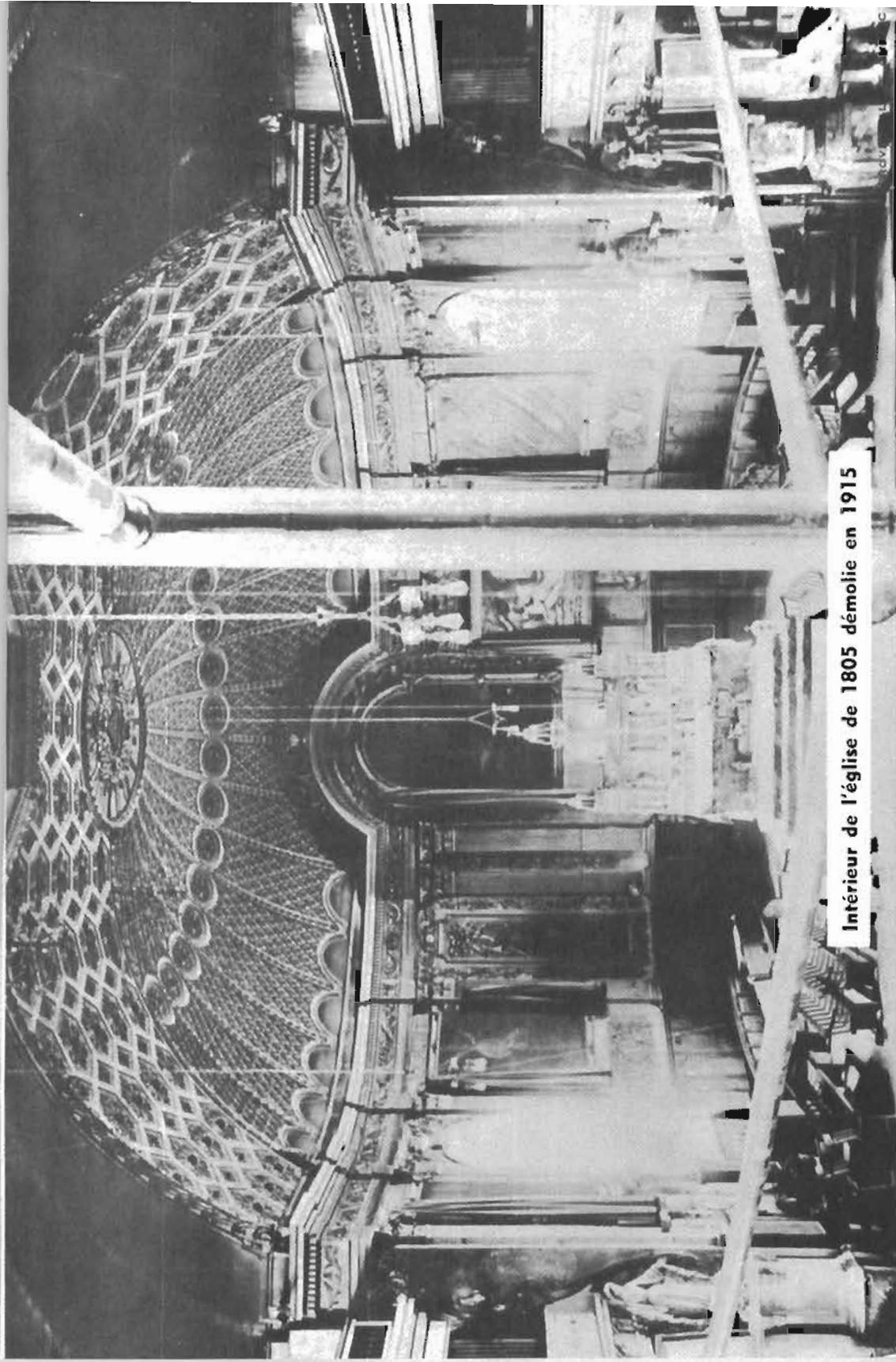
Ditch

L'Église

skinonge

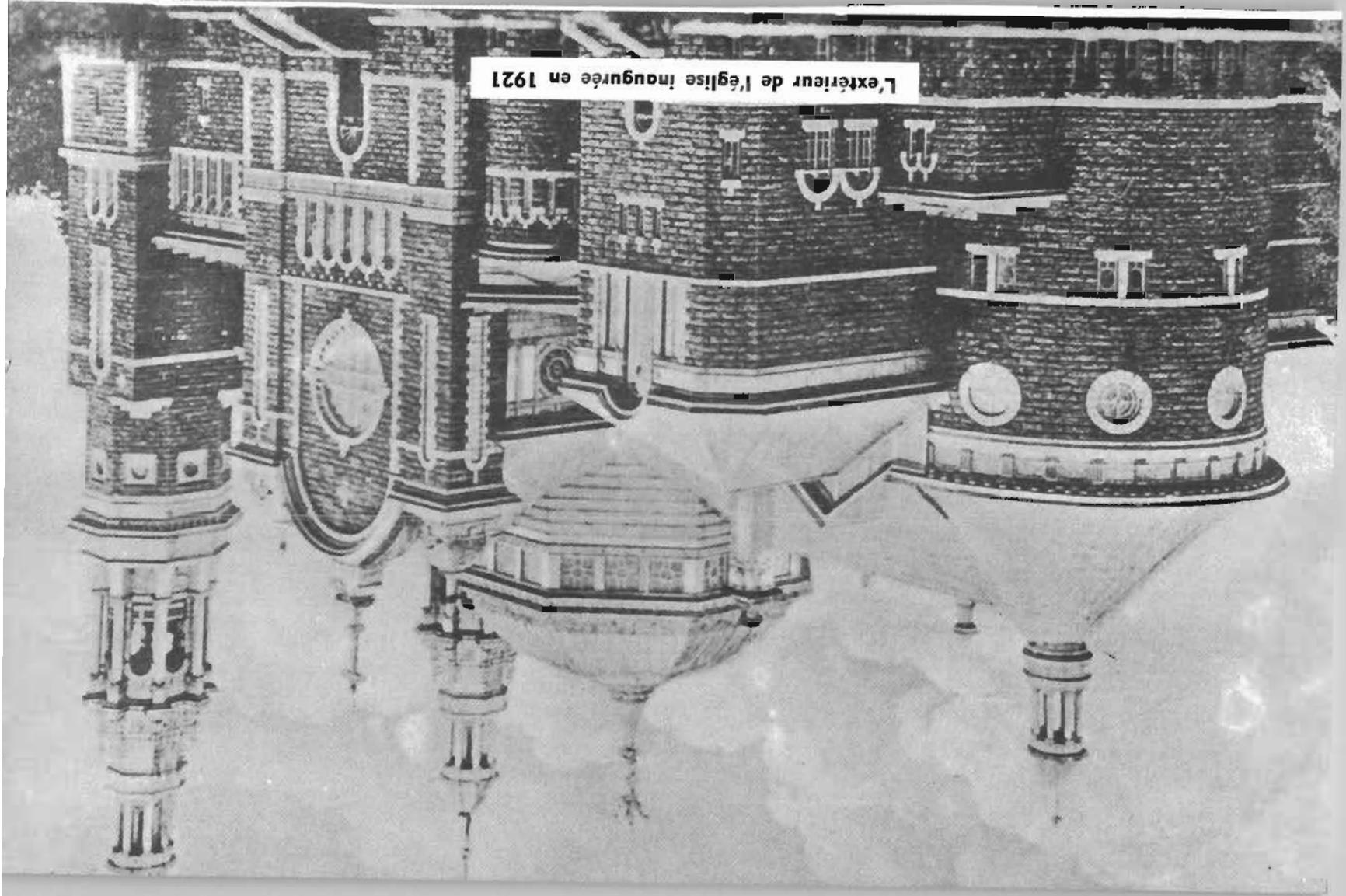


**La troisième église de Louiseville construite, en 1805, sur le site même  
de l'église actuelle, par Daveluy-Larose**



Intérieur de l'église de 1805 démolie en 1915

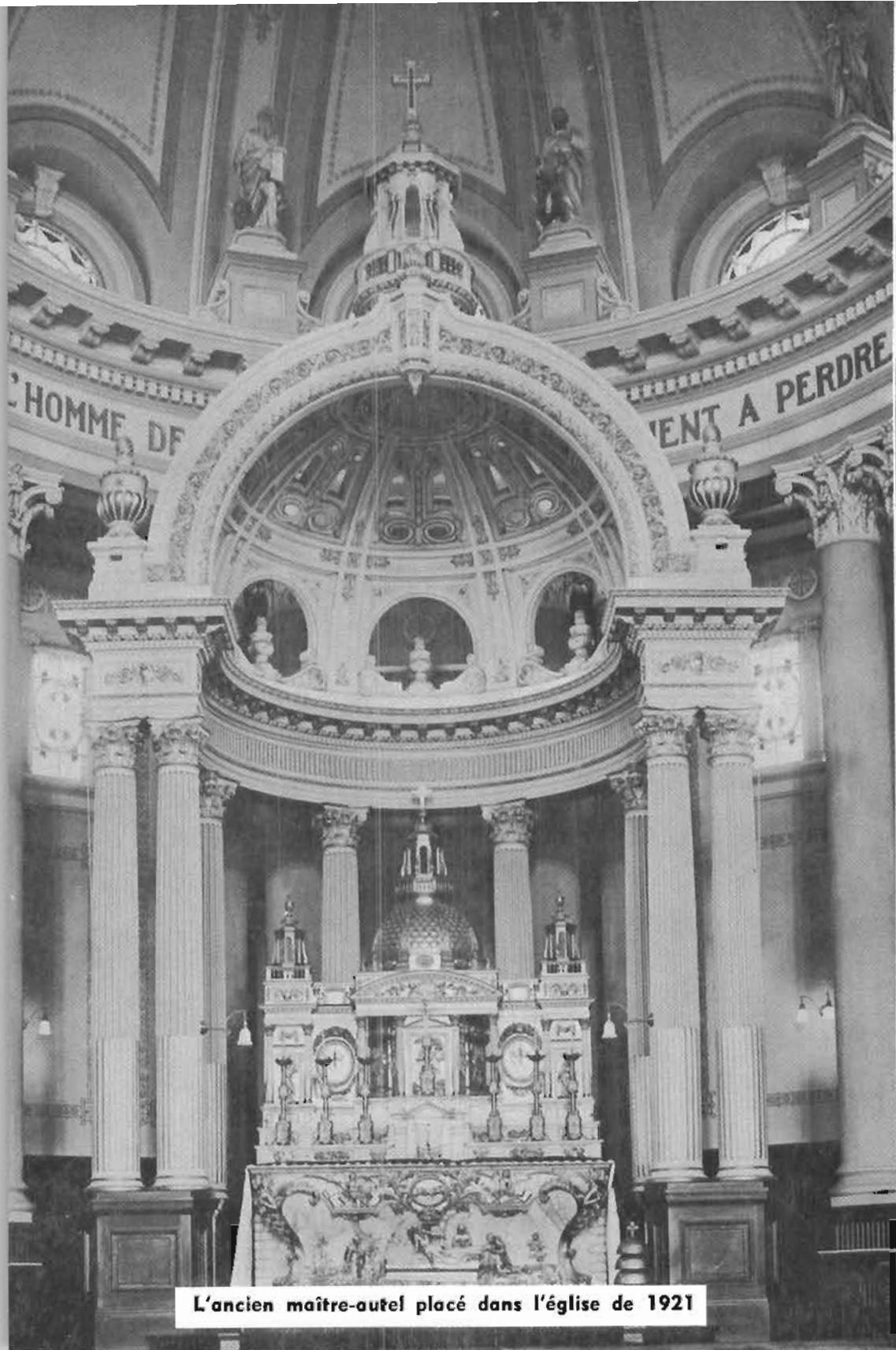
L'extérieur de l'église inaugurée en 1921



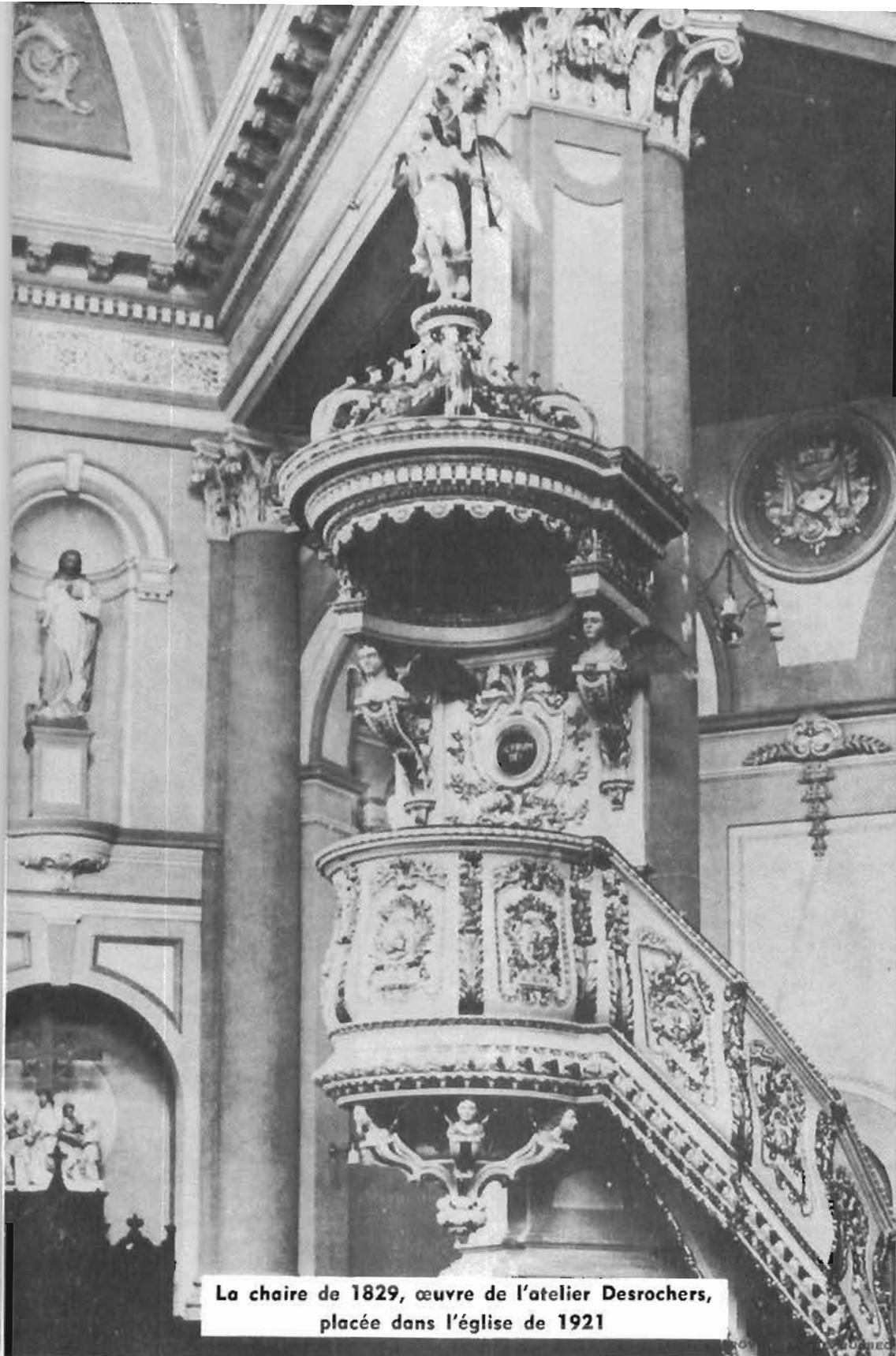


Intérieur de l'église de 1921, incendiée en 1926

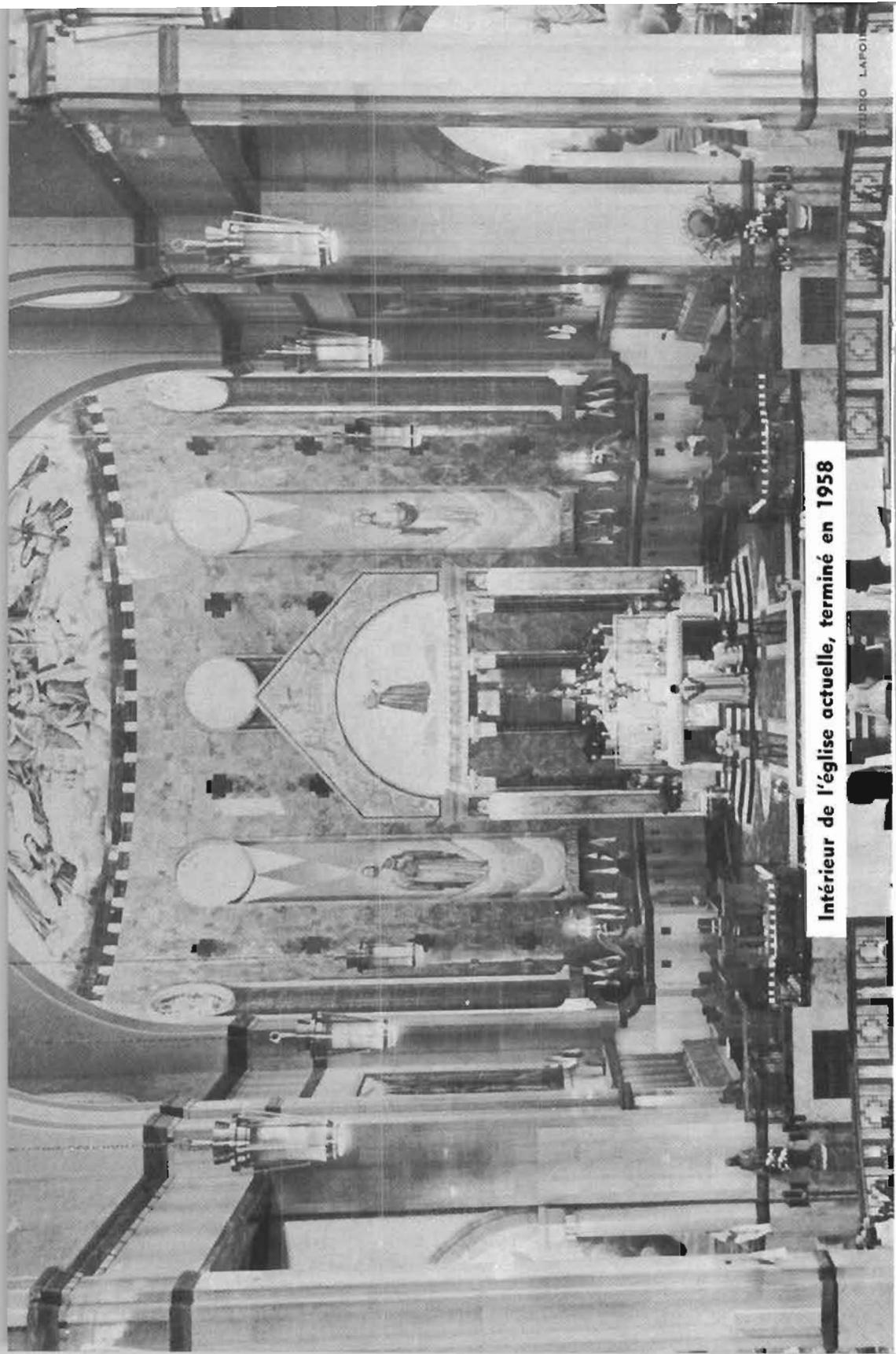
ACTRINO



L'ancien maître-autel placé dans l'église de 1921



**La chaire de 1829, œuvre de l'atelier Desrochers,  
placée dans l'église de 1921**



Intérieur de l'église actuelle, terminé en 1958

STUDIO LAFONT



**La statue vénérable de saint Antoine de Padoue**

P.-E. BARON, PTRE



**PRUDENCE**



**JUSTICE**



**RELIGION**



**FORCE**



**TEMPÉRANCE**



**FOI**



**ESPÉRANCE**



**CHARITÉ**

**Les vertus de la voûte octogonale, par le P. Cianci**

**PHOTO F. PIETTE, PYRE**



La fresque de la chapelle de l'Assomption



MESSIRE L. BERTRAND  
1786



MESSIRE J. LEBOURDAÏS  
1813



MGR J. BOUCHER  
1855



CHAN. J.-N. TESSIER  
1891



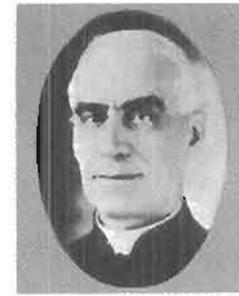
ÉGLISE DE 1920



CHAN. F. BOULAY  
1920



CHAN. L.-A. DUSABLON  
1924



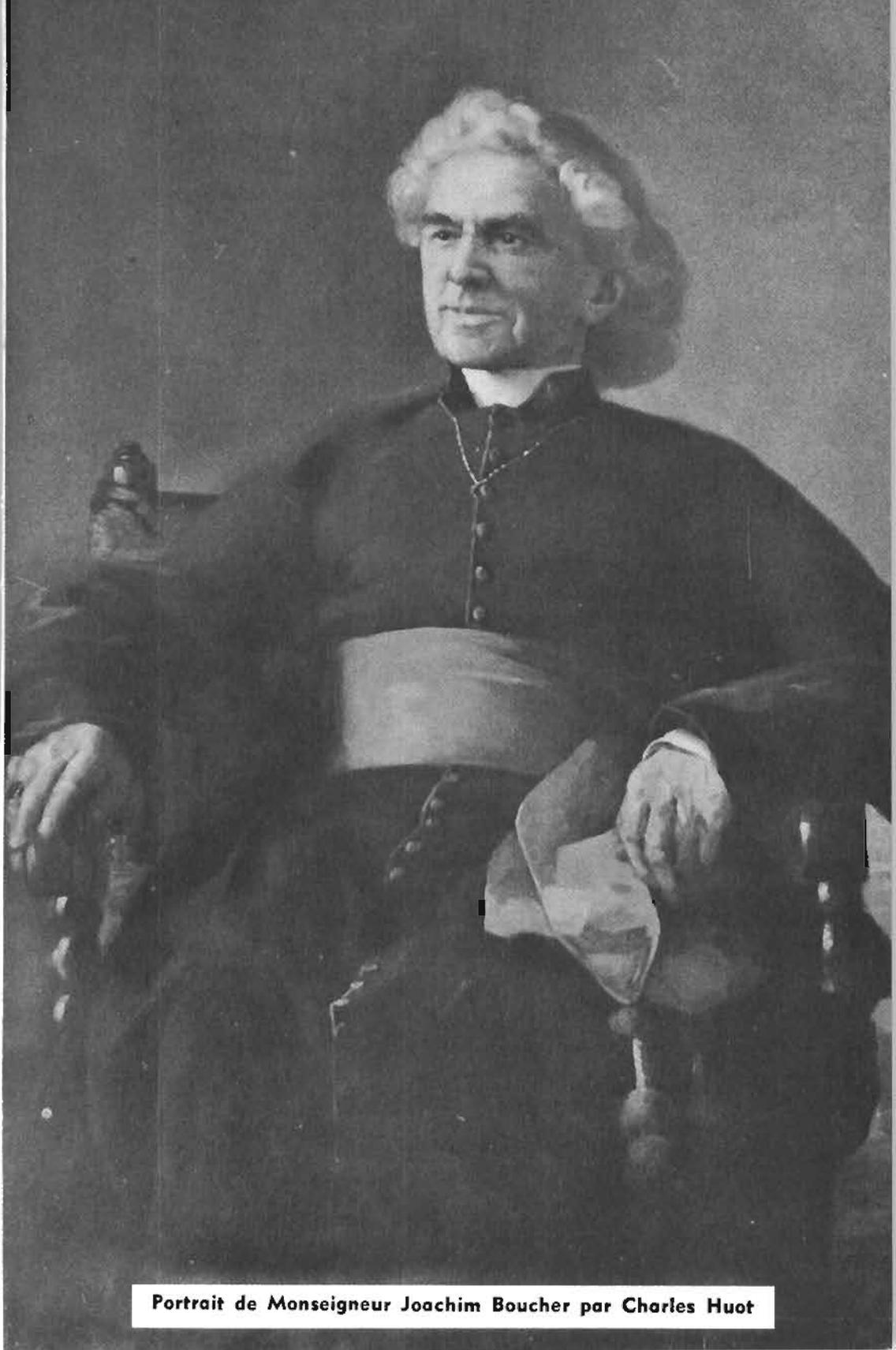
CHAN. G.-E. PANNETON  
1930



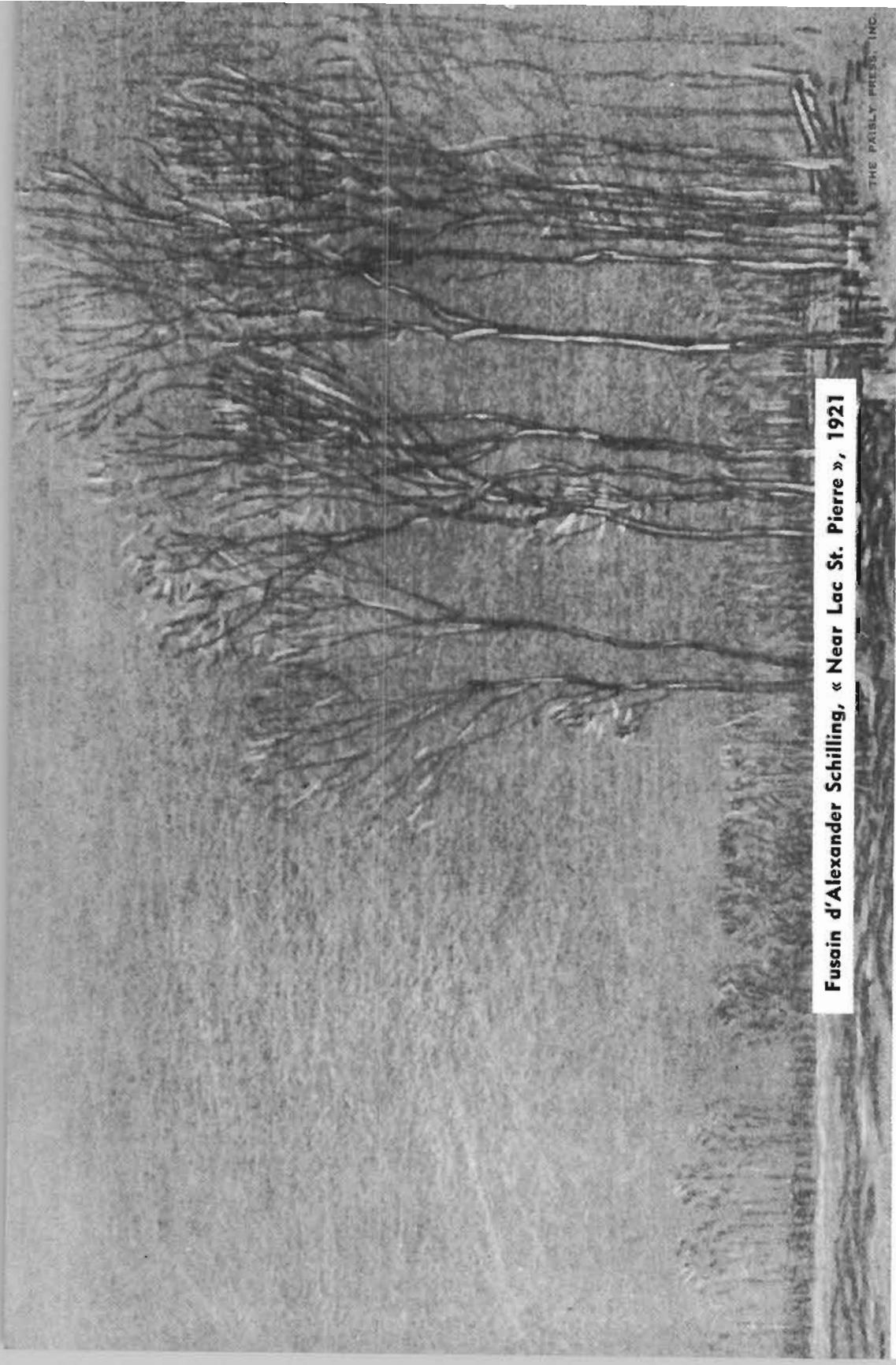
MGR D. BARIL  
1932

Les Curés de Louiseville, de 1786 à 1960

STUDIO MICHEL CÔTÉ

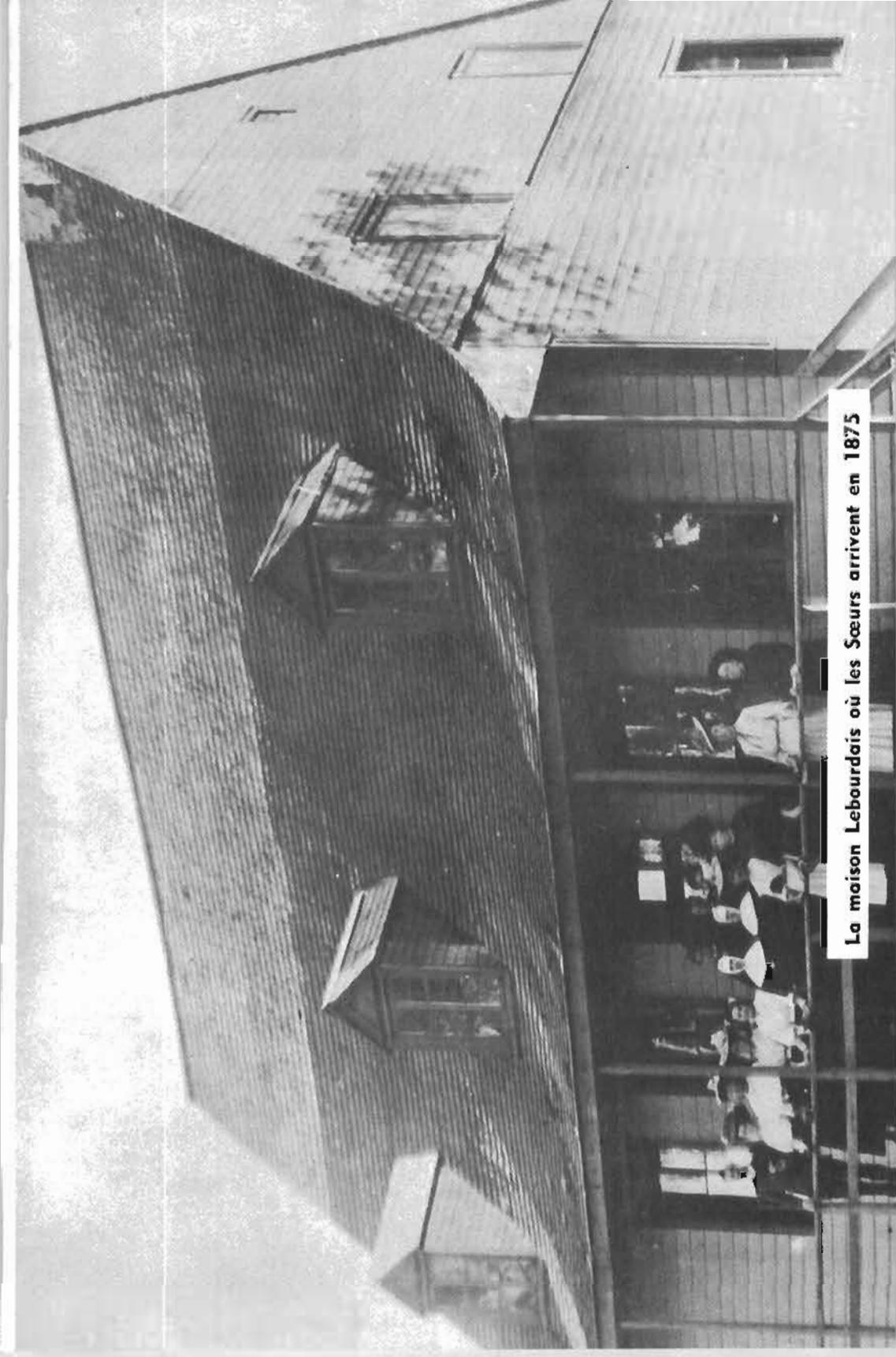


**Portrait de Monseigneur Joachim Boucher par Charles Huot**

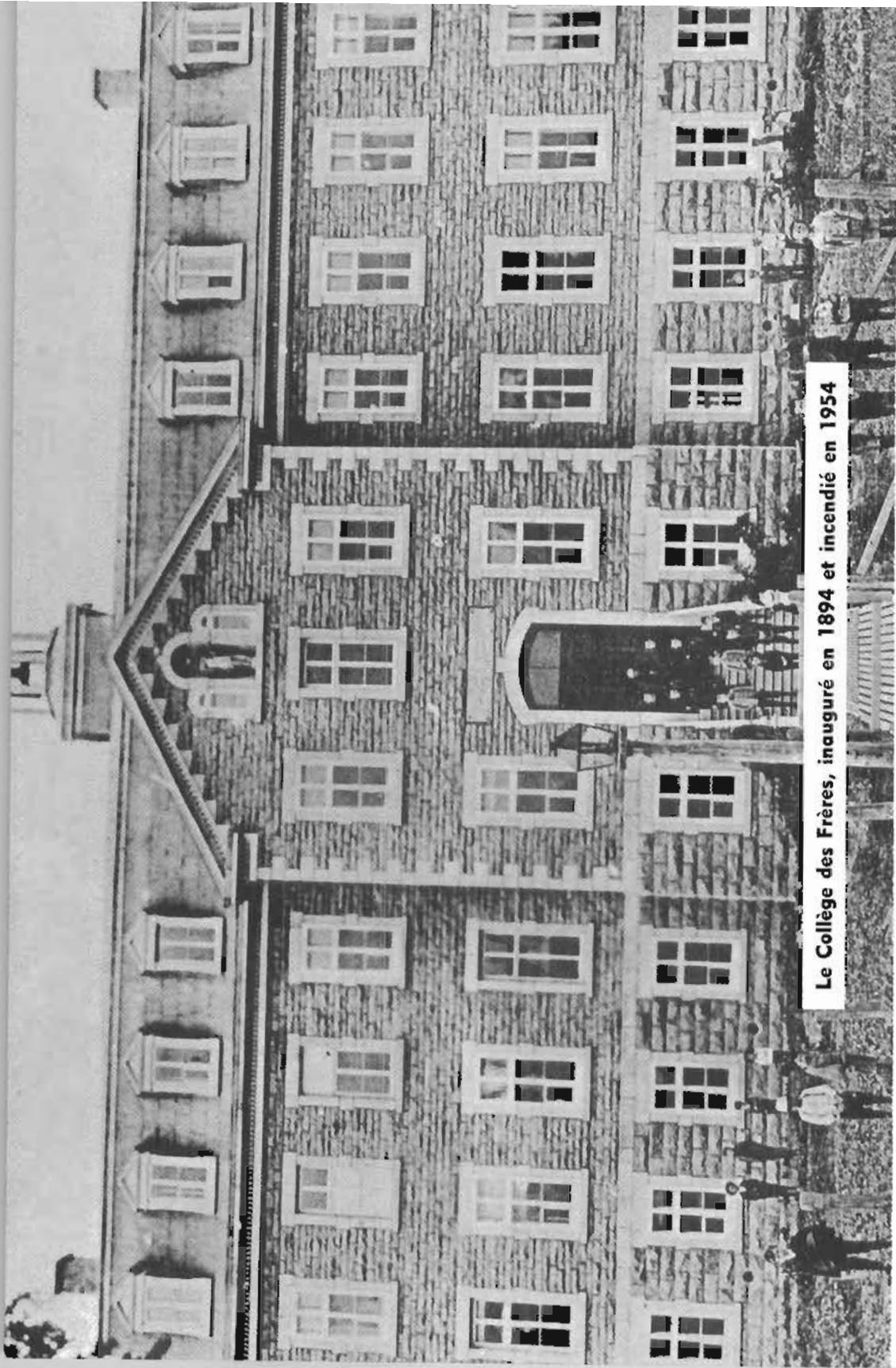


Fusoin d'Alexander Schilling, « Near Lac St. Pierre », 1921

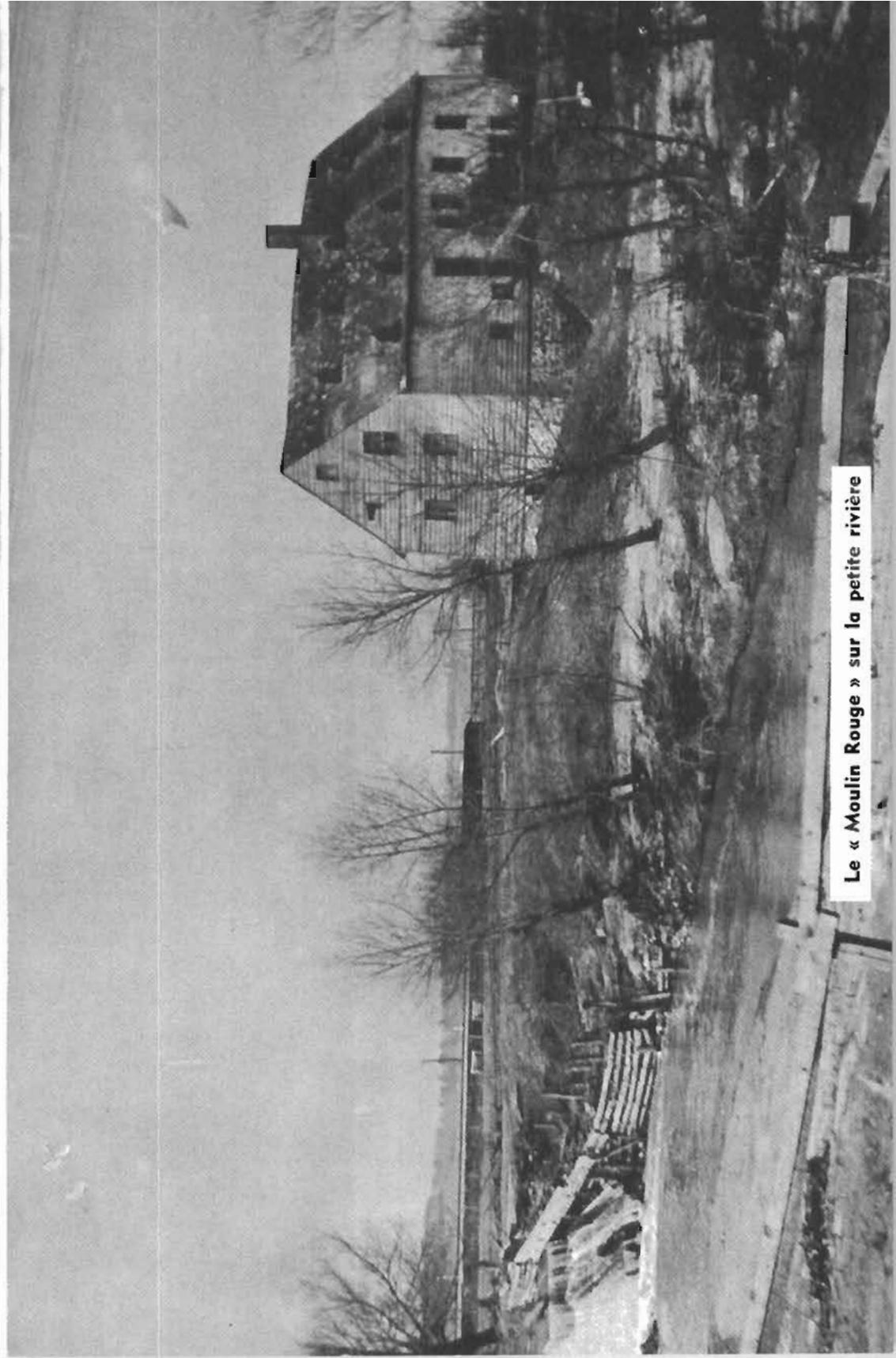
THE FAIRLY PRESS, INC



La maison Lebourdais où les Sœurs arrivent en 1875

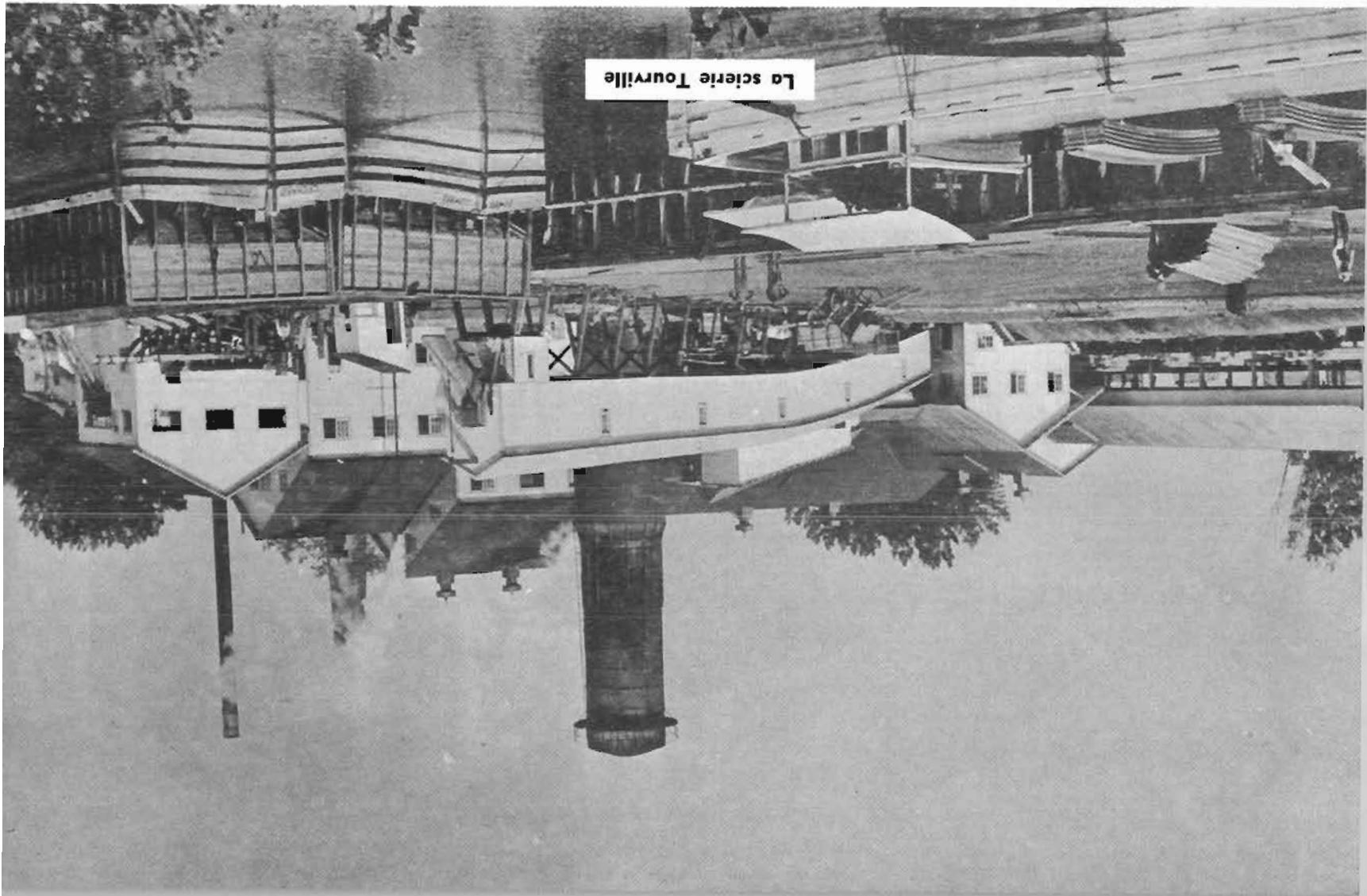


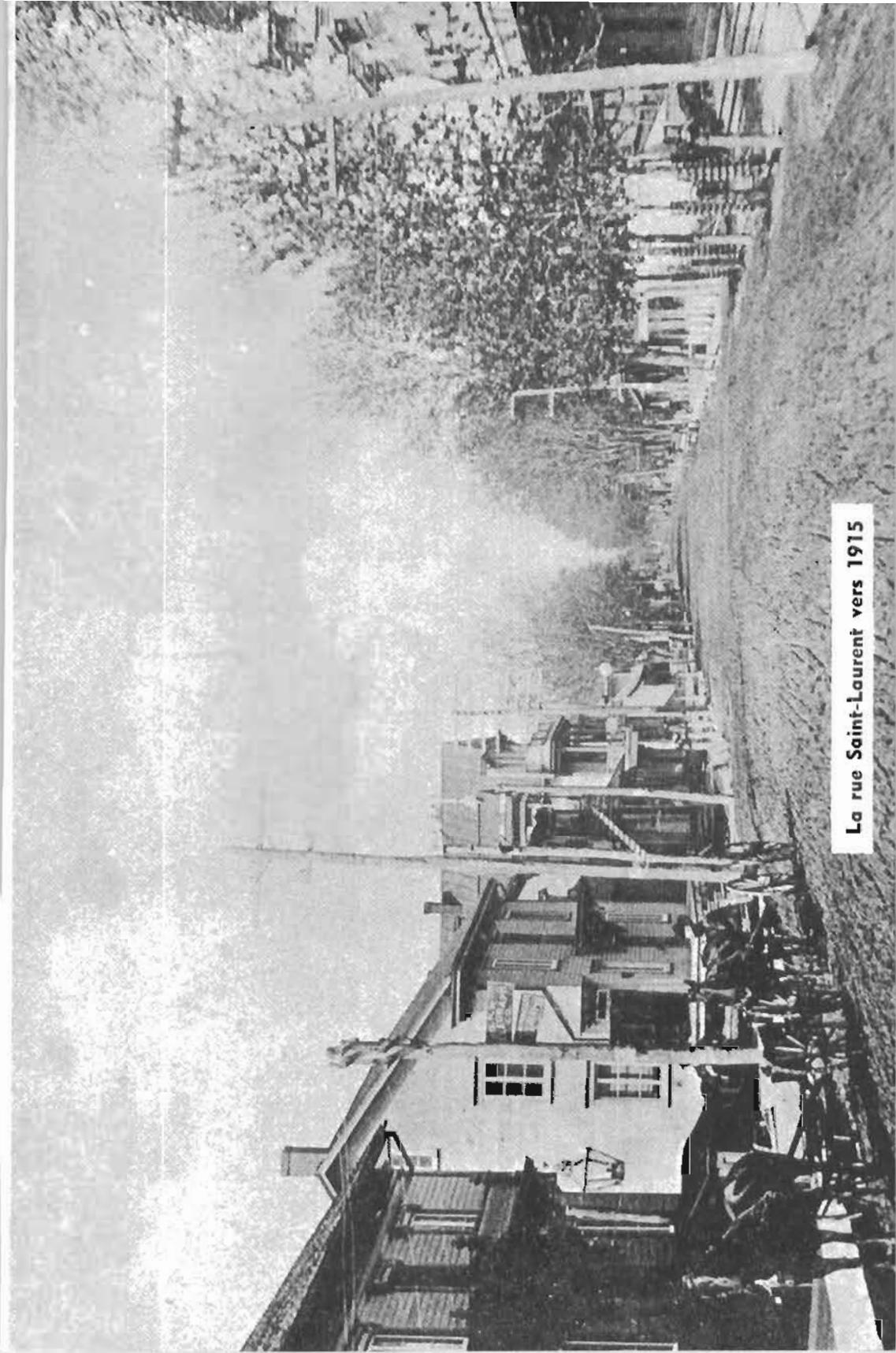
Le Collège des Frères, inauguré en 1894 et incendié en 1954



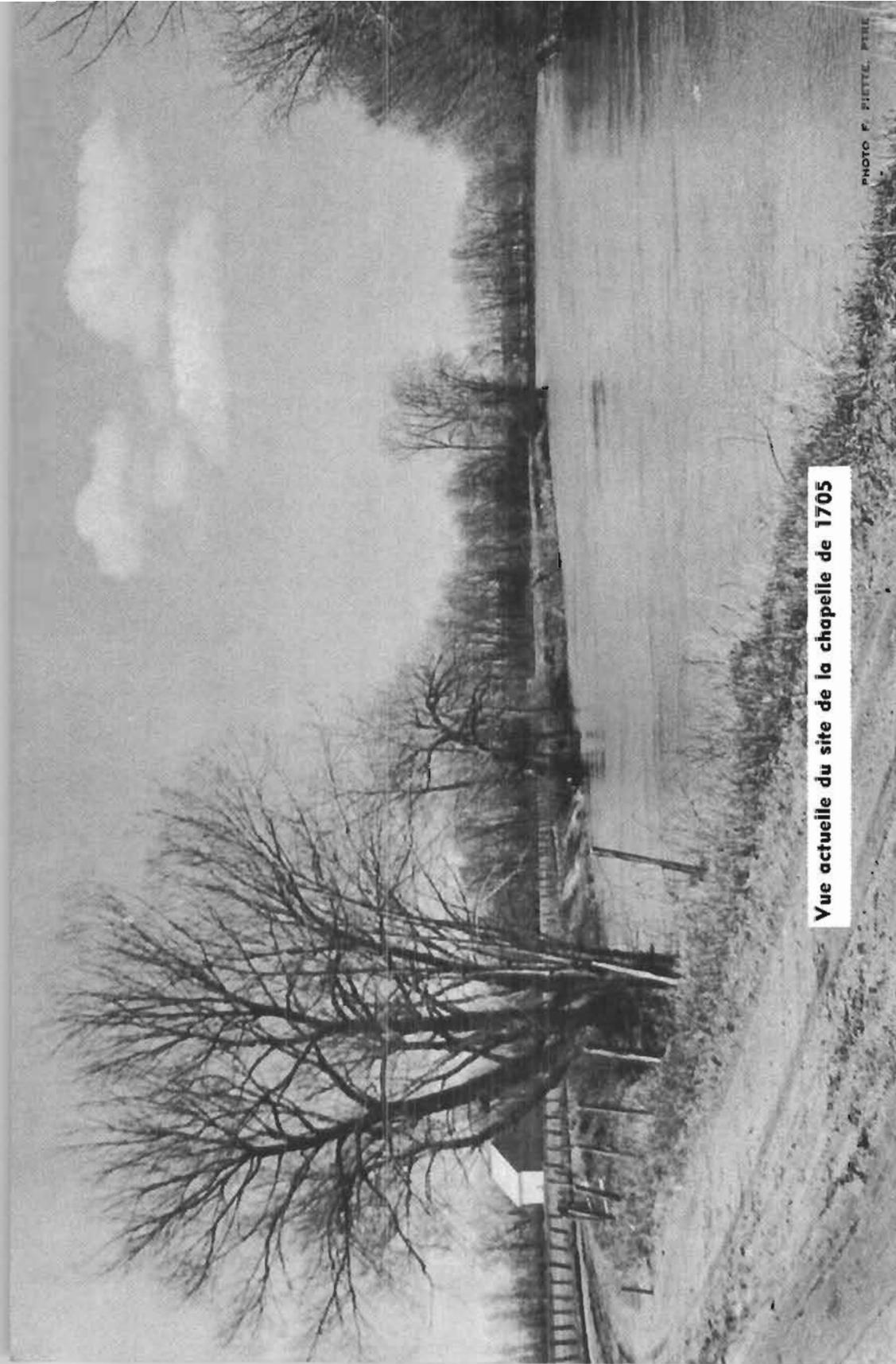
Le « Moulin Rouge » sur la petite rivière

La scierie Tourville



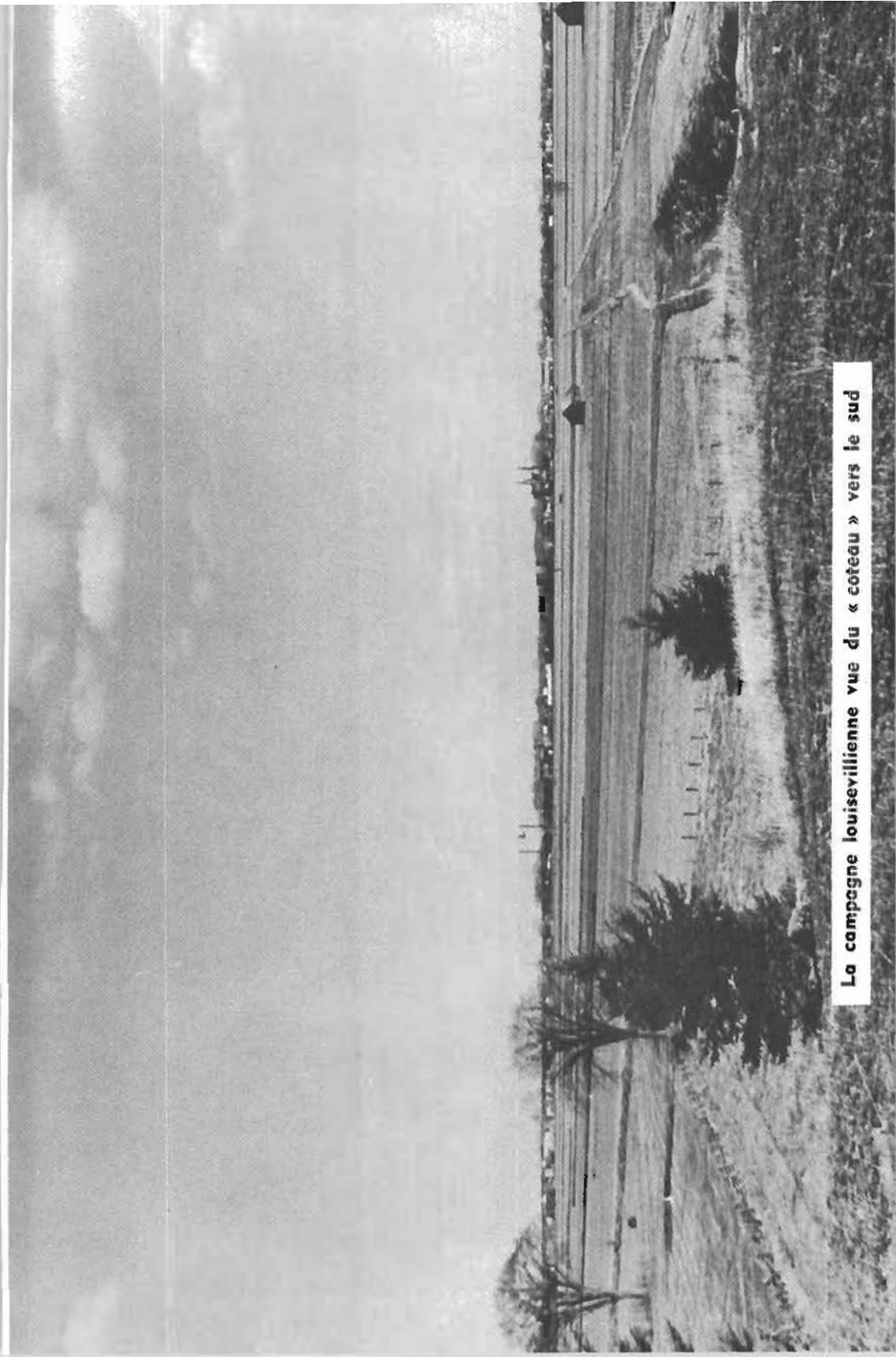


La rue Saint-Laurent vers 1915

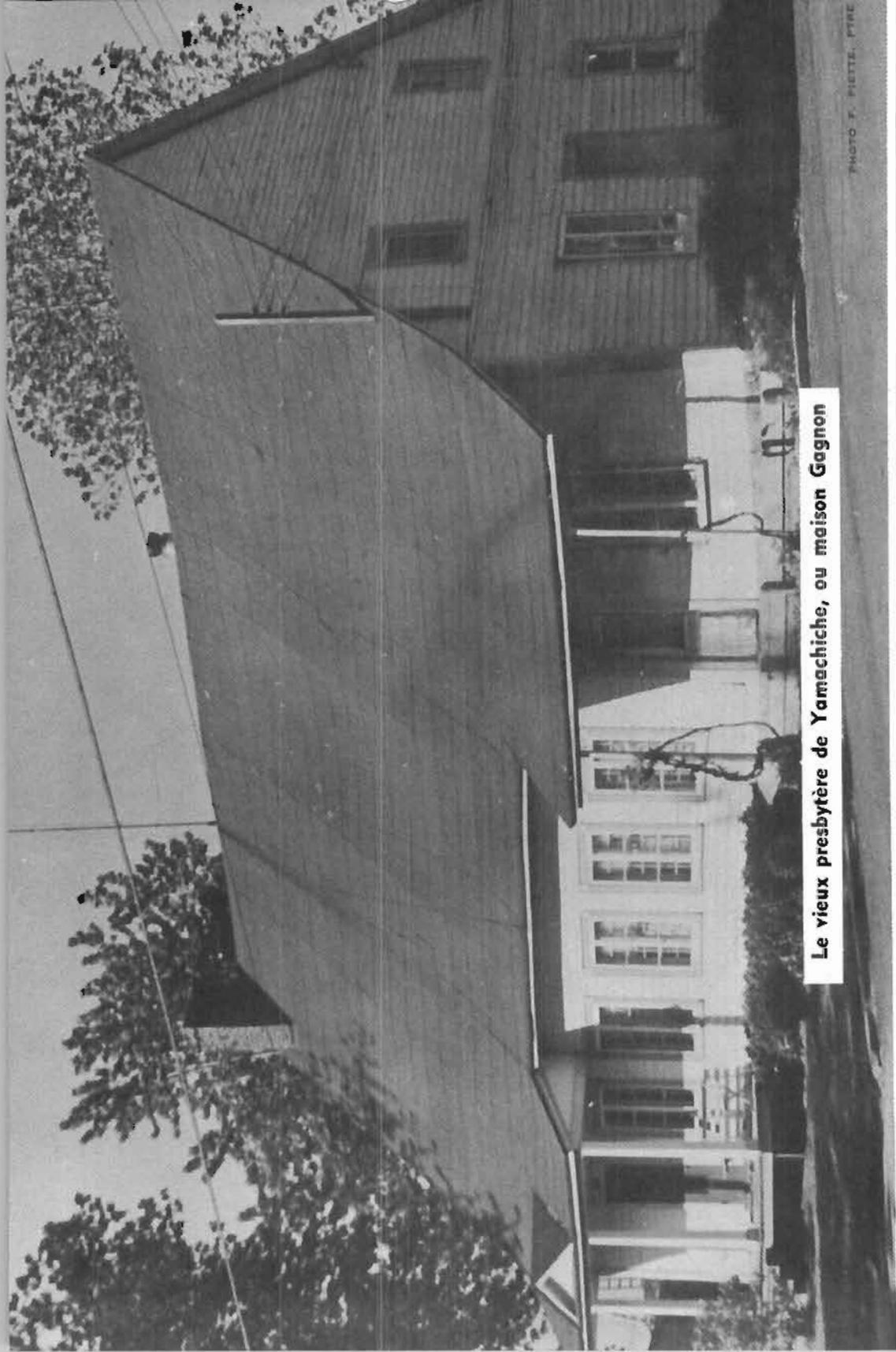


**Vue actuelle du site de la chapelle de 1705**

PHOTO F. PIETTE, PERE

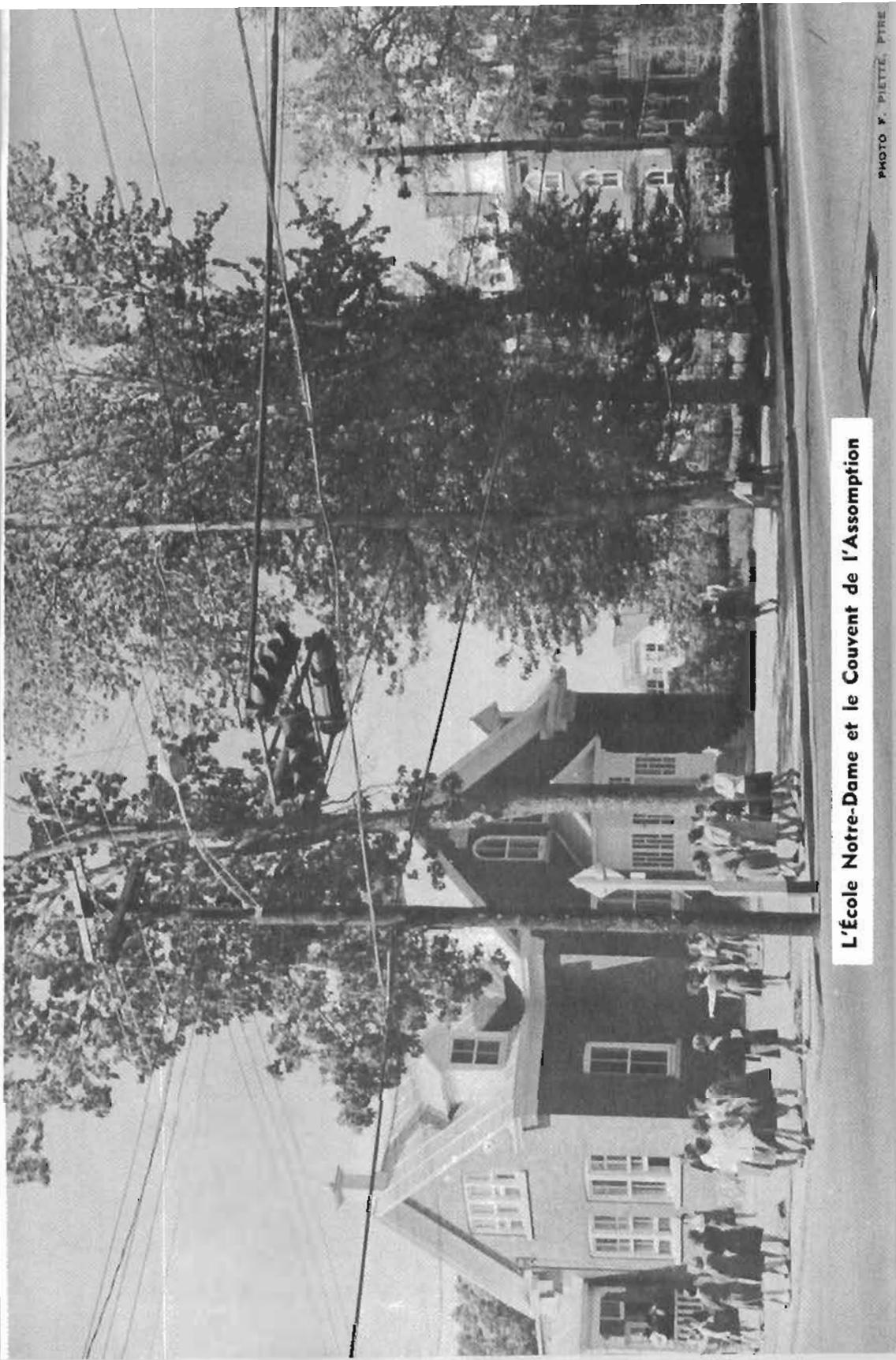


La campagne louisivillienne vue du « coteau » vers le sud



**Le vieux presbytère de Yamachiche, ou maison Gagnon**

PHOTO F. PIETTE, PIRE

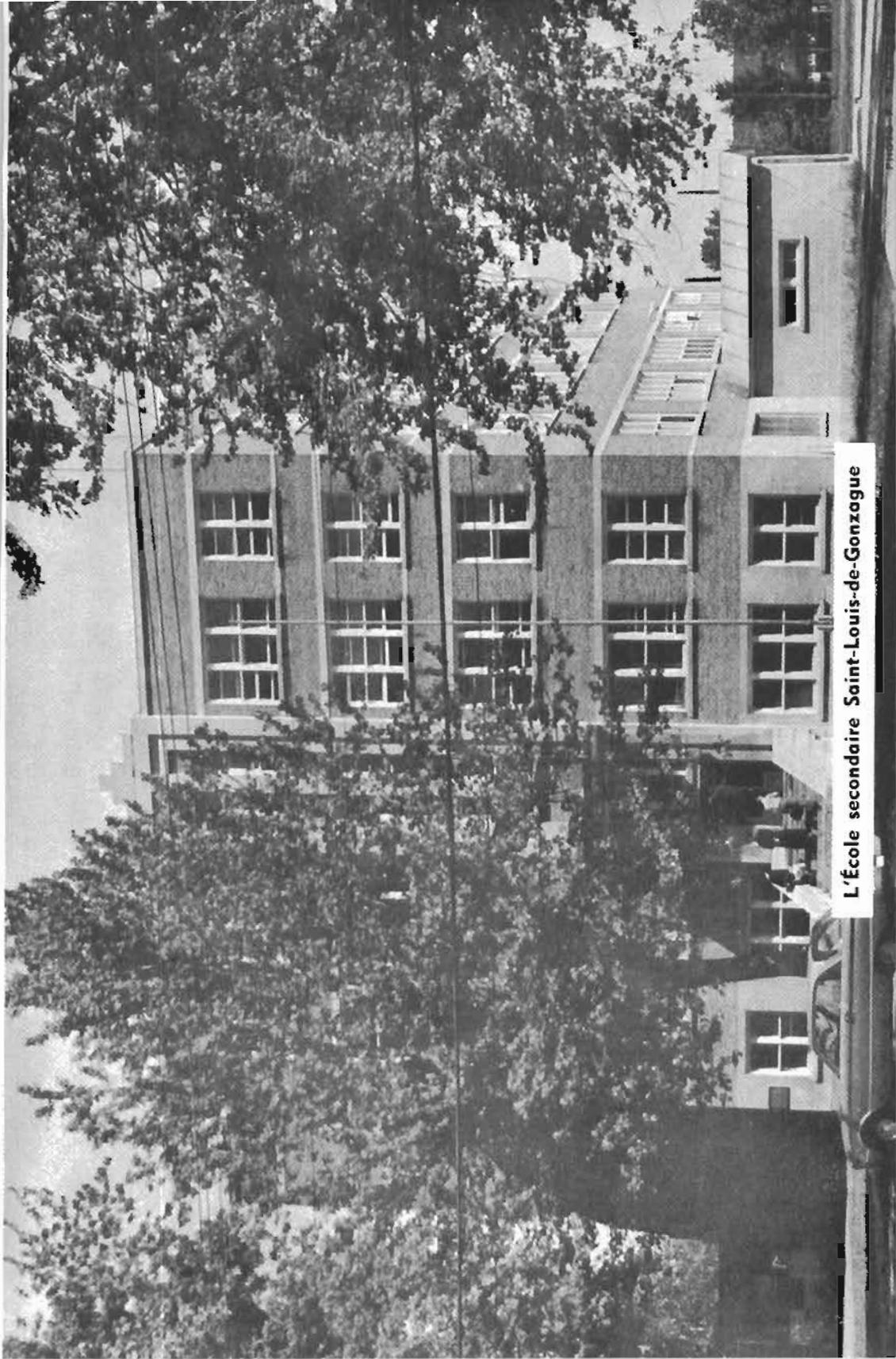


L'École Notre-Dame et le Couvent de l'Assomption

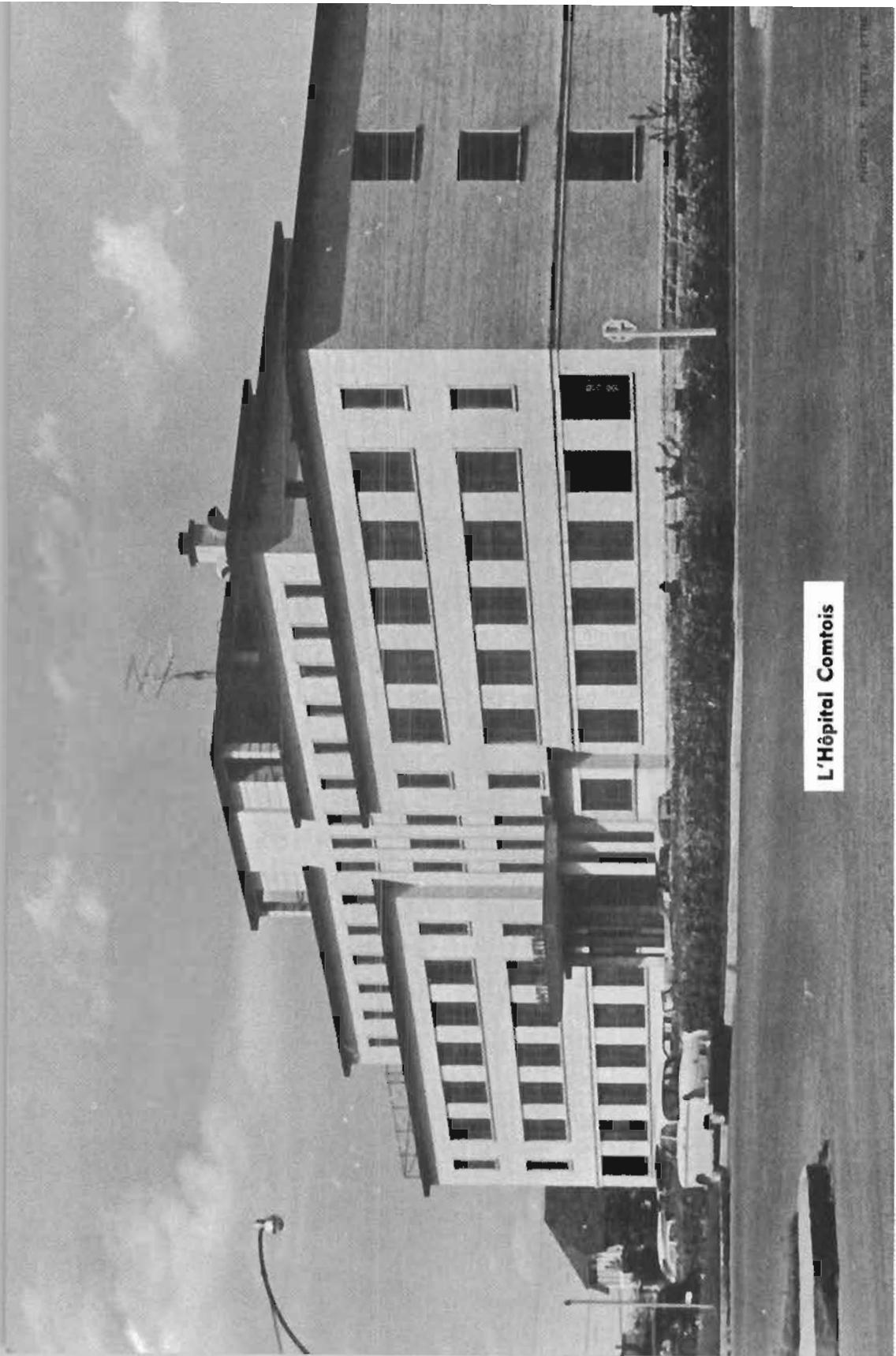
PHOTO F. PIETTE, PIRE



**Les établissements de l'Associated Textiles**

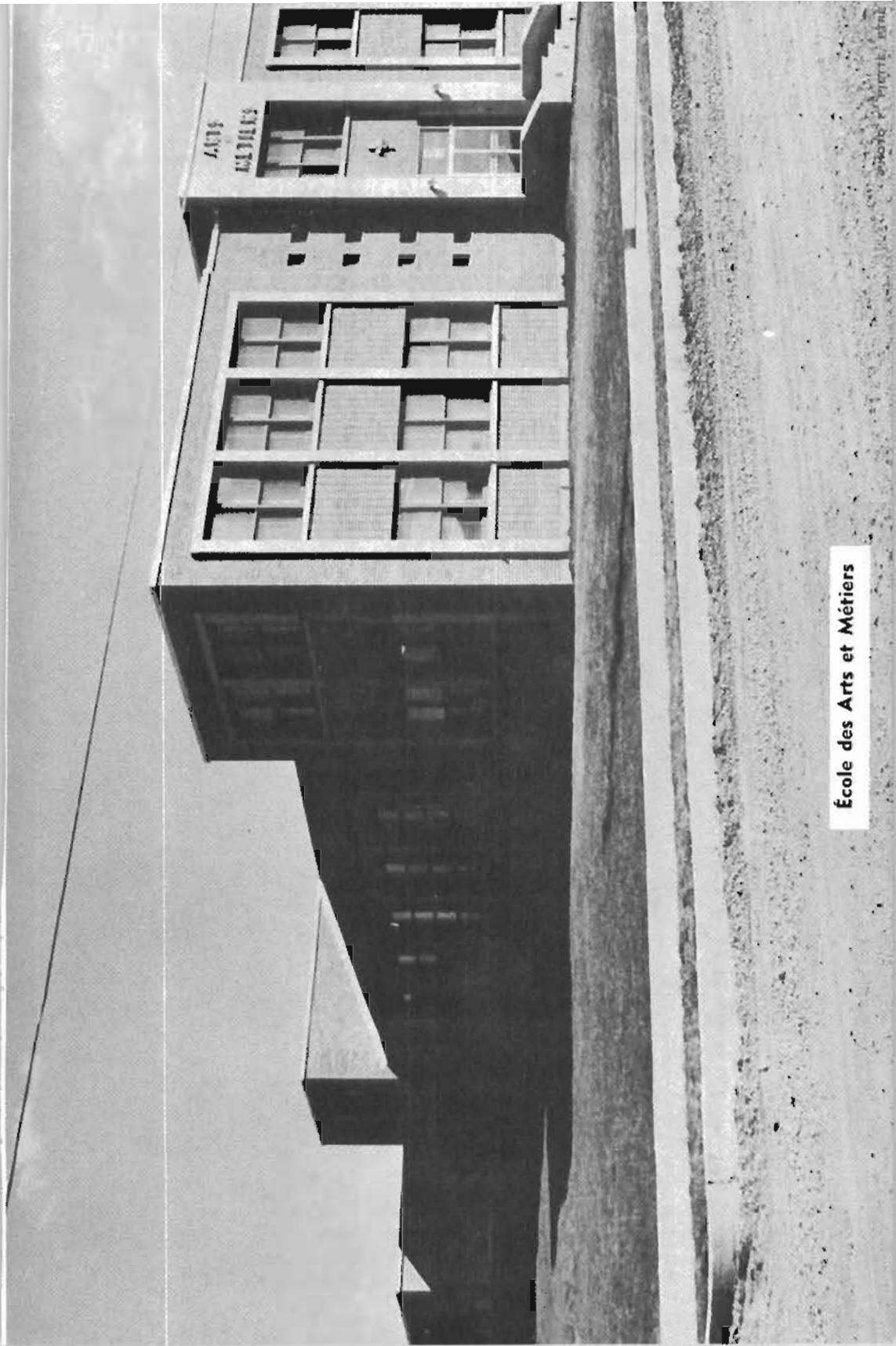


L'École secondaire Saint-Louis-de-Gonzague

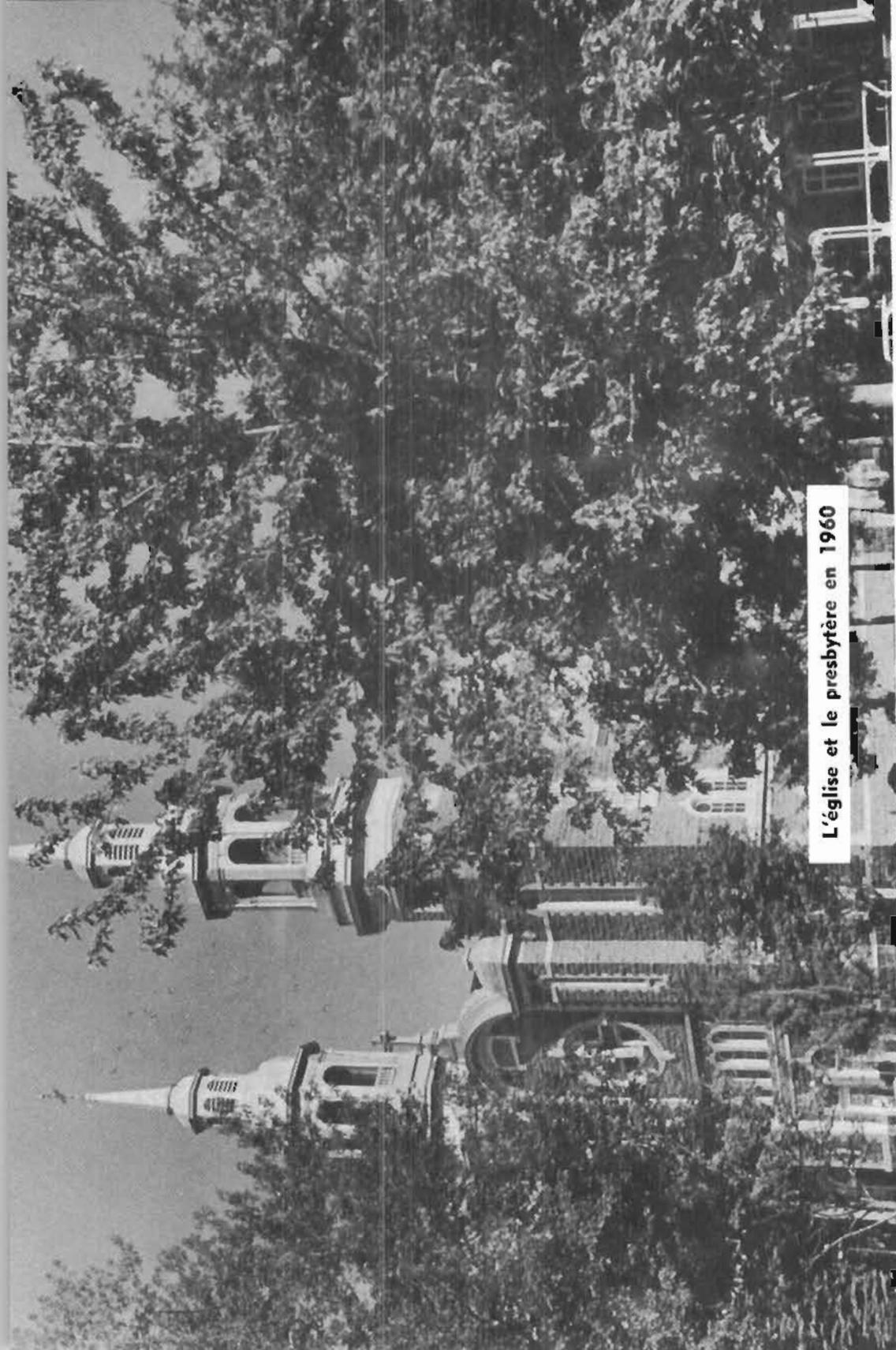


L'Hôpital Comtois

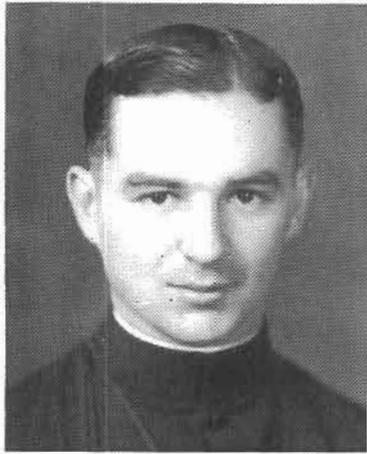
PHOTOGRAPH BY HENRIETTA LITTLE



École des Arts et Métiers



L'église et le presbytère en 1960



---

**Germain Lesage**

Missionnaire Oblat de Marie Immaculée

1915 - 1992

---

*Je suis avec vous tous les jours  
jusqu'à la fin des temps.*

Mt. 28, 20

*Le 29 décembre 1992, le père Germain Lesage rendait son âme à Dieu. Hospitalisé depuis quelques années à l'infirmierie des Oblats de Marie Immaculée, à Richelieu, puis à Sainte-Agathe-des-Monts, il est parti vite, vers les neuf heures de l'avant-midi, un peu comme il avait vécu, sans prévenir son entourage. Il était dans la soixante-dix-huitième année de son âge et la cinquante-huitième de sa vie religieuse. De lui, nous voulons garder mémoire.*

C'est au rang de Chacoura<sup>1</sup>, à trois kilomètres de Louiseville, comté de Trois-Rivières, que Germain vit le jour le mardi 20 avril 1915. Sa mère, Zélia Chevalier, accouchait alors pour la onzième fois en treize ans de mariage. Dès le même jour, sur la vaste plaine de champs agricoles, les cloches de l'église de Louiseville sonnèrent à toute volée pour annoncer l'entrée de Joseph-Benoît-Germain Lesage dans la grande famille du Peuple de Dieu. Aux deux aînés, Miville et Colombe, reviennent la responsabilité et l'honneur d'être parrain et marraine. L'année suivante naissait Berthe, la dernière.

Des douze enfants nés de Hector Lesage (1872-1944) et de Zélia Chevalier (1872-1948) huit parviendront à l'âge adulte et quatre seront religieux: Sylvio et Germain, chez les Oblats de Marie Immaculée, Colombe et Claire, chez les Soeurs Grises de Montréal. Héritier de la ferme ancestrale qui mesure vingt-huit arpents de long sur quatre et demi de large, le père

---

<sup>1</sup> D'un mot abénaquis qui signifie grenouillère

trime dur et bellement, un refrain sur les lèvres; son épouse, couturière-modiste, le seconde en tout. Il fallait éteindre la dette héritée avec la ferme, et surtout assurer aux enfants la meilleure instruction possible.

La grand-mère paternelle faisait partie intégrante de la famille. Elle était très fière de l'instruction donnée à ses petits-enfants, parmi lesquels elle comptera des avocats<sup>2</sup>, des notaires et des prêtres. Elle lisait assidûment *L'Action Catholique*, alors que sa bru lisait *Le Devoir* auquel elle était abonnée. C'est dire qu'à la maison on discutait fort politique et religion. C'est de sa famille que Germain avait pris intérêt à la question nationale et à la lecture des journaux; collégien, il aura son propre abonnement au *Devoir*, qu'il passait à ses compagnons d'étude, mais n'anticipons pas.

Encore tout petit, Germain étonne par son sens de l'observation et de l'ordre. Mais il accuse un retard pour la parole. À cinq ans, il ne parle pas encore distinctement, il se fait comprendre plutôt par des gestes et des mimiques. Sa mère multiplie ses efforts pour lui «déliver la langue»; un jour, comme elle tente de lui faire prononcer le «Je vous salue Marie», l'enfant persiste à dire «bénie entre toutes les cames...», ce sur quoi la maman interpelle la cadette: «Berthe, viens montrer à ton frère comment prononcer le mot femme...» Avant même que sa soeur n'arrive, Germain s'enfuit en répétant «les femmes», «les femmes...» Et sans plus de transition, il se met à parler comme un adulte.

Alors que les aînés, trois filles et trois garçons, sont pensionnaires à l'école normale de Nicolet ou au séminaire de Trois-Rivières, Germain et Berthe fréquentent l'école du rang<sup>3</sup>, obtenue grâce à l'intervention de leur père. Les soeurs aînées de Germain, Colombe et Claire, ont été successivement ses institutrices dans cette école. Germain apprend vite et rafle les prix de fin d'année. Un jour, par malheur, une fille le supplante et remporte la palme; humilié, il se sauve par la fenêtre pour aller se réfugier dans sa chambre. Très tôt se manifestaient ses ambitions intellectuelles!

Les vacances venues, les collégiens sont de retour et avec eux trois cousins de Québec. Toute cette jeunesse collabore gaiement aux travaux de la ferme. Germain, lui, disparaît facilement et, à l'ombre sur la longue galerie, il savoure la lecture des prix récoltés par chacun. Mais il ne peut échapper à la cueillette des fraises; il s'active alors des deux mains pour revenir plus vite à sa lecture une fois son récipient bien rempli.

Il a onze ans quand sa grand-mère décède après quelques jours de maladie; la vie s'est comme arrêtée dans la maison. Germain en reste très impressionné; sans le savoir, il était fasciné par cette femme racée, toujours bien mise, qui aimait les fleurs et qui priait beaucoup<sup>4</sup>.

Collégien à son tour, Germain passera sept ans au séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, de 1928 à 1935. Pendant les vacances, il s'intéresse à la sculpture sur bois et à la botanique. Après sa rhétorique, il profite de l'été pour monter un herbier avec ampleur et minutie. L'entourage a droit à ses espiègleries et le Seigneur à un hommage à genoux tous les soirs près de son lit. Un confrère de classe, devenu Oblat comme lui, le père Hector Matton, s'exprima ainsi à son sujet: Germain est bien préparé pour entreprendre des études classiques.

<sup>2</sup> L'un d'eux, Jean Lesage, cousin du père Germain Lesage, deviendra premier ministre de la province de Québec.

<sup>3</sup> Cette école a fonctionné dans le salon de la famille d'Alcide Deschênes, frère de Paul-Émile Deschênes, o.m.i.

<sup>4</sup> Les informations sur l'enfance du père Lesage ont été recueillies auprès de sa soeur, M<sup>me</sup> Berthe Lesage-Laurendeau.

Il se fait vite remarquer par ses bonnes manières, sa tenue impeccable. Il est fier, mais pas hautain. Il est un travailleur acharné, avide de savoir. Sa conduite exemplaire, son application, ses brillants succès (il ne connaît que le premier rang), lui méritent la confiance de ses maîtres et suscitent l'admiration de ses confrères. Président du cercle Saint-Thomas d'Aquin, il est aussi gérant du comité des jeux; le sport ne l'attire pas lui-même, mais il possède le talent de faire jouer les autres. Il ne compte que des amis, cependant, ses rares intimes seront ceux qui partagent son idéal.

Chaque dimanche matin, la Congrégation mariale nourrit son aspiration au sacerdoce et à la vie religieuse. Accompagné d'un confrère, Germain se rend souvent prier au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, à Cap-de-la-Madeleine. Sa foi inébranlable s'exprime dans une piété discrète, mais solide et profonde, dans une charité attentive et délicate, respectueuse des personnes et de l'autorité. Ces traits marqueront sa vie. Plein de respect pour l'autorité, Germain n'oubliera pas cet avertissement de notre professeur de philosophie et directeur spirituel, l'abbé Jules Gélinas: «Quand on n'a pas le respect du pape, on n'en a pas d'autre». En rhétorique et en philosophie, Germain remporte haut la main le prix d'excellence. Il quitte le séminaire Saint-Joseph détenteur d'un baccalauréat ès Arts de l'université Laval.

Le 17 juillet 1935, Germain se rend au noviciat des Oblats de Marie Immaculée, situé à Ville La Salle; il a vingt ans. «J'ai connu les Oblats, écrira-t-il plus tard, et j'ai appris à estimer la congrégation par mes frères: Miville qui fut junioriste à Ottawa et Sylvio qui fut missionnaire au Mackenzie. Mais j'ai été attiré surtout par des conférenciers oblates venus au séminaire de Trois-Rivières, et par les pères de Cap-de-la-Madeleine où j'ai été en retraite; le père Rosario Leclerc m'a particulièrement marqué.»

Il pressentait que l'adieu serait assez difficile pour sa famille et celles de ses amis devant partir eux aussi pour le noviciat, Lionel Dubois, Camille Lussier et Hector Matton; il organise donc chez lui une soirée de piano et de chants. Après la veillée, l'adieu se fait sans douleur car l'atmosphère est à la joie. Le lendemain, un dîner de famille les réunit à la table généreuse des Lesage, puis l'aîné, Miville, reconduit les quatre aspirants au noviciat.

Trois jours après l'entrée, Germain prend l'habit et commence officiellement le noviciat. Le maître des novices, apparemment un peu sévère, le père Pierre Pépin, dira du jeune novice: «Sa tenue est bonne, mais pourrait être meilleure. Il est neur, sensible, et aussi gêné. Il passe pour un jeune homme au devoir; il se conduit avec grande droiture. Ses relations avec les confrères lui demandent de bons efforts. Intelligence au-dessus de la moyenne. Piété sérieuse; esprit surnaturel. Il paraît simple, mais ne l'est pas tellement, on l'a trop souvent poussé en avant. Bon novice, il fera un bon religieux.»

Il est admis aux premiers vœux, qu'il prononce le 21 juillet 1936, mais il semble que l'année du noviciat ne lui a pas été très facile; il s'est efforcé de s'effacer, croyant qu'il ne lui était plus permis de remuer, de donner sa pleine mesure, comme le notera quelques années plus tard le père Léo Deschâtelets, supérieur du scolasticat Saint-Joseph à Ottawa. Scolastique, Germain poursuit sa formation religieuse et sa préparation au sacerdoce. Il ne chôme pas intellectuellement. En décembre 1938, il présente sa dissertation doctorale en philosophie sur *Les valeurs thomistes en sociologie*<sup>5</sup>. Ce titre laisse voir la largeur des sillons qu'il entend labourer: la philosophie, la sociologie, la théologie. Le 8 septembre 1939, à l'âge

<sup>5</sup> Le doctorat lui sera octroyé par l'université d'Ottawa en 1940.

de vingt-quatre ans, il prononce ses vœux perpétuels, à Ottawa. Et le 23 juin 1940, dans la chapelle de l'université d'Ottawa, M<sup>gr</sup> Ubald Langlois, o.m.i., lui confère l'ordination sacerdotale.

Le père Léo Deschâtelets s'est montré très favorable à l'avancement du père Lesage aux ordres sacrés; ses notes en font foi: «Doué d'une bonne santé, d'excellentes manières, très poli, très distingué, le père Germain Lesage garde une certaine gêne pour se présenter.» Cette gêne suivra le père Lesage un peu tout au long de sa vie; on l'observait par exemple dans le clignotement répété des yeux lorsqu'il devait s'adresser à une grande assemblée. Un peu trop défiant de lui-même, il craignait toujours de ne pas réussir. Le père Deschâtelets poursuit: «C'est un esprit ouvert à toutes les questions, un talent très brillant. Jugement pratique à la hauteur de son spéculatif. Imagination et sensibilité bien réglées; nature droite et franche, d'un rare dévouement. Enthousiaste et pondéré en même temps. Tenace dans l'effort. On ne l'entend jamais se plaindre ou se refuser à quelque sacrifice. Il va son chemin et fait ce qu'il doit faire sans broncher. C'est un positif et un réalisateur. Dans ses temps libres, il étudie les questions sociales actuelles. C'est un travailleur de l'esprit, méthodique et persévérant. Plein de bon sens, très habile dans tous ses emplois, il est un homme de tact dans ses relations. Il est aimé de ses confrères; il a eu à dominer un tempérament très vif. Il lui arrive parfois d'avoir la répartie un peu vive, mais il est ordinairement de la plus grande délicatesse envers tous. Ses antécédents au collège ne le disposaient pas à rechercher la dernière place comme il l'a fait depuis son entrée chez nous. Sa vie spirituelle est des plus solides, des mieux orientées vers les sommets, pleine de renoncement et d'humilité. Homme de règle et d'obéissance, esprit religieux profond.»

Pour qui a connu le père Germain Lesage, cette évaluation aux premières années de sa vie religieuse ne paraît pas surfaite. Le père Lesage est resté fidèle à lui-même. Très sensible, foncièrement timide sous une apparence parfois trompeuse, travailleur acharné, homme de prière et d'obéissance, de relation agréable, d'une distinction remarquable, le père Lesage était tout cela. Pour ses premières obédiences, ses supérieurs avaient l'embarras du choix. En la moitié du vingtième siècle, les besoins se faisaient nombreux un peu partout. En septembre 1940, après son ordination à la prêtrise, le père Lesage est assigné au Keewatin, dans le Grand Nord canadien. Autant sa mère avait pleuré de bonheur devant la vocation de ses fils religieux et prêtres, autant il lui fut pénible de les voir s'éloigner. Il lui semblait que les supérieurs auraient dû penser un peu à elle dont la santé commençait à fléchir, mais la vie religieuse comporte de ces ruptures que le cœur a de la misère à comprendre.

À Le Pas, dans le nord du Manitoba, le père Lesage s'initie à sa fonction de secrétaire de l'évêque et de missionnaire. Il observe, il questionne, il prend notes sur notes et, de loin, il prépare une nouvelle dissertation doctorale. Confirmé dans son obéissance de secrétaire de M<sup>gr</sup> Martin Lajeunesse, o.m.i., vicaire apostolique du Keewatin, il occupe ses loisirs à consigner par écrit le fruit de ses recherches et à les enrichir à la lumière des dossiers conservés aux archives du vicariat apostolique. Assistant missionnaire à God's Lake, Manitoba, et à l'Île-à-la-Crosse, Saskatchewan, il tient son journal où il raconte avec fidélité et couleur les péripéties de la vie d'un missionnaire. À travers les lignes de ce journal, transparaît l'homme positif, sensible, dévoué, de vie intérieure profonde.

Il écrit un jour: «Le père Jean Daniel est parti rejoindre M<sup>gr</sup> Lajeunesse, je demeure donc virtuellement en charge de la mission. La tâche est assez lourde car mon bagage en cri

(la langue des Indiens) est encore léger et le service des Indiens exigeant. Le 9 juin 1944, nous recevons enfin le courrier du printemps; je tombe sur un lourd message de Louiseville pour lire une carte d'invitation aux funérailles de papa. . . décédé depuis près de trois semaines. C'est à peine si j'ai le temps de réaliser la profondeur de notre deuil tant les Indiens m'assiègent de toutes parts. Le travail augmente car nos gens arrivent de leur campement d'hiver.» Et un peu plus loin: «Je reçois un télégramme du père Daniel me disant de commencer à enseigner en attendant le maître d'école. À l'oeuvre donc! J'ai déjà enseigné le catéchisme à l'école de Lachine pendant mon noviciat, mais je suis ici à mes débuts dans l'enseignement profane.»

En mars 1945, le père Lesage sentant peser sur lui une certaine fatigue s'en ouvre à son supérieur provincial, alors le père Léo Deschâtelets, lui rappelant le temps de son scolasticat: «Dans le temps, j'ai été obéissant sans arrière-pensée et me suis mis au travail. Aujourd'hui, je serais presque porté à vous en vouloir de m'avoir tiré de ma torpeur. Je me sens un peu fatigué corporellement, intellectuellement, peut-être aussi, hélas, spirituellement. J'ai dû prêcher la retraite annuelle de nos missionnaires en février (nous sommes en 1945) et n'ai pas réussi à me reposer suffisamment depuis. Mais ce n'est pas grave, je suis très heureux de mon sort.» Le père Deschâtelets a sûrement saisi, entre ces lignes, l'appel implicite du père Lesage de le faire revenir à Ottawa.

Effectivement le père Lesage entre à Ottawa à l'été 1945; en résidence au séminaire Saint-Paul, il commence ses études en droit canonique à l'université d'Ottawa, et en même temps il termine sa thèse sur *L'évolution politique et historique du Keewatin* qui lui vaudra le titre de docteur en sciences sociales. Le 27 mai 1946, il reçoit son obédience définitive pour la province du Canada. Le père Deschâtelets lui écrit alors: «Travaillez de toute votre âme par vos enseignements, par vos relations avec les scolastiques et les séminaristes, à diffuser partout l'esprit missionnaire. Et soyez vous-même missionnaire par votre messe et votre vie offerte.» Ce à quoi le père Lesage répond: «J'ai voulu faire mon possible au Keewatin; le bon Dieu sait si j'y ai réussi ou pas et j'espère qu'il aura agréé mes pauvres désirs. Je ne puis apporter davantage à la province du Canada, mais ce peu lui est acquis.»

L'obédience de diffuser partout l'esprit missionnaire, le père Lesage la prend à coeur. Si les cinq années de sa vie missionnaire au Keewatin ont fait jaillir de sa plume plus de 1150 pages, la décennie qui a suivi (1946-1956) en a vu naître un nombre à peu près égal (1183) sur le même sujet, parallèlement à ses multiples travaux. Il publiait alors surtout dans les revues oblates. Le père Deschâtelets lui demande entre autres de composer, conjointement avec le père Joseph Champagne, une sorte de code social des Indiens du Canada, couvrant les aspects légal, économique, religieux, moral, et social propres à la vie de ces derniers. Ce travail est en vue d'une collaboration des Oblats au Comité parlementaire chargé d'étudier l'Acte des Indiens. Quatre mois ont suffi au père Lesage pour rédiger un texte de 85 pages. «J'avoue, écrira-t-il, que ce travail m'a demandé beaucoup de temps et je me trouve passablement en retard pour ma dissertation canonique.»

Le père Lesage est un bourreau de travail. Il ne se refuse pas. Tout de même, il éprouve une certaine lassitude. Un court séjour dans sa famille à Louiseville lui permet de se reposer et de reconforter sa mère âgée et malade. Puis il reprend les études et la plume. En 1950, il obtient un doctorat ès lettres après la soutenance d'une thèse sur M<sup>gr</sup> Ovide Charlebois, o. m. i., intitulée *L'évêque errant*. Auparavant, il avait soutenu sa thèse de doctorat en droit canonique, *L'accession des congrégations à l'état religieux canonique*, publiée en 1952.

Muni de quatre doctorats, âgé de 33 ans, le père Germain Lesage enseignera aux facultés de théologie et de droit canonique à l'université d'Ottawa, puis à l'université Saint-Paul<sup>6</sup>, sans interruption de 1948 jusqu'en 1983. De main de maître, il a dirigé plusieurs étudiant(e)s dans leur recherche pour leur thèse de doctorat. Il assumait également l'enseignement et la direction spirituelle aux séminaristes. Ses dirigés lui ont gardé un impérissable souvenir. L'un d'eux lui rend ce témoignage: «Il était un prêtre convaincu, zélé, apostolique, possédant le discernement des esprits, un homme de foi, de sagesse, assez absolu, sans compromission.» L'accaparement du ministère ne l'empêche pas cependant de poursuivre ses travaux intellectuels. Qu'il s'agisse d'un texte à rédiger ou à étudier, de notes de cours, de préparation de conférences, il s'y révèle comme un véritable bâtisseur intellectuel. Aucune idée n'est laissée au hasard dans l'élaboration de sa pensée, les joints sont solides, la structure, logique.

Les épreuves, cependant, ne lui manquent pas. En 1954, les remarques d'un censeur sur l'un de ses projets de publication le piquent au vif. Il y voit une atteinte à sa réputation «d'orthodoxie». Il s'empresse alors d'écrire à son supérieur, réplique véhémement qui met en relief les valeurs qui lui sont chères: «Je m'attendais à des critiques, affirme-t-il, mais je ne peux laisser les autorités sous l'impression que je n'ai pas l'expérience de la direction spirituelle des jeunes, que je ne connais pas la vie des religieuses et que ma documentation est fragmentaire. J'ai été consulté en bien des domaines par des religieuses de nombreuses communautés; j'ai lu à peu près tous les grands auteurs spirituels. Les affirmations de ma publication en perspective sont évidemment restreintes à un aspect de la vie religieuse, mais elles sont corroborées par l'expérience et les avis d'un grand nombre de religieuses qui suivaient mes cours et dont la plupart occupaient des fonctions d'autorité. Je suis un professeur et un directeur de séminaire, je n'aime pas avoir la réputation d'agir sans esprit surnaturel, sans doctrine et sans réflexion.»

Un séjour aux États-Unis pour connaître davantage le milieu d'origine de plusieurs séminaristes qu'il dirige et pour se familiariser davantage avec la langue anglaise remplace pour lui les vacances qu'il n'aime pas passer à ne rien faire. En juin 1957, il demande l'autorisation de faire un séjour dans sa famille à Louiseville; son frère oblat, le père Sylvio y passe alors ses vacances. Au «Petit Bois», chez l'une de ses soeurs, l'oncle Germain était de la très grande visite, on sortait tout ce qu'il y avait de plus beau pour le recevoir; le salon lui était presque exclusivement réservé. La conversation était animée, l'oncle Germain parlait beaucoup, il avait tant à raconter; on discutait aussi très fort sur la politique, la religion, l'éducation, sans être tous d'accord. Les neveux et nièces, à cette époque, n'étaient pas totalement à l'aise avec leur oncle qui leur paraissait un peu distant, assez sévère, sûr de ses opinions. Même en visite son horaire était chargé, son programme quotidien tracé d'avance. Il aimait retrouver le boisé de son enfance, il s'y promenait solitaire, en pleine nature, et il en revenait heureux et tout regaillard.

L'année académique 1957-1958 le voit à Rome pour la première fois. Il réside à la maison générale des Oblats de Marie Immaculée sur la via Aurelia. À l'université Grégorienne il poursuit des études en théologie morale, ce qui lui donne l'occasion de décrocher un cinquième doctorat. Sa thèse, qu'il publiera en 1960, porte cette fois sur *La nature du droit canonique*. Avant de revenir au Canada, il fait une retraite de deux semaines à Lisieux. Sa

<sup>6</sup> En 1965, les Oblats de Marie Immaculée laissèrent à une corporation nouvelle, non-confessionnelle, l'administration de l'université d'Ottawa, désormais réservée aux facultés civiles. Les Oblats réunirent la chartre pontificale et regroupèrent sous le nom d'université Saint-Paul les études religieuses et ecclésiastiques.

dévotion aux «deux Thérèse», la grande et la petite, a marqué sa spiritualité personnelle. Thérèse d'Avila par sa vie et ses écrits inspire le professeur, le directeur spirituel, et l'assoiffé de Dieu qu'il était; par contre, Thérèse de Lisieux nourrit, au fil des jours et des événements, sa confiance, son abandon au Père, la fraîcheur de son engagement religieux

De retour à Ottawa, le père Lesage continue son enseignement à l'université et au grand séminaire. Peu avant 1960, il semble traverser une période assez difficile. Le sentiment de ne pas répondre aux attentes de son supérieur immédiat ralentit son rythme de travail, sa capacité de produire. Sa santé s'en ressent. Après un séjour à l'hôpital, en février 1960, il écrit: «Le médecin me traite pour excès de fatigue. Je ne suis pas en mesure depuis assez longtemps de remplir mes obligations essentielles à la satisfaction des autorités locales. À cause de cela et des nombreuses autres occupations inévitables, vous comprendrez que je ne suis pas dans l'état d'âme voulu pour me lancer dans un travail aussi délicat que celui que vous me demandez»<sup>7</sup> Il n'en collabore pas moins au Centre catholique (qui deviendra Novalis), mettant tout son cœur dans cette oeuvre d'évangélisation populaire

Son supérieur provincial, le père Jean-Charles Laframbroise, lui transmet en mars 1963 une autonsation de voyage pour la Bolivie, Amérique du Sud, ajoutant ce bon mot: «Je profite de l'occasion pour vous féliciter de votre beau travail et vous encourager à le continuer sans pour autant nuire de façon trop sérieuse à votre santé». Il n'en fallait pas davantage pour redonner au père Lesage joie et courage. Avec enthousiasme, il prêche la retraite annuelle à ses confrères oblats en novembre 1965 sous le thème «l'aventure de l'homme». Il y parle de défi, d'espoir, de tension vers Dieu, de souci du Royaume, de lucidité, du dynamisme divin, de fécondité spirituelle, de croissance surnaturelle. Les vœux de religion sont traités sous le signe de la miséricorde, de l'oblativité et de l'efficacité, la congrégation sous celui de l'unité, l'avenir sous l'angle de l'harmonie, de la sagesse, de la fidélité, de l'engagement sans peur des compromissions.

Ses publications redeviennent prolifiques et touchent plusieurs domaines. le droit canonique, l'histoire, la sociologie, la spiritualité et même la psychologie<sup>8</sup>, il reste plus soucieux de la solidité de la doctrine que de l'élégance du style. Pour le soutenir dans ses longues veilles de travail, il déguste au besoin son légendaire café noir. C'est également l'heure des grandes entreprises: il appuie la fondation de la Société canadienne de droit canonique, dont il assumera la présidence en 1972, il propose la publication d'une revue canadienne de droit canonique qui prendra nom *Studia Canonica*; il contribue aux sessions dites «*Perfectae caritatis*» pour faciliter le renouveau postconciliaire dans les communautés religieuses tant masculines que féminines.

Une grande joie lui est réservée en l'année 1968: un long voyage qui lui permet d'encercler le monde lui est offert par son supérieur général, le père Léo Deschâtelets, en accord avec le supérieur provincial, le père Aurélien Giguère. Rome, Terre sainte, Russie, Paris, Congo, Moyen-Orient, Orient, Océan Pacifique, tels sont les rubriques de son journal de voyage, comportant 108 pages. Il participe à des congrès, s'enquiert de l'orientation du futur

<sup>7</sup> Il s'agissait d'écrire la notice nécrologique d'un confrère, travail demandé par le vicaire provincial, le père Philippe Scheffer.

<sup>8</sup> La bibliographie des écrits du père Germain Lesage couvre douze pages du volume *Unico Ecclesiae servitio* que la faculté de Droit canonique de l'université Saint-Paul lui offrit en 1991 à l'occasion de son soixante-quatrième anniversaire de naissance et de son jubilé d'or sacerdotal.

code de droit canonique, visite des facultés universitaires, s'intéresse aux visages multiples de l'Église et du monde. Lorsque, vingt-cinq ans plus tard, sa mémoire aura défailli, des images de ce voyage unique lui reviendront comme un éclair, et c'est tout joyeux qu'à brûle-pourpoint il lancera «Sur la Place Rouge, à minuit!»

L'après-concile lui demande un travail accru de consultations, de sessions et de conférences. D'une intégrité sans reproche, alliant le sens de la tradition à l'ouverture sur l'avenir, il est reconnu comme un conseiller sage, prudent, et avisé. Sa rapidité à saisir les données d'une question et les solutions possibles le rendait parfois entêté; c'est qu'il voyait clair et qu'il s'affirmait avant même que les autres ne commencent à s'exprimer.

Il faut dire que les engagements du père Lesage ont dépassé les frontières du Canada. Il a participé, à titre de conférencier, aux congrès internationaux de droit canonique; il a publié des articles dans diverses revues et encyclopédies internationales. Il est nommé consultant à la Commission pontificale de révision du droit canonique en 1973; il écrit alors à son supérieur provincial: «Je considère que le Saint-Siège me rend beaucoup plus de service que je ne lui en rends moi-même, en m'acceptant comme membre de la Commission.» Cette expérience très riche augmente son amour pour l'Église, son admiration pour le Saint-Père. Cette expérience ecclésiale, il s'empresse de la partager. Il multiplie conférences et sessions, et toujours il fait salle comble. Il n'en néglige pas pour autant son enseignement à l'université et ses implications dans l'administration de la faculté de droit canonique.

Avec les étudiant(e)s, il demeure encourageant et respectueux des initiatives de chacun et chacune. Il est «le sage que l'on consulte toujours avec profit, qui inspire des orientations pour la vie». Son enseignement témoigne de son orthodoxie, mais au besoin, il quitte «la chaire de vérité» pour apporter quelques nuances et donner des conseils pratiques. L'humour ne lui fait pas défaut; ses étudiants lui en savent gré, les concepts canoniques en sont allégés «Mieux vaut assurer une liberté que d'imposer une contrainte injuste», aime-t-il répéter. Il a aimé l'enseignement tout autant que l'écriture; il a fouillé l'histoire pour y trouver les racines de notre aujourd'hui et il a su communiquer le fruit de ses laborieuses recherches.

Son apport aux tribunaux ecclésiastiques du Canada s'est étendu sur une période de quelque quinze années; sa compétence était reconnue. Il fut même recommandé par son supérieur au tribunal romain de la Rote dans les termes suivants: «Le père Germain Lesage est un religieux exemplaire, un prêtre fidèle à ses obligations, un travailleur méthodique, infatigable.»

Un autre champ d'action où nous retrouvons le père Lesage est le centre Saint-Pierre, à Montréal, dont l'objectif, l'éducation populaire de la foi, concrétise son rêve apostolique de toujours depuis son noviciat. Il est la cheville ouvrière de ce centre pastoral. Il continue son enseignement à Ottawa, mais demeure à Montréal, où il sera très heureux. Pour faciliter ses voyages entre Montréal et Ottawa, il prend des cours de conduite automobile; cette nouvelle performance de sa part le réjouit, il en acquiert une heureuse indépendance dans l'exercice de ses nombreuses obligations; la route lui devient un loisir.

L'oeuvre du centre Saint-Pierre, et particulièrement le secteur pastoral, est la prunelle de ses yeux. Ce milieu de formation pastorale est comme une grande famille où le père Lesage confirme sessionistes et collaborateurs dans l'amour de l'Église, le service apostolique, et une profonde vie spirituelle. Il se révèle d'une très grande sensibilité, plein de compréhension. Pour

lui, c'est vraiment une période d'épanouissement humain et psychologique, il est visiblement plus heureux, plus chaleureux, plus détendu. Dans la communauté oblate de Saint-Pierre-Apôtre, dont il fait partie depuis l'obédience reçue en juin 1972, il se sent parfaitement chez lui. Il est plein d'estime et de respect pour les frères oblats qui le lui rendent bien; sa charité est délicate, il se prête volontiers à la taquinerie; il fait preuve d'un bel esprit fraternel. Avec quelques intimes, il aime beaucoup échanger sur de multiples sujets, notamment sur la vie mystique. Lui pose-t-on une question difficile, il demande un moment de réflexion, ferme les yeux, plisse les paupières, se recueille profondément, puis donne une réponse nette et pleine de sagesse; il semble avoir consulté l'Esprit saint.

Mais les grandes joies ont parfois leurs revers. En décembre 1979, le conseil d'administration du centre Saint-Pierre signifie au père Lesage que son mandat comme directeur du secteur pastoral est terminé. L'épreuve est de taille, il espérait pouvoir servir encore quelques années. Il s'en ouvre à son supérieur provincial: «J'ignore les motifs invoqués, j'aimerais bien en causer avec vous lorsque vous en aurez le loisir. J'accepte bien sûr sans réticence cette décision, mais j'aimerais savoir de vous ce qui ne va pas dans ma conduite, non en vue de critiquer mais en vue de me réformer.» Le père Lesage est bien dans la ligne de son fondateur, le bienheureux Eugène de Mazenod, qui écrivait en préface des Constitutions que les Oblats de Marie Immaculée devaient «être des prêtres zélés, solidement vertueux, des hommes apostoliques pénétrés de la nécessité se réformer soi-même...»

Le père Lesage demeure au poste jusqu'en 1981, il quittera l'oeuvre qui lui est si chère avec beaucoup de peine. Dans sa prière, il répète: «Parle, Seigneur, ton serviteur écoute, mais si je n'écoute pas, agis!» Et en 1983, ce sera la fin de son enseignement à la faculté de droit canonique de l'université Saint-Paul. Professeurs et étudiants lui font une fête de reconnaissance. Des remerciements et des louanges lui parviennent de la Cité vaticane. Par l'intermédiaire de la Secrétairerie d'État, le pape Jean-Paul II lui décerne la médaille d'argent de son Pontificat «en reconnaissance de sa collaboration généreuse et compétente au sein de la Commission pontificale pour la révision du code de droit canonique durant de longues années de travail patient et discret».

La Société canadienne de droit canonique le nomme membre honoraire en 1984; n'a-t-il pas été l'architecte du programme d'études de la faculté de droit canonique à l'époque post-conciliaire et n'a-t-il pas aussi consacré beaucoup de temps à l'organisation des tribunaux matrimoniaux du Canada. En 1991, le père Lesage reçoit un nouvel hommage de ses confrères canonistes de près et de loin. À l'occasion de son jubilé d'or sacerdotal, en effet, le volume *Unico Ecclesiae servitio* lui est dédié, le père Germain Lesage ne s'est-il pas dépensé corps et âme au service de la sainte Église de Dieu.

Moins occupé, le père Lesage visite plus souvent sa famille, et avec les siens il se montre davantage lui-même; il exprime davantage ses sentiments; il parle facilement de tous ses souvenirs d'enfance et d'adolescence. L'une de ses nièces affirme: «L'oncle Germain avait beaucoup changé avec les années; de l'homme distant qu'il avait été, il est devenu plus chaleureux, plus affectueux.» Il voulait aussi profiter de ses temps libres pour réaliser un projet qu'il caressait depuis longtemps: écrire sur l'expérience spirituelle, sur les grâces mystiques qui jalonnent la croissance de l'âme attentive aux touches divines. C'était en somme une façon discrète d'écrire son propre journal spirituel. Mais le manuscrit de cet ouvrage, son dernier, intitulé *Le bonheur que Dieu prépare* (1986) n'a pas été publié.

Le temps n'était pas loin où ce géant intellectuel qu'était le père Germain Lesage, ce travailleur puissant, allait connaître un déclin. On lui avait annoncé un jour «de la part du Seigneur» qu'il aurait à traverser un long tunnel. La parole de l'évangile de Matthieu: «Je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps», parole qu'il a souvent méditée, le garde serein et confiant entre les mains de Dieu. Peu avant 1989, sa mémoire commence insensiblement à sombrer dans le noir. Il s'en rend compte et il en éprouve des angoisses douloureuses. Le dépouillement progressif de ses souvenirs, de ses connaissances intellectuelles lui fait mal. Mais il demeure quand même très délicat, poli, affable, souriant, respectueux, toujours digne.

Il entre à l'infirmerie de Richelieu le 10 janvier 1989. Le choc est terrible. Mais la vivacité de ses premières réactions s'estompent et il s'abandonne comme un enfant. Il se laisse captiver par la nature qu'il peut admirer à loisir de sa chambre de malade. Des sorties à l'extérieur lui sont encore permises. Le «Je vous salue Marie» lui reste familier, il peut le réciter doucement. Son état physique se faisant de plus en plus précaire, il est transporté à l'infirmerie de Sainte-Agathe-des-Monts le 16 septembre 1992. Aux infirmières, comme à ses visiteurs, il peut encore se montrer présent, souriant et très affable. Il semble pouvoir vivre encore quelque temps. Mais au matin du 29 décembre suivant, alors qu'on le conduisait en chaise roulante vers le bain tourbillon, il s'affaisse soudain après avoir exhalé un profond soupir. C'était la fin, ou plutôt le commencement d'une autre Vie.

L'Eucharistie de ses funérailles, à l'église Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, est présidée par le supérieur provincial, le père Benoît Garceau, et concélébrée par trente-cinq prêtres. La température est inclémente, les routes peu praticables, et c'est la veille du Jour de l'An. Des membres de sa famille, des confrères et des ami(e)s sont quand même venus assez nombreux se recueillir auprès de celui qu'ils avaient aimé, admiré, et qui venait de partir. Le père Francis Morrissey, o.m.i., confrère et émule du père Lesage, a prononcé l'homélie mettant en relief le souci du cher défunt de chercher la vérité, d'accomplir la volonté de Dieu, de servir l'Église.

Le père Germain Lesage n'est plus, mais son souvenir ne peut s'effacer de nos esprits et de nos coeurs. Comme le disait l'une de ses soeurs, il restera à nos yeux «un grand talent, un grand coeur, un saint prêtre». Pour le qualifier davantage, nous pourrions affirmer de lui ce que Paul VI a dit du bienheureux Eugène de Mazenod, au jour de sa béatification: «Un passionné de Jésus Christ, un inconditionnel de l'Église.»

*Yolande Dufresne, s.n.j.m.  
et Marguerite Jean, s.c.i.m.*

En la fête de l'Immaculée Conception  
Montréal - 8 décembre 1993